
3 1761 06840912 7

La Vie de Paris

1921

ŒUVRES DE M. JEAN-BERNARD

La Vie de Paris. — 1898*, 1899, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914*, 1915*, 1916*, 1917, 1918 (2 vol.), 1919 (2 vol.), 1920, 1921..... 23 vol.

Le Procès de Rennes (Impressions d'un Spectateur)...... 1 vol.

Les années marquées d'une astérisque * sont épuisées.

Histoire

Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1789. — Préface de JULES CLARETIE...... 1 vol.

Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1790. — Préface de LÉON CLADEL........ 1 vol.

Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1791. — Préface de ERNEST HAMEL....... 1 vol.

Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1792. — Préface de JULES SIMON......... 1 vol.

Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1793. — Préface de CLOVIS HUGUES...... 1 vol.

Id. *Traduction Suédoise*... 5 vol.
Chez Beijers Bokforlagsaktieholag, éditeur à Stokholm.

Id. *Traduction Danoise*.... 5 vol.
Chez E. Jespersens Forlag, éditeur à Copenhague.

Quelques poésies de Robespierre. 1 vol.

EN COURS DE PUBLICATION

Histoire Générale Anecdotique de la Guerre de 1914

ONT PARU :

1er volume. — *Jusqu'à Charleroi.* — 2e volume. — *Jusqu'à la Marne.*
3e volume — *Jusqu'à l'Yser.* — 4e volume. — *L'année 1915*
5e volume. — *Verdun.* — 6e volume. — 1917.

SOUS PRESSE :

7e et 8e volumes

Librairie Militaire Berger-Levrault. Paris

L'ouvrage est complet en 8 volumes.

EN PRÉPARATION

Vertus et Verrues de mon temps.

I. *M. Simplet.* — Roman de mœurs villageoises.
II. *Le Docteur Vineuil.* — Mœurs départementales.
III. *Le Beau Philibert.* — Mœurs parlementaires.
IV. *Le Sagittaire.* — Mœurs de la presse.
V. *Le Crime de l'Avocat.* — Mœurs judiciaires.
VI. *Ces Princesses.* — Mœurs ministérielles.
VII. *Le Doigt sur la bouche.* — Mœurs diplomatiques.
VIII. *Au Chapon fin.* — Immoralité politique.
IX. *Contes galants de la Révolution.*

JEAN-BERNARD

La Vie de Paris

1921



PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE LEMERRE

23-31, PASSAGE CHOISEUL, 23-31

M DCCCC XXII

LIBRARY
AUG 1 1970

DC
745
B46

LA VIE DE PARIS

1921

I

7 JANVIER.

Les nouveaux jetons de cuivre. — Les grivèleries des députés. — Le cap des étrennes. — En feuilletant les vieux agendas. — Un couple de Béranger. — Dans les coulisses de la Comédie-Française. — Un roman à clef. — Mort de Mme Daniel Lesueur. — Lettres intimes. — Correspondance amoureuse de Challemel-Lacour et de Spuller. — La lettre érotique d'A. de Vigny.

Nos députés sont privilégiés ; on vient de leur remettre les premiers jetons de cuivre de un et deux francs qui vont remplacer les vilaines coupures mises en circulation par les Chambres de Commerce pour suppléer à la monnaie passée on ne sait où. L'opération des Chambres de Commerce n'a d'ailleurs pas été mauvaise, puisqu'elles ont gagné les dix pour cent représentant la perte constatée de ces chiffons de papier sales, dixième qui ne sera pas réclamé au remboursement ; l'on avait émis cinq cents millions de coupons. C'est bien le cas de dire que le papier coûte cher.

Il fut un temps où on payait les députés en louis d'or ; ces jours sont loin ; aujourd'hui nos parlementaires se contentent de billets de banque comme tout le monde ; à cette époque, il y a une dizaine d'années, le ministre des Finances mettait une sorte de coquetterie à faire apporter au président de la République ses appointements mensuels en belles pièces d'or de cent francs neuves, sortant de la monnaie. Ce n'est là qu'un souvenir : tout l'or français est réservé aux américains et aux anglais, à qui nous devons des sommes considérables.

Nous devrions nous imposer des économies, mais les dépenses augmentent toujours et un membre de la Commission du budget se plaignait, à une des dernières séances, de la consommation toujours croissante du papier à lettre à la Chambre : nos représentants en usent pour un million par an !

Si même nos honorables se contentaient de gaspiller le papier ; mais ils ne se gênent pas pour s'approprier les savons des lavabos, les brosses, et jusqu'aux serviettes, renouvelant les larcins de la femme de Perrin Dandin :

> Elle eût du buvetier emporté les serviettes,
> Plutôt que de rentrer au logis, les mains nettes.

Il n'est pas juqu'aux mouchoirs de la questure qu'on ne rend plus. Par une précaution compréhensible, on met à la disposition des députés des mouchoirs pour ceux qui ont oublié le leur ou pour ceux qui sont enrhumés du cerveau ; autrefois on en empruntait rarement et on les rapportait toujours ; aujourd'hui on en emprunte très souvent et on ne les rend jamais.

Ce sont de ces grivèleries mondaines dont ne se privent pas les personnages les plus austères. Un conseiller à la cour de cassation se plaignait récemment qu'on lui eût enlevé deux parapluies déposés au vestiaire des locaux où le public n'est pas admis. Au Quai d'Orsay, on cite l'exemple de ce diplomate russe qui, avant la guerre, étant venu rendre visite à M. Delcassé, ne trouva plus, à la sortie, sa belle pelisse de fourrure ; dans les quarante-huit heures, il présenta sa facture : six mille francs, qui lui furent payés recta.

Les jetons nouveaux ont été les étrennes des députés ; les simples parisiens ont eu aussi les leurs. Mais enfin voilà le cap de ces étrennes passé ; c'est un moment difficile pour ceux qui en donnent, et ceux qui en reçoivent ont parfois des déceptions. On a pu remettre à sa place accoutumée le répertoire où depuis de longues années, on inscrit par lettres alphabétiques les noms des amis, des connaisances ou seulement les noms de ceux dont on veut retenir les adresses pour les civilités mondaines. Les morts ont été nombreuses l'an passé, et combien de disparus ont été rayés d'un large trait noir. D'habitude, ceux qui s'en vont sont les meilleurs. Tous ces vides qui se font autour de nous obligent à penser que tout de même le grand moment approche ; comme dit Musset :

Lorsque la fosse attend, il faut qu'on y descende.

Quelle mélancolie à feuilleter le dernier agenda.

Voici le nom d'une dame respectable, et que nous connaissons maintenant en cheveux blancs. Combien elle était jolie, quand jeune, rieuse, mince, élégante et coquette, elle courait en ébouriffant au vent ses

cheveux blonds. Tout cela s'éloigne. Nous ne la reconnaîtrions pas ; elle pourrait en dire autant. D'ailleurs, à soixante ans, c'est le printemps de la vieillesse, a dit je ne sais qui.

Voici les nouveaux venus, les jeunes, les hardis, dont nous gardons les indications nécessaires pour leur envoyer des invitations ou, suivant les cas, des félicitations. Ce sont les conquérants, les vainqueurs. Ils sont impatients, et, au théâtre comme ailleurs, ils font circuler des pétitions pour qu'on déguerpisse le plus tôt possible. « Désencombrez donc le siècle ! » s'écriait sans respect un des arrivistes d'il y a vingt-cinq ans, à Victor Hugo, qui vivait trop longtemps au gré de son ambition frissonnante.

Soulevons encore quelques feuillets, et, voici des noms d'indifférents que vous saluez au passage, ou même chez qui on allait dîner avant la guerre, quand on recevait encore, et où l'année ne vous aurait pas semblé bonne si vous n'aviez réuni, plusieurs fois la saison, quelques braves gens avec qui vous devisiez tout en offrant des mets délicats et des vins soigneusement conservés depuis longtemps. Hélas ! la vie chère a supprimé ces agréables réunions. Les reverrons-nous ? Peut-être.

En attendant, nous sommes obsédés par cette pensée que nous devons racler nos tiroirs pour payer des impôts formidables. Beaucoup sont obligés de se priver d'un plat, de supprimer le vin et d'abolir le dessert pour contenter le fisc qui n'est jamais satisfait. Nous allons au bureau du percepteur d'un mouvement automatique comme des marionnettes qui, en somme, aujourd'hui comme hier, sont le symbole de la vie.

Comme disait Béranger dans cette chanson célèbre il y a cent ans sur l'air de : « La marmotte a mal au pied » :

Les marionnettes, croyez-moi,
Sont les jeux de tout âge ;
Depuis l'artisan jusqu'au roi,
De la ville au village,
Valets, journalistes, flatteurs,
Dévotes et coquettes,
Ah ! sans compter nos grands acteurs !
Combien de marionnettes !

Pourquoi ce bon Béranger a-t-il placé les journalistes entre les valets et les flatteurs ? Beaucoup ne sont heureusement ni l'un, ni l'autre, et précisément le beau côté de cette profession ingrate c'est qu'on a le droit, quand les puissants passent, de se tenir droit sur leur passage, et de se dire, à part soi : « Tout de même, il a la fortune, la gloire, la puissance, mais il ne possède ni notre quiétude, ni notre liberté, ni notre tranquillité. » Ce sont là biens inestimables ; nous les devons peut-être un peu à la prudence, beaucoup au hasard. Qu'importe !

Ne laissons point partir ce bonheur véritable.

« Pour vivre heureux, vivons cachés » dit le vieux dicton : ce n'est pas la devise de ces acteurs qui se remuent beaucoup en ce moment en dehors de la scène, et les plus nerveux sont du Théâtre-Français. L'un des plus bruyants est un comédien dont M. Clemenceau pour lui faciliter un mariage avantageux imposa la nomination de sociétaire, en pleine guerre, et qui, tandis que ses camarades qui marquent le pas étaient aux tranchées et s'exposaient à se faire casser la tête, se contentait d'affronter les feux de la rampe, ce qui est tout de même moins dangereux. Comme

acteur, il a d'ailleurs du talent ; il en profite pour morigéner celui-ci et ces autres. On lui attribue l'initiative de la campagne contre les vieux, qui a eu pour première conséquence de faire partir Mme Bartet et qui a obligé M. Paul Mounet à démissionner... pour 1922. M. Silvain, plein de verdeur, d'activité et de maîtrise, résiste encore. A sa place, quoique le public lui fasse fête, je me méfierais.

Qui écrira les péripéties de ce nouveau roman comique ?

Les livres sur les dessous des théâtres sont toujours curieux, et quelques-uns sont piquants.

On nous en promet un nouveau pour bientôt ; ce n'est, paraît-il, qu'un roman à clef et qui raconterait l'histoire vraie d'un drame des coulisses dont nous fûmes les témoins, il y a quelques années. Une belle actrice qui jouait sur les scènes à côté et avait acquis une belle fortune, non par le théâtre, mais par ses relations de boudoir, s'était follement éprise d'un acteur, alors jeune, beau et ayant un grand talent. Le faux ménage dura sept ans. Un jour, la pauvre fille s'aperçut qu'elle était moins aimée ; elle se brûla la cervelle de désespoir ; mais, comme dernière preuve d'amour, elle laissa toute sa fortune à son ami : plus d'un million. L'acteur accepta cet héritage, il le défendit même âprement devant les tribunaux contre les héritiers naturels de son ancienne maîtresse, de pauvres gens ; il devint un artiste en vogue, oubliant celle qui l'aima jusqu'à en mourir. Il a fait fructifier les capitaux laissés par la morte ; il est aujourd'hui très riche. Son nom est célèbre. Vous comprenez que je gaze et n'en dis juste que ce qu'il faut pour ne pas le découvrir.

Comme disait Théophile Gautier : « Au théâtre, le drame réel est en face de la comédie factice. »

Si l'on pouvait écrire l'histoire de tous ces acteurs et actrices qui, le soir, de huit heures à minuit, nous émeuvent ou nous font rire, quel serait le contraste de ces caractères réels avec les rôles qu'ils jouent ? Un écrivain de la Restauration avait essayé une étude sur les comédiens de son temps. On l'obligea à ne pas continuer, sous la menace des insultes, des procès, même du bâton, comme sous l'ancien régime.

Ah ! dame ! la vérité est une belle chose, mais elle porte des chaînes aux mains et aux pieds, elle est bâillonnée. Sans cela, nos hommes de loi, de petite et grande envergure, l'obligeraient à rentrer dans son puits. Il faut attendre de longues années pour pouvoir écrire ce qu'on sait sur les uns et sur les autres.

Une romancière qui aurait pu écrire ces romans du théâtre, de l'amour et du hasard, Mme Daniel Lesueur, vient de mourir ; par extraordinaire, elle a eu une bonne presse ; elle la méritait, ayant non seulement beaucoup de talent, mais étant une femme de cœur, très dévouée aux œuvres de charité.

Je l'avais connue à ses débuts, quand elle signait encore de son nom de jeune fille : Jeanne Loiseau. Elle était toute vaillante, ardente au travail, ayant le désir d'arriver ; elle y est parvenue.

Sur un carnet, je trouve ce quatrain inédit que Mme Daniel Lesueur écrivit pour moi pour précéder un article sur son œuvre :

Qu'importe si demain permet
Les longs deuils et la solitude :
Mon cœur a touché le sommet
De l'humaine béatitude.

Comment Daniel Lesueur était-elle devenue femme de lettres ?

C'est l'histoire de la jeune fille du monde, dont les parents éprouvent des revers : la débâcle dans une fortune bourgeoise. L'instruction reçue sert à donner des leçons pour vivre. Le soir, après avoir couru le cachet toute la journée, la pauvre institutrice rimait quelque ballade à la lune ; les vers furent imprimés, lus, commentés et loués. Voilà un recueil formé, Lemerre l'édita, l'Académie le couronna, et la jeune femme se mit courageusement à la besogne, écrivant des romans et des pièces de théâtre, dont plusieurs réussirent.

La femme s'affranchit par le travail, et l'écrivain se fit sa place dans la mêlée, réclamant sa part de réputation et de succès, méritant l'une et l'autre.

Quand, il y a vingt ans, — mon Dieu ! que tout cela est loin ! — de Rodays me confia, dans le *Figaro*, l'enquête sur l' « Idéal à vingt ans », Daniel Lesueur fut une des cent personnalités que j'interrogeai, et voici sa petite confession :

Cher monsieur Jean-Bernard,

A vingt ans, j'étais très romanesque.

Je rêvais d'écrire des poèmes admirables et de conquérir la gloire pour mieux mériter l'amour.

La vie m'apparaît maintenant moins puérilement brillante, plus douloureuse, mais aussi plus digne d'être vécue.

Elle m'a tant appris et tant fait sentir que je lui sais gré de ne m'avoir pas enfermée dans les banales perspectives de mes songes naïfs.

Voilà tout ce que je puis vous dire, Monsieur, sur mon jeune Idéal de jadis et sur les réalités qui l'ont comblé, tout en le décevant.

DANIEL LESUEUR.

La Société des gens de lettres aime à rappeler que

Mme Daniel Lesueur a été l'unique femme qui ait été admise dans son comité, où elle occupa, même avec autorité, la place de vice-présidente. Son président a prononcé un discours ému sur sa tombe ; c'est parfait ; mais on oublie de dire que lorsqu'elle se présenta pour la première fois comme sociétaire, elle fut refusée tout net.

A ce moment, elle avait pourtant publié dix volumes, dont trois en vers, et obtenu le Grand-Prix de poésie de l'Académie française.

Il y avait maldonne. Ces messieurs reconnurent leur erreur, et admirent plus tard cette femme-écrivain, qui meurt officier de la Légion d'honneur. Somme toute, une belle carrière.

Ceux qui collectionnent les vieilles lettres pourront écrire sur Daniel Lesueur d'intéressants chapitres. Aujourd'hui ces recueils sont faits à la mode.

Un prurit d'indiscrétions semble se manifester de divers côtés. M. Francis Laur a publié une partie des lettres de Léonie Léon à Gambetta, lettres saupoudrées de sentiments d'amour ; la famille de Gambetta a protesté, mais le juge des référés, avec beaucoup de raison, a refusé de laisser saisir le volume ; les juges du fond, seuls, diront ce qu'il faut en penser.

Un écrivain méticuleux vient de mettre au jour de nombreuses lettres de M. Thiers, et il s'est même attardé dans des commentaires indiscrets sur les bruits — vrais ou faux — qui avaient couru du vivant du célèbre homme d'Etat au sujet des relations avec sa belle-mère. M. J. Reinach est spontanément intervenu en protestant contre cette violation de la vie privée d'un mort illustre.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : le volume, qui est passé à peu près inaperçu, s'est enlevé en quarante-huit heures. On aime toujours ce qui paraît très indiscret.

Mais, ne voilà-t-il pas qu'on nous promet mieux ou pire:

Tout le monde sait et Mme Edmond Adam l'a consigné dans ses curieux livres de « Mémoires », que deux des intimes de Gambetta, qui ont joué de grands rôles dans ce pays, Challemel-Lacour et Spuller, étaient dans des situations irrégulières. Le premier avait même amené sa « connaissance » à Londres pendant qu'il était ambassadeur — ce qui indigna la haute société anglaise. Quoi que la dame, d'éducation parfaite, fût très réservée et ne se montrât nulle part, M. Challemel-Lacour fut mis en quarantaine et dut rentrer à Paris, plus tôt qu'il ne l'aurait voulu.

M. Spuller, de son côté, avait gardé une liaison de jeunesse, une « chaîne », comme on disait sous Louis-Philippe. Le mot scandalisa, quand Scribe le prit pour en faire le titre et le sujet d'une de ses comédies les plus célèbres. Mme Edmond Adam écrit que cette demoiselle avait été surnommée par les amis de Spuller : « La Bourgignonne ».

Il paraît qu'un lot de lettres de l'amie de Challemel-Lacour et un autre de Spuller à « La Bourgignonne » sont tombés entre les mains d'un confrère qui, à tort ou à raison, croit que la publication de cette correspondance apportera un appoint philosophique à l'histoire politique de la IIIe République, et il en prépare une édition, mais en Suisse, pour ne pas être gêné par des interventions judiciaires.

Que sont, que valent-elles ces lettres ? Je l'ignore,

mais on m'assure qu'elles sont fort curieuses, quelques-unes gaillardes. La mémoire des deux amis de Gambetta n'en sera pas diminuée, mais l'histoire anecdotique s'enrichira de quelques chapitres galants.

Au point de vue du droit strict, il est incontestable que cette publication n'est pas licite, tout le monde est d'accord.

En 1847, Alfred de Vigny, qui possédait des lettres de Marceau, demandait à la famille si elle « verrait sans peine la publicité donnée à cette correspondance ».

« Il y en a qui m'ont vivement touché, écrivait de Vigny dans une lettre demeurée inédite ; mais il est convenable d'avoir l'assentiment des familles, même en ce qui peut réveiller de nobles souvenirs. »

Ceci, c'est la théorie de la moitié du siècle dernier. Nous avons singulièrement fait du chemin depuis.

Il y a deux ou trois ans, on vendit à l'Hôtel Drouot précisément, une lettre inédite de Vigny à Mme Dorval dont il était follement amoureux ; quoique non publiée, cette lettre était connue par son allure d'une passion érotique et par ses termes étonnants de crudité. Il en reste même des copies, M. Arthur Meyer, que cela ne regardait tout de même pas, jugeant que cette lettre ternirait la mémoire du grand poète, l'acheta et la détruisit, ce qui est peut-être excessif. Où diable la pudeur va-t-elle se nicher ?

II

14 JANVIER.

Quelques histoires de préfets. — Une préfète cleptomane. — Un préfet mitré. — Le préfet de Rouen. — Quand M. Malvy voulait se suicider. — M. Raoul Péret.

Les préfets passent en ce moment un mauvais quart d'heure; à celui-ci on reproche ses relations avec Caillaux; à cet autre ses condescendances pour la Droite et voilà que l'un d'eux est dénoncé par le Conseil général de son département pour avoir trafiqué dans des marchés de ravitaillement. On chuchotte, par ailleurs, qu'un de ces hauts fonctionnaires est assez maltraité par sa femme. Ce n'est pourtant pas sa faute.

On connaît les bons préfets et des préfètes dont certaines sont pour beaucoup dans le succès de la carrière administrative de leur mari. Tel n'est pas le cas de cette ancienne préfète de la Vienne dont le mari était un fonctionnaire parfait, mais qui, elle, avait un défaut des plus pénibles, elle était atteinte de cleptomanie aiguë; comme cette femme d'un ancien ministre mort aujourd'hui, elle ne pouvait s'empêcher de dérober quelques coupes de soie ou de den-

telles, dans les grands magasins. Le préfet la faisait suivre discrètement ; les boutiquiers de Poitiers étaient prévenus et quand un larcin était commis, ils venaient se faire rembourser. Quelle existence lamentable pour un administrateur de province dans une ville où tout se sait.

Certains, à l'abri de ces soucis exceptionnels, prennent la vie assez gaiement. Tel ce préfet des Hautes-Pyrénées qui entretenait les meilleures relations avec l'évêque de Tarbes, nouvellement nommé, Mgr Schepffer. Un soir il invita le prélat à une des soirées qu'il aimait donner, histoire de dégourdir les jambes de ses administrés par quelques sauteries sans prétention. Se souvenant, qu'il avait été un gai compagnon au Quartier Latin, il eut une idée un peu bizarre. Il demanda à l'évêque de lui laisser essayer la mitre pour « voir si cela lui irait bien ». Une mitre toute neuve et qui venait d'arriver de Paris. Mgr Schepffer consentit à satisfaire ce singulier caprice. Il envoya chercher sa mitre par son valet de chambre et la remit au préfet qui s'en coiffa cérémonieusement et ainsi orné se mit à danser une polka échevelée devant ses hôtes ahuris. L'évêque riait jaune, mais quand l'histoire fut ébruitée, il reçut, de Rome, une sévère admonestation et il dut racheter son imprudence par d'abondantes offrandes à la caisse toujours entre-bâillée du Vatican.

Le ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Louis Barthou, si je ne me trompe, ne fit qu'en rire. M. L. Barthou était d'ailleurs un ministre très indulgent pour ses fonctionnaires ; M. L. Malvy n'était pas non plus sévère, il était occupé ailleurs, mais avait d'autres exigences. Ainsi, au temps de ses amours avec une de-

moiselle Beryl [1], qui ont fait tant de bruit, il avait pris l'habitude, tous les samedis de l'emmener faire une randonnée en automobile, et on s'arrêtait régulièrement à la Préfecture de Rouen, où, reçu comme chez soi, on couchait, dînait et roucoulait à souhait... Le préfet, M. Maurin, bon homme, ayant épousé en secondes noces une jeune femme de quarante ans moins âgée que lui, aurait sûrement préféré un autre genre d'exercice, mais quoi, M. Malvy était le ministre et le fonctionnaire faisait taire ses scrupules devant son intérêt administratif; il fut nommé chef du personnel quelque temps après.

C'est quand cette demoiselle Beryl mourut que M. Malvy tenta de se suicider, ce qui faillit m'attirer une assez désagréable histoire. Ayant appris cette aventure, malgré la censure, je parvins à annoncer la tentative de suicide du ministre dans un grand journal belge et même dans les grands journaux de Suisse et d'Italie avec qui j'étais en relations. Là-dessus, furieux, M. Malvy donna l'ordre à la Sûreté Générale de m'arrêter pour divulgation de nouvelles pouvant troubler l'ordre public. Heureusement le chef de la Sûreté trouvant le procédé un peu risqué en référa au Président du Conseil et M. Briand s'opposa à cette mesure qu'il jugea plus que ridicule.

Si cette petite histoire vous intéresse vous en trouverez les détails dans l'enquête du procès devant la Haute-Cour.

1. Cette demoiselle Beryl que le ministre avait rencontrée dans le monde de la galanterie donna un fils à M. Malvy, après la mort de la Beryl qui laissa 200.000 francs à cet enfant, M. Malvy l'éleva avec soin, dans sa propre maison, avec ses autres enfants.

Ce n'est qu'une anecdote, mais elle donne une idée de la façon dont ce ministre de l'Intérieur comprenait les devoirs de sa charge et on me reproche parfois de manquer de sympathie pour lui ; tout de même.

Cette semaine nous avons failli avoir M. Raoul Péret comme ministre de l'Intérieur ; la combinaison a échoué ; c'est tant mieux pour lui et tant pis pour nous.

Savez-vous où a débuté comme orateur M. Raoul Péret ?

Sur une échelle.

Parfaitement ; c'était alors un jeune homme pâle et frêle de vingt-deux ans ; il était attaché au ministère de la Justice. Tandis que le ministre vaquait aux occupations de sa charge, ses secrétaires s'amusaient dans la grande bibliothèque à s'essayer aux discussions politiques et judiciaires. Ils montaient tour à tour sur le grand escabeau à roulettes qui sert encore à atteindre les livres des rayons élevés et là, juchés sur le plus haut échelon, chacun à son tour, ces futurs magistrats improvisaient quelques discours.

Un jour que le tumulte des voix était plus fort que d'habitude, les huissiers, attirés au bruit, écoutèrent, derrière la porte, un éloge d'Aguesseau qui les enthousiasma au point qu'ils entrèrent dans la salle et applaudirent franchement le jeune orateur qui, en haut de son échelle, rougit comme une jeune fille.

Michel, le vieil huissier du ministère qui annonçait les visiteurs depuis près de cinquante ans, lui dit avec une paternelle familiarité :

— Jeune homme, vous irez loin et vous ne tarderez pas à être nommé substitut.

C'est ce qui lui arriva deux ou trois ans après. M. Raoul Péret, qui est né à Châtellerault, le 29 novembre 1870, était, d'ailleurs, ce qu'on pourrait appeler un enfant de la balle ou plutôt un « enfant de la basoche ». Son père était procureur général à Poitiers, où il a laissé le souvenir d'un chef de parquet sévère, d'un magistrat aux idées fermement républicaines et d'un orateur puissant. Il menait son parquet militairement, mais avec une extrême bonté et le grand désir de favoriser les modestes, ceux qui n'ont ni appui ni protecteurs pour avancer. Le népotisme parlementaire ne sévissait pas encore.

A vingt-cinq ans, M. R. Péret fut élu conseiller municipal de la petite commune de Vendœuvre, dans la Vienne, où il possède une belle propriété dans le style Louis XVI, et où on accède par une longue allée plantée de chênes séculaires d'un charme poétique ravissant. Peu de temps après, il fut nommé maire. Il l'est encore, après vingt-trois ans. Puis ce fut le conseil général et il était procureur de la République, à Avallon, quand ses électeurs voulurent l'avoir comme député : il désirait continuer sa carrière dans la magistrature, résista tant qu'il put, mais céda au dernier moment, une quinzaine de jours avant le scrutin, et fut élu à une grosse majorité.

A la deuxième législature, en 1913, il fut nommé sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, puis prit le portefeuille du Commerce, où il succéda à M. Malvy, qui, paresseux et joueur effréné, passait ses journées à intrigailler et ses nuits dans les maisons de jeu. Le premier soin de M. R. Péret fut de mettre ordre à une vingtaine de mille dossiers qui étaient restés en retard. Il y en avait de tous côtés, entassés

les uns sur les autres, sur les chaises, sur les tables, dans les coins. Il fallut liquider cet énorme arriéré. M. Raoul Péret est, en effet, un grand travailleur. Il me souvient que, revenant de soirée, il y a deux ans, et passant devant le Palais-Bourbon, vers une heure du matin, je rencontrai M. Péret, alors président de la Commission du budget et qui, comme tous les jours, rentrait chez lui, après avoir besogné jusqu'à cette heure tardive. Il faisait un froid vif, les taxis étaient rares et la questure n'avait pas songé à lui procurer une automobile non prévue par les règlements. Je l'accompagnai, à pied, jusqu'à son domicile, place du Panthéon, où il s'était installé à son arrivée à Paris.

Nous parlâmes du beau Poitou, dont il est amoureux, et des amis qu'il y a laissés, qu'il n'a cessé de soutenir de son mieux. C'est, en effet, une des qualités de M. Raoul Péret d'être resté fidèle à ses amis du début, qualité rare — très rare — chez les hommes politiques, qui se considèrent si souvent comme dégagés de toute obligation sentimentale une fois parvenus au faîte.

M. Raoul Péret partage la manière de voir de M. Raymond Poincaré, qui m'écrivait un jour :

« Au vrai, il y a entre un homme qui réussit et celui qui échoue si peu de distance, qu'il serait bien difficile de dire quelle différence intellectuelle il y a entre les deux, et celui qui arrive s'honore lui-même en demeurant fidèle à celui qui reste en chemin. »

Ce sont là paroles d'hommes de valeur et d'hommes de cœur. Gambetta écrivait à ce sujet à Ranc : « Quand tu verras un des nôtres que les hasards de la vie ont poussé au premier rang dédaigner ou seulement ne pas prendre avec lui les camarades de ses

premières années, tu peux affirmer sans crainte de te tromper que cet égoïste n'est pas digne de sa fortune. Je ne suis heureusement pas de ceux-là, et ce qui fait un peu ma force, c'est que je me suis toujours entouré de ceux qui eurent confiance en moi quand il fallait pousser ensemble à la roue pour monter la côte, parfois difficile. »

M. Raoul Péret met largement en pratique le mot de M. Poincaré et la recommandation de Gambetta.

Fidèle à ses amis d'hier, il l'est à ses amis du moment ; il était ministre de la Justice quand Clemenceau prit le pouvoir. Une des premières démarches du « Tigre » fut de demander à M. R. Péret de prendre le portefeuille des Finances, que détenait M. Klotz et qui désirait le conserver. M. Raoul Péret refusa cette proposition qui lui agréait :

— Non ! dit-il à Clemenceau, M. Klotz est mon ami, je ne veux pas le désobliger.

Clemenceau, étonné de ce désintéressement qui n'est pas dans les habitudes parlementaires, lui serra la main, disant avec cette brutalité qui lui est particulière :

— Eh bien, vrai, vous en avez une couche ! Il est vrai que vous êtes jeune. C'est égal, vous êtes un brave homme. On me l'avait bien dit.

Un brave homme, oui c'est bien cela et ceux qui le connaissent savent que jamais épithète ne fut mieux méritée. Me permettra-t-on d'ajouter sans trop d'indiscrétion que c'est encore un père de famille accompli ; sa joie est de vivre là-bas, dans la grande campagne de Vendœuvre, entre sa femme et sa fillette, aujourd'hui âgée de treize ans.

Tous ceux qui connaissent Mme R. Péret savent quelle admirable compagne elle est pour un homme politique de premier plan ; elle possède cette intelligence avisée, cette grâce spirituelle qui augmentent le charme de ce foyer où se rencontrent ces vieilles qualités françaises de bon aloi qui méritent et inspirent pour le passé et le présent les sentiments respectueux de tous. Très jolie, si on peut souligner cette qualité ; on trouve généralement qu'elle ressemble à l'Impératrice Eugénie, quand elle venait de dépasser la trentaine. Il y a en effet beaucoup de cela : élégante avec simplicité, d'une distinction impeccable, nous l'avons vue recevoir avec une rare aisance, présidant les dernières fêtes du Palais-Bourbon, où elle sut donner un cachet si parisien à ces soirées, où elle ne voulut cependant pas laisser danser ni le fox-trott, ni le tango, mais seulement la valse et la polka.

Il n'y a peut-être eu qu'un nuage dans le ciel de ce ménage si uni, ce fut le jour où M. Raoul Péret accepta un portefeuille pour la première fois. Mme Raoul Péret s'y opposa tant qu'elle put.

J'entends encore la voix mélancolique de Mme Raoul Péret :

— Il faudrait dire adieu à notre vie tranquille, à nos soirées intimes au coin du feu, avec le livre des poésies de Lamartine, de Musset ou de Verlaine.

Dans la dernière crise ministérielle quand, de tous côtés, on désignait M. Raoul Péret pour former le Cabinet, elle ne s'y opposa pas, puisque c'était le devoir et qu'il s'agissait de l'intérêt du pays. Pendant que M. R. Péret s'efforçait avec une loyauté à laquelle tout le monde a rendu hommage de former un grand

ministère, Mme Raoul Péret disait à quelques amis intimes :

— S'il pouvait ne pas réussir !

Elle était cependant décidée à seconder son mari dans la tâche nouvelle qu'on lui assignait. Le pays avant tout. Les circonstances en ont décidé autrement.

III

27 JANVIER.

Un nouveau ministère. — La course aux Sous-Secrétariats. — 91 candidats. — Le Parc-aux-Cerfs de la République. — Les sultanes favorites. — Ceux qui se contentent de peu. — Le tutoiement à la Chambre. — Ceux qui ne lisent pas les attaques des journaux. — Reprise de la Valkyrie à l'Opéra. — Les agents de la sûreté en habit noir. — La plaie des ministères. — Secrétaires et attachés. — Quelques ministres d'hier. — De Teste à Bahiaut. — Un mot de Scribe. — Les abus des postiers.

Voici notre quatrième ministère depuis la signature de la paix : Clemenceau, Millerand, Leygues, Briand.

Ce qui a distingué la dernière crise qui a duré à peine trois jours ça été la véritable course aux sous-secrétariats d'Etat. Il n'y en a que dix dans le cabinet actuel et un des journalistes qui ont la spécialité de rendre compte des débats parlementaires a raconté, en citant les noms, qu'il y avait eu exactement quatre-vingt-onze candidats. Et ce n'étaient pas des candidats modestes, attendant qu'on leur fit signe, mais des hommes pressants, se bousculant à la porte de

M. Briand, interrompant les délibérations préparatoires pour réclamer le demi-maroquin comme un droit.

Ils parlaient haut et M. Emile Buré, l'ancien chef de cabinet de M. Briand, avec qui il est resté en termes affectueux et qui a assisté à ces scènes pénibles, a écrit dans l'*Eclair* qu'il dirige :

« Qu'un homme conscient de sa valeur, fort de sa science, aspire au pouvoir pour réaliser une idée ou même pour affirmer sa volonté dans la cohue des médiocres, rien de plus naturel. Mais que les pires histrions de couloirs, sans culture et sans foi, se pressent, flattant ou menaçant pour recevoir du chef du gouvernement, lassé par leur insistance, l'aumône humiliante d'un demi-portefeuille, cela est écœurant... » [1].

1. On a parlé des 91 candidats aux 10 portefeuilles de sous-secrétaires d'Etat. Voici une anecdote que nous reproduisons sans réserves puisque c'est M. Colrat, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, qui la raconte à ses amis.

Un des derniers nommés, sitôt la crise ministérielle ouverte, se rendit chez M. Guist'hau, où il savait que M. Briand réunissait ses futurs collaborateurs. Dès huit heures du soir, il s'installa et il n'y eut pas d'objurgations qui aient pu lui faire quitter la place. A minuit, M. Briand ne venant pas, il s'installa sur un sopha du vestibule, passa la nuit là, attendant la venue du maître de l'heure. C'est là, sur ce sopha que le trouva M. Briand qui ne put cacher son étonnement ; notre candidat, sans embarras lui dit :

— Tu m'avais promis le portefeuille de l'instruction publique dans une précédente combinaison qui a échoué. J'ai annoncé, à tous mes amis, que je serais ministre, quand tu arriverais au pouvoir. Je ne peux m'en aller sans une désignation.

M. Briand, se laissa toucher :

— C'est bien, lui dit-il, il n'y a plus de ministère, mais tu seras sous-secrétaire d'Etat.

Et il l'envoya au poste qu'il occupe aujourd'hui et qu'un paysan ne dédaigne pas.

(La Presse-Associée.)

Les choses se sont passées ainsi. Cette multiplication de sous-secrétaires d'Etat complique singulièrement l'administration et a ses répercussions un peu partout, dans les lettres, dans les arts et au théâtre.

Un jour de crise ministérielle, il y a une dizaine d'années, Jules Claretie me disait :

— Comme observateur, ces changements de ministres m'intéressent et m'amusent jusqu'à un certain point, mais comme administrateur de la Comédie-Française, cela m'effraie un peu.

Il m'expliquait que chaque nouveau ministre se croyait obligé de lui recommander au moins une actrice, insistant pour qu'on l'engageât rue Richelieu. Il y réussissait quelquefois à force d'intrigues, surtout à la Commission du budget, où les puissants du moment trouvaient toujours des raisons pour arrêter ou diminuer le chapitre concernant le Théâtre-Français.

— La Comédie-Française n'est pourtant pas le Parc-aux-Cerfs de la démocratie parlementaire, concluait, non sans mélancolie, l'excellent directeur.

Cet abus se fait sentir dans tous les théâtres subventionnés : à l'Odéon, à l'Opéra-Comique et à l'Opéra. Le plus désagréable pour les directeurs, c'est que lorsque ces dames se sont fait ainsi imposer, elles entendent arriver aux premiers emplois, qu'elles aient du talent ou non. Nous avons entendu au palais de justice, dans un procès récent, les échos de ces petites comédies des coulisses. Dans un théâtre de chant, on avait dû refuser un rôle à la « connaissance » d'un parlementaire, rapporteur du budget des Beaux-Arts. La dame se mit à invectiver, en pleine répétition, ses camarades, puis, postée dans la loge du

concierge, elle criait qu'elle saurait bien faire sauter le directeur et obtenir, enfin, la première place dans ce théâtre qui, après tout, était le sien, puisque c'était un subventionné par l'Etat et que l'Etat c'était, pour une cinq centième partie, M. X... qui l'honorait de ses faveurs.

Ailleurs, c'était une autre actrice publiquement favorisée, si on peut dire, par un député extrêmement riche, marchand d'alcool par-dessus le marché, et qui, se voyant refuser un avancement auquel elle prétendait, démissionnait bruyamment et — après avoir été tirer les moustaches au ministre qui descendait de wagon — déclarait, dans un beau mouvement tragique, que le théâtre auquel elle appartenait n'était qu'une « b...araque » et qu'elle la ferait sauter comme un bouchon de champagne.

Elle employait même un autre mot qu'il serait malséant d'écrire ici.

En fait, elle n'a rien fait sauter du tout. Elle s'est contentée de se faire acheter un théâtre bien à elle, dont elle est la directrice et l'étoile et où, en moins d'un an, elle a, dit-on, mangé près de trois millions. La vente de l'alcool rapporte gros.

On se demande comment il y a à Paris tant de théâtres à côté. Il ne faut pas être bien au courant des dessous de la vie parisienne pour en connaître la raison. Sitôt qu'une actrice a un peu de talent et des relations assurées, elle n'a de cesse qu'elle n'ait obtenu un théâtre à elle ; et elle peut s'offrir le luxe de jouer devant des billets de faveur et de se faire de la réclame grassement payée dans des journaux.

Toute courte qu'elle ait été, cette crise ministérielle a cependant suffisamment duré pour que en dehors

de la course humiliante des 91 aux sous-secrétariats d'Etat, nous ayons assité à une autre comédie assez amusante et qui se joue chaque fois qu'on forme un nouveau cabinet. Il y a eu ceux qui, n'ayant aucune chance d'être choisis, se sont donnés à eux-mêmes l'illusion d'avoir été une heure ministrables. Cela suffit pour le moment à leurs désirs. Ces braves gens arrivent en redingote dans la salle des pas perdus et se mettent à causer avec les rédacteurs parlementaires en quête d'informations importantes ou non, de quoi tenir en haleine la curiosité des lecteurs avec la rubrique : « Autour de la crise ». Très complaisamment, le député en redingote raconte tout ce qu'il sait, tout ce qu'il suppose ; quand il a fini on lui pose naturellement la même question : « Quels sont ceux de vos collègues qui ont le plus de chances ? » Il les nomme suivant les probabilités et termine par une phrase dans le genre de celle-ci :

— Maintenant, si vous deviez être bien discret et n'en rien dire à personne, je vous confierais bien quelque chose.

L'informateur promet naturellement tout ce qu'on veut, et l'autre ajoute :

— Eh bien ! voilà. Le président du conseil m'a fait appeler ce matin, il m'a pressenti pour un petit portefeuille. Je lui ai marqué combien j'étais flatté de sa proposition, mais je me suis refusé à cause de mes idées indépendantes. Surtout ne mentionnez pas mon refus ; dites seulement, si vous voulez, qu'il a été question de moi pour un portefeuille.

Le journaliste, qui est d'habitude un bon garçon, intercale cette affirmation complètement fausse dans son article. Ça ne fait de mal à personne, et le député

cité est si content ! Il parle pendant des mois et des mois de l'incident, à tout bout de champ, dans la conversation :

— C'était au moment où, comme le disait le journal, vous vous souvenez, on avait parlé de moi pour un portefeuille......

D'autres députés, atteints aussi de la démangeaison de cette petite gloriole, y mettent moins de façons. Ils abordent sans plus de manière les journalistes qui forment leurs « listes probables » et leur disent en rougissant :

— Vous seriez bien gentil de glisser mon nom parmi ceux à qui on a songé pour un sous-secrétariat d'Etat ; ce n'est pas pour moi, vous savez, mais ça ferait tant de plaisir à ma femme.

Et les journalistes inscrivent ainsi deux ou trois noms de plus. Le « cité » rentre chez lui rayonnant ; il montre le bienheureux journal à sa femme :

— Tu vois, dit-il, ma chérie, je ne fais pas beaucoup de bruit comme bien d'autres, mais on reconnaît tout de même mes mérites ; sans que j'en sache rien, il a été question de m'offrir un sous-secrétariat d'Etat. Joli début pour un jeune : Il y a eu trop d'appétit cette fois ; ce sera sûrement pour une prochaine occasion.

La femme croit cette affirmation ou fait semblant ; elle embrasse son brave homme de mari, et voilà des gens heureux jusqu'à la prochaine crise.

Avec le nouveau ministère, voici les petites intrigues de couloir qui recommencent ou plutôt continuent ; tous ces gens se jalousent, se disputent, se tirent dans les jambes et se tutoient à qui mieux mieux.

Il y a vingt-cinq ans, cela se passait autrement : Paul de Cassagnac par exemple était de la vieille école et ne permettait pas à ses collègues de l'approcher de trop près ni de le tutoyer.

— Ah ! non, pas ça, dit-il un jour à un député, pourtant conservateur, qui lui avait donné du « tu » ; je sais bien que nous avons sollicité les électeurs ensemble, mais ça n'est pas une raison.

Depuis, à part des exceptions, comme Jaurès, Delcassé, Léon Bourgeois, Brisson, Millerand, Raoul Péret, Maurice Barrès, Léon Daudet, le général de Castelnau, l'abbé Lemire, et quelques autres très rares, le tutoiement est devenu général à la Chambre. « J'ignore ces vilaines habitudes », m'écrivait, il y a quelque temps, M. Maurice Barrès, habitudes condamnées par M. André de Fouquières, l'arbitre des élégances de Paris et du bon ton, dont voici l'opinion qu'il m'a fait tenir :

« Camarades de collège et de régiment doivent se tutoyer, ne sont-ce pas de grandes familles ?

» Mais il convient que les parlementaires qui n'ont d'autre raison que celle d'être collègues ne se tutoient pas.

» N'oublions pas que notre pays doit garder ce qui lui reste de ses traditions d'autrefois, d'urbanité et de bonté, s'il n'est déjà pas trop tard, hélas ! »

Evidemment, il est trop tard ; la grande majorité des députés se tutoient. Cela ne gêne personne ? à coup sûr, mais c'est une fâcheuse habitude à divers points de vue ; cette familiarité est déplaisante et, comme dit le proverbe, elle engendre le mépris. Après cela, un peu plus ou peu moins ! Ce sont dans tous les cas des façons d'habitués des cafés de petite ville, ces cafés qu'Adrien Hebrard a appelés « l'Ecole normale des politiciens ».

Qu'on le veuille ou non, les parlementaires sont nos maîtres ; ils dominent tout et ne sont guère sensibles qu'aux critiques de la Presse et encore pas tous.

Cette sensibilité pour les attaques de journaux varie, du reste, avec le tempérament de chacun. Goncourt était très susceptible à ce sujet. Aussi un de ses secrétaires réunissait tout ce qu'on écrivait contre lui, et ne lui montrait les articles que trois mois après. Zola agissait de même.

M. Poincaré lit lui-même les articles qui le concernent et s'arrange pour rétorquer les arguments qu'on lui oppose ; quant aux attaques personnelles, il les dédaigne ; comme il a raison ! Je n'ose pas dire qu'elles lui soient indifférentes. Un de ses prédécesseurs, M. Emile Loubet, qui fut l'objet d'attaques aussi injustes que passionnées, était chagriné par ces violences de presse qu'il voulait connaître ; il appelait cela « avaler son calice d'amertume ».

M. Millerand qui était alors ministre du Commerce, disait à ce sujet à M. Abel Combarieu, secrétaire général de la présidence, qui entourait M. Loubet de soins filiaux :

— Vraiment, le président a du temps à perdre pour s'arrêter à ces brutalités de journalistes mal élevés ; qu'il fasse comme moi. Non seulement je ne lis pas les articles de journaux qui s'occupent personnellement de moi, mais j'interdis à mes secrétaires de les laisser passer sous mes yeux.

C'est là, évidemment, une preuve de sang-froid, et c'est une force. M. Paul Doumer m'a dit aussi un jour qu'il ne lisait jamais les articles qui l'attaquaient plus ou moins violemment.

— A quoi bon s'énerver avec ces piqûres ? Ma conscience me suffit.

Si tous les hommes au pouvoir agissaient de même, les diffamateurs qui exploitent la calomnie seraient réduits à l'impuissance.

La crise ministérielle a fait oublier la reprise de *La Valkyrie* à l'Opéra.

Un moment, craignant du tapage, on avait pris des mesures de police ; nous avons vu dans la salle ces « messieurs » en habits noirs, qui ressemblaient surtout à des maîtres d'hôtels d'occasion et à qui on est toujours tenté de jeter son pardessus pour le confier au vestiaire.

Il y a assurément des garçons de restaurant qui portent le frac avec aisance ; dans certains dîners commandés, on se demande parfois quels sont les invités et quels sont les serviteurs. Il arrive même que ces derniers ont meilleur air que les messieurs pour de vrai. Il faut reconnaître que ce n'est pas le cas pour ces pauvres agents de la sûreté qu'on met à toutes les sauces si on peut dire. Un jour, on les envoie en bourgeron dans les milieux ouvriers ; un autre jour, ils doivent, en bourgeois, se mêler à la foule pour briser ou canaliser les manifestations.

Pour les représentations où on craint du tumulte, comme c'était le cas pour la reprise de cette *Valkyrie*, on les dissémine dans le parterre et les balcons. Comment s'étonner qu'ils manquent d'élégance ?

L'élégance est la plupart du temps une longue habitude, et ces agents, qui sont ridiculement payés, manquent de ces moyens aisés que donnent les fréquentations de la société polie.

Dans un des entr'actes de *La Valkyrie*, — quelle

pièce assommante, — un vieux diplomate, qui ne dédaigne pas la plaisanterie, m'assurait qu'au siècle dernier, en Chine, un ministre disgrâcié était condamné par le fait même à balayer tous les matins la salle d'audience de son successeur et les cours du palais de l'empereur. C'était là une punition pénible pour l'amour-propre des anciennes Excellences, mais combien douce, comparée à la punition qui attend la plupart des ministres de nos jours quand ils ont perdu la confiance du Parlement ; ils sont presque tous destinés à l'oubli dans un avenir plus ou moins long ; l'oubli, cette dernière injure que ne peuvent supporter les hommes médiocres. Il faut cependant s'y résoudre èt se résigner à ne plus être rien ou pas grand'chose après avoir eu le pouvoir de tout faire, ce qu'un écrivain d'esprit, Jules Noriac, traduisait ainsi : « Un singe en faveur est plus puissant qu'un ministre tombé. » C'est humiliant pour l'ancien ministre, mais c'est si vrai ! Dans notre société, les singes sont rares, mais on les remplace d'habitude par ces petits jeunes gens qui s'installent dans les cabinets en qualité d'attachés ou de secrétaires et dont l'importance qu'ils se donnent n'a d'égale que l'orgueil qu'ils étalent. N'avons-nous pas vu souvent plusieurs de ces sous-ordres s'amuser à faire attendre, dans les antichambres, d'anciens ministres pendant des heures entières ? Ce qui m'étonne, c'est que ces ministres l'aient supporté. Parfois, ces petits collaborateurs maladroits valurent à leur patron des inimitiés parlementaires qui se manifestèrent aux jours des scrutins définitifs. Ah ! la superbe de certains attachés, sous-chefs et chefs de cabinet, quel joli sujet de comédie et même de vaudeville ! Leur con-

signe devrait être de faire un ami à leur ministre tous les matins, il en est qui leur créent une inimitié par jour. M. Raoul Péret se souvient-il de cet après-midi d'avril 1915 où je le rencontrais assez mécontent, rue Saint-Dominique ? Il sortait du ministère de la guerre, alors occupé par M. Millerand où le chef de cabinet l'avait reçu de telle manière qu'il me disait avec un peu de mépris dans la commissure des lèvres :

— Voilà un escalier que je ne remonterai pas et je ne f...lanquerai plus les pieds dans ce cabinet.

Il tint parole ; on ne peut pas dire que par ses airs hautains, le commis en chef ait conquis ce jour-là une sympathie à son ministre.

Petites gens, petits moyens ; petits caractères, petits procédés. Il y a des exceptions, bien entendu, mais ce sont des exceptions.

Que reste-t-il de ces fonctionnaires forains après la chute du cabinet, quand ils ne sont pas soutenus par une valeur personnelle ? Ce qui reste du ministre lui-même : le souvenir d'une puissance de quelques jours, souvenir qui s'efface vite et dont il faut aller exhumer les traces dans les papiers poudreux du passé.

Parmi les anciens ministres des affaires étrangères, qui de vous se souvient de Mangourit, Reinhardt et Lacroix de Constant, pour ne citer que ceux-là ? Mangourit qui était ministre en brumaire an III, fut envoyé par son successeur comme simple secrétaire de légation à Naples ; mais, à peine arrivé, n'ayant pas été agréé par la cour, il dut s'en retourner comme il était venu. Reinhardt, qui avait tenu le portefeuille des relations extérieures en 1792, fut très heureux,

en 1815, d'accepter le consulat général de Jassy. Quant à Lacroix de Constant, ministre près de deux ans, du 15 novembre 1795 au 16 juillet 1797, il finit préfet des Bouches-du-Rhône.

Gohier, successeur de Garat au ministère de la Justice en 1793, l'année suivante président du tribunal criminel de la Seine, il présida le procès de Lesurques et, très dur pour l'accusé, il entraîna la condamnation de l'auteur présumé de l'assassinat du courrier de Lyon. Il fut plus tard un des cinq directeurs avec Barras. Après sa sortie du Directoire, il accepta un simple consulat en Hollande. Faypoult, ministre des Finances en 1795, fut préfet de l'Escaut après le 18 Brumaire ; révoqué, il fonda une fabrique de coton à Audenarde. Letourneux, le ministre de l'Intérieur de 1797, mourut simple juge au tribunal civil de Rennes. Son successeur, Quinette, fut préfet de la Somme.

Le préfet de police Duval (1798), le concurrent malheureux de Sieyès pour la place de directeur, après avoir présidé le corps législatif en 1800, accepta la petite préfecture des Basses-Alpes.

Un autre ministre de la police, préfet de la Lozère qui, pendant les Cent Jours remplaça Fouché, accepta de Louis XVIII une petite pension de 4.000 francs. Il avait pourtant eu une popularité peu commune, puisqu'en 1796 il fut élu membre du conseil des Cinq Cents par 71 départements ; qui se rappelle aujourd'hui de ce nom qui est pourtant historique, puisque son grand-père, le baron Salgas Pelet, avait été dégradé de sa noblesse, avait passé 14 ans au bagne et avait vu ses biens confisqués pour avoir refusé d'abjurer la religion protestante ?

Ce ne sont là que des exemples au hasard des notes et des mémoires du passé, on en pourrait citer plus de cent. Et encore les ministres déchus qu'on oublie sont peut-être les plus heureux. Combien d'autres laissent après eux un nom flétri, depuis Teste et Cubières, ces deux ministres de la dernière année du règne de Louis-Philippe, condamnés à trois ans de prison pour avoir reçu un pot-de-vin de 94.000 francs pour concéder la mine de Gouhenans. C'étaient de petits corrompus ; les consciences n'étaient pas chères à cette époque.

Plus près de nous — sans avoir la prétention de tout citer — nous avons eu Clément-Duvernois, le ministre de l'Agriculture du dernier cabinet de l'Empire, condamné à trois ans de prison en 1874 pour agissements délictueux dans l'administration d'une société financière : la *Banque territoriale d'Espagne*.

C'est aussi une condamnation à cinq ans de prison qu'encourut un des hommes les plus brillants du centre gauche, M. Savary, le sous-secrétaire d'Etat à la justice de M. Dufaure, en 1877. Jamais débuts parlementaires n'avaient été plus remarquables. Ancien secrétaire de la conférence des avocats, fondateur de la conférence Molé-Tocqueville, élu député en 1871, à 25 ans, il joua de suite un rôle considérable. Il fut condamné à cinq ans de prison pour manœuvres frauduleuses dans l'affaire de la « Banque de Rhône-et-Loire » ; il parvint à s'enfuir au Canada où il mourut en 1889 petit employé du ministère des Finances, à Ottawa.

Nous ne voulons pas rappeler les mauvais jours du Panama qui virent la condamnation à cinq ans de prison du ministre des Travaux publics Bailhaut qui,

en pleine cour d'assises, demanda « pardon aux hommes et à Dieu » pour avoir demandé et reçu 500.000 francs de M. Charles de Lesseps. Le dernier ministre de la République qui ait eu maille à partir avec la justice fut M. Dupuy-Dutemps, qui avait eu le portefeuille des travaux publics ; ce n'était pas un méchant homme, mais il avait eu le tort de se mêler d'opérations financières auxquelles il n'entendait pas grand'chose ; quand il mourut en 1914, une instruction judiciaire allait l'envoyer en police correctionnelle. Je ne parle pas du néfaste Malvy ni de Caillaux, tous deux condamnés — et combien légèrement — par la Haute-Cour, mais ce dernier pour des motifs où la probité n'a rien à voir.

Simples notes, mélancoliques ou tristes. Beaucoup de ceux qui s'agitent au milieu du formidable pugilat des portefeuilles devraient se souvenir de ce mot du personnage de *La Chaîne* de Scribe : « Quand on est ministre, on n'a pas le droit d'avoir une famille et des amis. » Aussi après la chute c'est la solitude du foyer et, quelquefois, pis encore.

Mais ces vérités cent fois énoncées ne convertiront personne ; puis il y a pour tous les candidats cette belle excuse : il faut savoir se sacrifier dans l'intérêt public. Evidemment.

Pour ses débuts le nouveau sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes trouve une situation des plus difficiles et un personnel à demi soviétisé.

Pour se venger d'une circulaire du mois passé, circulaire qui leur déplaît, nos bons employés des P. T. T. s'amusent à « embouteiller », chaque jour, des milliers de dépêches que l'administration est obligée de diriger par la voie postale. Ces mes-

sieurs ont-ils tort ou raison ? Je l'ignore ; ce qu'il y a de certain, c'est que le public pâtit de ces incartades. D'autant que les postiers ont vraiment des manières étonnantes de comprendre leur service. Le mois passé, j'adressais une lettre au ténor Capoul, qui porte allègrement ses quatre-vingt-six ans et chante encore la romance avec sentiment ; l'artiste habite Toulouse, où un hôtel que tenait son père, place Lafayette, porte son nom. C'est une gloire toulousaine et la grande ville du Midi en est justement fière. L'enveloppe portait simplement : « M. Victor Capoul, artiste lyrique, Toulouse ».

La lettre revint avec la mention « inconnu ».

C'est déjà joli. Voici qui est mieux :

Quelques jours avant la chute de l'ancien ministère, j'envoyais une lettre à M. Robert David avec cette adresse : « M. Robert David, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, 6, avenue d'Antin ».

La lettre me fut retournée avec la même mention « inconnu ». Information prise, M. Robert David a changé d'adresse et habite maintenant Passy. Nos conscients des postes ne veulent pas se donner la peine de faire suivre. Soit. Mais le sous-secrétariat d'Etat au ministère de l'Intérieur n'a pas changé de place ; il aurait été au moins convenable de diriger la lettre place Beauvau. On pourrait citer des milliers de cas analogues. Une lettre qui m'est adressée 9, rue du Conservatoire, est mise au rebut ; je loge au 8, en face ; le facteur ignore ce détail ; notez que la rue a juste six maisons. Et ce sont ces braves gens qui ne trouvent jamais les salaires assez élevés et déclarent que huit heures de travail, c'est trop, beaucoup trop.

Où est le temps où une lettre portant simplement :

« A Victor Hugo, Europe », était dirigée avec précision sur Guernesey, où le grand poète était en exil.

Après cela, peut-être les postiers ont-ils voulu donner une leçon de modestie en prouvant par le fait que cinquante ans de succès au théâtre et un poste de sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur ne constituaient pas la notoriété nécessaire pour mériter l'attention d'un P. T. T. syndicaliste ; puis un peu de grabuge dans le service ne messied pas ; cela apprendra au ministre à rédiger des circulaires déplaisantes. L'indépendance commence au mépris pour le public.

IV

28 JANVIER.

Les frasques du prince Antoine de Bourbon. — Courtage ou pot-de-vin. — « Ces princesses ». — Mésaventure d'un attaché d'ambassade russe. — Le protocole socialiste. — Les révolutionnaires dans les salons aristocratiques. — Dans les coulisses du dernier mouvement diplomatique. — Quelques ambassadrices à Londres. — Mme Sebastiani. — Mme de Persigny. — La compagne de Challemel-Lacour. — M. Thiers et les femmes des ambassadeurs. — Le Cardinal Dubois aux soirées de l'Elysée.

Il y a une vieille chanson qu'on répétait du temps de M. Jules Grévy :

Ah ! quel malheur d'avoir un gendre !

Le roi d'Espagne pourrait reprendre le refrain avec une variante, et murmurer, lui : « Ah ! quel malheur d'avoir un oncle ! » Il s'agit du prince Antoine de Bourbon, le mari de l'infante Eulalie — celle qui a montré, durant la guerre, des sentiments si hostiles à la France et à ses alliés. Cette infante n'a pourtant pas à se plaindre de nous. Paris, lui a, à plusieurs reprises, accordé une de ces hospitalités bienveillantes

quand elle était à peu près exilée de la cour de Madrid, où elle est rentrée depuis.

Pour en revenir au prince Antoine de Bourbon, il a pris l'habitude de créer quelque incident parisien à peu près tous les trois mois. L'an passé, il était en querelle avec le mari de sa maîtresse, qui avait retenu ses insignes de la Toison d'or, des bijoux et des dentelles de famille, des Rembrandt et des Velasquez. Il était obligé de verser un million pour rentrer en possession de ces valeurs qu'il avait confiées à la dame de ses pensées, et dont le mari peu délicat — pourquoi le serait-il quand on fait ce métier — s'était emparé.

Aujourd'hui, c'est une autre histoire de la grande bohème princière.

C'est le prince qui, cette fois, refuse de rendre. Un établissement industriel important étant tombé en déconfiture, le liquidateur a trouvé sur les livres que le prince Antoine était débiteur, pour l'avoir reçue en espèces, d'une somme de 1.700.000 fr. On a aussitôt fait saisir les fonds déposés par le prince dans différentes banques ; celui-ci s'est pourvu en référé, demandant la mainlevée, et soutenant que le million et 700.000 fr. étaient sa propriété.

— J'ai bien reçu cet argent, a-t-il dit, mais c'était la rémunération régulière de mon intervention en Espagne pour faire accepter les marchandises écoulées là-bas.

— Courtage ou pot-de-vin ? a demandé le juge.

— Courtage, a répondu le prince.

Malgré cette explication, la saisie a été maintenue ; mesure provisoire, d'ailleurs ; la saisie pourra être levée quand on aura plaidé au fond.

En principe, rien ne s'oppose à ce qu'un prince du sang reçoive une rémunération pour une entreprise commerciale légale et utile, et il n'est pas invraisemblable que ce soit le cas. Du temps du Tsar les grands ducs ne s'en privaient pas.

Nous parlons au point de vue terre-à-terre, d'une intervention ordinaire ; si l'on consulte les règles et les habitudes princières, c'est une autre affaire. Mais cela ne nous intéresse guère, et comme observateur nous retenons ce fait d'un oncle de roi, recevant un formidable courtage et facilitant, aidant une entreprise industrielle dont il devient en quelque sorte l'agent et le commissionnaire. La Démocratie entraîne tout.

C'est un mot bien démocratique qu'on prête à une femme de ministre de 1848, arrivant dans les salons officiels et s'étalant avec complaisance sur les vastes sofas de velours, ce mot qui ne doit pas être vrai, car il est trop joli : « Maintenant, c'est nous qui sommes les princesses ! »

Quoi qu'il en soit, le mot est resté pour désigner les grandes bourgeoises qui vont occuper les palais nationaux où s'installent leurs maris devenus ministres.

Quelques-unes d'ailleurs ne sont nullement déplacées là, dégustant le plaisir de la fortune, du luxe et du confort. Depuis 1848, les femmes de ministres ont été parfois recrutées dans les milieux riches et opulents. Il en fut qui venaient de milieux modestes ; nous en avons connu une qui avait été la cuisinière de son mari et une autre bonne à tout faire, chez des bourgeois de Lyon. Longtemps, les vieux représentants d'une aristocratie surannée leur gardèrent rigueur, et le dernier ambassadeur d'Autriche à Paris

avant la guerre, le comte Scezen, fut le seul qui s'obstina à ne pas les inviter à ses soirées.

Certains diplomates étrangers ont eu parfois de singulières manières vis-à-vis des gouvernants auprès desquels ils étaient accrédités. Il me souvient qu'à un dîner de l'ambassadeur de Russie, en 1904, en pleine alliance franco-russe, un des secrétaires, chargé d'indiquer les places à table, s'empressait avec obséquiosité auprès de personnalités portant les noms les plus brillants de l'armorial.

A ce moment, M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, arrivait, accompagné de deux de ses collègues du cabinet.

Le secrétaire d'ambassade fut, naturellement, obligé d'aller au-devant de lui. Il murmura à ses invités de marque, avant de les quitter :

— Excusez-moi je vais caser ces « voyous » et je reviens.

Le propos avait été tenu à mi-voix, mais il fut répété, au cours de la soirée même, à M. Delcassé, qui fit semblant de ne rien savoir.

Le lendemain, le ministre faisait appeler l'impertinent diplomate et, très aimable, lui disait :

— J'apprends, cher monsieur, une bien mauvaise nouvelle ; on m'assure que le climat de Paris vous est à ce point défavorable que vous avez demandé d'urgence votre rappel à St-Pétersbourg. Tout le monde regrettera ici votre tact et votre courtoisie exquise. En ce qui me concerne votre départ, que je sais irrévocable, me contrarie un peu, parce que je ne pourrai, comme c'est l'usage, vous témoigner la satisfaction du gouvernement de la République en vous conférant une de nos décorations de la Légion d'hon-

neur : le contingent est épuisé. Nous avons tant de « voyous » à récompenser, dans notre démocratie.

Le diplomate russe comprit la leçon à merveille ; huit jours après il était de retour à St-Pétersbourg, d'où il n'est plus revenu.

Aujourd'hui les règles du protocole sont renversées et toute une petite révolution s'opère dans le protocole du parti révolutionnaire. A la suite de la scission de Tours, les extrémistes, qui ont jusqu'ici gardé les deux grands journaux du parti, ont enlevé aux dissidents, à MM. Paul Boncour, Sembat, Blum et les autres, leur particule révolutionnaire de « camarade », et quand, ils parlent d'eux, ils les qualifient de « messieurs », ce qui, dans ce monde un peu spécial, est une sorte d'appellation méprisante.

Le titre de « camarade » est réservé pour ceux qui se sont inclinés sous les injonctions de Lenine et de la IIIe Internationale, de Moscou.

Cela vous fait sourire ? Moi aussi ; mais il paraît que cela contrarie des hommes comme les trois anabaptistes du marxisme réformé, qui sont pourtant des intelligences vives. N'être plus que « monsieur » après avoir été pendant de longues années le « camarade » dans les réunions publiques, les meetings et les comptes rendus des journaux révolutionnaires, c'est, paraît-il, une sorte « diminutio capitis ». Toutes ces questions d'étiquette semblent avoir une importance considérable dans ces milieux où l'on se flatte de détruire les vieilles habitudes, mais où l'on respecte avec un soin religieux les formules.

Si vous prenez la collection de l'*Humanité* d'avant la guerre et que vous lisiez le compte rendu de ces séances de la Chambre, durant lesquelles M. Jaurès

occupait la tribune pendant deux ou trois jours pour exposer ses idées générales sur les questions sociales les plus simples, vous verrez que le journal imprimait « Jaurès », tout court, sans autre qualificatif. S'agissait-il de M. Sembat, son nom était précédé du mot « le camarade » Sembat monte à la tribune. Quand on parlait d'un socialiste mal en cour, on le traitait de « citoyen ». Pour le restant des députés, on employait le mot ordinaire de « monsieur » qui est assez bon pour des bourgeois qui ne comprennent rien aux beautés de la dictature du prolétariat.

Voici qu'après six ans, les dirigeants de la révolution intégrale reprennent ces formules et gardent le « camarade » pour leurs adeptes, dédaignant le « citoyen » trop « quarante-huitard »; ils infligent aux dissidents « le monsieur » déshonorant.

Il paraît que ce n'était pas assez, et le *Populaire* de M. Jean Longuet nous apprend que M. Compère-Morel, qui représentait jusqu'ici les paysans dans le parti, vient d'être déclaré déchu de ce pontificat agricole, et on lui a substitué comme représentant des campagnes M. Vaillant-Couturier, qui a seul qualité désormais de parler au nom des terriens, des « forçats de la glèbe », de tous ceux qui manient la bêche et qui tiennent le timon de la charrue.

Ce pauvre Compère-Morel n'est plus désormais qu'un « monsieur ». Gémissons.

Mais camarade ou citoyen, quel est le philosophe qui nous dira les raisons psychologiques ou autres pour lesquelles certaines grandes dames montrent un goût prononcé pour la société des révolutionnaires plus ou moins accentués ?

Un phénomène analogue se produisit à la veille de

la Révolution de 1789, où les dames portant les plus grands noms de l'aristocratie affectionnaient de recevoir les philosophes dont les écrits allaient faire sauter la vieille monarchie.

L'observateur qui suit les événements, et qui en a pourtant vu de toutes les couleurs, est cependant surpris de voir la comtesse de Noailles, par exemple, ouvrir ses salons à des révolutionnaires de la IIIe Internationale ; elle avait été entraînée à ce sport intellectuel par Jaurès, qui fréquentait beaucoup chez elle, et pour qui elle professait une véritable admiration. Les journaux mondains relatent d'une façon régulière que la comtesse de Béarn reçoit, à ses thés-dansants, M. Paul Boncour, qui est un homme de beaucoup d'esprit, mais un député socialiste avancé tout de même, Mme Dorian, archi-millionnaire, Mme la comtesse de Greffulhe croiraient qu'il manque quelque chose à leurs fastueux dîners s'il n'y avait, assis à la bonne place, quelque révolutionnaire de marque. Il n'est pas jusqu'à la comtesse de Clermont-Tonnerre qui n'accueille dans ses soirées aristocratiques le plus avancé des partisans du bolchevisme intransigeant, M. Rappoport, qui passe pour un des hommes les plus laids de Paris.

Tous ces révolutionnaires se rendent dans ces salons cossus, en habit noir et en cravate blanche, le gardenia à la boutonnière. Si les soviets proclamaient demain le communisme rouge le plus incendiaire, ces dames seraient probablement obligées, comme ce fut le cas à Pétrograd, de descendre dans la rue pour balayer la boue et la neige, et ce ne sont pas les théoriciens de l'anarchie, qu'elles ont bourrées de truffes et de champagne, qui les empêcheraient d'aller

à la corvée, pas plus que les philosophes de 1789, n'empêchèrent les Montmorency, les Crillon et autres grandes dames de partir pour l'exil ou de monter sur l'échafaud.

Cela n'arrivera pas ? C'est plus que probable, mais ce n'est pas la faute des Rappoport et autres habitués de ces maisons où l'on donne à danser à grand orchestre entre deux réceptions de révolutionnaires. Ce sont des mœurs bien originales.

On parle de tout dans ces réunions aristocratiques panachées d'anarchisme ; c'est là qu'on a appris que si le mouvement diplomatique qu'avait préparé M. Millerand, avant de quitter le Quai d'Orsay, n'a pas abouti, c'est que M. Paul Cambon, qui voulait à Berlin un ambassadeur de son choix, est intervenu personnellement pour démolir par de petits moyens le diplomate désigné par le ministre des Affaires étrangères, et lui forcer la main pour y faire envoyer un administrateur de grandes compagnies industrielles, M. Laurent, qui n'a guère réussi jusqu'ici. Cette intrigue des coulisses ne se passerait certainement pas aussi bien aujourd'hui. Cela n'a pas empêché M. Paul Cambon d'avoir, à Londres, un successeur qu'il n'aurait peut-être pas désiré, Beaupoil de Saint-Aulaire, cousin du duc de Caze par sa mère, et qui se trouve là-bas dans une situation plutôt difficile et dont il sortira peut-être — tout le monde le désire — s'il sait montrer du doigté et de l'expérience.

L'ambassade de Londres n'est pas un poste de tout repos ; chaque régime pourrait fournir son long contingent d'anecdotes. Sans remonter aux exemples de Chateaubriand, de Talleyrand et de Guizot, on peut rappeler que, sous Louis-Philippe, le général

Sebastiani échoua aussi complètement que possible ; il avait pourtant pour le seconder une femme charmante, une Gramont, apparentée à la société anglaise, puisque sa sœur avait épousé lord Tankerville. « Mais, a écrit lord Malmesbury, ancien ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, Mme Sebastiani ne donne ni dîners ni soirées, faute impardonnable dans sa position. » Quand elle entr'ouvrait ses salons, elle invitait une dame de l'aristocratie anglaise au caractère un peu original et qui, dit encore lord Malmesbury, « pour montrer ses petits talents, mit le chapeau de lord Melbourne sur sa tête avec ses pieds. Le corps diplomatique était stupéfait ». Il y avait de quoi.

Vingt ans plus tard, sous Napoléon III, l'ambassadrice de France n'était pas plus heureuse, c'était Mme de Persigny, qui avait beaucoup à se plaindre de son mari et ne le cachait pas en public. Un jour, elle arrivait en coup de vent, au milieu du premier service, les yeux tout rouges ; elle lançait des regards furieux sur l'ambassadeur et mordait dans son pain nerveusement avec une colère concentrée. Le couple partait avant la fin de la soirée. Le comte de Gaucourt, alors attaché à l'ambassade, reconduisait son chef jusqu'à sa voiture et revenait dire aux invités intrigués :

— Vous serez bien aises de savoir que l'ambassadeur et Mme de Persigny se sont reconciliés dans l'escalier et embrassés sous la porte cochère.

Cela rendait difficile la position de M. de Persigny et on était obligé de le rappeler.

Ah ! ces femmes d'ambassadeurs, quel puissant secours quand elles savent collaborer avec leur mari,

mais quel danger quand elles ignorent l'art des mesures et des convenances mondaines !

Plus près de nous, un homme de grand mérite, Challemel-Lacour, échoua aussi complètement que possible pour un motif tout différent. Comme beaucoup dans l'entourage de Gambetta, Challemel-Lacour était garçon, traînant après lui les servitudes du célibat. Il eut l'imprudence d'emmener sa « connaissance » à Londres, et Mme Edmond Adam assure qu'il eut la faiblesse de l'installer incognito à l'ambassade. Il ne la montrait pas, mais on la savait là. Cette situation fit scandale à Londres et on dut rappeler l'ambassadeur sans qu'on ait pu apprécier ses mérites qui étaient réels.

En 1871, M. Thiers, qui avait le souci de voir représenter la France à l'étranger avec un véritable éclat, se préoccupait non des talents diplomatiques, mais du nom, de la probité et de la situation des femmes des futurs ambassadeurs.

— Les femmes représentant la France à l'étranger, disait-il à son ami Barthélemy-Saint-Hilaire, c'est le facteur important, cherchons-en qui puissent en imposer et inspirer le respect aux cours étrangères qui sont très regardantes pour les autres, malgré parfois les tares de leurs princesses et de leurs grandes dames.

Ces grandes dames ont laissé des enfants que nous retrouvons aujourd'hui dans les salons officiels.

Du plus loin qu'il m'en souvienne, je n'avais pas vu d'évêque dans une fête officielle mondaine depuis le jour où Mgr Czacki, nonce du Pape à Paris, fit son entrée dans les salons de l'Hôtel de Ville, donnant le

bras à Mme Floquet, décolletée à souhait. M. Charles Floquet était alors préfet de la Seine, et recevait le Tout-Paris dans une de ces soirées fastueuses qu'il aimait. Mais Mgr Czacki, jeune, beau, élégant, ressemblant à quelque prélat d'opéra-comique, ayant l'air de se préparer à chanter sa romance, était avant tout un diplomate. Les catholiques, seuls, trouvèrent cette attitude un peu mondaine et un peu hasardée en pleine exécution des décrets.

Hier, nous avons pu voir l'archevêque de Paris en personne, assisté de son coadjuteur Mgr Rolland-Gosselin, à la grande réception que donnait le président de la République, dans les vastes salons de l'Elysée. Oserai-je dire que ce fut le « clou » de la soirée... ?

Dès qu'on était au premier étage, les amis vous disaient :

— Avez-vous vu le cardinal ?

Nous avions cru d'abord que c'était une de ces scies parisiennes nouvellement mises en circulation. Mais pas du tout, il s'agissait bien du cardinal Dubois, archevêque de Paris, venu chez le chef du gouvernement de la République. Le tableau était des plus pittoresque, et le prélat, dans son costume de cérémonie, avec son grand manteau de soie rouge moirée, assisté de son coadjuteur, en violet, mettait dans cette foule d'habits chamarrés une note des plus gaie. Le cardinal Dubois, qui semblait tenir cercle, s'est peu promené ; il est presque tout le temps demeuré au milieu d'un groupe nombreux où les plus jolies femmes se succédaient, le saluant d'une grande révérence. Ces dames, femmes de diplomates ou de hauts fonctionnaires, semblaient ravies des bouts de con-

versation qu'elles avaient avec Mgr Dubois. Une réflexion venait à l'esprit, c'est que le cardinal a rédigé récemment une Lettre pastorale, lue dimanche dernier dans toutes les églises de Paris, contre le décolletage, et il a passé là plus de deux heures au milieu de ces mondaines dont beaucoup montraient plus que des épaules fort belles et plus que des poitrines avantageuses ; tout leur corsage aurait tenu dans le creux de la main. Personne d'ailleurs n'en a paru gêné. Au surplus, quand il s'agit de la femme du voisin, ce n'est pas du tout désagréable à voir ; au contraire.

Cet incident prend évidemment une signification spéciale à cause des événements que nous traversons. Le cardinal n'a pas accepté l'invitation de M. Millerand sans que le Pape y ait consenti, et le président de la République n'a pas fait auprès de l'archevêque cette démarche courtoise sans motif. Cette visite à l'Elysée, un soir de fête, est un symbole des temps qui viennent et d'une politique nouvelle. La paix est faite avec l'Eglise, il ne reste plus qu'à signer l'accord.

Un haut fonctionnaire, franc-maçon décidé, me disait, en me montrant les dames accourant auprès du cardinal :

— Vous voyez c'est l'esprit nouveau qui nous entraîne. Voilà le cardinal dans la maison ; il ne nous en chassera peut-être pas, mais il faut que nous soyons prêts à plier bagages.

C'est à voir.

V

4 FÉVRIER.

Arrestation du garçon de la « Chambre des Evêques ». — Les garçons du Palais. — Les huissiers des ministères. — Au XVIIIe siècle. — Ceux qui arrivent par les femmes. — Deux « honorables ». — Une pensée de Flaubert. — Mort du bâtonnier Bourdillon. — Pourquoi M. Viviani ne défendit pas Malvy. — Les avocates. — Divorcés et remariés.

On a arrêté le garçon de la chambre des appels correctionnels ; cela amuse ceux qui ne connaissent pas le Palais de Justice où « Henry » était une sorte de puissance. Il n'avait, à coup sûr, aucune influence sur les décisions des magistrats, mais il obtenait d'eux de petits avantages, souvent fort appréciables. Un président qui aurait refusé une remise à un avocat, l'accordait souvent au garçon de salle qu'on désignait familièrement sous le nom de « Monsieur le Premier de la chambre des Evêques », ainsi surnommée parce qu'elle « confirme » la plupart du temps les appels des condamnés. Mauvais jeu de mot correspondant à la réalité.

Il est certain que sans être des voleurs comme leurs collègues de la chambre des évêques, plusieurs de

ces garçons de diverses sections du tribunal ou de la cour, sont des sortes de petites puissances ; ils connaissent bien de menus secrets ; non qu'ils écoutent à la porte de la chambre du conseil, qui oserait le prétendre ? Mais plusieurs ont l'ouïe fine, et ils entendent. Puis, ils peuvent à leur aise compulser les dossiers en délibéré — quand ils sont laissés — cela arrive parfois — sur la table du conseil. Que voulez-vous, les audiences sont si longues et, tandis que ces messieurs siègent en écoutant les avocats — ou en ayant l'air — il faut bien passer les longues heures d'attente. Les dossiers sont là, on les feuillette. Plus d'un pourrait répéter cette réflexion qu'un humoriste mettait dans la bouche d'un valet du XVIIIe siècle : « M. le président est si discret, si réservé avec moi, que si je ne lisais pas ses lettres, je ne saurais jamais un mot de ses affaires. »

Les garçons du Palais n'ont pas l'influence de certains huissiers des ministères ; parmi ceux-là, il en est qui sont de vrais personnages, avec qui les parlementaires traitent d'égal à égal ; quelques-uns même se laissent protéger par eux. Nous avons tous connu l'huissier du ministère des Finances qui introduisait à son gré chez le ministre ou interdisait l'accès du cabinet. On lui attribuait une véritable autorité pour les nominations des fonctionnaires ou pour leur avancement. On devait exagérer, mais il y avait tout de même quelque chose de vrai. Il était d'ailleurs très amusant quand il vous disait le plus naturellement du monde : « Nous n'avons encore arrêté aucune décision en ce qui touche telle affaire », ou : « Le mouvement dans le personnel que nous préparons n'est pas tout à fait terminé. »

Il a pris sa retraite, il y a deux ou trois ans ; beaucoup de députés à qui il rendait service l'ont regretté.

Mœurs démocratiques ! dira-t-on.

Pas du tout, et si vous relisez les *Lettres de Mme Dunoyer*, vous y verrez l'influence grande qu'avait à la cour de Louis XV, Bontemps, le valet de chambre du roi. « Des courtisans rigides » lui demandaient son intervention. Il promettait rarement et répondait invariablement : « J'en parlerai au roi. » Ce qu'il faisait ou non, suivant qu'il était bien ou mal disposé[1].

Le valet de chambre du premier ministre, le cardinal Fleury, Barjac, n'était-il pas, au dire même du duc de Richelieu, « le confident de ses chagrins et de ses plaisirs ». S'il faut en croire les *Mémoires* du duc[2], « les personnages en place ne rougissaient pas d'aller voir Barjac et de le traiter comme un seigneur ».

Le cardinal, quand il était trop occupé, disait aux solliciteurs :

— Allez donc en parler à Barjac.

Aussi ce domestique, « sans devenir insolent et sans sortir de son état, prit-il le ton d'un homme considérable, se mêlant des affaires de l'Etat, de finances et de places comme un ministre et dans le même ton ». Un pair de France allait un jour lui demander

1. « On ne pouvait lui rien demander qu'il ne répondit : « J'en parlerai au Roi. » Si bien qu'un jour, un petit maître, fatigué de cette réponse banale, lui dit : « Monsieur, comment se porte madame votre femme ? » A quoi M. Bontemps ne manque machinalement de répondre encore : « J'en parlerai au Roi » (*Lettres de Mme Dunoyer*, t. 2, p. 389).

2. *Mémoires de St-Simon*, t. VIII, p. 44. Editeur *des Grands Ecrivains* (Hachette).

une grâce et lui offrit à dîner, le plaçant à sa droite.

Qu'y a-t-il donc d'étonnant que la race des Bontemps et des Barjac ait traversé les deux derniers siècles et que nous en trouvions des descendants non seulement au Palais de Justice, mais encore dans les ministères, où ils sont d'autant plus puissants qu'ils sont à peu près inamovibles ; les ministres passent et repassent à intervalles irréguliers, mais eux restent. J'en connais un, depuis plus de vingt ans à son poste, qui a l'habitude d'écrire tous les soirs ses impressions de la journée sur un calepin. Il se propose de faire rédiger tout cela quand il aura pris sa retraite.

— Et on ne s'ennuiera pas, vous savez, me disait-il un jour. Ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, ce que j'ai deviné est extraordinaire. Il y a eu des ministres de valeur et de moralité ; mais j'en ai connu sans grande intelligence et sans conscience.

Ce garçon est un philosophe dans son genre. Il juge ses maîtres temporaires et se déclare satisfait de quelques-uns.

Que de gens que nous connaissons sont arrivés à exercer une réelle influence parce qu'ils ont su mériter la confiance, la protection, et surtout les confidences des garçons, des domestiques et des huissiers. C'est une manière d'arriver qui n'est pas sans valeur. Un autre moyen, c'est l'appui des femmes ; il est vieux comme le monde, ou à peu près, et il est classique. Je ne sais plus dans quelle opérette le comique chante :

> Pour arriver, oui, par ma foi !
> Il faut avoir les femmes avec soi.

Cela était vrai hier comme aujourd'hui. Dans une lettre inédite qui est passée chez Charavay, le vieux

Marmontel écrivait au chevalier de Lespinasse, à Toulouse, pour s'excuser de n'avoir pas pu réussir dans une démarche que le chevalier lui avait demandée, et il ajoutait : « Voltaire, qui était à Versailles, et à qui je me suis adressé, m'a répondu que les fermiers généraux étaient inaccessibles aux honnêtes gens et que pour obtenir des emplois il fallait s'adresser à leurs valets ou à leurs catins. »

Cela est-il beaucoup changé aujourd'hui ? Dans un certain sens ; mais, attention, tenons-nous bien, nous sommes sur un terrain glissant. Pourtant nous pouvons dire, sans d'inutiles précisions et sans être démenti par ceux qui connaissent les coulisses parisiennes, qu'ils ne sont malheureusement pas rares ceux qui sont arrivés par l'influence, le concours, l'appui, les subsides parfois, de certaines particulières plus ou moins classées. Il faudrait le vers acerbe d'un poète pour effleurer ces sanies que flétrissait déjà Corneille [1] :

> ... Peste du bien public
> Qui réduit les amours en un sale trafic.
> Va pratiquer ailleurs tes commerces infâmes.

S'arrêter à quelques anecdotes de l'histoire actuelle serait pénible ; elles se pressent pourtant nombreuses sous la plume. La littérature, la politique, l'art, l'industrie et le commerce nous fourniraient des exemples qui ne pourront être relevés tant ils sont bas que plus tard, beaucoup plus tard. Nos successeurs auront de quoi se distraire. Et ne parlez pas à ces jolis messieurs de la fausseté de leur situation, ils vous répondraient par cette boutade de Balzac : « Toute femme qui a 30.000 francs de rentes est une honnête femme », ils le croient et en profitent. Faut-il être indulgents ?

1. *La Veuve*, a. 5, s. v.

On parle d'un gaillard qui, sans scrupules devant la forte dot, épousa une fille millionnaire dont le père avait tenu un hôtel d'un genre spécial à Buenos-Ayres. Riche de cette fortune bien acquise, il se présenta à la députation et fut élu, grâce à l'argent dont il disposait, contre un vieux républicain de mérite et de probité. C'est un des docteurs autorisés du « Bloc national ». Et il n'est pas encore ministre ? Ça viendra.

Un autre, avocat de talent, arriva, il y a vingt ans, à Paris, sans grandes ressources : en attendant la clientèle, il connut une demoiselle d'âge très mûr qui le dispensa de tout souci et pourvut à ses besoins. Elle avait gagné une petite fortune dans la galanterie. Il est parvenu à se créer une certaine situation au Barreau et à se faire élire député. Il voudrait bien abandonner sa protectrice, mais celle-ci le tient et le garde ; quand ils se promènent tous deux on la prend pour sa mère, en dépit des hennés et des cosmétiques réparateurs.

Celui-là doit être au moins sous-secrétaire d'Etat ?

Vous croyez ?... Je ne pense pas, mais cela pourrait arriver un de ces jours.

Que d'autres je pourrais citer, à droite, au centre et à gauche.

D'ailleurs je m'en garderais bien.

Tout de même, que doit-il se passer quand ils descendent dans leur conscience bourbeuse ? Cela vient de loin et arrachait un jour à Gustave Flaubert ce cri — il disait ce « coup de gueuloir » — dans une lettre que vous trouverez dans sa *Correspondance* : « Nous sommes tous des farceurs et des charlatans ; pose, pose et blague partout. La crinoline a dévoré les

fesses, notre siècle est un siècle de p... et ce qu'il y a de moins prostitué, ce sont les prostituées. »

G. Flaubert exagérait et généralisait beaucoup trop, mais enfin, le grand écrivain était écœuré en face des arrivistes et il l'exprimait à sa manière. Je préfère de beaucoup ces regrets d'un vieillard noble, dont le chevalier de Rochefort — le père du lanternier — écrivait dans ses *Souvenirs* : « M. de L... disait hier gaiement : « Je voudrais pouvoir recommencer mon » existence, et être parfaitement bête, je parviendrais » à tout. » La bêtise ne nuit pas parfois, ajoutée au reste. Mais il ne faut en abuser ni de l'un ni de l'autre.

Comme il savait les flétrir ces jolis messieurs dont je parlais tout à l'heure, Me Bourdillon, l'ancien bâtonnier du barreau de Paris qui vient de mourir à soixante-dix ans. Il avait conservé jusqu'à la fin toute sa verdeur et son esprit un peu hautain, mais brillant.

Il a écrit autrefois, pour moi, une courte notice biographique, que je copie :

« Bourdillon (Ernest), né à Paris en 1850 ; avocat à la Cour de Paris en 1870 ; membre du Conseil de l'ordre en 1894 ; bâtonnier de 1903 à 1905.

» Œuvres : « Le Barreau à l'Académie » ; discours de rentrée de 1903 et 1904 : « Les lois modificatives du Code civil. »

C'était un modeste ; il était arrivé à une situation prépondérante par un labeur acharné — c'est bien le cas de le dire — et une honnêteté professionnelle, qui est de règle au barreau de Paris, mais qu'il comprenait à la vieille manière ; il disait volontiers : « C'est bien en pareille matière que trop n'est pas assez. »

Quand Malvy fut traduit devant la Haute-Cour, les amis de l'ancien ministre conseillaient de confier sa défense à des avocats politiques, à des collègues et à des amis. On alla même demander à M. Viviani de se charger de ce soin. M. Viviani refusa :

— Je lui serai plus utile comme témoin, dit-il, que comme avocat. Si vous m'en croyez, vous prierez Me Bourdillon de plaider.

— Voudra-t-il ?

Ce fut M. Viviani qui se chargea de la démarche. Bourdillon se récusa tout d'abord et il finit par accepter à deux conditions : c'est qu'il serait désigné d'office et qu'il ne ferait pas de politique, ses idées modérées le lui interdisant. On accéda à ce double désir.

Pourquoi cette désignation d'office ?

C'est que lorsqu'un avocat est désigné ainsi par le bâtonnier, il ne peut refuser et ensuite c'est que, dans ce cas, il est maître de diriger sa plaidoirie et de ne pas accepter le système de l'accusé.

Nous nous aperçûmes, quand il prononça sa belle et sobre plaidoirie, combien M. Viviani avait été bien inspiré. Il défendit son triste client de l'accusation d'avoir communiqué les plans à l'ennemi, ce qui était l'accusation principale, dont on n'apporta pas la preuve, mais il ne le défendit pas des ignominies qui lui étaient reprochées. La douceur de la condamnation de Malvy fut due non seulement aux manœuvres de M. Gaston Doumergue dans les couloirs, mais aussi à cette plaidoirie qui aurait sauvé l'ancien ministre si quelque chose avait pu le sauver.

Au cours des débats, Malvy avait remis à son avocat une liasse de lettres de personnalités politiques,

lettres accompagnées de notes méchantes pour des adversaires et qu'il désirait voir lire à l'audience. Après en avoir pris connaissance, Bourdillon les lui rendit :

— Reprenez tout cela, lui dit-il ; je ne saurais m'en servir ; quand on est dans votre situation, on se défend et on n'accuse pas.

Malvy remporta ces papiers dont il a, assure-t-on, l'intention de se servir à son retour de Saint-Sébastien. Il ferait peut-être bien de suivre le conseil de Me Bourdillon.

Quelques jours après, je le rencontrais salle des pas perdus et, parlant de ce procès, qui ne semblait pas beaucoup l'avoir déçu, il me disait :

— C'est ça, la politique ! C'est pour ça que nombre de confrères abandonnent le palais ? Je les plains de tout mon cœur. Quelle boue !

J'esssayais de mon mieux de lui démontrer qu'il y avait là une exception, que la politique bien comprise était tout autre chose et qu'enfin il y avait des brebis galeuses partout. Je lui citais quelques noms d'avocats qui n'étaient pas irréprochables.

— Ah ! pardon, mon cher ami, me dit-il, ne comparez pas ; chez nous, les irréguliers, nous les rayons ; en politique on les place parfois au sommet.

Me Pierre Lœwel, l'avocat distingué à la Cour, a très exactement tracé son portrait en quelques lignes dans un excellent article de l'*Eclair*.

« Une onction dévote accentuait chez lui des dons de courtoisie délicate, et s'alliait à son piquant aspect sacerdotal. Calme, corpulent, il tournait lentement, vers son interlocuteur, un visage de gras chanoine dans lequel les yeux malicieux, abrités derrière un lorgnon, et le pli ironique de la bouche gourmande décelaient un esprit volontiers caustique, et qui se délectait à cacher les épines sous les roses... »

C'était tout à fait cela : protestant, spirituel, frondeur avec discrétion, brave homme et au demeurant très bienveillant pour ses confrères plus jeunes, ce qui est rare au barreau comme ailleurs. Les jeunes rendent d'ailleurs la monnaie de leur pièce aux anciens qu'ils étoufferaient volontiers, s'ils le pouvaient, sous leur silence et leurs attaques sournoises. Les sauvages se contentent de manger les vieux à la croque-sel ; c'est plutôt fait. Mais ici les nouveaux venus ne sont pas encore allés jusque-là. Ce sont des délicats.

Ce qu'il prisait surtout dans les hommes politiques c'était la probité. Quand il fut question à la fin du septennat de M. Poincaré de lui chercher, en dehors du Parlement, un successeur, je demandais à Me Bourdillon, son avis, pour le publier et il me répondait :

« La Constitution étant muette sur ce point spécial, il m'est indifférent que le Parlement choisisse le futur Président dans son sein ou en dehors. L'essentiel est qu'il élise un citoyen honnête, intelligent et ferme. »

Honnête, ce n'est pas difficile, intelligent c'est tout naturel, mais ferme — cela dépend des circonstances.

Ces trois lignes définissent bien le caractère du bâtonnier qui vient de disparaître. Ce n'était certes pas un rétrograde et quand M. Bourgeois, pour faire plaisir à Mlle Chauvin, qui n'a d'ailleurs plaidé que deux ou trois fois — et assez mal — eut fait voter la loi, fort juste en elle-même, mais qui ne va pas sans inconvénient et sans commérages, permettant aux femmes de plaider, j'eus l'occasion de m'en entretenir par correspondance avec Me Bourdillon et voici un passage de sa lettre :

« En accordant aux femmes le droit de plaider, le législa-

teur a fait œuvre de justice ; mais, il est à craindre que ce présent ne soit pour elles une source de déceptions car, si leur intelligence est apte à l'examen des problèmes juridiques, la faiblesse inhérente à leur sexe ne leur permet guère d'exercer avec succès une profession très rude, qui est par essence, et demeurera toujours un « office viril ».

Faut-il reconnaître que Me Bourdillon avait raison. Nous avons une quarantaine d'avocates et sauf — voyons combien ? – trois ou quatre exceptions, mettons cinq, aucune n'a acquis vraiment un rôle ; quelques-unes sont jolies et il en est même qui montrent avec élégance de jolis bas de soie sous la toge dans la salle des pas perdus ; c'est agréable à voir, mais ne constitue pas l'exercice de la profession tel que l'exigent les règlements.

Pour être juste et sans insister sur ce sujet délicat, il est certain que la situation des avocates s'améliore de jour en jour et on croit au Palais, qu'aux prochaines élections de la Conférence, il y aura une de ces dames élue secrétaire. Elles sont deux sur les rangs, mais l'une semble devoir emporter les suffrages, car elle plaide bien et utilement, parle avec élégance et est fort instruite. Elle est malheureusement fort jolie personne et les jeunes ne le lui pardonnent que difficilement ; les vieux sont plus indulgents.

Pour terminer ces brefs souvenirs sur Me Bourdillon, ceux qui l'ont connu savent qu'il avait l'esprit incisif et qu'il devait s'observer pour ne pas être caustique. Un jour qu'il plaidait contre un adversaire un peu lourd et les feux d'artifices du bâtonnier l'avaient agacé ; le confrère termina sa plaidoirie par une péroraison sans élégance, reprochant à Me Bourdillon, sur un ton agressif, de remplacer les arguments sérieux par des plaisanteries plus ou moins spirituel-

les. Quand l'audience fut terminée, Mᵉ Bourdillon se leva et s'adressant à son irascible confrère :

— Vous avez été, lui dit-il avec douceur, bien cruel pour moi.

Puis, se rapprochant de son adversaire, le bras tendu, il s'apprêtait à lui toucher familièrement l'épaule, quand celui-ci se recula vivement :

— Rassurez-vous, mon cher confrère, fit Bourdillon, je n'ai pas la galle et quant à l'esprit..... ça n'est pas contagieux.

Ce jour-là, il était sorti de ses habitudes car c'était la courtoisie même. Un de ses procès demeurés célèbres au Palais de Justice et oubliés aujourd'hui fut celui qu'il plaida, le 17 juin 1904, devant la 3ᵉ Chambre du Tribunal civil, et qu'il perdit d'ailleurs, pour M. A. Tardieu contre M. Calmette, directeur du *Figaro ;* M. Tardieu venait de quitter ce journal après avoir refusé de laisser publier dans sa rubrique de la « Politique étrangère » des communiqués payés au tarif de publicité par l'ambassade de Turquie. Toute la plaidoirie est à lire et les passages sur « la dignité de la Presse » sont à méditer. M. Tardieu montrait, dans ces temps lointains, des scrupules qui l'honorent.

« La décision que nous sollicitons, disait en terminant l'avocat, intéresse au plus haut degré et la dignité de la presse et le respect dû au public. Il s'agit de savoir si l'écrivain de talent, habile et compétent, choisi pour la direction d'un service important d'un journal, n'est en réalité qu'un instrument docile entre les mains parfois capricieuses d'un directeur. »

Il paraît que c'est bien ainsi que les choses doivent se passer puisque les juges donnèrent tort à M. Tardieu et le condamnèrent aux dépens.

Au surplus la question ainsi jugée n'est pas im-

muable et dans tous les cas la plaidoirie de Me Bourdillon nous reste. Il faut la relire.

Ne quittons pas le Palais sans recueillir deux échos. Un parlementaire de deuxième plan vient de divorcer. Fait banal. Il avait eu le tort d'épouser, la quarantaine passée, une belle de vingt ans, pourvue de nombreux millions. J'ignore les motifs et cela ne nous regarde pas ; toujours est-il que la jeune femme a repris sa liberté et ses cinq ou six cent mille francs de rentes.

Par contre, la vie est faite de contrastes. Un autre parlementaire un peu plus en vue que le précédent, et qui avait divorcé il y a plusieurs années, prépare son second mariage avec son ex-femme. Le temps a cicatrisé les blessures anciennes et le divorce sera annulé.

Car la loi française permet à deux époux divorcés de se remarier une seconde fois ; s'ils divorcent à nouveau, ils ne pourront plus convoler par une troisième récidive ; leur droit de pardon et d'oubli est épuisé.

Les exemples de ces mariages renoués après un divorce sont rares. On en cite cependant quelques-uns, et notamment celui d'un professeur à La Sorbonne en vue, historien de mérite. Les deux époux plaidèrent, apportant devant le tribunal leurs griefs réciproques, qui furent envenimés par les plaidoyers d'avocats au verbe agressif. Le divorce fut prononcé aux torts des deux époux qui, quelques mois après, se présentaient à nouveau devant l'officier de l'état civil. Depuis, c'est un mariage parfait. Tout est bien qui commence mal.

On connaît deux autres époux qui ont divorcé, et cependant vivent dans l'intelligence la plus douce et

la plus affectueuse. Tous deux s'aiment comme aux premiers jours. Et pourtant, ils ont eu recours à la mesure légale de rupture. La femme était fort riche, mais avait été mariée sous le régime un peu sévère et très gênant de la séparation des biens, contenant l'obligation de remploi pour tous les immeubles ou valeurs vendus. De telle sorte que le ménage ne pouvait disposer que des revenus insuffisants pour le train de vie assez luxueux qu'il menait. Pour avoir la libre disposition de la fortune, le mari eut l'idée de proposer le divorce à sa femme, en lui exposant les avantages de la nouvelle situation. Par le fait même, elle recouvrait la libre disposition de ses biens ; elle pouvait vendre, aliéner et dépenser à sa guise. Le projet plut beaucoup ; on simula un adultère, dont le mari prit, bien entendu, tout le côté désagréable à sa charge, et le divorce fut prononcé. Les deux époux ont continué à vivre côte à côte, car ils s'adorent. C'est évidemment irrégulier au point de vue légal et des convenances mondaines ; mais tous deux sont libérés des entraves et des servitudes du régime de la séparation, et ils mangent gaiment leur grosse fortune. Cela leur plaît ainsi.

VI

11 FÉVRIER.

Faut-il raconter la vie privée des grands hommes. — Opinions partagées. — La lettre érotique d'A. de Vigny brûlée. — Les amours ancillaires de V. Hugo. — Les trois photographies d'A. Dumas, du sénateur et de M. Emile Combes. — Les pensions des hommes de lettres. — L'exécution du testament du duc d'Aumale.

Faut-il raconter la vie privée de nos morts illustres ?

C'est la question qu'une jeune revue a posée à un certain nombre de personnalités. Naturellement, les avis sont très partagés ; ceux qui n'ont ni documents ni lettres inédites sur leurs contemporains se prononcent pour la négative généralement. Ceux-là ne sont pas curieux. Ceux dont les cartons sont bien garnis, qui ont mis vingt-cinq ou trente ans à former ce qu'on appelle des « dossiers » pensent que tout ce travail ne doit pas être perdu et qu'il n'est pas sans intérêt pour l'explication des œuvres d'un grand politique et d'un grand poète de savoir s'il était débauché comme Mirabeau ou passionné comme Alfred de Musset, par exemple. Vous est-il vraiment indifférent de connaître

qu'un dindon fut cruel pour Boileau et que Mme de La Sablière fut bienfaisante pour La Fontaine ?...

La vraie question, semble-t-il, serait de décider combien d'années après sa mort, la vie privée d'un homme célèbre peut être livrée aux investigations des chercheurs, des indiscrets et des curieux. Parfois, les illustrations d'hier sont défendues par des héritiers respectueux de leur mémoire, et c'est un spectacle touchant dans son inutilité que celui des petits-enfants de George Sand — pour ne citer que ceux-là — essayant de remonter le courant et de refaire à celle qu'on avait surnommée : « La mère Gigogne des adultères » une sorte de virginité.

Ce pauvre Alfred de Vigny n'a pas eu la même chance et, comme je l'ai rapporté plus haut, ses lettres d'amours sont dispersées à travers les collections. Il en est une adressée à la Dorval, dont il était follement épris ; cette lettre, qui flambe pour ainsi dire de passion érotique, fut mise en vente il y a cinq ou six ans à l'Hôtel Drouot, achetée par M. Arthur Meyer qui l'a brûlée pour le bon renom de la moralité d'un grand poète français. On se demande de quel droit M. Arthur Meyer est venu se mêler de ce qui ne le regardait pas. Quoiqu'il en soit, nous n'avons plus l'original, mais la copie nous est restée ; on ne saurait la publier ni ici ni ailleurs, car elle est plus que roide.

Beaudelaire n'a pas eu de ces héritiers-là, et on a imprimé récemment quelques-unes de ses lettres où il parle en termes crus et même un peu plus — de ses aventures et de celles du voisin. La nièce de Flaubert vient d'écrire au *Mercure de France* pour signifier qu'elle entendait s'opposer à ce que la « Correspondance » du célèbre romancier fût imprimée dans

son intégralité. Cette dame ne peut cependant pas empêcher que nous connaissions les longues épîtres que l'auteur de *Madame Bovary* envoyait à Mme Collet et où ses désirs de la chair sont exprimés en termes qui n'ont rien à voir avec le style des traités de la civilité puérile et honnête. Ah ! il ne mâchait pas les mots à son insipide et corpulente maîtresse.

Pour Gambetta, on n'a livré qu'une partie de sa correspondance avec l'acariâtre Mme Léonie Léon, tombée de la galanterie dans le bigotisme. Quant à Victor Hugo, M. Louis Barthou a été impitoyable et il a habillé de commentaires précis les billets amoureux que le grand poète adressait chaque soir à Mlle Drouet, à qui le Tout-Paris littéraire et politique d'il y a quarante ans a baisé la main. Mon Dieu ! nous savions bien que V. Hugo n'avait été un modèle ni de fidélité ni de prudence amoureuse, mais on aurait peut-être pu attendre quelques années pour dévoiler en public les faiblesses — si on peut dire par antiphrase — de ce vieillard vigoureux qui semble avoir mis en pratique la définition qu'il a lui-même donnée de l'amour :

> Il n'est sur cette terre où tout passe à son tour,
> Qu'une chose qui soit divine et c'est l'Amour.

Dans ses dernières années, il ne choisissait guère et sa bru, Mme Lockroy, racontait volontiers qu'elle ne pouvait pas garder une femme de chambre ; le grand poète descendait trop souvent de l'Olympe.

Plus près de nous, l'indiscrétion d'un valet de chambre a permis à un malandrin de faire acheter très cher à un jeune roi détrôné toute une collection de lettres enflammées, jadis écrites à une petite chan-

teuse de café-concert morte récemment, en laissant une vingtaine de millions.

Les photographies sont peut-être encore plus imprudentes — si c'est possible — que les lettres, et un sénateur radical dut payer une somme assez ronde pour obtenir la destruction du cliché d'une photographie le représentant portant sur ses épaules une jeune danseuse nue. Pareille aventure était autrefois arrivée à Alexandre Dumas père. Le célèbre romancier était d'humeur joviale et, quoiqu'il eut atteint la soixantaine, il ne dédaignait pas les distractions non permises. On jouait alors à la Gaîté *les Pirates de la Savane*, où on avait intercallé un tableau original : un cheval était lancé sur la scène portant sur son dos, à la manière de Mazeppa, un jeune homme attaché par de fortes cordes. Le rôle du jeune homme était joué par une écuyère américaine, Adda Menken. Alexandre Dumas entra en relation avec la jeune femme et eut la singulière fantaisie de se faire photographier tenant Adda Menken sur ses genoux — mais sans voiles — tout comme la danseuse du sénateur,

> ... Dans le simple appareil
> D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil

comme dit Racine. On vendit un grand nombre de ces photographies. A. Dumas fit un procès à Liébert 13, boulevard des Capucines et le perdit. Quoique cela date de plus de cinquante ans, il ne serait assurément pas convenable de reproduire aujourd'hui une de ces photographies. Dans un autre genre, il y a des amateurs qui ont acheté très cher la reproduction d'une photographie faite à Nîmes et représentant un jeune prêtre à la soutane négligée ;

c'était l'abbé Emile Combes, alors professeur de philosophie des Assomptionnistes. Quand M. Combes fut président du conseil, ses ennemis décidèrent de publier cette photographie. Cela n'aurait rien prouvé ; ils y renoncèrent et firent bien.

A côté de ces illustrations dont on réveille les vieux souvenirs et les frasques ancillaires, il y a les autres, ceux qui n'ont pas eu de chance et on se préoccupe de la situation pénible des hommes de lettres arrivés à la vieillesse sans argent. Il s'agit, bien entendu, de ceux qui ont du talent. En connaissez-vous qui n'en aient pas ?...

Il y a quelques mois, on a déposé un projet de loi créant cent pensions de 5.000 francs chacune pour cent vétérans de la plume à qui la fortune n'aurait pas souri. A la précédente législature M. André Lebey, poète et député socialiste non réélu, avait lui aussi fait une proposition analogue. Que sont devenus ces projets bien intentionnés, mais de réalisation difficile ?

Cette semaine, M. J.-H. Rosny aîné, qui occupe une place prépondérante dans la littérature, se prononce contre ces pensions, dont on recommence à parler.

« Ce serait, écrit M. J.-H. Rosny, une prime à la médiocrité... Pour des hommes de haute valeur, ces maigres pensions seraient dérisoires, 5.000 francs c'est tout au plus 1.500 francs d'avant-guerre, une bouchée de pain. »

Evidemment ; mais, enfin, on n'a pas la prétention de nous faire croire qu'il y a en France des écrivains de génie qui meurent de faim. Il ne peut donc s'agir que des écrivains de deuxième ou troisième rang. Si

on pouvait constituer ces cent pensions, ceux qui en profiteraient pourraient tout de même se procurer quelques douceurs, et ce serait autant de pris.

La grosse difficulté est de trouver où prendre l'argent dans un budget de 30 milliards qui est à moitié en déficit. Divers moyens sont proposés.

A-t-on songé qu'il y a, à 40 kilomètres de Paris, une ressource toute naturelle, et qui avait été prévue par le duc d'Aumale ?

Parfaitement.

Quand le duc d'Aumale donna son merveilleux château de Chantilly à l'Institut, avec les forêts immenses et les riches domaines, il écrivit dans son testament :

« Après réserve faite, annuellement, des sommes nécessaires à l'acquittement des fondations instituées par le donateur, les revenus du domaine devront être consacrés, notamment, à l'entretien des bâtiments, parcs, jardins et collections ; au développement de la bibliothèque et des galeries ; à la création de pensions et d'allocations viagères en faveur des savants, hommes de lettres et artistes indigents ; à la fondation de prix destinés à encourager ceux qui se vouent à la carrière des sciences, des lettres ou des arts. »

A l'heure actuelle, les prévisions du duc d'Aumale sont réalisées, et une administration sage a permis de satisfaire à toutes les exigences du testament, les fondations sont assurées et les hypothèques éteintes ; le bâtiment, les parcs, les jardins sont entretenus comme il convient ou à peu près.

Des sommes importantes — plusieurs centaines de mille francs — peuvent, si on le veut sérieusement, être mises à la disposition des savants et des hommes de lettres dans la gêne. Car ces messieurs de l'Institut ne peuvent pourtant pas créer là-bas, tout le

temps, comme ils l'ont fait, des postes de repos, des sinécures pour leurs gendrés, leurs neveux, leurs cousins et leurs alliés.

C'est la seule clause du testament du duc d'Aumale qui ne soit pas exécutée ; elle n'est pas abandonnée, à coup sûr, mais elle est suspendue. Il suffit que l'Institut le veuille, et les vœux de MM. André Lebey et J.-H. Rosny seraient réalisés.

Memento de la semaine. — Nécrologie. — M. Léonce de *Larmandie*, ancien délégué de la Société des gens de lettres, décédé en Dordogne à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il avait été frappé de cruels deuils de famille, ayant perdu au cours de la guerre ses trois fils, qui ont vaillamment accompli leur devoir.

M. de Larmandie laisse des romans intéressants sur les mœurs parisiennes.

VII

18 FÉVRIER.

La mort de Protot ministre de la Justice de la Commune. — Le Conseil d'Etat du 18 mai. — Abel Peyrouton et Edmond Lepelletier. — Députés mis à l'index par les journalistes parlementaires. — Les poisons entretiennent l'amitié. — Le relâchement de leur clergé. — Vente de la bibliothèque de Jules Renard.

La mort de Protot à quatre-vingt-trois ans, sur un lit d'hôpital, n'a surpris que ceux qui ne connaissaient pas la vie si dure de ce grand vaincu, qui fut délégué à la Justice sous la Commune ; il s'installa place Vendôme, où il essaya d'administrer de son mieux.

Un jour, à propos de Chaudey arrêté, le bâtonnier, qui était alors Me Rousse, vint demander audience à Protot.

Me Rousse a écrit plus tard qu'il avait été mal reçu, quoiqu'avec politesse.

« Devant le grand bureau de Boule, a écrit Me Rousse, j'aperçus un grand jeune homme de vingt-cinq ans environ, osseux, sans physionomie et sans barbe, sauf une ombre de moustaches incolores, bottes molles, veston râpé, sur la tête un képi de

garde national orné de trois galons. J'étais devant le garde des sceaux de la Commune. Il se tenait debout, des lettres à la main. En me voyant, il devint très pâle, et m'invita poliment à m'asseoir. »

Il n'était pas au pouvoir de Protot d'accorder ce que désirait le bâtonnier, qui en fut mécontent et lui en garda toujours rancune.

Maxine Vuillaume, dans ses inestimables « *Cahiers rouges* », et Edmond Lepelletier, dans sa belle « *Histoire de la Commune* », à laquelle il faut toujours recourir pour le récit des événements de ces semaines sanglantes, ont tous deux décrit cette visite.

— C'est moi, m'a raconté un jour Maxime Vuillaume, qui ai introduit Me Rousse dans le Cabinet de Protot, qui se leva, alla au-devant du bâtonnier, le pria de s'asseoir, et l'écouta avec déférence.

« Après quelques minutes d'entretien calme, a écrit Maxime Vuillaume, dans ses « Cahiers », Me Rousse ayant marqué son impatience, j'entendis distinctement Protot dire à son visiteur, d'une voix ferme :

« — Monsieur le bâtonnier, vous êtes ici devant le ministre de la Justice ! »

Après l'amnistie, Protot voulut se faire inscrire de nouveau au barreau et essayer de gagner sa vie. Il était amnistié, par conséquent, pensait-il, placé dans la situation morale qu'il avait avant les événements auxquels il avait pris part. Il ne put obtenir cette inscription. Le Conseil de l'ordre, dont Me Barboux était alors bâtonnier, refusa, et au lieu de raisons juridiques, opposa un prétexte. Il allégua qu'en « usurpant les fonctions de garde des sceaux, Eugène Protot avait gravement manqué à la magistrature ». La Cour confirma cette décision.

Eugène Protot se mit alors à étudier l'arabe, et essaya de se faire inscrire au barreau d'Alger, mais ne put y parvenir. Abel Peyrouton, le président du Conseil d'Etat de la Commune, éprouva le même refus et quelques mois après le père de M. René Viviani, mais pour d'autres motifs, ne put non plus, malgré nos efforts, obtenir son inscription. Ce fameux Conseil d'Etat se composait, par parenthèse, de Peyrouton tout seul, et d'un unique conseiller: Edmond Lepelletier ; les deux camarades allèrent un matin visiter les locaux et se firent servir, dans la loge du concierge, un déjeuner à trente-deux sous, déjeuner payé de leur poche.

« Il me souvient même, m'a raconté un jour, Edmond Lepelletier, qu'il n'y avait pas de nappe sur la table du concierge, et que je déployai un journal pour ne pas abîmer le mobilier de la Commune. »

C'est ce que l'on a appelé plus tard : « usurpation de fonctions », et Abel Peyrouton fut condamné à cinq ans de prison, qu'il subit à Clairvaux, jusqu'au dernier jour. Ce parfait lettré qui fut, il y a vingt ans, un brillant journaliste, est aujourd'hui modeste receveur buraliste à Nice. Ses débuts au barreau avaient été remarquables, Eugène Protot, Abel Peyrouton, étaient deux consciences droites. Revenus de bien des erreurs, ils ont chèrement expié leur entraînement des journées rouges. Voilà Protot qui s'en va, après une vieillesse douloureuse et pénible, expirant sur un lit d'hôpital, n'ayant conservé que deux passions : un attachement profond pour la République et un amour vrai pour la Patrie. Les rares amis qui pouvaient approcher ce vieillard un peu ombrageux, peuvent l'attester.

Il a vécu les dernières années de sa vie dans un logement, au 216 du boulevard Voltaire, dans le onzième arrondissement, où il passait inaperçu et inconnu de la génération nouvelle.

Réfugié à Londres et en Allemagne après la défaite de la Commune, il vit de près les socialistes allemands, et ses dernières illusions tombèrent, car il était profondément patriote. Il publia, en 1873, une brochure, le « Grand Etat-major allemand et la Démocratie allemande », qui aurait dû servir de leçon et éclairer déjà, à cette époque, ceux qui pouvaient croire que la « Social-démocratie », de l'autre côté du Rhin, s'opposerait à une nouvelle guerre.

« Ceux qui n'ont pas vu l'Allemagne chez elle après la guerre, écrit-il, ne peuvent se faire une idée de l'appétit dont la défaite de la France avait creusé l'estomac du vainqueur. Au théâtre, sur les places publiques, en chemin de fer, la rançon de la France absorbait tous les entretiens. Pas un habitant des trente-trois parties qui n'attendît de sa part de dépouilles le repos et le confortable de ses vieux jours. L'opinion moyenne était que chaque famille devait recevoir 10.000 francs. »

Quant aux socialistes allemands, il les avait bien observés : « On est sûr de ne pas se tromper, écrivait-il, en affirmant que le militarisme allemand aura en eux son plus fort point d'appui. »

Ceci, je le répète, date de 1873.

Toutes les idées internationalistes de Protot s'étaient évanouies en face des appétits de ce peuple de proie.

C'était l'époque où, rapporte l'ancien membre de la Commune, dans les réunions socialistes, les orateurs

demandèrent la mise en accusation de Bismarck, parce qu'il n'avait pas assez pressuré la France.

« Cinq milliards ! disaient-ils. Des épingles ! A peine des arrhes ! Maudit chancelier ! »

Protot racontait volontiers ses souvenirs d'Allemagne de cette époque lointaine. Il disait récemment à un journaliste qu'il avait entendu une mère montrant à ses enfants un album des vues des villes françaises, leur dire :

— Voyez-vous, mes petits, ces belles maisons, elles sont remplies de meubles riches, d'argenterie. Tout cela, dans vingt ans, sera à vous ; il n'y aura qu'à aller le prendre.

Protot sollicité par ses anciens coreligionnaires de signer une adresse de félicitations à Bebel, refusa énergiquement :

— Bebel, dit-il, mais c'est un de nos ennemis les plus dangereux. Je l'ai entendu demander, au Reichstag, le 25 juin 1900, que l'on adoptât la nuance grise pour les uniformes des soldats allemands, parce que les couleurs voyantes sont des points de mire.

C'est dans cette séance que Bebel, le chef socialiste allemand, s'écria :

— Il faut tout faire pour que, au jour de la déclaration de la guerre, chaque soldat accoure avec joie sous les drapeaux.

Protot était parti en exil avec les idées préconçues de ses vingt-cinq ans ; après son séjour en Allemagne, il était rentré avec la haine au cœur pour ceux qu'il savait des ennemis implacables et irréconciliables.

Les journalistes d'aujourd'hui ne méditent pas assez ces souvenirs des anciens ; ils ont d'autres préoccupations.

Du temps où Camille Pelletan écrivait pour le *Rappel* ces comptes rendus de l'Assemblée de Versailles que Drumont aimait à citer comme des modèles du genre, le futur ministre de la Marine se tenait volontiers à l'écart dans les couloirs pour ne pas se laisser influencer :

— On ne peut éreinter un monsieur à qui on a serré la main, disait-il volontiers.

Aujourd'hui, on aurait pu répondre qu'il n'est pas indispensable d'éreinter les gens. Les rédacteurs parlementaires sont moins réservés ; ils sont à peu près les maîtres dans les couloirs et leur tribune est le dernier salon où on apprécie sévèrement, à haute voix, les discours et les votes des députés. Certes les députés font du tapage, mais très souvent les journalistes parlementaires en font aussi, ne se gênent pas pour dire à très haute voix : « Allons, assez ! Ferme ça ! » et autres aménités que le président fait semblant de ne pas entendre.

Ces messieurs constituent une véritable puissance et les députés comptent avec elle. Comment en serait-il autrement. La semaine dernière, les journalistes parlementaires ayant à se plaindre de trois députés : M. Guérin, M. Balamant et M. Duval-Arnould, les ont tout simplement condamnés à la privation de publicité et décidé qu'on ne prononcerait plus leurs noms dans les journaux.

Leur crime ?

Un jour que la tribune des rédacteurs parlementaires était plus bruyante que de coutume, l'un des trois députés s'écria :

— Ils font un bruit épouvantable ; c'est intolérable !

Il n'en a pas fallu davantage pour exciter la colère des annalistes au jour le jour des débats de la Chambre.

L'un des députés visés, M. Guérin me disait hier :

— C'est notre collègue Balamant qui a fait cette réflexion, et je me suis joint à lui. Si cela me vaut une condamnation au silence perpétuel dans les journaux, j'en prendrai volontiers mon parti.

Et M. Duval-Arnould, député de Paris, intervenant ajoutait :

— Je n'ai pas prononcé la phrase qu'on me prête, mais je tiens à ajouter que j'approuve mes collègues qui ont protesté, non pas contre tous les journalistes, mais contre un ou peut-être plusieurs journalistes qui vraiment dépassaient la mesure. Je monte rarement à la tribune, mais quand j'aurai à intervenir, je suis sûr que les rédacteurs sérieux en parleront à leurs lecteurs, s'ils trouvent que cela puisse les intéresser. Quant aux autres....

Tout cela prouve que les journalistes parlementaires sont devenus une puissance et le richissime M. Maurice de Rothschild vient de le prouver en essayant de capter leur bonne grâce par un cadeau de jour de l'an, original ; ce député vient en effet de faire adresser à chacun des rédacteurs parlementaires une copieuse bourriche de gibier. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié et peut-être ne nuisent pas à la publicité. Cela vaut mieux pour s'attirer les faveurs de ces messieurs que de leur faire remarquer que parfois ils font trop de vacarme. C'est la première fois qu'à Paris on en use aussi aimablement avec la presse du Parlement. Il me souvient qu'il y a une quarantaine d'années, le duc d'Aumale alors, député de

l'Oise et président du Conseil général, terminait ses grandes chasses, qui étaient fort belles, en envoyant à chaque rédacteur des journaux du département, des bourriches de faisans, de lièvres ou perdreaux, sans s'occuper si les journaux étaient royalistes ou républicains. Cela faciliterait la courtoisie des polémiques.

Si les journalistes sont choyés, certains curés sont mécontents et il y a un relâchement général et le clergé n'échappe pas à la règle commune.

Un de mes amis a marié hier, son fils et, comme il est catholique pratiquant il a naturellement voulu une cérémonie religieuse. Ayant une belle fortune, il n'a pas regardé à la dépense ; il y avait des chants, des orgues, et douze prêtres pas un de moins. L'ensemble présentait un aspect des plus pittoresques. Le curé de la paroisse et son premier vicaire étaient là, dirigeant les mouvements, qu'observaient deux « suisses » vêtus de rouge et grands comme deux vieux cuirassiers de l'ancienne Garde.

Les douze prêtres assistants, ne sont arrivés que les uns après les autres, au cours de la cérémonie. Ces messieurs étaient évidemment en retard ; cela a nui à l'ensemble. Mais il y avait quelques-uns de ces prêtres qui n'avaient pas fait leur barbe depuis trois ou quatre jours, l'un d'eux portait même une moustache qui commençait à pointer ; ce qui lui donnait un aspect peu sympathique. Sans exagérer, je n'aurais pas voulu le rencontrer, la nuit, au coin d'un bois. Il ne faut d'ailleurs jamais juger sur les apparences.

Le hasard m'avait placé aux côtés d'un familier de la paroisse qui a bien voulu m'expliquer que ce laisser-aller s'accentuait, tous les jours, chez ces prolétaires du sacerdoce. Autrefois ces pauvres prêtres attachés

étaient empressés et leur service ne laissait rien à désirer Ils essayaient de réparer par le zèle de leurs modestes fonctions, les avatars d'une vie parfois agitée et qui leur avait valu bien des désagréments. Dans tous les cas, ils se soumettaient aux règlements des paroisses qui les acceptaient pour les grosses besognes, assistance ou enterrement. Les premiers paragraphes de ces règlements portent que tous les prêtres prenant part à un service, quel qu'il soit, doivent arriver au moins cinq minutes avant ; en outre, tout ecclésiastique figurant aux messes, mariages, enterrements ou autres, doit avoir une barbe rasée du jour avant de pénétrer dans le chœur.

La plupart se soumettent avec docilité à ses prescriptions qui assurent la décence des cérémonies, mais certains n'en tiennent plus compte et agissent à leur guise. Les curés s'en plaignent beaucoup mais hésitent à sévir. Le seul moyen efficace est de renvoyer ces malheureux qui n'ont pas d'autres ressources, et qui se trouveraient privés de leur gagne-pain. Aussi on patiente, on se montre tolérant et on en arrive à ce spectacle qui étonne et choque ceux qui ne sont pas initiés.

— Pour tout dire, ajoutait mon interlocuteur, le zèle s'en va avec les conditions nouvelles de la vie. Autrefois ces prêtres se contentaient de peu : de l'honoraire de leur messe et des menus suffrages qui leur reviennent sur le casuel. Aujourd'hui, pourvu qu'ils ne soient pas trop cassés, ils trouvent aisément à s'employer ailleurs, soit comme commis, soit comme comptables et plusieurs n'hésitent pas. Ils brisent avec facilité les liens assez lâches qui les rattachent à l'Eglise, ils la quittent et ne reviennent plus.

Ce sont des mœurs bien curieuses des coulisses des sacristies ; il faudrait un nouveau Ferdinand Fabre pour les décrire avec indépendance et ce respect qu'on doit aux choses qui touchent aux manifestations de la conscience.

D'autant que si on consultait ces prêtres-habitués qui se présentaient hier en si piètre état, ils auraient sans doute quelques raisons à donner. La misère sous la soutane usée doit être singulièrement dure ; qui sait, ces pauvres gens, sont peut-être plus à plaindre qu'à blâmer ?

Pendant ce temps la bibliothèque de Jules Renard, le fin, le spirituel auteur de l'inoubliable *Poil de Carotte*, passait, au feu des enchères de l'Hôtel Drouot : bibliothèque de lettré plus que de bibliophile, du reste. Quelques beaux ouvrages avec des dédicaces intéressantes, mais mal habillés dans de quelconques reliures ; certains — le Dieu des amateurs pardonne aux mânes de Jules Renard — outrageusement rognés et ébarbés sur toutes les tranches.

Quelques hommes de lettres se disputèrent pourtant ces livres, stimulés par l'expert qui soulignait les meilleurs lots ; les grands libraires parisiens jetaient les grosses enchères sans même feuilleter les volumes ; il s'agissait d'établir les cotes et surtout les maintenir. C'est le petit « truc » employé par les antiquaires pour justifier les prix fabuleux qu'ils réclament de bibelots dont la valeur est toute fictive et de convention.

On ne revit pas le chassé-croisé d'enchères, véritable feu roulant de la vente Jules Claretie, mais, tout de même, pas mal de livres firent recette. Le maximum fut atteint par l'*Ecornifleur*, sur hollande,

de Jules Renard, qui fut adjugé 1.520 francs, suivi de près par un livre d'Anatole France, l'*Affaire Crainquebille,* qui fit 1.100 francs. Un Paul Claudel, *La Ville*, trouva preneur à 800 francs ; les Verlaine se maintinrent : *Sagesse* décrocha 420 et *Liturgies intimes,* 310.

Oscar Wilde a toujours ses fervents : sa *Salomé* fut payée 380.

En revanche, l'auteur de *Bruges-la-Morte*, de Rodenbach, n'obtint que 7 francs ; mais il se releva avec le *Voyage dans les yeux*, qui fit 40 francs. Pour un billet de 20 francs, on acquérait un Léon Bloy et, pour 8 francs, un ouvrage dédicacé de Mme Delarue-Mardrus.

Les enchères traînaient, sans animation, les amateurs ne se réveillèrent qu'à la mise en vente des manuscrits, assez désordonnés, présentés sous de petits cartonnages revêtus de toile grise ou enserrés dans des reliures factices. Il était pénible de voir disperser ces feuillets de travailleur consciencieux, remaniés, corrigés, couverts de ratures, de becquets, de renvois, de surcharges, presque illisibles... C'était toute la vie de l'auteur qui semblait s'émietter, partagée entre des étrangers et des indifférents...

VIII

25 FÉVRIER.

Les pharmaciens et les apothicaires. — Le dernier « suisse » de Paris. — Louis XVIII journaliste. — Il fait attaquer ses ministres, Jules Grévy aussi. — Quand M. Sembat était ministre. — Un diplomate balayeur de rue. — Le « Bal tricolore ». — Pour prendre un passeport pour la Belgique.

Un incident récent a amusé les juges d'une de nos chambres correctionnelles. Un médecin poursuivi et — condamné à la prison pour vente de cocaïne — s'écriait avec une sorte d'indignation : « Tout ça, c'est la vengeance des apothicaires jaloux ! »

En fait, c'était l'Académie de médecine qui avait demandé les poursuites, et l'avocat de la partie civile protesta, affirmant qu'il représentait les pharmaciens et non les apothicaires.

Pourquoi un pharmacien se considère-t-il comme offensé quand on le traite d'apothicaire ? C'est ce que j'ignore. Mais puisque les centenaires sont à la mode, c'est en ce moment le centenaire de cette sorte d'offense faite par Louis XVIII à la corporation.

Si vous avez la curiosité de feuilleter l'*Almanach*

Royal de 1821, vous y verrez, en effet, que tandis que, les années précédentes, on mentionnait « les pharmaciens du roi », ceux qui avaient le droit d'orner leur boutique d'une couronne avec la mention « fournisseur de S. M. le roi de France », cette année 1821 on les désigna sous le qualificatif d' « apothicaires ».

C'était Louis XVIII lui-même qui avait exigé ce changement. On ne sait pour quel motif, mais il fut impossible de faire admettre par le roi ce qualificatif plus moderne de pharmacien auquel les marchands de remèdes tenaient déjà beaucoup. Louis XVIII ne voulut reconnaître que des « apothicaires », qui est une très vieille appellation datant de l'époque où les préparateurs d'ordonnances luttant avec les épiciers qui, sans études ni science, entendaient vendre des remèdes et empoisonner les gens sans diplômes et tout à leur aise. Quand ils eurent leur corporation et leur règlement les mettant à l'abri de la concurrence des épiciers, les apothicaires entrèrent en lutte avec les herboristes et les droguistes ; je crois bien que leur petite querelle n'est pas encore terminée après plus de quatre cents ans.

Dans les « Mémoires » et les vieux papiers, on ne trouve pas la raison, qui doit pourtant exister quelque part, de ce parti pris de Louis XVIII d'appeler les pharmaciens de 1821 : apothicaires.

On attachait alors de l'importance aux désignations. Les portiers voulaient être des concierges. Quant aux gardiens des grandes maisons, des hôtels et des palais, ils s'appelaient « suisses ». Le dernier de ce nom aura été celui du ministère des Affaires étrangères. Si vous allez au Quai d'Orsay, vous ver-

rez à droite, en entrant, la loge du concierge ; en regardant un peu avec attention, vous lirez ces trois mots : « Parlez au suisse », mal effacés sous la couche de peinture.

On a badigeonné l'inscription ; ce fut sans doute la fin de la corporation des « suisses » tireurs de cordon, qui sont allés rejoindre, dans les vieux souvenirs, les apothicaires de Louis XVIII.

Ce roi avait d'ailleurs des caprices singuliers : il aimait composer des chansons dont quelques-unes étaient légères ; il affectionnait écrire dans les journaux ; on assure que c'est lui qui, dans le *Constitutionnel*, inventa le fameux « serpent de mer », que jamais personne n'a vu, mais qui revit encore quand l'actualité chôme, ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps.

Non seulement Louis XVIII écrivait dans les journaux, mais encore il attaquait ses ministres. C'est l'un d'eux, Chateaubriand, qui le raconte dans ses *Mémoires d'outre-tombe* :

> Je trouvai le roi dans une fort mauvaise disposition à l'égard de son ministère, écrit Chateaubriand, il le faisait attaquer par certains journaux royalistes, ou plutôt, lorsque les rédacteurs de ces feuilles allaient lui demander, s'il ne les trouvait pas trop hostiles, il s'écriait : « Non, non, continuez. »

Pareil reproche fut autrefois adressé à Jules Grévy, qui envoyait, assure-t-on, des notes perfides aux journaux où il avait de l'influence pour diminuer ou intimider les ministres qui lui déplaisaient. Sans remonter aussi loin, nous avons tous connu un ministre qui se faisait un malin plaisir de communiquer aux journalistes des informations désobligeantes pour ses collègues, ajoutant, le bon apôtre :

— Surtout, ne le répétez pas !

Enfin, en pleine guerre, un membre du cabinet de la Défense nationale ne craignait-il pas d'écrire lui-même un article assez long contre son président du conseil qui, pourtant, lui témoignait toute son amitié. Ne dites pas non, le manuscrit m'a été confié plus tard ; je l'ai là sous les yeux, et je le publierai si on conteste.

Ah ! la solidarité ministérielle ! Quelle belle chose en théorie ; mais dans la pratique ! On a remarqué pourtant que les cabinets où sont entrés les éléments les plus opposés étaient les plus unis. Explique qui pourra. Chacun sait, au Parlement, que M. Sembat, par exemple, fut un collaborateur loyal et qu'il appuya toujours les propositions les plus énergiques pour la défense du pays, même quand elles contrariaient les idées de ses coreligionnaires du socialisme. Il poussait même M. Poincaré à prendre une attitude plus personnelle, trouvant que le président de la République s'enfermait trop dans son rôle de passivité constitutionnelle.

Nous étions loin de l'époque où M. Sembat, dans une réunion de Belleville, s'écriait :

— Si un gouvernement bourgeois osait m'offrir un portefeuille, je le repousserais du pied, avec dégoût.

Ce qui inspirait à Jaurès cette réflexion familière :

— Ah ! le bougre : il n'a pas dit ce qu'il ferait de ses mains.

Au pouvoir, M. Sembat remplit ses fonctions avec dignité ; il poussait même les choses un peu plus loin ; ayant été envoyé à Londres pour une mission importante, il avait là-bas revêtu l'habit noir, et, pressé de rentrer, il ne quitta pas ce costume ni en

chemin de fer ni sur le bateau, ce qui lui permit d'être à temps à l'Elysée, vers dix heures du matin, au moment où ses collègues délibéraient ; il se présenta en habit ; il ne s'était pas déshabillé depuis Londres ; arrivé à la gare du Nord, il n'avait pas eu le temps de remonter à Montmartre, rue Cauchois, pour revêtir son veston, sa tenue parlementaire.

A une de ses premières réceptions, M. Vesnitch, le ministre de Serbie, qui me l'a raconté, vint l'entretenir et, se conformant au protocole diplomatique, ne lui parla qu'à la troisième personne, le traitant d' « Excellence » gros comme le bras ; M. Sembat, acceptant toutes les servitudes du pouvoir, ne sourcilla pas.

M. Vesnitch, qui vient de reprendre son poste à Paris après avoir été président du conseil dans son pays, a reçu, la grand'croix de la Légion d'honneur. C'est un homme d'une rare intelligence. Sait-on que ce diplomate très avisé, doublé d'un écrivain de mérite, a débuté par le journalisme ; il faisait de l'opposition sous l'ancien roi Milan, le père d'Alexandre, assassiné avec sa femme Draga. M. Vesnitch fut même condamné à la prison pour des articles jugés injurieux par ce fêtard de Milan.

A cette époque, les Serbes avaient l'habitude de traiter les condamnés politiques d'une manière spéciale ; ils les employaient au service de la voirie de Belgrade, et c'est ainsi que M. Vesnitch dut, tout un hiver, balayer la neige devant la porte d'un diplomate allemand, le prince Radolin, qu'il devait plus tard retrouver ambassadeur d'Allemagne à Paris. A l'heure actuelle, M. Vesnitch est un des diplomates les plus riches de la carrière, ce qui est bien, car c'est un esprit droit et un grand ami de la France.

Nous l'avons revu avec tout le corps diplomatique à ce bal tricolore qui vient d'avoir, à l'Opéra, un si grand succès.

Ce fut un coup d'œil unique. Jamais peut-être les femmes n'avaient déployé un tel luxe de robes décolletées.

C'était un ruissellement de diamants, et une débauche de belles chairs ; les brocards, les tissus d'or et d'argent avaient été prodigués par les couturiers, qui en avaient vêtu leurs clientes nouvelles riches.

Toutes les anciennes tourneuses d'obus, et les vendeuses de camembert ont triomphé pour un soir, dans la somptuosité de leurs belles toilettes. A noter pourtant des robes moins clinquantes mais de meilleur aloi pour lesquelles on avait sorti des cartons les vieux points de France : les chantillys blancs et noirs, et les alençons rares qui se mêlaient aux modernes tulles perlés et pailletés. De grands éventails de plumes tricolores mettaient aux mains des femmes une note pittoresque et originale.

Quand le cortège officiel apparut, le président de la République en tête suivi de Mme Millerand gaînée dans un merveilleux tissu d'argent discrètement voilé, portant avec grâce son diadème de cheveux blancs, le coup d'œil du grand escalier de l'Opéra était féerique ; toutes ces épaules nues, tous ces cous blancs parés de perles et diamants, toutes ces grappes de jolies femmes, en toilettes chatoyantes, se détachant au milieu des habits des cavaliers sous l'aveuglante lumière des triples rampes électriques jaunes, blanches et vertes, constituaient une vision de richesse inouïe.

Les ministres qui firent leur entrée par groupes n'excitèrent qu'une maigre curiosité, mais l'attention

et l'enthousiasme du public se réveilla à l'entrée de nos maréchaux. Le maréchal Joffre fut reçu par des bravos nourris, qui n'eurent pourtant rien de comparable avec ceux qui saluèrent le maréchal Foch, qui, en grande tenue, ayant au bras la maréchale toute simple et toute effacée, semblait confus de ces formidables acclamations.

Un moment de délire parut griser cette foule élégante, un tonnerre de bravos roula sous les voûtes, un cri répété par des milliers de bouches monta : Vive Foch ! vive Foch !

On vit des femmes se précipiter au-devant du maréchal pour lui embrasser dévotieusement les mains, et le héros de l'Yser et de la deuxième bataille de la Marne, le grand soldat victorieux ; des larmes d'émotion dans les yeux, tout surpris, presque décontenancé, ne savait plus comment saluer ni remercier. Tout gauche, d'une timidité charmante, il entraînait la maréchale aussi émue que lui, impatient d'échapper aux ovations.

Je ne vous dirai rien du défilé historique, il fut très beau pour ceux qui purent le voir, mais la plupart des parisiens, massés dans l'Opéra en cohue compacte, n'aperçurent que les drapeaux et les oriflammes portés par des groupes costumés qui personnifiaient toute l'histoire de France, depuis la pucelle Jehanne jusqu'aux héros de 1914, les sublimes poilus.

Comme la foule élégante qui avait répondu, par sa venue, aux organisateurs de cette fête de charité, était là pour s'amuser, elle n'attendit pas les premières ritournelles du bal pour commencer la fête et ce fut aux pas redoublés de la marche de « Sambre et Meuse » que les danseurs entamèrent un fox-trot

échevelé, tandis que se retiraient les personnages officiels et les parisiens que le tango et les jazz-band n'intéressent pas.

On signala beaucoup d'étrangers à cette fête — dont la recette atteignit 500.000 francs. — Ils sont toujours les bienvenus. Autrefois nous aimions nous aussi leur rendre visite, mais aujourd'hui c'est bien difficile. Ainsi autrefois, c'était un plaisir que d'aller à Bruxelles ; on partait le matin à 8 heures, on arrivait là-bas à midi, on déjeunait avec quelques amis, on allait à ses affaires ou même on faisait une conférence et on était rentré à Paris pour assister au dernier acte de la pièce à succès ; c'était charmant.

Là-bas, personne ne vous demandait ce que vous veniez faire et pourquoi vous repartiez si tôt. C'était le pays hospitalier par excellence.

Aujourd'hui, pour se rendre à Bruxelles, on doit se soumettre, à l'heure actuelle, à plus de formalités qu'il n'en fallait avant la guerre, pour aller en Russie, et ce n'était pourtant pas commode.

Le premier soin est de se munir d'un passeport. Rien de plus facile direz-vous ? Quelle erreur ! C'est un des exercices les plus compliqués de la chinoiserie administrative.

Tout d'abord, il vous faut passer chez les photographes et vous munir de deux épreuves de votre portrait, non collées. Vous vous rendez alors, chez le commissaire de police de votre quartier, à qui vous exhibez les papiers les plus authentiques : acte de naissance, contrat de mariage, carte d'électeur, carte d'identité légalisée par le maire, tout cela ne compte pas. Vous devez vous faire assister par deux négociants patentés qui, quoique ne vous connaissant

ni d'Eve ni d'Adam, viendront certifier votre personnalité. Cette petite opération terminée, un des employés du commissaire de police vous met dans la main un petit papier vous autorisant à vous rendre à la préfecture de police pour y demander le fameux passeport.

A la préfecture, vous montez trois étages, par des escaliers qui, j'ai le regret de le dire, sont très sales. Après une demi-heure ou trois quarts d'heure d'attente, un bureaucrate prend vos nom, prénoms, détaille la couleur de vos cheveux — si vous en avez — la grosseur de votre nez et la forme de votre menton ; vous lui remettez votre photographie, et il vous invite à passer à une caisse où on vous réclame cinq francs ; l'année passée ça ne coûtait que soixante centimes. Vous devez repasser trois jours après pour retirer le passeport. Notez qu'une pancarte écrite à la main, informe le public que les bureaux ne sont ouverts que de neuf heures à onze heures et demie. Comme ils sont fermés les dimanches et fêtes, les employés ne doivent pas avoir des courbatures. Toujours la même histoire, au lieu d'être faits pour le public, c'est au contraire le public qui est fait pour les employés.

Le temps révolu, nouvelle visite à ce même troisième étage. Nouvelle attente, et enfin on vous remet ce papier assez grand, et qui affecte la forme d'un diplôme.

Vous devez vous rendre au ministère des Affaires étrangères, dans un réduit obscur, au fond de la cour, à droite, où un employé appose un cachet rouge. On vous dirige vers un autre bureau, en face ; c'est celui de l'agent comptable, qui met aussi son

petit cachet ; celui-ci est noir, et coûte deux francs.

Attendez, ce n'est pas fini. Il vous faut maintenant aller au consulat général de Belgique, où des jeunes gens charmants — il y en a une demi-douzaine — confortablement installés, se passent le passeport de main en main ; le premier l'examine, le second le vérifie, le troisième, à l'aide d'un long tampon violet, imprime une longue formule de seize lignes. Le quatrième met la date, le cinquième signe et le sixième colle trois jolis timbres jaunes. Ah ! il ne les économise pas ! Il y en a pour 62 fr. 50.

C'est terminé ; vous avez perdu trois jours, boursillé 69 fr. 50, sans parler des frais de taxi : vous pouvez prendre le train !...

Ceci ne se passe pas en Chine, mais à Paris, en plein vingtième siècle.

IX

5 MARS.

La Mi-Carême. — La traditionnelle cavalcade. — Le roi de Monténégro et M. Iswolsky au poste. — Le dossier de la préfecture de police série E... — Le roi Manoël de Portugal au Jockey-Club. — Centenaire de Rachel. — Les ménages artistiques M. et Mme Sylvain. — L'amour de la vedette chez les acteurs et chez les journalistes. — La misère bourgeoise. — Les appartements à vendre. — Le langage parlementaire. — Quelques embrouillamini.

Nous venons d'assister à cette cavalcade de la Mi-Carême, défilant suivant un vieux programme, au milieu de centaines de mille parisiens regardant passer ces chars et ces musiciens revêtus de costumes de figurants d'opéra et d'opéra-comique : bateleurs du moyen âge, palatins, mousquetaires Louis XIII et gardes françaises. Tout cela était pittoresque ; les chars avaient même une pointe d'originalité que nous ne leur connaissions pas les autres années. Les costumes étaient plus frais, les élues des bistros de chaque arrondissement étaient plus coquettes que d'habitude.

Pourtant, malgré l'entassement énorme du public

sur les grands boulevards où l'on s'écrasait, le cœur n'y était pas. La pensée était ailleurs, et une préoccupation obsédante semblait dominer les esprits. La fête populaire était commandée, préparée, il fallait bien l'utiliser, mais rares étaient ceux qui s'associaient à la manifestation. On regardait passer les chars où les demoiselles, reines des vingt arrondissements, bras nus, lançaient des baisers à la foule avec des gestes automatiques. La gaîté des années que nous avons connue autrefois, gaîté d'ailleurs d'habitude grossière, n'existe plus. On ne la retrouvera plus.

Nous sommes trop près des journées tragiques qui vont de 1914 à 1918, et l'on ne peut oublier — on n'oublie pas — les centaines de mille de nos jeunes gens qui sont partis pour ne plus revenir. Puis, il y a l'inconnu du lendemain et l'incertitude des événements. Tout cela a pesé sur cette journée de reproduction des vieilles traditions, et qui ont fait leur temps. La descente de la Courtille est morte, le Bœuf Gras a été supprimé depuis 1870 ; les reines du Carnaval et de la Mi-Carême disparaîtront à leur tour. C'est indiqué.

Sans doute, malgré tout, il faut bien que le peuple s'amuse ; mais, voilà, cette après-midi, il ne s'est pas amusé, et seuls quelques collégiens de quinze à seize ans, ont fait un peu de bruit avec des monomes agités, sans grâce et sans entrain.

Pourtant, la foule était immense ! A coup sûr, le public parisien est resté badaud. Il n'est pas le seul, et cela date de loin. Ce n'est pas un ridicule dont il ait le monopole. Est-ce qu'un farceur audacieux ne fit pas croire autrefois, aux lords anglais, qu'il entrerait dans une bouteille ? Malgré leurs mœurs hau-

taines, la plupart des lords accoururent pour assister à ce tour de force, qui ne se produisit naturellement pas.

Quelques jours après nous avons appris la mort du roi Nicolas de Monténégro, ce qui a permis de dépecer en échos bien choisis les « Souvenirs » du doyen de la chronique parisienne, M. Gaston Jollivet, qui fut son camarade de collège au lycée Louis-le-Grand.

Pourquoi n'a-t-on pas rappelé que le jeune présomptif, un jeudi de sortie, ayant échappé à la surveillance de son correspondant, fut arrêté pour tapage nocturne et amené au poste pour avoir décroché une enseigne dans la rue Cujas ? Pécadille d'adolescent qui lui mérita une remontrance du proviseur. M. Iswolsky, l'ancien ambassadeur de Russie à Paris, mort il y a deux ans, me racontait qu'il avait été arrêté lui aussi, un soir de Mi-Carême, et conduit au commissariat de la place du Panthéon, alors qu'il était étudiant libre à notre Faculté de droit, pour avoir grimpé après un candélabre de la rue Soufflot et éteint un bec de gaz.

Le diplomate riait beaucoup de l'aventure, qu'il aimait rappeler.

— Cela vaut mieux tout de même, ajoutait-il, que d'avoir été arrêté comme cet ambassadeur d'Allemagne à Paris, en compagnie douteuse, et conduit à la préfecture de police, où on le relâcha naturellement.

Le fait est connu et Edouard Drumont l'a raconté en son temps avec des détails précis, ajoutant que le représentant de Guillaume II à Paris n'avait pas craint de demander la révocation des agents ayant fait leur devoir, mais n'ayant pas reconnu, dans ce pédestre promeneur louche, un des grands person-

nages de l'Europe. Le préfet de police eut la faiblesse de faire semblant de lui donner satisfaction en infligeant une punition à ces deux braves gens, punition qui ne fut jamais appliquée, bien entendu.

Les magistrats se trouvent parfois très embarrassés en face de ces individualités de marque qui se font prendre la main dans le sac — si on peut dire. Si la préfecture de police voulait ouvrir à quelque chroniqueur curieux les dossiers jaunes de la série E, n° 1932 et suivants, quelles histoires curieuses nous connaîtrions !

Parfois ce sont des membres de la famille des hommes en vue des pays étrangers à qui il faut appliquer la loi, et on le fait quand on ne peut agir autrement. Un jour c'est un proche parent du roi d'Espagne qu'on dégage d'une plainte en prêts usuraires, un autre c'est le neveu de l'ancien ambassadeur de Belgique en France, le baron S. Beyens, qui est condamné à quatre mois de prison par la 10e chambre correctionnelle pour « vagabondage spécial ».

Le président aurait bien voulu acquitter à l'aide d'un doute possible :

— Voyons, vous ne vous trompez pas, disait-il à l'agent, vous êtes bien sûr ?

— Sûr comme je vous vois, M. le président. La fille Saumon lui a remis l'argent, qu'il a empoché.

Il fallut condamner ce grand garçon de vingt-neuf ans que la misère avait réduit là. Le procès révéla d'autres détails déplorables.

On est pourtant plein d'indulgence à Paris pour tous les étrangers de marque, et quand on peut leur être agréable on ne manque aucune occasion. L'ex-roi Manoël de Portugal, qui vient souvent chez nous

incognito se consoler et se délasser, ayant désiré être reçu au Jockey-Club, le président, le duc de Doudeauville, et le général comte Ernest de Mac-Mahon s'empressèrent de lui servir de parrain. Plusieurs membres du cercle auraient même voulu qu'on passât par-dessus les règlements et que l'ancien souverain ne fût ni affiché ni soumis au ballottage. Mais l'ex-roi insista pour qu'on observât les statuts comme pour tout le monde ; il fut reçu à l'unanimité, avec des acclamations en plus.

Sans que les journaux s'en occupent, le jeune roi en exil se mêle à la vie de Paris et il assistait, l'autre soir, à la représentation de *Phèdre* que la Comédie-Française donnait en l'honneur du centenaire de Rachel, qui a fait peu de bruit. Il y aurait eu une pittoresque reconstitution à faire de l'intérieur de la célèbre tragédienne au milieu du siècle dernier. Nous avons eu d'autres préoccupations. C'était une époque curieuse où la grande tragédienne allait gagner péniblement quelques milliers de francs dans une tournée en Russie.

Tout est bien changé maintenant et la moindre cabotine recueille des fortunes sans quitter le boulevard, au contraire, dirait-on volontiers. Est-ce que les voyageurs de retour de la Côte-d'Azur ne nous racontent pas qu'une toute petite princesse de la rampe a perdu là-bas au baccarat, dans un des casinos mondains, la coquette somme de huit cent mille francs, sans s'étonner ni s'émouvoir ?

— Bah ! se serait-elle écriée, Paris réparera tout ça !

Elle aurait même parodié le mot célèbre de Napoléon en face d'un champ de bataille, car la demoiselle a des lettres et des fréquentations cossues.

Ces dames, quoique actrices, ne peuvent pourtant pas se croire des artistes pour de vrai. Ah ! non. Les artistes dramatiques sont ceux qui savent animer les grandes pensées de nos poètes et qu'accompagnent nos admirations et notre estime. Nous avons rencontré un de ces ménages d'artistes au dîner de la *Société Victor Hugo*, où on célébrait le 117e anniversaire de la naissance de l'auteur de *La Légende des Siècles* et où on fêtait en même temps la récente décoration de la présidente de la Société. Mme Amélie Mesureur, qui est un poète délicat qui a chanté les beautés de nos petits et les joies des berceaux. MM. Robelin, Wilmoth et Gustave Simon rendirent, en termes éloquents, hommage au talent et au patriotisme de ce poète du foyer.

Puis nous entendîmes des vers de Victor Hugo, dits admirablement par cette grande artiste qu'est Mme Louise Sylvain.

— Et vous, Sylvain, dit Gustave Simon au doyen toujours vert de la Comédie-Française, vous ne voulez pas nous réciter quelques strophes ? Tenez, quelques vers de *Sedan* ?

— Il y a bien dix ans que je n'ai relu cette pièce ; je ne sais si je me souviendrai ; je vais essayer.

Et il commença la première et magistrale pièce qui ouvre *L'année terrible :*

Toulon, c'est peu ; Sedan, c'est mieux...

et il termina par ce vers tragique :

Par la main d'un bandit rendirent leur épée.

La poésie a exactement 236 vers et Sylvain, pris à l'improviste, la récita d'un trait, sans une hésitation,

sans une défaillance, sans omettre un mot ni transposer un vers. Quel est le jeune homme, parmi ceux qui épluchent les états civils, capable d'un tel tour de force ? Inutile d'ajouter que M. Sylvain fut admirable de diction, de sentiment, de pathétique et d'indignation. Il peut se vanter de nous avoir rudement empoignés. Quel acteur magnifique !

Ah ! cette querelle des jeunes, impatients d'envahir la carrière quand les aînés y sont encore ; elle est pitoyable ; ces arrivistes sont si pressés !

La question n'est d'ailleurs pas nouvelle et, au sortir de l'Arche, les enfants de Noé la posaient déjà.

Mais jeunes ou vieux les artistes sont, pour la plupart, des gens charmants ; il y a même parmi eux des esprits très distingués et de braves gens, mais vraiment quelques-uns sont de grands enfants. La « vedette » tient une grande place dans leurs préoccupations ; ils feraient des sacrifices sur les appointements, mais pas sur la grosseur des lettres servant à les annoncer sur l'affiche. On raconte à ce sujet une amusante petite histoire qui vient d'avoir lieu dans un petit théâtre du boulevard inauguré hier — encore un ?

Le directeur avait promis par engagement la vedette à deux artistes, un homme et une femme, ayant d'ailleurs tous deux du talent. Quand les deux camarades virent l'affiche, ce fut une scène de protestations, de cris et de vitupérations. Le directeur ne savait à qui répondre ; les deux comédiens refusaient de jouer. Enfin, après des allées et venues, après l'intervention de la Société des auteurs, s'il vous plaît, il fut décidé que l'acteur et l'actrice auraient

leurs noms imprimés en caractères égaux, que le comédien serait le premier sur l'affiche, mais que la comédienne aurait son nom imprimé en couleur. Il y a une histoire qui court les coulisses de Paris.

Une contestation au sujet de vedettes s'étant élevée entre une actrice renommée et un excellent comédien qui n'a pas très bonne réputation, impatientée l'actrice dit à son camarade :

— Eh bien soit ; vous serez avant moi sur l'affiche ; passez le premier. Honneur aux dames !

Le spectacle le plus amusant n'est pas toujours sur la scène.

Cette habitude de la vedette date d'une cinquantaine d'années à peine et a pris naissance au café-concert. Sauf erreur, c'est Thérésa, alors en représentation à l'Alcazar, qui mit cette habitude à la mode.

Faut-il avouer que ce cabotinisme a passé du théâtre à la politique et même au journalisme ? On cite l'exemple d'un député qui, lorsqu'il est monté à la tribune, passe, le soir, dans les rédactions et, sous prétexte de voir les épreuves de son discours, demande qu'on imprime son nom dans le titre en caractères le plus gras possible.

— Ce n'est pas pour moi, cher ami, vous comprenez bien, mais cela donne de l'importance aux idées que j'ai défendues.

Un journaliste de beaucoup de talent, d'ailleurs, directeur de son journal, a fait fondre des caractères spéciaux pour ses articles : « du beau six elzévir ». C'est le caractère du patron, et nul n'a le droit de s'en servir que lui. Ailleurs, le directeur fait composer ses articles comme tous ses autres rédacteurs, mais tandis que toutes les signatures sont imprimées en

« petites capitales », celle du maître de la maison l'est en ce qu'on appelle « les égyptiennes », lettres grasses et qui font ressortir le nom. C'est une manière de vedette comme une autre. Certains écrivains, qui ont le moyen de se reposer, refusent de collaborer si leurs articles ne sont pas publiés en tête du journal ou tout au moins en première page, celles qu'on réserve d'habitude à ceux qu'on appelle en argot de métier « les premiers violons ». Mais quoi, tout le monde ne peut pas être au premier rang, et il faut bien se contenter parfois d'une toute petite place, en deuxième ou troisième. Il en est des rédactions comme des troupes théâtrales : les ténors d'abord, et les quatrièmes basses fermant la marche. Le principal, c'est de donner une note juste.

Ce sont les ridicules du temps. — A côté des actrices à qui leurs amants payent des théâtres qui coûtent plusieurs millions, à côté des comédiennes qui, dans leurs luttes à mains plates dans les parvis des grands hôtels cosmopolites, se font arracher du cou des colliers de perles de cent mille francs, il y a les braves gens ayant fait vaillamment leur devoir pendant la guerre, et qui, malgré une instruction supérieure, se trouvent dans des situations plus que gênées.

Cela ne nous est pas particulier puisque les journaux anglais, de cette semaine, nous apprennent qu'un diplômé de l'Université d'Oxford s'est fait chauffeur, que d'autres universitaires sont marchands de poisson, et nos confrères de Londres assurent que « d'anciens officiers jouent de l'orgue de barbarie, puis font la quête ».

Est-ce bien vrai ? Chez nous, on n'en est pas encore là, cependant plusieurs intellectuels sont à la

recherche du pain quotidien au sens strict du mot.

A ce sujet, la quatrième page des journaux est particulièrement instructive. Voici, entre cent autres, deux annonces parues cette semaine :

Ingénieur A. et M..., 29 ans, Légion d'honneur, Croix de guerre, désire situation, France, étranger ou colon. Parle très bien allemand, un peu angl. S'adr. à M. Z... Johannisgasse, Etat libre de Dantzig.

Officier sup., 55 ans, très actif, licenc., off. Légion d'hon., cherc. situat. stable dans comm. indist., admin. secrét. Ecrire M. X.

C'est bien la peine d'avoir gagné sa croix sur les champs de bataille, de connaître plusieurs langues pour en arriver à être obligé à chercher par les journaux une position plus ou moins stable.

Aussi, étonnez-vous que des licenciés en droit, des croix de guerre, d'anciens clercs de notaires aillent se faire inscrire au Bureau municipal des employés demandant à être enrôlés comme balayeurs de la ville de Paris, qui débutent à vingt-cinq francs par jour, le repos hebdomadaire et la semaine anglaise, les jours de maladie payés, le médecin et les médicaments gratuits. Ceux-là ont résolu la question sociale.

Pour les simples bourgeois, en dehors des difficultés de la vie, il y a l'impossibilité à peu près absolue de trouver un logement.

Je connais un sous-préfet qui vient d'être choisi comme chef de Cabinet par un des nouveaux secrétaires d'Etat. Vous jugez de sa joie. Il accourt à Paris, mais il lui est impossible de se loger ; il est forcé de rester à l'hôtel avec sa femme et ses enfants. Il espère que malgré les règlements, on lui permettra de se réfugier dans un des coins du ministère dont il dépend.

Cette pénurie de logement a poussé certains pro-

priétaires à vendre leurs immeubles par étage, et l'on peut lire dans les journaux, notamment dans le *Temps*, plusieurs annonces dans le genre de celle-ci :

A VENDRE quartier Dauphine, 3e étage non meublé, immeuble ultra moderne. Possession 15 janvier. Prix 265.000 fr. Agence Y.

J'ai visité cet appartement dans une vieille maison. Il y a l'inévitable salon, la salle à manger, deux chambres, une cuisine et une salle de bains. Au prix du moellon 265.000 fr. ce n'est pas donné. Au taux de l'intérêt cela représente 13.200 fr. par an. Ajoutez les impôts, les taxes municipales, les réparations et la part d'entretien de l'immeuble, vous arriverez à plus de 17.000 fr., par an. C'est tout de même un peu cher.

Jusqu'ici, ce morcellement d'immeuble entre plusieurs propriétaires ne se pratiquait que dans certaines villes du Midi et en Corse.

Voici que l'on essaye d'introduire cet usage incommode à Paris.

Nous verrons bien ce qui en résultera.

Mœurs nouvelles ; ce qui ne change guère, ce sont les habitudes parlementaires.

Il y a quelques années, un écrivain d'esprit s'était amusé à rédiger un Dictionnaire des injures parlementaires. C'est à peine s'il avait pu former un volume d'une centaine de pages. Les mots : assassin, canaille, voleur figuraient bien entendu à leur place, et on n'avait pas oublié le mot de Cambronne que M. Margue, caractère pourtant très doux, le beau-frère de Henri de Lapommeraye, lança à un collègue qui l'agaçait. Ce pauvre M. Margue, non réélu, passa sa vie à expier cette vivacité. Il mourut con-

seiller à la Cour de Paris où les avocats s'amusaient parfois à le taquiner en faisant l'éloge du beau langage, pur et châtié.

Depuis, on a fait des progrès et, dans les séances agitées, il n'est pas rare d'entendre un député du parti révolutionnaire crier aux orateurs qui lui déplaisent.

— Ferme ta gueule !

Les sténographes ont ordre de ne pas reproduire, mais les spectateurs des tribunes y sont habitués. Ce mot grossier fut lancé pour la première fois, il y a longtemps, par Coutant, d'Ivry, un jour qu'il était en colère contre M. de Dion, dont il devait plus tard devenir l'ami, malgré leurs opinions opposées. M. de Dion interrompait et Coutant lui cria de sa grande voix profonde :

— Tais ta bouche, marquis, où je te casse la g...

Le *Rappel*, qui aime recueillir les à-côtés pittoresques de la Chambre, a publié un amusant incident qui s'est produit récemment entre Charles Bernard, le député nationaliste, et M. Uhry, député socialiste de l'Oise et millionnaire comme il convient à un ennemi du capital. L'*Officiel* a, bien entendu, omis de mentionner cette scène qui serait mieux placée ailleurs qu'à la Chambre.

Pourquoi les deux honorables n'étaient-ils pas d'accord ? Peu importe ! Toujours est-il qu'à un moment donné, M. Uhry, qui est pourtant un homme de bonne éducation, se mit à crier à son adversaire — je vous demande pardon de la citation : « Je vais vous coller mon pied au derrière » ; puis continuant :

— Je vais aussi vous coller mon poing sur la g...

M. Charles Bernard se mit à rire, ce qui exaspéra

tout à fait M. Uhry, qui répéta plusieurs fois sa menace et enfin, s'embrouillant, il cria :

— Oui, je vais vous coller ma g... au derrière et mon pied sur mon poing.

Naturellement, tout le monde riait ; seule la dignité parlementaire fut endommagée.

Ces sortes d'embrouillamini sont assez fréquents : un des plus célèbres est celui de Dumaine, un soir qu'il jouait Fabiano dans *Marie Tudor*, qu'interprétait Marie Laurent ; l'acteur dit à la grande scène :

— Oui, je sais, tu me feras disparaître par tous les moyens : le poisart, le poignon.

Marie Laurent garda cependant son sérieux et entama la fameuse réplique méprisante :

Le poignard !... le poison !...

L'acteur Febvre eut aussi un de ces accidents et ayant à dire :

— J'ai toujours été malheureux ; ma mère est morte en me mettant au monde ; mon père, un vieux soldat, prononça : « Mon père est mort en me mettant au monde ; ma mère un vieux soldat... » Tout récemment nous lisions dans Le *Temps*, racontant l'entrée du cardinal Dubois à Notre-Dame : « Le prélat s'avançait la crosse en tête, la mitre en main ».

De toutes ces contrepetteries, comme on les appelle, celle de M. Uhry n'est pas la moins amusante, quoique d'un genre un peu bas.

X

19 MARS.

Acquittement des émissaires de Lénine. — Les témoins d'intention. — Les dépenses secrètes de M. Wilson à Paris. — Le Père Hyacinthe et les femmes. — Mlle Arnould-Plessy se convertit. — Indignation de George Sand. — Mme Veuve Mérimann. — Le mariage du carme.

Le procès de Souvarine et de Loriot s'est terminé par un acquittement. C'était prévu, étant donné que le président du jury, qui ne fut pas récusé, était un socialiste militant et qu'on a agi de façon spéciale sur quatre jurés.

Ce qui a distingué ce procès, c'est qu'on a prononcé une douzaine de plaidoiries sous forme de témoignage.

Un président d'assises pourrait poser la question préjudicielle :

— Que savez-vous sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé ? Rien ! Allez-vous asseoir.

Le président des assises de ce procès a laissé les témoins débiter leur petite conférence d'où il résultait que le procès actuel était un procès d'opinion et que vouloir implanter en France le régime d'assassi-

nats, de massacres et d'incendies est un acte permis, ne devant être ni poursuivi, ni puni.

Tout cela peut se soutenir, mais c'est terriblement dangereux.

C'est ce qu'au Palais on appelle « les témoins d'intention ». C'est un genre. Il en est un autre qui est assez souvent employé dans les procès criminels. On s'entend avec un avocat, d'habitude peu occupé, qui a eu par hasard communication d'un document quelconque se rapportant plus ou moins à l'affaire, et on le cite comme témoin. On lui pose des questions convenues d'avance et celui-ci prononce une véritable défense en faveur de l'accusé.

Dans sa plaidoirie, l'avocat s'appuie sur ce témoignage « si impartial », qui a parfois impressionné le jury, et le tour est joué. On cite des acquittements obtenus par ces dépositions de passe-passe. Rappelons celui de la dame Steinheil. Faut-il ajouter qu'on assure que ces témoignages-plaidoiries sont parfois largement rémunérés par les accusés riches, les seuls d'ailleurs qui puissent se les procurer ?

Mais ce sont là détails de la coulisse judiciaire. Restons-en là pour n'en pas trop dire.

Que ne truque-t-on d'ailleurs pas ?

Si nous en jugeons par la note de frais que vient de présenter le président Wilson au congrès de Washington, les américains assez nombreux qui ont accompagné le président à la Conférence de la paix ne se sont pas ennuyés. C'est par millions que se soldent les dépenses de ces messieurs, depuis la location d'un des grands hôtels de Paris, des plus luxueux, 200.000 dollars, jusqu'aux dépenses secrètes de M. Wilson, 280.000 dollars, en passant par

le mobilier cassé, 126.000 dollars, et les frais de nourriture, 200.000 dollars.

Tout cela, au fond, ne nous regarde pas, puisque ce n'est pas nous qui payons. Mais cela prouve que la délégation américaine a mené une vie exempte de mélancolie. C'est un peu la coutume de toutes les délégations qui sont envoyées à l'étranger. Nous aurons bien d'autres surprises quand, — parce qu'ils nous touchent de près, — nous connaîtrons les frais occasionnés par les diverses délégations européennes à la « Société des Nations ». Là, nous sommes dans le fantastique ; pour ne citer qu'un seul trait, un simple lieutenant délégué là-bas comme conseil touche cent cinquante mille francs par an. Vous avez bien lu ?... Et l'on nous prêche les économies !

Pour en revenir à la note de frais américaine, vous remarquez la rubrique des « dépenses secrètes » dans la facture remise au Congrès. Le câblogramme qui a transmis cette indication ajoute que « ces dépenses secrètes ne sont appuyées d'aucune justification », ce qui est l'évidence même ; à quoi ont été employées ces sommes énormes ? Il paraît d'ailleurs que ce n'est là qu'une partie de l'addition, dont le total est considérablement plus élevé.

Nous n'aurons pas la naïveté de demander en quoi ont bien pu consister ces « dépenses » secrètes. Nous savons trop que les américains, qui ont souvent reproché aux anglais les manœuvres de la cavalerie de Saint-Georges, sont des plus habiles dans ce genre de sport, et qu'ils ne reculent pas devant les achats de certains concours quand ils en valent la peine.

Le moment n'est pas venu de tout dire — et, d'ailleurs, les preuves font encore défaut — mais on sait

ici — et même ailleurs — que si M. Wilson eut pendant quelque temps des thuriféraires enragés dans plusieurs journaux, les Etats-Unis savent maintenant ce que cela leur a coûté.

Là aussi, comme dans le procès Souvarine, la vérité fut truquée.

La vérité est d'ailleurs lente à se dégager de la légende et, dans un autre ordre d'idées, on publie un livre qui apporte un peu de clarté sur les motifs sentimentaux qui poussèrent le père Hyacinthe hors de l'église.

Paraître dans cette chaire de Notre-Dame, où les plus illustres prédicateurs se sont fait entendre depuis Lacordaire, est une consécration recherchée par tous les orateurs religieux. Ce n'est pas désobliger l'apôtre de cette année, le P. Janvier, dont la logique massive fait grand effet en ce moment, que de dire que son succès d'aujourd'hui, qui est indiscutable, ne fait pas oublier les retentissants sermons du P. Lacordaire, du P. Hyacinthe et du P. Monsabré.

Le P. Hyacinthe, carme déchaussé, n'avait que trente-sept ans quand Mgr Darboy, dont le libéralisme offusquait Pie IX, le fit appeler un jour à la sacristie de N.-D., et, sans autre préambule, lui proposa de prêcher le Carême. Il lui donna trois mois pour se préparer. Ce fut, en 1865, un gros événement que d'entendre cette éloquence robuste dont nous n'avons connu que les reflets. Tout Paris accourut à Notre-Dame ; dans ce public d'élite, les femmes étaient nombreuses ; parmi elles se trouvaient plusieurs dames distinguées, chez qui l'admiration pour le talent n'était peut-être pas exempte d'une sympathie vive pour le moine qui apparaissait dans le décor

théâtral de la cathédrale remplie des dernières envolées de l'encens. Le costume du carme bien râblé, à la tête rasée, aux lèvres sensuelles et au nez puissant, à la forte encolure, produisait sur beaucoup un effet qu'elles refusaient d'analyser, mais qui n'en était pas moins violent.

Le P. Hyacinthe a raconté dans son « Journal », avec franchise, qu'il était sorti vierge de son couvent pour entrer dans la « salle des Noces » (comme dit Camille Desmoulins) au bras de Mme Merimann ; il a cependant noté les grandes dames, dont plusieurs jeunes et belles, qu'il a évangélisées et converties. Vous en trouverez la liste, avec des détails précis, dans un livre curieux : *Le Père Hyacinthe dans l'Eglise romaine*[1] que vient de publier un ancien prêtre, M. Albert Houtin, à qui notre confrère Paul Hyacinthe-Loyson a confié non seulement le fameux « journal » que nous aimerions voir publier en entier, mais une foule de lettres inédites, qui sont inestimables pour l'histoire psychologique du célèbre moine, qui jeta, en 1869, si bruyamment le froc aux orties.

Des étrangères se mêlaient aux parisiennes, telles Mme Philimore, la fille de lord Bruce, et qui était anglicane convertie ; la comtesse de Dampierre, non encore baptisée, voisinait au pied de la chaire avec Mme de Sartiges, femme de l'ambassadeur de France à Rome. Un peu plus loin, Mme Mallet, « restée, elle, la protestante, malgré l'attrait qu'elle éprouvait dans la fréquentation du carme ». Une orthodoxe grecque, Mlle Alexandrine Philosophoff, fut plus entraînée et se convertit le lendemain du jour où le P. Hyacinthe

1. Nourrit, éditeur.

avait présidé à la levée du corps de Lamartine.

Avec la comtesse de Montebello, il entretenait une correspondance où les questions religieuses dominent. La marquise de Forbin d'Oppède, l'écoutait, l'approuvait et le renseignait sur les prédications qui avaient lieu à Paris pendant son absence. Ses rivaux: le P. Félix, l'abbé Bougaud, d'autres, passaient un vilain quart d'heure ; la charité chrétienne n'était pas le propre de la marquise, mettant sa verve au service du célèbre carme.

Le P. Hyacinthe eut aussi pour auditrice la princesse Caroline de Saxe-Wittgenstein, qui, après l'avoir entendu dans un sermon où le Père parla incidemment de l'amour, lui dit :

— Vous avez l'impudeur de la virginité. C'était hardi, mais l'audace vous sied.

Type étrange que celui de cette princesse médiatisée et pouvant, par conséquent, aspirer à la main d'un prince héritier. Polonaise d'origine, catholique libérale, intelligente mais de physique peu engageant. Elle avait été la protectrice de Litz. Veuve, elle fit venir le célèbre pianiste à Rome ; elle voulut l'épouser, mais il refusa ; elle le poussa alors à entrer dans les ordres, lui assurant qu'elle le ferait nommer cardinal et qu'il relèverait l'art religieux en France. Litz prit la soutane, reçut la tonsure, mais il ne poussa pas plus loin. La princesse a laissé un ouvrage sur *Les Causes intérieures de la faiblesse extérieure de l'Eglise*, formant vingt-cinq volumes, mais qui devait être publié seulement en 1912. Ses héritiers ont négligé cette clause de son testament.

Citons encore, parmi les ferventes, la marquise de Bloqueville qui, à la veille de la sortie du moine de

l'Eglise, l'invita à dîner avec Emile Ollivier qui, près d'être appelé au ministère, lui dit :

— Le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, est très affaibli, et sa fin n'est qu'une question de quelques mois. Laissez-moi faire en votre faveur le premier usage du pouvoir et vous nommer archevêque de Lyon.

Les actrices n'échappaient même pas à cette attraction et, parmi elles, figure Mme Arnould-Plessy, la belle sociétaire de la Comédie-Française, qui n'était même pas baptisée quand Mme Desgenettes la présenta au Père Hyacinthe.

Mme Arnould-Plessy dit à Mme Desgenettes, qui le rapporta au religieux :

— Comme il ferait bon révéler l'amour à cet homme !

Ce qui n'empêcha pas la jolie comédienne de se convertir, de se faire baptiser et confirmer. Quand le Père sortit du couvent, elle faisait dire des messes pour son retour au bercail.

Mme Arnould-Plessy, qui était une amie de George Sand, lui faisait part de sa première communion, qu'elle reçut des mains du carme qui l'avait confessée. La célèbre romancière, qui n'aimait pas les prêtres, lui écrivait de Nohant, en septembre 1868 :

Merci pour votre billet, chère grande dinde de fille. Vous n'êtes pas malade. *Va bene*. Vous ne voulez pas qu'on vous raisonne, vous vous emportez. Vous ne voulez pas qu'on rie de vos mystiques amours avec ce monsieur qui ne porte pas de bas et qui se fait appeler mon père, parce qu'il n'a pas le droit de l'être...

Je vous jure sur l'honneur que je ne vous savais pas éprise du prêtre et croyante du diable. J'aurais été en colère contre quelqu'un qui m'eût dit que vous en étiez là. Je vous ai dit que vous aviez un ramollissement de cerveau, je ne m'en dédis pas. Si ce n'est pas une fantaisie passagère, un engouement hystérique, venu à la suite d'une maladie de femme ; si vous

devez rester comme cela, ne vous étonnez pas d'être déchue à mes yeux.

Pour un peu, George Sand aurait donné des conseils de vertu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut mise à son tour en relations épistolaires avec l'auteur de *Lelia* par Mme Arnould-Plessy, mais ils ne purent s'entendre ni sur l'amour en Dieu, ni sur la tolérance.

Le Père Hyacinthe avait d'ailleurs d'autres préoccupations ; parmi ses auditrices les plus enthousiastes, figurait une veuve, une américaine, Mme Merimann, protestante, qui finit, elle, par se convertir et par s'emparer de l'esprit et du cœur du Père Hyacinthe.

Après ses succès à Notre-Dame, le célèbre carme alla prêcher le carême à Saint-Louis-des-Français, à Rome ; Mme Merimann l'y suivit, et le religieux écrivait dans son « journal » :

Je viens de faire ma prière du soir. Chaque matin et chaque soir, je prie pour ma *sœur*. Oh ! comme mon âme, je ne dis pas mon cœur, mais mon âme, comme mon âme est collée à la sienne. Jusqu'ici, j'avais connu l'amitié, je n'avais pas connu *l'amour*. J'en avais entrevu la silhouette dans le monde de la nature innocente mais défectueuse. Et maintenant, je connais l'amour, et je le connais dans sa forme la plus virginale et la plus religieuse, dans sa forme divine, éternelle. Quelle grâce de mon Dieu en mon âme !

Ce sentiment le ravit ; il en remercie Dieu dans ses prières ; il s'en félicite dans ses confidences : « J'ai été sauvé par miracle, écrit-il, du célibat des eunuques d'une part, de l'amour des impures de l'autre ». C'est tout un roman autour d'une chaire retentissante. Un philosophe pourrait tirer des conclusions psychologiques de la lutte que sont obligés de soutenir ces orateurs en vue, et qui doivent enseigner la mortifica-

tion, même quand ils n'en ont pas envie, à des mondaines dont l'esprit est en ébullition, la conscience en effervescence et la peau cuisante.

Memento de la Semaine. — Nécrologie. — *Victor Dupré*, 66 ans, occupa d'importantes fonctions dans ce pays. Après une carrière administrative au ministère de la justice, il était devenu chef de cabinet de M. Vallé et directeur du personnel. Il fut successivement directeur de l'Imprimerie Nationale et administrateur du Crédit Foncier ; ayant la passion de rendre service, il avait accepté les fonctions d'adjoint au maire du IXe arrondissement et celles de trésorier de l'Association Nationale de l'*Idée Française à l'Etranger*.

Quelles qu'aient été les postes les plus élevés qu'il ait occupés, Victor Dupré a eu la coquetterie de rester — autant qu'il le pouvait — journaliste, se tenant à l'écart de la politique, mais mettant une plume élégante au service des aspirations d'art et des évolutions littéraires. Et c'est un hommage rendu à notre profession. Il était secrétaire général du *Cercle de la Critique ;* il tenait la chronique des livres à l'*Information* et la critique dramatique à l'*Indépendance Belge*. Volontiers, il aurait répondu comme Chateaubriand qui, après avoir été ambassadeur de France et ministre des Affaires étrangères, interrogé sur sa profession, répondait :

« Ma profession ? Journaliste. »

Ne souriez pas, les hommes les plus éminents, même quand ils n'ont pu s'y adonner tout entier, se sont flattés d'avoir exercé la profession, qui n'est ni sans beauté, ni sans grandeur, malgré des faiblesses et des défaillances ; d'ailleurs ne soyez pas trop sévères aux qualités que vous exigez des journalistes, connaissez-vous beaucoup de fonctionnaires parmi les plus élevés qui pourraient faire des journalistes, sans défaut ?

XI

19 MARS.

Les cabotines et les filles galantes perdent leurs colliers. — Mme Marthe Brandès perd et retrouve 200.000 francs de perles. — Récompense mesquine. — Les 12 femmes de Landru. — Le jeune Himmel. — Mme Bessarabo. — La ligue contre les marchands de dédicaces. — Sur V. Hugo et les débutants. — Les trafics des rubriques de la politique étrangère. — Les rédactions gratuites.

C'est une manie ou une épidémie, mais depuis quelques mois c'est à qui, parmi ces dames, perdra un collier de perles de grande valeur. Ce fut d'abord la demoiselle Emilienne d'Alençon, devenue depuis princesse de je ne sais plus quoi. La disparition de ce bijou fit un bruit de tous les diables, et les bonnes camarades de la vie galante, qui ne sont pas indulgentes, accusèrent la princesse d'avoir organisé là une sorte de réclame d'un genre spécial. Un autre jour, on apprit à grand tapage qu'un visiteur passionné avait enlevé un magnifique diamant à Mme Marthe Régnier pendant qu'elle prenait son bain. Puis deux ou trois cabotines de rang inférieur égarèrent

aussi leurs colliers de perles, dont elles énumérèrent avec complaisance la beauté et la valeur.

Le dernier incident du genre fut la scène comique du Claridge où Mlle Renouard arracha le collier de sa rivale, miss Campbell ; les perles roulèrent à terre et on en trouva quelques-unes fausses. Une instruction judiciaire est ouverte ; c'est le juge qui nous fixera sur ce chapitre pittoresque de l'histoire amusante des querelles amoureuses de certaines dames de Paris.

Enfin, voici maintenant Mme Marthe Brandès, qui quitta la Comédie-Française il y a une vingtaine d'années, et qui ajoute sa petite histoire à toutes celles que nous connaissons. Un de ces derniers soirs, cette dame se rendit à la poste dans son automobile pour jeter sa correspondance qu'elle ne voulait pas confier aux soins indiscrets d'une soubrette curieuse et, ayant sans doute l'esprit ailleurs, elle perdit, elle aussi, un collier de perles de 200.000 francs enfermé dans une vulgaire boîte en carton.

L'ancienne actrice s'en fut trouver le commissaire de police, lui racontant sa mésaventure et criant qu'on lui avait volé son trésor. On ne lui avait rien volé du tout ; une pauvre porteuse de pain avait trouvé la boîte dans la rue et elle la rapporta scrupuleusement. Enchantée, Mme Marthe Brandès qui est israélite a donné cinq cents francs de récompense à la brave femme.

Quelques porteuses de pain, heureuses de reconnaître la probité d'une de leurs compagnes, ont, assure-t-on, ouvert entre elles une souscription pour augmenter la petite gratification qu'elles trouvent un peu maigre. Des affiches jaunes placardées ce matin

offrent, en effet, le même prix à qui rapportera à sa propriétaire un petit chien perdu avant-hier. Un collier de 200.000 francs a évidemment une autre valeur qu'un simple loulou.

Mais ceci est un autre côté de cet incident parisien dont tous les journaux nous ont écorché les oreilles. Le collier d'une ancienne actrice songez donc ! Pour un peu, la Bourse aurait baissé.

Ah ! ces bijoux de comédiennes qui leur coûtent si peu et dont beaucoup d'honnêtes femmes ne voudraient pas à prix coûtant ! Tant que ces demoiselles sont jeunes, ça va ; mais elles continuent à les arborer quand l'âge est venu ; alors, suivant un observateur peu indulgent, « ces belles perles sur ces vieilles épaules font l'effet de lanternes sur des démolitions ».

Après tout, comme disait A. Karr, c'est beaucoup de bruit pour des huîtres qui ont eu la gravelle.

C'est tout de même un sujet de conversation intéressante qui se mêle aux émotions provoquées par la nouvelle occupation allemande. Pour nous reposer de ce grave sujet nous avons trois gros procès en préparation. Nous aurons les affaires Landru, Bessarabo et Himmel. Voilà de la copie sur la planche pour les chroniqueurs.

Quoique arrêté depuis deux ans bientôt, Landru n'est pas au bout de ses interrogatoires, auxquels il refuse de répondre. Quand le juge d'instruction lui demande : « Qu'avez-vous fait des douze femmes que vous avez tuées ? » le nouveau Barbe-Bleue se contente d'un geste vague et d'un mot dédaigneux : « Cherchez ! » dit-il.

Là-dessus pour des motifs évidemment légaux, la Cour de Cassation annule la longue procédure, ces

motifs ressemblent singulièrement à ce qu'on appelle des « chinoiseries » : un interrogatoire qu'on a oublié de signer, un dossier qu'on a négligé de remettre à l'avocat la veille d'une comparution. Ce n'est ni bien grave, ni bien important. Sans doute, en droit strict, il y a eu erreur de forme et l'annulation se justifie. Mais au fond, ce n'est pas ça qui empêche Landru d'avoir brûlé les femmes disparues si vraiment il est coupable.

Quant à Mme Bessarabo, c'est une autre histoire. Il y a des semaines où elle avoue avoir tué son mari et d'autres où elle se déclare innocente. Le juge d'instruction est désorienté ? Ce petit jeu peut durer longtemps encore ; c'est pourtant bien elle qui a expédié le cadavre, à Nancy, dans une malle.

Enfin, on nous réserve le cas Himmel. Ici nous sommes dans le vaudeville.

Voilà un jeune garçon de vingt-trois ans, un « gosse » a dit un témoin. Il n'a ni sou, ni maille, et il arrive à persuader à des personnalités importantes et célèbres de Paris qu'il dispose de cent millions — pas un sou de moins — pour fonder une société de cinématographie qui mettra toutes les autres entreprises similaires à sa merci. Il se trouve même un industriel pour verser un million deux cent mille francs à ce prometteur de chimères. Quand le juge vérifiera l'emploi de cette somme énorme, nous aurons, paraît-il, des surprises, car si cet argent a été perdu pour le bailleur de fonds, il n'a pas été perdu pour tout le monde.

Himmel avait réuni ses futurs collaborateurs, au nombre d'une centaine, dans un grand déjeuner, qui coûta la bagatelle de 20.000 francs et où un acadé-

micien célèbre prononça l'éloge du jeune aventurier; des anciens ministres firent chorus et des commandeurs de la Légion d'Honneur l'escortaient au vu des garçons de restaurant ébahis ; il y avait de quoi !

Je ne sais pas si ce jeune homme est coupable au point de vue de la loi; les avocats le discuteront, mais, au point de vue moral, ceux, qui, sans examen, sans renseignements, sans rien vérifier, l'ont poussé et cautionné, ont aussi leur part de responsabilité. Que vous en semble ?

Après ça nous sommes en face de mœurs nouvelles; ainsi on nous annonce une ligue nouvelle.

Encore une !

Celle-ci est originale.

Il s'agit des écrivains qui envoient des livres aux critiques — ou soi-disant tels — ces critiques vendent ces volumes en gros à des libraires sans même prendre la peine d'enlever la dédicace. Un groupe de romanciers, surtout jeunes, trouvent là un abus intolérable, ils veulent publier avec commentaires les noms de ceux qui commettent ce qu'ils appellent une indélicatesse professionnelle.

Il est certain qu'on ne peut obliger les journalistes à qui on envoie des livres ni à les lire, ni à les conserver. La plupart émanent d'inconnus, et comme il en paraît en moyenne une demi-douzaine par jour, si un homme de lettres gardait toute cette production, son appartement en serait encombré. Alors, on les vend. Il y a des bouquinistes qui font le métier d'acheter ces livres appelés « service de presse ». On traite à forfait par cent. Quand on laisse la dédicace le prix est un peu plus élevé. C'est ce contre quoi protestent les ligueurs. Ont-ils tout à fait tort ?

Les premiers volumes de débutants qu'on dédaigne sont ceux dont il faudrait surtout parler ; ceux-là renferment la première manifestation d'un talent qui s'ignore. J'ai eu toujours une sorte de prédilection pour eux, et dans la grande bibliothèque de la vaste maison de campagne que j'ai pu organiser, ils sont tous là rangés à leur date d'arrivée. La main du bouquiniste racoleur n'en a souillé aucun. Dans dix, vingt ans, ces jeunes seront peut-être célèbres, et s'ils restent en route, leurs premiers efforts sont là, conservés avec un soin amical.

Ceux qui en sont réduits aux appartements mesquins et étroits de Paris, sont excusables de se défaire de tant de volumes aux fraîches couleurs bouton d'or ; mais ils devraient enlever les dédicaces tout de même.

Victor Hugo, lui, ne vendait pas les innombrables livres qui lui parvenaient, et il répondait à tous ceux qui les lui adressaient : il lui arriva même à ce sujet une mésaventure.

Un jeune poète expédia au Maître, alors exilé à Guernesey, un recueil qui venait de paraître, et qu'il fit précéder d'une lettre pour solliciter la bienveillance de l'auteur de la *Légende des Siècles*, Victor Hugo répondit courrier tournant :

« Votre œuvre m'a causé une émotion profonde, sous l'impression de laquelle je m'empresse de vous saluer, jeune gloire radieuse, moi, pauvre gloire décroissante. C'est le salut du soir qui s'en va à l'aube qui se lève. Vous brillez, et je m'éteins. Vous émergez de l'oubli, et j'y retourne.

» Le cœur se bronze ou se brise ? Le vôtre s'est brisé ; mais de l'un de ses morceaux vous avez fait une lyre résonnante et superbe, qui vous sacre poète, tout en vous affirmant comme homme. Vous êtes donc deux fois mon frère. Permettez-moi de vous admirer autant que je vous aime ».

Le jeune auteur était dans la joie !

Mais le surlendemain, il recevait son volume, qui lui était rapporté par le facteur, et sur l'enveloppe intacte on lisait : « refusé pour insuffisance d'affranchissement. »

Son excès de bienveillance avait joué à Victor Hugo un vilain tour.

Aujourd'hui nous avons d'autres mœurs et tout se métamorphose. Est-ce vrai ? Je n'en sais rien, n'ayant pu vérifier, mais on raconte ces choses de divers côtés et, sans les certifier, nous devons les écouter ne serait-ce que pour n'être pas surpris si elles provoquaient parfois des incidents. On assure qu'un consortium vient d'acheter la rubrique des sports dans un certain nombre de journaux parisiens. Tous les comptes rendus des courses, des épreuves, des matches, des séances de boxe et autres seront donc centralisés et sortiront pour ainsi dire du même encrier.

C'est une industrie nouvelle qui se forme. Aura-t-elle des avantages ? Peut-être. Dans tous les cas les inconvénients sont visibles. Déjà des agences bien outillées ont monopolisé, ou à peu près, les annonces des naissances, des mariages et des décès. Les journaux ayant ainsi affermé ces rubriques s'interdisent de publier les nouvelles mondaines rentrant dans ces trois catégories ; les familles qui désirent en faire part à leurs amis par la voie de la presse, doivent s'adresser à des offices qualifiés qui moyennant un tarif assez élevé, se charge des communiqués à six, douze journaux ou même davantage. Tout cela est commercialisé et se paye à tant la ligne.

Les théâtres opèrent de même. Ils ont des abon-

nements avec quelques journaux importants auxquels ils adressent chaque jour de petites réclames où les directeurs déclarent que la pièce qu'ils jouent est un chef-d'œuvre, que les acteurs sont des comédiens remarquables et que c'est chez eux qu'on passe la soirée la plus agréable. Souvent la pièce annoncée est pitoyable, les acteurs sont au-dessous du médiocre, mais, comme ces échos sont payés, les directeurs en veulent pour leur argent, naturellement.

Tout cela est assez bien. Voici, qui est mieux. On a imprimé qu'un organe d'une certaine importance vient de céder, pour cent mille francs — on fixe le chiffre — la rubrique de la politique extérieure dans un quotidien radical. Cela devient un peu plus sérieux. Une nécrologie, un compte rendu de boxe, une réclame pour un vaudeville quelconque, tout cela ne présente pas grand inconvénient. Mais des articles de politique étrangère, c'est plus grave et celui qui paye si cher pour apprécier les rapports du pays avec les nations voisines ou éloignées peut avoir des desseins douteux.

Il y a quelques années, un jeune littérateur, d'ailleurs plein de talent, s'intronisa du jour au lendemain, critique dramatique en achetant pour 60.000 francs, le droit de rendre compte des premières représentations dans un journal fort lu. Il n'a pas eu encore d'imitateur et on a pas instauré la vente d'un feuilleton dramatique comme on vend une étude d'avoué ou un fonds d'épicerie. Un premier essai a suffi jusqu'ici ; mais on peut reprendre l'idée, un de ces jours.

Toutes ces entreprises financières, venant se greffer sur la publication des journaux et confondant les articles avec la publicité, sont inquiétantes.

Où est le temps où Alphonse Peyrat, fondant l'*Opinion Nationale*, recevait les propositions d'un collaborateur qui lui agréait :

— Et combien désirez-vous gagner par mois ? demandait Alphonse Peyrat.

— Je ne demande que l'honneur d'écrire dans votre journal.

— Pour rien ? fit Alphonse Peyrat. Diable ! je ne peux accepter : c'est trop cher pour moi.

Ces vieux avaient des mœurs un peu différentes des nôtres.

XII

26 MARS.

La foire à la ferraille. — Anniversaire de la Commune. — Les monnaies et les timbres de la Commune. — Un peu de bruit à la Sorbonne. — Scène de pugilat parlementaire. — Mort du peintre Jean-Paul Laurens. — Retour de M. G. Clemenceau de l'Inde. — Souvenirs personnels.

C'était une promenade obligée pour les parisiens d'avant-guerre que cette foire à la ferraille, qui occupe tout le long et large boulevard Richard-Lenoir. Elle n'avait pas cessé pendant les quatre ans de guerre, mais elle n'était guère intéressante ; beaucoup de marchands étaient occupés ailleurs, et les acheteurs furent rares. La foire a repris, l'an passé, assez piètrement. Cette année, il semble qu'elle a retrouvé toute sa vogue, et on a dû installer les marchands sur trois rangs, l'un au milieu du boulevard, les autres à droite et à gauche de la chaussée.

Tout le bric-à-brac des arrière-boutiques des brocanteurs de Paris et de la banlieue est réuni là dans un désordre disparate, le meilleur voisinant avec le pire, le joli meuble Louis XV, élégant et coquet, à côté de la chaise dépaillée de quelque marchand de

vin en déconfiture. Porcelaines cassées et pâtes de Sèvres intactes ; chaussures éculées et pièces de soie précieuses, il y a de tout dans cet étrange capharnaüm dans un désordre bizarre et réjouissant. D'où tout cela peut-il venir ? grand Dieu !

Cette année, la foire avait mal commencé, les marchands s'étant donné le mot pour vendre très cher, et les clients étant décidés à ne payer que de petits prix. Les trois premiers jours, ces négociants en plein vent se sont heurtés à la volonté des chalands de ne pas se décider, à moins d'occasions. Les vendeurs ont cédé, et les derniers jours de la semaine on a vu la foule acheter à tour de bras, si l'on peut dire. Les prix du jeudi ont été aux trois quarts moins élevés que ceux demandés le lundi des Rameaux, le jour de l'ouverture.

— Nous ne vendons pas notre marchandise, nous la donnons, vous répètent tous ces étalagistes.

En tenant compte de l'exagération habituelle, il est certain que les prix ont été abordables.

Ceux qui sont furieux, par exemple, ce sont les antiquaires qui sont venus s'installer dans de confortables baraques où ils ont apporté des objets rares : tapisseries, meubles anciens, porcelaines Empire, de Fontainebleau et de Chantilly, cadres en bois doré, et même de l'argenterie. Mais comme les prix étaient à peu près les mêmes que rue des Saints-Pères ou boulevard Raspail, la recette a été nulle.

Ceux qui vont chercher quelque bibelot dans ce fouillis aux mille étalages veulent se donner l'illusion d'avoir fait une bonne petite affaire. Tout est d'ailleurs relatif, et le temps est passé où un amateur achetait un Raphaël pour vingt francs et un Elzévir

pour vingt sous. C'était l'époque bénie de l'ancienne foire à la ferraille. Aujourd'hui, les connaisseurs sont trop nombreux pour espérer une pareille aubaine ; mais un parisien avisé y passe avec intérêt, quelquefois avec avantage, une heure ou deux.

Pendant ce temps les partisans des idées communistes ont célébré, la semaine passée, le cinquantenaire de la Commune. M. Camélinat, le doyen de l'insurrection, a présidé un grand meeting ; on a rappelé, à ce sujet, que ce vieillard encore vert fut le directeur de la Monnaie. Il ne gagnait du reste pas plus qu'un simple employé : 5 francs par jour. On a ajouté qu'il avait fait frapper de la monnaie à l'effigie des armes de la Commune et fait imprimer des timbres avec un bonnet phrygien.

C'est une erreur, ou à peu près.

M. Camelinat, pour pourvoir aux besoins de la Commune, fit frapper pour 2 millions de pièces d'argent de 5 francs, dont 1.100.000 francs fournis par les lingots de la Banque de France. M. de Plueuc, le directeur du gouvernement régulier, avait 11 millions de lingots dans ses caves, mais, à l'aide de truquages dans les écritures, il parvint à dissimuler 9 millions 900.000 francs.

Camelinat ne voulut pas se servir, pour la frappe, des coins de l'Empire, et il mit en service ceux de la République de 1848. Ce sont ces pièces qui ont été dans la circulation pendant quarante-six ans, et que nous reverrons quand ceux qui les détiennent se décideront à s'en servir en même temps que les autres monnaies d'argent.

Pendant qu'on émettait ces 2 millions de pièces de 5 francs, Camelinat avait commandé une matrice

nouvelle ; mais, quand elle fut prête, on n'eut pas le temps de s'en servir : les soldats de Versailles s'étaient emparés de Paris. Il y a, à la Monnaie, quelques épreuves, mais elles sont inventoriées, et les collectionneurs ne sauraient s'en procurer à n'importe quel prix.

De même pour les timbres ; le directeur des postes avait emporté, dans vingt fourgons, tout le stock de vignettes qui existait. Camelinat trouva, au fond d'une caisse, une certaine quantité de timbres de 10 centimes, et on s'en servit, dès les premiers jours en les surchargeant. Ils sont devenus une curiosité philatéliste, d'ailleurs peu connus et dont les catalogues ne font pas mention ; puis on se servit des planches de la République de 1870 laissées par le gouvernement et on tira des timbres de différentes valeurs. Camelinat commanda un nouveau modèle qui eut le sort de la matrice des pièces de 5 francs : quand il fut prêt, il fut impossible de l'utiliser, à cause de l'arrivée des versaillais. Je ne sais s'il existe quelques épreuves de ce timbre, c'est probable, mais elles doivent être aussi très rares et j'ignore s'il en circule dans le commerce ; c'est douteux. Un spécialiste pourrait élucider ce point qui intéresse les nombreux philatélistes.

Les postes, du reste, fonctionnèrent avec la plus grande difficulté ; à Paris, cependant, tout marcha régulièrement. Les premiers jours, l'administration de Versailles accepta les sacs de correspondance expédiés au bureau de Sceaux. Mais quelque temps après on refusa ces ballots. La Commune envoya alors ses paquets à Saint-Denis, qu'occupaient les prussiens, et qui favorisèrent l'expédition en province et à l'étranger.

La Commune organisa très rapidement un service secret ; des agents hardis allaient jeter les lettres de Paris dans des bureaux à 40 et 50 kilomètres de la capitale. La plus grosse difficulté vint de l'arrivée. Toutes les lettres de province et de l'étranger étaient retenues à Versailles, où on en accumula des milliers de kilos. Des agences essayèrent de faire pénétrer à Paris les courriers de province et se chargeaient d'aller chercher la correspondance à Versailles. Mais ce trafic coûtait fort cher et n'était pas sans danger : on dut y renoncer.

Ce sont là des souvenirs d'il y a plus d'un demi-siècle ; aujourd'hui on a des préoccupations moins lancinantes pour des incidents plus minimes du parlementarisme qui n'est pas comme la musique : il n'adoucit pas les mœurs ; au contraire, pourrait-on dire.

Nous l'avons bien vu la semaine dernière dans la cour du Palais-Bourbon où s'est passée une petite scène de pugilat qui ne manque pas de pittoresque et que nous relevons plus loin dans une note.

Qui a eu tort ? Qui a eu raison ?

Au fond, cela importe peu. Ce qui subsiste, c'est le fait brutal de deux représentants du peuple se colletant en public comme de simples crocheteurs.

Ce sont des spectacles fort rares au Palais-Bourbon et je crois bien qu'il n'y a pas d'exemple au Sénat.

Dans un genre moins violent, il me souvient de la petite aventure, d'ailleurs assez amusante, à laquelle se livra M. Baudry d'Asson, au moment des expulsions des congrégations. Le fougueux député de la Vendée arriva un jour en séance portant un objet assez volumineux caché sous son pardessus. C'était une grosse casserole de cuivre qu'il alla déposer sur le banc des

ministres, occupé à ce moment par M. Combes. La casserole fut saisie, portée à la questure. M. Baudry d'Asson l'avait empruntée à un marchand de vin de la rue Bourgogne, qui, ne pouvant rentrer en possession de son ustensile de cuivre, dut assigner devant le juge de paix le député royaliste, qui fut condamné à payer la casserole.

A la Sorbonne c'est un autre genre de musique.

Le bruit est causé par les étudiants mécontents des idées politiques d'un professeur, M. Basch, celui précisément qui agrémente ses cours d'auditions musicales et de démonstrations par la mimique.

Sur les manifestations tumultueuses, il n'y a pas grand'chose à dire. Les jeunes gens catholiques ont été froissés d'une déposition que M. Basch est allé faire en Cour d'assises et comme ils sont peu tolérants, ils ont témoigné leur mécontentement d'une manière un peu vive. Cris, sifflets et coups de poing ont alterné. « Ce sont les muscadins qui reviennent ! » ont imprimé quelques journaux. Mais non ! Il ne faut rien dramatiser. Il n'y a là qu'une de ces effervescences de la jeunesse un peu frondeuse comme il s'en est toujours produit. Souvenez-vous de nos vingt ans. En avons-nous assez conspué de ces professeurs qui ne méritaient pas ces mauvais traitements comme nous avons dû le reconnaître plus tard.

Il faut bien que jeunesse se passe. Quant à M. Basch, en dépit de ses mérites, qui sont réels, il passe pour ne pas dédaigner le bruit ; il ne doit pas trop se plaindre dans son for intérieur.

D'autant que l'enseignement de M. Basch, qui n'est pour rien dans ces manifestations, est des plus original, et il ne recule pas devant les expériences

les plus nouvelles. M. Basch professe l'esthétique à la Sorbonne ; il étudie en ce moment l'influence de la musique et de la mimique sur l'expression des sentiments. Pour montrer la première, il appelle quelques chanteurs et il essaie de prouver que la musique ne peut exprimer les idées et les sentiments d'une manière exacte. M. Basch soutient que la mimique seule peut donner cette précision philosophique ; il a eu recours à la collaboration du mime Séverin, qui est un maître dans la pantomime.

La théorie n'est pas nouvelle ; on avait demandé, il y a un quart de siècle, la création d'une chaire de mimique au Conservatoire.

Je me garderais bien de me prononcer sur une pareille question, qui sort un peu de la compétence d'un simple observateur suivant l'actualité au jour le jour. D'autres l'ont soutenue il y a des siècles et vous verrez dans les encyclopédies que du temps de Cicéron il y avait des professeurs de l'époque prétendant que le célèbre acteur Roscius pouvait, par la mimique, rendre tous les sentiments exprimés dans ses discours par le grand orateur.

Comme nul de nous n'a entendu Cicéron et n'a vu Roscius, il serait difficile d'avoir une opinion motivée.

Un écrivain qui n'était pas ennemi d'un léger paradoxe, Léon Cladel, développait la même thèse, un jour, à la terrasse du Café de Madrid, Aurélien Scholl, qui assistait à l'entretien, dit avec humour, il m'en souvient bien.

— Tout ça mon vieux Cladel, ce sont des blagues ; je défie le plus grand mime du monde de traduire avec exactitude cette phrase pourtant bien simple :

« Garçon ! servez-moi un bock, bien frais et bien tiré, avec le faux col ! »

La semaine s'est terminée par le retour de M. Clemenceau de son voyage aux Indes et par la mort du peintre Jean-Paul Laurens.

Pour nous Jean-Paul Laurens était un peintre célèbre ; sera-t-il un grand peintre pour l'Histoire ? Il faut laisser ce soin de décider à ceux qui viendront après nous. Ce fut dans tous les cas un artiste consciencieux et un grand travailleur. Il était né non pas à Toulouse comme on l'a imprimé, mais dans un petit village de la Haute-Garonne, à Fourquevaux. M. Thiebault-Sinon croit que, fils de paysan, Jean-Paul Laurens fut d'abord garçon de ferme et conduisit la charrue ; c'est possible. Le peintre aimait à laisser courir ces légendes ; cela l'amusait. Il est certain qu'il eut des débuts modestes et arriva, comme on dit, à la force du poignet. On raconte, à Toulouse, que le jeune J.-P. Laurens aurait commencé comme menuisier ; le jour il travaillait pour vivre, la journée finie il suivait les cours du soir ; il put ainsi entrer à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse qui a produit des maîtres. C'était un grand gaillard, râblé, aux cheveux autrefois roux, pétillant d'esprit et de malice, mais bon garçon, comme on l'est d'habitude sur les bords de la Garonne. Il y a des exceptions.

Les toiles de J.-P. Laurens sont connues et conservées soit au Luxembourg, soit dans les musées ; l'une d'elles, *L'Exécution de Maximilien*, était au musée de Moscou. Qu'est-elle devenue depuis la révolution ?

J.-P. Laurens avait une qualité ou un défaut comme vous voudrez : il ignorait et méprisait un peu cette

réclame à laquelle se livrent tant de peintres. Il n'était pas cabotin pour deux sous.

Il n'était pourtant pas à l'abri des mots un peu durs.

Quand il exposa en 1877 les *Funérailles de Marceau*, un artiste facétieux qui, depuis, est entré à l'Institut, dit le jour du vernissage :

— Tiens l'enterrement du postillon de Longjumeau !...

Le mot fit fortune et tout Paris s'amusa aux dépens d'un artiste qui avait fait un grand effort d'art. Le tableau n'en obtint pas moins la médaille d'honneur ; il fut acheté par Jaluzot qui n'entendait rien à la peinture, mais avait l'orgueil des parvenus pour les œuvres qui parlent à l'imagination.

Ah ! les mots frappés comme des médailles, les mots qui restent, qui dira leur influence et leur origine ? les quatre-vingt dixièmes d'ailleurs sont faux ; on les a inventés ou arrangés après coup. Nous pouvons nous en rendre compte tous les jours. Ainsi, à peine M. Clemenceau, d'ailleurs très fatigué, quoi qu'on en ait dit, est-il de retour de son voyage en Asie, où il a préféré séjourner dans les possessions anglaises plutôt que d'aller visiter notre belle colonie de l'Indo-Chine qui est à quelques heures, que l'on publie des « mots » préparés à l'avance et par lesquels le « tigre » impitoyable critique le nez de M. Mandel et l'oreille rebelle de mon vieil ami Ignace, qui est sourd, mais pas plus que M. Clemenceau lui-même.

Ce qui rapproche ces deux hommes de caractère si différent, c'est que tous deux ne veulent pas avouer leur infirmité.

Longtemps M. Clemenceau eut l'oreille très fine, et Léonide Leblanc aimait à répéter à ses intimes :

« Georges est un homme charmant, il entend le duc d'Aumale un quart d'heure avant que Monseigneur n'arrive. »

C'était l'époque de sa jeunesse relative. Déjà les accusations les plus injustes se manifestaient et M. Clemenceau les dédaignait, ne répondait que par un haussement d'épaules.

— Les imbéciles, faisait-il ; ils s'imaginent qu'on peut influencer un homme de ma trempe.

En 1893, cependant, il y a tantôt vingt-huit ans, M. Clemenceau avait alors cinquante-deux ans, les accusations les plus nettes et d'ailleurs les plus imméritées, furent formulées. Une rencontre fortuite à Bagnères-de-Luchon me mit en conversation quotidienne avec le célèbre leader avec qui j'étais en relation depuis une dizaine d'années déjà.

Sur les allées d'Etigny, nous parlions, un matin, en nous rendant à la source Dupré, des venimeuses insinuations qui essayaient de l'atteindre.

— Mais c'est absurde, me disait-il.

— A coup sûr ; tous ceux qui vous connaissent en demeurent d'accord ; mais les autres...

— Les autres ? me dit-il ; je les... méprise. D'ailleurs, tenez, vous pouvez répéter ceci :

« Parlerai-je de ma situation personnelle ?

» J'ai réglé mes dettes de jeunesse par un emprunt chez un notaire de Nantes. On peut y aller voir, la dette subsiste encore. Où sont les millions ?

» J'ai marié ma fille sans dot. Où sont les millions ?

» Je suis installé depuis six ans dans mon domicile actuel. Le marchand de meubles et le tapissier ont été à peu près réglés par acomptes. Je n'ai pas encore fini de les payer. Où sont les millions ? »

Il vivait au surplus très simplement dans une villa de l'allée de La Pique, où la pension complète lui coûtait un louis par jour. Son seul luxe était de monter de temps en temps à cheval. C'est ainsi que nous fîmes ensemble une excursion au Lac d'Oo. Il fut charmant, plein d'esprit, pétulant et séduisant ; on aurait dit qu'il voulait être agréable. Ce n'était pourtant pas dans ses habitudes.

Et M. Clemenceau, si aimable quand il veut — cela lui arrive par hasard — qui a joué un si grand rôle dans ce pays et dans le monde, qui pendant vingt-cinq ans a dominé le Parlement, culbutant à sa volonté les ministères comme des châteaux de cartes, termine sa vie dans une irritation constante contre ceux qui lui déplaisent, ne sachant pas trouver ce dernier mouvement des grands conducteurs des peuples qui inspirent les regrets de ceux qui les ont méconnus. Et pourtant, au fond, c'est un tendre. Demandez à ses petits-enfants, pour qui il a toutes les faiblesses.

XIII

23 AVRIL.

Ce que gagnent les balayeuses de la Ville de Paris. — La ville sale. — Récriminations sénatoriales contre les nudités au théâtre. — Avant J.-C. — Quelques pensées de Napoléon Ier. — L'Académie de Goncourt demande un logement officiel. — Une vieille opinion d'Emile Bergerat.

Nous savons maintenant avec exactitude ce que gagne une balayeuse de la Ville de Paris. Un rapport officiel nous apprend que les appointements de ces dames-fonctionnaires est exactement de 5.890 francs par an ! La ville fournit, en outre, les balais de bruyère, les socques réglementaires et les chaussons bien chauds pour que ces travailleuses n'aient pas froid aux pieds ; si elles venaient à s'enrhumer, par hasard, nos conseillers municipaux ne s'en consoleraient pas, car toutes sont femmes, filles ou mères d'électeurs influents. Les soins empressés de l'administration vont jusqu'à leur donner des mitaines en bonne laine, pour que leurs mains soient à l'abri des engelures et des courants d'air.

La besogne des balayeuses est d'ailleurs des moins

pénible, elle consiste à promener avec désinvolture, en se tenant sur le trottoir, un balai dans le ruisseau et à entraîner vers l'égout les fragments de papier qui peuvent se trouver de-ci de-là. Ces dames opèrent par deux — comme les canards de la chanson — cela leur permet de rompre la monotonie de leurs promenades par quelque conversation animée.

Ce sont, en somme, des positions de tout repos. Naturellement, les balayeuses sont syndiquées, et, comme telles, ont adhéré aux revendications des 110.040 agents de la Ville de Paris demandant qu'on élève leurs appointements en bloc, de 150 francs par mois pour chacun, ce qui ajouterait une nouvelle dépense de 200 millions aux 830 millions que coûtent déjà ces employés, dont la moitié est pour le moins inutile.

Le rapporteur du conseil municipal s'est prononcé contre cette étonnante augmentation, montrant que le budget de la ville, déjà si obéré, ne pouvait supporter une pareille charge. Avec sa foi démocratique, le rapporteur a fait « un pressant appel au bon sens et à la raison du personnel », rappelant que depuis 1914, les salaires avaient été élevés de 215 pour cent. Les simples cantonniers qui gagnaient 3.049 francs par an avant la guerre, touchent aujourd'hui 6.456 francs, pour un travail lent et peu pénible, et qui ne dépasse pas six heures par jour, si l'on tient compte des délais pour se rendre sur le chantier, des haltes, du déjeuner et du casse-croûte.

Il est bien entendu que le « pressant appel » ne sera pas entendu ; que les travailleurs municipaux exigeront leur augmentation de 1.800 francs par an, qu'on la leur accordera, et que Paris continuera à

être une des villes les plus sales du monde, mal nettoyée, mal balayée, mal entretenue et repoussante par endroits.

La chose n'est d'ailleurs pas nouvelle, et si nous consultons les « Mémoires », les correspondances des personnages célèbres de passage à Paris depuis trois cents ans, c'est partout le même refrain : « Que Paris est sale ! » Nous le savons parbleu ; malheureusement, nous n'y pouvons rien que payer d'une manière exorbitante, des cantonniers qui ne nettoient pas et des balayeuses qui ne balayent pas. C'est une tradition : on ne les changera pas.

Du côté moral il y aurait aussi quelque chose à redire et, au Sénat, cette semaine, on se plaignait que certains théâtres spéciaux aient dépassé les limites du permis en déshabillant certaines actrices sur la scène. Mais que ce soient les sénateurs qui soient les premiers scandalisés, c'est ce qui a surpris quelques-uns. Un jeune député disait hier à ce sujet : « Ce sont toujours ceux qui n'ont plus de dents qui se plaignent que les pommes soient trop vertes. » Il a même ajouté quelques propos des plus désobligeants pour un ancien président — je ne peux les répéter — ce n'est pas croyable. D'après ce qu'a déclaré le ministre de l'intérieur, on va mettre un terme à certaines exhibitions qui ne datent pas d'hier, car il ne faut pas croire que ce soient les petites boîtes de Montmartre qui aient inventé les demoiselles se montrant sur des tables tournantes avec une paire de jarretières pour tout costume. Si nos honorables sénateurs avaient le temps de feuilleter les encyclopédies ils verraient que cet abus date de deux mille ans et plus.

Dans la vieille Syrie, quand on célébrait les fêtes de

Vénus, qui duraient sept jours, des femmes montaient sur la scène et, sans aucune espèce de voiles, chantaient des hymnes à la déesse avec des gestes rythmés.

Nos devanciers en Syrie ne devaient pas s'ennuyer ; ils prirent d'ailleurs goût à la chose et le public s'accoutuma à réclamer à la fin des spectacles que les actrices et les acteurs parussent complètement nus sur les planches. Comme les vieillards protestaient à l'instar de nos sénateurs actuels, l'usage s'établit de les faire sortir, sitôt le spectacle terminé et avant l'entrée des dames aux tenues excitantes. « Il n'est pas juste, dit un écrivain, qu'on offre des fleurs parfumées à ceux qui sont incapables d'en respirer les exquises senteurs. » Dans ce pays d'Orient, on célébrait des sortes de Jeux Floraux et les actrices venaient réciter les poésies couronnées.

Un jour, dit M. Charles Maugras dans *Les Comédiens hors la loi*, Caton assistait à ces jeux floraux. Le peuple, intimidé par la présence du consul romain, n'osait demander qu'on dévêtit les comédiennes. Caton, mis au courant et ne voulant gêner personne, se retira, laissant toute liberté aux spectateurs de se divertir par les yeux, à leur façon.

Nos respectables sénateurs estiment — et ils n'ont pas tort — que nous devons observer plus de décence que ce parterre grossier de la vieille Syrie. Il est d'ailleurs excellent qu'on rappelle de temps en temps que la vertu, si elle est un vain mot, doit recevoir l'hommage officiel de quelques discours soignés et de lois rappelant les viveurs aux convenances.

Il faut de la pudeur ! C'est le mot qu'aimait à prononcer Napoléon Ier, dont on va célébrer le centenaire. La pudeur, qui n'a rien à voir avec l'amour

dont l'empereur a écrit dans une de ses « lettres à Buttafucco » : « L'amour, je fais plus que nier son existence, je le crois nuisible à la société, au bonheur individuel des hommes, enfin je crois qu'il fait plus de mal que de bien et que ce serait un bienfait d'une divinité protectrice de nous en défaire et d'en délivrer les hommes. »

C'était l'époque où, dans un opuscule : *Réflexions sur l'état de nature*, Bonaparte regrettait le temps où la terre était partagée entre des peuplades peu nombreuses et où l'humanité habitait des cavernes. Il regrettait les progrès de la civilisation : « Le penchant impétueux, écrivait-il, l'orgueil, les ambitions au teint pâle se sont emparés des affaires. »

Bonaparte dédaignant l'ambition, c'est une pensée originale sous sa plume. En ce qui concerne l'amour, il était à peu près sincère, et l'impératrice Marie-Louise s'en plaindra plus tard. Il est vrai qu'elle se rattrapera largement, si on peut dire, car Napoléon fut incontestablement un mari malheureux.

Cela donne sujet à des réflexions narquoises et même à des railleries chez certains que la gloire impériale n'hypnotise pas.

On a la raillerie facile dans certains milieux littéraires. Voici qu'on critique le projet des dix membres de l'Académie de Goncourt, qui ont demandé à l'Etat de leur céder la jouissance d'une grande salle dans un des nombreux monuments publics qu'il possède à Paris. Ces messieurs désirent, paraît-il, réunir des objets qui se rapportent aux frères de Goncourt : leurs portraits, leurs manuscrits, leurs volumes précieux. Tout cela est fort raisonnable et n'a rien de bien prétentieux.

Quoi ! encore un musée ?

Un musée, c'est beaucoup dire : une petite resserre, artistique tout au plus, et qui ne coûterait rien à l'Etat, ni arrangements, ni portier, ni gardien de salle, ni conservateur.

Victor Hugo a son musée dans le grand appartement qu'il occupa autrefois place Royale. Il n'est ni bien curieux, ni fort intéressant, ni surtout beaucoup fréquenté. La ville de Paris entretient là quelques fonctionnaires mal payés qui se livrent à une besogne inutile.

Les socialistes ont créé, je ne sais plus où, un musée Jaurès, où on expose à la vénération des dévôts révolutionnaires quelques portraits, bustes et toiles médiocres, quelques vieilles pantoufles éculées et des faux cols hors d'usage ayant appartenu au grand orateur. Ceci ne coûte rien aux contribuables, seuls les admirateurs de Jaurès en font les frais. Personne n'a rien à dire. Nous avons le musée Balzac qui est toujours en peine pour payer son loyer et qui est d'ailleurs sans utilité.

Les goncouriens désireraient un coin, un salon dans le Palais-Royal, je crois, pour y déposer des documents se rattachant à l'histoire littéraire : cela ne gênerait personne et ferait plaisir à une dizaine d'hommes de lettres de mérite désignant tous les ans un roman d'un auteur généralement peu connu et qui arrive du coup à la célébrité. Ce n'est pas un mince service rendu à la littérature française. Il n'y a pas à dire : le prix Goncourt est plus profitable aux jeunes qui luttent que cent prix de la grande Académie, celle du Pont-des-Arts, qui couronne d'habitude quelques professeurs érudits, et une douzaine de vieilles demoiselles bien recommandées.

Cela ne vaut-il pas qu'on abandonne aux Dix une salle où il y aura, entre les portraits, une table et dix chaises ?

— Mais l'Académie de Goncourt finira par se réunir là, et y tiendra ses séances !

Ce n'est pas sûr ; et puis après, qui cela pourra-t-il gêner ?

Le temps est passé où, à l'annonce de la nouvelle Académie des esprits chagrins, au nom de l'indépendance littéraire, protestaient, et l'un d'eux, le poète Emile Bergerat, écrivait une chronique brillante, à son habitude, et résumait les arguments contre la fondation, déclarant que le projet était « horriblement farce ».

Depuis, Emile Bergerat a dû changer d'avis, puisqu'il est un des membres de l'Académie de Goncourt. En fait, c'est une institution excellente, très utile à la jeune littérature ; qu'on ne lui marchande pas quelques mètres carrés, dans un de nos palais. On demande pour elle un petit salon. Qu'on lui en donne deux, et très grands. Ils seront dignement occupés.

Memento de la semaine. — Nécrologie. — *Laissement*, 68 ans, peintre de talent qui laisse de nombreux tableaux de personnalités contemporaines notamment : « *le Comité de lecture de la Comédie-Française* », et le *Comité de l'Association des Journalistes Républicains*. Ce dernier tableau fut peint en 1907 et représente les trente syndics de l'Association :

Parmi ces trente MM. Beauquier, Bertol Graivil, Bernard-Derosne, Salvador-Bernard, Victor Simond, Ranc, J. Isay, Jules Lermina, Bergougnan, Hector Depasse, Kemp, Jules Claretie, J. Lejeune, Adrien Duvant, Maurice Faure, sont décédés, soit quinze membres en quinze ans, c'est-à-dire la moitié. Il ne reste plus que Gustave Rivet, Mario Sermet, Schiller, Gustave Geffroy, E. Hement, Edmond Théry, L. Victor-Meunier, J. Destrem, Strauss, E. Lauthier, Théodore Henry, Emile Cère, Paul Ginisty, Desachy et Jean-Bernard.

XIV

1er AVRIL.

Le centenaire de Baudelaire. — Ses avatars en Belgique. — Ses admirateurs. — La plaque sur la maison où il n'est pas né. — Les plaques mal placées. — Les quatorze logis de Napoléon à Paris. — Condamnation du petit-fils de Donizetti. — Les fils d'A. Assolant et Casimir Delavigne en police correctionnelle. — Le fils de Robert Caze en cour d'assises. — On peut porter les palmes académiques au bagne. — Retour de M. Clemenceau. — Un souvenir. — La critique et la camaraderie. — 93 critiques. — Silence autour d'un grand musicien français. — Paul Dupin. — Les ménages littéraires. — Rachilde Valette. — Mort de Paul-Hyacinthe Loyson.

La mode est aux centenaires ; on célèbre les anniversaires de la naissance, de la mort des hommes célèbres. Il ne faut pas s'en plaindre ; cela oblige à se retourner vers le passé où il y a toujours des anecdotes intéressantes à glaner. Cette semaine, c'est le centenaire de Baudelaire, dont certains exaltent le mérite, tandis que d'autres le dénigrent sans ménagement ; ainsi va la vie.

Toute son existence, Baudelaire fut un besogneux — ce qui n'a rien à voir avec son talent — et en 1864

il songea à sortir de la misère en allant faire des conférences en Belgique. Il avait alors quarante-trois ans. C'était sept ans après l'apparition des *Fleurs du mal.*

Malheureusement, Baudelaire ne savait pas parler; il lisait et assez mal, ses premières séances attirèrent peu de monde ; un soir où ils étaient sept auditeurs. Le poète avait déjà cette fatale passion de l'opium et de l'alcool qui avait délabré sa constitution. Il tomba assez gravement malade; il préludait à cette paralysie générale qui devait l'emporter. On l'hospitalisa dans une maison de santé tenue par des religieuses qu'il s'appliqua à scandaliser par ses jurons et ses imprécations démoniaques. Pure pose, d'ailleurs, car c'était un catholique et un croyant d'un genre spécial. Les sœurs ne voulurent pas le garder.

Avant de quitter Bruxelles, il écrivit à un de ses amis M. Ancelle : « A Bruxelles, tout a été contre moi ; tout m'a nui, surtout ma sympathie pour les jésuites. Toutes ces canailles-là m'ont pris pour un monstre, et quand ils ont vu que j'étais froid, modéré et poli et que j'avais horreur des libres-penseurs, du progrès et de toute la sottise moderne, ils ont décrété, je le suppose, que je n'étais pas l'auteur de mon livre. Je porterai longtemps la peine d'avoir su peindre le mal avec quelque talent ».

Baudelaire quitta la Belgique où il avait espéré triompher et d'où il revint plus aigri, plus malade ; il devait mourir deux ans plus tard, à peu près dans la misère, l'esprit et la langue ankylosés par cette paralysie qui avait fait son œuvre.

Depuis sa mort, il y a cinquante-trois ans, il a trouvé un groupe de lecteurs qui a grossi d'année en

année et qui proclame aujourd'hui le génie de l'auteur des *Fleurs du mal*. On a exagéré hier le dédain, on exagère aujourd'hui l'admiration. Ses adeptes repoussent Lamartine, de Vigny, Victor Hugo et A. de Musset pour lui faire place. Ils le proclament génial, sans vergogne. Il faut pardonner ces jeux de cénacles à des esprits farceurs et dévoyés. La place de Baudelaire au premier rang des poètes de deuxième ordre est marquée depuis longtemps ; il continuera à l'occuper.

On a voulu placer la traditionnelle plaque sur la maison où le poète est né. Il y avait bien d'abord une petite difficulté : Baudelaire naquit au 13 de la rue Hautefeuille, et l'immeuble a disparu. On ne s'est pas arrêté pour si peu : la plaque était prête.

Et la date gravée en caractères d'or.....

On a décidé de la placer sur la façade de la maison à côté.

C'est d'ailleurs le sort de beaucoup de ces plaques commémoratives. Place de l'Odéon, il y a un grand immeuble sur la façade duquel une belle plaque de marbre blanc indique que Camille Desmoulins habita là, à la veille de la Révolution. En réalité, Camille logeait dans la maison d'en face.

Il y a vingt-cinq ans, quand Carnot, alors président de la République, visita Limoges, sa ville natale, ses concitoyens lui firent la surprise d'une plaque marquant la maison où il était né. M. Carnot fit remarquer qu'il était né dans un autre immeuble, à quelques mètres plus loin. Le propriétaire se refusa à laisser enlever l'inscription indicatrice qui le flattait, et comme il ne pouvait pas y avoir deux « maisons

natales », on laissa l'inscription où elle était, et ce fut une petite erreur de plus.

Sans avoir fait de la matière une étude spéciale, il est bien certain que si l'on étudiait de près cette question des maisons plus ou moins historiques on trouverait que, la moitié du temps, on s'est plus ou moins volontairement trompé. Après cela, vous me direz avec l'autre : « Il n'y a que la foi qui sauve ».

Est-ce que l'on ne discute pas encore à propos de la maison natale de Molière — sujet qui, pourtant, devrait être bien connu. Il y a au moins une bonne douzaine d'opinions différentes. Le grand comique est-il né, comme l'a fait longtemps croire Beffara, dans la maison de la rue Saint-Honoré, au coin de celle des Vieilles-Étuves, ou bien rue de la Tonnellerie, comme beaucoup le soutiennent et où l'on avait placé le buste de Poquelin. Longtemps, on avait cru que Molière était né sous les piliers des Halles ; mais on s'aperçut un beau jour que c'était Regnard qui était venu là au monde, trente-cinq ans plus tard. Les trois maisons ont eu un moment et en même temps une plaque pour rappeler cet événement. C'était au moins deux de trop.

Avec l'apposition de la plaque commémorative de Baudelaire, on a consacré une erreur nouvelle. Personne ne réclamera, et le gros public ne s'en préoccupera guère ; il est assez réfractaire à la poésie et aux poètes ; un carré de marbre accroché, ici, ou là, cela lui est tout à fait indifférent.

A propos du centenaire de Napoléon Ier, on aurait pu reconstituer ses séjours à Paris en marquant d'une plaque les quatorze domiciles de Napoléon

à Paris, depuis sa première arrivée, en 1784, jusqu'en 1815.

Le premier fut dans le dortoir de l'École militaire, où il couchait sur un méchant lit de fer. C'est là qu'il prit place, après sa sortie de l'école de Brienne, le 23 octobre 1784. Il paraît avoir peu profité de l'enseignement, et les plus mauvaises notes lui furent données par le maître à danser, qui ne put jamais lui apprendre la révérence. Plus tard, devenu empereur, il devra prendre des leçons de maintien pour les cérémonies publiques.

Puis on le trouve dans une mansarde, sous les toits, quai Conti ; il alla loger ensuite rue du Mail, dans une chambrette sans croisée.

Le quatrième logement était simple, mais plus convenable, le n° 17, chambre de l'hôtel des « Droits de l'homme », rue des Fossés-Montmartre. Quand on le retrouve, rue de la Michodière, n° 19, il occupe un tout petit appartement. Il habita aussi, plus tard, dans une chambre de l'hôtel Mirabeau, impasse du Dauphin, devant St-Roch.

Plus tard, il s'installa à l'hôtel de la Colonnade, rue Neuve-des-Capucines. Quand il devint général victorieux, amoureux de Joséphine, il put recevoir dans son hôtel de la rue Chantereine, aujourd'hui rue de la Victoire ; enfin, nommé consul, il prend possession du Luxembourg, d'où il se rend aux Tuileries au milieu du faste impérial. Ce qui fait le dixième logement.

Comme souverain, il eut à sa disposition La Malmaison, le château de Fontainebleau et celui de Compiègne, où il s'installa pendant les mois d'été.

Cela faisait treize. Pendant les Cent jours, il résida à l'Élysée, où il signa son abdication.

Quels incidents quand, pauvre, déconcerté et n'ayant pas un seul sou en poche, il rentrait à son hôtel de Metz, rue du Mail, il était obligé de parlementer avec le tenancier, qui lui refusait la clef et le bougeoir parce qu'il devait trop de semaines de loyer. Il racontera, plus tard, ces journées de misère.

« Savez-vous comment je vivais ? C'était en ne mettant jamais les pieds ni au café ni dans le monde ; c'était en mangeant du pain sec, en brossant mes habits moi-même, afin qu'ils durassent plus longtemps propres. »

C'était pourtant un frugal, et, quand il entrera au palais du Luxembourg, il demandera qu'on lui préparât le dîner qu'il affectionnait par-dessus tout : deux œufs sur le plat, des haricots et de la salade, repas terminé par un morceau de fromage de parmesan. Ce n'était ni cher ni compliqué. Le consul restait le même que le général de la campagne d'Italie, dictant à Berthier, le 18 mai 1797, une réquisition à la municipalité pour son état-major et pour lui : « La municipalité devra fournir une table de quarante couverts dont la dépense n'excédera pas 4 francs par tête ; le dîner n'aura qu'un seul service, mais abondant et tenant lieu de deux plats ».

Tout cela date de loin ; aujourd'hui pour peu qu'on veuille ne pas parler politique, on n'a guère le choix qu'entre les scandales, le théâtre et les tribunaux ; parfois les trois genres se mêlent. Avant-hier, c'étaient deux petites actrices, connues à Montmartre, et une danseuse de l'Opéra-Comique qui comparaissaient en police correctionnelle, aux côtés du petit-fils du compositeur Donizetti, tous quatre prévenus de vente de cocaïne.

Le délit est banal et très commun ; on juge plusieurs procès analogues toutes les semaines, et personne n'y fait attention. Mais, cette fois, les trois jolies filles, assez répandues dans le monde où l'on n'engendre généralement pas la mélancolie, et leur compagnon ont excité la curiosité. Les juges ont prononcé des condamnations de trois mois de prison pour ces demoiselles et de six mois pour le jeune Donizetti.

Ce n'est pas exagéré, étant données les habitudes du tribunal.

Voilà donc encore le nom d'un artiste célèbre flétri par un tribuna correctionnel !

Ce n'est malheureusement pas la première fois que nous avons à constater de pareilles mésaventures. Il y a une trentaine d'années, assistant par hasard à une audience du tribunal correctionnel de Tunis, nous entendîmes condamner pour escroquerie le fils d'Alfred Assolant. Assolant, dont *Le capitaine Corcoran*, avec sa légendaire tigresse Louison, avait fait la joie de notre enfance, Assolant qui fut non seulement un romancier fécond, mais un chroniqueur de grand talent..... et j'allais écrire de haut style. Un moment, il voulut tâter de la politique et se présenta, en 1869, dans le 5e arrondissement, contre Garnier-Pagès, et n'obtint que 93 voix sur 37.000 votants. Cela ne prouve rien contre Alfred Assolant, qui était un homme de grand mérite. Le suffrage universel ne l'apprécia pas, voilà tout. C'est un accident qui est souvent arrivé à bien d'autres. Il mourut pauvre et laissa son fils en butte aux nécessités de la vie.

Le pauvre garçon succomba.

Le fils de Casimir Delavigne, qui était filleul de Napoléon III, connut aussi les désagréments judiciaires, et fut frappé assez durement, en police correctionnelle, pour escroquerie.

N'avons-nous pas eu le chagrin de voir, il y a une vingtaine d'années, le fils d'un romancier de beaucoup de talent, de Robert Caze, sur les bancs de la cour d'assises, d'où il fut envoyé à la Maison centrale pour des actes d'indélicatesses graves. C'était un enfant presque, il avait dix-huit ans. Son père était mort sans fortune laissant sans secours et sans soutien ce fils qu'il adorait, que de Goncourt avait fait sauter sur les genoux. Entraîné par de mauvaises fréquentations le pauvre gamin finit misérablement. Des amis de son père voulurent s'occuper de lui ; il était trop tard ; le mal était fait et la condamnation irrévocable.

Ceux de ma génération ont connu ce vieux journaliste, qui n'avait pas beaucoup de talent, mais qui était un brave homme, Félix Jahyer, qui s'était fait une spécialité des choses de théâtre. Son fils, lauréat du Conservatoire, chanteur agréable, fut pour son malheur directeur du théâtre de Nantes et de quelques autres. Ces entreprises ne furent pas heureuses, et la cour d'assises l'envoya au bagne pour faux. Là-bas il fut cause d'un incident assez original. Le condamné avait été autrefois décoré des palmes académiques. A Nouméa, on voulut l'empêcher de les porter. Il protesta, soutenant qu'une condamnation infamante privait de la Légion d'honneur, mais pas du ruban violet. La loi est, en effet, muette à ce sujet. On dut lui laisser ses palmes.

Ah ! ces fils dévoyés des hommes de talent, écri-

vains ou artistes, qui meurent sans fortune, que de décadences nous aurions à enregistrer et à déplorer ! Il y aurait une liste pénible à dresser, et, si on y comprenait les étrangers, on pourrait y inscrire Pranzini, l'assassin de Marie Aguétant, qui fut guillotiné sous ce nom qui n'était pas le sien ; en fait Pranzini était le fils d'un ancien président de la République du Pérou.

Tout cela au surplus échappe à la critique. — Oh ! La critique quel danger pour ceux qui s'y livrent. Il y a des choses qu'on tait et qu'il faut dire. Très crânement, l'autre jour, M. Emile Buré écrivait dans l'*Éclair* que « la critique se meurt, tuée par la camaraderie facile du boulevard et des manieurs d'argent maîtres de la pensée humaine ». Que de fois n'avons-nous pas entendu la même phrase dans les conversations particulières, mais vous ne la trouverez écrite dans aucun journal ; on est fier de la lire imprimée, flamboyante, en italiques, dans un des leaders d'un grand journal de Paris. Ça soulage de voir qu'un esprit indépendant secoue son mépris sur une des plaies du journalisme du moment. C'est bien cela : l'argent et surtout la camaraderie facile du boulevard assassinent la critique littéraire. Tout le monde le sait et personne ne le dit tout haut.

Ce mal ne nous est pas particulier, et il y a quelques mois, un journaliste anglais réputé, M. Thomas Moult, écrivait dans la revue autorisée *The English Review* :

La décadence de l'effet de la critique littéraire est due, sans doute, à ce qu'une plume réellement autorisée ne tient actuellement en Angleterre cette rubrique. La critique est par cela même suspectée d'être influencée par des intérêts personnels mesquins et le favoritisme.

Certes, il ne faut pas généraliser et dire avec M. Jean de Gourmont : « Je ne vois pour l'instant aucun journaliste écrivant avec sincérité. » C'est aller beaucoup trop loin, quoi qu'on ait besoin de discuter, quand notre confrère affirme « n'apercevoir dans aucun journal une rubrique et encore moins une critique littéraire ». Ne prononçons aucun nom, mais constatons que la plupart de ceux qui se sont intronisés critiques quand ils ne subissent pas ce néfaste esprit de camaraderie boulevardière, dont parle Émile Buré, se laissent dominer par des considérations sans élévation. Celui-ci, qui court après un fauteuil, se met à plat ventre devant les académiciens que c'en est lamentable ; cet autre obéit au désir de rallier quelques thuriféraires pour ses prochains volumes ; celui-ci est de parti pris favorable aux médiocres qu'il domine ; cet autre est venu de Genève à Paris pour se proclamer grand homme et écrivain illustre. C'est lui qui le dit ; queue-rouge du feuilleton hebdomadaire, il distribue tant de certificats de génie à ceux de sa coterie, qu'il en est compromettant pour ceux qu'il écrase sous ses balourdises. Parlerons-nous de ceux qui ne regardent qu'à la cocarde de l'écrivain, blanche, rouge ou tricolore, et renouvellent le fameux : « Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis ». Très heureux quand on trouve la bonne foi sans le parti pris et qu'on peut approuver M. Paul Souday écrivant : « Je n'ai pas la prétention d'être infaillible, je n'ai que celle d'être impartial ».

Quelques personnalités indépendantes émergent, comme cette étonnante Henriette Charrasson qui, catholique et d'Action française, écrit un feuilleton hebdomadaire dans le rouge *Rappel*, où elle juge

avec véhémence, suivant son goût. Tout à l'opposé, M. Antoine Albalat, du *Journal des Débats,* n'est-il pas « le plus consciencieux des critiques littéraires », au dire même de M. Jean de Gourmont ; on en pourrait répéter autant pour le moins de M. Camille Le Senne, infatigable à écrire, dans un article quotidien de *La France,* ce qu'il croit être vrai et bon et s'en va le répétant dans des conférences qui mériteraient d'être conservées. Le bon poète Tancrède Martel écrit dans le vieux *Sémaphore de Marseille* des feuilletons qui font honneur aux lettres ; il a dû s'exiler pour parler avec fierté. Combien sommes-nous à le lire ? Ne pas nommer parmi les esprits parfois prévenus mais toujours sincères MM. Charles Maurras, Louis Dimier, Mme Rachilde, serait injuste, sans oublier Adolphe Brisson, gendre et digne successeur de Francisque Sarcey. M. Fernand Vanderem, qui occupe une place à part par son esprit alerte et ses jugements sains dans ses séries du *Miroir des Lettres.* M. Jacques Boulenger lui fait vis-à-vis.

Nous avons aussi un critique indépendant à *Excelsior* où M. Jean-Jacques Brousson, le secrétaire d'A. France, a trouvé une forme nouvelle pour signaler les œuvres qui lui paraissent mériter attention.

En ai-je oublié ? Peut-être quelques-uns, mais pas beaucoup, et d'ailleurs ceci n'est pas un palmarès que je suis tout à fait incompétent pour rédiger. Souvenez-vous seulement qu'il y a 93 noms inscrits sur la « liste des critiques littéraires » de l'*Annuaire de la Presse.*

Et parmi tant d'esprits avisés, le verdict de M. Émile Buré trouve de trop nombreuses applications.

Et dire qu'il en est de même pour la critique artis-

tique et littéraire ; parfois, c'est même pire ; et pour la critique musicale donc !

Le mois dernier, me trouvant à Bruxelles, nos amis de là-bas ne tarissaient pas d'éloges sur un compositeur français, M. Paul Dupin, qui a dû à l'appui de Mme Cruppi, qui est une musicienne émérite, de pouvoir atteindre le succès, du moins hors des frontières. Car où sont, à Paris, les critiques qui nous ont parlé de ce talent qu'on prise à l'étranger à l'égal des premiers ? On lui a fait fête dans toute la Belgique et le critique renommé Henry Labroussaert, qui a pris la place de Fétis, a écrit : « Sa musique est sa consolation, son refuge, son ressort, sa joie, son but ; sa musique est étrange, à peine influencée par la vénération de quelques grands maîtres, animée d'une inspiration surtout personnelle, inattendue jusqu'à l'intransigeance, dans son souci têtu de traduire sa juste pensée, son sentiment exact. Il se donne tout entier dans ses œuvres, tel qu'il est, tout entier, sans précautions, sans préparations, à peine inquiet des exigences de l'exécution. Ses écrits jaillissent de son âme toujours brûlante d'une ferveur qui nous dépasse ».

Bref, il paraît que c'est un talent d'une originalité étrange. Faut-il ajouter que, comme beaucoup d'entre vous, sans doute, j'ai entendu prononcer son nom pour la première fois. Aucun des nombreux musicographes patentés de Paris ne nous en a parlé.

Ce n'est qu'un exemple pris entre cent.

Tout à l'heure, le nom de Rachilde venait naturellement parmi ceux des critiques sincères, je ne dis pas sans passion. Cet écrivain est doublé d'une

romancière originale qui se manifeste, une fois encore, dans son dernier livre, *La Souris japonaise*, dont il ne m'appartient pas ici de louer les mérites. Celle-là n'est pas décorée ; on ne sait pourquoi. Elle s'en est expliquée, l'an passé, dans une lettre à J.-H. Rosny aîné : « Il me paraît aussi ridicule de solliciter la croix de la Légion d'honneur, qu'il serait odieux de la refuser. M. Alfred Valette, directeur du *Mercure de France*, est décoré, cela me suffit. »

Car Rachilde et son mari, M. Valette, forment un de ces ménages littéraires peu nombreux, mais si intéressants et que nous silhouettons au passage en ces libres propos. Pour plus d'exactitude nous nous sommes informé auprès de Rachilde elle-même, et voici le curieux billet qu'elle nous a répondu :

Notre ménage n'a pas d'histoire... tel un peuple heureux ! Nous nous sommes mariés *pauvres*, n'ayant pour tout bien, pour tout fonds social que la *collection du Larousse*... et un lit... Nous avions aussi, comme il convient, en pareil cas, des parents féroces qui ne voulaient pas du tout *de ce mariage*, parce que deux êtres vraiment forts ont toujours contre eux, toute la faiblesse vraiment humaine.

Je dois à mon mari l'éternelle reconnaissance d'avoir été acceptée *toute nue*, sans fortune, sans famille et sans ce qu'on appelle des garanties. Il m'a prise sans me connaître... parce que j'étais l'auteur de quelques livres légers, condamnés par la rumeur publique et... les tribunaux. Je n'apportais que la plus mauvaise (mais aussi la plus surfaite) des réputations de femme et d'écrivain.

Albert Samain, le doux poète, le meilleur ami de M. Alfred Valette, disait : « Ça ne durera pas trois mois ! »

Oh ! ces poètes ! Albert Samain me jugeait-il sur la seule fortune d'alors : mes deux yeux, qu'il a immortalisés dans un sonnet célèbre ? Peut-être ! Mais les yeux d'une femme sont le masque de cristal derrière lequel elle abrite son âme et met, sous verre, son plus cher secret...

Mon mari et moi nous n'avons pas d'histoire ; nous nous aimons toujours.

RACHILDE.

Ce n'est pas moi qui souligne.

Il serait vraiment dommage de gâter par des commentaires cette confession si sincère, ce feuillet de l'histoire anecdotique de notre temps. Pour être complet, on peut ajouter que les événements d'hier ont trouvé Rachilde très patriote, comme toutes les bonnes françaises, et saluant avec respect les morts tombés pour la défense du sol. C'est un esprit indépendant et même un peu farouche ; fille d'un officier de la garde impériale qui la fit sauter sur ses genoux en lui chantant quelque refrain vainqueur ; ça laisse toujours une trace. Alors, une revancharde, elle aussi ? Pourquoi pas ?

Un revanchard venu de l'antimilitarisme était Paul-Hyacinthe Loyson qui vient de mourir subitement à quarante-sept ans. C'était un caractère un peu personnel, mais un caractère. Je l'avais connu chez son père, l'ex-carme Hyacinthe Loyson, l'ancien prédicateur de Notre-Dame.

C'est lui qui l'avait élevé jusqu'à l'âge de quinze ans ; il fut alors mis au lycée pour ses examens ; licencié ès lettres, il alla apprendre l'allemand en Allemagne et l'anglais aux États-Unis.

C'est son père qui l'avait baptisé, qui de ses mains, lui fit faire la première communion et bénit son mariage. Aussi avait-il pour lui une véritable adoration ; dans une de ses poésies Paul-Hyacinthe écrivait :

> Père merci, merci de m'avoir fait artiste,
> Chercheur d'astres naissants.....

Quand le poète parlait de son père c'était avec une sorte d'admiration touchante.

— Oh ! me disait-il, j'ai pour lui le plus grand

amour ; c'est mon frère aîné ; vous savez comme il est bon, comme il est généreux et comme il a l'âme élevée ! Une des grandes émotions de ma vie, c'est le jour où, comme prêtre et comme père, il a béni mon mariage [1].

Paul-Hyacinthe Loyson s'était marié tout jeune ; c'était un féministe qui professait les idées les plus sévères sur la morale des sexes et il proclamait, non sans rigidité, qu'il n'y a qu'une règle pour l'homme et pour la femme.

— Vous exigez, disait-il, que la femme vous apporte l'intégrité physique de son être ; mais vous lui devez le même tribut. L'obligation de l'homme et de la femme sont égales sous ce rapport.

Paul Loyson a publié, à ses débuts, un recueil de

1. Quand Richepin publia son célèbre sonnet sur l'enfantement, sonnet qu'on ne peut relire sans rougir, le Père Hyacinthe lui écrivit une lettre indignée dont il me donne la primeur et que je publiai le premier.

Quelques journaux ayant mis l'authenticité de cette lettre en doute, Paul-Hyacinthe écrivit dans le *Siècle :*

« *Elle est parfaitement exacte l'anecdote que mon vieil ami Jean-Bernard vient de conter aux lecteurs de l'*Indépendance Belge, *l'ayant extraite des mines inépuisables de ses souvenirs, où se cristallise toute la petite histoire contemporaine. C'est vrai qu'il y a environ un quart de siècle, lorsque Richepin lança au ciel qu'il déclarait vide ses « blasphèmes » tonitruants et naïfs, c'est vrai que mon père s'en indigna fort et y répondit par cette invective :*

» *Monsieur, de votre recueil cynique autant qu'impie, je n'ai lu qu'une pièce, celle où renouvelant ou plutôt dépassant le crime de Cham et de ses races maudites, vous découvrez la nudité sacrée de votre père et de votre mère, pour profaner la paternité de la terre après avoir blasphémé la paternité des cieux..... De telles ignominies ne déshonorent pas seulement l'écrivain qui s'y laisse aller par calcul ou par rage, mais le pays où on les tolère. C'est ce que j'avais besoin de vous dire* ».

Paul-Hyacinthe Loyson.

vers, où se révélaient sa flamme et son ardeur. Il était dur pour le Vatican.

Bientôt, Saint Pierre en putréfaction,
Quoique l'église à l'embaumer s'obstine,
Saint Pierre mort dans la loi de Sion,
Empestera les trois terres latines.....
Car si l'esprit fût en Saint Paul soufflé,
Vois donc ce dôme où les corbeaux piétinant :
Cadavre immense au ventre bleu gonflé !

Dans un autre ordre d'idées, je provoquais de sa part des déclarations philosophiques assez curieuses chez ce libre penseur.

— Mais enfin, lui disais-je, vous croyez bien en Dieu ?

— Dieu ?... Voyons. Oui, je crois bien qu'il existe, mais il n'existe pas indépendamment du monde qu nous entoure.

— Mais alors, vous admettez une sorte de panthéisme dans le genre de celui de Spinosa ?

— Panthéisme, si vous voulez ; quoiqu'il en soit, je crois que Dieu est dans le mouvement du monde même ; il s'identifie avec la nature, avec l'humanité, et il n'existe pas sans elles.

Tout cela date de loin, c'était l'époque où il venait de faire jouer l'*Apôtre*, une pièce d'une rare vigueur. Paul-Hyacinthe Loyson mettait en scène l'incident du million des Chartreux. Le président du Conseil — modèle de probité — découvre que son fils, député, s'est laissé corrompre. Il donne sa démission et livre le coupable à la justice.

La pièce admirablement écrite, fit grand effet et provoqua des polémiques violentes.

M. Henri Brisson alors président de la Chambre et qui assistait à la représentation, déclara que l'œuvre était « très dangereuse ».

Paul Loyson défendit sa thèse dans les journaux.

« Pourquoi très dangereuse, écrivait-il, parce que j'ai montré un républicain honnête jusqu'au bout de son devoir ? craint-on que cet exemple soit contagieux ? La République ne peut se maintenir que par la vertu. »

C'était un rêveur et un philosophe[1] à la manière de Montesquieu qui a erré sur ce point.

Avant la guerre, il aspirait à un rapprochement franco-allemand. En 1914, il partit comme lieutenant et revint très ardent contre les barbares ; il s'était retrouvé chauvin pour le moins.

1. En 1910, la *Presse-Associée* avait posé cette question à différentes personnalités :

Y a-t-il un secret professionnel du journaliste ?

Paul-Hyacinthe Loyson répondit :

« Il s'agit de savoir de quel journaliste vous entendez » parler. Si c'est du journaliste d'information, celui-là ne se » croit plus tenu, d'après le Code de la presse moderne, à » garder le secret de personne, quelques promesses qu'il ait » pu faire à ceux dont il reçut les confidences, ou dont il sur- » prit l'intimité.

» Le journaliste d'information est l'espion de la vie sociale. » Il s'arroge les mêmes droits et se croit peut-être les mêmes » devoirs que l'espion de la vie militaire. Reste à prouver, il » est vrai, que l'assimilation soit juste et que le zèle pour un » journal doive entraîner le même sacrifice de moralité que » le dévouement envers la Patrie. De cela, au reste, le re- » porter n'a cure. Il est hors la loi, il n'est plus homme ; » c'est un instrument d'indiscrétion comme son confrère l'es- » pion est un instrument de trahison.

» Si au contraire vous voulez parler de l'homme conscient » qui donne sa pensée dans un journal comme il la donnerait » dans un livre, c'est-à-dire du seul journaliste qui mérite le » titre d'écrivain, celui-là est lié par les lois de l'honneur et » de la conscience, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ces » lois commandent de garder le silence.

« Paul-Hyacinthe Loyson. »

XV

8 AVRIL.

Mort de Joseph Reinach. — Sa carrière. — Notes et Souvenirs. — Une « Verrue de Paris ». — La Baronne et le groom. — Deux divorces en perspective. — Aventures de chauffeurs. — Précédents du XVIIe siècle.

Refaire la biographie complète de Joseph Reinach, qui vient de mourir à soixante-cinq ans, est inutile ; elle est généralement connue. Rappelons seulement quelques traits. Fils d'un riche banquier, gendre d'un banquier plus riche encore, le fameux baron de Reinach, M. Joseph Reinach a joué un rôle important pendant plus de quarante ans et il aurait pu occuper une des premières places si son tempérament s'y était prêté et — disons les choses comme elles sont — si son beau-père n'avait pas été un financier sans probité et si sa religion n'avait pas été israélite. Il dut subir les assauts de la campagne antisémite, qui fut un moment si vive, et dont il supporta souvent les coups les plus violents.

D'une intelligence remarquable, d'une activité étonnante, ce fils d'allemande et d'allemand natu-

ralisés a aimé la France avec passion, l'a servie avec un dévouement inlassable et un zèle qui ne s'est jamais démenti.

Son grand-père, Isaac Reinach, était né à Mayence; en 1810, il vint s'établir à Francfort, où il eut quatre enfants, dont Hermann, le père de Joseph Reinach. Hermann avait 57 ans quand, le 26 juin 1871, il fut naturalisé français. Le jeune Joseph avait alors treize ans et était élève du lycée Condorcet.

Hermann Reinach avait été, en 1848, avec Molinari et Frédéric Bastiat, un des trois directeurs de la *République Française*. Thiers le tenait en grande estime. Une fois bachelier, Joseph Reinach alla faire son service militaire à Nancy et revint étudier le droit à Paris. A vingt ans il publia son premier volume.

On a diversement raconté les débuts de M. Joseph Reinach qui vient de mourir. Les renseignements donnés sont inexacts.

Voici comment M. J. Reinach les a lui-même écrits, pour ma documentation, dans une courte page de souvenirs :

« J'ai débuté dans la vie littéraire, n'ayant pas encore dix-huit ans, par une « histoire de la Serbie et du Monténégro ».

» Je faisais partie à cette lointaine époque, en 1874, de la Conférence Tocqueville.

» Il y avait, un soir, à l'ordre du jour, la réforme électorale. C'est dans ce débat que je prononçai mon premier discours.

» J'avais déposé un amendement. Le président de la Conférence, M. Hébrard de Villeneuve qui fut président de section au Conseil d'Etat, commenta mon amendement en le mettant aux voix. Je crois bien que son interprétation n'était pas exacte. Protestation de M. Casimir Perier, qui fut depuis président de la République. Colloque vif entre l'interrupteur et le président. M. de Villeneuve rappelle M. Casimir Perier à l'ordre.

» Là-dessus tumulte, tout comme dans une véritable assemblée parlementaire. M. Casimir Perier était le chef de la gauche. Toute la gauche donna sa démission.

» Alors intervient le plus âgé des membres de la Conférence Tocqueville, M. Charles Savary, qui était député à l'Assemblée Nationale. Il nous engage à écarter pour un temps de nos discussions les questions de politique intérieure par trop brûlantes. Il propose, pour calmer les nerfs, d'étudier la question d'Orient !

» On nomme une commission. Des rapports nous sont distribués, qui sont devenus des livres. M. Defert fit le rapport sur les Tchèques. La Hongrie échut à Léon Bourgeois. J'eus la Serbie et le Monténégro.

» Je ne savais pas le premier mot de cette histoire ! Je commençai de l'apprendre en l'écrivant.

» Francisque Sarcey, non seulement en fit l'éloge dans le *XIXe siècle* mais encore m'invita à déjeuner.

» Il y avait parmi les convives un avocat d'infiniment d'esprit, mais sceptique en diable, qui avait été républicain d'extrême-gauche et qui avait passé à la droite royaliste, Clément Laurier. Il avait été comme Emile Ollivier, grand orateur :

» — Ah ! dit-il, c'est vous le jobard qui croit aux Serbes.

» J'y crois encore. Voilà quel fut mon véritable début littéraire.

» Joseph Reinach. »

C'est à cette occasion qu'il fit la connaissance de Gambetta, dont il fut plus tard le chef de cabinet au ministère des affaires étrangères et dont il resta l'ami jusqu'à la mort du grand orateur.

C'est à la conférence Molé-Tocqueville que je rencontrai Joseph Reinach ; orateur très habile, il exerçait déjà une réelle autorité sur les jeunes gens qui venions là nous « s'effiler la langue », suivant l'expression de Gambetta lui-même. Il exerçait de l'influence, mais on ne l'aimait généralement pas. Il occupait beaucoup de place, était distant ; millionnaire, il venait à nos réunions dans un superbe coupé, et cela déplaisait à ses camarades, dont beaucoup

n'avaient pas de quoi payer l'omnibus. En outre, il collaborait à de nombreux journaux, où tant d'entre nous rêvions d'entrer, mais en vain. Il est vrai que notre jeune collègue ne demandait de l'argent nulle part ; il en donnait même assez pour avoir une autorité dans les grands quotidiens.

Thiers avait écrit un « Salon », Joseph Reinach voulut en écrire un aussi et il le publia dans le *XIXe Siècle*, alors en pleine prospérité, sous la direction d'Edmond About. Un moment, il fut inscrit au barreau de Paris.

— Ah ! me disait-il, je n'en ai pas abusé : j'ai juste plaidé deux fois.

En 1885, il se présenta aux élections dans Seine-et-Oise sur la liste républicaine modérée — nous disions alors « opportuniste ». Il fut battu par Gustave Hubbard, porte drapeau des radicaux, et qui lui aussi sortait de la conférence Molé.

En 1889, il fut élu dans les Basses-Alpes et montra à la Chambre une activité étonnante dans les travaux des commissions. De 1888 à 1889, il fut intrépide contre le général Boulanger ; on l'accusa même d'avoir collaboré au réquisitoire du procureur général Quesnay de Beaurepaire.

— Je vous donne ma parole que ce n'est pas vrai, me confiait-il un jour où nous reparlions de ces luttes communes.

Au moment de l'affaire Dreyfus, il fut l'âme de la revision.

M. Joseph Reinach fut mêlé à des polémiques violentes et au début de sa carrière il publia une lettre d'Henri Rochefort, qui remerciait Gambetta de la part prise par le grand orateur à la souscription

ouverte entre amis pour payer au capitaine de vaisseau le prix convenu de 30.000 francs pour l'évasion du célèbre Lantenier.

Henri Rochefort, qui à ce moment attaquait Gambetta suivant ses procédés sans justice ni mesure, fut très mécontent et adressa à Joseph Reinach une lettre publique qui fut jugée excessive par tout le monde :

« Jeune drôle,

« C'est précisément parce que la lettre, que m'avait dictée » Albert Joly, était blessante pour son honneur que je ne » l'ai pas envoyée à M. Gambetta. Où que vous en ayez » trouvé le manuscrit qui était sans date et sans adresse, » vous n'aviez le droit ni de le prendre ni de le publier.

» Vous entrez dans la vie politique par un vol, un faux et » une lâcheté. Vous irez très loin.

» Je vous envoie à la figure assez de crachats pour que » votre honorable patron en ait sa part.

» Henri ROCHEFORT. »

La presse a été généralement sévère pour Joseph Reinach, qui méritait tout de même mieux. Les haines ne se sont pas apaisées devant le tombeau. On a notamment rappelé ces pénibles journées du Panama où Cornélius Herz réclamait impérieusement au baron Jacques de Reinach, le beau-père, les dix millions que celui-ci lui avait promis à l'occasion des tripotages du Panama, Cornélius Herz écrivait à M. Fontaine le 4 novembre 1892 : « ..... Il faut qu'il paye ou qu'il saute, et s'il saute, ses amis sauteront avec lui. Je briserai tout plutôt que d'être volé d'un centime. Avisez, car il n'est que temps. »

Le baron Jacques de Reinach ne put trouver ces dix millions, et, pour échapper aux menaces de C. Herz, il se suicida. Restaient les « amis » menacés : M. Joseph Reinach devait les sauver, ceux-là

en détruisant tous les papiers qui auraient pu les compromettre. Il se rendit avant la police au château du baron, et, pendant trois jours, put émonder à son aise. M. Andrieux adressait à M. Gustave Rouanet, rapporteur de l'affaire du Panama, la lettre suivante :

Cher monsieur Rouanet,

Voici exactement le résumé de la conversation que vous avez exprimé le désir de reproduire.

M. Andrieux apprit la mort du baron de Reinach le dimanche matin par Cornélius Herz, qui lui dit : « C'est Hébrard qui est venu m'avertir de la part de Joseph Reinach. En ce moment, Joseph fait le triage des papiers de son beau-père. On peut s'en fier à lui pour ne rien laisser traîner de ce qui compromettrait ses amis. »

ANDRIEUX.

Ce triage fut un acte de défense républicaine. Joseph Reinach, qui a toujours été à l'abri des tripotages et qui avait les mains nettes, voulut sauver des personnalités politiques compromises, et il y parvînt.

Prix du concours général, il aurait pu réussir dans la littérature, mais la politique le passionnait.

« J'ai fait des vers m'écrivait-il un jour, mais je ne les publie pas. »

Très ardent, sa parole était parfois vive. Il eut deux duels avec Paul Déroulède et un avec M. Millerand, qui, hier, est allé porter ses sentiments de condoléances à la famille.

Au moment de l'Affaire, il fut privé de son grade de capitaine d'état-major de réserve et déféré, en même temps que Zola, au conseil de l'ordre de la Légion d'honneur pour savoir si on devait lui retirer sa décoration. Les diverses lois d'amnistie annulèrent toutes ces procédures et ces diverses décisions.

Un jour, je lui demandais de préciser sa pensée sur l'avenir de la République, et il écrivit pour moi ce feuillet :

Si vous voulez que la liberté vive, il ne suffit pas de ramener dans le gouvernement des affaires politiques le bon sens, la raison et la sagesse ; il ne suffit pas d'écouter à nouveau les leçons de l'expérience ; il ne suffit pas encore de rétablir l'ordre dans les esprits et l'harmonie dans les institutions : il faut revenir à la poésie de la République.

Joseph Reinach ne manquait jamais de prendre part aux diverses enquêtes littéraires que j'instaurais à droite et à gauche.

Ayant demandé, il y a une vingtaine d'années, quelle était « la grande joie et la grande douleur », il me répondit :

La grande joie de ma vie ?
Le sage a dit : Cache ton bonheur.
La grande douleur de ma vie ?
La fierté commande : Cache tes larmes.

J. Reinach.

Par ailleurs, il déclarait à M. Adolphe Brisson, qui l'interrogeait pour les *Annales*, ce qu'il pensait de la patrie :

L'idée de patrie évolue, comme toutes les idées, comme la nature tout entière. Elle n'a pas cessé, depuis les commencements connus de l'histoire, d'évoluer en s'épurant. Idée distincte de l'idée d'humanité, elle ne s'absorbera pas plus dans celle-ci que l'idée du beau ou l'idée du bien dans l'idée plus générale du vrai.

A ce sujet, il ajoutait que la plus belle pensée patriotique était, d'après lui, celle de Théophile Gautier qui, se trouvant à l'étranger en juillet 1870, s'empressa de rentrer après les premières défaites, s'écriant :

— On bat maman : j'accours.

Son enthousiasme allait à la *Marseillaise*, de Rude, et à la *Révolution*, de Michelet, qu'il plaçait au-dessus de tout.

Ce fut un bon Français, et malgré les inévitables défauts de son milieu et les tendances accentuées de sa religion, un brave homme. Mêlé aux luttes des partis, il donna des coups, mais il en reçut bien davantage ; s'il n'avait pas eu un tempérament solide et beaucoup de satisfaction de soi, il en aurait été écrasé.

Cette mort a été le gros événement de la semaine ; à peine a-t-on fait attention à un petit fait divers, publié par les journaux. Il y a là, en raccourci, tout un chapitre de ce que l'on pouvait appeler, suivant l'expression de Montaigne, « les verrues de Paris ». Une baronne authentique, assure le fait divers, avait enlevé à un restaurant à la mode, le jeune chasseur de l'établissement, André Lelarain, âgé de seize ans et demi. Que pouvait bien faire de ce Chérubin des terrasses de brasserie de la rue Royale, cette baronne authentique ? Il paraît qu'elle l'habilla en page de l'époque de la Renaissance et qu'il eut tellement de succès dans les salons plutôt mal fréquentés de la noble dame, que deux fois il lui fut enlevé et retrouvé chez une amie.

Voilà tout de même de singulières mœurs aristocratiques et des baronnes bien bizarres qui se disputent cet éphèbe étrange. Mais où l'affaire devient tout à fait amusante, c'est que le gamin vicieux a été arrêté au moment où, après avoir volé des bijoux et une barrette de 30.000 francs, il venait d'acheter une auto et se disposait à partir pour la Côte d'Azur en compagnie d'une petite femme de chambre.

Vous pensez bien que nous rirons un peu le jour où le garçonnet comparaîtra devant le tribunal pour enfants qui l'acquittera comme ayant agi sans discernement. La loi est formelle.

Que se passe-t-il donc dans ces salons cossus et à quelle aristocratie baroque appartiennent ces grandes dames plus ou moins dévoyées ? Nous verrons tout cela le jour de l'audience.

Il paraît que nous allons voir par ailleurs deux jolis procès, en divorce de deux messieurs dont les noms pourraient voisiner à l'armorial avec les plus renommés et qui ont à se plaindre de leurs dames très belles, très riches, qui ont oublié les distances sociales et n'ont pas su laisser à leur place les chauffeurs de leur automobile. Est-il besoin d'en dire plus long ? Glissons.

Faut-il même croire, comme on l'affirme, que les cas analogues ne sont pas si rares qu'il le faudrait ? Il y a, assure-t-on, certains chapitres qui ressemblent à de véritables romans du XVIIIe siècle — à l'automobile près.

Ne raconte-t-on pas qu'une des veuves les plus jolies et les plus riches de Paris, — par conséquent des plus courtisées, en vue d'un deuxième mariage — dont on imprime l'adresse dans certains périodiques — s'occupent de ce qui ne les regarde pas — ne raconte-t-on pas, qu'elle fut surprise par un de ses soupirants, en conversation un peu vive avec son chauffeur et se laissant dire en face :

— Non, tu ne te marieras pas ; parce que je te le défends ; que je ferai un scandale..... Avec moi ou avec personne ! .....

Le chauffeur n'a pas été renvoyé et la belle veuve

déclare toujours que, décidément, elle ne veut pas se remarier.

Oh ! ces coulisses de la vie de Paris ! Quelles scènes étranges, quels spectacles incroyables. Ce ne sont là, d'ailleurs, que des faiblesses qui ne sont pas nouvelles. Relisez, non pas seulement Saint-Simon, mais la maligne Mme de Sévigné et, notamment la lettre du 16 janvier 1671 où elle raconte cette aventure de son petit cousin :

« Mme la princesse, écrit Mme de Sévigné, ayant pris depuis quelque temps de l'affection pour un de ses valets de pied nommé Duval, celui-ci fut assez fou pour souffrir impatiemment la bonne volonté qu'elle témoignait aussi au jeune Rabutin, qui avait été son page. Un jour qu'ils se trouvaient tous deux dans sa chambre, Duval ayant dit quelque chose qui manquait de respect à la Princesse, Rabutin mit l'épée à la main pour l'en châtier. Duval tira aussi la sienne et la princesse se mettant entre eux pour les séparer, elle fut blessée légèrement à la gorge. On a arrêté Duval et Rabutin est en fuite ; cela fait grand bruit dans ce pays-ci. Quoique le sujet de la noise soit honorable, je n'aime pas qu'on nomme un valet de pied avec Rabutin. »

Il s'agit ici de la princesse de Condé s'il vous plaît et, pour la défendre Mme de Montrency, dans des lettres à Bussy, cite des cas de grandes dames qui eurent des faiblesses analogues et à qui on ne etait pas la pierre trop fort. N'insistons pas plus qu'il ne convient, et, en présence de ces « affections » comme dit avec indulgence Mme de Sévigné, ne soyons pas trop rigoureux. De plus illustres ne furent pas autrefois sans défaillance et on ne se montrait pas sans miséricorde.

XVI

15 AVRIL.

Pourquoi M. Joseph Reinach n'entre pas dans la diplomatie. — Pourquoi les domestiques sont rares à Paris. — Une pensée de saint Jean Chrysostome. — L'affaire Cécile Sorel. — Injure à la beauté.

On a enterré M. Joseph Reinach, on a rappelé l'amitié que lui portait Gambetta, mais personne n'a dit que parmi les nombreuses ambitions que M. Joseph Reinach put satisfaire, il en est une qu'il ne put réaliser, malgré son ardent désir : il ne put entrer dans la diplomatie.

Ceci n'a jamais été imprimé, mais M. de Freycinet, qui est encore en pleine santé et qui fût mêlé à l'affaire, ne me démentira certainement pas.

C'était en 1880, M. de Freycinet était ministre des affaires étrangères : Gambetta lui demanda de nommer M. Joseph Reinach, qui avait vingt-six ans à peine, secrétaire d'Ambassade ; on avait récemment promu au même grade et d'emblée, M. Barrère qui avait vingt-huit ans.

M. de Freycinet promit en ajoutant cependant la

formule « sous réserve des possibilités administratives ». Le ministre en parla aussitôt à son chef de cabinet, M. Herbette, qui n'était certes pas antisémite et devait être plus tard, un des premiers, ce que nous appelâmes « un dreyfusard », par conséquent peu suspect d'antipathie pour M. Joseph Reinach, dont il reconnaissait les brillantes qualités.

M. Herbette fit remarquer au ministre que, jusque-là, aucun israélite n'avait appartenu, en France, à la carrière diplomatique et que cette situation était due surtout à l'état d'esprit des gouvernements étrangers réfractaires à accueillir des israélites. Fallait-il la modifier et créer un précédent ?

— La question est grave, fit observer M. Herbette : la création d'un précédent serait sans inconvénient dans le cas actuel puisqu'il s'agissait de M. Joseph Reinach, esprit des plus distingués, mais pourrait créer des difficultés pour le lendemain, car, une fois la porte ouverte, ce serait une ruée de coreligionnaires du candidat.

M. de Freycinet qui avait promis, fut assez contrarié. Il envoya M. Herbette chez Gambetta alors président de la Chambre, avec l'*Annuaire diplomatique*. Il fut déclaré que si on découvrait dans la longue liste un seul agent israélite, la nomination de M. Joseph Reinach serait faite. Quelques jours après ce volume fut renvoyé au Quai d'Orsay et il ne fut plus question de cette candidature pour le moment.

M. Challemel-Lacour, alors ambassadeur à Londres, intervint à son tour un peu plus tard, mais ne fut pas plus heureux. La porte de la Carrière resta donc rigoureusement fermée pour des motifs confessionnels.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Il faudrait de longues considérations pour se prononcer. Contentons-nous de constater le fait ? Ce fut une des rares déconvenues de M. Joseph Reinach.

Une autre de ses déceptions fut quand il essaya de préparer sa candidature à l'Académie.

Tout cela date d'hier, disons un mot d'un incident d'aujourd'hui.

M. Joseph Denais, conseiller municipal, peut se vanter d'avoir soulevé un fameux lièvre, comme on dit, en découvrant que douze cents domestiques sont inscrites sur la liste des chômages, quand il est fort difficile de trouver des bonnes à tout faire.

Les bons domestiques ont disparu. Si vous causez avec les servantes, elles vous répondent que les bons maîtres ne se sont pas multipliés, et celles qui ont lu le « *Barbier de Séville* » vous disent : « Aux vertus qu'on exige des domestiques, connaissez-vous beaucoup de maîtres dignes d'être valets ? » Cette impertinence de Beaumarchais à la société de son temps a été pour beaucoup plus qu'on ne croit dans la désorganisation des services particuliers depuis cent cinquante ans.

La lutte dont nous traversons une des phases les plus aiguës est vieille de plusieurs milliers d'années, ce qui n'est pas pour nous consoler ; si nous avions le temps, nous pourrions relever dans les auteurs latins des passages curieux montrant la place que tenait dans les mœurs anciennes la légendaire danse du panier. Saint Jean Chrysostome, qui avait son franc-parler vis-à-vis de toutes les puissances, écrit que les serviteurs sont « voleurs, menteurs, gourmands ; c'est une race indolente, rebelle, peu mania-

ble ; c'est un esprit de paresse et de vol, de dissimulation, de calomnie, de parjure, d'intrigue, d'insolence et d'insubordination ». Ne croirait-on pas entendre les doléances agressives de quelque bourgeoise d'aujourd'hui se rendant au bureau de placement ?

Il faut ajouter que le bon saint Jean Chrysostome déclare que ce sont les maîtres qui sont responsables de tous ces défauts : « Si vous étiez moins dures et moins avares, leur dit-il, tout cela n'arriverait pas ».

Le vieux mélodrame avait inventé un type de servante, fidèle, honnête, généreuse, telle que nous la voyions dans « *Les pauvres de Paris* », où une domestique dont les maîtres étaient ruinés employait ses économies à payer subrepticement la plus grande partie des dépenses de la maison. Ah ! dame ! celle-là ne sortait pas du bureau de placement gratuit que nous avons établi dans chaque mairie de Paris. Il en existe même quelques-uns dans plusieurs villes de province. A Paris ils ont fait faillite.

Parlons-en, de ces « placements gratuits ». Si, en désespoir de cause, vous vous rendez à l'office municipal, vous rencontrez un fonctionnaire très poli — d'habitude, c'est une femme — qui vous apprend qu'il n'y a personne à placer. Quand, par hasard, il se présente une candidate au plumeau, c'est quelque dévoyée sans certificats ni bonne volonté, demandant des appointements de sous-préfet, exigeant la loi de huit heures et refusant de coucher dans la maison. A 6 heures du soir, campos et liberté des mouvements pendant seize heures. Vous pouvez y aller, vous entendrez partout la même réponse. Alors, c'est la fin des bonnes à tout faire ? Qui pour-

rait dire cela, puisque cette révolution ancillaire dure depuis trois mille ans et plus ? Mais c'est une crise dont on pourrait sortir — je crois bien que je vais me faire conspuer — si chaque maîtresse de maison consentait à mettre un peu la main à la pâte.

Cela est arrivé à de très grandes dames, et une duchesse de Montmorency, tombée, durant l'émigration, sans ressources, se mit à préparer elle-même son dîner, et elle disait avec bonne humeur :

— Ça tache un peu les mains, ça ne les déchire pas.

La question si importante de la domesticité a été oubliée pour s'occuper de l'affaire Sorel — car nous avons eu l'affaire Sorel dont tout Paris s'occupe.

Montmartre jeune et narquois est dans la joie. Du jour au lendemain, un jeune artiste que tout le monde ignorait devient célèbre, et ses croquis sont réclamés par les journaux illustrés. C'est à croire que la comédienne et le caricaturiste se sont mis d'accord pour tirer ce coup de pistolet. Le truc de perdre un collier de perles pour attirer l'attention publique est un peu usé, et quant à couper la queue de son chien comme Alcibiade, la société protectrice des animaux s'y oppose.

Donc Mme Cécile Sorel envoie du papier timbré à M. Bib, qui a exposé au salon des Humoristes, une caricature qui est évidemment cruelle pour la belle pensionnaire du « Théâtre-Français ». Presque personne n'avait fait attention à cette nasarde, mais depuis l'exploit de l'huissier la plupart des journaux ont reproduit la caricature incriminée et on a trouvé que si c'était rosse, ce n'était pas tout de même trop mal. Le dessin est-il méchant ? Il n'est pas aimable. Mme Cécile

Sorel demande 10.000 francs de dommages-intérêts [1].

Pour elle, qui a proclamé qu'une femme à la mode à Paris ne peut s'habiller à moins de deux cent cinquante mille francs par an — et c'était avant la guerre — ces dix billets bleus, qu'elle n'obtiendra, du reste pas, sont peu de chose. Mais pour un simple dessinateur ce serait beaucoup.

Pour corser l'affaire, Mme Sorel s'est rendu à la salle d'exposition et, d'un coup d'éventail, elle a cassé la glace du tableau.

Comme vous pensez, les reporters se sont précipités chez l'actrice, qui est indignée.

— Il est criminel, a-t-elle dit, de tenter quoique ce soit contre la beauté. Or, je suis belle, je sais que je suis belle, lorsque je ne serai plus belle, j'abandonnerai la scène.

Belle ? A coup sûr, tout le monde le sait, et il y a plus de trente ans que Paris et les grandes villes de l'étranger admirent ces traits gracieux, ce regard mélancolique et ce port de reine de la rampe.

Ce n'est qu'un incident parisien, et cela fait sourire ceux qui se refusent à prendre au tragique ces colères de derrière les coulisses. Mais il y a une dizaine d'années, Mme Catulle Mendès fit un procès au dessinateur Rouveyre, qui l'avait défigurée dans un dessin publié par le *Mercure de France*, et M. Rouveyre fut condamné. Cela prouve que Mme Catulle Mendès fut, ce jour-là, mal inspirée et les rieurs ne furent pas de son côté.

1. A la réflexion Mme Sorel retira son vilain papier ; et le tableau mis aux enchères fut vendu 5.000 francs au bénéfice des pauvres.

XVII

22 AVRIL.

Les vertus et les verrues de Paris. — L'eau-de-vie de la Rédaction et Baudelaire. — Légende. — Mort de Gastine-Renette. — Un rendez-vous parisien. — M. de Rodays sauvé par un bouton. — Les prédictions d'une chiromancienne. — Ceux qui font des affaires.

M. le Corbeiller, président du Conseil municipal de Paris, et qui a été récemment élu député, est un homme d'esprit et un écrivain élégant. Il a fait jouer dans sa jeunesse des comédies agréables qui plurent aux publics avisés. Mais ce représentant du peuple de Paris est soumis aux petites défaillances de mémoire comme tout le monde. L'autre jour, il présidait la pose de la plaque sur la maison où Baudelaire n'est pas né, et dans son discours officiel il déclara que Baudelaire « avait été épris de Paris avec passion au point qu'il avait aimé la grande ville jusque dans ses vertus ».

M. Le Corbeiller, se servant là d'une vieille expression de Montaigne, avait voulu dire « jusque dans ses verrues ». Sans cela la phrase aurait eu quelque chose de tout à fait désobligeant pour Baudelaire, ce qui n'était pas de circonstance.

Un voisin près de moi murmura :

— Les vertus de Paris ! Baudelaire ne s'en préoccupa jamais.

C'est la vérité même. Toute sa vie il nourrit ce grand désir d'étonner ses contemporains — on dirait épater en langage familier. A ce sujet, un directeur d'un grand quotidien de province, qui est en même temps un lettré, M. Ernest Gaubert, a profité du centenaire pour détruire une petite légende romantique qui a longtemps encombré les almanachs. Vous avez certainement lu ici ou là cette historiette mise en circulation par le polygraphe Crépet, d'après A. Ponroy, un des disciples de l'école romantique.

A. Ponroy racontait qu'il avait amené Baudelaire à Châteauroux pour y être rédacteur en chef d'un journal très conservateur. L'auteur des *Fleurs du mal* aurait été accompagné de — mettons une amie. Dès les premiers soirs, Baudelaire aurait demandé aux commanditaires de la feuille conservatrice :

— Messieurs, où mettez-vous l'eau-de-vie de la rédaction ?

C'était un mot de bohème et d'alcoolique. On en rit longtemps, mais, pour si pittoresque que soit l'anecdote, elle est fausse.

M. Ernest Gaubert écrit, en effet, dans son *Journal du Département de l'Indre*, de Châteauroux : « M. Hubert, notre archiviste si averti, a vainement cherché la trace du journal qu'aurait dirigé Baudelaire sans la trouver. Nous avons nous-même, il y a deux ans, fouillé les archives. En vain ».

Le mot est donc inventé : A. Ponroy voulut étonner les bons bourgeois de son temps, qui s'en allaient répétant : « Ces poètes tout de même et ces journa-

listes, leur premier souci est de se gaver d'eau-de-vie ! »

Cela date du temps où il y avait deux personnalités très en vue, dans des positions secondaires, à Paris. C'était le coiffeur Léo Lespès, et l'arquebusier Gastine-Renette. Léo Lespès, qui affichait dans sa boutique les photographies, avec des dédicaces, des célébrités du boulevard, a disparu il y a quelques années, sans qu'on ait jamais su ce qu'il est devenu. L'arquebusier vient de mourir, laissant une grosse fortune. Il vendait non seulement des armes, mais possédait un stand près des Champs-Elysées, où on allait s'exercer au tir au pistolet la veille des duels ou même simplement quand on désirait mesurer sa force.

C'est là que Mme Caillaux alla se faire la main, en tirant sur une silhouette, la veille du jour où elle se rendit chez M. Gaston Calmette pour lui placer quelques balles de revolver dans la peau.

C'est encore chez Gastine-Renette que, pendant quelques mois, s'était exercé un mondain connu, un membre de l'aristocratie ; il était arrivé à une justesse de tir étonnante pour placer à vingt-cinq mètres une balle dans un point précis de la hanche de son adversaire représenté par un mannequin. Il n'en ratait pas une et il faisait mouche à chaque coup.

Quand notre gentilhomme fut bien exercé, il envoya ses témoins à M. de Rodays, alors directeur du *Figaro*, qui menait contre le jeune homme je ne sais plus quelle campagne désagréable. Les deux adversaires furent mis en face l'un de l'autre et, au commandement, M. de Rodays reçut la balle au point précis de la hanche, mais il fut sauvé non pas par une médaille, comme un jour Henri Rochefort dans une

circonstance analogue, mais plus prosaïquement par son bouton de pantalon, un de ces boutons qui servent à rattacher les bretelles.

Du reste, M. de Rodays avait été prévenu de l'incident et de l'accident par une chiromancienne. Ne riez pas ; il n'y a rien de plus exact. C'était il y a une vingtaine d'années. La mode était alors aux conférences avec auditions : c'est ainsi que je fis, à La Bodinière, une série de conférences illustrées — comme on disait — par les auditions de Judic, d'Yvette Guilbert, de Polin, de Mayol et de quelques autres vedettes. Bodinier me demanda de présenter au public une chiromancienne étonnante. On avait fait photographier les mains des célébrités du moment. On les projettait sur un écran et Mlle Lioubow expliquait et commentait les lignes de la main. C'était fort curieux et cela avait un gros succès. Mon rôle était modeste et se bornait à raconter quelques anecdotes sur la chiromancie à travers les siècles. Rien de plus simple.

Le *Figaro* alors en pleine vogue, donnait des concerts toutes les semaines ? Comme j'étais un des rédacteurs de la maison, M. de Rodays me demanda de « présenter en liberté », suivant son amusante expression, la chiromancienne en vogue. Devant ce public mondain Mlle Lioubow obtint un succès encore plus vif qu'à la Bodinière.

— Ah ! ça, me dit M. de Rodays, j'espère bien que vous ne coupez pas dans toutes ces calembredaines.

— Je ne me refuse à croire ni à nier, lui dis-je. Je constate des choses qui me surprennent. Voilà tout.

Mlle Génia Lioubow avait entendu notre bout de

conversation et, un peu piquée, elle dit à M. de Rodays :

— Si vous voulez me confier votre main, je vous dirai peut-être des choses intéressantes.

— Oh ! je veux bien, fit M. de Rodays, très sceptique, mais je doute que vous puissiez rien m'annoncer de réel.

Nous entrâmes dans son cabinet et l'examen de la main par la chiromancienne commença :

Sur le caractère général de M. de Rodays que Mlle Génia Lioubow analysa, il n'y avait rien d'étonnant qu'il fût décrit assez exactement car M. de Rodays était une des personnalités en vue de Paris. Mlle Génia Lioubow termina ainsi :

— Voici deux lignes qui ne m'annoncent rien de bon ; vous aurez une mauvaise querelle et vous serez seulement sauvé par un infiniment petit, une parcelle de cuivre, de fer ou autre métal. Puis, ceci est plus grave : vous serez expulsé d'une maison où vous étiez le maître et dont on vous renverra ; c'est un ami que vous avez introduit chez vous qui vous fera le coup.

M. de Rodays rit beaucoup et me répéta :

— Vous voyez bien, cher ami, que ce sont des calembredaines.

Or, quelques années plus tard, il eut le duel dont je parle avec l'habitué de chez Gastine-Renette, et sans le bouton de culotte il était mort ; il en fut quitte pour une blessure assez grave. Un peu plus tard, Gaston Calmette, qu'il avait fait entrer au *Figaro*, qu'il avait poussé au premier poste, se rendit maître du journal et fit expulser M. de Rodays par les huissiers.

Je ne sais pas ce qu'est devenue Mlle Génia Liou-

bow, mais M. de Rodays, qui est en parfaite santé, doit se souvenir de l'incident.

Des calembredaines ? Peut-être, mais curieuses tout de même.

Tout cela fait partie des « Dessous de Paris » qu'on retrouve dans une monographie qui parut à la fin du XVIIIe siècle, sous le titre de *Paris-Miniature* et où on lit cette réflexion qu'on pourrait mettre comme épigraphe à bon nombre de ces histoires parisiennes qui se déroulent tous les jours sous nos yeux avec une sorte de poussière de scandale.

« Le prodige, dit l'observateur, d'ailleurs très judicieux de la fin du siècle dernier, le prodige est de voir à Paris des personnages qui n'ont rien, qui ne sont rien, ne demandent rien et qui vivent avec une sorte d'élégance. »

Cela ressemble terriblement à bon nombre de gens d'aujourd'hui que nous rencontrons, avec qui nous dînons chez des amis, que nous saluons, à qui nous serrons même parfois la main, mais que nous n'estimons pas.

Nous ne parlons pas des messieurs élégants, parfois membres de cercles côtés et qui se contentent d'être la « connaissance » de quelque actrice en vue. D'autres ont un train de maison assez coûteux, et quand on interroge sur leurs ressources, les mieux renseignés vous répondent avec des gestes vagues : « Ils font des affaires... » Quelles affaires ? On ne le dit pas. Il y a les messieurs portant souvent des titres authentiques, et dont le métier est d'être membres de conseils d'administration. Feuilletez les annuaires spéciaux, vous verrez que certains occupent jusqu'à douze places dans douze conseils différents. Cela leur

vaut de soixante à quatre-vingt mille francs de rente. Ils ne descendent sans doute pas des Croisades, mais enfin leur noblesse est réelle, et ils l'exploitent comme un industriel exploite son usine : ils en vivent.

Dans le domaine littéraire, il y a ceux qui touchent une partie des droits d'auteur d'une pièce dont ils n'ont pas écrit une seule scène ; mais ils ont des relations, de l'entregent, et ont contribué à faire recevoir la comédie dont ils ignorent tout. Il y a aussi le « négrier », celui qui publie sous son nom dans certains journaux, des romans écrits tout entiers par de pauvres tâcherons maigrement rétribués. On assure que certains de ces traitants arrivent à gagner plus de cent mille francs par an. On cite des noms très connus, mais peu considérés. Pour ne pas multiplier les exemples fort nombreux, mentionnons les directeurs de « journaux-fantômes ». On désigne ainsi ces journaux qui eurent autrefois une période de vogue et de gloire. Ils ont cessé de paraître, mais le titre existe toujours, dans quelque coin d'imprimerie. Les jours où les grandes sociétés financières lancent une émission, on tire une vingtaine d'exemplaires d'un quotidien bien vivant, mais dont on remplace le titre par celui des journaux disparus, et l'on « justifie », comme on dit, aux guichets des banques. Ces organes étant toujours inscrits sur les listes de publicité, sont « traités » par les distributeurs. Cela a l'air d'un paradoxe ; rien n'est plus exact. Le propriétaire d'un de ces « journaux-fantômes » peut se faire par ce moyen malhonnête, mais admis, une vingtaine de mille francs de revenu.

Je causais l'autre jour avec l'un d'eux, un vieux

Parisien, pas méchant mais roublard : « Enfin, lui dis-je, vous ne rendez aucun service ? »

Il eut un redressement de tête de chevalier espagnol.

— Si je rendais des services, me répliqua-t-il, ce serait bien plus cher. J'accepte ces petites sommes, parce que mon journal, qui ne fait pas de bien, ne fait pas de mal, non plus.

Memento de la semaine. — *31 fr. 25 réclamés pour prix d'une bouteille d'eau* ! ! ! — Des clients s'étant avisés de commander dans la nuit du 1er au 2 février dernier, au Pélican's dancing de la rue de Penthièvre, une bouteille d'eau de Vittel, elle leur fut comptée à raison de 25 fr. la bouteille, plus 6 fr. 25 de taxe. Au total 31 fr. 25.

Les consommateurs protestèrent, payèrent néanmoins cette note plutôt salée et portèrent plainte.

Hier, le gérant dudit établissement, M. Lecoq, a été condamné à 1 mois de prison avec sursis et 1.000 francs d'amende, l'affichage du jugement à la porte de l'établissement et l'insertion dans les journaux (*Petit bleu*), 28 avril 1921.

XVIII

29 AVRIL.

Le Centenaire de Napoléon. — A N.-D. — Aux Invalides. — Sous l'Arc de Triomphe. — Des vers de poète. — Les potins de Paris. — La décadence de la critique. — L'argent et la camaraderie. — Chez la mère Gibou. — Les mariages d'acteurs. — Les bons, les mauvais et les autres.

Quoi qu'on en dise, cette cérémonie de Notre-Dame en l'honneur de Napoléon Ier indique bien un état d'esprit nouveau. La foule était considérable, plus enthousiaste que recueillie, et elle le montra quand, après le beau sermon du Père Hennocque, elle éclata en applaudissements prolongés malgré les gestes désespérés des suisses voulant imposer silence en frappant les dalles de leurs lourdes hallebardes.

Les frais de la cérémonie, qui ont été assez élevés, avaient été assurés par le comité, et le prince Pierre Bonaparte avait fait savoir qu'il tenait à y participer assez largement ; son énorme fortune le lui permet. Le fils du prince Pierre Bonaparte a réuni la plus riche collection d'objets, curiosités et bibelots ayant appartenu à Napoléon Ier. Pour entretenir un courant bonapartiste, le prince a assuré, toutes ces der-

nières années, aux théâtres représentant des pièces où figurait Napoléon, un minimum de recettes. Cela par pur sentiment, car même si l'idée bonapartiste reprenait racine, il n'en profiterait pas, puisqu'il n'est pas dans la ligne successorale.

Pour le service de Notre-Dame, il figurait au premier rang avec d'autres membres de la famille : ces princes et princesses n'avaient pas le « masque » napoléonien. On aurait dit de bons bourgeois bien vêtus — sans plus. La princesse Mathilde savait bien que la distinction n'est pas une marque de la famille, quand elle disait avec ses airs un peu peuple :

— Je n'oublie pas que ma grand'mère a vendu des oranges sur les quais de Marseille.

Ces places occupées par la famille ont été payées fort cher, volontairement d'ailleurs et au bénéfice des œuvres de guerre. C'est au profit des veuves de militaires que la veille de la cérémonie deux cents chaises de la nef centrale furent placées aux enchères sur la mise à prix de cent francs ; quelques-unes ont atteint des sommes fort rondes. Le spectacle religieux fut imposant, mais coûta fort cher à quelques-uns.

En écoutant la parole ardente et saccadée du Père Hennocque, la pensée se reportait sur ceux qui avaient occupé cette chaire célèbre, et sur un des plus éloquents, le Père Hyacinthe, qui, aurait pu rentrer dans le giron de l'Eglise s'il l'avait voulu. C'était un des désirs de Léon XIII. Je vous ai dit dans un autre volume que mon sentiment était que l'ancien carme aurait accepté, s'il n'avait pas subi l'influence de son fils, opposé à cette rentrée.

Quelques jours après que cette note eut paru dans les journaux où je fréquente, M. Paul-Hyacinthe

Loyson, qui vient de mourir, m'écrivait l'intéressant billet suivant :

« Très certainement, mon cher ami, mon père a toujours conservé la nostalgie de l'Eglise romaine et d'avoir jusqu'au bout aussi, su résister à la tentation du passé, c'est là ce qui constitua son drame. Mais laissez-moi vous assurer qu'il n'a jamais « regretté » l'échec de la tentative de Léon XIII pour le ramener au giron de l'Eglise. La preuve en est dans maints passages postérieurs de son « journal » que vous trouverez dans le deuxième volume de sa vie, actuellement en préparation. Elle résulte enfin, jusqu'à l'évidence, du fait suivant : mon père étant retourné à Rome, quelques années après la tentative pontificale, le prince Odescalchi, intermédiaire de ces pourparlers, proposa à mon père de les renouer, et mon père, cette fois, refusa toute conversation. »

En me remettant lui-même ce billet, Paul-Hyacinthe Loyson, qui m'avait apporté une belle copie des portraits de son père et de sa mère par Desboutins, me disait :

— Vous utiliserez cela à la prochaine occasion, et nous en recauserons.

Nous ne devions plus en recauser ; la mort brutale a brusquement emporté cet esprit vigoureux qui n'avait pas donné toute sa mesure.

La seconde journée de la célébration du centenaire de Napoléon fut plus officielle que la première. Le président de la République, entouré des ministres, se rendit sous l'Arc de Triomphe, où M. Barthou prononça un discours dans lequel il affirma que « Napoléon n'est pas le monopole d'un parti, après cent ans écoulés ». Cette prescription historique est contestable. « Ce conquérant infini, ajouta le ministre de la guerre, a vaincu l'avenir qui salue son génie en répudiant ses fautes. » Tout cela c'est de la belle rhétorique officielle, mais ce ne sont pas paroles d'Evangile,

loin de là et, si on veut toute ma pensée, cela détonnait dans la bouche d'un républicain, j'en éprouvais du malaise pour lui.

Aux Invalides, ce fut un autre genre de cérémonie plus théâtrale. L'archevêque de Paris, dans son grand costume rouge, vint encenser le tombeau de l'empereur. On avait sorti l'épée d'Austerlitz, que le maréchal Foch présenta aux fidèles, faisant à son tour l'éloge de Napoléon et terminant son discours par ces mots :

« Sire, dormez en paix. De la tombe même, vous travaillez toujours pour la France. Si nos légions sont rentrées victorieuses par l'Arc de Triomphe que vous avez bâti, c'est que l'épée d'Austerlitz en avait tracé la direction. » Tout cela c'est encore de l'éloquence de convention. Elle a fait grand effet sous les voûtes de la chapelle des Invalides, mais, si l'on voulait discuter sérieusement, on ne pourrait s'empêcher de sourire, et le maréchal Foch serait à coup sûr de la partie.

Au moment même où le maréchal parlait ainsi, le *Times* publiait un article signé de son nom, un bel article d'éloges pour le vainqueur génial et qui se terminait par ces lignes : « Napoléon oublia qu'un homme ne peut être Dieu ; qu'au-dessus de l'individu il y a la nation ; qu'au-dessus des hommes, il y a la morale, et que la guerre n'est pas le but suprême, car au-dessus d'elle, il y a la Paix. »

Ainsi soit-il ! pourrait-on ajouter. Cet article est de la bonne prose, et le grand journal a fait remettre à son auteur un chèque de 12.500 francs, dont le maréchal usera à sa convenance, pour ses œuvres patriotiques s'il le désire ; c'est de la copie bien payée.

On n a pas encore dit combien avait été payé l'article de la princesse Marie Bonaparte publié par le *Matin*, mais l'article est fort intéressant au point de vue psychologique. On y relève ces deux pensées qui étonnent sous une pareille plume : « Napoléon fut un de ces ouragans gigantesques. Pour balayer certains ordres anciens périmés, inertes, de la féodalité survivante, il dut briser ce qui ne voulait pas évoluer et qui, de par les nécessités naturelles, était pourtant condamné. » Et plus loin, parlant des lendemains de la chute : « Des réactions sévirent, mais le passé ne réussit pas à renaître et dut pactiser avec le présent. Les idées nouvelles de Liberté, d'Egalité des droits que Napoléon ne créa pas, mais dont il hâta la diffusion, sans lui pénible et lente, devinrent l'atmosphère même de l'Europe. »

Voilà des paroles tout de même antiroyalistes pour la belle-sœur du roi Constantin de Grèce, car la princesse Marie Bonaparte est, comme on sait, mariée à un frère de Tino. Issue du mariage du prince Roland Bonaparte (le fils du prince Pierre Bonaparte qui assassina Victor Noir) et d'une fille du teneur des jeux de Monaco, M. Blanc, elle fut assez mal accueillie dans sa nouvelle famille, malgré ou peut-être à cause de ses nombreux millions, et à la cour d'Athènes, on l'avait surnommée « la princesse Roulette », ce qui est inconvenant et peu amical.

Les poètes se sont mis de la partie ; c'était naturel ; le sujet se prête admirablement aux envolées lyriques. Le soir, un acteur portant un nom bien de circonstance, M. Augereau, descendant, assure-t-on, du célèbre général, a récité, devant des milliers de spectateurs, au Caumont-Palace une poésie de-

M. Valmy-Baysse, l'auteur du *Retour d'Ulysse*, et que nous ne savions pas poète.

C'est un grenadier de la Grande Armée qui parle :

J'ai marché sans souliers, et j'ai broyé du noir
Pendant des nuits... Mais tout à coup, aux plus cruelles,
Il faisait succéder des aurores si belles,
Que la joie renaissait en nous avec l'espoir !

Et d'espoir en espoir, de victoire en victoire,
Les yeux toujours fixés sur son petit chapeau,
Le chaud, le froid tannant ou gerçant notre peau,
On l'a suivi, chacun ayant sa part de gloire !

Le plus humble pouvait, vivant son idéal
Prendre place parmi les grands, s'il était brave !
C'est pourquoi, l'aventure étant splendide et grave,
Nous la tentions avec le Petit Caporal !

Il faudrait tout citer. La foule a applaudi à tout rompre. Les vers sont fort beaux, comme on en peut juger. Quand M. Valmy-Baysse se décidera à écrire une pièce en vers, il est à prévoir que la Comédie-Française nous aura donné un poète dramatique de plus. Ce n'est pas là l'orangeade que nous servent les auteurs épuisés, c'est — ou je ne m'y connais pas — la forte pensée d'un tempérament robuste et puissant. C'est superbe.

En attendant Paris potine ferme en suivant les graves conversations diplomatiques. Rien, ni personne n'échappant à ce besoin de commérages qui met tant de langues en mouvement. On ne sait à qui entendre, on ne sait surtout qui croire. Les morts sont sévèrement jugés et les vivants sont écorchés à qui mieux mieux.

Ce pauvre M. Antonin Dubost, ancien président du Sénat et vieux républicain, parfois malmené, ne trouve pas grâce devant ce courant d'indiscrétions.

On s'en va répétant que sa mort ne fut pas sans joie, et qu'il connut, rue des Martyrs, les dernières émotions qui enlevèrent Félix Faure lui-même. Un éphèbe trouvé là par hasard gâte encore le tableau. Décidément, il n'y a plus de murs Guilloutet. Que ne laisse-t-on les vieux sénateurs mourir tranquille. Celui-ci avait jusqu'ici la réputation d'un brave homme, il faillit avoir de plus haute destinées, et son départ provoque les commentaires désobligeants des jeunes sans indulgence, qui dans la circonstance ne semblent pourtant pas avoir tort. Qui aurait pu soupçonner pareille chose ?

Ah ! les potins de Paris !

Ils sévissent depuis les antichambres ministérielles jusqu'aux loges des portières de nos théâtres, grands et petits, que fréquentent avec complaisance les personnages les plus en vue de la troisième République. On serait étonné si un de ces nouvellistes indiscrets, qui se glissent partout, publiait les noms des personnalités qui fréquentent chez Mme Gibou. C'est là que l'on discute encore avec véhémence le cas de Mlle Cécile Sorel qui, ayant ameuté la chronique autour de sa caricature, a retiré, purement et simplement sa plainte, après avoir rendu célèbre le jeune dessinateur qui avait porté un crayon sans indulgence sur sa beauté mûre.

— Je vous dis qu'ils étaient de mèche, conclut la portière du « Théâtre-Français » ; tout ça c'était du chiqué.

Et, le grave conseiller à la Cour de cassation, qui vient attendre quelque ingénue du dernier concours du Conservatoire approuve d'un mouvement de tête entendu.

— A moins, ajoute un interlocuteur peu bienveillant, qu'elle ait craint qu'on lise son extrait de naissance devant le Tribunal.

Ailleurs on apprécie sans aménité la direction d'une ancienne pensionnaire de la Comédie Française », qui a dépensé trois millions en un an à diriger un théâtre à côté, qui n'a pas réussi.

— Bah ! dit Mme Gibou trois millions, c'est encore moins cher qu'une écurie de courses, et, quand on gagne 80 millions par an dans les eaux-de-vie, sans compter 27.000 fr. comme député !...

Ces dames du cordon n'ont aucune discrétion.

C'est comme pour Mlle Renouard en faveur de qui Mlle Cambel a définitivement retiré sa plainte, pour la scène du collier de Claridge ; on précise la somme : 150.000 francs qu'a versée un autre fabricant d'alcool — un Belge cette fois. Et Mlle Renouard va enfin pouvoir ouvrir son théâtre et y dépenser aussi des millions à son aise. C'est, d'ailleurs, un gaspillage artistique bien compris. Si la nouvelle directrice allait découvrir un chef-d'œuvre ! Le hasard est si grand.

Les gros négociants ne sont pas forcés aux économies comme l'Etat qui, après une interpellation, est obligé de retirer la gratuité du téléphone à 200 personnalités, à qui on l'avait octroyée. Il avait semblé naturel que les anciens ministres du Commerce et les anciens sous-secrétaires d'Etat aux postes eussent cette petite faveur dont ils jouissaient depuis de nombreuses années. Mais nous sommes forcés aux économies. Ce n'est pourtant pas ces 140.000 francs là qui combleront le déficit.

Sur quoi potine-t-on encore ? sur le prochain divorce d'une actrice en vue ?

La vie du foyer domestique est-elle donc interdite aux chanteuses, aux danseuses et aux comédiennes ? Non, mais elles éprouvent beaucoup plus de difficultés que les autres femmes à demeurer irréprochables dans la vie de famille ; elles n'en ont que plus de mérite.

Nous avons connu et connaissons encore des mariages d'artistes parfaitement réguliers et où les femmes ont droit à tous les respects. Vous souvenez-vous de Marais, le jeune premier qui créa les *Danicheffs* ? Il avait épousé une de ses camarades, Hélène Petit, qui avait créé Gervaise de l'*Assommoir* et qui mourut d'une fluxion de poitrine à la suite d'un refroidissement que lui valut la scène du lavoir où sa partenaire Lina Munte lui jetait à toute volée un sceau d'eau froide ; elle portait bien un caleçon de caoutchouc et l'eau devait être tiède, mais, un soir, elle avait oublié son imperméable et il se trouva que l'eau était glacée, accident, ou malveillance ? On n'a jamais su, toujours est-il que l'actrice s'alita et mourut. C'était une parfaite honnête femme, adorant son mari.

Marais entra au Théâtre-Français où ses nouveaux camarades lui menèrent la vie un peu dure. Le pauvre garçon s'irrita, son esprit s'exalta et on dut l'enfermer dans une maison de santé quelques mois après qu'il venait d'épouser, en secondes noces, la fille d'un négociant parisien, un marchand de bois, archi millionnaire.

Peut-on rappeler le mariage très heureux de Got, déjà sexagénaire, obtenant la main d'une de ses jeunes élèves.

Parmi les unions assorties, on cite dans les annales, le mariage de M. Jules Truffier, épousant, au sortir

du Conservatoire, sa camarade, Mlle Molé, qui fut quelque temps applaudie à l'Opéra-Comique et qui, après avoir été une mère parfaite est demeurée la femme exemplaire que tout Paris connaît et estime.

Par ailleurs, les comptes rendus des tribunaux nous ont appris que beaucoup de mariages réguliers se démontèrent pour un motif ou pour un autre : le mari inconstant ou la femme coquette. Si nous remontons à plus de cinquante ans, nous avons l'exemple, demeuré célèbre, de Madeleine Brohan, rompant, après un an, avec Mario Uchard, l'auteur de *La Fiammina*.

Parmi les unions détraquées nous avons encore eu celles de Mme Sarah Bernhardt et de M. Damala, de Porel et de Mme Réjane, de M. Judic et de Mme Judic, de Mme Marthe Régnier et de M. Tarride, de Mme Simone et de M. Le Bargy. Les tribunaux prononcèrent des divorces retentissants ; évidemment, tous les torts n'étaient pas du même côté. Nous nous garderions de relire les considérants de ces vieux jugements. C'est la vie privée de ces braves gens et cela ne regarde personne.

A côté de ces cas qu'on peut citer, parce que les noms furent en leur temps imprimés dans les journaux, il y a d'autres ménages qui n'ont pas été rompus, parce que les maris ont été plus patients que d'autres. Vous connaissez l'histoire de Favart, dont le père inventa les « échaudés » qui firent sa fortune, Favart le célèbre auteur qui aimait sa femme au point de supporter ses caprices et de vivre en tête à tête avec les admirateurs de l'actrice. Il poussait même la complaisance jusqu'à composer des couplets en l'honneur du plus assidu, le maréchal de Saxe.

Le biographe de l'auteur de la *Chercheuse d'esprit* a écrit : « Ses mœurs simples, douces, paisibles, firent le bonheur de tous ceux qui l'entouraient. »

Comment Favart n'eût-il pas eu des imitateurs ? Nous en connaissons plusieurs au théâtre et même ailleurs.

XIX

4 MAI.

Un mot du général Mangin sur les noirs démenti. — Une lettre inédite. — Un mot d'Henri IV. — La réalisation du syndicalisme confortable. — La misère bourgeoise. — La popularité du boxeur Carpentier. — La mort du poète Jean Aicard.

Que les ennemis du militarisme essaient d'être désagréables aux militaires, c'est tout naturel, aussi n'est-on pas étonné de lire les propos, plus ou moins fantaisistes, attribués au général Mangin, à qui on prête gratuitement ce mot, en parlant des troupes noires qu'il commandait pendant la guerre : « J'ai de la viande noire pour l'hiver. »

Cela rappelle la phrase attribuée à Napoléon, après une sanglante bataille ; l'empereur contemplant les milliers de morts couvrant le champ de bataille aurait dit :

— Bah ! une nuit de Paris réparera tout cela.

Le mot de Napoléon n'est peut-être pas plus vrai que celui du général Mangin, qui a d'ailleurs démenti, par le truchement bien connu « d'un ami particulier » par une note de la *Presse-Associée*.

Le général Mangin est celui qui a le plus fait peut-être pour l'emploi des troupes noires, qui nous ont rendu de si grands services, ce qui a motivé la véritable haine que leur ont voué les allemands qui ne cessent de les calomnier.

A ce sujet, le général Mangin, alors simple colonel écrivait, le 28 août 1911, une longue lettre de six pages, lettre adressée à un ami et demeurée inédite, dans laquelle il parle de la terreur que les turcs ont inspiré aux allemands en 1870, et des massacres de femmes et d'enfants commis par les bavarois, dans la même guerre.

« Il faudrait, écrit Mangin, rappeler ces crimes à la génération qui vient, et aussi à l'Europe menacée des mêmes maux ». Ce sont des soldats, braves, disciplinés, très français de cœur. Mais je sais qu'il faut avoir vu les noirs chez eux, dans leurs villages, pour n'avoir plus de préjugés contre eux. Ce sont des enfants encore pour de longs siècles, mais nullement des êtres inférieurs ; moralement, je les crois, dans l'ensemble, pour le moins nos égaux. L'Allemagne veut s'emparer du continent africain, nos noirs veulent rester français. Leur sort ne se décidera pas en Afrique, où nous sommes inattaquables, mais en Europe. Ils demandent à venir en Europe contribuer aux luttes où ce sort se décidera. Nous n'avons pas le droit de leur refuser et notre devoir est de les préparer à jouer leur rôle le mieux possible. »

Demandaient-ils vraiment, comme l'écrivait, il y a dix ans, le général Mangin, à venir se battre en Europe ? C'est discutable ; mais enfin ils sont venus, se sont vaillamment battus et les centaines de mille noirs qui sont morts ont épargné des centaines de mille français. Que les allemands leur aient voué une haine qui persiste et se manifeste tous les jours, c'est tout naturel, mais que les français paraissent partager les mêmes sentiments, c'est ce qu'il est difficile de comprendre.

Vous n'avez pas le droit, disent ces humanitaires à rebours, d'employer ces populations de couleur ; ils préféreraient qu'on sacrifie les milliers de jeunes français.

Ils protestent contre ce qu'ils appellent les « hécatombes des forçats de la terre africaine ».

Cela fait partie de la phraséologie de ceux qui poussent les travailleurs à la révolte contre le travail seul régénérateur.

Debout les forçats de la terre !

chantent-ils dans leurs réunions et leurs meetings.

Ce sont là des mots, direz-vous ; à coup sûr, mais c'est avec des mots qu'on crée des légendes plus ou moins dangereuses, et qu'on fausse la vérité et l'histoire à la fois.

Henri IV a longtemps été populaire dans les classes simples pour un mot qu'il n'a peut-être jamais prononcé : « Je veux, aurait-il dit, assurent les annalistes, que les paysans puissent mettre la poule au pot tous les dimanches ». Ce désir, plus ou moins apocryphe, fit plus pour la gloire du roi galant que les batailles d'Arques et d'Ivry. Ce qu'il y a de certain c'est que, sous son règne, les paysans écrasés par les impôts ne purent jamais manger la fameuse poule hebdomadaire et qu'Henri IV rendit ce cruel édit, souvent appliqué, condamnant tout pauvre diable surpris à braconner, à être branché.

Un de nos syndicalistes notoires, a eu ces jours derniers, dans un meeting, un trait qui peut être placé à côté de celui d'Henri IV, avec cette différence, c'est que celui-ci est authentique.

« Nous voulons, s'est écrié le conscient, que tous

nos camarades puissent avoir leur complet à chaque saison. »

Voilà un désir qui part d'un bon naturel et prouve à la fois un amour prononcé pour le confort et pour les étoffes bien peignées.

C'est, en somme, la mise en pratique de cette maxime syndicaliste : « Les bourgeois ont assez joui ; c'est notre tour ! » Aussi rencontre-t-on fréquemment ces belliqueux conscients, se rendant à leurs travaux ou à leurs plaisirs, dans des taxis où ils fument tranquillement de beaux cigares. C'est un spectacle journalier.

Le complet trimestriel, la course en voiture, le cigare de choix, voilà des satisfactions que les pauvres bourgeois, qui sont devenus des bourgeois pauvres, ne peuvent plus se payer ; pour eux, ce ne sont que de lointains souvenirs. Un costume, à l'heure actuelle, comme ceux des citoyens syndicalistes, coûte, au minimum, 400 francs ; une paire de bottines 80 francs et un chapeau convenable deux louis ; ce qui nous donne un petit total de 510 francs, avec les accessoires, le linge et le foulard, nous arrivons à 600 francs. En renouvelant cette dépense à chaque saison, c'est une somme de deux mille quatre cents francs l'an, pour la vêture seulement.

Un petit travail de huit heures, un repos hebdomadaire indispensable, un vestiaire confortable, une cuisine naturellement substantielle et autant que possible soignée, quelques distractions nécessaires durant les longs loisirs que laisse l'usine ou l'atelier, sans parler des stations obligatoires au café, au cabaret et au cinéma, on comprend que les ouvriers d'aujourd'hui aient besoin de salaires très élevés, allant

jusqu'à rendre toute entreprise impossible. Le métier d'ouvrier est le meilleur qu'on puisse imaginer à l'heure d'à présent. Travailler très peu, se bien vêtir, se distraire et se nourrir avec tout le confort moderne, c'est la réalisation des théories du doux abbé Morelly qui, avant Gracchus Babœuf, avait lancé cette maxime qui a été reprise un peu plus tard par nos communistes : « A chacun suivant ses besoins ! » Il n'y a que les bourgeois attardés dans de vieilles idées de justice sociale qui osent dire : « A chacun suivant son travail ! »

Ces principes de bien-être appliqués se manifestent surtout quand, au cours des grèves comme celles que nous traversons de temps à autre, on voit passer les délégations des ouvriers et des syndicats se rendant chez les ministres avec lesquels ils consentent à traiter d'égal à égal.

L'autre jour, je rencontrai par hasard, une de ces délégations dans les salons du ministère des affaires étrangères, où le ministre quitta son entretien avec l'ambassadeur d'Angleterre pour les recevoir. Vous pensez bien qu'on ne fait pas faire antichambre à de pareils personnages !

Ils étaient là quatre délégués qui étaient habillés comme des ministres qui seraient bien mis. Le pli de leur pantalon était impeccable, leur linge fin et glacé et leur pardessus, qu'ils ne consentirent pas à quitter — comme d'habitude — de drap bien coupé. Non, vrai, cela faisait plaisir de voir ces porte-paroles du prolétariat si cossus, avec des vêtements ne se ressentant ni de la taxe de luxe, ni de la dureté des temps. Ah ! ce n'est pas eux qui feraient retourner leurs costumes élimés, ni ressemeler leurs bottines

comme de pauvres petits rentiers, écrasés d'impôts et ayant été obligés de réduire jusqu'à leur nourriture, supprimant même le vin devenu trop cher.

Nous allons vers un monde nouveau répète-t-on de divers côtés. Nous nous en apercevons chaque jour davantage. L'heure de la misère bourgeoise a sonné.

Et avec cela quelles mœurs nouvelles ! Ils sont nombreux ceux que le discours de Lloyd George laisse indifférents, ils ne se préoccupent pas de savoir si la Ruhr sera occupée ou non, et la question de l'ambassade du Vatican est pour eux sans intérêt. La tour Eiffel viendrait à s'écrouler qu'ils ne s'en montreraient pas surpris. Mais ils entrent en transe quand on leur parle de la prochaine rencontre, aux Etats-Unis, du boxeur Georges Carpentier et de Jack Dempsey. Ce corps à corps a le don de les passionner. Ils se demandent avec angoisse, qui sera le champion du monde des poids lourds, du français ou de l'américain ?

Vous comprenez bien que nous n'allons pas nous émouvoir ni nous indigner pour si peu. C'est un état d'esprit chez beaucoup de nos contemporains ; nous ne pouvons que le constater.

Mme Curie est allée, elle aussi, aux Etats-Unis, chercher un gramme de radium, de quoi guérir les maux les plus rebelles ; qui donc s'en est entretenu ? Ce n'est qu'une des gloires de la science ; ce n'est rien à côté du roi du muscle. Le départ de Georges Carpentier a été un événement ; on a télégraphié les détails de son arrivée à New-York, et s'il est vainqueur, attendons-nous à des ovations délirantes, à un inimaginable enthousiasme. Le ministre de l'éducation

physique tient toute prête la décoration de la Légion d'honneur que Napoléon Ier n'osa pas donner à Talma.

En quittant le Havre, Carpentier a adressé une sorte de manifeste qu'ont reproduit en beaux caractères les journaux de sport.

« Au moment de partir pour l'Amérique, déclare le héros, où m'appelle l'épreuve décisive de ma carrière — celle qui peut voir se réaliser l'ambition de toute ma vie — j'adresse un salut cordialement ému aux sportsmen français. »

Mais l'enthousiasme à distance ne suffit pas à ses admirateurs, et une société de sport a organisé une sorte de voyage de plaisir pour aller assister au match qui sera légendaire. Le prix n'est d'ailleurs pas très élevé. Pour l'aller et le retour, huit jours de séjour là-bas, et l'entrée au spectacle, il n'est que de quatre mille cinq cents francs. Par ce temps de vie chère, c'est relativement peu.

Carpentier connaît toutes les formes de la popularité. Un chemisier expose des « caleçons-Carpentier », un chapelier vend des feutres mous « chapeau-Carpentier », et à la Foire de Paris on expose une batterie de cuisine en aluminium qui porte elle aussi le nom du célèbre boxeur. Il a ses fanatiques, intolérants comme tous les apôtres. Tous ceux qui se permettent non pas de blâmer, — qui l'oserait ? mais de trouver peut-être excessives ces manifestations, sont sûrs de recevoir des mercuriales bien senties avec toutes les marques du mépris. Pour un peu, ces thuriféraires du coup de poing bien placé demanderaient que les rebelles à l'admiration fussent chassés de la ville, avec défense de s'appeler Piétro, comme dans es petites républiques italiennes du moyen âge.

La « boxe » est, au surplus, un spectacle productif pour ceux qui l'organisent et l'exploitent. Il y a eu récemment, à Paris, un tournoi entre deux étoiles de deuxième plan, MM. Nilles et Journée, et la recette s'est élevée à 176.000 francs; l'Assistance publique a prélevé 40.000 francs pour le droit des pauvres. Les deux boxeurs se sont partagé 50.000 francs, sans compter leur part dans les paris engagés entre les amateurs.

Une note officielle nous apprend qu'on avait dépensé 60.000 francs de publicité ; ce ne sont pas des frais perdus, et, décidément, la boxe a du bon pour les managers et ceux qui les secondent.

Ce sont les mœurs du jour ; elles sont curieuses et amusantes à observer.

Pendant qu'on écrit de nombreuses et longues chroniques sur Georges Carpentier on a consacré de courtes — très courtes — notices nécrologiques au poète Jean Aicard qui vient de mourir à la maison des Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Un ami qui a pu le visiter quelque temps avant sa mort nous a conté comment cet excellent homme s'est éteint.

« C'était un jeudi. Le poète, face au jour, n'avait presque plus la force de parler. Il s'exprimait en ce geste enveloppant de la main qui lui était familier dans ses conférences. Par la fenêtre grande ouverte, sur le jardin des frères, entraient la lumière, les cris d'oiseaux et le parfum des fleurs. L'air était doux. En face, sur les arbres enluminés, des pigeons au vol lourd s'ébattaient. Lentement, les forces se retiraient de Jean Aicard. Il ne souffrait plus. Ce grand apaisement, qui précède la mort, le prenait déjà en entier. La nuit, avec la fraîcheur, vint. On ferma la fenêtre.

Et le poète, doucement, comme un enfant s'endormit, ferma ses yeux et mourut. »

Ah ! s'il s'était agi de quelques coups de poing d'un boxeur à la mode ou de la disparition d'un collier de perles d'une fille de théâtre, vous auriez entendu le beau tintamarre ; les colonnes des quotidiens n'auraient pas été assez longues pour contenir les détails de ces mésaventures parisiennes. Mais un des bons écrivains de notre génération, qui a écrit au moins un chef-d'œuvre, *Le Père Lebonnard*, cela s'expédie en de brefs entrefilets, dont beaucoup furent dédaigneux.

Jean Aicard fut cependant un poète de mérite et un romancier dont plusieurs volumes eurent de gros succès.

Fils d'un polygraphe distingué qui avait collaboré au *Dictionnaire Larousse* et a laissé une *Histoire de la Littérature française*. Jean Aicard était né à Toulon, en 1844. Il fit ses études au Lycée de Mâcon. C'était l'époque où Lamartine, pauvre et vieilli, venait revoir son vieux pays qu'il affectionnait ; le grand poète des *Méditations* avait connu le père ; il s'attacha au fils, qu'il faisait parfois sortir les premiers jeudis du mois. L'influence de Lamartine laissa une empreinte ineffaçable sur ce jeune cerveau.

— C'est à lui, me disait-il un jour, que je dois l'amour des malheureux, le respect des simples, et cet intérêt que j'ai toujours témoigné aux vieillards et aux enfants.

Mâcon, un peu sombre avec son lycée morose, ne plaisait pas au jeune Aicard qui, — il avait quatorze ans, — obtint de finir ses classes au collège de Nîmes, en plein Midi et en plein soleil. Il était en quatrième,

et déjà il publiait quelques vers envoyés en cachette aux journaux de l'endroit.

Un jour, l'évêque vint visiter le lycée, et le proviseur demanda au jeune élève de composer un compliment de circonstance, ce qui valut à l'enfant d'être dispensé pendant huit jours de tout devoir.

Voici la dernière strophe de cette poésie d'un collégien de seize ans :

Elle est humble cette couronne,
Qu'aujourd'hui, Monseigneur vous donne
L'amour de tous ;
Nos mains, comme ces strophes vaines,
Sont vides, mais vos mains sont pleines :
Bénissez-nous.

Pour un futur républicain, ce n'était pas trop mal parler d'un prélat.

Jean Aicard avait conservé de ses jeunes années une bonne humeur qui ne s'altérait jamais, et le désir de se montrer aimable. Il avait conservé aussi le souvenir des réponses latines qu'il faisait quand il servait la messe à l'aumônier du Lycée de Nîmes. Il y a quelques années, Jean Aicard se trouvait à la Garde, petit village dans le Var où le poète avait sa villa. On avait organisé une cérémonie locale dans le cimetière ; à l'heure dite, le curé se trouva prêt à dire la messe sur un autel improvisé, mais son enfant de chœur n'était pas venu. Grand embarras du vieux prêtre.

— Mais si vous voulez, dit Jean Aicard, qui était présent avec les quelques notabilités du pays, si vous voulez, je remplacerai volontiers votre petit clerc ?

— Vous ?... un académicien !

— Pourquoi non ? Ça me rajeunira.

Le curé commença, et Jean Aicard, au grand étonnement de tous, servit la messe — à laquelle il

ne croyait plus depuis longtemps — comme lorsqu'il était au Lycée de Nîmes.

Ses études terminées, Jean Aicard débuta au théâtre de Marseille, ce qu'on ignore généralement, par un acte en vers : *Au clair de la lune.* Il vint alors faire son droit à Paris, et composa surtout beaucoup de vers. Il fréquentait chez Victor Hugo, qui l'appréciait, et, plein de foi et d'ardeur, le jeune poète méridional publiait son premier volume : *Poèmes de Provence*, qui obtint un gros succès et fut couronné par l'Académie française. Deux ans après, il donnait *La Chanson de l'Enfant*, dont Francisque Sarcey écrivit : « ... toutes les mères devraient lire ce livre. » L'Académie, une fois encore, couronna ce livre.

M[me] Edmond Adam, qui venait de fonder la *Nouvelle Revue*, avait inauguré dans ses vastes salons du boulevard Poissonnière ces « Lectures littéraires » faites par les jeunes écrivains. Jean Aicard y lut les principaux passages de son premier roman : *Miette et Noré.* Il lisait merveilleusement, et le succès eut un retentissement dans Paris, qui s'occupait encore des choses littéraires.

Victor Hugo, qui ne venait plus guère à l'Académie, s'y rendit tout exprès le jour où on discutait l'attribution du grand prix Vitet.

— Messieurs, dit-il, je viens pour Jean Aicard, et je demande la parole.

Le prix Vitet fut accordé à l'unanimité.

Les jeunes d'aujourd'hui, qui dans leur impuissance se montrent si dédaigneux pour leurs aînés, nous feront cependant difficilement croire qu'un poète qui excita de pareilles sympathies, était tout de même un rien du tout.

Memento de la semaine. — Nécrologie. — *Joachim Gasquet*, 38 ans, poète très apprécié dans les milieux littéraires, n'avait pas encore conquis le grand public. Il avait fait la campagne et reçu la croix de la Légion d'honneur sur le champ de bataille. Fils d'un boulanger d'Aix, en Provence, il avait fait ses études au Lycée et à la faculté d'Aix où il avait été le condisciple de Charles Maurras. Il commença par être anarchiste :

J'avais de longs cheveux et j'étais anarchiste.

Puis il se rallia aux idées royalistes. Reçu docteur ès lettres, il publia, à 25 ans, son premier recueil de vers : *L'Arbre et les vents*. Il avait épousé Mlle Marie Gérard, reine du félibrige. Avant la guerre, il avait fait jouer au théâtre d'Orange, une tragédie *Dionysos*. « C'était un poète de premier plan » a dit J. Valmy-Baysse, et Charles Maurras a écrit : « Un horrible accident, brisant tous nos espoirs, détruit les splendeurs de sa force, cette magnificence de promesses, qui renaissaient et s'épanouissaient chaque jour ».

XX

11 MAI.

M. Sacha Guitry ne lit pas les manuscrits. — Les critiques et leur place au théâtre. — Du temps de Geffroy. — Une singulière définition du journaliste. — Mort de M. Emile Combes. — Notes et Souvenirs. — Du Séminaire à la Présidence du conseil. — Le favoritisme. — M. Jonnart à Rome. — Du temps de M. Nisard. — Une lettre du cardinal Mathieu.

M. Sacha Guitry est une des personnalités parisiennes qui se prodiguent, et on ne sait comment il arrive à mener à bien une pareille besogne. Auteur dramatique, il fournit des pièces à succès à deux ou trois théâtres à la fois ; acteur, il est tous les soirs en scène ; administrateur, il dirige plusieurs entreprises théâtrales importantes ; millionnaire, il sait admirablement faire fructifier sa grosse fortune. Il possède une revue où fréquentent les académiciens, et il écrit régulièrement dans les journaux.

Ceux qui l'envient — et ils sont naturellement nombreux — relèvent ses défauts ; quelques-uns lui en veulent de ne pas lire les manuscrits qu'on lui soumet, et les *Ecoutes* ont publié la réponse faite à un

auteur dramatique qui lui avait adressé un manuscrit et voulait causer avec lui :

« M. Sacha Guitry vous remercie beaucoup de votre aimable lettre. Mais il regrette de ne pouvoir vous recevoir. M. Sacha Guitry ayant pour règle de conduite de ne lire aucun manuscrit. »

A-t-on le droit de l'en blâmer, puisqu'il produit beaucoup plus de pièces qu'il n'en peut jouer ? Ce serait perdre son temps que de lire les manuscrits du voisin. Oui, il y a la manière d'éconduire les confrères, sans doute, mais c'est péché véniel.

Il ne faut pas trop le chicaner sur son esthétique, car c'est lui qui s'est mis en tête de ne plus inviter à ses premières les critiques qu'il juge assez mal disposés ; cela surprend étant donné nos mœurs actuelles, mais enfin on est obligé de reconnaître qu'il est strictement dans son droit. Un directeur est maître chez lui, et il invite qui lui convient. C'est un peu l'histoire d'une maîtresse de maison ne recevant plus à sa table des personnes avec qui elle serait en relations, et qui s'en iraient en répétant à droite et à gauche que ses dîners ne sont que de la ratatouille. D'ailleurs, pourquoi voulez-vous qu'un directeur de théâtre s'expose aux articles de critiques plus ou moins indépendants, quand il peut, grâce à son traité de publicité, faire imprimer, où cela lui plaît, que la pièce qu'il joue est un pur chef-d'œuvre, et que les acteurs qu'il emploie sont tout simplement des comédiens ayant pour le moins du génie ?

Quand Geffroy créa le feuilleton dramatique du *Journal des Débats*, M. Bertin entendait que le célèbre critique payât son fauteuil comme tout le monde ; et comme l'écrivain, qui aimait l'argent, recevait

volontiers des places que les directeurs lui envoyaient à titre gracieux, Bertin, dans une lettre que j'ai sous les yeux, rappelait à Geffroy que les trois mille francs qu'on lui allouait tous les ans, outre ses appointements, devaient être employés pour leur destination. Trois mille francs en 1809, était une somme importante, si vous songez que M. Bertin ne recevait que mille francs par mois comme directeur du journal. J'ai là un de ses reçus mensuels ; c'est un curieux autographe.

Evidemment, la solution des difficultés entre directeurs et critiques est peut-être là. Que les journalistes paient leurs places comme tout le monde, et qu'ils apprécient avec sincérité. C'est de ce manque de sincérité dont se plaint M. Sacha Guitry, qui émet cet aphorisme, qui n'est pas sans justesse : « La critique n'est ni une arme, ni un marchepied ». Une arme pour attaquer les pièces de ceux qui réussissent, et leur barrer la route ; un marchepied pour arriver à faire jouer leurs œuvres ; tout cela n'est pas mal raisonné ; il ne faut pas généraliser, voilà tout.

Pour ces motifs et quelques autres, M. Sacha Guitry n'aime pas les journalistes ; et, dans sa dernière chronique de *Comœdia*, il nous apporte une définition du journaliste, parfaitement injuste, si on ne la localise pas.

« Les jeunes hommes, écrit-il, qui n'ont pas d'assez bonnes façons pour être valets de chambre, et qui ont les mollets trop exigus pour devenir valets de pied se « mettent » journalistes. A condition d'ignorer le français, de n'avoir pas de scrupules, de ne posséder ni cœur, ni esprit, ni rognons, il n'est pas malaisé de conquérir là dedans une soupe quotidienne. »

Il est vrai que M. Sacha Guitry nous assure que

c'est là une opinion de Laurent Tailhade, et qu'il l'extrait d'une lettre inédite que lui adressait l'auteur du *Pays du mufle*, il y a une dizaine d'années.

Nous croyons volontiers M. Sacha Guitry sur parole, mais il faudrait voir la lettre tout entière pour en saisir le véritable sens. M. S. Guitry serait bien surpris si on publiait une autre lettre de Tailhade sur les auteurs-acteurs, qui date de la même époque. Ce ne serait pas à faire.

Nous sommes sollicités par d'autres sujets dont le principal est la mort de M. Emile Combes. Le « petit père » comme nous disions. Fils d'un petit tailleur assez peu fortuné, qui était à la fois tailleur et maître d'un café, il commença par les études ecclésiastiques et finit par devenir le chef du parti républicain. C'est lui qui présida à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1904, il y a aujourd'hui dix-sept ans et sa mort coïncide avec l'arrivée à Rome de M. Jonnart qui va précisément reprendre l'œuvre que M. Combes avait détruite.

De longs articles dithyrambiques, parus à droite et à gauche et de vives critiques ne sauraient donner la physionomie de ce caractère complexe qui ne peut être bien établi que par « les petits faits, les traits et les anecdotes » comme disait de Goncourt.

M. Combes père avait la spécialité des vêtements ecclésiastiques. Aux très intimes, l'ancien président du Conseil avouait que c'était aussi son père qui avait taillé sa première soutane. Comme détail pittoresque, on peut ajouter que le père Combes habilla longtemps un oncle de M. Jaurès.

De bonne heure, M. Emile Combes, qui était un spiritualiste et un idéaliste, entra au séminaire, prit la

soutane et reçut les ordres mineurs. Il s'arrêta là, ne se sentant pas la force ou la vocation d'arriver au sous-diaconat, mais il prit le titre de docteur ès lettres et publia une thèse intitulée « *La Psychologie de Saint-Thomas d'Aquin* » ; soutenue devant la Faculté de Rennes, en 1860 ; elle est mentionnée dans le Dictionnaire Littré.

A cette époque, il avait des croyances religieuses solides, puisque, pendant qu'il était professeur au petit séminaire de Nîmes, M. Emiles Combes écrivait ces lignes qu'on retrouve dans la *Revue contemporaine* (année 1864, p. 84) :

« Celui qui porte une main téméraire sur les croyances » invincibles qui vivent au cœur de l'homme, celui qui leur a » déclaré une guerre impie, rencontre sa punition dans l'insuc- » cès. »

Faut-il ajouter que M. Combes, nature tendre quoi qu'on en ait dit, était poète à ses heures, devenu homme politique, il aimait recevoir ses amis à table et leur récitait volontiers de petites poésies. En voici quelques-unes, sous forme de quatrains, qui nous ont été transmises par un de ses convives :

Au lever

Mon réveil n'est plus d'un homme
Tant j'exécre les Prussiens,
Je dis après chaque somme :
« Qu'ils meurent comme des chiens ! »

Au déjeuner

Que tout me soit indigeste
Si j'oublie, en déjeunant,
Qu'une vengeance nous reste
A tirer de l'Allemand !

Au dîner

Pour les Prussiens, haine et guerre !

Ils sont maudits justement,
Qu'à tous mes dîners mon verre
Se vide avec ce serment !

Au coucher

Tous les soirs quand je me couche
Au lieu de l'antique foi
Un cri jaillit de ma bouche :
« Mort à la Prusse, à son roi ! »

Emile COMBES.

Evidemment c'est là ce qu'on appelle des poussières de souvenirs.

C'était un brave homme ; il est mort ; paix à son âme à laquelle il croyait du reste. A-t-il été utile à la République ou a-t-il desservi les idées de la Démocratie ? C'est un point sur lequel j'avoue en toute conscience, qu'il me serait bien difficile de me prononcer. Me permettrez-vous de vous dire toute ma pensée : Je n'aime pas beaucoup les hommes qui, abandonnant des idées qu'ils ont eues jusqu'à l'âge mûr, les désertent pour les combattre ensuite et faisant comme le vieux roi de France, le fier Sicambre, brûlent ce qu'ils ont adoré et adorent ce qu'ils ont brûlé. Oui, sans doute, l'évolution des esprits... mais, tout de même il me répugne de voir un chef d'armée abandonner ses bataillons pour aller commander les légions ennemies. Au fond, c'est ce qui est arrivé pour M. Combes... et pour quelques autres.

Il me souvient qu'il y a une vingtaine d'années, allant villégiaturer aux Sables-d'Olonnes, je rencontrais, tous les matins, sur la plage, un abbé jeune, rose et replet et je ne manquais pas, chaque fois que je le voyais, de lui tirer un grand coup de chapeau.

— Vous le connaissez donc ! me demandaient mes amis.

— Point du tout, leur répondais-je, mais je ne suis pas bien sûr que ce séminariste, s'il se dégoûte de ses idées présentes et s'il jette la soutane par-dessus les moulins, ne deviendra pas un jour un chef du parti républicain et il faut toujours se mettre bien avec les futurs puissants de la Démocratie.

Ce n'était qu'une boutade de vacances au sujet de laquelle quelques journaux qui n'avaient sans doute pas autre chose à faire, me critiquèrent avec quelque véhémence. Et, cependant, n'était-ce pas rationnel ? Dans tous les cas, c'était, comme dit Stendhal, « la critique par le symbole ».

Au surplus, M. Emile Combes était un convaincu et comme tous les convertis, c'était un passionné. Un jour, que le hasard nous avait mis en présence, chez des amis, il me disait, mais très sérieusement :

— Mais vous n'aimez pas bien la République, puisque vous voulez la liberté pour tout le monde. Vous oubliez qu'il peut se rencontrer des gens qui veulent étrangler la République. Moi, je suis pour étrangler les étrangleurs.

C'est une théorie qui, au fond, peut se soutenir.

Le grand malheur de M. Combes, fut d'avoir un fils, le fameux Edgard en qui il avait une confiance absolue et aveugle ; ce fils qu'il adorait, en qui il voyait réunies toutes les qualités du cœur et de l'esprit, il le voulut bien placé, bien renté. Dès ses plus jeunes années, à 24 ans, il le faisait nommer sous-préfet, à 28 ans, préfet, à 30 ans conseiller d'Etat et à 31 ans, chef de son cabinet au ministère de l'Intérieur. Les adversaires du Gouvernement prétendaient que c'était du favoritisme. M. Emile Combes répondait très sérieusement à M. Waldeck-Rousseau :

— Mais non, mon cher Président, je vous assure, ce n'est que la reconnaissance d'un mérite réel et des services rendus.

Aussi vous devinez si M. Edgard Combes usait et abusait. C'est lui qui donna les palmes académiques à une ancienne femme de chambre qui ne lui avait pas été rebelle. N'insistons pas. Tout le reste était à l'avenant. Nous ne parlons pas, bien entendu, de la pénible affaire du million des Chartreux dans laquelle la culpabilité de M. Edgard Combes ne fut pas établie, reconnaissons-le loyalement, mais jamais on ne put prouver que le fils du ministre de l'Intérieur ne fut par compromis. On ne voulut du reste pas pousser l'affaire à fond ; peut-être valut-il mieux ainsi.

Oui, sans doute, c'était son fils ; ce n'est ni une raison ni une excuse. La République n'est pas un domaine dont on distribue le profit à ceux qui vous sont chers.

Edgard Combes avait un beau-père, M. Jossier, ancien juge de paix, promu sous-préfet et à qui on donna la place de trésorier-payeur général à Versailles, d'un revenu de 48.500 fr. C'est cette place qui fut offerte plus tard par M. Fallières à M. Lannes, qui n'était même pas bachelier, quand ce fonctionnaire épousa la fille du président qui aurait bien pu être dotée autrement, puisque son père est millionnaire. M. Combes n'en fit pas plus, mais il n'en fit pas moins. C'est déplorable. On parla aussi en son temps du neveu de M. Combes qui, simple employé à l'Imprimerie Nationale, aux appointements de 2.400 fr., était nommé trois mois après, Receveur des Finances à Hazebrouck (17.203 fr.) et l'année après en 1912, percepteur à Colombes à 20.610 fr. Depuis

il a fait arrière. Deux ou trois autres parents eurent de pareilles fortunes.

On peut alléguer que M. Jaurès plaça aussi avantageusement onze de ses proches en commençant par son beau-père, un brave épicier d'Albi, dont il fit un sous-préfet de Lodève. Tant pis.

Il n'est pas jusqu'à cet excellent Camille Pelletan, qui avait fait nommer sa femme, simple institutrice de 2e classe, inspectrice générale de l'Enseignement.

Je pourrais multiplier les exemples ; j'ai là une longue liste détaillée ; notamment celle de sous-préfets apparentés, à des membres du Parlement. J'ai cité ces quelques exemples à propos de la mort d'un brave homme qui ne résista pas au plaisir de donner à sa famille des fonctions lucratives payées par le budget.

Mais, disent de bons républicains, la monarchie en a fait autant ?

C'est vrai, elle a même fait davantage et c'est pour cela que nos anciens l'ont combattue, l'ont renversée pour que régnassent les principes de justice et de salubrité administrative. Car sans cela, comme dit la chanson :

> Ce n'était pas la peine assurément
> De changer de gouvernement.

Jules Favre en 1871 disait : « Nous entrons dans une période de grandeur austère ». Sans aller jusque-là, ce n'est pas trop demander que les républicains répudient les mauvais exemples de certains hommes politiques, comme M. Emile Combes, malgré ses incontestables qualités.

Vous êtes sévère ! me dira-t-on.

Pas du tout ; je suis un vieux républicain, profitant de la liberté que j'ai de pouvoir dire ce que je pense, pour en user quand l'occasion se présente.

Comment du séminaire, M. Emile Combes devint-il président du Conseil ?

De la manière la plus simple du monde.

Quand l'abbé Combes eut refusé de recevoir les ordres majeurs son diocèse l'envoya, comme intelligence d'élite, à l'école des Carmes de la rue de Vaugirard où le parti catholique formait des professeurs pour l'enseignement que lui ouvrait dans toute la France la loi de Falloux. Il fut bientôt licencié et soutint avec habileté sa thèse. Mais en acquérant plus de connaissances, il perdit beaucoup de sa foi. On l'utilisa d'abord dans un collège à Nîmes, l'école Arizat, que venait de fonder le Père d'Alzon qui devait créer l'ordre des Assomptionnistes. Là, il se lia avec un jeune abbé, M. de Cabrières, qui devait devenir évêque de Montpellier.

De l'école Arizat, où il portait encore la soutane, M. Emile Combes passa comme professeur de philosophie au collège de Pons, qui était dirigé par un ecclésiastique. Il renonça à recevoir la prêtrise, prit la redingote et ne revêtit une fois encore la soutane — pour se rendre les juges favorables — que pour aller passer sa thèse de doctorat ès lettres devant la Faculté de Rennes ; puis, son diplôme brillamment conquis, il entra pour toujours dans la vie civile.

A Pons, il voulut être médecin ; c'était pour lui l'indépendance. Il venait d'épouser une jeune fille d'excellente éducation et qui fut la compagne respectée et fidèle de sa longue carrière. Mais, sans fortune, comment vivre et subvenir aux frais des études nou-

velles qu'il allait entreprendre ? Très courageux, il sollicita et obtint, grâce à un ancien sous-préfet du pays, M. Feury, et aussi aux démarches du député de la Charente-Inférieure, M. Eschassériaux, une place modeste au service de la presse au ministère de l'Intérieur ; c'était en 1864. Mais les appointements, plus que modestes, ne permettaient pas au jeune ménage de vivre. M. Emile Combes se mit à donner des leçons, il professa même un cours d'histoire dans une institution préparant au baccalauréat.

Reçu docteur en médecine il revint à Pons et exerça sa profession qui lui permit de vivre dans une aisance simple et d'élever un garçon et deux filles. Il était heureux dans cette petite ville et ne songeait pas aux réformes publiques et sociales.

Il n'était pas d'ailleurs très avancé et, le 17 juin 1865, il écrivait dans l'*Indépendant* de Saintes :

« Demandez à ces journalistes... pourquoi ils ne réclament pas la même liberté pour tout le monde indistinctement ; ils inventent sans désemparer cent raisons ingénieuses pour dénier aux autres ce qu'ils revendiquent pour eux ; notamment ils refuseront cette liberté aux prêtres, aux Jésuites, aux congrégations, etc.... Et ils prouveront, au nom de l'égalité, qu'ils ont le droit de leur refuser la liberté. Inconséquence et puérilité ! »

M. Emile Combes est encore sous l'influence de ses études de l'école des Carmes ; l'évolution va se produire.

Il se prononçait avec beaucoup de netteté pour l'immortalité de l'âme à laquelle il crut jusqu'au dernier moment ; il se prononçait aussi pour l'influence morale de l'Eglise catholique :

« ...C'est un lieu commun de dire que la religion chré-

tienne a rectifié, épuré, complété les notions de la sagesse antique, tant sur Dieu que sur l'homme.

» .. La réfutation du matérialisme vient d'elle-même au bout des observations de saint Thomas, comme des observations de Descartes, et ce sont là, encore de nos jours, les objections les plus fortes contre les doctrines de cette école. »

Et après avoir constaté la beauté des idées de saint Thomas, M. Emile Combes, posant ce principe qu'on doit aux dogmes de l'Eglise, « mais aux dogmes seulement l'amour, le respect et l'obéissance », il demande le même respect et la même admiration pour Descartes, Malebranche, Fénelon, Bossuet, Arnaud, Leibnitz.

Après 1870, il est nommé membre du conseil municipal de Saint-Pons, mais la politique ne semble pas l'attirer. Poète élégant, à ses moments perdus, il a écrit des vers d'intimité charmants, pleins de douceur et de tendresse. Dans une *Epître d'un grognard au Bon Dieu*, divulguée par l'indiscrétion d'un ami, il dit de la politique :

C'est une vieille mécanique
Dont abuse plus d'un loustic,
Masquant du nom de bien public
Les intérêts de sa boutique,
Et pour peindre en un mot ce ténébreux sujet
En théorie ainsi qu'en commune pratique,
Ce n'est qu'un procédé pour gruger un budget.

Le conseil municipal le conduit au conseil général ; il oublie ses dédains pour la « vieille mécanique ». Il se fait nommer député et siège au centre, puis il passe au Sénat et ne paraît pas aimer beaucoup les radicaux. On fit courir plus tard, dans les couloirs du Parlement, le fac-similé d'une lettre adressée par le nouveau sénateur à un préfet de ses amis :

« Plus heureux que vous, peut-être, et que bien d'autres départements, nous avons réussi à écarter les candidatures radicales que je n'ai jamais regardé *(sic)* que comme des convoitises et des ambitions malsaines de parvenus. »

Lettre rapidement écrite, évidemment, comme le prouve le *lapsus plumæ*, mais où on trouve sa pensée du moment. L'évolution continue ; il devient radical ; il est promu chef, ministre et président du conseil.

Dans ses diverses situations, s'il modifia ses idées, il ne changea rien à sa manière de vie simple et familiale. Se couchant tôt, n'allant jamais au théâtre, il se levait de bonne heure. Il n'aimait pas les fêtes, et les banquets lui étaient une corvée pénible. Comme M. Clemenceau, il ne buvait que de l'eau ; malgré ses travaux nombreux, il trouvait encore moyen de relire Kant et surtout saint Thomas.

Une fois président du conseil, son caractère se raidit ; il devint intolérant, s'imaginant de bonne foi qu'il incarnait la République et que toute attaque personnelle était une attaque contre le régime. Il ne fut pas le seul à se former cette conviction. Aussi faisait-il surveiller les députés dans les couloirs et regardait comme des ennemis tous ceux qui le critiquaient. C'est ainsi qu'il refusa de serrer la main à de Lanessan et à quelques autres qui avaient mal parlé de sa politique. Il considéra la République comme sa chose et, pensant la servir, il ne recula devant aucune des manœuvres basses des heures de réaction.

Croyant que les fiches étaient inviolées, sur la foi de Vadécart, il en nia l'existence du haut de la tribune. D'ailleurs il récompensa Vadécart en le décorant au titre de journaliste. C'est aussi une croix de la presse qu'il donne à Bouffandeau pour ses services maçonni-

ques. Il avait le ruban rouge facile pour ses amis, et sur trente-huit conseillers généraux de la Charente-Inférieure, il en décore neuf durant son ministère.

Ces erreurs ne lui sont pas particulières. Mais délations, faveurs inconsidérées, l'amenèrent à pratiquer ces manœuvres que M. Millerand a flétries un jour avec ce mot : « le régime abject », qui est demeuré, et qui faisait dire à un vieux radical, Charles Beauquier, député du Doubs : « Nous n'avions pas fait, tout de même, la République pour ça ! » Ah ! certes non.

Comme je le disais tout à l'heure, M. Emile Combes meurt au moment où la République renie son œuvre de 1904 et envoie un nouvel ambassadeur auprès du Vatican.

Les événements ont singulièrement changé depuis la rupture de 1904, mais l'esprit du Vatican n'a pas beaucoup varié et M. Jonnart le trouvera tel que son prédécesseur immédiat, M. Nisard, l'a laissé.

M. Nisard était très dur d'oreille, quoique Léon XIII eut des doutes à ce sujet :

— Il exagère, disait-il, pour avoir l'excuse de ne pas entendre ce qui lui déplaît ; au surplus, nous nous entendons très bien ensemble.

M. Nisard avait là-bas une situation personnelle considérable. Fils du célèbre Désiré Nisard, professeur à la Sorbonne, il avait débuté comme simple attaché et avait fait la plus grande partie de sa carrière dans les bureaux. Quand nous l'avons connu, c'était un grand vieillard, très mince et aux manières distantes, faisant consister la distinction et la politesse dans une sorte d'attitude hautaine. En parlant, il arrondissait la main en forme de cornet autour de son

oreille pour masquer sa surdité. Il portait de longs favoris blancs. Directeur politique au Quai d'Orsay, on l'envoya d'emblée au Vatican : c'est un mauvais procédé ; il lui manquait cette manière assouplie, qu'on acquiert dans les fonctions de secrétaire d'ambassade et de ministre plénipotentiaire remplissant effectivement les emplois de leur grade.

Etant à Rome, M. Nisard fit la connaissance d'une veuve russe, très riche, opulente, la comtesse de Perchenstein, sœur de M. de Bernardaky, conseiller d'Etat russe, et de la comtesse Vera de Talleyrand-Perigord. L'ambassadeur devint ainsi l'oncle, par alliance, du prince et de la princesse Michel Radzywil. Mme Nisard qui possédait un beau palais à Florence, fut très flattée de devenir la femme du représentant de la France à Rome et vint s'installer à l'ambassade qu'elle transforma, y attirant la société cosmopolite qui fréquentait ses salons de Florence. Là, les Blancs et les Noirs se rencontraient volontiers. Les chefs des noirs les Borghèse et les Alfieri, dînaient avec les cardinaux. On voyait fréquemment à la table du représentant de la République le général Charette, en voyage de religion et le Comte de Bardi, un des héritiers du comte de Chambord. On assure que ces soirs-là on ne faisait pas l'éloge du gouvernement français, mais M. Nisard souriait, sans entendre naturellement.

Un des chagrins de M. Nisard fut de n'avoir pas un palais appartenant à la France où il aurait reçu, dans un immeuble bien à nous, au lieu d'être en location. D'autant que le ministre de Prusse près le Saint-Siège, M. Multsberg, venait de s'installer dans la belle villa Bonaparte, récemment achetée.

M. Nisard devait se contenter du palais Santo Croce,

place Caisoli, où furent descendus les panonceaux de la République française en 1904. Avant de partir, il n'eut pas la satisfaction de recevoir un titre de comte romain, comme son prédécesseur, M. Lefebvre, qui se vit bombardé par le pape comte de Béhaine, ce dont il se montrait très fier, et cela donnait lieu, dans le corps diplomatique de Rome, à des plaisanteries dont quelques-unes étaient méritées.

M. Jonnart sera à coup sûr admirablement reçu par les milieux du Vatican, dont la politesse de façade est légendaire ; mais il rencontrera dans le monde des cardinaux une opposition qu'il connaît bien, opposition conduite par le cardinal de Laï, le chef du parti germanophile de la Curie, qui a hérité de toute la haine que son ancien ami, le cardinal Galimberti, portait à la France.

Quand il n'occupait encore qu'un des degrés inférieurs de la « carrière », Galimberti, simple prélat, convia ses amis, le 6 septembre 1870, pour célébrer, dans un banquet de réjouissance, la défaite de l'armée française à Sedan. Ce souvenir empêcha Galimberti, devenu cardinal, d'être papabilé à la mort de Pie IX. « Il n'a pu encore digérer le banquet », disait plus tard Léon XIII au cardinal Mathieu, dont le concours manquera à M. Jonnart. Le cardinal Mathieu fut une belle figure de l'Eglise et un bon serviteur de la France dans les heures difficiles. Il aurait voulu une application libérale de la loi de séparation, et en 1906, je recevais la lettre suivante :

Rome, Quattro Fontane, 41.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre, qui m'est précieuse et qui est importante à cause du très grave sujet qu'elle traite. Vous

ne serez pas surpris que je ne sois point du même avis que vous sur la loi de séparation, qui ne me paraît vraiment point libérale et dont l'application devient de plus en plus difficile. Il faudrait plus de temps et de place que je n'en ai pour la discuter avec vous et nous finirions par nous accorder toujours moins, résultat ordinaire des polémiques. Je désire la paix religieuse et je voudrais que l'article IV ne fût pas contredit ou diminué par l'article VII. Je ne suis pas loin de conseiller l'essai des associations cultuelles en les aspergeant fortement d'eau bénite. Car elles ont besoin d'être exorcisées et baptisées ; mais je sens que les modérés prêchent dans le désert, je n'ai que ma voix au chapitre et je ne sais ce qui arrivera. Croyez bien, en tout cas, que l'explosion qu'a provoquée la question de l'inventaire n'est point le fait de l'autorité religieuse et qu'elle est venue du peuple, qui s'est cru menacé dans sa foi et qui entend garder ses églises. Si après les élections la brouille s'accentue, la République se trouvera en plus grand péril que l'Eglise, qui en a vu bien d'autres. Ce n'est pas la violence qui réussira contre elle.

Passons à ma modeste personne.

J'ai posé ma candidature à l'Académie française contre M. de Ségur, envers lequel une partie de la droite est engagée, de sorte que me voilà combattu par ceux qui semblent les électeurs naturels d'un cardinal et avec lesquels je suis particulièrement lié comme MM. de Mun et d'Haussonville. Ce que j'ose vous demander c'est de plaider ma cause auprès des académiciens que vous connaissez comme MM. Claretie, Sardou, Deschanel, Freycinet, avec lesquels je vous sais en relations et sans doute d'autres encore. Tenez-moi au courant si vous apprenez quelque chose qu'il me soit utile de savoir.

C. O. Cardinal Mathieu.

Mais tout cela, c'est le passé. M. Jonnart va entreprendre une œuvre nouvelle, difficile, où les obstacles seront nombreux. Il sera sûrement combattu par quelques-uns sur lesquels il devrait compter, mais il trouvera aussi là-bas des concours inattendus ; nous aurons occasion d'y revenir quand il sera temps.

XXI

18 MAI.

Broutilles parlementaires. — Le Réfectoire de la Chambre. — Rentrée de M. Paul Deschanel au Sénat. — Les « Mémoires » d'Antoine. — Les Parisiens s'amusent. — Une fête paysanne chez une actrice millionnaire. — Mme Monna-Delza. — Des grands magasins à la noblesse. — Les musiciens ne sont pas contents.

Ceux qui suivent les curiosités au jour le jour ont en ce moment de quoi se distraire, sans parler de la grande interpellation sur les accords — ou plutôt les désaccords de Londres. Les uns demandent tout simplement que l'on envoie M. Clemenceau devant la Haute-Cour. Il y a un an, la Chambre votait qu'une plaque de marbre serait apposée dans les 38.000 communes de France, constatant que « M. Clemenceau avait bien mérité de la patrie ». Par contre, les amis du Tigre assurent que c'est M. Briand qui devrait rendre compte de ses actes devant le Sénat assemblé en Cour de justice.

Les députés ne se traitent pas mieux entre eux : M. Barthe, député de l'Hérault, ayant dénoncé à la tribune l'ancien secrétaire d'Etat au ravitaillement,

M. Vilgrain, comme ayant fait une fortune de quelques centaines de millions au préjudice de l'Etat, son avocat, M. Forgeot qui est en même temps député, demande à la Chambre de lever l'immunité parlementaire pour poursuivre M. Barthe en diffamation, ce que la Chambre a très justement refusé. Nous voyons là les deux thèses contradictoires. Il y a cependant une instruction judiciaire ouverte contre M. Vilgrain ; on pensait qu'il fallait d'abord attendre que l'ancien sous-ministre fut lavé de la grave accusation qui pèse sur lui. Nous verrons bien où tout cela conduira.

Ces divisions, à propos d'accusations réciproques, causent une certaine émotion, même en marge de la grande interpellation-qui se déroule avec les violences habituelles à ces sortes de débats. Cela n'a pas empêché l'ouverture brillante du « Réfectoire parlementaire » dans les locaux du Palais-Bourbon, et où, pour huit francs, ces messieurs ont droit à deux plats et un dessert, sans vin. Nos honorables trouvent que c'est un peu cher. On ne peut pourtant pas instituer le « déjeuner gratuit ». On y viendra peut-être ; en attendant, c'est M. Duval en personne qui, la rosette rouge à la boutonnière, préside au service.

Les sénateurs demandent aussi leur restaurant à prix réduit. Pourquoi pas ? Au Luxembourg, il y a eu un petit incident. La rentrée de M. Paul Deschanel qui, au bras de M. Raymond Poincaré, est venu prendre sa place. Les sénateurs lui ont fait une ovation. L'ancien président de la République est dans un état de santé parfaite, et il est toujours question que sa première sortie oratoire ait lieu cet hiver à Bruxelles, dans une conférence sous les auspices

de l'« Idée française à l'étranger », dont il est président d'honneur.

Comme fait divers d'un autre genre, nous avons eu la vente du mobilier de Landru, vente assez minable, qui a produit deux mille francs à peine. Un héritier d'une des victimes a réclamé la bicyclette appartenant à une des femmes disparues. Il a dû racheter pour 80 francs ce souvenir de famille. Un public assez nombreux de désœuvrés remplissait la salle de l'hôtel de ventes pour voir s'il ne se passerait rien. Qu'espérait-on, grand Dieu !

Dans un genre plus élevé et plus intéressant, nous avons la publication des *Mémoires* d'Antoine ; ces souvenirs sont lancés avec grande habileté : C'est un nouveau *Journal des Goncourt*, disent les réclames. C'est aller peut-être un peu fort. Dans tous les cas, le premier chapitre est des plus intéressant, et je me suis abonné sur le coup. Dans le même ordre d'idées, on nous promet bientôt la publication d'un nouveau roman de M. Maurice Rostand : *Le Pilori*.

— « Sans détails auto-biographiques », a dit le jeune écrivain à un reporter, « j'ai décrit l'histoire d'un homme que son indépendance conduit à être lapidé par ses contemporains ».

Depuis, et même avant Jésus-Christ, le sujet n'est pas nouveau, mais écrit dans la note moderne, l'histoire peut être curieuse.

Il paraît tout de même que l'on s'amuse dans certains milieux, et quoique les journaux — sauf un — n'aient pas eu de la place pour raconter la petite fête, on a passé une nuit joyeuse dans l'hôtel particulier d'une petite dame qui est une petite actrice jeune et jolie d'un grand théâtre du boulevard. Il

s'agissait d'une prétendue fête du Travail célébrée par deux ou trois cents Parisiens qui n'ont rien à faire. L'hôtel avait été transformé en auberge, et tous les invités devaient se présenter en « tenue d'atelier ». Il y eut là des charpentiers de vaudeville et des bouchers de comédie, des paysans et des camelots de convention. Un député de Paris obtint un succès particulier avec un bourgeron bleu et une casquette à trois ponts : ce parlementaire oubliait en ce moment les difficultés du budget et l'envahissement de la Ruhr.

Quelques journalistes, en typographes de Gavarni, avec le bonnet de police en papier, avaient été admis ; deux peintres en renom avaient revêtu l'habit de garçon de café, tandis qu'un marquis authentique se présentait en longues bottes d'égoutier. Tout ce monde dansa, chanta, de minuit à six heures du matin, et l'on se sépara après avoir mangé une soupe à l'oignon arrosée avec du champagne de choix. Beaucoup de ces dames, dont les noms connus s'étalent sur les affiches de théâtre, étaient en paysannes de Watteau ou en midinettes de Grévin.

La maîtresse de la maison, qui est une actrice de petite réputation, gagne, paraît-il, vingt mille francs par an au théâtre, et la fête en a coûté cinquante mille. Heureusement, en dehors de son hôtel, cette dame possède une automobile, de nombreux domestiques, des bijoux pour plus d'un million, et elle donne à souper. C'est évidemment, une femme qui a de l'ordre, de l'économie, et aussi, sans doute, quelques relations dans le monde des gens généreux. Mœurs de théâtre.

La dame en question est une ancienne employée

de grand magasin, où elle apprit l'élégance et les bonnes manières que l'on n'enseigne pas au conservatoire. Une autre actrice, Mme de Monna-Delza, que l'on a enterrée, avait aussi commencé par les grands magasins où elle était modiste. Son père Delessale était un des fondateurs de la C. G. T. Un jour, un comte authentique, le comte Patrimonio, la remarqua, l'épousa, et lui fit donner de l'instruction ; elle en profita pour apprendre à bien dire, puis elle débuta au théâtre, où elle obtint de petits succès. Très riche, elle fit une carrière rapide ; elle était en train de passer au premier plan, quand l'épidémie de grippe l'a enlevée en quelques jours. Son mari a été tué à la guerre.

Comœdia naturellement bien informé des choses du théâtre, a rappelé cette petite histoire bien parisienne. Dans un dîner des Escholiers, l'actrice se trouva placée à côté de M. Georges Menier, le riche chocolatier. On les présenta l'un à l'autre.

— Je vous connais bien, dit l'actrice au millionnaire. Je vous ai vu le jour de votre mariage.

Etonnement de M. Georges Menier.

— Mais, oui ! c'est moi qui suis venue arranger la coiffure de mariée de Mme Menier.

Devenue comtesse et actrice en renom, Mme de Monna-Delza, ne faisait pas de manières comme on dit.

Les musiciens de Paris, eux, ne sont pas contents, et réunis en une « union syndicale des compositeurs », ils viennent d'adresser une lettre de récriminations au ministre des Beaux-Arts.

De quoi se plaignent-ils ?

« Du grave danger qui menace l'art musical fran-

çais du fait de la situation économique qui, de jour en jour, accroît pour les compositeurs les difficultés de l'existence et diminue l'espoir d'entendre exécuter leurs ouvrages, soit au concert, soit au théâtre. »

Comme style, ce n'est pas très élégant, mais, comme réclamation, c'est très expressif.

Ces messieurs constatent que les charges fiscales établies au profit de l'Etat rendent toute entreprise théâtrale très difficile, et ils réclament que l'on accorde une subvention à l'Opéra, mais seulement les années où ce théâtre aurait un déficit. Ils rappellent qu'en 1889 et 1900, les recettes furent telles que toute intervention de l'Etat, fut superflue, ce qui n'empêcha pas, d'ailleurs, les directeurs de l'époque d'encaisser la subvention.

Somme toute, les musiciens demandent qu'on joue leurs œuvres, ce qui est le vœu de tous les producteurs : poètes, auteurs dramatiques et musiciens.

Depuis qu'il y a des compositeurs, c'est le même vœu que l'on voit formuler à travers les siècles. L'Etat n'a pas pourtant grand pouvoir en pareille matière, et il ne peut guère faire monter tous les opéras inédits, pas plus qu'il ne peut faire jouer toutes les comédies ou acheter les milliers de tableaux que l'on crée tous les ans. C'est même un problème assez curieux de savoir ce que deviennent les œuvres musicales, toutes les pièces de théâtre et toutes les toiles qui ne trouvent pas de théâtre, de directeur ou de clients ?

De toutes ces productions artistiques, les plus difficiles à placer sont, à coup sûr, les opéras : on en joue deux ou trois par an, et encore ; où va tout le reste ? Un peintre peut facilement se produire. Il

lui suffit d'un mètre carré de toile, qu'il acrroche à un des nombreux Salons qui ouvrent tous les ans, mais un musicien, un poète auteur de pièces, comment arriver au grand public ?

La musique est encore plus malaisée à être jouée que des pièces ; cette musique, que Pierre Dupont déclarait : « Fille de Dieu », ajoutant :

« La musique est la clef des plus profonds mystères ».

Elle est surtout la source d'inextricables difficultés pour le compositeur. Auber a écrit un jour : « La musique n'est pas dans la musique, elle est dans une femme à demi-voilée, qui passe, dans le tumulte d'une fête, dans le régiment qui s'éloigne. » En un mot, elle est dans l'exécution par des acteurs, des orchestres ou des fanfares, et tout cela présente de grands obstacles, pour les obtenir. Il en a toujours été ainsi. Ce ne sera pas la lettre de l' « Union syndicale des compositeurs » qui apportera, ni qui obtiendra une solution. Théophile Gautier avait grand raison quand il disait que « la musique est un bruit qui coûte cher ». Les ressources industrielles actuelles ne peuvent satisfaire qu'un très petit nombre de musiciens et non pas les plus méritants, mais les plus chanceux et les plus débrouillards, comme dans tous les domaines de l'art, du reste. Eh bien ! et les autres ?

« C'est pour eux un devoir de se serrer le ventre ».

XXII

25 MAI.

Ceux qui nient le talent de Gustave Flaubert. — M. Frédéric Masson refuse d'assister à une fête en l'honneur de Flaubert. — Ceux qui dirigent le monde. — Au temps de Thémistocle. — Une silhouette parlementaire. — M. Ernest Lafont. — Le député et le territorial. — En Russie Soviétique. — Histoire d'une expulsion. — En attendant Saturne. — Le centenaire de Pierre Dupont. — Un chansonnier sans caractère.

Il faut en prendre notre parti, mais il paraît que toute la génération qui a admiré sincèrement Gustave Flaubert, et qui a considéré *Madame Bovary* comme un chef-d'œuvre, est tout simplement composée d'imbéciles.

C'est du moins ce que nous déclarent aujourd'hui quelques bons jeunes gens qui s'imaginent en mettant bas nos idoles d'hier pouvoir se hisser sur les piédestaux devenus vacants.

L'incident a été provoqué par une nouvelle inadvertance de M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie française. « La Société des Gens de Lettres » ayant eu l'excellente idée de célébrer

le centenaire de la naissance de Flaubert, a courtoisement invité l'Académie, à qui on croyait faire honneur, à prendre part à cette manifestation. Sans consulter ses collègues, suivant son habitude, M. Frédéric Masson a refusé estimant que Gustave Flaubert ne mérite pas un hommage de l'Académie française[1]. Toute une nuée de jeunes écrivains applaudissent à cette incartade, et renouvellent leurs attaques contre le grand écrivain auquel ils reprochent de n'avoir ni imagination, ni style. Le pire dans toute cette lamentable histoire, c'est que ces braves gens sont de bonne foi. Ont-ils sérieusement lu les œuvres qu'ils dénigrent : *Salambo*, *Les trois Contes*, la *Tentation de Saint Antoine* ? Je passe condamnation sur *Bouvard et Pécuchet*, qu'on eut le tort de

1. Le *Mercure de France* (1er juin 1921) donne les principaux passages de cette lettre :

J'ai assisté à tellement d'érections... (sic) *de monuments que je n'ai aucun désir d'assister à l'érection du monument de Gustave Flaubert.*

Malheureusement pour lui, j'ai connu Flaubert. C'était un anarchiste qui vilipendait la famille française. Il est vrai qu'il s'est ruiné pour sa nièce. Il avait la mentalité d'un petit médecin de Rouen.

Les ennemis de M. Frédéric Masson rééditèrent à ce sujet une lettre du pamphlétaire catholique Léon Bloy, lettre aussi injurieuse qu'injuste, que ce dernier avait intercalée dans le *Pèlerin de l'Absolu* (p. 277).

« Je vous remercie d'avoir giflé le Masson. Incontestablement, ce Frédéric est un des choix les plus honteux qu'ait pu faire l'Académie, laquelle depuis des lustres, s'approvisionne pourtant de canailles et d'imbéciles, Dieu le sait !

» Mais celui-là est vraiment hors de pair, dans les deux sens. C'est la plus belle truffe de sottise et de méchanceté qu'ait pu flairer et découvrir le groin de la Coupole. Votre réponse si nette et si fière aura peut-être l'heureux effet d'exaspérer « l'hystérie » de ce malfaisant vieillard et de le conduire plus promptement à l'inéluctable gâtisme proclamé d'avance par ses quarante volumes... » — 2 juin 1912.

publier après la mort de Flaubert, et alors que l'œuvre n'était sûrement pas à point. Mais tout le reste ? Si tous ces nouveaux qui se ruent contre la gloire du maître nous avaient seulement donné entre tous cinquante pages pouvant être comparées à l'œuvre du célèbre styliste, nous leur pardonnerions leurs fantaisies et leurs dénigrements d'aujourd'hui, mais en comparant ce qu'ils veulent détruire à toute leur camelote, non ! vraiment, il n'y a pas compensation.

Ce sont les mêmes qui haussent les épaules devant l'œuvre colossale de Balzac, qui nient le génie de Victor Hugo, qui sourient dédaigneusement quand on leur parle de Michelet, méconnaissent Zola, Goncourt et Alphonse Daudet ; tout ce qui fut, en somme, le culte des hommes qui ont dépassé la soixantaine. Ce sont les mêmes qui n'ont pas craint de se ridiculiser en écrivant et en signant que Meissonnier est un « peintre de tabatières » et Corot un « éventailiste ». Dans un genre différent, le procédé de critique est le même.

Eh bien ! il faut que toute cette ribambelle de prétentieux s'y résigne : ces grands écrivains du passé les dominent de toute leur hauteur ; ils auront beau faire et beau dire, ils ont admirablement incarné la pensée française pendant plus d'un quart de siècle, et les esprits indépendants, non asservis aux coteries, leur restent fidèles ; ceux-ci sont la grosse majorité, fort heureusement. Vous pensez les démolir d'un coup d'épaule ou d'un coup de plume ? Pauvres petits !

Au surplus, toutes ces criailleries passeront, et *Madame Bovary* restera. En 1870, en pleine guerre, Gustave Flaubert écrivait à George Sand : Le pi-

gnoutisme commence. Aujourd'hui, il continue. C'est négligeable.

En dehors de l'égotisme si personnel, peut-on savoir quels sont les mobiles auxquels obéissent tous ces gens-là qui ne craignent pas le ridicule tout de même. Il y a si loin de l'apparence à la réalité. Tenez, en assistant aux débats tumultueux de la Chambre, en écoutant ces orateurs dont beaucoup ont du talent, un observateur pourrait dire que pour écrire l'histoire philosophique de cette assemblée — comme celle de bien d'autres — il faudrait connaître les raisons psychologiques de la mentalité de tous ces puissants du jour qui gouvernent aujourd'hui le monde, soit parce qu'ils détiennent le pouvoir, soit parce qu'ils dominent l'opinion publique.

Pourquoi celui-ci recommande-t-il telle solution ? Pourquoi cet autre pousse-t-il aux mesures violentes ? Et pourquoi un troisième incline-t-il les esprits vers la modération ?

Quelles curieuses et intéressantes silhouettes il y aurait à tracer de tous ces hommes qui discutent, se disputent, délibèrent, votent et décident du destin du pays et peut-être, pour longtemps, de l'avenir du monde.

Mais voilà ! Il faudrait faire des personnalités, mettre à nu bien des excroissances morales ignorées du gros public, étaler la vie privée ; toutes choses interdites autant par les bienséances que par la loi qui sépare la vie publique de l'existence intime par un mur que seuls les pamphlétaires — qui parfois ont du bon — osent franchir.

Et pourtant, nous savons bien que les vrais puissants, les vrais maîtres ne sont pas là.

Vous connaissez cette petite histoire que racontent les auteurs anciens : Thémistocle, qui était non seulement un grand général, aux dires de ses contemporains, mais un homme de probité au milieu de citoyens corrompus ; Thémistocle se promenait un jour en tenant son fils, âgé de cinq à six ans par la main.

— Voyez-vous, dit-il en rencontrant un de ses amis, c'est ce petit garçon qui gouverne le pays.

— Comment cela ?

— Mais, assurément, par les dieux ! Il gouverne sa mère ; sa mère me gouverne et je gouverne les Athéniens qui, à leur tour, gouvernent la Grèce.

Pour combien d'autres de nos plus fameux gouvernants on pourrait faire la même opération et, d'influence en influence, on arriverait au despotisme d'un petit gamin, peut-être pire. Qui songerait à s'en étonner ou à s'émouvoir ? N'en a-t-il pas toujours été ainsi et cela ne se passe-t-il pas partout de même ?

Le suffrage universel, qui est la base de notre société démocratique, n'est pas en contradiction avec cette indiscutable vérité. Seulement l'influence, au lieu de venir des femmes et des enfants, doit découler de la masse de ces ignorants qui imposent leur volonté à l'élite. Les comités électoraux tracent par avance la ligne du conduite à leurs élus. Ce principe, en matière de gouvernement, était celui de Fénelon quand, précepteur de Dauphin, il lui disait : « Lorsque vous régnerez, mettez toute votre gloire à renouveler l'âge d'or. Ecoutez tout le monde. »

Nous pratiquons à l'heure actuelle ce dangereux principe et par les débats tumultueux auxquels nous assistons, nous voyons bien que nous n'avons pas à nous en féliciter.

Parmi les représentants du peuple les plus avancés, figure M. Ernest Lafont, avocat et député, millionnaire satisfait et révolutionnaire décidé, amateur d'art éclairé et collectionneur délicat ; il se heurte de temps en temps à des aventures qui lui sont pénibles. L'autre dimanche, à la manifestation du Mur des Fédérés, dans la bagarre qui s'en suivit, il reçut des coups de poings bien placés ; il s'est plaint au commissaire de police de cette boxe dont il a été victime, seulement, dans sa foi révolutionnaire, il affirme que son agresseur n'est pas un anarchiste mécontent, comme c'est probable, mais un agent trop nerveux. Une instruction est ouverte. Nous saurons peut-être ce qui en est.

M. Lafont a parfois la plainte facile et il ne trouve des excuses que pour les révolutionnaires ses amis. Se souvient-il de cette autre mésaventure qui lui arriva en 1917 et qui a été déjà racontée par un témoin oculaire, M. Sylvestre, rédacteur du *Messager de la Drôme*. M. Ernest Lafont avait pensé — et quoique peu populaire, la thèse est parfaitement soutenable — M. Ernest Lafont, d'âge mobilisable, avait pensé que le devoir du député est dans la sécurité de la travée parlementaire et non dans la tranchée bombardée, un malheur est si vite arrivé ! Cependant, il avait accepté une mission de contrôle au front, en Champagne. Il arrive avec son sauf-conduit et veut tout voir. A l'entrée d'un boyau, il est arrêté par un vieux territorial qui, ce jour-là, était de mauvaise humeur.

— On ne passe pas, lui crie le pépère.

— Mais, je suis député, objecte M. Ernest Lafont.

Ces mots prononcés par un jeune homme élégant, ont le don d'exaspérer le vieux territorial qui s'écrie :

— Ah ! tu es député ! C'est parfait. C'est la première fois que j'en vois un dans ces parages. Eh bien, mon vieux colon, tu ne seras pas venu pour rien. Voilà mon flingot ; moi j'en ai assez ; à chacun son tour. Tu vas prendre ma place ; on viendra te relever un de ces jours. Tous mes compliments à ta bourgeoise. Au revoir !

Et notre soldat, un paysan de la Drôme, abandonne son fusil entre les mains du parlementaire et disparaît.

Le député se plaignit avec indignation du manque de respect du poilu vis-à-vis d'un représentant du peuple. Le territorial qui avait de belles citations, en fut quitte avec quelques jours de prison. Mais l'histoire est demeurée célèbre parmi les vieux territoriaux de la Drôme.

Malgré la caution suffisante de M. Sylvestre, avant de publier cette anecdote dans le sixième volume de mon *Histoire anecdotique de la Guerre* j'ai tenu à consulter M. Ernest Lafont lui-même, prêt à déchirer le feuillet au cas où un démenti serait venu. M. Ernest Lafont n'a rien répondu. Qui ne dit rien..... Donc, voilà une amusante aventure qui méritait de ne pas être perdue. Avec celle du Père Lachaise, de l'autre dimanche, cela fait la paire.

Le « camarade » E. Ryffer en a raconté une autre assez caractéristique dans le *Libertaire* qu'il faut résumer en la dépouillant des mots un peu vifs et des adjectifs malsonnants qui sont de style depuis que le Père Duchesne a cédé son fonds grammatical à des révolutionnaires qui aiment les termes crus.

M. E. Ryffer rappelait un discours prononcé en 1917, par M. Ernest Lafont qu'il traite « d'employé

au Palais Bourbeux » ; dans ce discours, le député, parlant de la Révolution russe avec attendrissement, « avait terminé son boniment en invitant les soldats russes encore en France à déserter ou à refuser d'obéir ».

Un russe ayant longtemps habité Paris, enrôlé au 66e Chasseur, ayant lu le discours, suivit ces conseils pernicieux et déserta. Il s'en vint chez M. Ernest Lafont qu'il trouva dans son luxueux appartement du 20 de la place des Vosges, en habit noir et prêt à se rendre à quelques-unes de ces soirées mondaines où les grandes dames aiment se donner le petit frisson en apprivoisant les hommes politiques les plus excités. Le déserteur fut admonesté comme il convenait et reçut le conseil, d'ailleurs fort sage, de rejoindre son corps le plus tôt possible.

Il emporta cependant la promesse d'être défendu devant le Conseil de guerre si le malheur voulait qu'il y fut traduit, ce qui arriva du reste quelques jours après. « Le pauvre chasseur, écrit M. Ryffer, ne fut pas défendu et reçut une lettre où le député s'excusait de ne pouvoir prendre sa défense ». Je passe sur les aménités que lui assène le virulent rédacteur du *Libertaire* ; la petite histoire se suffit à elle-même ; elle est savoureuse dans son genre.

M. Ernest Lafont n'a pas de chance avec les révolutionnaires ses amis ; frappé ici, vitupéré là, il fut expulsé de Russie dans des circonstances qu'on n'a pas oubliées et où nous n'avons pas besoin ni de références ni de témoignages, puisque c'est lui-même qui les a racontées dans une page très pittoresque, publiée dans l'*Humanité*, sous le titre « Histoire d'un expulsé ».

M. Ernest Lafont qui a une admiration réelle pour le régime soviétique, voulut aller voir sur les lieux ce qui se passait et, comme sa femme est russe, ils partirent tous deux pour le pays où gouverne Lénine, où Trotsky fait fusiller en masse.

Grâce à ses passeports de député, M. Ernest Lafont, se rendant à Moscou, put s'arrêter à Varsovie et il s'entretint avec la mission Française en Pologne. Naturellement, il ne répéta pas à Moscou ce qu'il avait entendu ; c'était de la loyauté même ; on a beau être révolutionnaire, on n'est pas un délateur quand on est français. M. Ernest Lafont se conduisit en cela en parfait galant homme.

Mais Trotsky ne l'entendait pas ainsi et après quelque temps de séjour à Moscou, il expulsait le député.

— En arrivant en Russie, dit Trotsky dans son arrêté, le député Lafont n'a donné, de son propre mouvement, aucun renseignement au gouvernement soviétiste et n'a entrepris immédiatement et sans délai, aucune démarche afin de faciliter au gouvernement soviétiste la conduite de la guerre contre la contre-révolution bourgeoise.

Le piquant de l'affaire, est que c'est un ancien camarade de palais de M. E. Lafont, Sadoul, qui fut aussi avocat à la Cour d'appel de Paris, qui rédigea un long rapport qui donna prétexte à Trotsky pour l'expulsion. Pour tout dire, Trotsky avait gardé rancune à M. Ernest Lafont de son premier voyage en Russie, en 1917, voyage durant lequel, en compagnie de MM. Cachin et Moutet, accomplissant alors leur devoir de bons français, « ils avaient excité les ouvriers et les paysans russes à la guerre ».

Avant de quitter Moscou, M. Lafont voulut voir Lénine et Trotsky, il désirait donner des explications, mais le tsar rouge, Lénine, refusa de le recevoir et il ne fut admis, après bien des démarches, qu'en présence de Trotsky.

— Trotsky, a raconté M. Ernest Lafont, ne me cacha pas l'amertume qu'il avait gardée de la mesure dont il avait été lui-même victime en France en 1916. C'est bien inutilement que je lui rappelais qu'alors déjà nous étions en rapports étroits et que c'est moi qui faisais pour lui protestations et démarches.

Ces souvenirs de camaraderie parisienne et de services rendus ne firent qu'exciter le terrible dictateur. Il lance un radio aux bureaux de propagande soviétique existant dans les grandes villes d'Occident où il explique que « les circonstances qui ont motivé l'expulsion montrent à quelle pourriture et à quelle décomposition les vieux partis socialistes d'Europe sont arrivés. »

Rappelant ce que M. Lafont a pu apprendre à son passage à Varsovie, Trotsky ajoute :

> « Le socialiste français entend tout cela, ne proteste pas, ne dénonce pas ces plans infâmes et perfides, ni à son parti ni au prolétariat mondial. Arrivant en Russie, il dévoile ces plans seulement dans un milieu de ses connaissances. Et lorsqu'on exige de lui une déclaration publique, il se refuse à la faire, tel un poltron misérable. Il va de soi qu'un pareil socialiste ne peut être admis dans la Russie soviétique. »

Disons nettement les choses, M. Lafont se conduisit là en honnête homme ; ce que Trotsky qualifie d'acte « d'un misérable poltron », est le fait d'un français digne qui se refuse à la délation. On peut seulement lui reprocher d'avoir été trop confiant dans des conversations particulières avec son ancien ca-

marade Sadoul, qui lui, ne se fit pas faute de tout rapporter et de beaucoup défigurer ; un vilain monsieur, celui-là.

Voilà donc M. Lafont expulsé après avoir été arrêté : « Simple déception pour moi, écrit-il, véritable et profond chagrin pour ma femme, qui après trois ans d'angoisse et d'attente, devait repartir, sans même savoir ce qu'il était advenu de sa famille ».

Cela d'ailleurs n'a pas diminué l'admiration du député français pour le bolchevisme et il a préconisé l'adhésion humiliante des socialistes français à la IIIe Internationale.

De tout ceci, que conclure ? C'est qu'obéissant aux règles de l'histoire qui se répètent à travers les révolutions, si par un jeu du hasard les révolutionnaires français étaient un moment vainqueurs, MM. Lafont, Sembat, Barbusse, Torrès et quelques autres millionnaires, fourriers d'avant-garde du soviétisme, seraient les premiers à payer cher leur action de ces temps derniers ; ils ne l'auraient pas volé. Mais, ce ne serait pas rassurant pour les autres. Ouvrez l'Histoire ; à toutes les époques, il en a été ainsi. C'est en somme ce qu'on a appelé la justice inéluctable des révolutions qui pousse Saturne à dévorer les enfants.

Les révolutionnaires d'hier seraient bien étonnés s'ils voyaient leurs successeurs d'aujourd'hui. Que dirait Pierre Dupont dont on prépare le centenaire et qui avait eu plus de talent que de caractère ; en cherchant des motifs d'éloges pour le célèbre chansonnier, on a retrouvé le souvenir de quelques incidents, peu en son honneur. Après le coup d'Etat, il se précipitait presque sous les pieds des chevaux de

la voiture de Napoléon III, s'époumonant à crier : « Vive l'Empereur ! » Ses amis l'abandonnèrent, il souffrait de cette mise à l'écart, tandis que l'Empire ne lui savait aucun gré de cette attitude sans dignité.

Mais enfin, malgré ses défauts et ses défaillances, Pierre Dupont n'en demeure pas moins le poète populaire d'avant 1848 dont les couplets et les refrains traduisirent les sentiments du prolétariat avant la révolution de Février.

En 1846, le socialisme songeait déjà à une fête de travail pour le 1er mai, mais ne ressemblant en rien à ce qu'elle est devenue depuis. Le prolétaire en était encore au rêve d'humanité évangélique et Pierre Dupont chantait aux camarades de l'atelier :

..... « Aimer dans tout homme ton frère
» L'esprit nous dit : c'est la toute là loi.

Nous sommes loin de la lutte des classes, de la grève générale, de la mère Cisaille et la chaussette à clous en attendant le chambardement universel qui nous est annoncé pour le fameux grand soir que les soviets russes ont en partie réalisé.

Pour les ouvriers, au milieu desquels vivait Pierre Dupont et dont le chansonnier reflétait les idées, il s'agissait surtout de la fraternité des petits et des grands, de ceux qui souffrent et de ceux qui exploitent, ces derniers cessant de nuire.

Car le temps vient d'oublier nos querelles,
La faim, la soif, la guerre et tous les maux ;
Il faut entrer en des routes nouvelles,
Clairon en tête et mêlant nos drapeaux.
Couples aimants, couronnez-vous de roses ;
Artistes saints, coupez le vert laurier,
Plus d'envieux et plus de fronts moroses ;
Allons au ciel par l'amoureux sentier.

Cela doit singulièrement faire sourire les « camarades » d'aujourd'hui s'ils relisent ces tendres vœux d'un socialiste de 1846 pour le 1er mai idéal. Les couples couronnés de roses s'en allant, enlacés, dans les sentiers fleuris en devisant d'amour et de bonheur universel.

Ce n'était d'ailleurs à cette époque qu'un rêve entrevu dans le lointain et Pierre Dupont concluait dans son refrain :

Quand la nature verra-t-elle
Ses nombreux enfants réunis,
Troupe joyeuse et fraternelle,
Sous ses rameaux, dans ses doux nids.

Si vous parlez de ces opinions aux dirigeants du parti d'aujourd'hui ils haussent les épaules en laissant tomber un dédaigneux :

« C'étaient des idéologues. »

Mon vieil ami Benoît Malon, dont je fus longtemps l'avocat, en était resté à cette conception du 1er mai et un jour que nous en causions, il me disait :

— Mais pourquoi empêcher les ouvriers de tout l'univers de se reposer le même jour, le 1er mai, le mois des fleurs et des roses et de s'en aller avec leurs femmes et leurs enfants, célébrer la liberté du travail à travers la campagne en fête ?

La liberté !

Un des plus farouches adhérents de l'Internationale de Moscou, la définissait hier dans un meeting : « une blague inventée par les bourgeois. »

Comme nous sommes loin des couplets de Pierre Dupont et des pastorales de Benoît Malon.

XXIII

2 JUIN.

Les agences de « nécrologies ». — La mort de Mme Trouillebert. — Quelques veuves d'artistes. — Le prix des tableaux. — Le truc des réclames bibliographiques parlées. — Autour des perquisitions. — Les « Mémoires » des contemporains. — Pour honorer nos hommes célèbres. — La police protégeant les amours clandestins. — Dans les grands hôtels. — Petits faits de Paris.

Il ne faut pas médire des mœurs nouvelles de la presse, mais quelques-unes sont bizarres tout de même. Ainsi, tandis qu'on consacre de longs articles à la moindre cabotine qui s'est crêpé le chignon avec une camarade qui lui a soufflé un soupirant, on laisse partir sans un mot des braves gens qui ont joué leur petit rôle dans la vie parisienne de ce dernier quart de siècle. L'autre matin vous pouviez lire une véritable chronique sur un torticolis du boxeur célèbre et vous auriez cherché en vain un mot annonçant la mort d'un magistrat qui fut un des meilleurs de la Cour de Paris ou de Mme Trouillebert, la femme du célèbre paysagiste, qu'on enterrait au même moment.

Ah ! s'il s'était agi de la mort d'une sauteuse de

troisième catégorie d'un vulgaire music-hall, ou de quelque comédienne de petit théâtre qui aurait perdu un collier de perles à la suite de quelque soirée de dancing et de buving, vous auriez vu quel tintamarre. Nous en aurions été assourdis. Ce sont des habitudes nouvelles.

Il est vrai que le commerce courant des renseignements inutiles nous permet de corriger cette indifférence. Il n'y a qu'à se rendre dans les bureaux d'une Agence nécrologique qui, moyennant un tarif de publicité, se charge de faire publier dans trois, six, neuf ou douze journaux, un écho annonçant le décès de la personne à laquelle aucun lecteur ne s'intéresse, et qui devient, du coup, un petit fait parisien.

Le prix de la nécrologie varie suivant qu'elle commence par les mots :

« On nous prie d'annoncer », « on annonce », « nous apprenons », « nous avons le regret d'annoncer ». Pour donner du « bien connu », du « sympathique » il faut payer un peu plus cher et on peut avoir de « l'éminent ». ou même du « célèbre » moyennant un léger supplément.

L'Agence en question n'avait pas eu à intervenir, aussi peu de journaux ont parlé de l'enterrement de Mme Trouillebert au cimetière Montparnasse, accompagné par une centaine d'amis, artistes et vieux parisiens et où l'avocat renommé, Henri Coulon, a prononcé, soit dit en passant, un beau discours plein d'émotion et de sentiment. Mme Trouillebert, la veuve du peintre renommé, a accompli un véritable tour de force, en sachant classer l'œuvre remarquable de son mari et empêcher la bande noire de la mercante artistique de s'emparer, pour en faire de faux

Corot, des centaines de toiles qu'avait laissées le peintre.

Grâce à ses efforts persistants, elle a pu obtenir que l'œuvre de Trouillebert soit placée à son véritable rang, ayant sa notation propre et son caractère indiscutable.

Généralement les veuves d'artistes sont exploitées ; sauf exception les peintres ne sont pas riches et même parmi les célèbres, peu laissent à leur compagne de quoi vivre. Quand Daumier mourut, deux marchands se rendirent dans son atelier, le lendemain de son enterrement, et achetèrent pour un millier de francs à la veuve, en larmes et sans ressources, toutes les toiles et les ébauches laissées par l'artiste. Elles furent vendues par la suite pour près d'un million. Il en fut de même pour Millet. Quand le paysagiste Lépine mourut, il y a quelques années, ses toiles achetées à vil prix se vendirent des quatre et cinq mille francs, tandis que la pauvre Mme Lépine, qu'on avait ainsi dépouillée, était obligée de faire des ménages, à vingt sous de l'heure pour vivre et soigner sa fille qui se mourait de la poitrine. C'est le sort qui attendait la femme d'un grand poète méconnu, Villers de l'Isle Adam, qui dut aussi se résigner à faire, elle aussi, des ménages pour ne pas mourir de faim.

Mme Trouillebert n'en était pas là, heureusement ; elle avait quelques petites réserves et se mit résolument à défendre à la fois le patrimoine de son mari et surtout sa réputation artistique. On peut dire qu'elle y est parvenue. Pendant près d'un quart de siècle, par des expositions à Paris, à Bruxelles, à Berlin et ailleurs, elle provoqua les appréciations

indépendantes et fit bien établir que Trouillebert n'imitait qui que ce soit, qu'il avait un talent original et bien personnel, que, si on pouvait le comparer à Corot, aucune confusion n'était possible ; que ses éternels printemps dégageaient une impression qui n'est qu'à lui et qu'enfin il était un maître.

La veuve a réussi dans cette œuvre touchante, en dépit des jalousies des boutiquiers et de quelques-uns qui soutiennent leurs trafics. Avant de mourir, elle a eu la consolation et, disons-le, le bénéfice de voir les fameux paysages cotés, classés dans les collections des connaisseurs, dans plusieurs Musées et achetés par la Ville de Paris et placés au Petit Palais. Il n'a fallu rien moins que l'entêtement routinier de ce bon M. Benedite pour s'opposer à son entrée au Luxembourg. Ce sera pour plus tard.

Tel est le résumé de la vie peu connue d'une veuve d'artiste dont l'œuvre fut méritoire, probe et vraiment digne de tous les éloges ; elle valait la peine d'être contée.

Pour ne pas sortir des ateliers, bien malin sera celui qui pourra expliquer pourquoi une toile vendue 100 fr. signée d'un nom est achetée 100.000 fr. quand on a changé la signature. Vous connaissez le pari de Degas, en pleine vogue. Il paria qu'un de ses meilleurs tableaux, non signé, ne trouverait pas acquéreur, si bon marché fût-il, mais qu'il se vendrait très cher dès qu'il l'aurait signé. C'est ce qui arriva. Une de ses capiteuses danseuses, exposée, sans signature, dans une des vitrines les plus réputées de la rue Lepeletier, resta tout un mois sans trouver un amateur. Dès que l'artiste l'eut signé, le tableau se vendit, le jour même, un gros prix.

Tout cela est, à coup sûr, une question de convention, de goût, d'engouement, de spéculation quelquefois. Un tableau de ce même Degas lui avait été payé 500 francs et, quelques années après, il monta à 400.000 francs dans une vente à l'hôtel Drouot ; à ce moment, Degas était à peu près paralysé, incapable de tenir le pinceau, et tous ses tableaux étaient trustés par un habile marchand, qui revendait très cher ce qu'il avait acheté bon marché.

L'*Angelus* de Millet, acheté un millier de francs au peintre en pleine possession de son talent, atteignit le million vingt ans après. Comment un tableau acquis pour 50 fr. chez un marchand de bric-à-brac a-t-il été coté, l'année suivante, 100.000 fr. quand des experts eurent déclaré que c'était un Rembrandt authentique ? Ah ! les experts artistiques, quelle jolie comédie à écrire. Rien n'est plus amusant que leur décision, si ce n'est les rapports de leurs compères, les experts en écriture.

Ah ! les achats et les reventes de tableaux !

Quelles surprises ! Ingres, dont on vient de clôturer la belle exposition rétrospective, recevait 2.000 fr. pour son *Vœu de Louis XIII*, dont la renommée est universelle. Il dessinait de merveilleux portraits au crayon pour 25 francs l'un ; quand il en passe, par hasard, dans les ventes, on se les dispute à coups de billets de mille.

A propos de l'exposition de Fragonard qui vient d'ouvrir, M. G. Bonnamour racontait, dans l'*Éclair*, que ce grand artiste vit vendre 500 francs une de ses toiles qui devait être payée un demi-million dix ans après sa mort.

Gœthe a écrit quelque part : « Contenter les

hommes est impossible, cherchez seulement à les intriguer et à les étourdir, peu importent les procédés que vous emploierez pour cela. »

C'est une pensée d'un poète arrivé à l'âge mûr qui pourrait servir d'épigraphe à ces petits chapitres de la vie parisienne qui s'écrivent au jour le jour, de droite et de gauche, en marge des grands événements auxquels nous assistons.

Ici c'est un peintre de talent, mais d'un amour-propre excessif, qui fait afficher des placards injurieux contre un critique d'art, fort connu, qui n'a pas apprécié ses œuvres suivant ses désirs. L'artiste déclare que s'il n'a pas obtenu les éloges auxquels il a droit, c'est qu'il n'a pas voulu y mettre le prix. Injure gratuite, assurément, car, avec les mœurs du jour si un critique influent voulait vendre sa prose aux bourses bien garnies, il aurait vite fait fortune. Voilà où nous conduit tout de même l'habitude prise depuis quelques années d'insérer les « échos » payés. On s'imagine que lorsqu'on peut acheter une vingtaine de lignes anonymes, rien n'est plus aisé que d'avoir une longue chronique signée d'un nom connu en y mettant le prix. Je ne dis pas que ce soit absolument impossible, mais enfin ce n'est pas d'un usage courant.

Tout augmente, et un certain nombre de chroniques de sport sont affermées à une agence spéciale qui a obtenu la suppression des cartes de pesage que la Société des courses délivrait à chaque journal. Ces cartes donnant droit à l'entrée sur tous les pesages des hippodromes parisiens, représentaient une valeur d'une dizaine de mille francs, et certains journaux les revendaient tous les ans à des amateurs pour trois

mille francs. C'était un prix fait comme pour les petits pâtés. Désormais, ces cartes seront au nom du seul directeur et porteront la photographie du titulaire. Elles sortent du commerce, et c'est une perte sèche pour les publications peu fortunées.

Ces trucs de la coulisse de la presse, ils sont curieux comme tout. N'avons-nous pas appris par le *Bulletin bibliographique de la Renaissance du livre*, qu'un projet de trust de la librairie française a failli être réalisé par un consortium étranger.

« Une firme étrangère, écrit ce bulletin, de nation alliée, se proposait de créer des librairies dans tous les grands et moyens centres de province. A chaque succursale était attaché un littérateur local, d'une autorité incontestée, ayant mission de faire une conférence hebdomadaire sur les livres nouveaux et de pourvoir dans les quotidiens et périodiques à la publicité bénévole et payée. »

Bien entendu, on n'aurait recommandé que les livres appartenant à la firme, et comme elle aurait tout accaparé, ceux qui n'auraient pas fait partie du consortium auraient été étouffés par cette odieuse conspiration du silence qui a déjà tué tant de nobles esprits, et détruit tant de beaux talents.

Nous avons déjà quelque chose d'approchant. Des librairies organisent des thés-lectures, des conférences ou des compères font l'éloge des amis de la maison ; on publie ensuite les comptes rendus dans les journaux, et le tour est joué. Il va de soi que les messieurs et les dames qui se livrent à ce petit commerce, prétendent servir l'intérêt des auteurs français. Les farceurs ! Ces réclames de librairie, d'un genre nouveau, préparent la voie à ces trusts étran-

gers auxquels on a échappé cette fois, mais qui pourront réussir plus tard.

Pour le moment nous avons la visite du prince héritier du Japon. On lui trouve généralement l'air hautain, et on prétend que son court séjour à Londres n'a pas été inutile à M. Lloyd George. Dans tous les cas, les nombreux Japonais qui sont arrivés ces jours-ci, et qui sortent de tous les côtés, paraissent enchantés ; nous aussi.

Nous attendons quelques monsignori romains qui doivent précéder le nonce du Pape, qui sera admirablement reçu ; on organisera des soirées en son honneur et on assure que les dames du grand monde consentiront à se couvrir un peu la poitrine et même à ajouter de courtes, très courtes manches à leurs robes ; il y a cependant des catholiques intransigeants qui ne sont pas satisfaits. On ne peut pas contenter tout le monde et le Saint-Père. Il y a toujours eu des opposants dans l'église comme ailleurs, et Léon Bloy a laissé une douzaine de disciples, guère plus. C'est Léon Bloy qui, en envoyant en 1914, un exemplaire de son *Christophe Colomb devant les Taureaux*, écrivait cette dédicace sur la garde du livre :

« Ces taureaux sont devenus de très vieilles vaches, et c'est ce qu'on appelle aujourd'hui la Curie romaine. »

Notez que Léon Bloy était un pratiquant convaincu, allant à la communion tous les matins. On ne peut pas dire qu'il avait le fétichisme de la cour romaine dont nous attendons un des représentants les plus qualifiés. Il ne faut rien prendre trop au sérieux : le pamphlétaire catholique était un outrancier.

Les outranciers — il en est à droite comme à gauche et même au centre — exagèrent en tout. Aussi ont ils parfois quelques désagréments dont celui de voir, au saut du lit, un commissaire de police perquisitionner. C'est ce qui vient d'arriver à une centaine de révolutionnaires, accusés d'avoir organisé un mouvement pour pousser la classe 19 à la désobéissance au moment de la petite mobilisation. Le mouvement a d'ailleurs échoué et n'a provoqué que des incidents peu importants. Parmi les perquisitionnés, on cite d'abord M. Barbusse et deux avocats à la cour d'appel, dont l'un, M. Torrès, proteste avec fracas. Ce jeune israélite, qui est plusieurs fois millionnaire, est un écrivain véhément et un orateur de beaucoup de talent. Pourquoi est-il communiste ? Je n'en sais rien, ni lui non plus peut-être. Dans tous les cas, il se pique d'être le plus avancé parmi les outranciers. Ça passera ; c'est arrivé à d'autres qui étaient bien plus révolutionnaires que lui, et que les bourgeois ont été bien heureux plus tard de soutenir quand ils sont devenus ministres et qu'ils ont fait coffrer leurs camarades de jadis. Ce sera amusant comme tout de voir M. Torrès à la tête des forces sociales s'opposant aux révolutionnaires de demain.

Quant à M. Barbusse, l'auteur du *Feu*, encore un millionnaire et qui est le grand intellectuel de l'anarchie, il paraît que ces perquisitions le contrarient, car il a l'habitude de dormir sa grasse matinée ?

C'est surtout un théoricien et il fut très étonné, il y a quelques jours, quand il vit arriver, un dimanche matin, dans son luxueux appartement, un groupe de jeunes gens qui avaient pris ses articles au pied de la lettre et qui venaient se mettre à sa disposition, pour

descendre dans la rue, sans tarder, faire le coup de feu et s'emparer de l'Élysée, les armes à la main, pour commencer. Il eût toutes les peines du monde à ne pas être entraîné à la tête de ces convaincus. L'impression fut mauvaise, et en sortant, un gamin de dix-huit ans, qui remettait son revolver au cran d'arrêt, dit à ses compagnons :

— Mais c'est un flanchard dans le genre Sembat et Renaudel ; il faudra le coller au mur avec les autres, quand nous voudrons partir pour de bon !

Quels jolis mémoires on écrirait sur ces aventures !

Les « Mémoires » sont à l'ordre du jour et ceux d'Antoine obtenant un gros succès dans la *Revue Hebdomadaire*, cela a donné au *Petit Parisien* l'idée de publier les *Mémoires* de notre boxeur national Carpentier, et le succès a été aussi très grand. Notez que les confidences du boxeur sont loin d'être intéressantes, elles sont plates, ennuyeuses et sans relief ; j'en causais, hier, avec un des administrateurs du *Petit Parisien* qui me déclarait que du coup le journal, qui dépasse le million, avait encore monté de quarante mille exemplaires. Il n'y a évidemment rien à répondre.

D'ailleurs, Carpentier n'a pas fait une mauvaise affaire. Vous pensez bien que ce n'est pas lui qui écrit, il s'est contenté de remettre au rédacteur des notes assez informes, et a reçu pour cela cinquante mille francs. Il s'est aussitôt trouvé un éditeur qui a offert le double pour réunir en volume ces feuillets assez ternes ; on a télégraphié à M. Georges Carpentier, qui, paraît-il, hésite ; il trouve que c'est trop peu. Il a bien raison à son point de vue, il n'a qu'à demander, il obtiendra ce qu'il voudra.

Ces spéculations de littérature d'arrière-plan ont toujours beaucoup plu au public. Quand le célèbre gymnasiarque Léotard était en pleine vogue, on publia un petit volume devenu assez rare, sous le titre de *Mémoires de Léotard*, et on en tira plusieurs éditions ; si vous les relisez, aujourd'hui, ils vous paraîtront sûrement insipides. L'histoire des *Mémoires de Thérèsa* est très connue, Henri Rochefort l'a racontée avec humour. Un matin, trois jeunes vaudevillistes, à court d'argent, Léon Blum, Albert Wolff et Henri Rochefort, convinrent de publier les « Mémoires » de la célèbre chanteuse, et vendirent l'ouvrage sur plan 30.000 francs. Thérèsa n'avait même pas été prévenue, mais elle était bonne fille et ne protesta pas. Un jour, me racontant cet incident de sa vie, elle me disait :

— Vous me croirez si vous voulez, mais ces « Mémoires » m'intriguèrent beaucoup à leur apparition ; j'étais curieuse de savoir ce qui m'était arrivé. Seulement si Rochefort, que j'aimais beaucoup, m'avait consultée, je lui aurais raconté des choses autrement intéressantes, mais le public ne les aurait pas crues.

Les « Mémoires » coulisses de la vie publique, ont toujours piqué la curiosité des lecteurs, même quand ils savent qu'on leur raconte des balivernes. Certains libraires, peu scrupuleux, gagnèrent des sommes considérables en publiant les prétendus « Mémoires » des criminels célèbres, de Lacennare, de Troppmann, de Pranzini et de quelques autres.

Notez que je ne comprends pas pourquoi les journaux, au lieu de donner des feuilletons, plus ou moins ineptes, ne publient pas les « Mémoires » des contemporains célèbres, de ceux qui, leur œuvre

finie, sont arrivés au moment où le calme amenant la réflexion, permet de juger les hommes qu'on a rencontrés et les événements qu'on a traversés, comme le voyageur qui arrive sur le sommet de la montagne, regarde le chemin parcouru, et considère les obstacles franchis, avant de redescendre l'autre versant, et de disparaître à l'horizon.

Quelle mine de renseignements si l'on obtenait les récits des hommes politiques en vue, des acteurs célèbres, des écrivains en renom, des peintres et des sculpteurs de talent, des poètes encore frissonnants d'amour et de tendresse sous leurs cheveux blancs, et nous rappelant leurs luttes, leurs travaux, leurs jours de gloire, de déceptions et de tristesses.

Ce seraient les grands témoins de l'histoire venant déposer devant les jeunes générations tout de même plus intéressantes que ces affabulations qui nous rabachent toujours les mêmes thèmes au rez-de-chaussée des grands populaires.

Cela vaudrait mieux comme hommages aux morts que ces statues ridicules des bustes parfois si laids; ce serait comme le Panthéon de l'histoire.

On ne peut évidemment pas porter tous nos grands hommes au Panthéon, et la place manquerait aux Champs-Élysées, pour y consacrer des tombes aux nombreux héros inconnus qui encombrent le domaine des lettres et des arts. Pourtant, suivant le mot du conventionnel : « Une démocratie doit honorer les grands citoyens qui luï ont procuré un peu de gloire ».

C'est ce qu'a pensé un Français ingénieux qui a eu la modestie de taire son nom et qui vient de demander au ministre du Commerce, en présence de l'insuccès

des divers concours de timbres, de graver sur les vignettes tout simplement, les portraits de nos hommes célèbres. Le promoteur de cette idée, qui ne manque pas d'ingéniosité, demande qu'on choisisse tous les ans vingt-cinq Français de marque et qu'on tire vingt-cinq timbres nouveaux à leur effigie. Comme ce novateur a tout prévu, il propose que le Sénat ait droit à une désignation, et la Chambre à une autre, l'Académie à une troisième et ainsi de suite pour les grandes organisations de l'Etat. Et, de même que nous avons, au 1er janvier, les promotions de la Légion d'honneur, nous aurions les promotions philatélistes. Ne nommons personne, mais nous voyons très bien le grand orateur sur un fond bleu à 25 centimes, le grand écrivain sur un carmin et le grand financier sur un timbre quittance. Il y en aurait pour tous les goûts, pour toutes les couleurs et pour tous les mérites. On disait, autrefois, qu'on n'était rien, en France, si on n'avait pas été « bœuf gras », on pourrait répéter qu'on ne serait rien si on n'avait pas eu les honneurs du timbre-poste.

Cette proposition, que le ministère du Commerce n'a pas encore ébruitée, n'est pas plus ridicule qu'autre chose ; elle n'a d'ailleurs aucune chance d'être acceptée.

L'idée en soi n'est pas tout à fait nouvelle, et, en 1842, M. Antenor Joly adressait au Gouvernement un long mémoire dans lequel il lui proposait un projet analogue. M. A. Joly demandait qu'au lieu de faire figurer, sur les sous et les pièces de monnaie, l'effigie du roi, on gravât les portraits des grands hommes ; d'un côté aurait figuré le visage, de l'autre le résumé des belles actions. Le gouvernement de Louis-Phi-

lippe se donna la peine de communiquer ce projet aux Chambres, qui ne l'examinèrent jamais.

En 1871, on voulut frapper des sous à l'effigie de M. Thiers, nommé président de la République, mais celui-ci, sans s'y opposer, demanda quelque temps pour réfléchir ; le maréchal de Mac-Mahon, survenant au pouvoir, mit fin à ces hésitations.

On a prétendu que Gambetta avait laissé frapper une pièce de cinq francs à son effigie, et certains ont même déclaré en avoir vu des spécimens. C'est là une erreur ; il y a eu des médailles d'argent, rondes et de la grosseur d'une pièce de cinq francs mais ce n'étaient pas des monnaies.

Si les idées émises plus haut prenaient corps, on en reviendrait à fabriquer la monnaie à l'effigie du président de la République et la première serait naturellement celle de M. Millerand.

En exergue, à la place de l'ancienne devise : « Dieu protège la France » qui était bien encourageante, on pourrait mettre :

« Dieu poursuit tous les coquins. » Ils sont si nombreux en ce moment.

> Un coquin en smoking met en coupe réglée
> Le vice qui se cache...

La loi pourchasse parfois les bandits qui se sont organisés en bande dans les grands hôtels de Paris. Ce sont d'ailleurs, pour la plupart, des étrangers au teint mat, bien râblés, aux yeux langoureux, à la mise élégante, à la mine engageante. Ils s'installent dans de confortables appartements et attendent l'occasion. Il paraît qu'elle se présente souvent, avec ces riches étrangères qui voyagent à travers les grandes

villes d'Europe à la recherche de ces aventures qu'on connaît bien et dont on parle rarement. Les cavaliers se mettent sur le passage, se montrent empressés, flirtent un peu si on ne les repousse pas, s'insinuent et un chapitre commence, chapitre bref d'un court roman d'aventures qui se termine par l'appel à la caisse : « La bourse ou l'honneur » ! Les imprudentes, neuf fois sur dix, livrent la bourse et gardent ce qui leur reste d'honneur.

Ah ! le procédé est des plus simple et à la portée du premier coquin de bonne mine venu. Après des scènes de passion plus ou moins feintes, un soir que la pauvre dupe a gardé le cavalier plus tard qu'il ne faudrait, on frappe à la porte de la chambre ; il faut ouvrir, car on parle au nom de la loi. Un monsieur d'aspect autoritaire se présente, déclare qu'il va verbaliser et ne consent à fermer les yeux que si on lui remet la somme très forte pour les bonnes œuvres de la ville de Paris. Les deux compères se retirent et vont recommencer ailleurs, au surplus avec le même succès.

Sans doute, ces grandes dames ne sont pas intéressantes, mais enfin, on ne peut laisser ainsi établir dans Paris des compagnies franches de chevaliers sud-américains exploitant avec autant d'art que de perfidie, les chercheuses de sensations vives, et profitant, comme elles peuvent, des derniers reflets d'un automne qui finit.

Le mal sévit avec persistance puisque cinquante des plus grands hôtels de Paris viennent de se constituer en une sorte de syndicat de défense mutuelle contre ces maîtres chanteurs d'un genre nouveau. De même que les grands magasins ont leur police

contre les voleuses de coupons de soie et de dentelle, de même les grands hôtels à clientèle cosmopolite organisent des sections d'agents privés chargés de donner la chasse à ces larrons modernes, spécialisés dans un genre nouveau. Cela s'appelle « la police privée des grands hôtels » et la direction en est confiée à un ancien inspecteur général de la Préfecture de police.

Il est évident que cette organisation coûte cher et cela augmentera d'autant les frais généraux. Mais ces dames d'âge mûr, qui vont de La Riviera à Paris, à Londres et ailleurs, possédant de grosses fortunes gagnées par des maris audacieux dans les trusts internationaux, ne regardent pas à quelques billets bleus près. Elles vont pouvoir respirer à l'aise et continuer à consentir des rencontres fortuites vers les quatre heures du matin, sans avoir à craindre d'être razziées. La police des grands hôtels parisiens veille sur leurs imprudences et protège leurs faiblesses. Il ne leur en coûtera qu'un supplément de taxe de luxe.

Les grandes madames ont bien changé depuis Marguerite de Bourgogne qui faisait « assurent les romanciers » jeter à la Seine leurs soupirants d'une nuit.

Aujourd'hui elles se laissent dévaliser et on découvre leurs lettres d'amour au cours des perquisitions opérées de ci de là.

Ah ! ces perquisitions, quelles grandes indiscrètes ; on ne trouve généralement pas ce qu'on cherche, mais on rencontre ce qu'on ne cherchait pas. Ne raconte-t-on pas dans les couloirs du Palais qu'on a demandé à un des jeunes révolutionnaires, dont on a

saisi les papiers, de laisser brûler un paquet de lettres parfumées, ce à quoi il a galamment consenti.

« J'allais vous le demander, a-t-il dit au juge d'instruction ».

Cette mesure d'honnêteté simple est-elle légale ? Les avocats vous diront non. Les braves gens approuveront sans réserve. Il s'agit des lettres d'amour d'une très grande dame de l'aristocratie qui avait compromis sa couronne ducale dans une intrigue avec ce révolutionnaire, beau brun, qui, en attendant le triomphe de la lutte des classes, domptait l'aristocratie à sa manière. Et là-dessus les commentaires de se multiplier dans la salle des Pas Perdus :

> Sur elle, ils ont fait des histoires,
> Comme si ça les regardait,

suivant l'expression du poète Albert Glatigny. Ce n'est qu'un fait divers, mais il est intéressant. Les journaux n'en ont pas parlé, raison de plus de n'en rien dire. C'est d'ailleurs un joli sujet de discussion pour les jeunes orateurs de la Conférence pour les dissertations juridiques de l'hiver prochain.

Il est, du reste, des incidents de la vie de Paris qu'il faut savoir taire à demi ou dont on ne doit causer qu'à demi-mot. La femme d'un très honorable magistrat vient d'hériter d'un ami qui lui fut cher d'une belle argenterie de style et de grand prix. Le donateur était un vieux garçon, Parisien aimable, qui a laissé ainsi à droite et à gauche des legs : meubles anciens, bibelots rares ; les moins bien partagées ont eu leur souvenir sous la forme d'une rente qui leur servira à contenter leurs caprices par ces temps de vie chère. Pour éloigner tout soupçon, l'original a inscrit dans son testament des dames du

monde qu'il n'avait jamais vues et qui ont accepté comme les autres.

Malgré cela, on a commenté ces legs si inattendus, car — comme dit le poète Tancrède Martel dans ses *Poèmes à tous crins* :

> Ces bourgeois aiment la morale,
> Et se couchent sans lumignon.

La médisance est d'ailleurs aussi facile qu'agile, et un académicien, mort, il y a quelques jours, ayant laissé la moitié de sa fortune, 600.000 fr., à la femme d'un peintre connu, on s'est ingénié à trouver des raisons cachées à cet acte de libéralité. La vérité est pourtant simple. La femme de l'artiste ayant soigné le poète avec dévouement, celui-ci, vieux et sentimental, a voulu lui témoigner sa reconnaissance sans autre motif. Il n'y a peut-être pas autre chose ? N'est-ce pas assez ?

XXIV

9 JUIN.

Les hommes avancés aiment les roses. — De Robespierre à M. Jaurès. — Le concours de roses de 1921. — Les roses de Joséphine. — M. Jaurès à la campagne. — M. Jaurès et le garçon de chez Maxim's. — La mésaventure de M. Mesureur. — Réception de M. de Flers à l'Académie. — Le chanoine de Reims et les harengs saurs. — Les lauréats d'un concours de danse.

Qui dira pourquoi les hommes politiques les plus avancés ont toujours aimé les roses ? Robespierre avait pour elles un véritable culte ; le jour de la procession de l'Être Suprême, il traversa Paris, à la tête de la Convention, suivant le char de la déesse Raison, un beau bouquet de roses à la main ; il en aspirait le parfum avec une véritable satisfaction. Marat, qui ne passait pas pour exagérer les soins de sa toilette, aimait se parfumer à l'essence de rose. Cela soulageait la vilaine maladie de peau qui l'obligeait à des bains fréquents. De nos jours, les révolutionnaires les plus accentués, ont une faiblesse pour cette fleur dont le poète a dit :

La rose est le parfum des Dieux,
La rose est l'honneur des pucelles.

Au fort Baudin, en reprenant possession des bureaux, M. Montmousseau a orné le sien d'un beau bouquet de « Maréchal Niel », et on est étonné de voir sur la table de travail de M. Vaillant-Couturier, de superbes grappes de « Madame Isaac Pereire », dans la rutilance de leur rouge vif. Si vous rendez visite à M. Barbusse, dans sa magnifique propriété d'Aumont, à cinq kilomètres de Chantilly, il vous montrera avec une certaine satisfaction de propriétaire millionnaire, ses vastes pelouses, où croissent les plus beaux spécimens du pays.

M. Jaurès pour qui les élégances comptaient peu, tenait à voir le fouillis de son cabinet de travail égayé par quelques roses thé, fleurant bon et languissant dans des vases de Chine ébréchés.

Aussi on comprend les éloges mérités que les journaux d'avant-garde ont prodigués au dernier concours annuel de roses qui a eu son succès habituel.

La fleur immortelle conserve toujours ses dévôts passionnés, elle eut de tous temps des admirateurs, parfois sans retenue ; ce n'est pas pour rien qu'on l'a appelée « La Reine des Fleurs »...

Un rosiériste émérite, M. J. Graveraux, mort il y a quelques années, avait non seulement réuni tous les rosiers connus, mais encore avait formé un musée unique contenant tout ce qui concerne les roses : « Histoire, art, littérature et poésie ». La collection poussée à ce point, confine au génie. Je ne connais rien de comparable comme pittoresque et érudition. Tout ce qui a été dit de l'admirable fleur dans la poésie ancienne, étrangère et française, a été catalogué là, avec une incroyable minutie.

La peinture, la sculpture, l'architecture et la gra-

vure ont été étudiées avec une science et un art inconcevables. Un chapitre des plus attrayants est assurément celui sur la rose dans la parfumerie, dans la pharmacie et dans la cuisine ; parfaitement, la fleur incomparable sert dans l'art culinaire et les cordons bleus savent préparer des compotes de roses, des liqueurs et même des confitures.

Que dire des poètes qui l'ont chantée ? La froide Mme Akermann lui a consacré de beaux vers tout comme Théodore de Banville, Jean Aicard, Emile Blémont, Paul Bourget, Félicien Champsaur, François Coppée, Auguste Dorchain, Maxime Forment, Clovis Hugues, Jean Rameau, Henri de Régnier, duchesse de Rohan, et mille autres sans parler de Victor Hugo, de Lamartine et d'Alfred de Musset.

« Mimi Pinson porte une rose... »

Vous souvenez-vous ?

Les chansons qui ont pour sujet la rose ne se comptent plus et les pièces de théâtres où il en est question sont plus de cent.

Les personnages qui furent des rosiéristes acharnés, sont légion ; Robespierre dont nous parlions tout à l'heure eut deux passions : élever des tourterelles et cultiver les roses. N'avait-il pas d'ailleurs célébré la Rose avec d'assez mauvais couplets dans cette académie chantante des « Rosati » d'Arras où il faisait assaut de marivaudage avec Lazare Carnot alors simple officier d'artillerie[1].

Napoléon Ier aimait aussi ces fleurs, mais Joséphine surtout les adorait et ceux qui visitent la Malmaison peuvent admirer en ce mois de juin, la singu-

1. Voir *Quelques poèmes de Robespierre,* par Jean-Bernard.

lière et originale reconstitution de la Roseraie et qui contient toutes les roses qui existaient à l'époque où l'impératrice répudiée « pleurait ses amours disparus et sa gloire éteinte ». C'est le romancier Jean Ajalbert comme il le raconte dans son captivant volume *Dix ans à La Malmaison*, qui accomplit ce tour de force de réunir toutes les espèces de roses qu'avait cultivées et aimées l'ancienne impératrice ; M. Ajalbert parvint non sans peine, à reconstituer cette roseraie, en délogeant des cages à lapin qui avaient été installées par ses prédécesseurs. Sous le premier Empire, il y avait six cents espèces différentes ; on est parvenu à les retrouver, grâce aux albums de Redouté, qui avait peint toutes les roses de son époque. Redouté avait été le maître de dessin de Marie-Antoinette, et lui avait appris même le pastel ; la reine affectionnait elle aussi ces fleurs et elle a donné son nom à l'une d'elles aux couleurs éclatantes et que Marie-Louise aimait principalement.

Dans la collection, vous pourrez voir le « Souvenir de la Malmaison », que M. Jean Ajalbert hospitalisa à la roseraie impériale, mais qui n'est pas du temps, comme on dit ; elle ne date que du séjour de la reine Marie-Christine en 1840.

Fleur royale et fleur des politiciens les plus avancés, c'est elle qui pourrait être le symbole de l'union générale le jour où l'on ne se querellera plus — si jamais ce jour doit luire en France. — C'est la fleur aussi des poètes et souvent nos hommes politiques les plus effervescents ne sont que des poètes qui ont mal tourné. Jaurès était au fond élégiaque, il adorait la campagne. En août 1880, avant d'avoir abordé la politique, il écrivait à un de ses amis une belle lettre

qui a été publiée après sa mort par Lévy-Bruhl où il disait :

« Tu devines à peu près, mon cher ami, l'emploi de ma journée. Je me lève sur les sept heures, je hume l'air frais, je fais le tour de mes terres, et à neuf heures, je me mets à table sur la terrasse, à l'ombre de deux acacias. Je reste sur la terrasse à causer avec papa et maman, ou je vais faire chez un de nos voisins une partie de billard. Dans le fort de la chaleur, je prends une ombrelle et mon livre de botanique, et je vais m'asseoir à l'ombre dans un vallon frais. J'étudie un peu, ou je regarde les nuages, et je reviens à l'heure du souper à travers bois et vignes en étudiant au passage quelques racines et quelques fleurs pour vérifier ce que j'ai lu ; ce petit travail commence à m'intéresser beaucoup. Nous soupons quelquefois dans l'aire pendant qu'on vanne, pour surveiller le grain. Après dîner, je vais au jardin où l'on arrose, ou je garde les vaches dans le pré en compagnie de maman, ou je vais causer avec M. Julien.

» Le plus souvent, nous nous asseyons en famille, devant la porte ; et à peine le soleil est-il couché que des milliers de grillons font comme nous ; ils montent de leur trou et se mettent sur leur porte pour prendre le frais. Ils sont si heureux qu'ils font une musique à n'en plus finir ; et pourtant, chose curieuse, le rythme de leur chanson a une tournure mélancolique. Je pense que c'est parce qu'il n'est pas assez varié. »

C'est la lettre d'un rural ; toute sa vie Jaurès demeura un paysan, par l'allure, le négligé de sa toilette et les habitudes qui le tenaient éloigné des milieux parisiens où l'on s'amuse.

Il aimait raconter une petite aventure qui lui advint quelque temps avant la guerre, en compagnie de M. Rappoport. Ils sortaient vers deux heures du matin des bureaux de l'*Humanité* et ils regagnaient à pied la Villa de la Tour dans le XVIe. Suivant son habitude, Jaurès parlait beaucoup tout en marchant ; il faisait chaud et le célèbre socialiste éprouva le besoin de se rafraîchir ; mais tous les cafés étaient fermés ; rue Royale « Maxim's » seul était ouvert.

Les deux hommes entrèrent et Jaurès demanda deux bocks. Au moment de régler, le tribun sortit une pièce de deux francs, très digne le garçon lui dit :

— C'est vingt francs !

— Comment vingt francs, deux bocks !

— Oui, Monsieur, tout le monde sait que c'est le prix chez « Maxim's » après minuit ; il y a l'orchestre.

Jaurès ouvrit son porte-monnaie, mais il ne contenait que quelques francs et M. Rappoport n'avait que quelques sous.

— J'ai oublié de prendre de l'argent, dit-il, au garçon, mais je suis M. Jaurès, député.

Le garçon méfiant, le toisa et incrédule :

— Oh ! monsieur, non, on ne nous la fait pas celle-là ; M. Jaurès est bien connu et ce n'est pas vous.

De guerre lasse le chef socialiste, laissa sa montre en gage, comme un simple étudiant, et la fut reprendre le lendemain.

Cette ignorance des coulisses de Paris est en somme tout à la louange du leader socialiste, qui, quoiqu'ayant prononcé le mot célèbre « nous ne sommes pas des ascètes » ne connaissait pas la vie mondaine, et volontiers, il aurait dit comme Robespierre, quand Camille Desmoulins voulait l'entraîner chez la « Saint Amaranthe » où les conventionnels allaient jouer gros jeu et se désennuyer en joyeuse compagnie : « Non, merci, le champagne est le poison de la liberté. »

C'est à peine s'il aimait fréquenter chez la duchesse de Noailles, qui offrait en son honneur de somptueux dîners. Ces jours-là, il lui arrivait même de mettre du linge blanc.

Somme toute M. Jaurès n'eut pas à se plaindre de la politique ; que d'autres ne pourraient en dire autant.

Sous le joug de la politique
Que d'affronts tout bas dévorés !

chantait Pierre Dupont, en 1848, Mme Amélie Mesureur, qui est poète et qu'on a récemment décorée de la Légion d'honneur pour ses vers, pourra rappeler ce couplet à son mari, à qui il vient d'arriver une aventure bien parisienne. On l'a expulsé de l'appartement qu'il occupait à l'Assistance publique, dont il était et dont il est peut-être encore directeur — on ne sait pas au juste.

On ne sait pas, car M. Mesureur n'a jamais donné sa démission et n'a pas été révoqué. Un matin, sans être autrement prévenu, il apprit par le journal qu'il était appelé à d'autres fonctions, sur sa « demande ».

M. Mesureur protesta comme un beau diable. « Mais je n'ai rien demandé du tout, dit-il, et désire conserver la place que j'occupe et au sujet de laquelle personne ne peut m'adresser le moindre reproche ». Au surplus, estimant, qu'il était déplacé sans motifs et sans droits, le directeur de l'Assistance publique se pourvut devant le Conseil d'Etat. Ce haut tribunal administratif est même assez embarrassé, si mes renseignements sont exacts : il voudrait naturellement donner satisfaction au gouvernement et hésite à valider un procédé un peu cavalier tout de même. En attendant, M. Mesureur avait décidé de ne pas bouger de son appartement, au siège de son administration, où il se trouvait très bien.

Son successeur, qui n'a peut-être pas eu les gestes très élégants dans cette affaire qui ne manque pas de

pittoresque, commença par supprimer à son prédécesseur son automobile, à lui couper le téléphone et à interdire l'accès de l'appartement aux domestiques. Finalement, il vient de le faire expulser par l'huissier, assisté du commissaire de police, commandant une douzaine de déménageurs décidés.

Tout Paris s'amuse de cet incident qui donnera sûrement lieu à des scènes de revue plaisantes.

Que l'on ait eu tort ou raison de révoquer M. Mesureur, c'est ce que n'a pas à décider un observateur des ridicules du temps ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on jette brutalement à la rue un des vieux serviteurs de la République qui peut montrer ses mains et ses poches et est aussi pauvre aujourd'hui que le jour où il est entré dans la politique. M. Mesureur était un des premiers dessinateurs sur étoffes de Paris quand on l'élut au conseil municipal, dont il fut un moment président. Nommé député, il fut vice-président de la Chambre et ministre du commerce. Politiquement, ce n'est donc pas le premier venu. Quand le suffrage universel, il y a une vingtaine d'années, lui refusa sa confiance, M. Combes, qui était alors président du Conseil, lui proposa le gouvernement de l'Indo-Chine, qui était vacant ; M. Mesureur accepta avec empressement. Je me souviens de l'avoir rencontré, avenue Marigny, comme il sortait du cabinet du ministre.

— Eh! bien, faut-il vous féliciter ? lui demandai-je.

— Je ne sais pas. Dans tous les cas, M. Combes vient de me donner sa parole que c'était fait.

Parole de ministre !... Le lendemain, tout était démoli, et on lui offrait comme compensation, la direction de l'Assistance publique, qui est une place

de petit profit, quoique le public en pense ; elle rapportait avant la guerre 16.000 francs par an — je ne sais pas aujourd'hui, depuis la vie chère, plus, il est vrai, la jouissance d'une automobile et d'un confortable appartement — celui précisément dont on vient de l'expulser. Après avoir loyalement servi la République pendant quarante ans, c'est dur. Proudhon commençait un de ses chapitres par ces mots : « L'ingratitude est la première vertu démocratique ». Il voyait juste. Mais tout de même, la République devrait éviter d'employer de pareils procédés vis-à-vis de ceux qui ont passé leur vie à la servir. Il y a là quelque chose qui répugne.

La littérature ne cause pas généralement ces ennuis et quand on réussit, conduit parfois à l'Académie.

C'est un jeu vraiment trop facile que de rechercher quels écrivains auraient mieux mérité d'être de l'Académie que celui que l'on vient de recevoir. Qui préféreriez-vous à M. de Flers ? Les réponses seraient aisées et nombreuses. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nouvel académicien est un homme d'esprit, un vaudevilliste de talent et une personnalité parisienne des plus sympathique. Très riche par les droits d'auteur qu'il touche, il a épousé la fille de Victorien Sardou, et présida non sans mérite la Société des auteurs dramatiques. Combien de ceux qu'on lui opposerait ne lui sont pas supérieurs. Au moins celui-ci est un écrivain et un auteur gai auquel nous devons de bonnes soirées. Il a le rire sain, agréable, et il pourrait répéter le mot de Victor Hugo : « Moi qui pourrais mordre, je ris ».

Maintenant, déclarer avec solennité, comme on l'a fait hier, sous la Coupole, que M. Robert de

Flers est un grand homme, c'est à coup sûr exagéré. D'abord, qu'est-ce qu'un grand homme ? Puis, à ce compte, combien, parmi les trente-huit académiciens du moment, occuperaient leur fauteuil si l'on était si exigeant ?

Oui ! c'est un homme d'esprit ; c'est beaucoup. Comme disait le vaudevilliste Bayard, dans une vieille pièce : *Roman à vendre :*

Et l'on dira de toi, c'est un homme d'esprit.
Ce titre-là, chez nous, vaut mieux que tous les autres.

Ceux qui le connaissent et le fréquentent assurent que M. de Flers est « un homme foncièrement bon, loyal, compatissant ». M. Max Maurey, directeur du théâtre des Variétés, qui a tenu à lui apporter ce témoignage peu banal, ajoute que « son caractère est élevé et sa nature généreuse ». Il a pour parrains MM. Raymond Poincaré et Marcel Prévost. C'est plus qu'il n'en faut pour mériter les sympathies, même des indifférents ; un académicien sympathique, ça ne se rencontre pas tous les jours.

Maintenant, est-ce vraiment le petit-fils de Molière, comme on l'a imprimé ? Tout cela est affaire d'appréciation ; au surplus, est-il absolument besoin d'une telle lignée pour siéger avec éclat sous la fameuse coupole ? Molière, même, s'il se présentait aujourd'hui, ne serait pas sûr d'être élu.

Ne riez pas. Il y a quarante ans, Jules Claretie écrivait : « Croiriez-vous qu'en 1882 il se trouvait à l'Institut un homme pour dire : « Je rougirais » comme une honte, d'avoir Molière dans ma biblio- » thèque. »

Tout Paris connaissait cet esprit bourru, et quand

Jules Claretie fut reçu à son tour, il ne put cacher son déplaisir.

— Nous voilà envahis par les gazetiers, maintenant ! déclarait-il avec impertinence.

Cet académicien arriéré n'aurait sûrement pas voté pour M. de Flers ; mais à coup sûr, Jules Claretie qui affirmait un jour : « Le talent, quelle que soit sa qualité, est à sa place à l'Académie », Jules Claretie lui eût accordé son suffrage.

Ne pas voter pour un homme de talent est un ridicule, mais qu'y faire ?

Sans doute, chaque époque a ses petits ridicules, et si nous nous moquons volontiers de certains travers de nos devanciers, nos petits-neveux trouveront sûrement à redire sur nos manières d'agir.

L'autre jour, dans de vieux papiers, je lisais qu'au XVIe siècle, obéissant à un vieil usage, les chanoines de la cathédrale de Reims, le mercredi saint, après Ténèbres, allaient, en une sorte de procession dansante, à l'église Saint-Remi, marchant à la queue leu leu, et chacun traînant derrière lui un hareng attaché à une corde. Chaque chanoine était occupé à mettre le pied sur le hareng de celui qui le précédait, tout en ayant soin d'empêcher celui qui le suivait d'en faire autant.

Pourquoi des hommes graves se livraient-ils à cette plaisanterie d'un goût douteux ? C'est ce que j'ignore et que seul l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* pourra nous dire si on le lui demande. Ce qu'il y a de certain, c'est que pour supprimer cette vieille et ridicule coutume, il fallut un arrêt du parlement supprimant la procession du mercredi saint elle-même.

Voir un chanoine poser en cadence le pied sur la queue d'un hareng n'était pas, en somme, plus ridicule que de voir des gens du monde : médecins, banquiers et avocats prendre part à des concours de scottisch espagnole, de chassé-croisé et de jeté-battu, disputant le prix à des professionnels, à des jeunes danseurs émérites, à d'anciens garçons de café versés dans le fox-trot, ou à des messieurs dont l'entrechat est devenu la principale profession.

Il y a une centaine d'années, Désaugiers chantait :

La Danse ?
On se balance
Et l'on s'élance
Comme l'éclair
Qui fend l'air.
On se sépare
Puis on s'égare,
Et de plus d'un faux pas,
L'amour se rit tout bas.

C'était l'époque de la danse sans façon : on s'y livrait pour le seul plaisir et la bagatelle. Aujourd'hui, tout cela est changé ; la danse, avec ses déhanchements importés de l'Amérique du Sud, est devenue une sorte de dérivatif des professions libérales pour ceux qui n'ont pas réussi dans la basoche, la finance ou la chirurgie.

C'est ainsi que nous avons vu aux concours de danses organisés cette semaine par un grand journal quotidien, un des principaux prix attribué à un jeune docteur en médecine, le Dr Parron, dont les journaux impriment le nom. Un autre lauréat porte un nom que nous ne nous attendions pas à trouver là, celui de Georges Clemenceau, petit-fils de l'ancien président du conseil, et qui s'est classé premier dans

le tango, distançant une centaine de concurrents réputés.

Ce sont à coup sûr des mœurs nouvelles. Jusqu'ici nous avions eu des docteurs en médecine, comme MM. Paul Mounet et Abel Deval, devenant acteurs, mais nous ne connaissions que M. Aveline ayant quitté le barreau de Paris pour devenir premier danseur à l'Opéra. Voici un médecin professeur de danse moderne et le neveu d'un de nos principaux hommes d'Etat se classant champions du déhanchement ; les chanoines de Reims marchant sur la queue d'un hareng traîné au bout d'une ficelle n'étaient pas plus... comment dirais-je ? plus originaux, pour ne pas employer d'autre mot.

XXV

16 JUIN.

L'annuaire des lignes aériennes. — La durée des voyages hier et aujourd'hui. — Les abus du reportage photographique. — Mort de M. Alfred Lemonnier, ancien directeur de l'*Indépendance Belge*. — Comment il quitta ce journal. — Le grand ami de la France. — Reprise de l'*Ennemi du Peuple* à la Comédie-Française. — Le fils d'Ibsen à la solde de l'Allemagne. — On prépare la saison de Deauville. — Les *Lettres intimes* de Barbey d'Aurevilly. — Deux feuillets inédits.

Nous avons un annuaire nouveau : ce n'est pas celui des téléphones, bien entendu ; c'est celui des voyages aériens. Il est des plus intéressant, puisqu'il indique les heures de départ par avion de la gare aérienne du Bourget, celles de l'arrivée à Londres, Bruxelles, Strasbourg, Marseille, Alger, Casablanca, etc..., les prix et tout ce qu'un voyageur pressé doit savoir. Cet annuaire, édité avec luxe, a été enlevé et est déjà rare ; demain il sera une véritable curiosité bibliographique.

Hier, pour la première fois, le nombre des voyageurs a atteint la centaine ; c'est un beau commencement, et on se prépare pour mille partants par jour.

Que diraient nos grands-pères ?

Ils ne seraient peut-être pas très étonnés, car ils avaient entrevu ces merveilles qui nous paraissaient impossibles, il y a quelques années. Dans un petit volume de monographie assez rare, intitulé *Paris-Miniature*, paru en 1784, une sorte de Mercier de poche, on lit à la page 40, parlant d'un dirigeable imaginaire, mais dont les exploits pourraient se réaliser :

..... il a parcouru l'univers et il est de retour. Tandis qu'on s'amusait à discuter sur la possibilité de l'entreprise, il a profité d'un trente-troisième vent, que personne ne connaît (car les marins n'en nomment que trente-deux), et par le moyen du souffle le plus complaisant il s'est élancé dans la région la plus éthérée.

« Ceux qu'il transporta dînèrent sur les superbes pyramides d'Egypte, soupèrent sur la magnifique tour de Pékin : des esprits aériens les servirent avec une lesteté dont rien n'approche ».

Ce voyage merveilleux, considéré comme un rêve à la veille de la Révolution, peut être aujourd'hui effectué par ceux qui ont la bourse assez garnie pour se le payer. On prépare un circuit Paris-Pékin, et Paris-New-York ; c'est le cas de le dire : il n'y a plus de distances et il y a longtemps que le mot de Louis XIV à son petit-fils est réalisé : « Il n'y a plus de Pyrénées ! »

Voltaire déclarait avec une sorte d'orgueil pour son siècle :

« Après la chute de l'empire romain, les charrettes faisaient à peine en un mois le chemin qu'elles font aujourd'hui en une semaine ». On peut maintenant ajouter : en une heure.

On relevait récemment dans une revue scientifique

la durée des voyages de Paris à Bruxelles à diverses époques depuis le XVII[e] siècle, et voici des chiffres significatifs :

En 1650, le voyage durait 205 heures ; en 1750, il durait 85 heures ; en 1814, 75 heures ; en 1834 (malle-poste), 44 heures, et en 1914 (express), 4 h. 1/4.

Aujourd'hui on peut aller du Bourget à Bruxelles en deux heures, et on n'a pas à craindre le sabotage de la voie et ces stupides visites à la frontière : « Vous n'avez rien à déclarer ? » Quand vous avez répondu non, les gentlemen aux mains sales mettent votre valise sens dessus dessous.

Les aéroplanes ne nous auraient-ils délivrés que de cette servitude insupportable qu'ils auraient mérité la reconnaissance de tous les voyageurs.

Qui nous délivrera des exagérations de l'actualité ?

Le pigeon brait, l'âne roucoule,
Tous les temples sont renversés,

disait, il y a un quart de siècle, Émile Bergerat, dans une de ses « Ballades ». On pourrait répéter cette pensée du poète en présence des va-et-vient de la fantaisie parisienne qui se manifeste dans les événements les plus gais, comme les plus tragiques. Ainsi, à propos de ce fait divers qui occupe Paris depuis quinze jours, de la mort de la fiancée d'un docteur, on ne tarit pas d'hypothèses. S'est-elle suicidée à la manière japonaise, d'un coup de poignard ? L'a-t-on simplement assassinée ? Les deux versions ont des partisans, car on se passionne pour et contre et chacun fournit les raisons qu'il croit les meilleures pour soutenir son opinion suivant ses impressions ou ses goûts pour le romanesque. Au fond, personne n'en

sait rien ; le juge d'instruction nous dira peut-être le fin mot quand ses enquêtes seront terminées [1].

C'est ici qu'apparaît ce que l'on pourrait appeler la loufoquerie de quelques-uns, si le mot était français. Non seulement on publie de longs articles sur le drame de la rue Saint-Lazare, mais les plus grands journaux dits d'informations les accompagnent de nombreuses photographies. Celle de la victime, passe encore ; c'est du reportage moderne ; il faut satisfaire les curiosités du public ; celle du docteur Ecoffet, le fiancé chez qui s'est passée la scène sanglante, on peut le comprendre. Ce sont ce que l'on appelle les « deux héros du drame ».

Mais on y a ajouté les portraits de la mère de la morte, de la mère du docteur, de l'amoureux de la demoiselle et du frère de l'amoureux. Ce n'était pas assez. Le concierge du médecin ayant été appelé à déposer, on a aussi publié le portrait du concierge et, comme le cousin du portier se trouvait là, par hasard. le soir de l'assassinat — ou du suicide — on a aussi imprimé la photographie de ce jeune homme.

Cela ne fait de mal à personne ?

Evidemment.

Mais tout cet étalage de physionomies, qui n'ont rien à voir avec le drame lui-même, est un peu ridicule tout de même. Ce sont des procédés qui nous viennent d'Amérique où le bon goût n'est pas précisément un article d'exportation, mais qui sont en contradiction avec la pondération, la mesure et la délicatesse françaises. Ce sont là, pour employer l'expression d'un écrivain de bon sens, « des coups de tambour sur une tombe ». On pourrait répéter la

1. Une ordonnance de non-lieu fut rendue.

parole de Baudelaire à un poète qui avait mis en vers le récit d'un assassinat de son temps : « Je n'aime pas les gens qui se servent des tibias des morts pour battre la grosse caisse sur un cercueil ». C'était parler un langage un peu romantique, mais un langage de bon sens. On dirait vraiment, pour reprendre un vers de la ballade d'Emile Bergerat :

C'est que l'homme a perdu la boule.

Après ça, vous me direz qu'il faut bien que tout le monde vive et cela donne à gagner au reporter-photographe, au clicheur, aux camelots et à quelques autres.

C'est une raison comme une autre.

A côté de tout ce tintamarre autour d'un fait divers on est étonné du silence fait autour de certaines personnalités de premier rang mortes loin du boulevard.

M. Alfred Lemonnier, directeur pendant vingt-trois ans de l'*Indépendance Belge*, vient de mourir ; il comptait à Paris de nombreux amis, et rien ne le définit mieux que l'éloge du grand journal belge le *Soir*, où ses qualités sont justement rappelées : « Bon, droit, serviable, toujours prêt à l'entr'aide ». L'ingénieur distingué, le géologue éminent, le savant, à qui la Belgique dcit les belles collections de l'industrie acheuléenne, appartient à nos voisins.

Mais le journaliste, le directeur de journal le rattache par plus d'un côté à la presse française qui, pendant un quart de siècle, fut en relations avec lui. Il a écrit une page inoubliable du journalisme quand, chassé de Belgique, il transporta l'*Indépendance Belge*, qu'il dirigeait à Ostende d'abord, et à Londres finalement[1].

1. Sur sa tombe, un ingénieur des plus distingués, M.-R. Billiant, prononça un discours dont voici un passage :

J'ai là la première lettre qu'il m'écrivit en arrivant en Angleterre, elle est touchante, courageuse et digne :

« ... Me voici depuis six heures, — j'ai tout quitté, la Belgique, Bruxelles, ceux que j'aime et qui sont là-bas aux prises avec les bandits. — Que va-t-il arriver ? Nous pouvons craindre le pire — quant à moi, j'ai transporté ici, comme j'ai pu, le journal que je devais sauver à tout prix. — Nous allons paraître ; comment ? je n'en sais rien, mais nous paraîtrons. Nous sommes au moins trois. L'heure n'est pas aux récriminations ni aux regrets. Je ne veux pas savoir, comme dit Victor Hugo :

Si ceux-là sont partis qu'on aurait cru plus fermes,
Et si d'autres s'en vont qui devaient demeurer.

D'ailleurs, je ne suis pas tout à fait seul — quand la tempête assaille le bateau, le poste du capitaine est de rester à son bord. — J'y suis ; je compte sur vous... »

Quelle belle vaillance ! ce courage ne l'abandonna pas une minute. Il réunit tous les belges dans un effort de pensée commun, n'ayant pas un seul instant

C'est à lui que nous devons, à Londres, pendant la tourmente, l'éclosion de nombreuses œuvres. Je n'en citerai qu'une seule : « le Congé du Soldat ». Il faisait venir à Londres les soldats isolés, sans famille, sans amis, abandonnés dans la tempête de la guerre, leur fournissait l'héberge, la distraction, l'hospitalité, un petit pécule de poche, et ces pauvres diables étonnés de voir qu'un étranger avait des sollicitudes maternelles pour leur isolement, retournaient à la bataille avec un peu de réconfort au cœur.

La bonté et la bienveillance de M. Lemonnier n'était pas exclusive d'énergie. Nous l'avons vu malgré les difficultés d'ordre technique, les embûches, les défaillances d'autrui, les soucis pécuniaires qu'entraîne nécessairement une entreprise industrielle réalisée dans l'exil, planter fièrement à Londres le drapeau de l'Indépendance Belge. Car le journal l'*Indépendance Belge* à Londres a été en réalité le drapeau de ralliement de toute la Belgique libre. C'est dans le journal de M. Lemonnier, que les belges venaient réconforter leur foi dans de meilleurs lendemains. Le cœur de la Belgique libre, de celle qui pouvait encore librement dire ce qu'elle pensait, revendiquer ses droits, indiquer où était le devoir,

de défaillance, même aux plus mauvais jours, il ne désespéra pas de la victoire.

Toutes les semaines, il m'écrivait, me donnant des détails sur sa vie surmenée, me racontant comment, avec deux ou trois collaborateurs, il arrivait à boucler son journal ; quittant le bureau le dernier, après avoir corrigé les paquets d'épreuves comme un jeune débutant. Il engagea des sommes énormes, une partie de sa fortune, pour maintenir quand même le vieux journal, qu'il voulût conserver propre et indépendant.

Quand son frère, l'échevin Maurice Lemonnier, qu'il affectionnait, fut emmené en captivité, il en éprouva un chagrin profond. « Que vont-ils lui faire ? m'écrivait-il, ces coquins sont capables de tout. Quant à Maurice, je suis tranquille, ils peuvent le torturer, il ne faiblira pas. Mais quelles angoisses pour ma belle-sœur demeurée à Bruxelles, et dont je suis sans nouvelles depuis plusieurs semaines ! »

susciter des énergies, étudier dans une atmosphère non oppressive les problèmes qui se posaient, ce cœur de la Belgique libre, M. Lemonnier, pendant quatre ans, l'a fait battre. C'est à M. Lemonnier que nous devons la reconstruction de l'unité morale du gouvernement ; c'est lui qui réclama un gouvernement national qui se serait affranchi des préoccupations de parti. C'est à M. Lemonnier que l'on doit la création du Conseil National Economique de Londres, qui appela l'attention des Belges sur l'importance des problèmes économiques que la guerre devait poser et étudia ce qui, dans l'incertitude du lendemain, pouvait être étudié.

M. Lemonnier a été le porte-drapeau autour duquel sont venus se grouper toutes les intellectualités en exil, toutes les volontés d'agir, tous les malheureux isolés, tous les deuils et toutes les énergies. Le nom de M. Lemonnier est indissolublement attaché à la Belgique, en terre d'exil, pendant les années 1914-1918.

Et lorsqu'il revint à Bruxelles, dans la Patrie qu'il avait tant servie, des amertumes ne lui furent pas épargnées.

Sa fermeté n'en était pas abattue. « Ne nous laissons pas aller, ajoutait-il, et tandis que les jeunes se battent, luttons avec la plume, de notre mieux, répétons tous les jours notre confiance dans la justice de notre cause commune, notre confiance dans la victoire finale. Quand vous verrez notre grand ami Poincaré, dites-lui... ».

La commission fut faite et le Président de la République me remercia dans une lettre pour Lemonnier, qui en fut touché. Pendant ce temps, nous avions quelques nouvelles de l'échevin Lemonnier par l'ambassade d'Espagne, qui fut la seule à s'intéresser à ses souffrances, sans pouvoir les diminuer, car les heures de cellule, pendant les huit mois que le député de Bruxelles resta dans la forteresse, furent des plus dures et des plus douloureuses.

Quel chapitre de l'Histoire de la Guerre, il y aurait à écrire là !

Ces journées d'épreuves avaient fortement ébranlé la santé d'Alfred Lemonnier, qui ne retrouva pas au retour les attitudes[1] sur lesquelles il avait le droit de compter ; l'ingratitude qu'on lui témoigna fut aussi odieuse que révoltante. Il ne s'en étonna, ni ne s'en émut ; il était de ces natures droites qui savent que le devoir accompli se suffit à lui-même.

Puis-je ajouter que s'il était l'ami sûr par excellence, il demeura toujours le directeur exceptionnel,

1. Le *Journal Diplomatique* de Bruxelles, plus à l'aise pour parler de ces incidents, a écrit à ce sujet : « Pour récompenser cet homme intègre, M. Ernest Solvay, propriétaire de l'*Indépendance Belge*, qui fait des choses étonnantes sur ses vieux jours et qui est devenu la proie d'intrigants — adorateurs du veau d'or — dépossédа M. Alfred Lemonnier de la direction de l'*Indépendance Belge*, dès avant l'armistice ».

montrant un souci extrême de la pensée, de l'indépendance de ses rédacteurs. Pendant les vingt-trois années que je suis resté son collaborateur, sans un seul jour d'interruption, il ne supprima dans mes feuilles, ni une ligne ni un mot. Et que de preuves de sa bonté, de son amitié agissante! — Tout cela mérite d'être dit plus tard. — J'étais le plus vieux rédacteur de l'*Indépendance Belge* que je n'avais naturellement pas abandonnée pendant son exode à Londres. Quand M. Lemonnier s'en alla, je quittai avec regret cette maison accueillante où ont paru tant de chapitres des vingt premiers volumes de *La Vie de Paris.*

Il m'est pénible d'ajouter qu'en quittant ce vieux journal, ceux entre les mains de qui les caprices d'un vieillard l'ont laissé tomber — des étrangers à notre profession — m'obligèrent à demander l'intervention des juges belges pour me faire donner ce qui m'était dû.

Je serais un ingrat si je n'ajoutais que *Le Soir*, le grand journal belge, m'offrit aussitôt une hospitalité qui m'est précieuse. Simples détails de la vie journalière du journaliste et que je consigne sans amertume; pour qu'on sache.

Quant à Alfred Lemonnier, sa mort est un deuil pour ceux qui l'ont connu et qui voient disparaître avec lui un des beaux et généreux caractères de la Belgique militante. La France, de son côté, perd avec Alfred Lemonnier un de ses meilleurs amis, qui ne cessa toute sa vie de l'aimer et de la servir avec un admirable dévouement.

Nous avons, pour changer les idées tristes que nous apporte cette mort, les mouvements imprévus du théâtre, comme cette reprise de l'*Ennemi du*

Peuple, au Théâtre-Français, qui fait autant de bruit que l'attaque, en plein jour, d'une bijouterie par quelques bandits renouvelant les exploits de Bonnot. Le drame de la rue préoccupe toutes les commères et le drame d'Ibsen met toutes les têtes des lettrés à l'envers. C'est le triomphe de M. Lugné-Poë qui travaille, depuis plus de vingt-cinq ans, à imposer à l'admiration française ce qu'il appelle le « génie ibsenien » et qui y est parvenu.

Pendant vingt-cinq ans, la critique fut opposée à Ibsen ; il semble qu'elle cède aujourd'hui, et les nouveaux raillent les campagnes d'érudition et de bon sens que menèrent Jules Lemaître et Francisque Sarcey. Quand M. Lugué-Poë, qui cherchait alors à se singulariser et à se créer une situation tapageuse, eut représenté à son théâtre intermittent de l'Œuvre, l'*Ennemi du Peuple*, sa pièce ne fut guère soutenue que par Jaurès et Clemenceau. Jules Lemaître montra, avec son esprit incisif, qu'Ibsen mettait, en somme à la scène, des idées, des situations, des sujets, que depuis cinquante ans les auteurs français avaient successivement traités dans de nombreuses pièces. Nos vieux mélodrames nous revenaient accommodés à la sauce norvégienne. George Sand, Alexandre Dumas fils et Villiers de l'Isle-Adam, avaient été mis à contribution et encadrés dans ce que Sarcey appelait un « ramassis de lieux communs ayant traîné partout ».

M. Clemenceau, encore tout meurtri de la violente campagne organisée contre lui dans le Var par MM. Marinoni et Ernest Judet, vengeant des griefs personnels, campagne qui avait été poursuivie aux cris répétés de : « Oh ! yes ! » et avait pour un certain

temps éloigné le député du Parlement, trouvait une similitude entre sa défaite et la situation du médecin de Stockmann conspué ; il en profitait pour vaticiner et discuter la question des majorités des imbéciles imposant leurs passions, leurs haines et leurs rancunes à une minorité de l'élite.

« La majorité a toujours tort, déclare le médecin mis en scène par Ibsen, comptez les ignorants et les imbéciles qui couvrent la surface de la terre et dites s'ils ne sont pas une écrasante majorité. Et que peuvent-ils contre l'homme qui sait et qui tient une vérité ? Ils peuvent l'opprimer et le supprimer ; ils ne peuvent faire qu'il n'ait point la vérité. »

Clemenceau applaudissait encore cette dernière parole du héros de la pièce d'Ibsen : « L'homme le plus puissant est l'homme le plus seul. »

Aujourd'hui, c'est la Comédie-Française qui accueille cette œuvre. Les jeunes crient au chef-d'œuvre et M. Lugné-Poë triomphe, déclarant non sans emphase « qu'Ibsen n'est pas seulement le plus grand des psychologues et le plus grand dramaturge du siècle passé », mais le génie puissant apportant un peu de clarté dans l'obscurité de nos intelligences. Il vaut mieux entendre cela que d'être sourd, comme dit l'autre, mais tout de même c'est aller un peu fort, et il y a de braves gens qui lisent tout cela sans rire.

Enfin, vaille que vaille, on décrète qu'Ibsen c'est une manière de Shakespeare. Pour le moment, cela est admis par la majorité — cette majorité qu'Ibsen déclare dans son drame même « avoir toujours tort ».

Pour l'instant, Ibsen revient à la mode ; c'est un

engouement : il n'y a rien à dire qu'à laisser passer le courant.

Quand, il y a vingt-cinq ans, M. Lugné-Poë représenta sur un théâtre irrégulier, l'*Ennemi du Peuple*, la critique se câbra et ne voulut pas suivre la minorité d'anarchistes qui applaudissait à tout rompre cette pièce qu'on voulait imposer comme un chef-d'œuvre.

Aujourd'hui, la pièce est admirablement jouée par M. de Féraudy ; la représentation a été très applaudie et rapportera des centaines de mille francs de droits d'auteurs, qu'encaissera le fils d'Ibsen, qui fut pendant la guerre, à la solde de l'Allemagne, pour faire, en Norvège, une active propagande contre la France, à qui son père devait le plus clair de sa renommée mondiale.

Le fils de Bjoernson en fit d'ailleurs autant. La France avait accueilli le vieux Bjoernson mourant et lui avait fait une sorte d'apothéose ; le fils dirigea en Norvège, pour le compte de l'Allemagne, une succursale de l'agence Wolff, où les français étaient diffamés et calomniés tous les jours. Le fils d'Ibsen s'engagea lui aussi au service de l'Allemagne, qui le paya grassement pour soutenir les barbares, leurs viols, leurs vols, leurs incendies et leurs massacres contre les français. Cette campagne du fils d'Ibsen était flétrie par un journal norvégien, le *Morgen Bladet*, qui, en février 1916, écrivait : « Il s'agit d'attaquer l'opinion norvégienne qui est en grande partie favorable à la France ». Le fils d'Ibsen se chargea de cette besogne. Sans doute, cela ne diminue en rien les qualités de l'*Ennemi du Peuple*, mais ce n'en est pas moins ce propagandiste allemand qui nous insul-

tait quand nous luttions contre l'Allemagne, qui va toucher les droits d'auteur princiers de la Comédie-Française.

En plein été la pièce fait des salles combles, mais déjà Paris se prépare d'autres spectacles.

Juin n'est pas encore terminé et les jouisseurs de Paris songent déjà à leur exode pour le mois des saturnales, vers ce Deauville où s'élève tous les ans une véritable tour de Babel des vices du monde entier, dont les pires étrangetés se réunissent là-bas, dans cette « Potinière » devenue légendaire. Ceux qui s'y illustrèrent l'an passé par leurs excentricités ont déjà retenu là-bas leur chambre à prix d'or, et ceux qui ne furent pas de cette sarabande sont sollicités de s'y rendre par des démarcheurs qui donnent des rendez-vous par téléphones et qui même, sur un simple appel, se rendent à domicile pour vous fournir tous les renseignements. J'en ai reçu un par curiosité.

Ce sont des messieurs bien mis, polis, sinon bien élevés, qui se présentent chez vous avec des plans et des devis. Ils vous apprennent que déjà les chambres de 300 à 500 francs par jour sont louées ; il n'y a plus rien. On vous donne les noms des premiers occupants. Des parisiens connus ? Quelques-uns, mais surtout des multi-millionnaires américains, cubains et mexicains, une douzaine de filles du demi-monde, actrices à colliers de perles et comédiennes de petit théâtre, tapageuses ; elles vont aller continuer là-bas leurs prouesses singulières.

Si vous désirez une chambre pour 200 ou 250 francs, il faut vous presser ; on en a aménagé un plus grand nombre à 100 francs ; on pourra s'y asseoir et même

placer une malle qui servira de table de toilette, par une combinaison nouvelle.

Le placeur de ces logements de luxe vous vante les plaisirs nouveaux qu'on vous promet. L'an passé, il y eut les fameuses parties de baccara de 500.000 francs par coup ; cette année, on attend un riche marchand de sucre de Cuba, qui éclipsera tout ce monde de joueurs. Le champion français, M. Jean Hennessy, qui s'était fait prendre en pitié avec ses mises de 25.000 francs sera, cette saison encore, singulièrement dépassé. Le rabbin défroqué qui s'est enrichi dans la publicité financière et qui, en juillet dernier, gagna deux millions, est déjà inscrit dans un des principaux hôtels.

Les journaux de 1920 mentionnaient la présence de MM. Henry Bernstein, Tristan Bernard et Romain Colus, les trois auteurs israélites les plus joués de Paris.

— Avez-vous leur adhésion ?

Le ménager des Palaces eut un petit air dédaigneux :

— Oh ! ces messieurs ne se font pas annoncer ; ils se contentent de ce qu'ils trouvent.

On me permet de jeter un coup d'œil sur « les plans » de la grande saison ; j'en éprouve tout de même un peu de fierté ; la plupart des noms de ces extravagants de la mode et du snobisme sont étrangers. Les représentants de la vieille race française ne sont pas encore contaminés par cette lancinante badauderie.

Par exemple on nous promet de revoir là-bas ces jeunes messieurs titrés qui avaient inauguré la mode du smoking de flanelle blanche et des jambes nues qui eurent tant de succès. On continuera. Les trois

américaines qui portaient de gros diamants à l'orteil et qui, sur les indications de M. Van Dongen, le peintre attitré de M. Anatole France, s'étaient fait peindre des fleurs sur la peau du dos, fleurs qui se prolongeaient en dessins sur les robes, reviendront. Elles ont promis des originalités nouvelles. Allons tant mieux.

La surprise de l'an passé fut la quête patriotique au bénéfice des mutilés, faite le jour de la grande course, et qui produisit avec peine 14.000 francs, tandis que le pari mutuel encaissait plus de sept millions. Toute cette population ne s'intéresse pas évidemment aux choses de France ; c'est tant mieux et c'est consolant. Comme dit Albert Glatigny :

> Ah ! c'est qu'ils comprennent la vie,
> D'une autre manière que nous.

Heureusement...

Nous avons d'autres distractions intellectuelles. Tout Paris connaît Mlle Louise Read, de religion protestante, et qui se trouve être l'exécutrice testamentaire du catholique ardent que fut Barbey d'Aurevilly. Cette femme d'esprit supérieur, et qui est entourée du respect d'une élite, fut la dernière infirmière bénévole de François Coppée. Elle hérita de la chatte de l'auteur des *Diaboliques* et du chat de Coppée ; famille prolifique dont une vingtaine de descendants encombrent le vieil appartement de Mlle Read, qui habite, boulevard Saint-Germain, le même logement depuis près de soixante ans ; une curiosité de Paris, quoi.

Périodiquement, Mlle Read publie quelques volumes inédits de Barbey d'Aurevilly, qui a laissé une

caisse de notes et de papiers. Aujourd'hui, voici les *Lettres intimes*, fort curieuses, à coup sûr, mais dont une main trop craintive a sûrement enlevé quelques aspérités et atténué quelques brutalités de « gueuloir », comme disait Gustave Flaubert. Telles quelles, ces lettres sont fort intéressantes. Feuilletons ce volume pour y relever notre profession de journaliste, que Barbey exerça avec autant de persévérance, d'autorité que d'orgueil. Journaliste ? Oui, mais Barbey d'Aurevilly fut surtout un chroniqueur.

Sur la chronique, il avait d'ailleurs des opinions bien à lui ; voici une lettre encore inédite à ce sujet ; elle ne figure pas dans le volume, bien entendu, et je l'emprunte à la caisse inexplorée de Mlle Read. Cette lettre, qui doit dater de la fin de l'Empire, est adressée à une personnalité influente.

Mon ami,

Villemot devait faire la chronique à la *Patrie :* il a déchiré son traité. Il paraît qu'on voulait, à la *Patrie*, un chroniqueur religieux et autoritaire qui ne se trouve pas dans la peau de Villemot, qui n'a pas voulu, ce dont je l'honore, jouer la comédie de ses opinions ou de ses sentiments.

Moi, vous savez, et on sait partout, ce que je suis. Je n'aime pas la chronique comme on la fait ; mais je ne descendrai pas jusqu'à elle... Je la ferai monter jusqu'à moi, et certainement je la passionnerai. Si on veut du bruit, je crois que j'en puis promettre. L'affaire entre moi et la *Patrie* pourrait donc s'arranger.

Si vous pouviez faire dire un mot de cela à M. Lebey de Bonneville, qui, par parenthèse, est mon compatriote... Je ne le connais que de réputation, mais il est intelligent, et il sait ce que c'est que la publicité. Je suis peut-être bon à ramener dans ce moment où la *Patrie* a cru pouvoir se passer de moi. Un mot bien dit peut être décisif.

Barbey d'AUREVILLY.

Le mot fut-il dit ? Ce qu'il y a de certain, c'est que

l'affaire ne « s'arrangea pas », et Barbey alla « faire du bruit » ailleurs, au *Pays*, au *Constitutionnel*.

Il appréciait sa fonction de chroniqueur comme une lourde corvée. « Il faut que je fasse mon métier de nègre sous le bâton de la nécessité — une rude planteuse » (p. 68). Au surplus, sa manière ne se serait pas accommodée des espaces restreints que le manque de papier nous impose. « J'ai douze colonnes à faire pour demain » (p. 40), écrivait-il pour s'excuser de ne pas accepter à dîner.

Il faut dire qu'il apportait une véritable conscience dans ses fonctions. « Du lundi au jeudi, j'articlerai. C'est assez gros qu'un article à faire quand on lit comme moi tout ce dont on rend compte, avec points et virgules, et quand on ne se contente pas de la table et de la préface, comme d'autres » (p. 67). La façon dont il préparait ses chroniques est originale. A une amie laissée en Bretagne, Mlle Elisabeth Bouillet, qu'il embrasse affectueusement, du moins dans ses lettres, il écrit (p. 126, 3 juin 1873) : « Je vous prie de faire pour mon lit ce qu'il y a de mieux. Faites faire l'oreiller aussi gros que possible, et même faites-en faire deux. Vous savez que je travaille dans mon lit, et ma tête n'y est jamais assez haute pour écrire ».

On pourrait reprocher à Mlle Read d'avoir un peu trop coupé dans cette correspondance ; elle a voulu évidemment servir la mémoire du grand écrivain.

Voici encore deux feuillets inédits qui auraient pu trouver place dans le volume :

Enfin, je suis sorti des ceps. On me permettra de me secouer un peu. Il y a tout à l'heure deux grands mois qu'un

pauvre volume de Nouvelles intitulé, pour que les anges n'y touchassent pas, — par précaution — *Les Diaboliques*, a mis à mes trousses tous les diables de la vertu. Car il y en a à ce qu'il paraît. Le livre en question fit tout à coup pétard et scandale. Bassement dénoncé par un vieux bouffon de journal dont la dernière grimace est l'austérité. Ce livre, qui avait la fatuité de se croire moral, fut accusé d'être un outrage à la morale publique. Tout arrive en France, disait Talleyrand. Incriminé pour ce fait, espionné, poursuivi, interrogé, j'ai à plusieurs reprises goûté des juges et je n'ai pas trouvé que ce fut bon. Un affreux procès en police correctionnelle ou même en assises m'a pendu trente jours sur la tête en s'y balançant de la plus désagréable façon, et, s'il n'y est pas tombé, c'est qu'un ministre intelligent a voulu épargner une bêtise à ses fonctionnaires qui n'y allaient pas de main morte pour en faire une superbe. Grâce donc à l'esprit d'impartialité et de justice de M. le Garde des Sceaux, qui en a vu d'autres que ceux-là dans son département, j'ai pu échapper à l'action de ces magistrats éclairés et guidés par les lumières morales de la lanterne de Pierrot du *Charivari*. Mais pendant toute cette instruction commencée si férocement sur mon compte, l'opinion a pû croire tout ce qu'elle a voulu et ce que je ne veux pas qu'elle croie.

Voilà pourquoi j'écris ceci pour elle, pour qu'elle ne s'imagine pas, cette pie charmante et quelquefois méchante...

Mlle Read ignore à qui cette note, écrite de la belle écriture si originale de Barbey d'Aurevilly, était destinée. Quoiqu'il en soit, nous sommes reportés au lendemain de la publication des *Diaboliques*. Quel est ce « vieux bouffon de journal » qui a bassement dénoncé le livre ? C'est là un point obscur que nous prierons l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* d'élucider.

Ce qu'il y a de certain, c'est que pendant tout un mois l'écrivain fut sous le coup de poursuites et il fallut qu'un ministre intervienne pour lui éviter la police correctionnelle. A cette note, il manque une fin, je la donne telle qu'elle. Elle fut écrite dans un moment où Barbey d'Aurevilly envoyait une lettre à

son ami Dargaud à qui il disait : « vous avez un talent qui a son pied dans le cœur et monte plus haut avec la grâce d'une vigne féconde ».

Singulière expression tout de même, pour un styliste d'habitude si clair et d'une forme si ferme. C'est évidemment une figure de rhétorique.

Ces détails intéressent, parce qu'ils nous montrent les dessous de la vie des hommes célèbres d'hier, de ceux qui eurent une grosse influence sur la génération qui s'en va, et à qui les nouveaux venus dénient d'ailleurs toute espèce de talent, s'oubliant jusqu'à affirmer que Barbey, comme Gustave Flaubert, ne savaient pas écrire. Ce sont les mêmes qui se pâment devant les poings de Carpentier, qui proclament sans rire que cet effarant et encombrant Genevois écrit des chefs-d'œuvre, et que le dadaïsme est un art et le cubisme une chose sensée. Pauvres gens !

Memento de la semaine. — M. Le Bargy a fait sa rentrée à la *Comédie-Française* dans *Le Duel*, de M. Henri Lavedan. La soirée fut triomphale pour le comédien qui fut acclamé à son entrée en scène, et auquel le public fit une chaleureuse ovation à chaque baisser de rideau.

XXVI

23 JUIN.

Les « pièges à loup » et M. Pierre Benoit. — Quelques imitations. — Les économies financières. — La caisse du Directoire. — Les légumes nationaux. — Une erreur de M. Barthou. — Circonstances atténuantes. — En deuil.

Peut-on, sans prévenir, placer des pièges à loup dans les œuvres littéraires ?

C'est la question que vient de poser M. Pierre Benoit, l'auteur de l'*Atlantide*, qui a intercalé, sans indiquer la provenance, quelques phrases d'auteurs célèbres dans un de ses romans pour se donner le plaisir de les voir critiquer par des censeurs qui ne lui veulent pas du bien. On a répondu de divers côtés en sens différent ; les raisons pour ne manquent pas, et les arguments contre sont nombreux.

Montaigne eût dit : « Que sais-je » et Rabelais : « Peut-être. »

Cependant, quelle que soit l'opinion adoptée, il ne faudrait pas confondre cette amusette, avec les imitations plus ou moins volontaires commises par les poètes les plus célèbres et les auteurs les plus renommés.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, d'ailleurs, que certains se permettent de « faire le foulard de l'idée dans la poche des poètes », suivant la pittoresque expression de Théophile Gautier.

Mais, sans aller jusqu'à la filouterie intellectuelle, que d'hommes célèbres — inconsciemment ou non — imitèrent, en gros ou en détail, quelque devancier.

Victor Hugo n'échappe pas lui-même à ce reproche. Un exemple entre cent. Dans les *Stances et Quatrains*, Voltaire avait écrit :

> Toutes les passions *s'éteignent* avec l'âge.

Nous retrouvons la même idée, à peine transformée, dans la *Tristesse d'Olympio*, où Victor Hugo dit :

> Toutes les passions *s'éloignent* avec l'âge.

Alfred de Musset fut souvent accusé lui aussi de s'inspirer de ses voisins d'une manière trop visible, et il se défendait à sa manière :

> Certes, c'est une vieille et vilaine famille
> Que celle des frêlons et des imitateurs,
> Allumeurs de quinquets qui voudraient être acteurs.

Mais il plaidait les circonstances atténuantes, car, disait-il :

> C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Où commence le plagiat interdit, où finit l'imitation permise ? On a là-dessus disserté pendant des siècles sans se mettre d'accord, et les plus indulgents acceptent la raison un peu sans gêne de Molière disant : « Je prends mon bien où je le trouve ».

Colin d'Harleville avait lu une de ses pièces devant Fabre d'Eglantine ; celui-ci prit la même situation, le

même dénouement : il écrivit une comédie qui fut d'ailleurs outrageusement sifflée. Comme Colin d'Harleville se plaignait :

— Une idée, ce n'est rien, répliquait Fabre d'Eglantine, elle appartient à tout le monde ; ce qui importe, c'est la manière de la présenter au public.

Fabre d'Eglantine traitait les idées comme la caisse de la compagnie des Indes, où il puisait à pleines mains, ce qui le conduisit à l'échafaud.

Plus près de nous, au moment du succès retentissant de l'*Assommoir*, Emile Zola fut obligé de reconnaître que les noms des principaux personnages, l'idée du cabaret meurtrier, de nombreuses phrases d'argot étaient empruntés au *Traite du Sublime*, de Denis Poulot, le maire du onzième. A cette même époque, un chroniqueur qui avait cependant beaucoup de talent, Georges Duval, ayant à parler, dans l'*Evénement* de la ville d'Angoulême, copia tout simplement la belle description de Balzac. Le larcin fut découvert « la chronique devrait être signée Georges Duvol », dit Aurélien Scholl. Le chroniqueur s'en tira par un duel, qui termina l'incident.

Quelques années après, un petit scandale littéraire nous apprenait qu'une dame de lettres fort riche, Mme J. de L... morte depuis, et qui faisait tout au moins recopier ses manuscrits par des secrétaires habiles, ne s'apercevait pas qu'elle signait des chapitres où des pages entières de Flaubert étaient textuellement intercalées.

Les magistrats eux-mêmes ne furent pas toujours à l'abri de ces faiblesses regrettables, et un avocat général à la Cour d'appel d'Alger, A. du M... ayant à prononcer un discours de rentrée, lut, d'un bout à

l'autre, un discours d'un autre magistrat sur le même sujet et qui datait d'une quinzaine d'années. Il y a, à la chancellerie, un curieux dossier sur cette petite affaire de piraterie oratoire.

Les mots les plus célèbres n'échappent pas à cette déformation. Le cri fameux de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » fut écrit bien avant le discours de Romans par Alphonse Peyrat dans un article du *Temps* du jeudi 9 avril 1863.

Si on voulait tout citer, il nous faudrait un volume. Comme quoi, avoués ou non, les pièges à loup sont immortels.

Ce qui ne meurt pas non plus, ce sont les conseils inutiles.

En déposant son rapport sur le budget de 1922, M. Paul Doumer, ministre des Finances, a montré la nécessité des économies. C'est un refrain qu'ont bien souvent entendu toutes les Assemblées qui se sont succédées en France depuis 1789. C'est que toujours les dépenses ont été plus élevées que les recettes et la vie a continué malgré tout, au milieu des cris et des protestations des contribuables qui ont fini par payer. Quelques ministres dédaignèrent même les avis de prudence et appliquèrent la folle et ruineuse devise de Calonne : « Quand on dépense beaucoup, on inspire confiance et on trouve du crédit ».

Jamais peut-être le budget de la France ne fut si mal en point que sous le Directoire, où tous les appointements des fonctionnaires avaient six et huit mois de retard. Les cinq directeurs n'étaient pas plus régulièrement payés que les autres et les ministres ne touchaient leur traitement qu'irrégulièrement.

Le vieux Villiaumé, dans son *Esprit de la guerre*

(p. 99), rapporte que la caisse même particulière du Directoire était vide ; on sait que les directeurs, pour indemniser le collègue sortant, formaient une caisse commune où on versait une partie du traitement et les bénéfices plus ou moins réguliers ; quand un directeur sortait de charge, on partageait, et celui qui s'en allait « pouvait se retourner », suivant la pittoresque expression de Barthélemy. Villiaumé, bien placé pour savoir, assure que le gouvernement espagnol faisait tenir tous les ans aux directeurs des sommes considérables « de peur qu'on ne lui déclarât la guerre ». Ces gouvernants, peu scrupuleux, gardaient une partie de cet argent pour eux-mêmes et versaient le reste dans leur fameuse caisse commune ; elle commençait à être à peu près garnie, quand, dans la nuit du 18 au 20 brumaire an VIII, Sieyès et Roger-Ducos se l'approprièrent, et leurs collègues n'osèrent naturellement pas protester. Rewbel, qui venait d'être remplacé, se trouvait dans une situation fort précaire et ne pouvait trouver à se loger, faute d'argent. Pendant qu'il était directeur, Sieyès ne craignait pas de vendre aux marchands de comestibles les fruits des arbres du jardin du Luxembourg. Aujourd'hui, il y a toujours des fruits au Luxembourg, on y a même ajouté une serre ; les poires, qui sont renommées, les pommes, les pêches et les raisins ne sont plus vendus, on les partage entre les principaux personnages du Sénat. Avant la révolution, on les donnait aux carmes, dont le couvent était voisin.

Louis XIV, lui, faisait distribuer au peuple de Versailles tous les fruits et légumes qui n'étaient pas nécessaires au service de la Cour ; c'est la Quintinie qui était chargée de ce soin. On voit encore une porte

condamnée par laquelle on faisait cette distribution. Louis XV et Louis XVI avaient conservé cette habitude.

Sous Louis-Philippe, le potager du château était un des plus beaux de France, placé sous la direction de Grison, le premier jardinier de l'époque ; mais le comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur, supprima les distributions gratuites et vendit les légumes, les fruits et les primeurs à divers fruitiers de Paris. Les journaux de l'Opposition critiquèrent fort cette mesure, qui donna lieu à des chansons un peu vives et inspira à Philippon, la célèbre caricature représentant le roi sous la forme d'une poire, ce qui valut au dessinateur une condamnation à la prison en Cour d'assises.

Cependant le gibier des forêts de l'Etat était distribué aux hôpitaux après qu'on avait envoyé des présents aux gros fonctionnaires et aux diplomates. C'est une habitude qui s'est conservée depuis 1870. Les présidents de la République ont presque tout suivi cette coutume. Sous M. Fallières, qui ne perdait jamais l'occasion de réaliser une économie, on vendait une partie du gibier à un marchand de la rue St-Lazare, qui avait même affiché une pancarte en calicot portant : « Gibier provenant des chasses présidentielles ». Averti, l'Elysée fit cesser cet abus, il fit enlever la pancarte. M. Poincaré tenait à ce que tout le gibier allât aux hôpitaux, et quand il lui arriva d'en distraire quelques bourriches pour ses amis, il envoyait un don à l'Assistance publique ; tous ses prédécesseurs ne l'avaient pas imité. Ce sont là les broutilles des économies nationales.

Broutilles d'une administration trop chargée que ces nominations qu'on reproche à M. Léon Barthou,

qui vient de mériter les justes reproches de l'Association des vieux combattants qui proteste contre « l'attribution de la croix de guerre à des comédiennes pour services très sérieux sans doute, mais n'exigeant pas un courage exceptionnel, et qui n'exposaient pas leurs auteurs à plus de dangers que les habitants des villes bombardées par avions ou canons ».

Il s'agit de l'attribution de la croix de guerre, à Mme Damaury-Dalimier et à deux autres gentilles comédiennes, de la Comédie-Française, qu'on a voulu récompenser ainsi pour avoir été dire des vers, pendant la guerre, au théâtre des armées, à quelque cinquante kilomètres du front.

Evidemment, le ministre de la Guerre n'a pas eu l'initiative de ces trois nominations, mais il les a signées, et il en est responsable. Il aurait dû refuser ces faveurs. D'autant que M. Barthou n'a pas la décoration facile ; on lui reproche même, non sans raison, d'avoir refusé le ruban à des militaires qui l'avaient grandement mérité, et le voilà décernant la croix de guerre à des comédiennes, comme s'il n'y avait pas eu déjà les décorations de la Légion d'honneur à de vieilles actrices qui... enfin ! qu'a prodiguées, l'an passé, M. Honorat, quand il était à l'Instruction publique.

A coup sûr, le cas des trois comédiennes à qui on a donné le beau ruban vert n'est pas pendable, mais enfin, il est regrettable ; on peut encore rattraper des nominations qui font crier ceux qui ont versé leur sang pour l'obtenir ; il serait bon en tout cas qu'on ne recommençât pas [1].

1. Devant les protestations unanimes et les menaces de plusieurs interpellations au parlement, ces décorations furent rapportées.

On en a distribué bien d'autres qui n'étaient pas plus méritées, c'est certain ; ce n'était pas une raison pour en augmenter le nombre.

Pour les petits tours de chant ou pour récompenser les demoiselles du Conservatoire qui récitèrent avec grâce des poésies aimables ou chantèrent « La Madelon » aux braves poilus dans les baraquements de l'arrière, vous avez les palmes académiques ; c'est assez : Il y a même des gens qui pensent que c'est trop.

Au surplus, maintenant que l'incident est liquidé, on va laisser, espérons-le, M. Barthou tranquille. Il a d'autres préoccupations plus respectables. Il arrive de Belfort, où il est allé chercher le corps de son fils, ce beau jeune homme de vingt ans, qui tomba en Alsace, la deuxième année de la guerre. Cet enfant s'engagea et voulut aller au front, quand il aurait pu attendre l'appel de sa classe et, dans tous les cas, choisir une garnison moins exposée. Il fit allègrement le sacrifice de sa vie au pays. Le corps est resté là-bas, où il était tombé. Le père vient de le ramener sans en informer personne, dans ce silence qui convient aux grandes douleurs. Il n'a voulu ni manifestations, ni cérémonies militaires ; il est des souffrances qu'on garde jalousement pour soi et qu'on ne veut partager avec personne. Comme tout le reste est petit et vain en face de ces pertes irréparables. Ils ont largement payé leur tribut, les Castelnau, les Doumer, les Delcassé, les Barthou, dont les fils moururent là-bas, en défendant le pays. Les Sections des combattants seront sûrement de cet avis.

XXVII

1er JUILLET.

Les concours du Conservatoire. — Une scène à coups de poing. — La canicule à Paris. — L'eau manque. — Un roman parisien. — Un médecin rapace. — La 5e arrestation de Mary Raynaud. — Les « Souvenirs » de M. Léon Daudet. — Le succès de l'*Action Française*. — Un journal bien fait. — La monarchie n'est pas à craindre. — La mort de Me Maurice Bernard. — Un grand avocat.

Les concours du Conservatoire sont terminés, et voilà une cinquantaine de jeunes gens et de jeunes filles sur le pavé parisien demandant à monter sur les planches pour nous étonner par leur manière d'exprimer les grands sentiments humains. Combien réussiront ? Quoi qu'il arrive tous se lancent dans la carrière où ils veulent entrer, tandis que leurs aînés y sont encore, ces aînés qu'ils désirent remplacer le plus tôt possible et pour lesquels d'ailleurs ils n'ont aucune espèce de considération, ni d'estime. Le propre du comédien est d'absorber en soi toute l'admiration dont il est capable et il répéterait volontiers, s'il connaissait le latin, ce vers d'Horace : *Sublimi feriam sidera vertice* (Je soutiendrai les astres de ma tête superbe).

On ne sait pas pourquoi, mais chez le comédien, cette belle assurance et cette opinion avantageuse du soi sont innées ; on n'a pas besoin de les lui apprendre au Conservatoire. Au surplus, le public y est bien pour quelque chose par la manière dont il s'intéresse aux ébats et aux débats de ces jeunes gens et de ces demoiselles dont plusieurs n'ont pas attendu la majorité pour avoir l'automobile et le petit hôtel. Les journaux ont relaté les premiers pas dans la vie de ces élèves d'hier, qui ont joué des poings avant de jouer la comédie. Deux lauréats se sont rencontrés place du « Théâtre-Français », et, devant la statue maussade, d'Alfred de Musset, se sont pris de querelle à propos des prix obtenus, chacun se jugeant mal récompensé. On a échangé quelques propos gras et quelques coups. Les dames de ces messieurs se mirent de la partie, et la belle Œnone, à qui on avait crêpé le chignon, se précipita sur la perruque de Bérénice. Tout ce petit monde fut amené au poste, où l'on mit chacun d'accord avec une paternelle semonce.

Vanité excessive, amour-propre toujours prêt à s'échauffer, c'est le métier qui veut ça. Ça débute bien ; plus tard, ces demoiselles se perfectionneront et s'arracheront les colliers de perles pour des motifs où l'art est étranger.

Acteurs orgueilleux, actrices vaniteuses, on dirait que c'est une spécialité de théâtre. Cette titillation de l'esprit gagne tout le monde, depuis les costumiers jusqu'au souffleur, en passant par les auteurs. Goncourt, qui, pourtant était auteur, lui aussi, a écrit à ce sujet dans *Son Journal* (1860) : « La vanité de l'auteur dramatique a quelque chose de la démence et de ce

fou de Corinthe convaincu que le soleil était uniquement fait pour l'éclairer lui seul ».

Sarcey, qui les connaissait bien, quand il recevait des réclamations sur les manières dont il avait apprécié leurs pièces, avait des phrases toutes faites pour les calmer. « Quand ils sont dans cet état-là, disait-il, il ne faut jamais les contrarier ».

Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Acteurs et auteurs vivent dans un monde factice et tout de convention, leur maison est en carton, leurs forêts en toile peinte, et le tonnerre, qu'ils entendent et dont ils ont l'air de s'effrayer, est produit par un marteau frappant sur de vieilles casseroles. Tout cela exerce une grosse influence sur leurs idées et leur caractère. Il faut les prendre comme ils sont, et, malgré tout, plusieurs sont charmants.

Puis, il fait si chaud que quelques nervosités sont excusables.

Les auteurs de romans d'aventures n'ont pas besoin de beaucoup d'imagination pour raconter des histoires extraordinaires ; ils n'ont qu'à recueillir les faits divers des journaux ; c'est d'ailleurs le procédé qu'employèrent avec succès Félix Bouvier et Emile Richebourg, qui gagnèrent des centaines de mille francs à ce métier peu fatigant. Il y a quelques mois, un aviateur, connu dans le monde spécial des sports, M. Bellaris, faisait la connaissance d'une jeune Américaine fort belle et fort riche, plus de trois cents millions. Le mariage projeté subissant des retards devant l'opposition de la famille, notre homme enleva sa conquête en avion, ce qui n'était déjà pas banal, puis il l'épousa sur un yacht avec la bénédiction d'un pasteur de bonne volonté, et ce fut le roman d'amour

passionné, M. Bellaris n'étant pas de ceux qui peuvent répéter comme le poète :

Moi, je ne sus aimer jamais que par les yeux.

Quand on se fait enlever dans les airs et qu'on poursuit le bonheur sur un brick de plaisance, on est évidemment préparée aux émotions fortes.

A tout ce qui contient ces amours turbulentes,
Pleines de cris, de pleurs, de baisers et d'effroi.

Il y eut, paraît-il, des scènes d'une rare violence, bientôt suivies de désenchantement. Finalement, Mme Bellaris a disparu, emportant ses nombreux millions, vers des rives inconnues. On est à sa recherche. Le roman parisien s'arrête là pour le moment. Nous aurons la suite quand on aura retrouvé la belle Américaine, car une personne de cette qualité ne saurait être perdue. De fins limiers de la police privée sont à sa recherche.

Il est certain que comme premier chapitre d'un roman de journal populaire, celui-ci est corsé.

La mésaventure des artistes de l'Opéra de Lima est un chapitre moins dramatique, d'un roman d'un autre genre, du roman comique qui s'allonge tous les jours et ne se termine jamais. Ici, le gouvernement péruvien est mêlé à l'aventure. Le 15 juillet prochain est l'anniversaire de l'indépendance péruvienne et le Gouvernement de Lima, voulant mêler aux fêtes de l'anniversaire quelques représentations de choix, avait chargé un mandataire d'engager une troupe complète de grand opéra avec les chœurs, pour aller chanter au théâtre de Lima la *Muette de Portici* et *Guillaume Tell*, pièces de circonstances. Comme c'était le budget péruvien qui devait payer, on ne

regarda pas à la dépense ; on signa avec des ténors émérites et des chanteuses de choix. Tout le personnel, cent quinze personnes, était prêt pour prendre le bateau, l'autre matin, mais le paquebot a levé l'ancre sans ses passagers de marque, l'argent représentant les appointements de cette troupe lyrique n'étant pas arrivé. Voilà un joli petit procès en indemnité en perspective.

Les tribunaux sont la ressource des artistes laissés en panne et des actrices poursuivies à coups de papier timbré, comme c'est le cas pour une d'elles Mlle Hélène Romani, dont *Comœdia* nous raconte la mésaventure.

Cette jeune et jolie personne, qui a fait de nombreuses tournées en Europe et aux Etats-Unis, loge dans un des plus grands hôtels de Paris. Son médecin a fait saisir ses malles, bijoux et vêtements, lui réclamant 4.000 fr. d'honoraires pour quelques mois de soins donnés. L'actrice, prouvant qu'elle a déjà versé à ce médecin exigeant 6.000 fr., demandait la levée de cette saisie. Le juge des référés l'a accordée contre le dépôt d'une somme de 3.000 fr. Voilà un médecin qui ne donne pas sa science et qui a une manière un peu brusque de réclamer ses honoraires. On ne dit pas son nom. C'est dommage. Il y a des adresses qu'il est bon de connaître, pour s'en éloigner à l'occasion. C'est surtout avec ces docteurs-là qu'on répéterait volontiers le refrain du vieux vaudeville de Bayard :

Eh ! mon vieux camarade,
Que parles-tu d'un médecin ?
C'est bien assez d'être malade.

Nestor Roqueplan, qui fut un des brillants chroni-

queurs du deuxième Empire, écrivait, il y a une soixantaine d'années : « Ah ! vraiment que Paris est beau par un jour de canicule. Ah ! les fraîches émanations qui s'échappent de cet amas de pierres malpropres ».

Evidemment Nestor Roqueplan était un pince-sans-rire. On pourrait recommencer ces variations sur la chaleur, car nous cuisons littéralement en ce moment et rarement nous avons connu chaleur pareille.

Les œufs cuisent tout seuls au parvis Notre-Dame.

Les journaux ont ouvert une rubrique spéciale pour les insolations. Pauvres de nous, les parisiens marchent en cherchant l'ombre au ras des murs ; les cafés sont absolument envahis et l'on boit, l'on boit à perdre haleine.

L'été était la saison qu'affectionnait Francisque Sarcey ; il prétendait que c'était le bon moment pour aller au théâtre, les salles de spectacle étant les endroits les plus frais de Paris. Ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré cette chaleur extrême, les théâtres font des recettes superbes. Il est pourtant des parisiens qui préfèrent s'évader vers la grande banlieue et aller passer la nuit dans les villas perdues dans la fraîcheur des forêts de Chantilly, d'Allate ou de Compiègne, pour ne revenir que le lendemain vaquer à leurs occupations dans la fournaise. Ce sont des privilégiés.

A cause des insolations, on a renoncé la semaine dernière et l'on a joliment bien fait — à la revue du Quatorze Juillet. Il en est — ceux qui n'y participent pas — qui l'ont regretté ; mais le pauvre pioupiou qui devait défiler au pas de parade en a été enchanté. Puis en dehors de la revue, songez à quelles corvées il échappe. Ceux qui ont passé par là s'en souvien-

nent — dès minuit, il fallait se préparer pour les interminables revues qui mettaient tout le régiment sur les dents. Le pauvre soldat était harcelé par le caporal, qui était empoigné par le sergent, lequel était attrapé par le sous-lieutenant, tandis que le capitaine pestait, que le commandant s'agitait et que le colonel bougonnait, très impressionné par la revue du général, qui n'était jamais content !

— On s'en faisait en ce temps-là. Les pauvres jeunes gens des classes 20 et 21 ont été dispensés pour cette année, de cette corvée. Ceux-là, aussi, comme Gérard de Nerval doivent célébrer la cuisante canicule.

Le pire est que l'eau commence à se faire rare ! Va-t-elle nous manquer ? On semble le craindre et des avis officiels nous engagent à économiser pour nos ablutions de toilette ; on pourrait répéter avec le poète :

> Nuit d'été ! Nuit d'été ! Des souffles desséchants
> Ont jauni les roseaux de la source limpide....

Les roseaux nous importent peu, mais c'est l'eau de source qui ne vient plus, on nous a mis au régime de l'eau de Seine, qui n'a pas bonne réputation, et dans laquelle les savants ont jadis trouvé tant de microbes malfaisants. Oui, sans doute nos anciens n'en buvaient pas d'autre, quand le bon Auvergnat allait la puiser dans un tonneau à même le fleuve. — D'abord il s'agirait de savoir s'ils s'en portaient mieux, et ensuite la Seine n'était pas empoisonnée comme aujourd'hui par tous les résidus des fabriques et de la science industrielle moderne. Alors, on ne pouvait pas faire autrement : le progrès nous a gâtés.

Le progrès qui a changé tant de choses.

C'est encore en regardant la réalité qu'on pourrait

écrire un autre chapitre de roman. Balzac se serait arrêté devant ce type étrange de Mary Raynaud qui a passé sa vie à avoir des combinaisons de génie pour escroquer ses contemporains. Tout jeune, il inventa des caisses mutuelles promettant de servir un intérêt de 100 pour cent à ceux qui lui confieraient leurs fonds. Il trouva des clients sérieux, et certains touchèrent, pendant quelque temps, cette rémunération exorbitante. Poursuivi, condamné, il se paya la fantaisie — entre deux visites à la police correctionnelle — de s'acheter un titre de comte, le pape lui conférant une noblesse authentique, et de se présenter à la députation, et quoique ses turpitudes fussent étalées devant les électeurs, il fut élu avec une belle majorité. Il fallut l'invalider, et il passa du Palais-Bourbon à Mazas qui existait encore.

Pendant la guerre on avait oublié ce vieillard. Il a aujourd'hui 70 ans ; on vient de l'arrêter pour la cinquième fois, et son premier mot chez le commissaire de police a été un regret de voir ses entreprises entravées une fois encore.

— Quel dommage ! s'est-il écrié, au moment où je réussissais une combinaison nouvelle qui m'aurait rapporté un million par an.

C'est un rêve qui s'évanouit.

Mary Raynaud va aller retrouver à la Santé un autre collègue d'un genre différent, ce M. Galmot, député de la Guyane, qui est sous le coup de dix-sept poursuites. On a évité jusqu'ici la prison préventive à un autre député, poursuivi également — si on ne l'a pas calomnié — pour quelques gentillesses défendues par le Code, M. Caitucoli, représentant de la Corse. Ce sont des carrières parlementaires brisées en plein épanouissement.

Dans un pays bien ordonné, ces députés devraient être obligés de démissionner *ipso facto*. Chez nous, il n'en est rien, et ces parlementaires qui ont cessé d'être honorables continuent de voter si cela leur fait plaisir. Ils touchent leur indemnité et se servent du papier à en-tête de la Chambre ; ils voyagent gratuitement.

Les électeurs ont bien leur part de responsabilité, et l'on proposa, il y a quelques années, de constituer un tribunal suprême qui priverait tout collège électoral de ses droits politiques s'il était convaincu d'avoir sciemment élu un député indigne. La proposition fut, bien entendu, repoussée, mais elle avait du bon. On ne saurait comprendre qu'un corps électoral qui possède la puissance formidable de donner des maîtres à la France, n'encourt aucune responsabilité quand il se montre indigne de ce redoutable privilège. Nous avons vu certains arrondissements nommer ces escrocs avérés comme Mary Raynaud. Nous avons vu des départements entiers élire des hommes tarés comme Galmot et Caitucoli ; ne parlons que de ceux dont la justice s'est emparée. Nous avons vu des fous envoyés à la Chambre, et qu'on était forcé d'enfermer dans un cabanon pour le restant de la session. Aucune mesure n'a été prise contre l'ensemble de ces électeurs incapables, coupables de ces élections. Rien dans la loi ne prévoit ces fautes collectives. Le suffrage universel est absolu.

Si nous feuilletions l'histoire parlementaire, nous trouverions au moins trois députés qui furent enfermés avant leur élection, maintenus provisoirement dans des maisons de santé, et qui devinrent ministres, quand on pensa qu'ils étaient guéris. C'étaient au surplus de

braves gens dont le cerveau n'était tout de même pas très solide. Les usages des compagnies de chemin de fer est de ne jamais accorder le poste de mécanicien à un employé ayant été enfermé un moment comme fou. On ne confie pas la direction d'une locomotive à ces malades du cerveau, et l'on a grandement raison, mais on n'hésite pas à leur donner la direction d'un ministère, et il faut reconnaître qu'ils s'en tirent aussi bien que les autres, mieux même parfois. Aussi vous devinez si ces faits donnent des armes aux adversaires du gouvernement ; le plus important, M. Léon Daudet s'en donne à cœur joie.

Qu'on le veuille ou non, M. Léon Daudet est devenu une des forces de l'opposition : il a su créer un journal l'*Action Française* qui est un des plus lus de France. A l'influence de la tribune, du journal quotidien, M. Léon Daudet joint l'influence de l'annaliste et il vient de publier le sixième volume de ses « Souvenirs » : *Vers le Roi*. M. Léon Daudet s'est donné pour but et pour mission de ramener la royauté par tous les moyens « même par les moyens légaux », a-t-il écrit un jour. Je crois que pour de longues années, la royauté est impossible en France ; que dans une période d'affolement ou de danger intérieur, le pays se précipite vers une dictature, cela pourrait arriver. Le dictateur c'est l'homme à poigne qui profite de l'occasion pour dompter les effervescences dangereuses, c'est un général populaire ou un orateur entraînant, c'est l'X... inconnu monté sur un cheval noir. Mais un roi ? Non. Il y a plus de quatre-vingt-dix ans que la royauté est reléguée au rang des souvenirs dont tous ne sont pas bons, et si l'*Action Française* n'était que l'organe de la future

restauration monarchique, elle n'aurait pas l'énorme succès, dont M. Léon Daudet conte la genèse, depuis sa fondation en 1908 jusqu'en 1914 avec autant d'humour, de verve que de passion entraînante.

M. Léon Daudet est fier du succès de son journal et il nous raconte comment il l'a créé, comment il l'a amené à la situation florissante d'aujourd'hui, malgré les passions, les haines, les attaques et les injures qu'on n'a cessé de lui prodiguer ; il n'a d'ailleurs rien à reprocher à ses ennemis, il leur a rendu largement ce qu'il en a reçu. Parmi les raisons qu'il donne de cette réussite, M. Léon Daudet néglige un peu ce qui devrait le satisfaire tout de même, c'est qu'en dehors des idées que la plupart de ses lecteurs ne partagent pas, le journal, au point de vue professionnel, est admirablement bien conçu étant donné le public français. Ce public aime trouver dans le journal qu'il lit régulièrement les mêmes rubriques à la même place ; là, l'article de tête, là, les discussions théoriques, l'article de politique étrangère et celui des côtés pittoresques de la Vie de Paris ; ailleurs, les informations politiques de France d'abord et de l'extérieur ensuite. De la routine, direz-vous ? Non de la clarté, de la méthode et de la logique. C'est ce qui avait fait autrefois le gros succès du *XIXe siècle* d'Edmond About, de l'ancien *Evènement* d'Edmond Magnier, qui était un maître journaliste et aurait joué un grand rôle s'il avait eu la notion des échéances, c'est ce qui fit aussi le succès de l'ancien *Figaro* quand il avait à sa tête, ces deux directeurs incomparables qui furent de Rodays et Perivier. Eh bien ! cette clarté dans la distribution, cette logique dans la composition se retrouve dans l'*Action Française* où le

lecteur s'en va de suite, sans chercher, sans hésitation à la rubrique qui l'intéresse et qui se trouve toujours à la même place.

Le défaut des journaux qu'on a dénommés « grande information » c'est de tout mêler, de tout brouiller ; aujourd'hui, un article d'homme politique sera en tête, demain ce sera un reportage de quelque fadaise, ou le récit d'un crime sensationnel. On abuse des gros titres, on raccroche le lecteur et on lui sert une sorte de salmigondis où il est impossible de se reconnaître. C'est le système américain ; il peut convenir aux Yankees, il est contraire à l'esprit français ; on le supporte, on ne l'adopte pas.

A l'*Action Française* on sait aussi éviter cette hérésie du journalisme qui consiste à laisser écrire le secrétaire de rédaction qui est, tout simplement, le « régisseur » surveillant les entrées et la régularité des rubriques. Un secrétaire de rédaction ne doit pas plus écrire qu'un régisseur, au théâtre, ne doit jouer. Sans cela, fatalement, il occupera les bonnes places au préjudice des autres rédacteurs s'imaginant, naturellement, que sa prose vaut mieux que celle de tous. Il est arrivé parfois, que d'excellents journaux sont devenus illisibles à la suite de cette sorte de dictature de l'accaparement. Francis Magnard qui s'y entendait disait : « Un secrétaire de rédaction qui écrit et qui, naturellement, veut se faire valoir, c'est comme un horloger qui jetterait du sable dans une montre ; ça tient de la place et ça arrête le mouvement ».

Si le secrétaire — cela arrive souvent — est un écrivain de talent, qu'il écrive. Mais s'il accepte d'administrer qu'il administre et s'en tienne là. C'est une règle absolue.

En dehors de cette clarté, l'*Action Française* s'est donné la peine d'avoir une rédaction homogène. Je ne parle pas de M. Léon Daudet qui est le ténor du journal, robuste, toujours en train, mais de Charles Maurras, ce bourreau du travail, jamais fatigué de creuser ces longs sillons, de Maurice Pujo, un lettré qui est devenu un combattant toujours prêt à l'attaque, Maxime Bienne, aimable joueur de pipeaux, et Jacques Bainville qui parle de la politique étrangère en homme qui la connaît et serait capable de la diriger. Il me souvient que lorsque Delcassé était au quai d'Orsay, le premier article qu'il lisait avant de se mettre à la besogne c'était celui de Jacques Bainville. Il y a aussi un vieux socialiste repenti, talent robuste M. Maurice Talmeya, j'en oublie. Faut-il ajouter une revue de la presse raisonnée, comme on ne la fait pas ailleurs et où on ne craint pas de citer les opinions des amis comme celles des adversaires. Le rédacteur de cette rubrique M. Havard de la Montagne est incomparable. Nous sommes loin des procédés étroits et mesquins de ce pauvre Calmette, qui avait dressé une liste de ceux qui lui déplaisaient pour un motif ou pour un autre, et dont il était défendu de jamais imprimer le nom.

Faut-il ajouter que ces polémistes passionnés de l'*Action Française*, aiment leur pays et ont su faire taire, quand il a fallu, les violences de partisans devant l'intérêt de la France.

A toutes ces considérations, M. Léon Daudet, ajoute dans ses « Souvenirs » farcis d'anecdotes, des raisons nombreuses et il nous donne un livre curieux, intéressant, qui contribuera à l'Histoire. Quant à la Restauration monarchique, non, notre génération la

verra quand on ferrera les poules et quand les carpes auront des ailes.

Il faut terminer sur une note triste.

Un de nos meilleurs avocats du Barreau de Paris, Maurice Bernard, vient de mourir. C'est encore un vieux camarade qui s'en va. Nous avions débuté ensemble devant la Cour d'assises de la Seine en novembre 1883. Il s'agissait d'une bande de voleurs assez peu intéressante, la famille Saint-Dizier. Il y avait au banc de la Défense, Georges Laguerre, Crochard, Bocandé, Le Barazer, Maurice Bernard et celui qui écrit ces lignes ; à nous six nous ne faisions pas cent trente ans. Nous étions tous très zélés, mais très émus et avions, chacun de notre côté, préparé de beaux morceaux d'éloquence appris par cœur. Nos clients furent, bien entendu, tous condamnés et nous eûmes là, ensemble, nos premières émotions de Palais. Çà ne s'oublie pas.

Georges Laguerre qui était à coup sûr, celui qui donnait le plus d'espoir, est mort dans la gêne la plus extrême, après des avatars politiques, où il joua sa fortune et son bonheur. Crochard, après s'être fait une réputation méritée d'avocat d'assises — et n'est pas avocat d'assises qui veut — est mort il y a quelques années. Bocandé, qui était déjà millionnaire, a augmenté sa fortune dans la Finance, et Le Barazer, malgré la soixantaine passée, demeure un des avocats les plus alertes du barreau, toujours sur la brèche. Quant à Maurice Bernard qui occupait une des meilleures places au premier rang, il s'en va à soixante ans, après une carrière exceptionnellement brillante.

Pendant quarante ans, il plaida tous les gros procès financiers et, à la barre, il jonglait avec les ques-

tions les plus épineuses. C'était merveille de l'entendre. Il savait rendre claires, les affaires les plus embrouillées. Il était très dangereux pour l'adversaire et un président de Chambre me disait :

— Avec ce diable d'homme, il me faut toujours au moins huit jours de réflexion. Quand il a fini de plaider, il m'a conquis et je reprends ses arguments dans mon cabinet, pour en délibérer avec moi-même.

Maurice Bernard était le petit neveu de Jules Grévy. Au début, il fut le secrétaire de Me Lonté, un des meilleurs avocats d'affaires d'il y a quarante ans, et qui plaidait d'une manière brillante et littéraire. Il semblait avoir passé le procédé à son secrétaire devenu un des maîtres à son tour.

Quand il fut inscrit au stage, il arrivait de Nancy et avait fait ses études avec un autre avocat, qui devait devenir lui aussi, un des premiers, M. Raymond Poincaré. C'étaient deux amis qui attiraient les sympathies par leur délicatesse de sentiments, leur acharnement au travail et — il faut le dire — leur bonté. Depuis le stage, ils n'avaient changé ni l'un ni l'autre. Quand M. Raymond Poincaré était obligé de quitter provisoirement le Palais pour occuper des postes ministériels, c'est Maurice Bernard qui plaidait ses dossiers. On devine combien ce dernier était occupé.

— Quand je songe, me disait-il, le mois dernier, que je n'ai jamais eu le temps, même pendant les vacances, de lire Balzac en entier. Il faudra pourtant bien que je me paie ce luxe.

Le temps lui a manqué et il est mort avant d'avoir réalisé son désir ; il est mort en plaidant pour ainsi dire. Malgré la maladie qui le tenaillait, il ne voulait

pas quitter la barre où il avait remporté de si beaux succès. Les grands procès qu'il a plaidés ne se comptent pas. Il avait été l'avocat de Rochette, sur lequel il avait une opinion particulière, le tenant pour un des grands financiers de notre époque. Ce serait à discuter.

De même qu'il plaidait les dossiers de Raymond Poincaré, il plaidait ceux de Me Millerand, quand celui-ci était au Pouvoir. C'est dire qu'il aurait pu tout obtenir, il dédaigna et sa seule ambition était d'exercer sa profession avec ce talent supérieur, dont ses proches étaient fiers. C'était un ami sûr, loyal, bon et fidèle. On peut compter sur les doigts de la main gauche, ceux dont on peut en dire autant.

Se sentant fatigué, il reculait le moment, où il allait pouvoir se reposer. Une de ses clientes, Mme Boursin, la femme morganatique du richissime Chauchard, lui avait laissé récemment une dizaine de millions, qui lui auraient facilité les loisirs. Le destin ne l'a pas voulu. Il part dans toute la maturité d'un remarquable talent, après avoir obtenu de la vie tout ce qu'il en attendait : l'indépendance conquise par un labeur acharné. Quel brave homme c'était.

XXVIII

8 JUILLET.

Les vacances parlementaires. — Un chansonnier montmartrois nommé huissier à la Chambre. — M. de Max menace de partir. — Tout s'arrange. — Inutiles préceptes pour devenir centenaire. — Le syndicat des toqués contre les hommes de quarante ans.

Voilà nos parlementaires en vacances, députés et sénateurs sont en villégiature ; le ministère est tranquille jusqu'au 15 octobre, et M. Millerand s'installe pour deux mois, au château de Rambouillet ; tout à Paris respire le calme, les parisiens s'éparpillent vers les plages ou la montagne. Il n'est pas de mince syndicat d'ouvriers qui ne possède, quelque part, une installation des champs, où il envoie respirer les enfants et les parents aussi. Les employés municipaux de la ville de Paris ont marqué la clôture du conseil municipal par une petite émeute, où ils ont mis à mal quelques agents ; ces honorables employés réclament non seulement une diminution des heures de travail — ils ne se contentent plus de la loi de huit heures, — mais une augmentation de traitement que le budget écrasant de la ville de Paris ne permet

pas de leur donner. Ces « Conscients » qui ont à l'heure actuelle quinze jours de congé, payés naturellement, trouvent que se reposer deux semaines, après n'avoir pas fait grand'chose toute l'année, n'est pas suffisant. Ils réclament le mois entier. On résiste pour la forme, mais aux approches des élections, on leur accordera tout ce qu'ils demandent, et même davantage. Le contribuable payera... s'il peut. Ce qui n'est pas encore bien prouvé, car ce n'est pas l'impôt de trente francs sur les pianos, qu'on vient de rétablir, qui fournira les millions nécessaires, non pour contenter — ils ne sont jamais satisfaits — mais pour apaiser momentanément ces seigneurs du bien vivre que sont les employés de la bonne ville de Paris.

Pendant les vacances parlementaires, les ministres peuvent pourvoir à leur aise, aux nominations de quelques fonctionnaires, et choisir non les plus méritants — il n'a jamais été question de cela — mais ceux qui sont le mieux « pistonnés », suivant l'expression familière dans l'argot administratif. Cela date de loin. Il y a cent ans, Désaugiers chantait dans des couplets assez lestes :

> Pour envahir toutes les places,
> Il ne faut qu'avoir le bras long.

Donc, les mieux recommandés seront les premiers choisis, ils n'en garderont aucune reconnaissance au ministre et se mettront aussitôt en quête d'obtenir de l'avancement. Tout cela fait partie de la psychologie du fonctionnaire. Il en a toujours été ainsi. Vous connaissez le mot de Louis XIV que rapporte quelque part Saint-Simon :

— Quand je nomme à une place, je fais quatre-vingt-dix neuf mécontents et un ingrat.

Il en va aujourd'hui de même, et il n'y a pas de raison pour que cela change dans l'avenir. Au surplus, il est des candidats accommodants. On cite une des dernières nominations qui ne manque pas de pittoresque. Il y avait, dans un des cabarets de Montmartre, un chanteur fort spirituel, qui s'était mis en tête d'être sous-préfet. Pourquoi non ? Il avait réuni la douzaine de signatures de députés qui sont de mise et attendait, accablé de promesses les plus flatteuses. Enfin de compte, on lui a proposé une place d'huissier à la Chambre. Le poste ne manque pas d'agrément, il est plus lucratif que celui de sous-préfet et le titulaire a droit à un costume fourni par l'Etat, habit à boutons de cuivre avec gilet rouge rutilant. Notre chansonnier a accepté, il a pris ces jours derniers possession de son emploi.

Il paraît enchanté de son sort.

Si les chansonniers désirent parfois être sous-préfets, des sous-préfets aspirant à devenir chanteurs, et on raconte dans les bureaux du ministère de l'Intérieur une petite histoire qui ne manque pas de saveur. Depuis quelques mois, on avait signalé un sous-préfet d'un arrondissement voisin de Paris qui, sans congé et sans permission, venait deux fois par semaine dans la capitale avec une régularité parfaite. On crut à quelque aventure permise à son âge — il n'a pas encore trente ans. On observa et l'on apprit, que ce n'était pas cela du tout. Ce fonctionnaire très bien noté, docteur en droit, s'en vient tout simplement prendre une leçon de chant. Il a une jolie voix de baryton et a l'intention de débuter au théâtre quand ses études musicales seront terminées.

Cela fera une petite vacance pour les candidats

qui attendent, MM. les parlementaires ont tant de neveux et de cousins à caser ; qui sait — ce fonctionnaire ignoré deviendra un de ces acteurs en vue qui encombrent la vie de Paris ?

Car Paris ne se dépêtre pas des cabotins et du cabotinisme. A peine étions-nous débarrassés du tintamarre ridicule organisé autour du match Carpentier, — et on nous menace d'une récidive — qu'on nous assourdissait des racontars sur la rentrée de M. le Bargy qui, à soixante-quatre ans sonnés, a voulu jouer à nouveau les jeunes premiers à la Comédie-Française et y a d'ailleurs parfaitement réussi. Voici maintenant que c'est M. de Max qui nous a menacés de s'en aller. Ce serait fâcheux, surtout pour lui ; mais, vraiment, que de bruit pour un comédien qui veut démissionner. Celui-ci a du talent ; — et beaucoup — ses amis prononcent génie. C'est vraiment un tempérament, mais il est fort incomplet, et quand il se trompe ; — ce qui lui arrive, comme à tout le monde, — ce n'est pas à demi.

Il avait une situation assez mal définie à Paris, jouant surtout en représentation. Quand, en 1916, la Roumanie se mit du côté de l'Entente, M. de Max — qui est roumain — manifesta le désir d'entrer à la Comédie-Française; on lui ouvrit les portes toutes grandes en lui accordant, malgré les règlements, le sociétariat d'emblée et les douze douzièmes du coup. Régulièrement il aurait dû se faire naturaliser : on le dispensa de cette formalité, et on l'applaudit avec conviction, quoique sa façon de jouer le Néron de *Britannicus* fut un peu bizarre et le rôle qui fut celui de ses débuts, il y a près de quarante ans, un peu jeune pour le tragédien, qui approche de la soixantaine.

Tout cela était bien. Mais M. de Max est mécontent, il annonce qu'il voudrait partir, et le grave *Journal des Débats*, qui n'est pas coutumier de ces fadaises, a envoyé un de ses bons rédacteurs recevoir les confidences et les plaintes du tragédien. Ce n'a pas été peine perdue. Les renseignements recueillis sont intéressants, et M. de Max, sans avoir raison, n'a pas tout à fait tort.

La situation de cet acteur est celle des premiers du Théâtre-Français.

— Du point de vue de l'égoïsme, dit-il, je ne peux pas être plus satisfait, je suis sociétaire à part entière, je touche 40.000 francs d'appointement ; mes droits sociaux mis de côté par la Maison sont de 20.000 francs. La saison dernière, j'ai gagné 250.000 francs en dehors de la Comédie-Française, que souhaiter de mieux ?

Evidemment, on se le demande.

« Je veux jouer », déclare M. de Max.

Il veut jouer beaucoup, créer et interpréter les rôles à sa manière — qui n'est pas toujours la bonne. « On m'accable sous les traditions, les usages et les routines », déclare-t-il. C'est évidemment là la véritable raison. A la Comédie-Française, on ne peut imposer ces étrangetés d'interprétation qu'affectionne M. de Max. Il y a tout de même des règles que l'acteur appelle des « routines » et il doit les observer, les subir, comme les autres. C'est ce qu'il ne veut pas, et il a sérieusement menacé de partir, de démissionner. De bonne foi, il croit que c'eût été un gros événement. Il se trompe, le jour où il commettra cette faute, à la suite de laquelle la Bourse ne baissera pas, — ce qui l'étonnera sans doute — la terre continuera à tourner.

Qu'il reste, ce sera bien ; on le fêtera de temps en temps; s'il s'en va, on le regrettera, mais c'est lui qui sera puni. Sarah Bernhardt, Coquelin aîné, Le Bargy sont partis aussi. Ils en ont eu du déplaisir, M. de Max s'en allant : il éprouvera des amertumes tardives, comme les autres. Avec son train fastueux de maison, ses 300.000 francs de gain annuel, son luxueux coupé, conduit par deux beaux chevaux pommelés, il est heureux, ou du moins il a tout pour l'être. Il veut davantage. Comme disait Shakespeare, qui les connaissait bien : « Les comédiens sont de singuliers animaux à conduire », et à satisfaire, peut-on ajouter [1].

Nous avons d'autres sujets de conversations. Nous avons les campagnes, plus amusantes qu'utiles, pour nous prouver qu'on peut aisément vivre cent ans et plus ; voici qu'un savant soutient cette théorie paradoxale, que nous pourrions être immortels si nous savions conserver les divers éléments physiques de notre corps dans un équilibre parfait. Précisément, le moyen d'obtenir cet équilibre est le difficile à trouver.

Il y a plus d'un demi-siècle, George Sand, qui se raccrochait comme elle pouvait à la jeunesse qui lui échappait, écrivait : « On ne meurt que lorsqu'on veut bien mourir et on ne vieillit que lorsqu'on n'a pas l'énergie de rester jeune. » La célèbre romancière était déjà envahie par la lourdeur des ans, et l'esprit

1. Une information d'Havas assura que tout était arrangé. M. Fabre promit à M. de Max de le faire jouer plus souvent et de le débarrasser des traditions routinières. M. de Max consentit à rester rue Richelieu. Paris rassuré put s'occuper de la question de la Haute-Silésie qui s'imposait à l'Europe.

seul était resté vif. Le vrai, c'est qu'il faut essayer de se maintenir par le travail et par une gymnastique de l'esprit qui conserve nos facultés alertes, comme une bonne hygiène conserve le corps léger et bien allant. L'ancien conventionnel Lakanal, qui avait soixante-quinze ans et n'en paraissait pas plus de soixante, se trouvait un jour chez Mignet, qui lui faisait compliment de sa verdeur.

— Eh ! ce n'est pas moi qui suis vieux, disait Lakanal, c'est mon extrait de naissance.

Que de vieux dont l'extrait de naissance est jeune ! Ce sont ceux dont parlait Barbey d'Aurevilly, qui a écrit : « Il y a des gens qui naissent vieux. »

La jeunesse d'esprit prolongée jusqu'au centenaire est une des questions qui préoccupait Léon XIII, qui, à quatre-vingt-dix ans passés, composait une pièce de vers latins sur l'art de vivre cent ans, pièce dont il fit cadeau au cardinal Mathieu. Autant qu'il m'en souvient, le pape donnait des conseils sur l'hygiène et sur le choix des aliments. Comme boisson, il préconisait le lait et le café, et accordait la préférence au miel sur le sucre.

Léon XIII faillit d'ailleurs devenir centenaire ; jusqu'à la fin son esprit fut extrêmement lucide et prime-sautier. Mais qu'aurait-il pensé si on lui avait affirmé qu'on peut arriver à l'immortalité.

Ce serait un désastre, non seulement pour les vieux qui survivraient, mais pour ceux qui aspirent à les remplacer. Que dirait le demi-quarteron d'imbéciles qui ont formé, assure-t-on, une espèce d'association où on s'engage à ne jamais prononcer les noms de ceux, écrivains ou artistes, qui ont dépassé la quarantaine. Ce doit être une plaisanterie de

rapins, car, si cette idée biscornue avait pu germer dans l'esprit de quelques-uns, on les aurait enfermés à Charenton.

Le temps fait bien les choses ; après un automne plus ou moins long arrive l'hiver, où nous attend le calme et le repos, tandis que d'autres, plus décidés et plus vigoureux, continuent l'œuvre commencée. La grande journée finie, le bon ouvrier laisse là l'outil, et s'endort du grand sommeil. Il n'est pas besoin des cannibales qui veulent le scalper avant l'heure, ni des fantaisistes qui, par leurs théories, lui racontent ces histoires fantasmagoriques de longévité excessive ou d'immortalité mythologique.

« Il y a un moment où il faut désencombrer le siècle », disait Victor Hugo. Il n'y a qu'à laisser aller les choses ; c'est cette excellente Mme de Sévigné qui avait encore raison quand elle écrivait à sa fille : « Vous me demandez, si j'aime toujours bien la vie ? Je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants ; mais je suis encore plus dégoûtée de la mort. »

Centenaire, immortalité, ce sont là fadaises de savants ; laissons tourner la machine, tout arrivera à son heure.

XXIX

24 JUILLET.

Souvenirs diplomatiques. — La valise. — La lettre de démission de M. Delcassé en 1916. — Mort d'Edgard Monteil. — Du Conservatoire à la littérature. — La Commune. — Deux ans de prison. — Un roman d'amour. — Une dot d'un million et demi manquée. — Préfet. — Directeur d'asile des fous.

On nous annonce, de divers côtés, la publication de souvenirs diplomatiques. Ce sera sûrement intéressant, mais n'attendons rien de sensationnel, car lorsque ces messieurs de la Carrière se mettent à raconter, ils nous apprennent, gravement, avec des mines de nous confier les secrets d'Etat, ce que tout le monde connaît depuis longtemps. Nous en avons eu des preuves récentes. Pour un peu, ces mémorialistes imiteraient ces professeurs de météorologie qui prennent des airs inspirés pour nous annoncer le temps qu'il a fait hier. Par exception, M. Paléologue, dans ses « Souvenirs de Saint-Pétersbourg », au début de la guerre, qu'il a récemment publiés dans

1. Réunis en volume chez Plon.

La Revue des Deux Mondes[1], nous a confié des faits jusqu'ici ignorés. M. Paléologue qui laisse croire, volontiers, qu'il descend des derniers empereurs de Constantinople est, au surplus, un écrivain élégant et discret,auteur de romans agréables qui l'incitaient, il y a une dizaine d'années, à sonder l'Académie Française pour y poser sa candidature ; je ne sais s'il a renoncé à son projet. Pourquoi d'ailleurs ? il occuperait un fauteuil aussi bien que plusieurs autres, mieux même.

Ah ! les secrets du Quai d'Orsay, nous en sommes bien revenus. Si on fouillait les fameuses valises diplomatiques, on y trouverait plus d'articles de mode, de colifichets et de matières de contrebande, que de secrets proprement dits. Certains diplomates, vieux garçons et prudents, se font même parfois expédier par ces « valises » des menus objets d'usage hygiénique que l'Angleterre revendique et qu'on serait bien surpris de rencontrer là.

La « valise » est comme le tiroir du bureau du ministre ; il y a tout autre chose que ce qu'on y cherche. Souvenez-vous de cette intéressante anecdote racontée par Arsène Houssaye au lendemain de la Révolution de février 1848. Lamartine, délégué aux Affaires extérieures, se précipite, accompagné de son ami Hetzel, aux Affaires étrangères. Ils se font remettre la clef du bureau du ministre, ouvrent avec émotion, trouvent un portefeuille au fond du tiroir, et tout émus, fouillent dans ces papiers s'imaginant qu'ils vont mettre la main sur les secrets de la politique européenne. « Ils n'y trouvent que des adresses de filles et des lettres de lorettes ».

Plus près de nous, M. Viviani se souvient-il des pattes de mouches qu'il laissa au fond d'un carton-

nier le jour où, nonchalant, il quitta le Quai d'Orsay pour s'en aller place Vendôme ? Son successeur les lui a peut-être rendues.

Cela ne regarde d'ailleurs nullement le public et c'est précisément parce que cela ne le regarde pas qu'il voudrait savoir. Ce qui l'intéresse ne lui est pas toujours communiqué.

Voici, à ce sujet, une petite histoire.

Il est bien entendu que j'en garantis tous les détails.

Il s'agit de ces pièces officielles que le public n'a jamais lues et qui lui appartiennent cependant, telle par exemple la lettre par laquelle M. Delcassé donne sa démission en 1916. Le texte, qui n'a rien de confidentiel n'a jamais été divulgué.

Vous vous souvenez que cette démission date du 9 octobre 1916. A la suite d'une indisposition assez grave, M. Delcassé dut prendre un repos de quelques jours. Il avait même offert sa démission à M. Viviani qui, très amicalement, insista pour qu'il gardât son portefeuille lui promettant d'assurer le service avec le concours des collaborateurs ordinaires du Quai d'Orsay ; cependant la situation se compliquait, la Bulgarie passait du côté de l'Allemagne. Les événements demandaient une activité de mouvements dont M. Delcassé, pris par son indisposition persistante, ne se croyait pas capable. Il voulut se retirer et en avisa de nouveau le président du Conseil.

Ce fut alors que MM. Millerand et Ribot, l'un ministre de la Guerre, l'autre des Finances, se rendirent, de la part de M. Viviani qui avait la présidence du Conseil sans portefeuille, au domicile de M. Delcassé, boulevard de Clichy, et obtinrent de ce dernier qu'il gardât son ministère, lui assurant que les

services continuaient « sans rien changer à ses directions générales ».

Mais, le lendemain même, M. Viviani lisait à la tribune une déclaration contenant des engagements formels pris par le gouvernement en ce qui concernait les Balkans, engagements dont M. Delcassé apprenait l'existence par les journaux. C'est alors qu'il envoya sa démission définitive [1].

La lettre est conçue en termes très énergiques, mais elle ne contient rien, que même à ces heures de censure, le public ne put connaître, et on ne s'explique pas pourquoi M. Viviani s'obstina à refuser de la lire à la tribune. Aux députés qui lui en demandaient la raison dans les couloirs, M. Viviani répondit :

— Non, ce n'est pas possible, il y a là une attaque violente contre M. Poincaré personnellement. Il ne faut pas découvrir le président de la République.

C'est là une erreur absolue ; la lettre ne contient pas un mot contre M. Poincaré. Elle se termine par cette phrase : « Je me refuse à participer à une mesure capable de compromettre le sort de la guerre ».

Que M. Delcassé eût tort ou raison, c'est discutable, mais c'est je crois la première fois qu'on ne dit pas au Parlement pourquoi un ministre, chargé d'un des portefeuilles importants, s'en va dans des circonstances particulièrement difficiles.

C'étaient là des questions qui ne préoccupaient plus un vieux républicain, Edgard Monteil qui vient

1. M. Delcassé m'écrivait le 28 juillet 1921 (Des Cascatelles-Ax-les-Thernes).

« Une lettre de démission, qui à l'heure actuelle encore, je n'ai montré à personne, a été portée, sitôt écrite, au domicile du destinataire ».

de mourir à soixante-quinze ans, un peu oublié de la jeune génération qui a la mémoire courte. A vrai dire, avec des dons supérieurs, il ne put jamais arriver à la première place. Il avait commencé par le Conservatoire, été même un moment engagé à l'Odéon et il finit dans un asile d'aliénés, comme directeur, il est vrai. Mais, dans une maison de fous, entre le directeur et les pensionnaires, il n'y a souvent que l'espace d'un mur de clôture.

Fils de la bourgeoisie, issu d'une famille catholique, Edgard Monteil, qui était beau garçon, rêva de jouer les jeunes premiers, il suivit les cours du Conservatoire et publia quelques romans sur les mœurs théâtrales, l'un d'eux, *La Jambe*, assez leste, obtint un certain succès. C'est l'histoire d'une petite danseuse qui, le jour de sa première communion, est troublée, dans son innocence, par les indiscrétions de son vieux protecteur. Le sujet est risqué, mais ne contient aucune violence de style. Le volume qui fut retiré par Monteil lui-même, est devenu assez rare.

Dans une lettre inédite qu'il adressait au directeur du *Siècle* en octobre 1879, il a lui-même résumé ses premiers débuts :

> En 1866, je publie une brochure d'écolier : « Les dernières tavernes de la Bohème », et un petit livre de poésies ; en 1867, je dirige l'*Etudiant*, journal bien jeune et bien inexpérimenté, entraîné ensuite par une passion subite que ma raison devait condamner plus tard, je me jette dans le théâtre, je vais jusqu'à répéter à l'Odéon, mais je brise tout cela, ne laissant de trace de cette folie qu'une lettre sur « le Conservatoire » qui fut remarquée.

Son grand désir était alors d'entrer au *Siècle* pour y polémiquer. Les controverses religieuses qui étaient à ce moment à la mode, à la veille du Concile, l'atti-

raient tout particulièrement et il exposait ainsi son programme :

« Je veux, disait-il, me localiser dans la polémique, contre les prêtres et dans la guerre contre les religions.

» Depuis six mois que, guidé par ma haine pour les robes noires, je me livre à l'étude des livres sacrés, je me sens de plus en plus destiné à apporter mon coup de pioche à leur œuvre de démolition. C'est sur ce terrain que j'aimerais à m'asseoir dans votre rédaction, c'est de cette guerre que je voudrais faire le but de ma vie, regardant les productions littéraires comme un moyen moins direct de servir l'humanité et son progrès. »

Tout cela est intéressant non parce que c'est l'histoire d'un homme isolé, mais parce que ces lignes reflètent la conception de toute une génération qui allait affronter les luttes politiques et qui avait recueilli le mot de Peyrat : « le cléricalisme, voilà l'ennemi », mot que devait reprendre huit ans plus tard, Gambetta, dans son discours de Romans et qui devait devenir longtemps le programme de tout un parti. On m'a assuré que Gambetta l'avait souvent regretté.

En 1870, Edgard Monteil, enrôlé dans la garde mobile, se battit comme ses camarades. Il se prononça pour la Commune et exerça je ne sais quelle fonction secondaire, ce qui lui valut une condamnation modeste à deux ans de prison.

Il fut défendu par un jeune avocat qui devait devenir ministre de la Justice, Me Vallé.

La peccadille de Monteil n'était pas bien grave, puisqu'on fit dire au condamné de demander sa grâce et qu'elle lui serait accordée. C'est ce que me confirmait M. G. Vallé, alors député, et qui m'écrivait en 1899, à ce sujet :

Paris, le 13 juin 1899.

Parfait, mon cher ami, et merci ! le brave Monteil, il pouvait le lendemain même de sa condamnation sortir de prison car le Conseil m'avait demandé de lui faire signer un recours en grâce ajoutant qu'il serait appuyé à l'unanimité des juges, mais l'intéressé a refusé, préférant faire son temps qu'il a d'ailleurs passé fort agréablement à Beauvais.

Que tout cela est loin ! G. Vallé.

S'il faut en croire un volume de *Mémoires* de Monteil, la vie était assez douce à la prison de Beauvais où il purgeait sa peine ; il avait pour compagnon le marquis de Calvinhac qui fut plus tard conseiller municipal socialiste de Paris, mais invalidé comme n'ayant pas de domicile ; il fut ensuite député de la Haute-Garonne.

Sorti de prison, Edgard Monteil rentra dans le journalisme et écrivit au *Rappel* dont il se plaint beaucoup dans le paquet de lettres que je possède et que j'ai acheté, avec des milliers d'autres, à la vente d'autographes de Jules Claretie. Il aurait voulu écrire plus souvent et être mieux payé. Le rêve.

En 1875, il s'en va passer quelque temps à Bruxelles et il ébauche un roman d'amour qui aurait pu se terminer par un mariage. Il semble qu'il lui ait manqué de l'argent nécessaire pour subvenir aux frais de fiançailles.

En juin de la même année, il écrit à un ami de Paris qui s'occupait de placer un de ses romans qui lui aurait procuré de quoi faire convenablement le jeune homme :

« Je me torture l'esprit. Oui, il me faut quatre mille francs au minimum pour me tirer d'affaire, mais ce qui est pressé, ce qui me met sur des épines, c'est la question des fiançailles. Une fois les fiançailles annoncées, comme cela se fait en ce pays, une fois pris l'engagement moral et que le monde vous reçoit comme fiancés, vous savez ce que c'est, on peut rom-

pre encore, sans doute, mais c'est toujours plus difficile en regard de la liberté dont jouissent les fiancés.

» Or, informations prises, des amis consultés, je pourrais faire un présent très convenable avec 2 000 francs. Ceci est déjà plus facile, mais le temps est là. Je ne sais ce que, de votre côté, vous a dit M. Rousset. »

Huit mois après il n'était pas plus avancé et, le 8 février, il écrit encore de Bruxelles au même « excellent ami » dont j'ignore le nom (les enveloppes manquent aux lettres), mais c'est un homme politique puisqu'il s'excuse de « le déranger en pleine période électorale ». « Vous avez bien autre chose à faire, lui dit-il, et les autres aussi. »

Voici en entier ce feuillet de la vie d'un journaliste du XIXe siècle, journaliste un peu bohème et qui voudrait devenir bourgeois :

Bruxelles, Galerie du Commerce, 23,
28 février 76.

Mon excellent ami,

Rien, n'est-ce pas ?

Je ne veux pas vous déranger en pleine période électorale, vous avez bien autre chose à faire, les autres aussi. Moi, je crains bien d'avoir fait un beau rêve. Pouvoir gagner un million et demi avec quelques billets de mille et ne pas le faire, c'est triste, surtout quand on a travaillé et que ce travail représente quelque chose. Enfin !

J'ai écrit à ma famille, elle m'a répondu : « Si tu avais été bon catholique, tout le monde t'eût appuyé, tous nos journaux t'eussent soutenu. Adresse-toi à tes bons amis. »

Ma famille est d'autant plus opposée à ce mariage que la jeune fille est protestante. Je n'irai pourtant pas à la messe, j'en suis réduit à mes propres ressources.

Quelle réduction, n'est-ce pas, mon pauvre bon ami !

J'y gagnerai toujours d'avoir une preuve de plus de l'amitié que vous m'avez vouée et ce me sera une grande consolation de penser qu'au milieu de la tourbe, il y a encore de braves cœurs que je puis aimer et dont le souvenir m'aidera à vivre.

Bien à vous de cœur. MONTEIL.

C'est égal, si je ne réussis pas, ce sera dur et triste.

Le beau rêve s'évanouit ; il ne put épouser la fiancée belge aux quinze cent mille francs. Il quitta la Belgique, revint à Paris où il fut élu conseiller municipal, écrivant toujours des romans dont quelques-uns sont des plus intéressants et n'ont pas obtenu le succès qu'ils méritaient. Mais ils sont tous à tendances et généralement le public n'aime pas que le romancier mêle la politique aux histoires romanesques. C'est là raison, à coup sûr, qui a empêché Monteil d'occuper, dans la littérature, la place qui lui revenait.

Très poussé par la Franc-Maçonnerie, Monteil obtint la place de préfet de la Haute-Vienne ; son caractère ne sut pas se plier aux nécessités de l'Administration. Il se montra cassant et parfois agressif, surtout avec les prêtres et les sœurs. Il manifestait toujours sa « haine des robes noires ». M. Constans l'envoya en disgrâce dans la Creuse, mais le changement de résidence ne modifia pas ses manières d'être. Il dut se contenter d'une direction d'asile. Rien ne put adoucir son tempérament convaincu et combattif. La dernière fois que je le rencontrai, il me gourmanda doucement :

— Et vous aussi, vous allez à Canossa ! me dit-il.

Je n'essayais pas de discuter avec lui ; c'était inutile.

— Au moins, ajouta-t-il, vous n'en profitez pas. Mais les autres ! les c...oquins. Je leur en donne pour leurs quatre sous dans les *Mémoires* que j'écris. Ils ne perdront rien pour attendre.

Monteil laisse, en effet, un grand nombre de manuscrits ; il serait bien intéressant de pouvoir les consulter. Il doit y avoir des pages curieuses et précieuses pour les annales contemporaines. Et quelles volées de bois vert pour les uns et pour les autres.

XXX

1er AOUT.

Sous les murs de Verdun. — Le maréchal Pétain ne s'y reconnaît plus. — Une curieuse industrie. — Les écrasés. — Les précédents. — Les progrès et les journalistes. — Les braves gens du journalisme. — Les inévitables exceptions.

Les cérémonies périodiques qui se célèbrent à Verdun, nous ramènent de temps en temps dans cet endroit tragique où se jouèrent les destinées du monde et où dorment quatre cent mille Français et autant d'Allemands. Ces jours derniers, c'est l'inauguration d'un monument aux morts de Murvaux qui nous a conduits là-bas. C'était une sorte de pèlerinage patriotique. Je n'avais pas vu Verdun depuis janvier 1919, au lendemain même de la cessation de la guerre ; ce n'était alors qu'un squelette de pays, et la désolation était partout. La ville n'était qu'une ruine. L'an passé, Verdun semblait se réveiller de son lamentable sommeil ; aujourd'hui j'ai retrouvé la cité en train de renaître.

J'y ai rencontré, malgré la chaleur, de nombreuses caravanes, car maintenant c'est une habitude prise,

et on visitera pendant des années et des années Verdun et ses forts, comme on visite le champ de bataille de Waterloo. Seulement, ici, l'horizon est plus étendu. Quand on parcourt le champ de bataille où, en 1815, s'est joué le sort de l'Europe d'il y a cent six ans et celui de l'Empereur, on se dit : « Quoi, dans un si petit espace ! Mais Wellington et Napoléon Ier auraient pu s'invectiver si le bruit des canons n'avait dominé leurs voix ! » Ici, la distance est immense, et tandis qu'on peut aller à pied de Houguemont à la Haie-Sainte, il faut des automobiles pour aller à Dun, à Fleury, à Douaumont, au fort de Vaux, et au lugubre Ravin de la Mort, où 50.000 Français sont tombés, fauchés par les obus et par les mitrailleuses. Le sol est encore tellement bouleversé que récemment, le maréchal Pétain, conduisant le roi d'Espagne et retraçant pour lui les péripéties de la bataille, ne se retrouvait plus dans ces points de repère ; il avait pourtant commandé là en février 1916, commandé, organisé et vaincu.

Nous nous sommes arrêtés pieusement à cette « Tranchée des Baïonnettes ! » où toute une section en ligne fut ensevelie. Les hommes attendaient, prêts à s'élancer, quand ils furent étouffés par les gaz asphyxiants et enterrés par des obus énormes ; ils sont restés là sur la hauteur. On n'a pas voulu les sortir de leur immobilité éternelle. Les baïonnettes pointent hors du sol ; on les a respectées, et on sait qu'au-dessous des cœurs de héros ont été figés par les engins meurtriers dans une dernière crispation patriotique. Ils resteront là pendant des années et des années. Un riche Américain a fait élever un énorme monument qui abrite cette tranchée immortelle. Ose-

rai-je dire que malgré les sommes énormes dépensées par le généreux donateur, ce n'est pas artistique. Imposant dans sa massiveté, oui ! mais cela donne l'idée d'énormes blocs de granit transportés là par des géants, mais n'inspire pas un sentiment de beauté ni de grandeur. Enfin, tel quel, c'est un hommage de gratitude d'un étranger enthousiasmé ; on doit lui en témoigner de la reconnaissance.

Ce qui frappe, ce sont ces hectares de cimetières, ces milliers de croix pressées les unes contre les autres, les blanches pour les Français, les noires pour les Allemands ; aux alentours, les paysans travaillent la terre comme jadis, enlèvent les moissons dorées sous le brasillement du soleil ; la vie reprend devant ces milliers de morts qui tombèrent en défendant le sol contre ces envahisseurs qu'on a recueillis là, eux aussi, et dont on respecte les tombeaux ; tout cela vous étreint d'une émotion angoissante.

Rentré à Paris, le petit traintrain mesquin de la vie nous reprend et nous assistons à l'arrestation d'un spécialiste de l'écrasement : cet individu prenait plaisir à se faire blesser par les automobiles dans les encombrements. C'était miracle qu'il n'eût que des blessures légères, parfois des ecchymoses. Un honnête homme aurait été broyé cent fois.

Quand de pareils accidents se produisent, le propriétaire de l'auto, pour éviter le procès-verbal et les ennuis qui s'ensuivent, met un bon billet bleu dans les mains de sa victime et file sans demander son reste. Mais un parisien à qui le fait était arrivé deux fois dans le même mois a reconnu son faux blessé et l'a fait arrêter. Le commissaire de police a pu établir que le particulier avait trouvé là un moyen nouveau

de vivre grassement, en exploitant les accidents qu'il provoquait lui-même en se jetant, avec une habileté tenant de l'acrobatie, sous les roues des automobiles.

Moyen nouveau, dit le procès-verbal ? Pas tout à fait, et le « truc », si on veut me permettre le mot, est plus que centenaire. Le hasard me faisait feuilleter le *Franc Parleur*, de de Jouy (l'Ermite de la Chaussée d'Antin), et à la date du 4 février 1815, j'y trouve racontée tout au long la mésaventure d'un individu qui ressemble comme deux gouttes d'eau au faux écrasé de cette semaine. « Un cabriolet avait renversé un homme au coin du boulevard. Il a été prouvé que l'homme renversé par le cabriolet, spéculait sur ces accidents dont il se faisait un revenu fort honnête. C'était pour la douzième fois depuis deux ans qu'il éprouvait le même malheur. Mais il n'avait jamais été renversé qu'en plein jour et par des voitures de maîtres les plus élégantes [1] ».

J'ai copié tout le passage, car on dirait que ce fait divers de 1815 est le récit exact de l'accident de 1921 ; le procédé est identique, ce qui prouve que, même en manière de coquinerie, nous n'avons rien inventé. Il est à peu près certain que si on avait la patience de chercher dans les vieux papiers et dans les vieux

1. Le même Jouy constatait le même fait dans la *Gazette de France* de 1817. « Quelques-uns, écrit-il, font du danger auquel ils s'exposent volontairement, une branche d'industrie que l'on dit assez productive : ils mettent une adresse extrême à se faire renverser par un cabriolet dont ils auraient pu facilement éviter l'atteinte : aux cris qu'excite un pareil accident, le maître du cabriolet s'empresse de descendre, le peuple s'attroupe, on relève le malheureux, qui feint de ne pouvoir se soutenir, et ne s'apaise qu'en acceptant quelques écus, au moyen desquels l'homme à la voiture se trouve trop heureux de réparer un malheur dont il n'est pas cause. »

auteurs, on trouverait que l'homme aux faux accidents de 1815, imitait quelque malin du temps des carrosses de Louis XIV. Et pourquoi, du temps des Romains, n'y aurait-il pas eu quelque plébéien se laissant écraser par les chars des riches patriciens pour leur soutirer devant le prêteur quelques sommes importantes ?

L'histoire, dans les faits grands et petits, n'est-elle pas un éternel recommencement ?

Dans ce même numéro du *Franc Parleur* de 1815, on lit par exemple une annonce qui nous laisse mélancolique. Il s'agit d'un appartement, Chaussée d'Antin : « huit pièces de plain-pied, jardin, écurie, pour six chevaux, remise pour trois voitures et six chambres de domestiques » pour cinq mille francs.

C'était le paradis des locataires. Aujourd'hui, on ne trouve pas pour ce même prix un logement au cinquième avec deux chambres à coucher grandes comme des placards, de quoi serrer sa famille. C'était l'époque heureuse où on écrivait dans les romans : « M. Dupont était riche ; il avait six mille francs de rente ».

Que diront nos petits-fils dans cent ans si le prix de la vie augmente dans les proportions pareilles ? A cette époque, les malandrins ne se feront plus écraser par spéculation par les automobiles ; ils se précipiteront au-devant des aéroplanes afin de simuler des accidents de l'air.

Ainsi va le progrès.

Le progrès qui entraîne tout vers une amélioration générale, supprime les préjugés et efface les distances. « Le Progrès a pour prêtres les journalistes » disait récemment lord Nordcliffe, le directeur du

Times. Cela nous donne quelque fierté pour notre profession, qui, comme toutes les professions, a ses intrus. Mais, nous pouvons l'affirmer, ce sont des exceptions et, d'ailleurs, quelle est la carrière qui n'a pas ses verrues. Dans la politique, le Barreau, la Médecine, la Science, n'y a-t-il pas des brebis galeuses ? Est-ce une raison pour rendre les braves gens de notre métier responsables de ces valets d'écritoire qui demandent aux passants la bourse ou l'honneur ?

Oui, sans doute, Giboyer, que campa si magistralement Emile Augier, n'a pas disparu et on le retrouvera longtemps encore ; mais on cite les cas. Combien sont-ils ceux qui vendent leur plume et combattent contre leurs idées pour de l'argent ? On peut les compter sur les doigts de la main gauche dans une profession où nous sommes mille et plus.

Plusieurs auteurs dramatiques ont mis à la scène ces besogneux de la littérature qui offrent leur conscience à l'encan et servent celui qui les paie le mieux. Un avocat belge qui était très sympathique à la France avant la guerre, mais depuis,... M. Edmond Picard, a fait jouer un *Ambydextre* qui est une étude de ces journalistes à tout faire.

On pourrait aussi faire une Comédie avec les grands orateurs qui parlent contre leur conscience, et les annales de l'antiquité nous ont conservé l'histoire de cet Harpalus que l'on voulait bannir d'Athènes pour divers méfaits. C'était Démosthène qui devait parler au Forum contre lui. La veille, Harpalus va trouver l'orateur et lui offre une superbe coupe d'or. L'autre accepte, le lendemain, il se tait, prétendant qu'il avait une fluxion l'empêchant de parler.

Phocion lui crie :

« Tu as dans la gorge la coupe d'Harpalus ? »

Démosthène, le plus grand orateur de l'antiquité, avait aussi ses oublis de conscience et ce que nous appelons aujourd'hui un pot-de-vin ne le laissait pas indifférent.

Les défauts des uns n'empêchent nullement les vices des autres. Certes, mais on permettra à quelqu'un qui les connaît bien de dire que les journalistes sont des braves gens dans la très grande majorité. Malheureusement des hommes tarés se glissent parfois dans les journaux et y exercent leur coupable industrie. C'est une espèce rare qui se rencontre de temps en temps ; à Paris, on appelle, en argot, ces gaillards, les « deuxièmes violons de l'orchestre ».

M. Fonson a dessiné une de ces silhouettes dans sa jolie comédie *Fintje a de la voix* qu'on a représentée avec tant de succès au gymnase ; il y a là un rédacteur d'un journal de théâtre, *Artistica*, qui propose au frère d'un chanteur d'écrire un article nécrologique sur la mort de son frère suivant un tarif assez élevé, et comme celui-ci refuse cette réclame macabre, le rédacteur s'en va, la menace à la bouche, promettant de dévoiler quelques stupres.

Le soir de la première, cette scène fut très applaudie et plusieurs journalistes furent les premiers à battre des mains. Seul M. Lucien Descaves, qui est critique dramatique dans un journal du soir, blâma l'attitude de ces confrères.

« Chaque soir, écrivait M. Lucien Descaves, quand le petit journaliste véreux viendra débiter ses vilenies, les spectateurs, la plupart des spectateurs se diront : « Comme c'est

bien ça ! Tous les mêmes. Quelles fripouilles que ces journalistes ! En font-ils un sale métier ! » Alors de quoi vous plaindrez-vous, journalistes irréprochables, mes confrères, quand vous recevrez, ici ou là, un accueil plutôt frais. »

Mais, pas du tout, de ce que dans un journal il y a, par hasard, un coquin exerçant un vilain métier, il n'y a aucune raison pour généraliser ; c'est une exception regrettable simplement, et les honnêtes gens qui forment l'ensemble de la corporation, ne se sentent pas blessés. Récemment la Cour d'assises condamnait un notaire pour faux et un médecin pour empoisonnement ; quand un auteur dramatique met en scène un notaire voleur et un médecin criminel, est-ce que les notaires qui sont consciencieux et les médecins corrects — dont certains sont des héros — est-ce que tous ces honnêtes gens vont se fâcher parce qu'on aura fustigé les êtres tarés appartenant à leur profession ? Nullement.

C'est même un service à nous rendre que de fouailler les bandits de la plume qu'on sait embusqués dans certaines feuilles méprisables, quoique certaines aient de gros tirages et que des ministres vraiment faibles se soient laissé aller à décorer leur vilain directeur.

XXXI

8 AOUT.

Les impôts bizarres. — Sur les pigeons voyageurs et les moustaches. — Une erreur de la Chambre. — Un panégyriste de Léon Bloy. — Les erreurs capitales de Lloyd George. — Les fautes diplomatiques de la Reine Victoria. — Sources de désastre. — Edouard VII et la franc-maçonnerie. — Juste vjsion de l'avenir. — Les erreurs irréparables de l'Angleterre.

Nous sommes loin du temps où Victor Hugo écrivait à propos de l'impôt :

..... Et l'on fait payer les émeraudes
des tiares, à ceux qui n'ont pas de souliers.

Il y a beaux jours que tout le monde chez nous porte des souliers..... et même des bottines bien cambrées. Quant aux tiares, on les a supprimées des costumes, officiels ou non. On cherche des impôts ailleurs. Nous avons les impôts sur les pianos et celui sur les servantes ; un député socialiste, M. Uhry, reprenant un projet dont la paternité revient à la Belgique, a proposé d'imposer les pigeons voyageurs. Chez nous, cette nouvelle dîme n'a pas grande chance

d'être adoptée, car l'administration a compté que si le nouvel impôt produisait 3 millions, sa perception en coûterait 4 ; ce n'est pas tout de même la peine de dépenser 1 million pour le seul plaisir d'ennuyer les éleveurs.

Un autre député socialiste, qui d'ailleurs est rasé comme un empereur romain de la décadence, demande qu'on impose la barbe et même la moustache. Si les comptes de ce législateur sont exacts, le trésor retirerait 50 millions de cette nouvelle tracasserie fiscale.

Cinquante millions, c'est évidemment un gros chiffre dans un budget en déficit ; mais les calculs de notre législateur sont-ils bien exacts ? Dans tous les cas, on peut dire que cette idée n'est pas nouvelle ; elle nous vient de Bruxelles, comme l'impôt sur les pigeons voyageurs, et date de plus d'un quart de siècle ; elle fut préconisée par un journaliste belge qui, en 1894, dans le journal *La Paix*, de Bruxelles, qui n'existe plus, écrivait :

« Il nous vient à l'idée de formuler officiellement un projet de loi frappant d'une dizaine de francs, le port de la moustache. Deux millions de Belges au moins s'en ornent la lèvre et fourniraient ainsi une vingtaine de millions par an, simplement de quoi diminuer de moitié, les taxes sur la bière et le café. La perception de la taxe sur la moustache serait bien plus facile que celle de la bière ou du café, car on fraude facilement sur ces dernières, tandis que la moustache, indissimulable ne pourrait échapper au fisc. »

En 1894, l'idée n'eut pas de succès, mais elle ne fut pas perdue, puisqu'on nous menace de la reprendre aujourd'hui au Parlement français. Aura-t-elle plus de réussite ? C'est douteux.

Après cela, vous me direz que les gens qui se font

raser payent un impôt indirect assez lourd, sous forme de redevance aux coiffeurs qui exigent 1 fr. 50 pour un petit service de toilette qui se payait cinq sous avant la guerre ; il ne serait donc que juste que les gens qui gardent la barbe versent au fisc une somme faisant compensation, afin que la cherté de la vie fût à peu près égale pour tous. Tout de même, un législateur doit s'inspirer d'autres motifs et ne pas perdre de vue cette maxime de Montesquieu : « On ne doit taxer que l'excédent du nécessaire ; taxer le nécessaire, c'est le détruire. »

Mais Montesquieu est ce qui préoccupe le moins nos faiseurs de lois, qui préfèrent s'inspirer des idées un peu folâtres d'un vieux journaliste belge qui devait avoir l'esprit tourné vers la galéjade, ce que nos voisins appellent la « Swanze ».

Ce sont là des utopies de gens bien intentionnés et qui se laissent égarer par la sentimentalité qui est une belle chose, mais combien dangereuse ! La Chambre actuelle fut prise d'un bel élan d'humanitarisme, et dans la loi d'amnistie comprit de nombreux criminels de droit commun — plus de six mille — qui avaient fait leur devoir pendant la guerre. Sans doute, les députés, gens inexpérimentés pour la plupart, croyaient que ces vieux chevaux de retour reviendraient au bien et se referaient une existence honnête. C'est le contraire qui est arrivé. La plupart de ces méchants individus ont profité de la mesure de clémence pour recommencer leurs coups de main, leurs vols et leurs brigandages.

La Sûreté générale a adressé un rapport d'où il résulte qu'il y a à Paris seulement trois mille de ces amnistiés qui ne vivent que de leurs déprédations. On

a aussi appris que les trois bandits qui ont arrêté et dévalisé l'express de Paris à Nice faisaient partie de cette catégorie d'amnistiés. La Chambre a agi pour le mieux et dans d'excellentes intentions : elle s'est trompée. Voilà tout. Cette nouvelle expérience lui servira de leçon, comme à bien d'autres.

Les démocraties sont comme les individus : elles font des expériences à leurs dépens. Que de rêves généreux se sont ainsi dissipés au rude contact de la réalité ! Les vieux républicains se souviennent de l'entrain avec lequel nous étions partis, il y a quarante ans, quand Floquet nous disait : « Allons, ouvrons largement les écoles et nous fermerons les prisons ! »

Quel généreux élan du cœur ! En dépensant des milliards, nous avons ouvert des écoles jusque dans les plus petits hameaux, et les prisons ont été de jour en jour trop étroites. Qu'est-ce à dire ? Que nous avons eu tort de multiplier les écoles ? Non ! certes, mais nous avons dû oublier quelque soupape de sûreté, et tandis que les écoles rendaient les services que nous en attendions, il y avait comme un génie malfaisant qui défaisait ou diminuait tout au moins, tout ce que nous tentions difficilement. A ce sujet, des milliers de polémiques se sont engagées, et un esprit indépendant, A. L. Fouillée, qui était un libre penseur, a tout résumé dans ces quatre lignes : « La morale laïque peut être et doit être insuffisante aux yeux des hommes religieux ; mais qui les empêche de la compléter et qui les autorise à la nier ? »

Somme toute, si, toute religion mise à part, on n'avait pas voté la loi d'amnistie pour les six mille interdits de séjour, les trois bandits n'auraient pas attaqué

un train express en marche. Et voilà pourquoi votre fille est muette.

Ce n'est pas là un sujet palpitant : sujet de vacances.

C'est une occupation de vacances, quand chôme l'actualité, de s'occuper des écrivains disparus depuis peu, et qui sont soumis au terrible examen des survivants.

Un écrivain catholique original, M. Adolphe Retté, examine, dans le *Mercure de France*, l'œuvre du grand pamphlétaire Léon Bloy, qui avait beaucoup de qualités, mais était un des plus mauvais caractères « difficiles à vivre » parmi les littérateurs de ces cinquante dernières années. « Il crachait du fiel », dit son apologiste, « sur quiconque lui avait déplu ». Il faut croire que ceux qui ne lui étaient pas agréables étaient légion. Il s'était lui-même qualifié de « mendiant ingrat ». Car cet écrivain robuste s'était fermé toutes les maisons et tous les journaux par son caractère plein d'aspérités. Il en était réduit à vivre chichement des aumônes qu'il sollicitait assez souvent. Un jour, il s'en allait chez François Coppée, qui n'était pas riche, et lui empruntait vingt francs ; un autre jour, il acceptait de lui un pantalon. Quelques mois après, Léon Bloy décochait au poète du *Passant* les épithètes les plus mortifiantes. « Les neuf dixièmes des écrivains contemporains, il les jugeait fangeux, grotesques ou imbéciles, et il le disait sans périphrase. » Cette manière d'apprécier ses confrères est déclarée : indépendance. Soit ! mais il y a aussi beaucoup d'orgueil et d'insolence.

« Tout pesé, déclare M. A. Retté, Léon Bloy fut un bon serviteur de l'Eglise. »

Nous sommes, naturellement, incompétent pour en

décider, mais on peut dire, à ne juger que par ses livres, qu'il soutenait l'église comme la corde soutient le pendu.

Dans un de ses derniers volumes, que ne cite pas M. A. Retté : *Au seuil de l'Apocalypse*, on lit des gentillesses dans le genre de celles-ci :

« Nos évêques, qui sont tous des lâches quand ils ne sont pas des Judas ».

Parlant de ses volumes, il dit :

« *Christophe Colomb devant les taureaux :* ces taureaux sont devenus de très vieilles vaches, et c'est ce que l'on appelle la curie romaine ».

« *Les dernières colonnes de l'église* ; aujourd'hui, comme il y a dix ans, il n'y a plus que des colonnes de m..... (il imprime le mot en entier). C'est ce que pense Pie X ».

Quant au Pape, à Benoît XV : « Je crois que le démon ne pourrait pas susciter un hérésiarque aussi funeste que ce pontife ».

Comme on lui annonce que l'évêque de Moulins veut le déférer à l' « Index », il répond :

« Je me fous absolument de l' « Index », qui ne représente pour moi qu'un guichet derrière lequel on déshonore l'église ».

M. A. Retté nous assure que M. Léon Bloy était un homme qui, à chaque lever de soleil, vide consciencieusement son pot de chambre sur la tête des bourgeois ». C'est un peu cela ; les curés n'étaient pas oubliés, bien entendu.

Malgré cela, son critique bienveillant ajoute qu'au point de vue du dogme, il était inattaquable. Nous voulons bien le croire, et, au fond, cela nous importe peu. « Les yeux levés sur le crucifix radieux, il pour-

suivait sa tâche », communiant consciencieusement tous les jours ; aussi, M. Retté, qui lui aussi, est un croyant, nous assure que Léon Bloy, « à cause de son abnégation, après un purgatoire nécessaire, verra la porte de clarté s'ouvrir devant lui, et il ira se fondre, parmi des torrents d'amour, dans l'essence incréée... »

Allons, tant mieux ! Somme toute, s'il a laissé des œuvres remarquables, fort intéressantes à relire, il n'en reste pas moins pour ceux qui l'ont connu, qu'il avait un exécrable caractère. Sans doute, il est mort ; comme disait Jules Vallès, ce n'est pas une excuse.

Il est des morts ayant mauvaise renommée comme il y a des vivants qui ont un tempérament bien dangereux pour notre pays : tel Lloyd George, qui lui, est toujours d'actualité.

M. Lloyd George a manifesté des sentiments presque irrités pour les journalistes français ; un moment même, il exprima le désir de voir le dernier conseil suprême se réunir ailleurs qu'à Paris pour ne pas être soumis aux indiscrétions de ces nouvellistes pour lesquels il professe un peu plus que du dédain. Il a montré une irritation nouvelle quand nos journaux ont rappelé combien sa documentation historique est indigente et comment la Haute-Silésie avait fait partie pendant sept cents ans du Saint Empire et non pas de l'Allemagne comme il l'a affirmé, ce qui n'est pas la même chose.

M. Lloyd George pousse la mésestime des journalistes à ce point, qu'il refuse d'aller assister aux tenues de la Franc-Maçonnerie anglaise dont il fait partie, si un membre de la presse y assiste. Edouard VII qui, lui aussi, était Franc-Maçon, avait

une autre manière d'agir. L'ancien roi d'Angleterre se fit initier en novembre 1868 alors qu'il n'était encore que Prince de Galles. Il aimait rencontrer les publicistes anglais en renom et il se servait de ces relations « fraternelles » aux fins de sa politique. Ce fut grâce à Edouard VII que le 4 août 1871, une tenue générale des loges anglaises décida que la Franc-Maçonnerie observerait une complète neutralité électorale.

Il faut ajouter que pendant ses nombreux séjours en France, le prince de Galles qui fréquentait assez souvent les tenues des loges de Londres, n'assista jamais à une tenue maçonnique française. Quand il se fut lié avec Gambetta, il le rencontrait assez souvent, il lui demanda un jour à brûle-pourpoint :

— Etes-vous Franc-Maçon ?

— Oui, répondit le grand orateur, cela m'est arrivé un soir, par accident à Marseille, mais je ne pratique pas.

— Chez nous, c'est une force, dit le prince ; en France, vous ne savez pas vous en servir ; le recrutement est trop mêlé.

Loin d'avoir pour la presse, l'espèce de répulsion que professe M. Lloyd George, Edouard VII avait pour elle des attentions toutes particulières et un de ses meilleurs biographes a écrit :

« Chaque matin, avant de déjeuner, avant même d'avoir achevé sa toilette, il lit les journaux, tous les journaux. C'est même le seul travail qu'il fasse sans la collaboration d'un secrétaire, et ce souverain bien moderne, rend ainsi un hommage quotidien à la puissance de la presse ».

Guillaume II raillait volontiers cette attention de

son oncle pour les journaux et, connaissant son faible pour les articles, il ne manquait pas d'inspirer certaines polémiques quand il voulait exercer une pression sur l'esprit du souverain.

Edouard VII, à l'encontre de Lloyd George, professait que le premier soin pour l'Angleterre était de juguler l'Allemagne.

— C'est nous qui l'avons créée, disait-il ; elle finira par nous dévorer si nous ne lui brisons pas les dents. C'est Palmerston, si critiqué, qui avait raison, et si ma mère l'avait écouté en 1864, nous n'en serions pas là.

Edouard VII faisait allusion aux événements du Slesvig que M. Lloyd George devrait bien méditer.

Les Encyclopédies lui apprendraient que c'est par le traité de 1720 que la partie ducale du Slesvig en question fut attribuée au Danemark sous la garantie commune de l'Angleterre, de la France et de la Suède. Ce traité fut confirmé par celui de 1852 garantissant au Danemark, l'intégrité de territoire.

Quand, en février 1864, la Prusse et l'Autriche voulurent mettre la main sur les duchés, on rappela, à l'Angleterre, les traités de 1720 et de 1852. Une conférence se réunit à Londres où l'on essaya de tout concilier. La reine Victoria, qui exerçait une influence réelle sur son Gouvernement, hésita longtemps. Il n'y avait qu'un mot à dire pour que la Prusse reculât. Mais elle savait que la France songeait à se rapprocher de la rive gauche du Rhin, son ambassadeur à Paris, lord Cowley, le lui avait répété à satiété. Il vaut mieux pensa-t-elle une Prusse montant la garde pour empêcher la France de passer, qu'une France agrandie et forte. Victoria, qui savait

imposer à son honnêteté diplomatique des faiblesses qu'elle jugeait nécessaires, se fit violence, elle oublia les obligations des traités, elle viola le droit en gémissant et après avoir beaucoup soupiré, laissa la porte libre à la Prusse.

Les deux grands ministres de son cabinet, lord Palmerston et Russel, étaient partisans d'opposer un veto aux ambitions prussiennes. Victoria demanda qu'on consultât une fois encore l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Cowley, qui télégraphia, le 23 juin : « La libération de la Vénétie sera le premier objectif de la France et une action sur le Rhin le second. »

Le 27 juin elle écrivit à lord Palmerston avant le Conseil des ministres qui allait décider : « Toute chance de ramener le Danemark à la raison paraît désespérée. Je ne peux m'empêcher de penser que l'Angleterre ferait mieux de déclarer, qu'après les efforts répétés qu'elle a tentés, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et qui furent repoussés par les deux partis, elle n'a pas autre chose à faire qu'à se retirer et à refuser de prendre part plus longtemps à ce lamentable conflit. Les français sont évidemment très désireux, ainsi qu'en témoignent les lettres de lord Cowley, de nous attirer dans la bagarre, de mettre à feu toute l'Europe, en soutenant l'Italie et en conquérant le Rhin. Tout cela prouve que nous ferions bien de tirer notre épingle du jeu. »

Le lendemain, au Conseil des ministres, la non-intervention de l'Angleterre fut votée, mais à une seule voix de majorité.

Cette voix, qui allait décider de l'avenir de la Prusse, fut acquise grâce aux efforts de la Reine et malgré lord Palmerston.

Edouard VII avait raison de dire que si Victoria avait écouté son ministre, « nous n'en serions pas là ».

Ce vote du cabinet anglais à une voix de majorité fut la première grande victoire de M. de Bismarck ; la route impériale était ouverte; Kiel donné au futur Empire de 1870, c'était la préface de ce développement naval qui menaça un moment la puissance de l'Angleterre.

Cette résolution du 27 juin 1864, due à l'influence de la Reine, l'Angleterre devait la payer cher ; peut-être voulût-elle alors écarter les risques d'une guerre, mais de là, sont nées toutes les conflagrations sanglantes qui ont coûté à la Grande-Bretagne et au monde des milliers de vies humaines.

Tout s'enchaîne.

Si Victoria, en 1864, n'avait pas laissé les mains libres à la Prusse dans l'affaire des duchés, l'Autriche n'aurait pas été battue, deux ans après, à Sadowa et la guerre de 1870 ne se serait pas produite.

Si, en 1871, l'Angleterre n'avait pas laissé démembrer la France — et elle n'avait qu'un geste à faire, — la guerre de 1914 n'en aurait pas été la conséquence. Cet esprit de détachement que préconisait à ce moment-là, M. Lloyd George, d'abord très opposé à l'intervention, laissa croire à Guillaume II, que l'Angleterre n'entrerait pas en action, sans cela l'Allemagne n'aurait certainement pas déclaré la guerre.

Tout cela n'a pas guéri M. Lloyd George qui détruit, morceau par morceau, comme le déclarait récemment lord Nordcliffe, l'œuvre si péniblement construite par Edouard VII, et qui reprend la tradition de la Reine Victoria dont on sait les néfastes effets.

1864, 1870, les tergiversations de 1914, ont été trois des plus grandes fautes de l'histoire d'Angleterre ; M. Lloyd George, toujours aveuglé par les mêmes motifs, persiste ; il continue. A coup sûr, les dommages seront considérables pour la France, mais l'Angleterre paiera aussi très cher ces hérésies diplomatiques. Et il en sera ainsi jusqu'à ce qu'un nouveau Palmerston reprenne le vieux programme consistant à voir le danger où il a toujours été et soutienne les intérêts français qui peuvent très bien se concilier avec ceux de l'Angleterre, en s'appuyant sur une Italie forte sans oublier le petit Portugal nécessaire. Depuis Palmerston, les événements ont rendu l'amitié agissante du Japon indispensable. En dehors de ces éléments, il n'y a pour la Grande-Bretagne, à plus ou moins brève échéance, que périls, dangers et incertitudes. Car M. Lloyd George, au lieu de s'appuyer sur des nations loyales et sûres, n'a comme compensation que les humiliantes tractations avec les bandits des Soviets, l'appui du roi félon Constantin, et la reconnaissance de l'Allemagne qui déjà prépare sa revanche.

Tout cela forme une doctrine, qu'Edouard VII a formulée et que Lloyd George piétine avec une sorte d'obstination maladive.

XXXII

15 AOUT.

L'abus des décorations. — Des décorations plus que regrettables. - Egalité pour les femmes comme pour les hommes. — On ne décore pas les hommes souteneurs et les femmes entretenues ? — Le Conseil supérieur au quai d'Orsay. — Indifférence parisienne. — Toujours M. Lloyd George.

Il ne faut parler de ces incidents parisiens que d'une plume extrêmement légère, car on touche aux sujets délicats de l'éternel féminin qui impose toutes les indulgences. Et pourtant, de braves gens trouvent qu'on va un peu fort et un peu loin dans la distribution du ruban rouge dans le monde des théâtreuses ; celles qu'on a décorées hier, celles qu'on nomme aujourd'hui et celles qu'on annonce pour demain, indiquent un ministre sceptique qui se joue en riant de ce qu'on appelle les « hochets de la vanité », mais qui est tout de même ce ruban pour lequel de braves gens sont morts sur le champ de bataille.

Il mérite quelque respect surtout de la part du Gouvernement. On avait cru que M. Honorat était descendu aux extrêmes limites de ce qu'on pouvait

admettre ; le ministre actuel est encore allé bien au-delà, bien plus loin, je n'ose pas dire bien au-dessous.

Il est décent de ne prononcer aucun nom pour ne pas rapetisser la question et pour ne désobliger personne. Mais tout de même, tout de même, comment n'avoir pas un mouvement d'étonnement en voyant sur quels corsages on ose maintenant attacher le ruban de la Légion d'honneur et où s'arrêtera-t-on ? D'ailleurs, au point où l'on en est, qu'est-il besoin de s'arrêter.

Emile Bergerat a autrefois écrit une amusante ballade dont le vers qui termine les couplets est :

A tout péché miséricorde !

Miséricorde, certes et de grand cœur, mais tous les honneurs et la croix par-dessus le marché, non, vraiment, c'est trop, de l'avis de bien des gens qui ne sont ni prudes, ni rétrogrades.

Notez que la question féministe n'a rien à voir dans l'affaire. A chacun les mêmes droits, quel que soit le sexe, mais aussi à chacun les mêmes devoirs. C'est un vieux programme qui nous vient des anciens libéraux qui ne plaisantaient pas sur la question de sentiment.

Il me souvient que dans un syndicat de journalistes où j'étais appelé à me prononcer sur l'admission d'une femme écrivain qui ne manquait pas de mérite, je m'efforçais de la faire refuser, la mort dans l'âme, ayant pour elle une réelle sympathie.

— « Et quoi, me dit Jules Claretie qui la patronnait, à cause de quelques écarts de conduite ! vous auriez alors refusé George Sand et si vous appliquiez la même règle inflexible, combien d'hommes ne seriez-vous pas obligé d'écarter ».

J'essayai de répondre à ce cher et grand ami que George Sand était George Sand et comme elle était morte depuis longtemps, nous n'avions pas à ouvrir un débat posthume inutile. Quant aux confrères hommes, il était loin de ma pensée d'interdire l'accès de nos syndicats à ceux qui ont des faiblesses anti-matrimoniales réitérées et persistantes à se reprocher. Nous aurions eu vite fait de créer le vide autour de nous. C'était déplacer la question.

— Supposez, disai-je à Jules Claretie que M. X... ou M. Y..., qui sont des écrivains de mérite, mais que nous savons tous pertinemment recevoir des subsides de dames mûres, qu'ils honorent de leurs faveurs — si on peut dire — supposez qu'ils demandent à faire partie de notre association, les recevriez-vous ?

— Non, certes, ceux-là sont des indignes, malgré leur talent.

— Bien, je demande la même règle pour les femmes. Quelles aient des liaisons plus ou moins interchangeables, cela ne nous regarde pas — ce sont affairesde cœur — mais si elles tirent profit de leurs aventures, elles sont comme M. X... ou M. Y... dont je parlais tout à l'heure, et je ne puis me décider à les admettre.

Voilà ma théorie, elle est simple, aussi libérale que possible ; je la crois honnête dans le sens le plus large du mot ; je m'y tiens.

N'insistons pas et mettons que nous avons parlé pour les dames de Pékin, qui, elles aussi, veulent avoir quelques boutons de cristal.

La Chine est un pays charmant [1].

1. Quelques jours après on lisait dans le *Journal du Peuple* l'écho suivant :

« La Légion d'honneur et les actrices ». A propos de

Ce sont là petits sujets en face des gros événements auxquels nous assistons, mais la curiosité parisienne serait-elle émoussée ? Toujours est-il que pendant les séances du fameux Conseil Suprême il y avait à peine une vingtaine de curieux au Quai d'Orsay, pour voir passer les douze messieurs qui se rendaient dans la grande salle à manger du ministère des affaires étrangères pour y décider du sort de l'Europe de demain. Il faut dire que nous avons été mis au courant par les photographes qui ont eu le loisir de prendre ces messieurs au moment où ils entraient dans la salle ; ils se sont tous prêtés de bonne grâce à ces petites servitudes de l'actualité et ont arboré les sourires de circonstances. On a même pu prendre des films, et l'univers assistera, au cinéma, aux débuts de cette conférence.

Quant aux communiqués officiels, c'est une autre affaire : ils étaient courts, volontairement incomplets et insuffisants. On donna ainsi satisfaction à M. Lloyd George qui avait fait quelques manières pour se rendre à Paris à cause des indiscrétions des journalistes qu'il n'aime pas. Pour que les communications aux journaux anglais fussent faites selon ses désirs, il avait emmené à Paris une partie de son bureau de la

récentes nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur, on a demandé au Parquet la saisie d'un pamphlet imprimé dans une petite imprimerie de la banlieue et prenant vivement à partie certaines actrices récemment décorées de la Légion d'honneur. Ce pamphlet qui contient des appréciations des plus vives sur la vie privée, se termine ainsi :

« Maintenant nous demandons que M. Bérard décore Mlle X... (ici le nom en toutes lettres), celle-là au moins n'a eu que quatre-vingt-dix-neuf amants et une commandite ».

Evidemment, la vie privée des gens n'intéresse personne.

presse de Londres qui distribuait aux journalistes anglais ce qui lui a paru utile à dire pour les thèses qu'il veut faire prévaloir. Pour être bien sûr que l'opinion de son pays lui sera favorable, il l'a faite lui-même ou à peu près. N'oubliez pas que M. Lloyd George est un grand libéral teinté de démagogie ; aussi traite-t-il la liberté de discussion de cavalière façon.

Le mot de lord Nordcliffe, le directeur du *Tîmes,* a, paraît-il, blessé le terrible Gallois.

« Laissez-le faire, aurait dit lord Nordcliffe, qui combat M. Lloyd George, et il aura tôt fait de détruire l'œuvre d'Edouard VII. »

Le mot est-il exact ? On l'assure, et dans tous les cas, en voyant ces importants personnages, on répéterait volontiers, avec une légère variante, le vers de Victor Hugo :

> Et l'histoire les suit d'un regard intrigué.

Victor Hugo a écrit : « indigné ». L'adjectif n'est pas de circonstance, du moins pour le moment ; mais tout peut venir ; espérons que non, et que cette œuvre d'Edouard VII, dont on parle, ne sortira pas trop endommagée des salons rouges du quai d'Orsay. Cette œuvre, le roi d'Angleterre la définissait un jour lui-même quand il causait avec un de ses ministres : « En face du danger allemand, disait-il, il en faut revenir à la politique de Palmerston, jadis si combattue. Il importe de conserver le Portugal, de gagner la France, de débaucher l'Italie et d'adoucir la Russie ».

Seulement, il ajoutait : « Qui veut la fin veut les moyens, et tout cela exige quelques sacrifices et quelques concessions ».

A coup sûr, jusqu'ici on a toujours demandé ces sacrifices et ces concessions à la France, qui a épuisé sa provision et cesse de s'occuper des grands faits divers, des bandits des chemins de fer et des décès des actrices célèbres, pour s'entretenir des coups de ciseaux nerveux qu'on est en train de donner dans la carte de l'Europe.

« A ce jeu, disait hier un diplômate, le Premier anglais se souvient mal de la profession paternelle, qui savait couper, mais aussi recoudre. »

Le père de M. Lloyd George était, en effet, un petit tailleur à façon, qui ne se doutait pas, quand il n'avait pas les soixante-quinze francs pour acheter la première robe d'avocat de son fils, que celui-ci serait un jour le maître du monde, ou à peu près.

XXXIII

22 AOUT.

Un drame parisien. — Le filleul d'une « Maman Colibri ». — La mort du roi de Serbie. — Le bâtard du roi Milan. — Quelques fils naturels des princes et souverains français. — Un petit-fils de Louis XV mort sur l'échafaud. — Le fils du duc d'Orléans et de Mme de Genlis ? — Sur le mariage morganatique de Mme Adélaïde. — Le neveu naturel notaire à Paris. — Les enfants naturels de Napoléon III. — Un fils du prince impérial. — Le fils du duc d'Orléans et Henri Rochefort. — Le prince Victor. — Quand M. Renaudel faillit être ministre. — Les actrices au couvent. — Les amours de Rachel. — Une pièce inédite de Camille Desmoulins.

Les hommes les plus heureux ont souvent leurs tristesses ; un de nos auteurs dramatiques les plus sympathiques, à qui tout avait jusqu'ici réussi, en fait la pénible expérience. Marié à une femme délaissée par consentement mutuel, il voit tout à coup son nom mêlé à un drame dont la justice a eu à s'occuper et dont tout Paris parle. Il s'agit de l'épilogue tragique d'un de ces romans d'amour un peu bizarres noués pendant la guerre entre une dame d'âge mûr et un jeune poilu passionné. Elle s'était constituée la marraine de

ce jeune homme de vingt ans, quoiqu'elle eût le double de son âge, *Maman Colibri* n'est pas une invention d'auteur dramatique. A chaque permission, le filleul, d'une famille d'ailleurs honorable et aisée, venait voir la marraine de plus en plus éprise, et quand il repartait c'étaient des larmes, mais elle se consolait, répétant, comme dit le poète Albert Glatigny :

« J'ai serré dans mes bras la chère créature ».

La guerre terminée, la marraine revit souvent le filleul. Richement dotée par le mari volage, mais généreux, elle put aplanir bien des ennuis du jeune homme, qui possédait aussi de la fortune.

Un jour que se passa-t-il ? Le filleul vint rendre visite à la vieille marraine, et on le trouva mort, la tempe trouée d'un coup de revolver. Les journaux enregistrèrent ce fait divers, en refusant d'imprimer le nom de la dame pour ne pas contrister le mari, qui est un galant homme. Mais c'est une personnalité en vue, c'est un académicien et l'ami des plus grands personnages de l'Etat. Sa vie n'a été qu'une suite d'éclatants succès ; il a donc quelques ennemis à droite et à gauche. On lui a fait payer en huit jours ses quarante années de veine. Quelques périodiques ont nettement accusé la dame d'avoir assassiné son jeune ami. C'est en vain qu'on leur répond que, sur la plainte du frère du mort, une instruction a été ouverte pour meurtre contre « inconnu », suivant la formule, que le médecin-légiste a conclu au suicide, qu'une ordonnance de non-lieu a été rendue. Rien n'y fait. Ils insistent, ils précisent, ils commentent. Ils se trompent à coup sûr, mais ils semblent prendre un âcre plaisir à torturer le brave homme de mari qui n'en peut mais; il est tout de

même assez puni d'avoir contracté un pareil mariage quoique, de son aveu, il n'en abusât pas depuis bien des années.

Tout cela est pénible. On éprouve un sentiment de tristesse quand on songe aux douleurs que doit subir, depuis le drame, cet homme, esprit charmant, parisien aimable, lui qui n'a jamais fait de mal à personne et a obligé bien des gens qui ne lui en sont pas reconnaissants, au contraire.

Mais quel plaisir peuvent prendre à tout ce bruit ceux qui ne cessent de demander une nouvelle et inutile instruction. Le suicide paraît démontré. Si même on arrivait à établir un meurtre, ce serait le crime passionnel et un acquittement certain. Non ! vraiment, ayez pitié de cette malheureuse marraine ; elle est cruellement punie et a assez souffert.

Les parisiens ont plus de compassion d'habitude ; plusieurs ont envoyé des couronnes à Belgrade, pour l'enterrement du roi Pierre de Serbie qui, ancien élève de Saint-Cyr, ancien combattant de 1870, était ici très populaire.

La mort du roi Pierre a ramené l'attention sur son prédécesseur, ce malheureux Alexandre qui fut assassiné une nuit dans le Konak en même temps que la veuve de l'ingénieur Machin dont il avait fait la reine Draga. C'était le dernier des Obrenowitch qui disparaissait, il ne restait qu'un frère naturel du roi, Christich Milan. L'ancien roi Milan avait eu ce fils d'une chanteuse de café-concert ; il ressemblait étrangement à son père. Tant qu'il vécut, Alexandre fut bon pour son frère de la main gauche et subvint à ses besoins. Mais après le drame du Konak le malheureux Christich fut laissé dans la misère ; sans quelques

secours que lui faisait passer de temps à autre M. Vesnitch, l'ancien ministre de Serbie à Paris, le fils naturel du roi Milan serait peut-être mort de faim. Ayant une petite voix de ténor légère et se souvenant de la profession de sa mère, il voulut essayer du café-concert ; il chanta à Constantinople, mais n'obtint pas de succès. Christich s'essaya alors aux courses comme cycliste ; il arrivait généralement parmi les derniers ; un jour, il se cassa la jambe et on dut la lui amputer. A partir de ce moment on perd sa trace. Qu'est devenu l'uni jambiste Obrenowitch ?

L'Histoire de France nous offre quelques exemples de fils naturels des rois qui eurent des existences plutôt dramatiques. Un exemple nous revient à la mémoire, celui de l'abbé Auguste d'Adouville, fils non légitimé d'une actrice et du dauphin fils de Louis XV et qui était chanoine de Lille au moment de la révolution. Ce prince de la main gauche qui était en passe de devenir évêque fut poursuivi pour menées aristocratiques, condamné à mort et exécuté le 23 juin 1794[1].

Les fils naturels de Napoléon Ier qui n'en reconnut aucun, furent plus heureux et tous eurent une situation indépendante. On ne signale de fils naturels, ni à Louis XVIII, ni à Charles X. Pour Louis-Philippe ce serait un chapitre un peu délicat et on a longtemps parlé d'une fille née des relations du roi — alors tout jeune — avec son précepteur, Mme de Genlis. Il faudrait plus de documents que nous n'en possédons pour en parler avec certitude[2].

1. Voir *le Moniteur* du 30 juin 1794, et l'*Histoire du Tribunal Révolutionnaire*, par Walton IV, p. 326.

2. Le jeune prince avait alors 17 ans et Mme de Genlis 50; quoique très désirable, on a parfois refusé de croire que le

L'histoire secrète du règne de Louis-Philippe est d'ailleurs à écrire, et quelqu'un de nos successeurs s'y essaiera peut-être. Nous n'ayons encore que des notes insuffisantes. M. Georges Bodereau s'occupant de cette question a écrit [1] :

J'ai eu comme camarade de régiment, durant la guerre, un universitaire qui fut professeur d'allemand aux collèges d'Etampes, puis de Pontoise. Mon malheureux camarade qui, de sergent était devenu sous-lieutenant, puis lieutenant d'infanterie et fut finalement tué à mes côtés, m'a maintes fois conté qu'il était l'arrière-petit-fils... de la main gauche du feu roi. Il était, du reste, le premier à rire de cette parenté... morganatique : étant excellent républicain. Mais il m'a communiqué des détails qui ne laissent aucun doute sur sa réalité. C'est ainsi que son père, qui habitait alors à Paris, rue Legendre — il était, je crois, homme d'affaires — se souvenait parfaitement d'avoir, étant enfant, vu « les princes » venir chez son grand-père, à la campagne, en Seine-et-Marne, rendre visite au vieillard, « avec lequel ils s'entretenaient familièrement et qu'ils traitaient en parent ». Je ne me souviens pas du nom de la localité. Mais M. Jean-Bernard, qui est un « as » en matière de recherches de ce genre, pourra sans doute, s'il le veut, trouver dans ce qui précède le fil d'Ariane qui lui permettrait de préciser mes souvenirs... Mon pauvre ami s'appelait Charlochet.

On a soutenu mais ce n'est pas démontré que la sœur du roi, qui exerça une si grande influence par sa haute intelligence, Mme Adélaïde, était mariée morganatiquement au baron Atthalin qui occupa longtemps les fonctions d'aide de camp du roi.

Le baron Atthalin était né à Colmar le 22 juin 1784; il y mourut le 3 septembre 1856. Il avait donc sept ans de moins que la princesse Adélaïde qui était née au Palais-Royal, le 23 août 1777. Il fut fait baron par

duc de Chartres ait été aussi loin. Voir sur ce sujet délicat : *Mme de Genlis*, par Jean Harmaud, p. 255. Perrin, Paris, 1912.

1. La *Grimace* du 30 septembre 1921.

Napoléon Ier, le 12 juin 1813. Rallié à la monarchie, il fut député du Bas-Rhin en 1831 ; Louis-Philippe le nomma pair de France en 1832, et lieutenant général en 1840. Il se maria à une demoiselle Thérèse Lelandais, le 19 décembre 1836. A quelle époque aurait donc eu lieu son mariage morganatique avec Mme Adélaïde ?

Un écrivain légitimiste, l'abbé Prosper Védreuve, déclare [1] :

« Toute la cour de Philippe parlait du mariage secret de Mme Adélaïde avec le général Atthalin. Nous n'avons pas à nous prononcer sur la vérité du fait qui n'a pas été démenti. Il courut sur cette princesse des bruits autrement fâcheux. Une brochure terrible fut publiée dont Philippe fit condamner les auteurs ».

Charles Nauroy, qui était un grand indiscret, avait là-dessus un dossier assez bien fourni qu'il entr'ouvrit à propos d'une discussion engagée dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux,* en 1898. Qu'est devenu ce dossier, que valait-il [2] ? Je l'ignore. Toujours est-il qu'au cours de cette discussion, on assura que de ce mariage morganatique, était né un fils, M. Dentend, qui fut notaire à Paris ? « Il habitait, dit le contemporain qui fournit ces détails et qui l'avait connu, l'ancienne Abbaye de Longchamps que lui avait donnée sa mère. Il ressemblait parfaitement à Louis-Philippe, et bien que très marqué de la petite vérole, sa figure était des plus gracieuses. Il épousa Mme de P... dont

1. *Vie de Charles X*, III, p. 420. Paris, 1878.

2. Contre le mariage morganatique on fait observer que le général était marié depuis le 19 décembre 1836 avec Mlle Lelandais (voir *Adélaïde d'Orléans*, par R. Arnaud, p. 294. Paris, Perrin, éditeur.

il eut deux filles, mariées et existantes. M. et Mme Dentend étaient excellents [1]. »

Quoiqu'il en soit, les mariages morganatiques sont, comme on sait, une des formes régulières dans les familles de sang royal, quand un des conjoints n'est pas d'assez bonne naissance. Nous avons connu, à Chantilly, la femme morganatique du duc d'Aumale, la comtesse de Clinchamp, aujourd'hui enterrée dans le petit cimetière de Vineuil et dont la bonté et la charité sont encore regrettées.

Disons quelques mots des enfants naturels des souverains français. Napoléon III en laissa plusieurs. Il eut d'abord d'une repasseuse de Ham, Eléonore Vergeot, deux fils et dont la paternité fut endossée par le frère de lait de l'Empereur, Pierre-Jean-François Bure. Après avoir porté d'abord, le nom de leur

1. D'autre part on assure que Jean-Antoine-Philippe Dentend était, non le fils de Mme Adélaïde, mais son neveu naturel, étant né à Marseille le 7 juillet 1797 du prince Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier, et de Françoise Barbaroux, épouse d'un sieur Michel Dentend. Ce bâtard royal fut, en effet, nommé notaire à Paris le 26 juin 1829, à la place de M. Cristy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 95. Il mourut rue Balzac, n° 1, le 5 mars 1858. De son mariage avec Pauline Pingré de Fricourt (décédée le 17 décembre 1889), il eut deux filles :

1° Adélaïde-Pauline-Antoinette qui vit encore à Paris, rue du Ranelagh, n° 80 ; après avoir été mariée en avril 1872 à Marie-Louis-Edgar-Herné, comte de Sesmaisons, né le 25 octobre 1844, conseiller général de la Manche, consul à Venise, puis à Québec en 1880 et 1881, enfin ministre plénipotentiaire de France à Port-au-Prince de 1887 à 1890, décédé.

2° Marie-Eulalie-Herminie, qui vit également à Paris, rue du Colisée, 15, et épousa en janvier 1868 Georges Eugène-Louis-Hippolyte, comte de Léautard-Donine, lieutenant au 1er de hussards, dont elle est veuve (voir Nauroy, *le Curieux*, tome I, p. 39, note, etc. Niort-Lorenzéu, *Livre d'or des souverains*, 1895, p. 568).

père putatif, ils furent titrés par Napoléon III respectivement comte d'Orx et comte de Labenne. Dans les *Secrets des Bonaparte* (page 31), M. Nauroy assure qu'ils paraissent « avoir été pour l'Empereur la cause d'embarras sans nombre [1] ».

Napoléon III a eu, en outre, de lady Howard, créée par lui comtesse de Beauregard, quatre enfants dont Martin-Constantin Haryett, fait comte de Béchevet. Il eut aussi d'une femme inconnue — qui n'est pas Marguerite Bellanger — un fils nommé Charles-Jules-Auguste-François-Marie Bellanger, né à Paris en 1864, puis d'une demoiselle Chanteau, une fille qui devint la comtesse de Molière de la Vernède, ensuite un fils nommé Jules-Adrien Hadot, né en 1865, dont la mère était la fille d'un très haut fonctionnaire, enfin une fille de la femme d'un autre fonctionnaire non moins important. On trouvera les noms de ces dernières dames dans l'ouvrage de M. Nauroy.

Napoléon III a eu d'autres enfants naturels dont au moins quatre à ma connaissance.

Je ne soulèverai pas à nouveau la vieille discussion ouverte, il y a une vingtaine d'années sur le fils du prince impérial et de Miss Mary Watkins. La question me semble résolue en dépit de démentir tardifs et peu probants [2].

Il y a aussi quelque part un jeune fils du duc d'Orléans dont M. Robinet de Cléry, ancien avocat général à la Cour de cassation, a raconté l'intéressante histoire dans l'*Indépendance Belge* en 1913 dans le curieux article suivant :

1. *Papiers secrets et correspondance du second Empire*, p. 340-353.
2. Voir note *Vie de Paris*, 1898, p. 218 à 231.

J'ai été dans un procès célèbre l'adversaire de Henri Rochefort pour le général de Cissey, ancien ministre de la guerre.

Je ne veux pas en rappeler aujourd'hui les vivacités. Mais j'ai appris par là bien des faits dont quelque-uns sont à son honneur.

En voici un que j'emprunte à un article du *Journal*, qui a paru le 1er novembre 1894.

Cet article avait raconté la liaison du duc d'Orléans avec une actrice de Lausanne, Mlle Lina D..., qui avait eu de ses relations un enfant, déclaré à l'état civil sous les noms de Louis-Philippe D..., né de Mlle N. D... et de père inconnu.

Un beau jour de 1892, le prince étant au « Savoy Hôtel », à Londres, fut averti qu'une jeune femme désirait lui parler, mais que celle-ci ne voulait pas dire son nom. Intrigué, il donne l'ordre de l'introduire. Mlle D... entre, et le duc d'Orléans, en la reconnaissant, tressaillit... Cependant, il l'accueillit aimablement. C'est avec une surprise attristée qu'il apprit (ou que lui fut confirmée) sa paternité.

Comme la jeune femme insista, lui demandant humblement s'il comptait faire quelque chose non pour elle, certes, mais pour le jeune Louis-Philippe, il offrit des bijoux. La jeune femme repoussa l'offre et sortit en pleurant.

Vivant et travaillant à Londres, elle le revit encore une fois au théâtre de cette ville et une autre fois à Hyde Park.

Cependant, des gens de l'entourage du prince, mis au courant de l'affaire, s'inquiétèrent de l'enfant et de la mère. Une décision fut prise. Une rente annuelle de mille francs fut faite au petit — et cette rente continue encore depuis trois ans (1896).

Elle est la plus claire reconnaissance de la naissance du jeune Louis-Philippe.

Mlle D... avait eu pour amie une parente d'Henri Rochefort. Les deux jeunes filles continuèrent de se voir dans la suite, et lors du séjour de Mlle D... en Angleterre, cette dernière présenta son amie à Rochefort... Vous pensez l'amusement et l'intérêt du célèbre pamphlétaire en apprenant cette histoire.

Il voulut connaître l'enfant, qui lui plut par sa gentillesse, et, comme le raconte M. Paul Lordon, le « petit lion » devint son grand ami. Il passa des journées entières à la villa Dupont, et sortit même souvent avec le directeur de l' « *Intransigeant* ». Parfois, celui-ci, l'enlevant à sa mère, l'emmène en voyage. C'est ainsi que l'année dernière, au Casino d'Ostende, où se trouvait le duc d'Orléans en même temps que

Rochefort et son petit compagnon, arriva l'histoire racontée par le chroniqueur La Palpérine.

La situation était, en effet, trop piquante pour ne pas être relevée par plusieurs journaux. J'en possède quelques-uns. Aucun démenti n'intervint.

ROBINET DE CLERY.

Enfin ce n'est plus un mystère que le prince Victor, avant de se marier sur le tard avec la princesse Clémentine de Belgique, la troisième fille du roi Léopold, avait eu une liaison quasi régulière pendant de longues années, liaison qui fut rompue à l'amiable, le sort des deux enfants déjà grands étant réglé du consentement de tous. La mère mérite le silence par la dignité de la vie dans laquelle elle s'est enfermée.

Je ne parle que pour mémoire d'une branche de Napoléon noir, fils du grand empereur et qui a de nombreux partisans.

Le mot noir n'a d'ailleurs rien de désobligeant, quoique pendant la guerre la censure m'ait interdit de dire que M. Diagne, l'honorable député du Sénégal, était noir. Le censeur m'obligea d'imprimer « député de couleur ». Je n'ai jamais compris pourquoi.

Voilà à quelles niaseries on en était arrivé. C'était là ce qu'on appelait empêcher « la divulgation de nouvelles militaires ou diplomatiques pouvant compromettre la Défense Nationale ». Aussi on comprend fort bien le conseil donné par un périodique bruxellois : *Pourquoi pas*, de rejeter des associations confraternelles les journalistes qui, au lieu d'aller se battre, ont consenti à se charger des fonctions sans honneur, mais sans danger, de censeur. Et encore, je ne cite là qu'une vétille, il y eut des abus autrement graves.

C'était le moment où on nous défendait, bien

entendu, de reproduire ce que nous pouvions apprendre des comités secrets, comme celui du 27 janvier 1918, par exemple, où M. Bedouce, député, depuis non réélu, s'écriait :

— Au reste, aucun secret n'a été révélé. Ou plutôt si, un secret a été révélé : l'insuffisance de tous les dirigeants de ce pays : Gouvernement et Parlement.

— Vous en faites partie, observa doucement M. Paul Deschanel qui présidait.

Insuffisance ? M. Bedouce qui est un brave homme était, avant d'entrer au Parlement, marchand de violettes à Toulouse et détaillant de cartes postales, ce qui ne l'empêcha pas de faire partie d'une combinaison ministérielle qu'on avait élaborée au moment de la chute lamentable de M. Painlevé. M. Albert Thomas avait revendiqué le ministère des Affaires étrangères ; il n'en voulait pas d'autre; on avait distribué le portefeuille du Commerce à M. Renaudel et celui du Travail à M. Bedouce.

La combinaison échoua.

M. Renaudel ministre, cela a été dans les prévisions politiques. Il n'aurait peut-être pas été plus mauvais qu'un autre. Il parlait d'ailleurs avec une certaine familiarité, quand il était à la tribune, des « Hommes d'Etat » ce qui lui valut un jour une vive riposte, d'un de ses collègues socialistes, M. François Fournier, alors député du Gard :

— Vous n'avez pas été ministre, lui avait dit M. Renaudel.

Et M. Fournier de lui répondre :

— J'ai peut-être ceci de commun avec M. Renaudel ; sans être homme d'Etat comme lui, j'étais maréchal ferrant et M. Renaudel était mon supérieur,

je le reconnais, puisqu'il était vétérinaire, et il l'est demeuré. Depuis, j'ai, je crois, acquis une modeste supériorité : grâce à mon travail je suis devenu avocat à la Cour d'appel de Paris.

M. Fournier en s'instruisant tout seul, avec des livres, a pu, en effet, de simple ouvrier, passer ses examens et il est actuellement avocat à la Cour de Paris où il plaide parfois avec un réel talent et une incontestable utilité.

Ce sont là petites querelles d'hier, oubliées aujourd'hui, qui font pendant aux commentaires qui continuent sur la conversion plus ou moins sérieuse de M[lle] Lavalière.

Beaucoup doutent de cette conversion de l'actrice dont les ébats sur les planches du théâtre des « Variétés » égayèrent les vieux fêtards pendant plus d'un quart de siècle !... Il y a des gens qui demeurent sceptiques. Déjà l'ancienne amie de Von Lucius nous l'avait fait à l'entrée au Carmel quand, pendant la guerre, l'autorité militaire s'informait de certaines lettres chargées venant de l'étranger. L'ancienne divette montrait aux reporters, convoqués dans son superbe appartement des Champs-Elysées, des douzaines de paires de bas de grosse laine brune faisant partie du trousseau de la future novice. Mais, au Carmel n'y entre pas qui veut et *Aux Ecoutes*, qui sont un peu dures dans leur souci de vérité, assurent que la supérieure aurait repoussé la demoiselle par ces mots sans pitié : « Pourquoi n'avez-vous pas choisi les Filles Repenties ? » Cette supérieure manque tout de même de charité chrétienne et le Nazaréen fut plus humain avec la blonde Madeleine.

Quoiqu'il en soit, M[lle] Lavalière qui se consacre,

paraît-il, aux œuvres de piété dans une coquette villa d'un petit village des Vosges, ne serait pas la première actrice qui aurait quitté les planches pour s'enfermer au couvent. Plusieurs comédiennes du XVIIIe siècle, parmi les plus impures, prirent le voile et firent une fin exemplaire.

Plus près de nous, la correspondance de George Sand nous a appris que Mlle Thuillier, la créatrice de Mimi de la *Vie de Bohême*, ayant abandonné le théâtre en plein succès, fut un moment carmélite, mais ne pouvant supporter la règle un peu dure, s'était retirée dans une campagne de la Sologne, se livrant à la prière et à la pénitence. Elle vivait chichement d'une maigre pension que lui servait le ministère des Beaux-Arts ; en 1870 la pension fut un moment suspendue ; George Sand intervint pour qu'on la rétablit.

Mlle Rousseil, qui avait obtenu au Conservatoire le premier prix de tragédie l'année où Sarah Bernhardt ne décrochait péniblement qu'un accessit, et qui était une grande tragédienne quoiqu'un peu toquée, s'enferma quelque temps dans un couvent d'où elle sortit comme elle sortit du « Théâtre-Français », en claquant les portes. On a dit que Déjazet avait songé à entrer en religion ; toujours est-il qu'elle fut un moment prise d'une fringale religieuse et, en tournée, à Lyon, reçut la même semaine, le baptême et la première communion des mains de l'archevêque qui s'était dérangé pour cette double cérémonie, que l'actrice a racontée dans des lettres enflammées. Dans ces lettres que j'ai eues entre les mains, Déjazet consultée par une de ses camarades qui, précisément, lui demandait conseil sur le projet qu'elle avait elle aussi de quitter le théâtre pour s'enfermer dans un cloître,

l'en dissuadait en termes très sensés : « N'exagérons rien lui disait Déjazet, sachons faire le bien sans pousser les choses à l'excès. Il est bien difficile quand on a brûlé pour le diable de brûler pour Dieu. Dans tous les cas, attends encore et si tu persistes dans ton projet, tu auras toujours le temps de t'avancer. Cela vaut mieux que de reculer. »

Dans ces lettres, Déjazet proteste contre le billet célèbre au duc d'Orléans, qu'on lui a toujours attribué. « C'est une indignité disait, Déjazet, je me suis quelquefois donnée, je ne me suis jamais vendue. »

Au vrai l'anecdote est exacte, mais l'aventure arriva à Rachel. Non pas le duc d'Orléans mais son frère, le prince de Joinville, fils de Louis-Philippe, jeune et beau, écrivit sur une carte de visite ces trois mots : « Où ? Quand ? Combien ? » Rachel répondit aussi laconiquement : « Où vous voudrez. Quand il vous plaira. Rien [1] ».

Le billet de réponse est très digne pour une femme de théâtre qui ne se piquait pas de vertu et on comprend mal l'indignation de Déjazet. D'autant que la chronique de l' « Œil de bœuf » de l'époque assure que la jolie fille qu'était alors le « vicomte de Letorières » fut un moment très remarquée du prince de Joinville. Ils étaient tous deux jeunes et on raconte que le prince, ayant offert un dîner à quelques amis, fit servir au dessert la jolie actrice, apportée, toute nue, couchée sur une grande planche au milieu d'une profusion de roses. Il fallait bien que jeunesse se passât. Le prince n'avait donc pas à envoyer le billet qui offusquait si fort « Frétillon », on se demande pourquoi.

1. Voir *La Comédienne* d'Arsène Houssaye et *Rachel Intime*, p. 83 à 90. Charpentier, éditeur, 1910.

Puisque nous avons parlé des billets d'amour de Rachel, on a vendu, à la vente de Jules Claretie, trois lettres inédites d'Alexandre Dumas père, dont une à la célèbre tragédienne, lettres très curieuses, un peu croustillantes, datant de 1843. Dans la première, du 9 juillet, le romancier rappelle à l'artiste leur séjour à Marseille et la promesse qu'elle lui a faite de ne point oublier « une certaine douce soirée ».

« Quand je vous reverrai, quand je vous tendrai la main, est-ce ma belle promeneuse du Prado que je retrouverai ou la froide reine du quai Voltaire. Non, ce sera la première n'est-ce pas, ce sera l'ange du 23 juin ? Ce serait une trop grande opposition que ce fut autrement, vous oublieuse et moi me souvenant si bien. »

Il lui dit au revoir et à bientôt, car il ferait une folie pour la regarder passer et baiser le bas de sa robe.

« Au revoir donc et n'oubliez pas que vous tenez dans votre main plus de bonheur que le ciel ne m'en a jamais donné. Tous les amours de l'âme et tous les respects du cœur. »

Le comte Walewski, amant de la tragédienne, dicta à Rachel une lettre de réponse qui se terminait ainsi :

« Je savais qu'avec les sots, il faut peser ses moindres paroles, j'ignorais qu'il y eut des hommes d'esprit avec lesquels les mêmes précautions étaient nécessaires [1]. »

C'est alors qu'Alexandre Dumas, dont on s'explique mal l'attitude, écrivit au comte une singulière lettre le félicitant de son succès amoureux.

« J'ai voulu, écrit l'auteur des *Trois Mousquetaires*, faire le siège d'une ville dont vous êtes le gouverneur et j'ai été battu

---

1. L'*amateur d'autographes*, août et septembre 1909.

à plate couture. Recevez tous mes compliments. Gloire à vous. J'aime mieux que vous sachiez cette victoire par moi que par un autre. De cette façon vous n'aurez pas le droit de me garder rancune de ma défaite ».

Le comte Walewski fut un peu estomaqué de cette lettre qu'il n'avait pas provoquée, et on le serait à moins ; il répondit fort sèchement à Dumas qui, par un dernier billet compléta ses étranges explications :

Mon cher Dumas,

L'aveu que vous faites vous-même de votre défaite me ferme la bouche ; j'ose espérer, d'ailleurs, que, s'il était question de cet épisode, *ce qui n'est pas présumable*, vous seriez aussi franc avec les autres qu'avec moi ; enfin, pour parler le langage stratégique dont vous vous servez : confiant dans la force de la place, j'ai assisté, l'arme au bras, à un siège dans les règles. Mais je serais forcé de me mettre en campagne, à mon grand regret, si, après avoir levé le siège, l'ennemi changeant de tactique, cherchait à pénétrer par surprise, ou à faire circuler des bruits de capitulation, en vue de diminuer le mérite de la défense.

Une semblable façon de procéder serait peu légale, par conséquent inadmissible à votre endroit sans rancune donc et tout à vous. Lyon, le 26 juillet 1843.

A. WALEWSKI.

Quels trésors ont été dispersés à la vente de ces autographes que Jules Claretie avait réunis avec tant d'amour. J'ai pu en sauver un millier du naufrage par une enchère discrétée et heureuse, notamment une pièce inédite, en un acte de Camille Desmoulins, tout entière écrite de la main du célèbre conventionnel. Nous en parlerons un de ces jours.

Memento de la semaine. — NÉCROLOGIE. — *Ernest Daudet*, 84 ans. — C'était un écrivain intéressant et fécond ayant abordé tous les genres romans et études historiques, dans aucun il ne dépassa la moyenne ; certaines pages sur la

terreur blanche et l'émigration méritent d'être consultées. Il dirigea *le Journal Officiel* en 1874, à l'époque où cet organe, devenu depuis de simples communications officielles, avait une rédaction littéraire importante.

Royaliste convaincu, il était tolérant et quoique toujours réservé. La gloire de son frère Alphonse Daudet lui avait nui en le rejetant dans la pénombre. Il ne s'en montra jamais jaloux. Il se présenta un jour à l'Académie qui lui avait décerné le grand prix Gobert et il ne fut pas élu ; il s'en montra attristé. L'Académie a reçu bien des écrivains qui ne le valaient pas. Ce fut un homme d'un réel talent et d'une probité parfaite.

XXXIV

29 AOUT.

Les sosies des Présidents de la République. — Le sosie de M. Millerand. — Le sosie du roi Léopold, de Gambetta et d'Edouard VII. — Suicide d'un anarchiste millionnaire. — Le mot de Mirabeau. — Une réponse de Sieyès. — Les millionnaires révolutionnaires russes. — Les ex-riches russes à Paris. — Talleyrand sans ressources.

Nous l'attendions, celui-là.

Nous voulons parler du sosie du Président de la République.

Tous les personnages importants en France et ailleurs ont leur sosie, et nous étions surpris qu'on n'eût pas encore découvert celui de M. Millerand. C'est fait ; les journaux nous l'annoncent. C'est, paraît-il, à une fête de la petite station de Bagnols-sur-l'Orne que la méprise s'est produite. Il y avait là le roi de Roumanie et un quelconque sous-secrétaire d'Etat, M. Tissier. A un moment donné, la foule s'écarta et partit en applaudissements, criant à tue-tête :

— Vive Millerand !

On acclamait un monsieur d'une soixantaine d'années, qui, bien planté, carré des épaules, avec une

moustache drue et des sourcils en saule pleureur, portait un chapeau de feutre gris.

Le monsieur se démenait, mais on applaudissait de plus belle, et quand il put enfin parler, il déclara qu'il était tout simplement journaliste à Alençon. Les organisateurs de la fête s'y étaient trompés, et la fanfare municipale avait joué la *Marseillaise*.

Mais enfin, le sosie du Président est trouvé. La tradition est reprise, car les prédécesseurs de M. Millerand aussi, eurent leur sosie. Celui de M. Poincaré, qui lui ressemble à s'y méprendre, — et les meilleurs amis de l'ancien Président de la République s'y sont parfois trompés — est tout simplement marchand de vin, rue Montmartre. MM. Fallières et Loubet avaient également leur ressemblance frappante en la personne, l'un d'un receveur des contributions directes de Paris, et l'autre d'un petit propriétaire du parc Monceau. C'étaient les mêmes tailles, les mêmes façons de marcher, de sourire et de s'asseoir. La barbe et la coupe des cheveux étaient pareilles.

Gambetta eut un sosie en la personne d'un député que nous avons tous connu, M. Maurice Faure, représentant de la Drôme, et qui fut un moment ministre de l'Instruction publique. Il faut ajouter, d'ailleurs, que Maurice Faure, qui était le meilleur des hommes, et qui était aussi un orateur de grand talent, entretenait de son mieux cette ressemblance. Il soignait la taille de ses longs cheveux argentés et la coupe de sa barbe. Quand nous voulions lui faire plaisir, nous le félicitions à ce sujet.

— C'est tout à fait à s'y méprendre.

— Oui, on le prétend, disait Maurice Faure, avec

une modestie de convenance, seulement la voix n'est pas tout à fait la même.

Gambetta, en effet, avait une voix de ténor tonitruante, et celle de Maurice Faure était une voix de basse.

Le roi des belges Léopold II avait aussi, à Paris, son sosie, la barbe en éventail, la taille, la démarche, et jusqu'à une petite claudication, tout y était. C'était un joaillier de la rue de Provence. Dans un voyage à Paris, le roi des belges consentit à ce qu'on lui présentât cette doublure ; cela l'amusa beaucoup.

On a écrit qu'Edouard VII eut aussi parmi ses officiers un capitaine qui lui ressemblait comme deux gouttes d'eau, et le roi — qui n'était alors que prince de Galles — se servait de cette similitude de traits pour se débarrasser de quelques corvées du protocole.

On a dit — je n'y étais pas, bien entendu, — que durant un voyage au Danemark, tandis que le prince, qui aimait à cette époque les cartes avec une certaine passion, étant à une partie de baccara, où il avait la veine, fut appelé au balcon du palais royal par la foule, qui voulait l'acclamer. Pour ne pas rompre sa chance, le prince de Galles envoya son sosie, qui salua avec dignité et fut fort applaudi pour son amabilité, pendant que le royal joueur gagnait toujours. Ce petit manège se renouvela plusieurs fois dans la soirée.

C'est du moins ce que m'ont raconté des danois qui assuraient l'avoir vu.

Ce serait dommage que ce ne fût pas vrai.

Ce qui est incontestable, par exemple, c'est la dis-

parition d'un type de parisien bien étrange, M. Léon Prouvost, anarchiste militant et millionnaire, qui s'est suicidé dans une de ses propriétés qu'il possédait à la Côte d'Azur. On le cherchait depuis quelques jours et le jardinier l'a trouvé dans un puits où le libertaire dégoûté s'était précipité. C'était un père de famille très rangé; il laisse quatre filles, dont l'aînée a dix-huit ans. Par son testament, M. Prouvost donne la part disponible de sa fortune, le quart, près d'un million, à un anarchiste de ses amis, le compagnon Couillat, à qui il recommande de poursuivre la propagande politique à laquelle il avait consacré toute sa vie.

Par quelle suite d'évolutions intellectuelles le citoyen Prouvost, riche propriétaire, possédant des rentes cossues, en était-il arrivé à soutenir et à propager les idées anarchistes? C'est ce qu'il serait curieux de connaître, car c'était un homme très intelligent et de raisonnement très pondéré quand on ne parlait pas avec lui de politique. M. Couillat, maintenant qu'il est millionnaire à son tour, pourrait nous le dire s'il était en veine de confidences.

Nous connaissons des millionnaires socialistes-révolutionnaires, mais M. Prouvost était le seul spécimen d'un nabab roulant sur l'or — c'est bien le cas de le dire — et pratiquant les idées anarchistes les plus outrancières. Il employait des sommes importantes à la propagande et on le disait très convaincu.

Comme millionnaires socialistes-révolutionnaires, nous avons notamment M. Marcel Sembat, M. Bouysson, député des Bouches-du-Rhône, et M. Blum, député de la Seine, ce dernier se montre assez fier de posséder la plus belle argenterie de Paris, ce qui est

une spécialité qui n'est pas à la portée de tout le monde. M. Paul Boncour passe aussi pour très riche, mais, si on le sait très socialiste, ses compagnons de lutte doutent de son esprit révolutionnaire, et nous aussi.

Quand je les vois passer dans leur superbe limousine, le mot de Mirabeau me revient à la mémoire. Le célèbre orateur avait l'habitude de se rendre en voiture à l'Assemblée Constituante et il avait soin que la « vache » fut toujours mise. Vous savez qu'on appelait « vache » une espèce de coffre qu'on plaçait derrière les voitures de voyage ; comme on lui demandait la raison de cette précaution :

— C'est, répondit-il, qu'un homme qui occupe une place en vue en temps de révolution doit toujours être prêt à se mettre à l'abri.

Il est certain que si les idées libertaires et communistes que soutiennent ces millionnaires de la sociale venaient à triompher, ce seraient eux qui en seraient les premières victimes. Si cet insipide bavard de Kerensky ne s'était pas enfui à la troisième vitesse, les camarades Lenine et Trotzky l'auraient sûrement fait fusiller, comme des milliers d'autres révolutionnaires beaux parleurs qui ont déchaîné la révolution russe.

C'est là une loi historique qui comporte de très rares exceptions ; Sieyès, cupide et ambitieux à l'extrême, fut, en France, une de ces exceptions-là. Vous connaissez sa célèbre réponse. Comme, après la tourmente, on lui demandait ce qu'il avait fait durant ces années rouges, il répondit ces deux mots d'une étrange philosophie :

— J'ai vécu !

Tant d'autres de ses compagnons de ces luttes gigantesques étaient morts ou, suivant le conseil de Mirabeau, avaient pris la fuite.

Des cas analogues se rencontrent dans tous les pays. Dans le volume de « Mémoires » récemment traduit en français, le comte Witte [1] nous parle de la révolution russe en 1905, et l'ancien premier ministre du tsar rappelle que « quelques millionnaires russes contribuèrent libéralement non pas à la cause de la Constitution, mais même de la révolution ». Parmi ceux-là, il cite Sava Morozov, qu'on avait surnommé là-bas « le roi de l'industrie ».

« Morozov, écrit le comte Witte, donna plusieurs millions par l'intermédiaire d'une actrice qui vivait avec Maxime Gorki et dont l'industriel richissime était engoué. »

Au commencement de 1905, Morozov demanda au comte Witte de le recevoir, ce que celui-ci s'empressa de faire.

« Il exprima devant moi les opinions les plus avancées ».

Witte, qui le connaissait depuis longtemps, lui mit la main sur l'épaule et lui dit :

— Comme je vous veux du bien, je vous donnerai ce conseil : Mêlez-vous de vos affaires et tenez-vous loin de la révolution.

« Morozov, écrit Witte, fut visiblement abasourdi, mais mes paroles le dégrisèrent et il me remercia de mon conseil ».

Ce qui n'empêcha pas le puissant industriel d'être arrêté dans une échauffourée, le drapeau rouge à la

1. Depuis on a appris que ces « Mémoires » étaient apocryphes. Le fait rapporté n'en est pas moins certain.

main. Il était immensément riche : au lieu de l'envoyer en Sibérie, comme tant d'autres, on lui proposa de quitter le pays, ce qu'il accepta, et il vint en France, ou, lui aussi, se suicida un beau matin, tout comme l'anarchiste français de l'autre jour. Il y a de ces similitudes de situation étranges.

A l'heure actuelle, tous ces millionnaires russes qui avaient fourni des subsides aux révolutionnaires sont ruinés ; beaucoup ont été massacrés sur les ordres de Lenine, et ceux qui ont pu se sauver vivent dans la gêne, quelques-uns dans la misère la plus extrême. D'autres se sont mis courageusement au travail. Un ancien directeur de grandes usines est ouvrier mécanicien dans une serrurerie d'art ; une grande dame moscovite, après avoir vendu son dernier diamant pour vivre, a pu se placer comme femme de chambre, et un prince authentique est simple garçon coiffeur. Un ménage d'anciens millionnaires a réuni les bribes d'une grosse fortune et exploite une laiterie dans la banlieue. Ce sont les mieux partagés.

On se demande, en voyant ces anciens riches livrés à la misère ce que l'on deviendrait soi-même si les hasards nous jetaient sans ressources à l'étranger ? Vous êtes-vous jamais posé la question ? Un travailleur s'en tire toujours. Mais un intellectuel ?

Pendant la Révolution, Talleyrand, qui avait dû s'enfuir aux Etats-Unis, à Philadelphie, était sans argent, vivant à crédit dans une méchante auberge, quand il rencontra heureusement le marquis de La Tour du Pin, qui devait être plus tard, préfet français à Bruxelles, et qui lui vint en aide. M. de La Tour du Pin avait créé une ferme aux environs de la ville, et sa femme, la belle et spirituelle mar-

quise, venait vendre les œufs et la volaille à la ville.

— Si encore, disait Talleyrand, j'avais un métier ! Un cordonnier se tire d'affaire partout, mais un prêtre sans paroisse et sans « celebret » est exposé à mourir de faim.

C'est cruellement juste.

XXXV

5 SEPTEMBRE.

Les guillotinés de moins de 20 ans. — M. Sadi Carnot et les condamnés. — Répulsion de Louis-Philippe pour la peine de mort. — Le dossier des grâces du roi. — La grâce de Barbès. — Les honoraires du bourreau. — Une affirmation erronée de Goncourt. — Rectification du procureur général Lescouvé. — Autour du « Journal inédit ». — L'opinion de Vallès sur l'Académie des Dix. — Sur le patriotisme. — Charles X, Louis-Philippe, Armand Carrel contre les soldats français.

D'habitude on n'exécute pas les assassins qui n'ont pas vingt ans ; nous venons cependant de voir tomber la tête d'un coquin de dix-neuf ans, Albert Philippe, qui avait assassiné une blanchisseuse de Vanves [1]. Sauf erreur, c'est le premier condamné que laisse décapiter M. Millerand depuis qu'il est président de la République. M. Millerand, qui est un adversaire de la peine de mort, a dû s'imposer une violence morale pour repousser la grâce qui était demandée pour cet enfant, presqu'un adolescent. Lorsque je plaidais

1. Le 12 octobre 1921, on guillotina aussi à Chartres un autre assassin de 19 ans. Il avait 18 ans quand il commit le crime.

aux assises, il m'arriva d'avoir à aller solliciter la grâce d'un client condamné à mort, un nommé Rouquet, qui avait assassiné le père et la mère d'une jeune fille dont il était amoureux et qui le repoussait. C'était M. Carnot qui était alors à l'Elysée. Il m'écouta avec bienveillance ; je développai les arguments en faveur de ce sinistre vaurien et notamment la folie.

— Tous les criminels sont des fous, me dit M. Carnot.

A la fin de l'entretien et au moment de me retirer, M. Carnot, qui devait d'ailleurs signer la grâce le surlendemain, me dit :

— Quelle pénible prérogative que celle de grâcier ; j'en suis malade chaque fois qu'il faut me prononcer.

Louis-Philippe partageait ce sentiment et le duc d'Aumale possédait un cahier dans lequel le roi avait consigné ses impressions sur chaque recours en grâce qui lui était soumis.

Ce dossier se compose de 57 feuillets, grand format, couvert au recto et au verso de notes autographes en écriture très serrée [1]. Chaque feuillet comprend les nom, prénom, âge, profession du ou des condamnés, la date de la condamnation, l'analyse des motifs de la sentence et la décision prise. Il y eut 1.609 condamnés auxquels le roi fit grâce et 668 condamnations qui furent exécutées.

« Chaque soir, disait le duc d'Aumale, mon père attendait que les derniers visiteurs eussent quitté le

1. Le duc d'Aumale fit le 18 mars 1897, à l'Académie Française une étude intitulée : *Le roi Louis-Philippe et le droit de grâce ;* cette étude contenait de larges extraits du dossier du roi.

salon toujours ouvert de ma mère ; puis après avoir écouté, ministres, ambassadeurs, pairs de France, généraux, préfets, il passait une partie de la nuit à dépouiller les dépêches, les rapports des gens, surtout ceux du garde des sceaux sur les condamnés à mort. Jamais il ne s'est couché sans avoir examiné, pesé, mis par écrit toutes ses remarques, les motifs de sa décision ou de son doute s'il croyait devoir continuer l'examen, surtout s'il craignait de ne pouvoir sauver le condamné ».

Parfois il faillit provoquer des crises ministérielles, ses ministres s'opposant aux grâces qu'il désirait accorder comme la Charte lui en reconnaissait le droit.

Mme Victor Hugo a raconté comment son mari obtint la grâce de Barbès qui avait été condamné à mort pour insurrection par la Chambre des pairs et qui devait être exécuté le lendemain. Le grand poète était à l'Opéra où on jouait la *Esméralda* dont Mlle Bertin, la fille du directeur du *Journal des Débats*, avait écrit la musique. M. de Saint-Priest, un des pairs, lui annonça la nouvelle.

— Il sera exécuté demain, dit-il, car il n'y a pas d'appel contre les jugements de la Chambre des pairs et les ministres y tiennent.

Hugo se rendit à la régie du Théâtre et, sur un bout de papier, écrivit le quatrain devenu célèbre :

Par votre ange envolée, ainsi qu'une colombe !
Par ce royal enfant, doux et frêle roseau !
Grâce encore une fois ! Grâce au nom de la tombe !
Grâce au nom du berceau !

12 *juillet, minuit.*

Le poète faisait allusion à une fille du roi qui venait

de mourir et à la santé chancelante de son petit-fils le comte de Paris qui avait un an. Il porta lui-même le quatrain enfermé dans une enveloppe grise « cachetée avec un gros pain à cacheter rouge ». Il insista auprès du portier des Tuileries pour qu'on la remit au roi malgré l'heure avancée ; ce qui fut fait. Le roi, tout en larmes, entra dans le petit salon où se tenait la Reine !

— Tiens, dit-il au duc d'Aumale qui était là, lis cela à ta mère.

Il lui tendit le quatrain que le jeune prince lut à haute voix. Louis-Philippe envoya cette réponse ! « La grâce est accordée, il ne me reste plus qu'à l'obtenir ».

Le conseil des ministres était très opposé à cette mesure de clémence ; le plus acharné était le général Cubières qui, huit ans plus tard, devait être condamné par cette même Chambre des pairs pour concussion. Le roi tint bon et Barbès fut sauvé [1].

Ce sont là des souvenirs connus de tous et qui ont été contrôlés ; il n'en est pas toujours ainsi des « Mémoires » écrits par des hommes de lettres, même éminents, et qui ne prennent souvent pas la peine de vérifier ce qu'ils racontent. Sous ce rapport, Goncourt est sujet à caution ; souvent il s'est trompé

1. Sur le registre de ses délibérations Louis-Philippe a écrit

« 14 juillet 1839. Un demi-siècle écoulé depuis le 14 juillet 1789 !

» Barbès (Armand), 29 ans, condamné à mort par la Cour des pairs le 12 juillet 1839. Attentat contre la sûreté de l'Etat, homicide volontaire avec préméditation.

» Contre l'avis du conseil des ministres, j'ai commué la peine de mort en celle des travaux forcés perpétuels.

» Et le 30 décembre 1839, en celle de la déportation. » (Cette dernière phrase ajoutée par le roi le 30 décembre.)

ou s'est laissé tromper. Nous ignorons, naturellement, ce qu'il y a de vrai dans les mille et une histoires plus ou moins scandaleuses que nous réserve le « Journal inédit » et qu'on nous représente comme un nid de vipères, mais dans le « Journal » publié, on rencontre fréquemment des erreurs assez singulières. Ainsi, à propos des condamnations à mort et du paiement des gages du bourreau, on lit, à l'année 1888 (p. 299) :

Dimanche, 25 novembre.

Bracquemond a été invité, un jour, par le procureur impérial, à venir regarder le bourreau, toucher chez lui son argent, à l'effet de voir sa main. A ce qu'il paraît, c'est le procureur royal, impérial ou de la République, qui paye en personne le bourreau, et sans que celui-ci donne un reçu. Donc, la pile de pièces de cent sous était posée sur un coin de la table. Le bourreau entra, salua. Le procureur impérial, d'un geste, lui montra l'argent, et alors Bracquemond vit la pile de pièces de cent sous disparaître, sous une main d'un format et d'une épaisseur, comme il n'en avait jamais vu. Quel était ce bourreau ?

Bracquemond ne se le rappelle plus.

C'est évidemment bien mis en scène et rien n'y manque depuis l'entrée du bourreau, dans le cabinet du procureur impérial, jusqu'à la main énorme de l'exécuteur.

Il n'y a qu'un défaut à cette petite histoire, c'est qu'elle n'est pas vraie.

Ayant voulu la contrôler, je me suis adressé à M. Lescouvé, le procureur général près la Cour de Paris, qui a bien voulu me répondre la lettre suivante :

Mon cher Monsieur Jean-Bernard,

Je ne sais vraiment où les Goncourt ont trouvé cette histoire : le bourreau a toujours été payé sur les frais de justice

criminelle par les soins du ministère de la Justice qui assure le paiement de son traitement comme celui de tous les autres fonctionnaires. Jamais les procureurs généraux ou de la République n'ont eu à régler le montant des frais d'une exécution. Ce qui est vrai, c'est que l'ordre d'exécution est remis par le procureur général et, dans la pratique, par un de ses substituts au bourreau et que celui-ci est ainsi amené à rendre visite au chef du Parquet avant toute exécution. Voilà ce qui s'est toujours fait.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

LESCOUVÉ.

D'après cet exemple, qui pourrait être suivi de plusieurs autres, on voit que, lorsqu'on publiera le « Journal inédit » dont on nous fait espérer tant d'anecdotes désagréables pour les uns et pour les autres, il faudra en prendre et en laisser, comme on dit. Pour le moment, tout le monde demande à en prendre.

Aux mouvements d'impatience que nous voyons à droite et à gauche, on devine la joie maligne que ressentiront certains en lisant ces indiscrétions vivement attendues. Si on demandait à beaucoup pourquoi ils désirent lire ces confidences que les « Dix » hésitent à livrer à la publicité, ils vous répondraient qu'ils ont hâte de voir déshonorer quelques contemporains et aussi quelques contemporaines. Ne va-t-on pas jusqu'à dire — ce qui est tout de même un peu fort — que Goncourt, dans ses « Mémoires », s'est vanté de certaines bonnes fortunes peu à son honneur. Au point où les polémiques en sont arrivées, quoiqu'on nous apprenne, rien ne semblera assez fort et bien des gens diront : « Ce n'était que ça, ce n'était vraiment pas la peine de faire tant de bruit ! »

Quand il composa sa première liste d'académiciens, Goncourt avait inscrit Jules Vallès qui vivait encore

parmi les Dix. Le célèbre réfractaire l'apprit et opposa un refus préventif qui provoqua une sorte de surprise à l'époque :

« Comment, écrivait-il, Goncourt se moque de l'Académie des 40 et il veut fonder l'Académie des Dix !... Mais elle sera plus lâche que celle qui loge devant le Pont des Arts... Goncourt croit que la littérature se transmet comme une couronne et qu'il y a un diagnostic d'idées à défendre. Allons donc ! Le réalisme, le naturalisme crèveront après le classicisme et le romantisme. Ce serait à cracher sur la littérature si la Révolution ne l'emportait pas dans son torrent ».

Jules Vallès était vraiment sévère et la nouvelle Académie a prouvé qu'il se trompait dans ses prévisions. Non seulement elle n'a pas été plus lâche que n'importe quoi, mais elle a donné une belle poussée à la littérature. Le rôle de l'Académie des Goncourt a été analogue pour le roman à celui du Théâtre Libre pour le théâtre ; les Dix ont provoqué un fort mouvement d'émancipation ; les choix des lauréats sont naturellement critiquables, mais dans l'ensemble ils ont presque toujours consacré des talents robustes et originaux. Un prix Goncourt fait plus pour la littérature — la vraie — que cent prix de l'autre Académie, celle du Pont des Arts, et il ne saurait en être autrement [1].

1. Voici la liste des lauréats du prix Goncourt depuis l'origine : 1903, *Force ennemie*, par John-Antoine NAU ; 1904, *la Maternelle*, par Léon FRAPIÉ ; 1905, *les Civilisés*, par Claude FARRÈRE ; 1906, *Dingley, l'illustre écrivain*, par Jérôme et Jean THARAUD ; 1907, *Terres lorraines*, par Emile MOSELLY ; 1908, *Ecrit sur de l'eau*, par Francis DE MIOMANDRE ; 1909, *En France*, par Marius-Ary LEBLOND ; 1910, *De Goupil à Margot*, par Louis PERGAUD ; 1911, *Monsieur des Lourdines*, par A. DE CHATEAUBRIAND ; 1912, *les Filles de la pluie*, par André SAVIGNON ; 1913, le *Peuple de la mer*, par Marc ELDER ; 1914, décerné en 1916 ; 1915, *Gaspard*, par René BENJAMIN ; 1916, *Le*

Pour le quart d'heure, on polémique, non autour d'un livre, mais autour d'une idée.

Il se poursuit en ce moment une petite querelle de vacances entre MM. Charles Maurras, Emile Buré, Edmond du Mesnil et quelques autres pour savoir quelle est la bonne définition du patriotisme. Chacun donne son explication correspondant le mieux aux conceptions de sa politique, allant du royalisme de M. Maurras au radicalisme vigilant de M. du Mesnil. Goncourt apportait sa définition, il y a un quart de siècle, car c'est là une question de répétition et qui revient périodiquement.

L'écrivain millionnaire écrivait avec originalité : « Une des formes du patriotisme, c'est de passer toute sa vie, sans toucher un sou du budget de l'Etat ». Ce n'est, évidemment, qu'un des côtés de la question. Le vrai patriotisme demande à être envisagé sous un angle un peu plus large.

Si, à ces polémiques du jour, on voulait mêler quelques souvenirs historiques, on montrerait combien ce sentiment a évolué depuis le jour où le futur Charles X invitait les princes allemands à déclarer la guerre à la France.

Les preuves écrites sont nombreuses ; une des plus précises fut vendue l'an passé 350 fr. par l'expert Charavay (n° 90294 du catalogue). La lettre est datée de Francfort, 3 septembre 1791 ; elle est adressée à un des petits souverains allemands.

feu, par Henry BARBUSSE et l'*Appel au sol*, par Adrien BERTRAND ; 1917, *La Flamme au poing*, par Henry MALHERBE 1918, *Civilisation*, par Denys THÉVENIN (Georges DUHAMEL) ; 1919, *A l'Ombre des jeunes Filles en Fleurs*, par Marcel PROUST ; 1921, *Nène*, par M. Ernest PERROCHON.

Le comte d'Artois rappelle à son correspondant la conclusion du traité de Pillnitz (27 août 1791) entre l'empereur et le roi de Prusse : « Le roi de France, écrit-il, est assuré par là de l'appui de deux puissants souverains, et il est certain que Votre Altesse jouira de l'effroi que cette nouvelle causera à leurs perfides ennemis ». Il désignait ainsi les membres de l'Assemblée Nationale.

« J'espère, continuait le frère de Louis XVI, que vous emploierez votre influence sur la Diète de l'Empire pour profiter de cette heureuse occasion, et que vous provoquerez l'adhésion de la Diète aux déclarations de l'Empereur pour décider les princes lésés par les décrets de l'Assemblée à ne plus perdre un instant pour mettre leurs troupes en activité, ou du moins, en position d'agir au moment convenable. Vous rendrez en cela le plus grand service à la France ».

Sans doute, on objectera que, dans ses idées, le comte d'Artois confondait la France et la royauté, et que, pour lui, défendre l'une, c'était bien servir l'autre. Il n'en reste pas moins que le futur roi réclamait l'intervention de soldats étrangers contre les armées françaises.

Les royalistes ne veulent pas que l'on parle de la proposition que fit le duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, au roi d'Espagne, lui demandant de lui confier le commandement d'une armée pour chasser les soldats français de la péninsule.

Il y a quelque part un paquet de lettres prouvant tout ceci, du temps où le futur roi des Français était chichement pensionné par l'Angleterre.

Les républicains, eux, expliquent comme ils peuvent

la présence d'Armand Carrel dans les rangs des libéraux espagnols, combattant sous les ordres de Mina, les régiments français, envoyés par Louis XVIII, sous le commandement du duc d'Angoulême, pour défendre le principe monarchique et restaurer le triste Ferdinand VII dans son pouvoir absolu.

Armand Carrel, traduit devant un Conseil de guerre, fut condamné deux fois à mort ; le jugement fut cassé et le jeune officier fut acquitté par un troisième Conseil de guerre, à Toulouse.

Évidemment, Armand Carrel luttait pour la liberté contre la tyrannie ; Charles X raisonnait de même dans un sens opposé ; dans un cas comme dans l'autre, tous deux combattaient contre des soldats français, et notre patriotisme ne saurait l'admettre. Aujourd'hui, le sentiment patriotique s'est épuré, et même quand « Maman » a tort, les Français ne tournent pas les armes contre elle ; seuls, les esprits brûlés du soviétisme international ont une autre opinion.

XXXVI

12 SEPTEMBRE.

Les suicides de prêtres. — L'archiprêtre de Versailles se pend. — Les tables tournantes. — Quelques spirites célèbres. — Récentes rétractations. — Le mot « Immortel ». — Le dictionnaire de l'Académie. — Qu'on laisse à Galliéni la gloire qui lui revient.

Les suicides de prêtres sont fort rares; on en cite pourtant quelques-uns. On a longtemps parlé du suicide de l'évêque de Grenoble qui, dans un moment de désespoir ou de fièvre chaude, s'était brûlé la cervelle à l'aide d'un fusil de chasse, dans la belle maison de campagne de l'évêché. Voici maintenant que les journaux racontent que le chanoine Rezan, archiprêtre de la cathédrale de Versailles, qui avait été proposé deux ou trois fois pour l'épiscopat, a été trouvé pendu à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre. On ajoute que ce prêtre, qui était un esprit distingué, avait depuis quelque temps des troubles mentaux. Ceux qui aiment à rapprocher les faits peu ordinaires font remarquer, qu'il y a juste cent ans, on trouva le vieux prince de Condé pendu, exactement de la même façon, à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre à coucher au château de Saint-Leu.

Qui dira le secret de ces morts mystérieuses ? Balzac assure que « chaque suicide est un poème sublime de mélancolie ». Le vieil Épictète condensait toute sa philosophie en pareille matière dans cette comparaison « la vie est comme une chambre remplie de fumée ; quand la cheminée fume un peu, on reste, quand elle fume trop, on s'en va » ; on se tue. On pourrait répondre au célèbre stoïcien qu'il y a toujours le moyen d'ouvrir la croisée et d'appeler le fumiste.

L'archiprêtre de Versailles a trouvé que sa chambre était trop enfumée et il est parti, causant un véritable scandale chez ses paroissiens.

Que de drames parisiens se sont terminés par des morts violentes ! Un jour, il y a une vingtaine d'années, un des avocats les plus réputés du barreau de Paris, Me Carré, était trouvé mort, asphyxié, aux côtés de sa femme. On a à peu près ignoré le secret de cette double disparition. Quelque temps après, un romancier de talent, M. René de Pontjest, était trouvé asphyxié lui aussi, en même temps que sa femme, dans le coquet hôtel qu'ils possédaient rue Ballu. C'étaient pourtant de braves gens ; le bonheur ne leur avait pas souri. Leur fille avait épousé un jeune acteur qui devait devenir célèbre, M. Lucien Guitry ; le mariage dura peu.

Tout cela est loin, tous ces drames sont oubliés ; on en pourrait citer mille autres dans toutes les classes de la société et dans cette longue liste on trouve un évêque et quelques prêtres, dont le dernier est l'archiprêtre de Versailles.

Aussitôt, les petits cénacles des spirites se sont mis à interroger ce disparu d'hier. C'est d'ailleurs la mode.

On fait beaucoup tourner les tables depuis la guerre.

Au fait, savez-vous comment on procède pour se livrer à ce petit exercice qui économise l'électricité puisqu'on recommande l'obscurité, ce qui est commode pour les voisins facétieux.

Voir, d'après les instructions d'une réunion de spirites distingués, comment il faut opérer.

Vous prenez un guéridon en bois et à trois pieds.

« Par un système de convention : un coup frappé par son » pied signifie *oui*, deux coups *non*, etc... Pour obtenir des » mots et des phrases, le médium épèle l'alphabet A. B. C. D., » à l'énoncé de chaque lettre, le pied de la table frappe un » coup : quand la table s'arrête, le médium s'arrête aussi : on » inscrit alors la lettre ainsi désignée et l'on passe à la sui- » vante. Ainsi se forment les mots, puis les phrases nom- » breuses souvent empreintes d'une élévation sublime, et » dépassant parfois, par leur haute portée scientifique ou » morale, les connaissances et facultés de l'intermédiaire. » Disons en passant qu'il y a des jeunes enfants médiums. Ce » procédé pourra paraître long et fatigant, mais dans la pra- » tique, il arrive que, d'après les mots déjà transmis, on de- » vine les suivants dès leurs premières lettres. Quand par » hasard on se trompe, la table dit *non* et recommence à » épeler. Chacun peut, par ce moyen, évoquer ses parents » ou ses amis défunts ».

Vous souriez.

De grands esprits ont cru à ces communications lentes et un peu vagues.

Dans les manuscrits de Victor Hugo, déposés à la Bibliothèque nationale, une note en marge d'une pièce de vers de la *Légende des Siècles*, note de la main même du poète, est ainsi conçue :

« Constatation d'un phénomène étrange, auquel j'ai assisté plusieurs fois : c'est le phénomène du trépied antique. Une table à trois pieds dicte des vers par des frappements, et des strophes sortent de l'ombre ».

Cela est daté du 28 février 1854.

Victor Hugo resta fidèle à cette croyance jusqu'à la fin de sa vie.

Parmi les autographes conservés dans les milieux spirites, j'ai pu copier ces trois pensées :

« Eviter le phénomène spirite, lui faire banqueroute de l'attention, c'est faire banqueroute à la vérité ».

Victor Hugo.

Un peu plus loin :

« Je crois aux esprits frappeurs d'Amérique, attestés par quatorze mille signatures ».

Auguste Vacquerie.

Enfin, ces deux lignes de l'écriture et avec la signature de l'Empereur :

« Je dis que je crois au spiritisme et je sais ce que je dis ».

Napoléon III.

Mais voilà que des spirites éminents de ces temps derniers semblent donner un cruel démenti à toutes ces affirmations. Trois savants, qui ont beaucoup cultivé les sciences occultes, ont été interviewés par une Revue et leurs réponses étonnent et vont soulever bien des récriminations.

Le docteur Gely qui est directeur d'un « Institut Psychique » richement entretenu par un viticulteur du Midi, assure que les fameuses matérialisations sont produites, non par les esprits, mais par un fluide qui est de l'essence même du médium et qui s'en dégage on ne sait comment.

M. Camille Flammarion, qui a toujours été considéré comme le pape du spiritisme en France, déclare : « Je ne sais rien. Il y a des suggestions inconscientes ou non, mais j'ignore le reste ».

Enfin, le docteur Richet, le savant professeur de l'Académie de médecine qui fut royalement mystifié tout un hiver, par le médium Eusapia, a dit :

— Je ne crois pas un mot du spiritisme. Je ne crois à aucun phénomène spirite, par contre, je crois à la plupart des phénomènes psychiques.

Les morts n'interviendraient pas ; ce seraient les vivants qui produiraient ces mouvements étonnants.

Vous pensez bien que toutes ces affirmations vont être commentées et nous en entendrons de belles.

Ceci me rappelle une anecdote qui date de trente ans ; un de nos confrères Édouard Siebecker avait pénétré dans un milieu spirite et, ce soir-là, on évoquait quelques hommes célèbres.

Montaigne, Bossuet, Montesquieu, Diderot, Voltaire qui dictaient des pensées plutôt fades.

On demanda à Siebecker :

— Et vous, monsieur, avez-vous évoqué l'esprit d'un mort ?

— Oui monsieur...

— Et de qui ?

— J'ai évoqué l'ombre de Voltaire.

— Et que vous a-t-elle dit ?

— Elle m'a dicté ceci : « Quel dommage d'avoir eu tant d'esprit pendant ma vie et d'être devenu si bête après ma mort ! »

Attendons-nous à des ripostes véhémentes.

Ces démentis ne décourageront personne ; l'amour de l'au-delà est immortel. Précisément l'Académie vient d'admettre le mot « immortel » dans ses colonnes ; comme nous sommes en vacances, et qu'on ne peut pas toujours parler de la Silésie ou de la famine russe, on en a profité pour railler

le fameux Dictionnaire et ses rédacteurs. On a fait semblant de croire que l'Académie avait attendu deux cent quatre-vingt-sept ans pour accepter cet adjectif, vieux comme le monde. Le vrai est qu'il figure dans les sept éditions du Dictionnaire, avec ses commentaires. Ce qui n'avait pas été accepté par les prédécesseurs des Quarante, c'était la signification un peu familière que l'usage a donné à ce mot, pris substantivement pour désigner les membres de l'Académie française, que la malignité publique a depuis longtemps surnommés « les quarante Immortels ». Cette fois, l'Académie accueille cette expression et (non sans coquetterie) lui fait une petite place. Il ne pouvait guère en être autrement, car ce Dictionnaire, qu'on a beaucoup critiqué, malgré son inestimable valeur, est comme le vocabulaire officiel de la langue française, telle qu'elle doit être parlée, et, partant, il se modifie, se complète, change d'aspect avec les mœurs et les institutions. L'Académie n'a pas à devancer le siècle ; elle se borne à enregistrer les progrès et les changements, lors même qu'elle ne les approuverait pas tous.

C'est, du reste, le programme qui fut tracé par un des premiers académiciens, quand, au cours de la deuxième Assemblée, le 20 mars 1634, l'abbé de Bois-Robert demanda à ses collègues :

— Quelle va être la principale occupation de l'Académie ?

Et Chapelain, applaudi par ses collègues, répondit :

— Nous devons nous employer à épurer la langue française ; commençons par en régler les termes, par en fixer les significations en rédigeant un dictionnaire tenu au courant des modifications qui se produisent.

L'assemblée approuva fort cette méthode, qui fut du goût du « protecteur », le cardinal de Richelieu, et on se mit sans tarder à la besogne. Depuis, les académiciens n'ont pas cessé. Vaugelas, qu'on chargea de la direction de cette œuvre considérable, résuma le programme dans ces deux lignes : « Dresser un dictionnaire qui soit comme le trésor et le magasin des termes simples et des phrases reçues ».

Dès qu'une édition est terminée, on en recommence une autre, ce qui permettait, il y a cent ans, à Lebrun de dire :

On fait, défait, refait ce beau dictionnaire,
Qui, toujours très bien fait, est toujours à refaire.

La première édition ne fut publiée qu'en 1694, soixante ans après avoir été commencée.

Les critiques, les pamphlets et les brochures malicieuses furent nombreux ; beaucoup se vengeaient sur le pauvre Dictionnaire de n'avoir pu y collaborer.

La deuxième édition est de 1718, et la troisième de 1740. Celle à laquelle on accorde le plus d'importance est l'édition de 1762 ; l'influence des grands écrivains du XVIIIe siècle s'y fait sentir ; on y voit le courant des idées déclanchées par Voltaire, qui, lorsqu'il vint à Paris, en 1778, assister à son triomphe, se fit un plaisir de se rendre à une des séances de la rédaction du Dictionnaire, séance dans laquelle il développa un programme de la réforme de l'orthographe qui fut plus tard appliqué. On allait publier une quatrième édition quand la Révolution éclata. Le Comité de l'Instruction publique se fit remettre le manuscrit que l'Académie avait mis trente ans à coordonner, et il en confia l'impression au libraire

Maradan. Cette édition est, à coup sûr, la plus originale ; elle contient un supplément de tous les mots nouveaux qui avaient cours depuis 1789, car, comme dit Victor Hugo : « La Révolution avait mis un bonnet phrygien sur la syntaxe et sur la grammaire ».

Au siècle dernier, nous eûmes les deux éditions de 1835 et de 1877. Nous attendons maintenant la prochaine, celle qui portera l'empreinte de la Grande Guerre, celle pour laquelle on se dispute déjà au sujet du mot « poilu », que certains voudraient exclure du fameux Dictionnaire, ce qui ne sera pas possible quand on en sera arrivé là. Ce n'est pas pour demain. Ce qui ne meurt pas non plus, c'est l'injustice de certains pour celui qui, après avoir sauvé Paris, a eu le coup d'œil de génie qui devait rendre possible la bataille de la Marne.

Cela devient pénible à la fin.

Voilà que des amis maladroits du maréchal Joffre remettent périodiquement en discussion la paternité de la victoire de la Marne.

Pour tous ceux qui ont étudié de près, avec des preuves, des documents et des ordres militaires, cette question ne se pose plus, elle est résolue et l'on comprend mal que le lieutenant-colonel Fabry, aujourd'hui député et qui fut l'officier d'ordonnance du généralissime Joffre, ait ouvert à nouveau cette polémique inopportune.

Du faisceau de preuves que nous possédons aujourd'hui, il résulte d'une manière irréfutable, que, si la bataille de la Marne fut gagnée, ce fut parce que Galliéni — malgré Joffre — mit à exécution son plan de génie de la bataille de l'Ourcq et parce que le général de Castelnau ne voulut pas abandonner le

Grand-Couronné de Nancy, pendant que le général Sarrail refusait, de son côté, d'évacuer Verdun !

Il est aujourd'hui établi, par les instructions écrites qui ont été publiées, que le général Joffre avait donné l'ordre aux armées de se retirer derrière la Seine, d'abandonner le Grand-Couronné, d'évacuer Verdun. Derrière la Seine, les armées qui venaient de subir la défaite de Charleroi, devaient attendre les renforts des dépôts. C'était attendre trois semaines au moins : pendant ce temps, Paris pris, Verdun et Nancy occupés. C'était la défaite irréparable.

Mais, Galliéni voit la possibilité de livrer la bataille de l'Ourcq, et pendant trois jours, il lutte pour convaincre Joffre et le maréchal French. Celui-ci avait déjà commencé son mouvement de retraite derrière la Seine, qui lui agréait fort, et il ne se laissa convaincre qu'après la deuxième visite de Galliéni au camp anglais.

— Si French, me disait un jour Galliéni, en me permettant de prendre des notes sous sa dictée, si French s'était décidé vingt-quatre heures plus tôt, nous coupions l'armée de Von Kluck en deux et nous faisions plus de cent mille prisonniers. C'était la défaite sur l'heure des Allemands.

Voilà la vérité un peu brutale, mais la vérité. Sans Galliéni, sans sa conception de la bataille de l'Ourcq, qui est son œuvre et qu'il imposa de gré et un peu de force, on ne combattait pas sur la Marne, mais quinze jours ou trois semaines après derrière la Seine. C'eût été un désastre plus grand que tous ceux que nous avions déjà subis.

Pour des raisons de discipline, de moral à sauve-

garder, on s'est tu longtemps sur le rôle glorieux de Galliéni et sur l'attitude de Joffre[1]. Les amis du généralissime en ont profité pour vouloir escamoter pour lui seul toute la gloire de ces inoubliables journées. Nous sommes encore trop prêts des événements pour peser les responsabilités, on peut cependant résumer ces événements en répétant après Galliéni :

« Joffre — par ses instructions écrites — avait ordonné l'évacuation de Verdun, Sarrail n'a pas obéi, il a sauvé Verdun, le pivot de la bataille de la Marne ; Joffre avait ordonné l'abandon du Grand-Couronné, de Castelneau, a tenu quand même et il a sauvé Nancy ; Joffre avait ordonné de se retirer derrière la Seine, mais j'ai pris l'offensive : j'ai marché sur Von Kluck et l'on a pu livrer la bataille de la Marne. »

— Vous avez désobéi, lui disait-on ?

Et souriant, Galliéni répondait :

— Ne le répétez pas.

Dépourvus de toute vaine rhétorique, voilà les faits tels qu'ils sont établis, tels que l'histoire les a enregistrés ; les amis du maréchal Joffre seraient sagement inspirés en acceptant la vérité telle qu'elle est. Malgré les premières fautes commises, suivant le mot de Millerand : « Il y a de la gloire pour tout le monde », qu'on n'essaie pas de ravir celle de celui qui l'a si bien méritée pour l'attribuer à celui qui la mérite le moins. On n'y parviendrait pas.

1. Voir l'*Histoire générale anecdotique de la Guerre de 1914*, tome I, par Jean-Bernard (Berger-Levrault, éditeur).

XXXVII

19 SEPTEMBRE.

Injustices sociales. — Un père et 9 enfants sans abri. — La dame qui oublie un million de bijoux dans un taxi. — La parole de saint Ambroise. — La veuve de l'ouvrier assassiné par les syndicalistes réclamant une indemnité. — Une compagnie d'assurances et un grand constructeur. — Vieillesse d'écrivain. — M. Maxime Vuillaume dans une maison de retraite. — Les auteurs d'aujourd'hui et la Postérité.

La lecture des faits divers explique en partie cet état d'esprit anarchique qui se manifeste à certains moments chez les individus les moins révolutionnaires.

Hier, les journaux nous donnaient des détails sur une famille de neuf personnes qui n'avaient pas de logement, à Viroflay, à une demi-heure de Paris, et qui étaient obligées de coucher à la belle étoile. Ce sont des choses que l'on croit impossibles et qui existent dans ce village coquet, riche, où les habitations cossues foisonnent et où les millionnaires sont nombreux. Le droit à pouvoir abriter sa famille sous un toit ne devrait pas se poser dans une société bien faite.

Aujourd'hui, le rapport de police nous apprend qu'une dame de la haute bourgeoisie, revenant de

voyage, avait oublié dans le taxi qui l'avait amenée de la gare, un sac à main contenant un collier de perles et quelques bijoux d'une valeur d'un million.

Il n'y a évidemment rien de révoltant à ce qu'une dame de la haute finance ou de la grande industrie possède des bijoux de cette valeur. Le luxe est une des nécessités de la fortune, mais on éprouve tout de même un sentiment pénible en songeant qu'une de ces privilégiées puisse pousser la distraction — si c'en est une — jusqu'à oublier par inadvertance des bijoux si précieux sur la banquette d'une voiture publique quand, à quelques centaines de mètres plus loin, neuf malheureux, père, mère et enfants, sont sans feu, ni lieu et meurent de faim. On retrouvera sûrement — s'ils ont été vraiment perdus ce dont quelques-uns doutent — le collier de six cent mille francs et les bagues qui l'accompagnent, mais il aurait mieux valu ne pas faire connaître publiquement que des gens heureux ont tant de bijoux quand d'autres manquent de pain.

Mais ce sont là des idées subversives et révolutionnaires :

Je ne crois pas.

Sans aller jusqu'à dire, avec le personnage de l'académicien Lavedan, dans *les Deux Noblesses*, qui affirme en plein théâtre que « Dieu montre le mépris dans lequel il tient la richesse par l'infamie de ceux auxquels il la donne », on peut soutenir que s'il y a de bons riches, et beaucoup, il y en a aussi de mauvais, et que dans tous les cas, tandis que quelques-uns ont trop, d'autres n'ont pas assez et comme disait Balzac : « Être sans le sou, c'est le dernier degré du malheur dans notre ordre social actuel. » Cela ne

date pas d'hier. Il y a une vingtaine d'années, j'assistais au sermon d'un dominicain en renom qui cita une parole d'un père de l'Eglise, saint Ambroise, je crois, qui, s'adressant aux millionnaires de son temps, leur disait dans un langage un peu rude : « Le bien superflu ne vous appartient pas ; il appartient aux pauvres ». Ce père de l'Eglise me semble justifier l'impôt progressif sur le revenu, et nos farouches socialistes ne vont guère au delà, sinon qu'ils enlèvent tout le capital aux riches pour l'attribuer à la communauté. De cette manière la question est plus vite résolue.

Quoi qu'il en soit, si j'avais l'honneur de connaître cette dame qui prétend avoir perdu son sac à main avec le million de bijoux, je me permettrais de lui dire respectueusement, quand elle l'aura retrouvé : Les colliers de perles somptueux ne peuvent être portés avec sérénité que lorsque les pères de sept enfants ont un modeste hangar pour abriter leur famille. Saint Ambroise en aurait dit autant.

Oserai-je répondre à une lettre qu'un vieux républicain m'a adressée en la faisant d'abord publier dans les journaux, ce qui est une manière comme une autre d'éviter les frais de port et de mettre le public dans la confidence.

On me reproche de me montrer sévère parfois pour les fautes des ouvriers.

« Comment, m'écrit mon correspondant, vous qui avez autrefois si souvent défendu les revendications ouvrières par la plume et par la parole, dans *La République radicale* de Laisant, à la Cour d'assises dans les affaires des anarchistes de Lyon et de Montceau-les-Mines et dans vos livres, comment êtez-vous aujourd'hui contre les ouvriers ? »

Il y a erreur ; pas plus aujourd'hui qu'il y a trente ans, je ne suis contre les ouvriers, je suis contre leurs excès et contre leurs intolérables abus. Je les ai soutenus quand ils étaient opprimés et suis tout prêt à recommencer, quand ils auront raison, mais rien ne m'empêchera de flétrir les sauvageries.

Comme dit le poète :

> Qu'elle vienne d'en haut, qu'elle vienne d'en bas,
> Elle est la tyrannie, et je ne l'aime pas.

Tenez, la Cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt qui prouve que si les ouvriers sont parfois cruels et barbares, il se trouve des patrons qui manquent à leur devoir.

Vous vous souvenez de la déplorable affaire Wauthier, où un contre maître fut lâchement assassiné par une bande de grévistes. La veuve demanda une indemnité au patron soutenant que cette mort rentrait dans la catégorie des accidents du travail. Le patron, M. Renault, le richissime industriel, répondit : « Moi je suis assuré à la compagnie l'*Urbaine et la Seine*, c'est à elle à vous payer s'il y a lieu ».

La compagnie, âpre au gain comme toutes les compagnies d'assurances, toujours prêtes à recevoir des primes et rarement disposées à payer les sinistres, soutint que cette mort produite hors de l'usine, ne pouvait être considérée comme donnant ouverture à des dommages, que ce n'était pas un accident de travail.

L'an passé, le tribunal de la Seine donna tort à la compagnie et la condamna à payer ; la compagnie d'assurances fit appel, et la Cour de Paris, par un arrêté fortement motivé, après de belles plaidoiries de MM^es^ Bœuf et Tripot-Bosrédon, a confirmé le

jugement du tribunal et vient de condamner une fois encore la récalcitrante compagnie.

Ecoutez cet attendu de l'arrêt que vous trouvez dans la *Gazette du Palais* du 23 septembre dernier :

« Considérant qu'il résulte des documents de la cause que Wauthier, en sortant de l'usine Renault pour gagner son domicile, se trouva en présence d'un barrage de grévistes ; qu'il essaya alors de rentrer à l'usine Renault par une des portes dénommée porte R. ; mais qu'il en fut empêché par la bande des grévistes, qui se mirent à sa poursuite et se livrèrent sur lui à des voies de fait ; qu'affolé, il se sauva vers la berge de la Seine, et que là, pour échapper à ses agresseurs, il se jeta à l'eau ; que ceux-ci loin d'abandonner leur poursuite, lui lancèrent des pierres et qu'il coula à pic, au milieu de la rivière ; que la scène, au cours de laquelle Wauthier trouva la mort, s'est ainsi continuée sans interruption, depuis sa sortie de l'usine Renault jusqu'à l'instant où il disparut dans la Seine ;

Que les violences, dont il a été l'objet et qui l'ont obligé à se jeter dans le fleuve, étaient motivées par le fait qu'il avait continué à travailler à l'usine Renault, malgré que la grève eût été déclarée ; que c'est donc bien par le fait et à l'occasion du travail qu'il a trouvé la mort ; que la loi du 9 avril 1898 est, par conséquent, applicable ; que la seule question qui se pose actuellement est de savoir si on se trouve en présence d'un accident du travail : qu'il n'est pas indispensable, pour l'application de la loi, que l'accident se soit produit sur le lieu et dans le temps même du travail, pourvu qu'il y ait une relation étroite entre le travail et l'accident survenu et que l'accident soit la conséquence du travail ; qu'il en est ainsi dans le cas actuel ».

Voilà qui est bien jugé.

Quels que soient les sentiments favorables, qu'on professe pour la classe ouvrière si intéressante, il n'est pas possible de ne pas protester contre cet acte de sauvagerie d'une bande de grévistes voulant écharper un autre ouvrier qui veut travailler et qui, poursuivi, voulant se sauver à la nage, est assommé à coups de pierres, lancées de la rive par les autres ouvriers.

Ça c'est de la barbarie et on ne saurait trop la flétrir.

Ceci dit, le droit à une indemnité était indéniable et on éprouve un sentiment plus que pénible quand on voit un gros industriel comme M. Renault qui occupe plus de dix mille ouvriers, et qui a gagné de nombreux millions avec ses fournitures de guerre, quand on le voit dis-je s'abriter derrière une compagnie d'assurances pour que soit reconnu le droit d'une veuve à recevoir une indemnité légitime.

J'espère bien que M. Renault aura envoyé les secours nécessaires à la femme de l'ouvrier tombé victime de son devoir ; — c'était bien le moins — mais cela n'empêche pas le fait brutal d'une veuve plaidant contre une puissante compagnie pour obtenir la modeste indemnité due pour la mort de son mari tombé parce qu'il voulait travailler.

Dans cette affaire il n'y a que les juges qui aient fait leur devoir. La compagnie — organisation bourgeoise — a défendu les intérêts de ses actionnaires au delà des limites justes. Le patron n'a pas compris non plus que de pareils procès ne doivent pas être plaidés. Il y a des devoirs de solidarité entre industriels et ouvriers qui s'imposent et qu'on ne laisse pas discuter devant les tribunaux.

Ah ! cette question de la vie incertaine du lendemain qui se pose pour beaucoup est déconcertante.

M. Maxime Vuillaume qui fut, avec Vermech et Alphonse Humbert, le rédacteur du *Père Duchêne* de la Commune, quoique très alerte d'esprit, très robuste, se retire à soixante-dix-sept ans à l'asile Gallignani, dans le calme de Neuilly-sur-Seine. Tous ceux qui connaissent ce charmant homme très correct, très soigné, avec son ruban rouge à la boutonnière,

très vert et ayant plutôt les allures d'un commandant en retraite, seront surpris d'apprendre qu'il approche si près de ses quatre-vingts ans. Il veut se reposer et s'en va dans une sorte d'hospice des Gens de Lettres et des artistes. La vie littéraire et le journalisme où il tient une place estimée ne le retiennent donc plus ou ne lui suffisent plus ? Car pour lui, comme pour bien d'autres, se pose le terrible problème de savoir si, en face des charges de la vie, telle que nous l'ont faite les événements, l'homme de lettres et le journaliste peuvent vivre de leur plume. Question angoissante quand l'âge est venu. Sans parler de ce cénacle de cannibales, qui a osé déclarer récemment, qu'il fallait courir sus à tout écrivain ayant dépassé la quarantaine, il est certain qu'en avançant en âge, le littérateur se trouve en face de nouvelles difficultés et comme il est probable qu'il n'a eu ni le temps, ni le moyen de faire des économies, force lui est de se réfugier dans quelque retraite, succursale plus ou moins confortable de Sainte-Périne. Est-ce donc là ce qui attend la plupart d'entre nous ?

La vie de l'écrivain en pleine force et en pleine maturité est déjà fort pénible. Vivre de sa plume est un problème et on comprend ceux qui, comme M. J.-H. Rosny aîné, pensent que l'homme de lettres doit avoir un métier manuel autant que possible. Comme cela au moins, il aurait l'existence matérielle assurée.

Cela empêcherait-il d'écrire des œuvres solides et durables pouvant affronter la postérité, cette déshabilleuse brutale de tant de fausses renommées — qui pourrait le dire ? Nous en avons tant vu s'effriter de ces gloires bâties à chaux et à sable. Si nos illustrations du moment se donnent la peine de feuilleter

de temps à autre les catalogues des bouquinistes — ces fripiers des volumes — ils y puiseront quelques principes de modestie. Les chefs-d'œuvre d'il y a un demi-siècle se vendent au rabais, à un prix inférieur à celui de la reliure.

Aussi, quand je vois dans nos assemblées professionnelles, les heureux, ceux qui affichent des tirages plus ou moins justifiés, regarder de la hauteur de leur crédit les modestes qui s'en vont faisant tranquillement leur petit bonhomme de chemin, traçant péniblement leur sillon, je me dis à part moi : « Triomphez grands hommes du jour, vous marchez vers la fosse commune de la librairie et, dans cinquante ans, il en restera autant de l'un que de l'autre, peut-être même l'écrivain de second plan aurait-il plus de chance de voir surnager quelque page soignée avec amour que son retentissant confrère. » L'indifférence des âges est comme la foudre, elle s'abat surtout sur les sommets, et elle détruit ce qu'elle frappe. Dans cinquante ans, ah ! mes enfants quelle dégringolade.

Ceux qui arriveront à cette époque lointaine, les tout jeunes d'aujourd'hui, nous diront en quelles profondeurs se sont abîmées les œuvres de ces psychologues de pacotille et de convention qu'on achète à l'heure actuelle pour suivre la mode, qu'on ne lit pas toujours, mais qu'on admire tout de même, par convenance et par genre en se donnant de petits airs sucrés, et en clignant de l'œil avec la satisfaction d'avoir levé à bras tendu un poids de cinquante kilos.

XXXVIII

26 SEPTEMBRE.

Un avocat-compositeur. — Un préfet sorti du « Chat Noir ». — Une bonne entreprise théâtrale. — Un acteur au Palais-Bourbon. — Le réveil de la franc-maçonnerie. — Grandeur et décadence. — Le Proconsulat du F. Vadécart. — Le nouveau président du Conseil de l'Ordre. — Le général Gérard. — Du temps de Littré. — « A moi les enfants de la veuve ! » — Le rapport quotidien au préfet de police. — Sarrail, Joffre, le commandant Raynal. — Incendie des Magasins du « Printemps ».

Un avocat peut-il être un bon musicien ? Pourquoi non ? On s'est montré sévère pour M. Jean Rioux, avocat à Marseille, qui est venu faire jouer, au théâtre de la Gaîté, une opérette en trois actes, *Le Coq a chanté*.

On a reproché à ce compositeur sa principale profession. Il n'y a pourtant pas incompatibilité entre le Code civil et l'harmonie. Mais nous avons pris l'habitude de cantonner les gens dans une spécialité d'où nous nous refusons à les laisser sortir. « Qu'il aille à ses dossiers », disent les critiques.

Il est probable, d'ailleurs, que ce qui nuit au musicien ne favorise nullement l'avocat, et les clients

accorderont difficilement leur confiance à un homme de loi qui met des romances en musique. Le mur mitoyen s'accommode mal, penseront-ils, avec la fugue et le contrepoint.

Quelques journaux se sont laissés influencer par ce préjugé des catégories intellectuelles et se sont étonnés qu'on ait nommé préfet de l'Ain M. Gandoin, un excellent fonctionnaire, mais qui, dans sa jeunesse, avait été chansonnier, interprétant ses œuvres à l'ancien Chat Noir, où il avait pour camarades [1] sur la petite estrade de la rue de Douai, un jeune ingénieur et un jeune médecin. L'ingénieur, M. Maurice Donnay, est devenu académicien, et le médecin, M. Maurice Couyba, successivement député et sénateur, fut deux fois ministre. Pourquoi M. Gandoin, qui était leur compagnon et figurait avec succès sur les mêmes programmes, n'aurait-il pas fait carrière dans l'administration ?

Un autre médecin de la promotion de M. Couyba, M. Abel Deval, après être passé par le Conservatoire et joué la comédie avec succès, est devenu un des directeurs les plus habiles de Paris. Il réunit sous sa direction l'Athénée et Marigny et gagne beaucoup d'argent dans les deux entreprises. Marigny vient de rouvrir ses portes et on espère un gros succès. Du reste ce théâtre rapporte plus à son directeur quand c'est un autre qui l'exploite. En effet, cette salle, d'ailleurs mal placée en pleins Champs-Elysées, appartient à la ville de Paris qui la loue à M. Abel

1. Ce préjugé est ancien et Saint-Simon a écrit à ce sujet : « C'est grand abus de se persuader que des hommes ne soient fort instruits des choses qui ne sont pas de la profession à laquelle ils se sont particulièrement voués. » (T. XIX, p. 158. *Ed. des Grands Ecrivains*).

Deval, d'après le chiffre du budget municipal, 40.000 francs par an. Jusqu'ici, M. Deval avait passé la sous-location à M. Trébor, moyennant 140.000 francs, ce qui constitue une bonne opération. M. Trébor avait cédé sa sous-location à Mlle Maille pour la somme de 185.000 francs quand cette jolie actrice, dépitée de ne pas être nommée sociétaire au Théâtre-Français, partit en claquant les portes, et, grâce à ses relations fortunées, prit cette direction de troisième main. Dans ce théâtre elle a joué pendant deux ans des pièces qui n'attirèrent pas la foule, et où elle interprétait cependant les principaux rôles. Après avoir dépensé deux ou trois millions dans cette entreprise, Mlle Maille va se reposer, et M. Deval a repris sa direction : il est probable qu'il aurait préféré voir Mlle Maille poursuivre là sa carrière.

M. Abel Deval — qui, de son vrai nom, s'appelle Boularan — a failli être nommé député aux dernières élections : il lui a manqué quelques centaines de voix à peine. Ce sera peut-être pour la prochaine fois.

Le théâtre mène d'ailleurs à tout, M. Rameil, qui jouait — et fort bien — les jeunes premiers dans les tournées de Sarah Bernhardt, est député socialiste des Pyrénées-Orientales. Une jeune comédienne à peine sortie du Conservatoire est officiellement fiancée à M. Vidal, sous-secrétaire d'Etat aux sports, et le premier prix de violon de l'année passée, Mlle Yvonne Giraud, vient d'épouser le marquis de Toledo de Casafuerte. Une autre lauréate de violon du même Conservatoire épousa, il y a quelques années, en secondes noces, M. Rouvier, qui, en mourant, lui laissa une grosse fortune.

Ce sont là de simples indiscrétions parisiennes.

Dans le même chapitre des indiscrétions, on peut ranger tout ce qu'on raconte de la reprise de l'activité de la franc-maçonnerie.

Comme le constate, dans le *Rappel*, M. Aulard, qui n'est d'ailleurs, pas franc-maçon, ainsi qu'il le déclare, tout en le regrettant, la franc-maçonnerie a exercé un rôle important dans la lutte boulangiste. M. Aulard aurait pu ajouter que ce rôle fut peut-être plus considérable au moment du 16 mai et de la réélection des 363. C'est qu'à cette époque, elle était inspirée et dirigée par des hommes de mérite et d'une grande autorité morale.

Depuis, le sentiment républicain qui l'animait a fait place peu à peu à un sectarisme étroit d'anticléricalisme et on peut dire que c'est ce qui l'a singulièrement diminuée et affaiblie. Il y a trente ans, la franc-maçonnerie avait deux principes : recruter l'aristocratie de la démocratie ; former des électeurs et non faire des élections. C'était la suprématie des intelligences et la poursuite de l'émancipation intellectuelle. A cette époque, on rencontrait dans les loges des hommes d'une haute situation matérielle et morale qui s'imposaient autant par leur conduite que par leur savoir. La franc-maçonnerie française était ce qu'est aujourd'hui la franc-maçonnerie belge si supérieure, et qui représente réellement une force sociale.

En France, on a abandonné cette manière, on a voulu démocratiser l'institution. De nouvelles loges ont été créées et, naturellement, on a eu le nombre, la qualité s'en est ressentie. Les vieux maçons d'aujourd'hui ne reconnaissent plus leur vieille organisa-

tion. Les intrigants et les habiles ont pris la direction du mouvement, les Israélites s'en sont mêlés et les socialistes, dans le genre de Jean Bon, ont fait le reste. C'est ce qui a permis à ce sous-officier, brave homme mais sans culture, qu'était Vadécart, d'exercer pendant un quart de siècle une influence qui a été funeste. Le jour où Vadécart put impunément transformer les bureaux du Grand Orient en officine de renseignements politiques et policiers, l'intégrité morale de la franc-maçonnerie fut gravement atteinte, M. Combes récompensa l'ineffable Vadécart en lui donnant le ruban rouge au titre de journaliste. Il y eut quelques courageuses protestations contre les fiches, elles furent rares. A Paris, une loge — une seule — vota un blâme à cette organisation de délation sans contrôle qui avait été mise sur pied sans que le conseil de l'Ordre en fut informé. Le Président du Grand Orient lui-même n'en savait rien. C'était M. Delpech, alors sénateur de l'Ariège, toujours plein de santé, auprès de qui on peut avoir des détails s'il veut parler.

— J'ignorais tout des fiches, me disait-il un jour. Je ne les aurais pas tolérées. J'en appris l'existence par le scandale que leur découverte provoqua.

Ces fiches causèrent une blessure profonde au bon renom de la franc-maçonnerie. Elle ne s'en est pas encore relevée. Le nouveau président du conseil de l'Ordre, le général Gérard, déclare qu'il va reprendre la lutte pour les idées républicaines. Réussira-t-il ? C'est douteux. En sa qualité de général le f.·. Gérard sait mieux que personne que, pour combattre et surtout pour vaincre, un chef ne suffit pas ; il faut un état-major et des soldats. Je vois bien son état-major,

où il y a un peu de tout, du meilleur et du moins bon ; quant aux soldats ils sont incapables d'obéir et le général ne pourra les mettre en mouvement qu'à la condition de les suivre, Dieu — pardon, le Grand Architecte de l'Univers — sait où. Pour commencer on a fait voter, par le Convent, un ordre du jour de félicitations en faveur de Marty, cet officier sur le caractère duquel on peut différer mais qui n'en a pas moins été condamné pour avoir voulu livrer un vaisseau français aux soviets de Russie. Le même ordre du jour votait des félicitations à MM. Rio et Gaston Vidal pour leur fidélité aux idées de libre pensée [1]. Je me demande ce qu'auraient dit les francs-maçons d'autrefois qui proclamaient « la nécessité de l'obéissance aux lois pour l'évolution de la maçonnerie ». Qu'aurait dit Littré qui, dans l'admirable discours qu'il prononça quand il fut reçu apprenti dans la loge même à laquelle appartient le général Gérard, « *La Clémente Amitié* », disait « vous êtes puissants et forts, parce que vous avez la conscience libre et l'esprit indépendant, ce qui vous permet de repousser les superstitions, de résister aux

1. Pour souligner cet ordre du jour les journaux firent remarquer que M. Gaston Vidal franc-maçon s'est empressé de faire bénir son mariage à l'église et quant à M. Rio, il prononçait quelques jours après à Pontivy un discours dont *Le Progrès de Morbihan* publiait le texte :

« Messieurs, je ne tolérerai jamais qu'on mette en ma compagnie un officier qui, en se faisant le complice des bolchevistes de Russie a voulu livrer son navire à l'ennemi, a déshonoré son uniforme, trahi la patrie et forfait à l'honneur. Là-dessus pas d'équivoque possible. Mes amis savent ce que j'ai fait. Ils savent que celui qui vous parle est un marin qui a eu le grand honneur de commander devant l'ennemi, qui a fait loyalement la guerre et qui ne saurait trouver de termes trop véhéments pour flétrir le crime d'un misérable traître ».

Il y a évidemment dans tout ceci quelques contradictions

abus du pouvoir, aux injustices, ce qui vous permet aussi de résister à la poussée d'une démagogie aveugle qui, sans vous, compromettait cette liberté sans laquelle il n'y a pas de vraie République ».

Ce sont là de bien vieilles idées. Elles paraissent aujourd'hui abandonnées et c'est le f .·. Sembat qui domine sous la férule du f .·. Jean Bon. En voilà qui se moquent de Littré, de la conscience libre, de l'esprit indépendant et « autres balançoires » comme disait en parlant de la famille et de la propriété, un brave homme de f .·. M. le président Cartier qui siégeait alors à la chambre des appels correctionnels. M. Sembat n'était pas encore entré dans la politique ; il n'avait pas dépouillé la robe prétexte et présidait avec un zèle d'adolescent, une section de la Société de St-Vincent de Paul de Montmartre. Depuis il est devenu un des plus fougueux enfants de la veuve.

Au fait, pourquoi appelle-t-on les francs maçons les « enfants de la veuve ? »

Ceux-là l'ignorent qui ne veulent pas le savoir.

Il suffit d'ouvrir *Les instructions pour le 3e grade symbolique* que vous trouverez, pour quelques sous, dans les caisses des bouquinistes des quais ; vous y lirez :

D. — Que feriez-vous si vous étiez en quelque danger ?
R. — Je ferais le signe de secours, en disant : « A moi, les enfants de la veuve » !
D. — Pourquoi dites-vous les enfants de la veuve ?
R. — C'est qu'après la mort de notre respectable maître, les maçons prirent soin de sa mère qui était veuve, et dont ils se dirent les enfants, Adonhiram les ayant toujours regardés comme ses frères.

En lisant un renvoi à la page suivante vous apprendrez qu'il s'agit là du meurtre d'Hiram ou Adonhiram,

l'architecte tyrien qui travailla à la construction du Temple de Jérusalem. Le commentateur vous fait bien remarquer qu'il ne faut pas confondre l'architecte Hiram avec son homonyme le roi de Tyr, ami de Salomon qui tient une certaine place dans la légende maçonnique.

Tout cela, je vous le répète, est longuement expliqué dans les livres qu'on peut se procurer sur les quais, il n'y a ni révélation de secrets ni mystère. Sans cela nous ne nous y risquerions pas. Bigre non.

Quoiqu'entre nous, le secret maçonnique est relatif et le préfet de police vous dira que, comme tous ses prédécesseurs, il trouve tous les matins, sur son bureau, le compte-rendu de tout ce qui s'est passé d'essentiel dans les tenues de la nuit depuis « l'ouverture des travaux » jusqu'à la clôture, quand les frères, vers onze heures du soir, ayant gravement déclaré qu'il est minuit, prêtent le « serment du silence » et s'en vont au café voisin boire un bock bien tiré pour se reposer de trois heures de discussions qui ne sont pas toujours sans aménités.

Le signe de détresse : « A moi les enfants de la veuve ! » et qui consiste à lever les bras par-dessus la tête en se croisant les mains (voir toujours le cathéchisme) fut un moment popularisé par M. Brisson qui, étant président du Conseil et sentant son pouvoir en danger, ne recula pas, à plusieurs reprises, à recourir à ce moyen suprême.

Durant la guerre, quelques militaires firent le signe au général Gérard qui y répondit en les attachant à son état-major ; certains soirs, on aurait pu former un bureau complet pour ouvrir une tenue. D'autres levèrent les bras devant le général Sarrail, mais celui-

ci ne répondit pas puisque, il me le confiait un jour, il n'est pas franc-maçon. Par contre Joffre a reçu la lumière et « la branche d'acacia » lui est connue. Mais le maréchal était nonchalant pour se rendre chez le trésorier et on a dû le rayer comme reliquataire — que « sa mémoire soit en exécration aux enfants d'Hiram » suivant la formule.

Pour ne pas quitter l'armée, le commandant Raynal, l'héroïque soldat du fort de Vaux dont la défense est une des pages les plus glorieuses de la guerre, le commandant Raynal raconte, dans son *Journal* (p. 204), que tandis qu'il était prisonnier à Mayence, un des officiers allemands qui le gardait, un capitaine, l'aborda un jour, « il commença, dit-il, par me faire un salut bizarre, mystérieusement compliqué, la main en montant au casque m'avait semblé décrire une figure géométrique ».

Comme le commandant ne répondait pas à ce salut, l'officier le renouvela :

— Herr majör, dit-il, je vous salue comme frère.

Le commandant allait détromper son interlocuteur, mais il le laissa aller.

— Comme frère, continue l'autre, je dois vous prévenir ; vous avez fait de la peine à un capitaine Von T. en le menaçant de l'intervention américaine ; mais je tiens aussi à vous rassurer : je suis là pour vous couvrir et je me charge d'effacer l'impression fâcheuse...

Le commandant l'arrêta en lui disant :

— Je ne suis pas franc-maçon.

L'officier allemand fit demi-tour et « s'en alla en grognant ».

Ce qui avait causé la méprise c'est que Renaudel avait écrit dans l'*Humanité* que le commandant Raynal

était socialiste et qu'il avait été un des deux cents officiers qui, à la veille de la guerre, avaient offert un banquet, dans les dessous de l'Hôtel « Lutetia », à Jaurès qui avait développé là ses idées sur la guerre nouvelle.

Pour terminer la semaine nous avons eu un grand incendie celui des magasins du *Printemps* qui a émotionné tout Paris.

Plus de cinq cent mille parisiens ont défilé dans la journée devant les ruines. On ne voit rien, bien entendu, que des flammes qui jaillissent de cette immense fournaise, mais on passe à l'endroit près duquel le feu a consumé en quelques heures, des millions de mètres d'étoffes, de soieries, de dentelles et de rubans: de quoi satisfaire la coquetterie de la France entière. Le spectacle de cet incendie est impressionnant et étrange : les conversations de la foule sont curieuses à observer. Il s'en dégage un sentiment peu sympatique pour ces grands magasins qui viennent de brûler, et pour ceux qui restent intacts. La foule a assurément tort, mais allez donc l'empêcher de commenter, de médire et de se tromper.

Vous pensez bien que les vieux parisiens rappellent le premier incendie du *Printemps*, il y a plus de quarante ans. A ce moment-là aussi, on eut des soupçons qui furent reconnus sans fondement, après une instruction judiciaire sévèrement menée. On avait accusé son fondateur, M. Jaluzot, de s'être enrichi dans ce désastre et celui-ci confiait à un journaliste :

— Oser m'accuser d'avoir retiré un avantage de mon malheur, moi qui n'ai pu sauver que mon parapluie.

Le mot fit fortune ; les chansonniers s'en emparèrent, le tournant en ridicule dans des couplets malicieux.

Deux ans après, les magasins du *Printemps* reconstruits, agrandis, ouvraient de nouveau leurs galeries, et comme Paris s'occupait beaucoup d'un jeune homme qui avait avalé une fourchette, Jaluzot l'engagea comme commis. Cette réclame bizarre réussit ; tout Paris défila pour voir ce phénomène qui avait un couvert en ruolz dans l'estomac et qui ne s'en portait pas plus mal. Ce petit tour à la Barnum était assez réussi.

La fourchette du commis, le parapluie du patron furent des motifs de revue qui nous amusèrent beaucoup à une époque où l'on se contentait de peu.

Tous ces incidents, avec l'étonnante fortune de Dufayel, débutant, comme palefrenier, à trois francs par jour chez son patron, dont il devint le successeur, sont rappelés dans un roman qui paraîtra sous peu et qui met au jour les mœurs généralement peu connues de ces grands magasins, avec leurs coulisses, leurs spéculations, leurs milliers d'employés et l'écrasement inévitable de tout le petit commerce. Zola, dans le *Bonheur des Dames*, n'a qu'effleuré un des côtés de ces drames étranges où le tragique se mêle souvent au comique, mais où la prospérité de quelques-uns est faite du malheur, de la ruine de tant de gens. L'incendie d'hier pourra fournir le cadre d'un chapitre nouveau pour ce roman où « les larmes voisinent avec le sang et où le stupre de quelques-uns fait vis-à-vis à des vertus ignorées », comme me disait précisément l'auteur, il y a quelques jours.

Vous pensez bien que je ne me risquerai pas à répéter les conversations entendues. Je vous ai dit que la note dominante n'est pas la sympathie. Ah ! certes non ! C'est étonnant comme ces grandes

entreprises commerciales, qui s'imposent au public, où tout le monde ou à peu près va s'approvisionner, sont mal vues du plus grand nombre. Comme toujours en pareille matière, on exagère, et la modération n'est pas ce qui préoccupe la foule.

Il y a, bien entendu, les natures sensibles, qui se procurent quelques instants d'émotion, en supposant le pire :

— Si l'accident, au lieu de se produire le matin, était arrivé en plein jour, dit-on autour de moi, c'eût été un désastre. Ce n'est pas un seul malheureux qui aurait péri comme c'est le cas, personne ne serait sorti et il y aurait eu des milliers de victimes.

C'est l'évidence même. Heureusement, l'incendie a éclaté tout à fait au début de la journée avant l'ouverture. Les sinistres sont quelquefois intelligents. Il y a quelques années, un grand magasin de New-York brûla en plein midi. Il y eut des milliers de cadavres, et cela n'a pas empêché le public de continuer à s'approvisionner dans ces palais de la mode et des nouveautés. C'est un des besoins de l'époque.

XXXIX

3 OCTOBRE.

La rentrée des avocats. — Les avocats peintres et sculpteurs. — Les souvenirs de M. Poincaré. — Pendant la guerre il y eut un traître à la commission de l'armée du Sénat — Qui? — Une mort mystérieuse. — Les facéties du chemin de fer de l'Est. — Le monument égaré. — Agitation autour de la Comédie-Française. — Un vers de Mounet-Sully. — Reproches injustifiés au directeur actuel. — Le Domaine public. — Incertitude de la gloire.

Voici le moment où les avocats, après deux mois de vacances, rentrent au Palais et vont plaider pour les veuves, pour les orphelins ; ils vont aussi plaider contre.

Ceux qui seraient tentés de s'enorgueillir de leur talent — et certains en ont beaucoup — seront inclinés à la modestie en lisant un bel article de Me Henri Robert, publié ces jours-ci, et où le bâtonnier de la guerre soutient cette théorie que « l'avocat ne doit pas compter sur l'immortalité, ses plaidoiries mourant avec les affaires qui les avaient nécessitées [1] ». La

1. « L'avocat, écrit Henri Robert, dans le *Gaulois*, ne doit guère compter sur l'immortalité. Si Démosthène et Cicéron

thèse, vraie en général, comporte cependant certaines exceptions. Quoi qu'il en soit, les avocats feront bien de ne pas trop compter sur leur éloquence seule s'ils veulent passer à la postérité. Quelques-uns paraissent y avoir songé, et ont demandé, soit à la littérature, soit aux arts, une rallonge de célébrité que la parole ne saurait leur donner.

Les peintres et les sculpteurs ne sont pas rares au Palais. L'an passé, Me Henri Coulon, qui est non seulement un excellent avocat civiliste, mais un paysagiste d'un talent très ferme, organisait un petit salon d'œuvres d'avocats, et cette exposition, qui aurait mérité qu'on en parlât davantage, obtenait un véritable succès auprès des amateurs. L'exemple venait de loin et de haut. Waldeck-Rousseau, qui occupa un moment un des premiers rangs du barreau parisien, était un aquarelliste distingué ; il aimait aller passer une partie de ses congés à Venise, d'où il rapportait des vues du Lido, du Grand-Canal et de la place Saint-Marc dont il était très fier. Un de ses amis, Roger Allou, qui eut, il y a quelques années, une place importante au Palais, et qui mourut maire du huitième arrondissement, était membre de la Société des Artistes français, où il avait souvent exposé des toiles remarquées. Il était

n'avaient point fait de politique — on cumulait déjà les deux éloquences en ces temps anciens — leurs plaidoiries ne seraient peut-être pas venues jusqu'à nous. Elles seraient, comme les autres, mortes avec les affaires qui les avaient nécessitées. Le recueil de plaidoyers, pour qui n'a pas entendu celui qui les prononça, n'est qu'un livre glacé et, pour le public, indifférent aux leçons d'éloquence que l'apprenti-orateur peut y trouver, c'est le plus souvent une lecture décevante, fastidieuse ».

le père de M. Maurice Allou, l'auteur dramatique.

Sans remonter si haut, Me Henri Robert possède son portrait en bronze, qui fut exposé aux Artistes français, et qui est l'œuvre d'un de ses secrétaires, Me Raymond Perrin, orateur éloquent et sculpteur habile ; il a, plusieurs fois, exposé des portraits en bronze de parisiennes aimables et souriantes.

Me Bernardeau, dont les plaidoiries à l'emporte-pièce sont fort appréciées, est un aquarelliste des plus originaux. Quand il plaide des questions artistiques, il est fort à son aise, et ses ripostes sont parfois vives. Dans un procès de tableaux truqués, le substitut de la Répulique, faisant allusion à ce talent artistique, disait que « l'avocat à la barre pouvait mieux que tout autre, et par une expérience personnelle, savoir ce que valaient des œuvres d'art ».

— Vous faites allusion à mes aquarelles, interrompit l'avocat. Hélas ! monsieur, ce sont des travaux d'assistance judiciaire ; je les donne, mais ne les vends pas.

Par une sorte de coquetterie, Me Bernardeau signe parfois : « avocat à la Cour, membre de la Société des Artistes français ». Il n'y a pas incompatibilité, et c'est très heureux. Le Conseil de l'Ordre se montre plus sévère pour d'autres professions, et il n'admet à son tableau ni les prêtres, même quand ils n'exercent pas le ministère paroissial, ni les médecins, ni les architectes. Le Père Lacordaire, qui faisait son stage avant son entrée au séminaire, ne put être réinscrit quand il vint le demander après avoir été ordonné prêtre. Depuis, la question n'a pas été de nouveau posée. Quand le docteur Foveau de Courmelles, qui s'est spécialisé dans les procédés électriques, et qui

est licencié en droit, demanda à être admis au stage, on le lui refusa tant qu'il n'aurait pas renoncé à l'exercice de la médecine. La magistrature compte un docteur médecin, le docteur Philippon, substitut à Senlis, qui, sous le pseudonyme de Jean Aubray, vient de publier, chez Lemerre, un recueil de vers, *El Bacio*, tout à fait remarquable. Médecin, magistrat et poète, c'est beaucoup, mais au Palais, ces cas sont rares.

Pour terminer par un avocat, est-ce que M. Jean Rieux, le compositeur du *Coq a chanté*, qu'on joue en ce moment à la Gaîté, n'est pas un avocat du barreau de Marseille ? J'en oublie, à coup sûr.

Pour revenir à la rentrée du Palais, il m'a semblé, quand la robe a été quittée — que nous étions loin de cette élégance relative d'autrefois. Il m'a paru que les vêtements de certains « chers maîtres », et non des premiers venus, étaient fatigués, le pantalon avait la genouillère, des vestons étaient de couleur incertaine et si vous aviez regardé de près vous auriez vu de savantes reprises. Me permettra-t-on d'avouer qu'on sent la gêne ? Sans doute, personne n'oblige ces jeunes hommes instruits à exercer une profession qui devient de plus en plus difficile et qui, de moins en moins, nourrit son homme ; cependant, pour beaucoup, arrivés à un certain âge, il est trop tard pour choisir un autre métier.

On a beaucoup critiqué, il y a une trentaine d'années, cet avocat de haute probité, Me Cresson, qui fut le préfet de police de la Défense nationale, pour avoir donné ce conseil aux jeunes stagiaires : « Si vous n'avez pas six mille francs de rente, n'entrez pas au barreau ». Combien, cependant, Cresson, qui,

sous son aspect un peu rude, était le meilleur des hommes, avait raison.

Avec six mille francs on pouvait alors vivre modestement, mais on pouvait vivre ; aujourd'hui, avec quatre fois plus, on est dans la gêne. Si je vous disais qu'un avocat, lauréat de la Faculté, est obligé d'écrire les bandes d'une agence pour aider au ménage et que sa femme, de la petite bourgeoisie, use ses yeux à broder pour une maison de lingerie ? Le Conseil de l'Ordre vous apprendrait, s'il n'était pas tenu par un secret nécessaire, quels secours discrets il distribue de-ci de-là, à des avocats peu fortunés, surtout à la veille du terme. Car l'Ordre des avocats, malgré les gros sacrifices qu'il a faits pendant la guerre, est riche, quoiqu'il se refuse à l'avouer. Il est même propriétaire d'immeubles importants, place Saint-Sulpice, mais il s'est interdit de louer à des avocats. On assure que, dans des temps lointains, de « chers confrères » s'étaient installés là, et l'on eut toutes les peines du monde à les expulser amiablement ; ils oubliaient systématiquement de payer leurs loyers.

Le Conseil de l'Ordre reçoit souvent des legs, et un des plus intéressants fut celui d'un vieil avocat de quatre-vingt-quatorze ans, que les stagiaires d'il y a quarante ans ont connu. Mᵉ Lavaux, qui, par testament, laissa en 1880 quatre cent mille francs « pour soulager la détresse de ses confrères vieux et infirmes ».

Ce Mᵉ Lavaux, dont le nom est oublié aujourd'hui, avait occupé sous Louis-Philippe, un rang important ; c'est lui qui plaida le fameux procès de Mᵐᵉ de Feuchères, dans l'affaire du testament du prince de Condé dont elle était la maîtresse ; contre toute

attente, il gagna sa cause ; on assure que sa célèbre cliente se montra généreuse pour les honoraires qu'elle fixa elle-même à quatre cent mille francs, la somme laissée par l'avocat à ses confrères pauvres et malheureux.

Un autre avocat célèbre, Mᵉ Raymond Poincaré, fait en ce moment quelque bruit par des révélations dans la presse, de souvenirs qu'on croyait oubliés. Par les indications des uns et des autres, nous apprenons bien des détails anecdotiques qui ne sont pas inutiles à l'histoire. On ne dit pas tout à la fois, mais on nous raconte bien des incidents petit à petit.

Nous finirons par savoir, non pas tout, mais bien des choses.

M. Clemenceau est naturellement mis de temps en temps sur la sellette. Il ne riposte pas, du moins pour le moment, mais ceux qui le connaissent savent que ce n'est pas un impassible ; un de ces jours il répliquera, au moment où on s'y attendra le moins. M. Clemenceau n'est taciturne que par accès et quand il n'est pas en cause. Le gros reproche qu'on lui adresse de divers côtés est de n'avoir rien écouté quand il était au pouvoir et de n'avoir consulté personne que M. Tardieu, ce qui, au point de vue diplomatique, était peut-être insuffisant, quand il n'avait qu'à faire appel à l'expérience d'anciens ministres des affaires étrangères, comme MM. Ribot, Bourgeois, Delcassé et quelques autres. Avant de prendre le pouvoir, il harcelait le président du Conseil, M. Briand, à qui il demandait les communications les plus dangereuses, dans tous les cas, les plus risquées.

M. Clemenceau doit se souvenir — et, dans tous les cas, M. Briand n'en a pas perdu la mémoire —

du jour où le Tigre, alors président de la Commission de l'armée, se rendit un matin au quai d'Orsay et dit à M. Briand :

— Vous savez que nous avons un traître à la Commission de l'armée du Sénat ?

— En êtes-vous sûr ?

— Puisque je suis venu vous avertir. Des fuites se sont produites ; elles ne peuvent venir que de chez nous.

M. Briand réfléchit un moment, prononça le nom de Charles Humbert.

— Non, dit M. Clemenceau, ce n'est pas de lui qu'il s'agit. C'est un autre sénateur. Cherchez.

M. Briand ouvrit une enquête et apprit, en effet, que des pièces confidentielles avaient disparu pendant vingt-quatre heures du coffre-fort dans lequel M. Clemenceau les enfermait après chaque séance de la commission.

M. Emile Buré était alors chef de cabinet de M. Briand, et très au courant de cette histoire qu'on décida de ne pas ébruiter à cette époque. M. E. Buré pourra, si on l'interroge, donner des détails très précis qui compléteront ce que je raconte et dont je fus informé de manière sûre.

Cette découverte amena M. Briand à se montrer particulièrement sévère en matière de déplacements de dossiers secrets. Aussi, fut-il assez étonné, quand, la semaine suivante, convoqué pour la centième fois devant la commission sénatoriale de l'armée, M. Clemenceau lui demanda la communication de documents les plus secrets de la défense nationale.

— Cela m'est impossible, répondit M. Briand.

M. Clemenceau se fit plus pressant.

— Vous insistez ? demanda M. Briand.

— Absolument, répondit M. Clemenceau.

Après un moment de réflexion, M. Briand refusa définitivement. Il s'agissait des rapports confidentiels des chefs militaires.

Très irritée, quand le président du Conseil fut parti, la commission vota un ordre du jour de blâme qu'elle eut la bonté d'âme de ne pas communiquer à la presse.

Eh bien ! et le traître de la commission ? Ici nous demeurons encore dans le domaine des suppositions ; mais on a rapproché ces faits de la mort un peu brusque d'un sénateur, et non des moindres, qui se produisit quelque temps après. On prononça tout bas le mot de suicide ; sur cette mort

Plane un secret obscur que jamais je ne sus.

Mais j'ai entendu une personnalité à même d'être bien informée dire :

— Il a bien fait de partir ; cela le dispense d'aller faire un tour chez Mornet.

Ceci n'est pas une preuve, à coup sûr, mais une présomption grave.

Aujourd'hui, l'administration des chemins de fer nous procure des pensées moins tristes quoique d'un caractère sombre tout de même malgré son originalité. Les chemins de fer nous ont habitués à toutes les fantaisies : trains qui ne partent pas à temps, qui arrivent avec plusieurs heures de retard, et autres gentillesses du même genre qui ne nous étonnent plus, tellement nous y sommes accoutumés. Cependant, il y a certaines facéties de mauvais goût qui surprennent. L'an passé, quand mourut le sénateur Linthillac à Paris,

on expédia sa bière dans le Cantal, pour être déposée dans le caveau de famille ; mais, par suite d'une fausse direction, le cercueil n'arriva que deux jours après, quand la cérémonie était naturellement terminée.

Ce cercueil égaré sur quelque grande ligne, au milieu de l'encombrement des bagages, était bien ; voici qui est mieux, et, cette fois, c'est la compagnie de l'Est qui tient le record. On devait inaugurer, à Lironcourt, à l'occasion du septième anniversaire de la bataille de Lironville, un monument en granit des Vosges. Les invitations étaient lancées, les autorités réunies, les fanfares prêtes et les orateurs avaient déjà distribué aux journaux les copies des improvisations qu'ils avaient préparées quand, à la dernière minute, on s'aperçut d'une chose importante, c'est que la Compagnie de l'Est n'avait pas apporté le bloc de granit sculpté qu'on lui avait confié. Le précieux colis n'est pas perdu — du moins on le suppose — mais on ne sait où il se trouve, probablement dans quelque gare éloignée.

On a pris le parti de s'en passer et on a procédé à l'inauguration sans monument. Les invités ont défilé, les autorités ont reçu les visiteurs de marque, les fanfares ont joué la *Marseillaise*, les orateurs ont lu leurs discours, le sculpteur a reçu, suivant la coutume, les palmes académiques ; on mettra le marbre en place quand on l'aura trouvé.

Lorsque pareil incident arrivait au temps passé, nous plaignions nos ancêtres qui manquaient de régularité. On se souvenait de la statue de Turenne qui était restée un siècle tout entier dans sa caisse, sous le hangar du cloître des moines de Cluny et qui ne fut réclamée qu'au début de la Révolution de 1789.

Je ne sais ce qu'elle est devenue. Dix ans avant la Révolution, le Parlement de Toulouse vota l'érection d'une statue à Louis XVI pour le remercier des mesures libérales qu'il avait prises ; la statue ne fut prête qu'en 1793, mais les événements avaient marché. Au lieu d'élever une statue au roi, on le décapita. On remisa le marbre dans les combles du Capitole et on l'inaugura seulement sous la Restauration, dans la grande salle d'audience de la Cour d'appel, où il se trouve encore ; il est d'ailleurs fort beau.

Quand on fait un tour dans les sous-sols du garde-meubles de Paris, on y trouve une statue de Louis-Philippe, une autre équestre de Napoléon III, qui n'ont jamais été inaugurées. Pour un motif ou pour un autre, elles furent livrées trop tard et quand on voulut les hisser sur leur piédestal, les révolutions avaient emporté les gouvernements qui avaient eu l'initiative de ces hommages aux souverains. On ne les a pas détruites ; ce sont les laisser pour compte de la gloire. Le gouvernement du Mexique proposa, il y a plusieurs années, d'acheter la statue équestre de Napoléon III ; on l'aurait placée sur une place publique de Mexico en l'honneur d'un président de là-bas, en changeant seulement la tête. J'ignore pourquoi l'affaire ne réussit pas. C'est dommage. Cette manière d'acheter des statues d'occasion, en les faisant retaper, n'était pas banale.

Il y a là un canevas pour une comédie qui devrait tenter un de nos auteurs dramatiques. Le théâtre est l'aboutissement de tous les ridicules.

En fait de théâtres, pour le moment, on s'agite autour de la Comédie-Française.

Au temps qui s'éloigne où Jules Claretie était en

conflit avec les comédiens du Théâtre-Français, dont il avait la direction, il m'écrivait une lettre qui se termine par cette phrase : « Je vous quitte, il faut que je descende dans la fosse aux lions ». La vie d'un directeur de la Comédie-Française n'était pas gaie tous les jours, il y a une quinzaines d'années. Les acteurs de la rue Richelieu s'étaient pour ainsi dire insurgés contre l'administration si paternelle de Jules Claretie, qui voulait modérer ces tournées qui sévissaient déjà et constituaient un danger pour le bon fonctionnement de la célèbre Maison. C'était le temps où Mounet-Sully, rencontrant son directeur dans un couloir, prenait ses grands airs d'Hernani pour lui dire, avec une politesse archaïque et un geste large :

— Passez, passez, monsieur, car vous êtes ici chez nous.

Ce qui n'empêcha pas Jules Claretie, qui était la bonté même — et c'était un de ses défauts — de demander et d'obtenir la rosette pour ce jeune premier, déjà en cheveux blancs.

C'était le temps où M. Le Bargy, qui vient de rentrer à 64 ans pour jouer, d'ailleurs avec succès, les jeunes premiers lui aussi, c'était le temps où ce même artiste menait campagne contre son directeur qu'il espérait remplacer, promettant à la ronde des engagements aux comédiens et des tours de faveur aux auteurs ayant quelque influence dans la presse.

Tout cela s'était tassé avec le temps, et le jour de l'enterrement de Jules Claretie, M. Mounet-Sully versa de vraies larmes devant le cercueil de l'homme pour qui il n'avait pas toujours été juste.

Le successeur de M. Jules Claretie, M. Carré, n'eut pas le temps de connaître ces vicissitudes, et il

ne resta rue Richelieu que peu de temps ; il retourna vite à l'Opéra-Comique préparer quelques représentations de gala pour Mme Carré qui venait de chanter l'Opérette à la Gaîté, après avoir menacé le public de jouer la tragédie à la Comédie-Française ; il s'en fallut de peu que nous n'ayons eu ce régal, et c'eut été un spectacle peu banal du dévouement conjugal. Pour l'amour du pittoresque, il est dommage qu'on ne nous l'ait pas offert.

Aujourd'hui, c'est M. Emile Fabre, qui subit l'assaut des récriminations qui viennemt du dehors. Il se trouve périodiquement tout un quarteron de réformateurs qui veulent abolir le décret de Moscou. Ce sont presque tous des auteurs qui estiment qu'on ne les joue pas assez souvent, des dauphins directoriaux trouvant que l'administrateur actuel occupe trop longtemps la place, ou des acteurs en renom, conducteurs de troupes exotiques, qui s'imaginent qu'ils éviteraient, si on leur confiait la Comédie-Française, les faillites ou presque, qu'ils ont accumulées ailleurs. Chacun a son plan de réformes pour remplacer l'organisation actuelle, qui n'est due qu'à plusieurs siècles de prospérité, et qui fut, pour la dernière fois, paraphée par Napoléon.

C'est en vain que M. Emile Fabre dit avec beaucoup de bon sens : « Mais que voulez-vous réformer ? Avec des prix de places le meilleur marché de Paris, nous faisons le maximum de recettes ; la salle est pleine tous les soirs ; la troupe est la plus homogène qui soit ; nous manquons — c'est vrai — d'une demi-douzaine de vedettes qui sont affichées ailleurs et qui ne voudraient pas venir chez nous. Pour répondre à des insistances diverses, j'en ai engagé une,

Mme Simonne, l'hiver dernier ; elle a subi un échec tel, qu'elle veut s'en aller, et j'ai peine à la retenir. Quant aux pièces reçues et jouées, ce ne sont pas toutes des chefs-d'œuvre, mais où sont-ils les chefs-d'œuvre qui m'ont été offerts et que j'ai négligés ? Vous ne m'en citerez pas un seul ».

Tout cela est la vérité et le bon sens même ; mais, quoi ? la place de directeur du Théâtre-Français, sans être aussi belle qu'on le croit, présente de nombreux avantages, surtout moraux ; comment s'étonner que l'on secoue le fauteuil pour s'y asseoir à la place de l'occupant ?

Au fond, il n'y a pas autre chose.

C'est l'histoire d'hier et d'aujourd'hui. Ce sera celle de demain, en dehors de la Comédie-Française et à côté.

On s'agite beaucoup en ce moment autour de la propriété littéraire tombant, cinquante ans après la mort de l'écrivain, dans le domaine public et on voudrait l'attribuer en partie aux écrivains pauvres.

M. Rameil, qui était meilleur jeune premier quand il jouait au théâtre « Sarah-Bernhardt » qu'il n'est bon législateur depuis qu'il siège au Palais-Bourbon, M. Rameil vient même de déposer un projet de loi à ce sujet qui mérite d'être étudié à part.

Ce qui frappe, c'est l'assurance avec laquelle des confrères, dont beaucoup ont de la renommée et du talent, disent :

« Pourquoi cinquante ans après notre mort laisser le premier venu s'emparer de notre œuvre littéraire ? »

Cinquante ans après votre mort, que restera-t-il de ces œuvres dont vous êtes si fiers aujourd'hui et que dira la postérité ?

Quant au projet de M. Rameil, une réflexion semble s'imposer : Puisque l'on veut disposer au bénéfice de l'Etat de la propriété des œuvres des écrivains après cinquante ans, pourquoi ne pas la laisser tout simplement aux héritiers naturels. Ce serait beaucoup plus juste. Si je possède une maison, elle appartient à ma succession indéfiniment et nul, au bout de cinquante ans, ne songe à en disposer au bénéfice du bureau de bienfaisance. Pourquoi n'en est-il pas de même d'un livre ou d'une pièce de théâtre ?

XL

10 OCTOBRE.

La veille de la rentrée des chambres. — M. G. Clemenceau inaugure sa statue. — Un groupe parlementaire impossible. — Les nouveaux pourboires des examinateurs du baccalauréat. — Une canaille de commissaire. — Les microbes du téléphone. — Une incartade de M. de Max. — Les « Pourquoi » ? — Une rubrique centenaire.

La rentrée des Chambres approche et la nervosité parlementaire augmente ; on annonce des interpellations de droite et de gauche. Le ministère sera-t-il renversé ? Ses adversaires auraient grand désir de le culbuter, mais M. Briand paraît décidé à ne pas se laisser faire. Comme prologue des débats de la Chambre, nous avons eu les deux discours de Sainte-Hermine et de Saint-Nazaire. M. Clemenceau a inauguré lui-même sa propre statue en Bretagne, dans la petite commune où il est né, et ce n'a pas été banal. C'est la troisième fois qu'un homme célèbre préside une pareille cérémonie. Nous eûmes St-Saëns et Mistral.

Il y a tout un groupe nouveau, formé quelques jours avant les vacances, qui n'attend qu'une occasion

de se manifester. C'est « l'Inter-groupe républicain », composé de membres appartenant aux diverses fractions, mais de tendance plutôt peu avancée, très peu.

Le jour de la constitution de ce groupe, il se passa même une scène assez amusante. Un des promoteurs, M. Paul Escudier, député de Paris, demanda à développer une propositîon :

— Pour que nous soyons forts, dit-il, il faut que nous soyons indépendants, et pour cela il n'y a qu'un moyen, c'est de renoncer à toute ambition personnelle. Nous ne devons agir que dans l'intérêt général seul. Votons avant tout que nul de nous n'acceptera aucun portefeuille au cours de cette législature. C'est la seule manière de devenir vraiment une puissance.

On se regarda pour vòir si M. Paul Escudier ne se moquait pas du monde ; mais il parlait très sérieusement.

Ce fut alors un tollé général.

— Mais si votre proposition était acceptée, lui cria-t-on, il n'y aurait plus personne qui voulût faire partie de notre groupe.

C'était l'évidence même. De temps immémorial, on ne forma des groupes nouveaux à la Chambre que pour avoir plus de chances d'arriver au ministère, sans cela à quoi bon faire de l'opposition ?

Les opposants sont comme les enfants dont parle Albert Glatigny :

Car pour ne pas laisser leurs mains inoccupées
Les enfants, sans pitié, brisent leurs vieux jouets,
Et retirent le son du ventre des poupées.

Les députés, eux, retirent les maroquins des mains des ministres qui ont cessé de leur plaire et s'en font

des portefeuilles à leur usage personnel. Tout cela est vieux comme le monde.

On prélude aux travaux du Parlement par des discours : c'est naturel. M. Clemenceau a attaqué à droite et à gauche, à Sainte-Hermine, devant sa propre statue ; M. Briand lui a répondu à Saint-Nazaire ; puis les Chambres se réuniront pour s'occuper d'affaires sérieuses. Car, entre nous, des discours, c'est, comme disait Henry Maret, « des mauvaises habitudes dont ne peuvent pas se défaire les hommes de talent ».

Les députés et les sénateurs vont donc rentrer ; les collégiens les ont précédés ; les vacances sont finies. Dans les lycées, on s'est mis de suite à la besogne et les « grands » ont commencé à piocher le fameux examen qui, dans dix mois, les amènera au baccalauréat, à la liberté. Cette année, les examinateurs ont obtenu, eux aussi, leur petite indemnité de « vie chère ». Jusqu'ici, les professeurs qui faisaient passer les examens n'avaient droit à aucun payement pour cette besogne qui prend beaucoup de temps et n'est pas toujours agréable. On leur imposait ce travail supplémentaire. Il n'en sera plus ainsi désormais, et les membres de jury d'examens du baccalauréat auront droit à deux francs par candidat pour la correction de chaque composition écrite et à deux francs par interrogation aux épreuves orales. Ce n'est pas le Pérou, mais enfin ça vaut mieux que rien. Cela représente en moyenne un louis par journée d'examen pour chaque professeur. Les garçons de café ne se contenteraient pas de ces salaires, et les ouvriers terrassiers se sont mis hier en grève parce qu'on ne voulait pas leur donner quatre francs par heure, soit trente-deux francs pour leur journée. Il est plus productif de manier la

pioche et la pelle que d'interroger les jeunes rhétoriciens. Les professeurs sont philosophes par métier, ils sont habitués à se contenter de peu.

C'est pour arrondir son traitement, qu'il jugeait insuffisant, qu'un commissaire de la ville de Paris vendait l'immunité aux délinquants surpris en fâcheuse posture. Quand on lui amenait quelques bourgeois ayant commis un acte pouvant le conduire devant le tribunal correctionnel, il dressait procès-verbal, naturellement ; puis, prenant le papier, ce magistrat tenait au monsieur pincé le petit raisonnement suivant :

— Voyez-vous cette feuille ? Si je la déchire, vous êtes délivré de tout souci ; si je l'envoie au parquet, c'est la prison. Voulez-vous que toute trace de votre délit disparaisse ? C'est quatre mille francs.

La plupart du temps, l'individu à qui s'adressait ce petit discours préférait boursiller, et il n'était plus question de rien. Un de ces jours, ce mauvais marchand d'injustice fut pris sur le fait ; la Cour d'assises l'a condamné à quatre ans de prison. Voilà une industrie compromise.

On assure que ce singulier commissaire avait aussi toute une clientèle de marchands de cocaïne qui allaient exercer dans son district, et quand les agents les arrêtaient, le commissaire, qui est une petite canaille, les relâchait contre une indemnité suffisante.

Certains trafiquants de stupéfiants, qui opéraient un peu plus loin, étaient moins favorisés, et c'est par douzaines qu'on les a condamnés à la prison. Parmi eux, on trouve des gens qu'on est surpris de rencontrer là : un ancien notaire, un chef de bureau révo-

qué, quelques actrices de rang inférieur et jusqu'à deux comédiens, deux frères, fils d'un directeur de théâtre, et non des moindres. Des journaux ont imprimé les noms. A quoi bon les répéter, la punition n'est-elle pas suffisante ?

Il y a deux ou trois ans, un autre comédien, fils et frère d'acteurs renommés, fut condamné pour le même délit. Il y a là une sorte de déséquilibre moral qui relève plus de la maison de santé que des tribunaux. Tout cela est triste. Ce sont les scories de la vie parisienne.

Pendant ce temps les médecins discutent et découvrent des maladies nouvelles sans bien entendu trouver le remède.

On parle parfois de ce médecin qui n'osait plus faire un mouvement dans la rue, ayant peur de se briser quelque membre, parce que, disait-il, les éléments de la structure humaine sont plus cassants que le verre. Si nous étions aussi craintifs devant les microbes qu'on invente tous les jours, nous ne mangerions plus rien et boirions encore moins. Les spécialistes vous démontreront que nous sommes entourés de millions de ces parasites aussi invisibles qu'empoisonnés.

Comme si ce n'était pas assez de ceux que nous connaissons et que nous dédaignons forcément, voici que, pas plus tard que ce matin, on nous annonce gravement qu'on vient de constater que les appareils téléphoniques sont des nids à microbes. C'est un docteur Saclhef qui a fait cette jolie constatation.

Il paraît que sur les récepteurs se trouvent des microbes pernicieux, depuis celui de la diphtérie jusqu'à celui de la tuberculose. Parfaitement.

Le docteur est bien aimable d'avoir communiqué au pauvre monde ces résultats de ses travaux, mais nous lui serions bien plus reconnaissants s'il nous avait indiqué le remède, car en attendant, nous continuerons tout de même à nous servir du téléphone, quelque mal fait qu'en soit le service.

Quoique les étrangers en pensent, les Français ne sont pas aussi ridicules de renoncer à ce moyen de communication sur la menace d'un danger microbien, et nous ne croyons mériter pour cela ni éloge ni blâme. Quoique Thackeray ait écrit : « Nous avons l'habitude de rire des Français, tant nous semblent ridicules leur vantardise et leur insupportable vanité. »

Sommes-nous vraiment aussi vaniteux que cela ? Les Anglais le croient, puisqu'un de leurs écrivains célèbres l'a dit.

Sans être vantards, nous avons cependant certaines habitudes, auxquelles nous aimons qu'on se soumette. Ainsi, au théâtre il est d'usage que lorsqu'un acteur faisant fonctions de régisseur vient parler au public, il soit en habit noir et ne commence sa communication qu'après les trois saluts d'usage. Or, l'autre soir, à la Comédie-Française, on fut assez surpris de voir M. de Max venir annoncer une quête de bienfaisance, en veston, tenant d'une main un chapeau melon et de l'autre des gants et une canne. Sans daigner saluer le public, il lut d'un air ennuyé un petit appel de deux lignes en faveur de la reconstitution des musiques civiles dans les régions libérées pour laquelle une quête allait être faite par les actrices dans la salle.

Le critique quotidien de la maison, qui ne manque pas une seule représentation, M. E. Max, écrit dans

son « Journal », que publie le *Petit Bleu* et qui est l'historique au jour le jour du théâtre français :

« D'abord, c'est de la stupeur et je me maîtrise pour retenir une violente protestation. Mais soudain, l'extravagance de l'attitude de l'acteur roumain provoque chez moi une sorte de réaction qui se traduit par un énorme éclat de rire. « Charlot à la Comédie-Française ! » dis-je à mon voisin. »

M. Emile Max est évidemment un peu sévère ; je ne dis pas qu'il ne soit pas juste. Le public ne manifesta pas, mais il montra évidemment par son silence qu'il était froissé ; M. de Max le comprit, et le lendemain, ayant à renouveler la même annonce, il prit la peine d'endosser un habit et de faire les trois petits saluts.

Cet usage est une vieille tradition de politesse généralement répandu. Il y a trente ans, au théâtre du Capitole de Toulouse, le régisseur, ayant à parler au public au sujet d'un début, parut en habit, mais il avait oublié ses gants ; c'était un nommé Pascal, comique des plus populaires là-bas, cependant le parterre ne voulut pas l'entendre : « Les gants ! les gants ! » cria-t-on ; et l'artiste dut rentrer dans la coulisse pour reparaître avec ce complément de la toilette.

C'est en vertu de cette tradition qu'au grand théâtre de Marseille, un soir où l'on jouait *l'Africaine*, et qu'il n'y avait dans le cortège du troisième acte que onze figurants, au lieu de douze qu'on était accoutumé de voir, la pièce fut interrompue par les cris de : Manque un « teurr ! »

Et il fallut habiller à la hâte un douzième « teurr » pour compléter le cortège.

Ce n'est pas si ridicule que cela en a l'air ; en ce temps-là le public voulait être respecté, et il n'aurait pas supporté que M. de Max vînt s'entretenir avec lui en tenue négligée. En veston ? Non : mais pourquoi pas en pyjama ?...

Pourquoi ? est le titre de petits articles qui paraissent de droite et de gauche.

C'est une rubrique commode, qu'ont beaucoup employée les journaux ces dernières années, et qui est encore en pleine vogue chez certains de nos confrères.

« Pourquoi fait-on ceci ? » « Pourquoi n'évite-t-on pas cela ? » C'est une façon de critiquer en quelques lignes, parfois avec esprit, un abus, un usage mauvais ou un acte répréhensible.

« Pourquoi un père de neuf enfants ne trouve-t-il pas de logement dans un pays où l'Etat possède de grands immeubles vides ? »

« Pourquoi publie-t-on le récit des distrations de Landru, puisqu'il est censé ne communiquer qu'avec ses avocats ? »

« Pourquoi a-t-on cessé d'éclairer le tunnel des Batignolles, comme on le faisait avant la guerre ? »

On pourrait multiplier à l'infini, à propos de tout et de rien ?

Le succès de ces petites formules a été tel que plusieurs journaux ont cru pouvoir s'attribuer le mérite de cette invention. « C'est moi qui ai commencé le premier », dit l'un.

« Pas du tout, affirme l'autre, c'est moi : consultez ma collection. » « Il y a plus de quinze ans que j'ai employé cette formule », assure un troisième.

Hélas ! comme dit Alfred de Musset :

« C'est imiter quelqu'un que de planter des choux ».

Les « Pourquoi » remis à la mode de nos jours, sont plus que centenaires, puisque nous les trouvons dans les articles si connus de M. de Jouy, qui signait dans *La Gazette de France* du pseudonyme : « l'Hermitte de la Chaussée d'Antin », des chroniques hebdomadaires réunies tous les ans en volume, et qui obtinrent, il y a cent dix ans, un succès qui offusquait Stendhal.

Dans le volume de 1812, vous trouverez les « Pourquoi » tout au long.

J'en copie cinq, à cause de leur forme pittoresque, et aussi parce qu'on n'y a jamais répondu :

Pourquoi les blanchisseurs ont-ils sur leurs charrettes des dogues qui aboient contre les passants et les mordent parfois ?

Pourquoi les bouchers étalent-ils devant leurs boutiques ces cadavres d'animaux qui choquent la vue et salissent les habits ?

Pourquoi l'usage défend-il d'attacher sa serviette au menton pour garantir son plastron ou sa robe ?

Pourquoi est-il de bon ton de rompre son pain avec ses doigts, au lieu de le couper avec le couteau ?

Pourquoi les jours de pluie, les fiacres se rapprochent-ils des trottoirs pour éclabousser les piétons ?

Il y en a ainsi plusieurs feuillets. Comme quoi nos anciens connaissaient tous les petits inconvénients de nos jours et essayaient de les combattre par des moyens de critique légère que nous employons aujourd'hui. Il est vrai que nous, nous avons une liberté plus grande, et nous en usons ; quelques-uns même en abusent : ce qui nous console, c'est que nos prédécesseurs en faisaient autant, et ceux qui viendront après nous agiront de même, avec cette illusion d'avoir inventé une forme nouvelle de régenter les hommes et les choses.

XLI

17 OCTOBRE.

Encore le crédit intellectuel. — Littérature égale misère. — Les pensions littéraires de l'Assemblée Constituante. — Les difficultés galantes de la femme de lettres. — La théorie de Mme Georges de Peyrebrune. — Opinion de Mme Daniel Lesueur. — Pensée de Mme Rachilde. — Le galimatias des spécialistes de la procédure, des sports, des arts et du spiritisme.

Assurer à des hommes de lettres ou simplement à des écrivains — ce qui n'est pas la même chose — la sécurité du jour et du lendemain est une idée généreuse ; mais ceux qui veulent la réaliser nous semblent ne rien connaître aux conditions intellectuelles dans lesquelles vivent la plupart de ceux qu'on a appelés les « intellectuels du prolétariat » et que du temps de Murger on classait dans la catégorie des « Bohêmes de Paris ».

Aurait-on les trésors de Golconde vous n'arriveriez pas à donner le gîte et le couvert aux écrivains dans la gêne; vous ne parviendriez pas à obtenir un chef-d'œuvre de plus. Il faut avoir vu de près le monde et le demi-monde des lettres pour être

convaincu que l'argent qu'on distribue — car on en distribue — ne va ni aux méritants, ni aux besogneux, mais surtout aux médiocres et aux ratés. Ne protestez pas ; vous savez bien qu'il en va ainsi.

Celui qui s'enrôle dans le bataillon littéraire doit en prendre son parti et être bien convaincu que la plume est un outil ingrat qui ne nourrit pas l'ouvrier. Il y a quelques rares exceptions.

« La littérature, écrivait, il y a quarante ans, Jules Claretie, est une dure et ruineuse maîtresse ; en l'épousant on épouse la misère. »

Nous en avons connu de ces hommes de talent, dont la poitrine était éclairée par le ruban rouge dignement mérité et qui n'arrivaient ni à suffire à leurs besoins, ni à payer leur propriétaire.

Dans la vieille chronique de Jules Claretie dont je parle, l'inestimable annaliste ajoutait :

« Tel qui a un nom et presque toujours une gloire, n'a pas toujours le pain au logis. Pour dix tapageurs du boulevard qui semblent les Seymour en goguettes du journalisme et prétendent monter au Panthéon en descendant de la Courtille, il est cent, deux cents écrivains au mérite rare qui mordent hardiment au pain amer des pauvres. »

On a reproché à la République de ne pas s'occuper de ces malheureux qui donnent de la gloire au pays et qui ne dînent pour tous les jours à leur faim. C'est une erreur. On donne beaucoup, mais on donne mal et Émile Buré avait grandement raison d'écrire récemment dans une de ses « quotidiennes » de l'*Éclair :* « La République paie à tous ceux qui ont un peu de protection ou simplement de toupet des pensions dont la liste donnerait à sourire si elle était jamais publiée. »

Cette liste, nous avons pu la consulter ; elle est

navrante tant pour les sommes inscrites que pour ceux qui profitent de ces prébandes peu abondantes. Je ne citerai aucun nom ; il me faudrait désobliger des amis.

La République s'est souvent occupée de cette question intellectuelle sans jamais pouvoir la résoudre. — Elle est insoluble. — Un décret de l'Assemblée Constituante accordait des pensions aux gens de lettres. On dressa une liste et on ne trouva guère que des gens sans mérite ; on pensionna même des écrivains qui étaient morts depuis longtemps. Ce qui donna lieu à la petite satire suivante :

Nos augustes représentants,
Viennent, par un trait de génie,
D'honorer d'une rente à vie
Des auteurs morts depuis deux ans.
Là-dessus des mauvais plaisants
S'exerce la langue maudite.
Quant à moi je me félicite
D'être né pour vivre en un temps
Où l'on déterre le mérite.

La Restauration qui essaya aussi d'encourager les lettres, ne put que donner à des inconnus, sauf de rares exceptions pour un poète comme Victor Hugo égaré là par hasard, que de gens sans mérite, de plats courtisans.

Les papiers des Tuileries dépouillés au 4 Septembre, nous montrèrent que, sauf Leconte de Lisle, les hommes de lettres qui touchaient une mensualité sur la cassette impériale étaient de la dernière catégorie.

Espérez-vous faire mieux ?

Et les femmes de lettres ?

Ah ! ceci est une autre affaire ; c'est un peu plus délicat et il ne faut en parler qu'avec autant de ménagement que de réserve.

Une romancière de grand talent morte, il y a quelques années, Mme Georges de Peyrebrune, qui a laissé des œuvres de premier mérite, a publié un roman : *Bas-Bleu* dans lequel elle a posé comme règle à peu près générale que la femme de lettres est obligée — si elle veut réussir — de se soumettre aux caprices injurieux des directeurs de théâtre, des éditeurs et des maîtres de journaux, si elle veut voir jouer ses pièces, paraître ses volumes ou publier ses articles.

La règle est évidemment trop absolue ; la plupart des femmes auteurs que j'ai pu consulter m'ont toutes affirmé qu'il y avait là beaucoup d'exagération.

J'en causais un jour avec Mme Daniel Lesueur, qui est morte récemment officier de la Légion d'honneur, et elle me disait combien cette donnée serait non seulement immorale, mais désespérante si elle était vraie :

« Sans doute, m'écrivait-elle, une femme écrivain éprouve plus d'ennuis qu'un homme, n'a pas les avantages de cette camaraderie de café, où tant de liaisons cordiales se forment entre deux bocks. Mais je ne crois pas qu'il faille se soumettre absolument à la servitude ignominieuse, comme le croit Mme de Peyrebrune ; au contraire. Par des coquetteries déréglées une femme arrivera peut-être à placer un roman, une pièce, une fois en passant, mais ce sera tout. Elle ne pourra faire une carrière ; elle glissera dans la galanterie et la femme de lettres sera alors perdue. »

L'idée devait préoccuper Mme Daniel Lesueur car, quelques jours après, je recevais d'elle une seconde petite consultation sur ce sujet où l'auteur de *Fiancée* condensait ses idées sur cette question qui ne peut être traitée que par une femme.

Je copie textuellement :

« Une femme de lettres — tout comme un homme — n'a, pour obtenir une notoriété de bon aloi, que deux moyens : le talent et le travail. Elle rencontre assurément plus d'obstacles

que son confrère masculin, car elle a en plus contre elle le préjugé, et en moins pour elle la camaraderie. Mais quant à être forcée, pour faire son chemin, de devenir une femme facile, cela est absolument faux. Non seulement, elle n'y est pas forcée, mais j'affirme qu'elle n'aurait qu'à y perdre, de toutes façons. La femme qui compterait sur sa beauté pour faire publier ses œuvres s'habillerait bien et écrirait mal. Si jolie qu'on la suppose, elle ne pourrait pas séduire tous ses lecteurs. Passe encore pour une actrice d'être belle sans talent, et encore... Mais une femme de lettres!... Et d'abord montrez-moi le directeur de théâtre assez amoureux pour monter à grands frais une pièce sur laquelle il ne compterait pas? ou le directeur de journal publiant une prose qui ferait baisser la vente?... Non, non... ça n'existe pas à notre époque pratique. Et les petits moyens qu'on croit si utiles aux femmes sont peut-être moins infaillibles pour une femme de lettres que pour toute autre.

» Daniel LESUEUR. »

C'est aussi net que possible; est-ce aussi vrai que Mme Daniel Lesueur l'affirmait?

Efforçons-nous de la croire.

Vous pensez bien que nous ne citerons aucun nom, nous nous fourrerions dans un joli guépier, mais enfin personne ne nous contredira si nous disons qu'il y a dans les lettres, des femmes — le plus grand nombre parfaitement honnêtes — qui ne doivent leur succès qu'à leur mérite et à leur talent, mais il s'en trouve quelques-unes qui mettent leurs charmes au service de leurs succès.

Celle qui est la cause de cette fausse légende est le grand écrivain que fut George Sand qu'on a surnommé « La mère Gigogne aux adultères ». Au point qu'un magistrat pouvait dire que les séparations de corps (le divorce n'était pas encore rétabli) augmentait les années où la bonne madame de Nohant publiait un roman nouveau. Mais on sait bien que les faiblesses permanentes de George Sand pour les nombreux amis

qu'elle rencontrait, qu'elle prenait, qu'elle quittait avec autant de facilité que de désinvolture n'ont jamais facilité sa situation d'écrivain. Son grand talent lui suffisait. Ce n'était pas d'ailleurs une amoureuse au sens vrai du mot, c'était une curieuse de sensations violentes. Son cas ne peut avoir aucune importance dans la question qui nous occupe.

Aujourd'hui on citerait cinquante exemples sur cent de femmes écrivains qui exercent le rude métier des lettres tout en méritant l'estime et le respect des plus difficiles. Vous croyez que je mets la mesure un peu large ? Je ne suis pas de votre avis. Quoiqu'il en soit une femme de lettres qui a le droit de dire son mot, M[me] Rachilde, à qui on oublie de donner le ruban rouge qu'elle mérite plus que bien d'autres, écrivait récemment dans un article de *Comœdia :*

« Comment parvenir à la gloire ? Deux chemins ; la grande route de la réclame ou le petit sentier du respect de soi-même. Avec de l'argent et de l'audace, on peut accaparer l'attention publique, mais pas la retenir, car on rencontre toujours un plus riche et plus audacieux qui vous barre le passage. Par le petit sentier, on arrive difficilement au sommet de la montagne, mais on y arrive en cheminant seul, dans une indifférence totale, au mépris comme à la louange. Surtout, ah ! surtout, il faut durer, ce qui n'est pas donné à tout le monde puisque ce n'est point de notre ressort. Atteindre à la vraie gloire, de son vivant, est presque dangereux. Les hommes (et les femmes donc !) ne respectent que ce qui résiste. Belles ruines du passé romantique ou créatures vivant de leurs imaginations romanesques, n'obtiennent leurs suffrages qu'à la condition de demeurer solides, sans crevasses ou sans gâtisme. Quant aux légendes, plus il y en a, mieux ça vaut ! C'est le mystère, l'attrait par excellence. Malheur à ceux qui s'efforcent de détruire leur légende pour un bourgeois besoin intime. Restons ce que l'on nous fait ou nous défait. L'œuvre qui nous survivra aura l'importance d'un document humain. On ne pourra s'en rapporter qu'à elle... Et encore ? Se survivre, réellement, dans son œuvre, ne serait-ce pas continuer à mourir ? »

Vous avez bien lu : « le respect de soi-même » qui suppose le respect du voisin, et Rachilde souligne que « les hommes ne respectent que ce qui résiste ».

Donc les hommes comme les femmes peuvent vivre de leur plume, mais mal, très mal et ce ne sont pas les bureaux de bienfaisance, qu'on projette d'établir au guichet des droits d'auteur tombés dans le domaine public qui changera rien à la situation ; au contraire. Toute l'histoire littéraire est là pour le prouver avec clarté. Malheureusement, la clarté est le propre de la langue française, chacun sait ça, comme dit la vieille chanson. Il n'est pas besoin de métaphores ou de termes obscurs pour exprimer ce qu'on veut dire et le vieux La Bruyère donne un excellent conseil quand il nous dit : « Voulez-vous dire : il pleut ? Dites : Il pleut ». Cela suffit.

En dépit de ce précepte, il y a toute une catégorie de gens qui se sont forgés une sorte d'idiome spécial auquel personne sauf eux — et encore ! — ne comprend rien. Tels sont les hommes de procédure, les critiques d'art, les gens de sport et les spirites.

Pour le style procédurier, M. Sarrut, premier président de la Cour de cassation, vient de publier une circulaire pleine de bon sens à l'usage des présidents de Chambre et des tribunaux pour les inviter à ne plus employer dans leurs arrêts ou jugements des expressions désuètes, ces vieilles formules qui ont survécu des anciens grimoires. Le Premier sera-t-il obéi ? C'est à voir.

Quant aux critiques d'art et aux gens de sport, ils se garderont bien de renoncer à ce style spécial dont ils se servent pour apprécier les tableaux ou pour parler des chevaux, des coureurs, des boxeurs et des cyclistes.

S'ils parlaient comme tout le monde, n'importe qui pourrait rendre compte d'un salon ou des matchs et ils perdraient leur originalité.

Les spirites ont aussi leur jargon. Ainsi, à propos des enquêtes parmi les savants, où on a fait dire à quelques-uns le contraire de ce qu'ils pensaient — et M. Camille Flammarion proteste — nous avons eu un spécimen rare de ce langage singulier. M. docteur Gustave Gelly, directeur de « l'Institut métapsychique international », s'est expliqué en accumulant à souhait les nuages du langage et les obscurités de la conversation.

A propos des phénomènes de la matérialisation, ce docteur nous parle des transes, des ondes, des fluides, ce qui se conçoit aisément, mais il enveloppe aussitôt ses théories très abstraites d'explications opaques où il assure que l' « être subjectif a un ectoplasme » qu'il divise en « ectoplasme durable et temporaire » ; il ajoute que l' « individu n'est qu'un produit d'ectoplasme de l'être essentiel ». Tout en courant, il revient sur « le dyname psychisme de l'être essentiel » soutenant que « notre organisme n'est pas tout l'être essentiel, mais un produit idéoplastique, une objectivité de la subjectivité ».

Oh ! ma tête ! ma tête, comme dit un personnage du vaudeville. Avez-vous compris quelque chose dans tout ce galimatias d'une prétention singulière ? Pailleron a plaisamment raillé dans le *Monde où l'on s'ennuie*, quand il fait développer à un de ses personnages les théories amalgamées du concept et du processus.

Evidemment, ceux qui se servent d'un pareil langage croient être très malins ; on peut leur assurer qu'ils

sont un peu ridicules et parfaitement inintelligibles. Vous ne m'ôterez pas de l'idée qu'ils le font exprès, pour se moquer de leurs contemporains : ils rappellent l'histoire du poète Stéphane Mallarmé qui habillait ses pensées d'un style si difficile. Un soir qu'il avait lu un sonnet de sa façon devant deux braves voisins qui l'avaient applaudi, il se montrait désolé et disait à un ami :

— Il faut absolument que je refasse mon sonnet, ces deux bourgeois ont compris !

Beaucoup de spécialistes pensent comme Mallarmé.

XLII

26 OCTOBRE.

Les interpellations. — Quand M. Clemenceau renversait les ministères. — Souvenir du ministère Clemenceau renversé par Delcassé en 1909. — M. Pugliesi-Conti braque son revolver sur M. Renaudel. — Les ministères les plus longs et les plus courts. — Les dix premières années de Louis-Philippe. — La ruée des portefeuilles à la formation du cabinet Briand. — Les pugilats à la Chambre. — Cinq scènes en cinquante ans. — Une plaie administrative. — Les demoiselles dactylographes. — Rentrée des conférences. — « Madames et Messieurs » ? — Une intéressante enquête de *la Presse-Associée.*

Ceux qui suivent les débats parlementaires depuis trente ans et plus assistent sans trop s'émouvoir aux séances les plus violentes de la Chambre et aux interpellations les plus mouvementées. Nous en avons tant vu de ces discussions passionnées au cours desquelles on secouait les ministères, surtout pour faire tomber les portefeuilles et s'en emparer ! Ceux qui sont au pouvoir un jour sont des opposants redoutables, quand ils ont été renversés à leur tour. Les ministres d'aujourd'hui deviendront les adversaires de leurs successeurs de demain. C'est la fatalité même du régime, il n'y a rien à faire. Le maître du genre fut

M. Clemenceau, qui passa les trois quarts de sa vie parlementaire à renverser les ministères. Tous les prétextes et tous les moyens lui étaient bons; il était devenu un artiste incomparable à ce jeu de massacre auquel il semblait prendre un âpre plaisir. Disposant d'une minorité qu'il manœuvrait à sa guise, il s'alliait avec la droite généralement et donnait le coup de pouce avec une singulière dextérité.

Il nous souvient de cette fameuse séance au lendemain de Lang-Son, où, devant une Chambre affolée, il prononça son célèbre réquisitoire, disant à Jules Ferry, impassible : « Allez-vous-en ; nous ne voulons pas discuter avec vous ! »

Au dehors, la foule criait : « A bas le Tonkinois ! » et Jules Ferry dut franchir, avec des échelles, le mur assez élevé qui sépare le Palais-Bourbon du ministère des Affaires étrangères.

M. Clemenceau connut à son tour cette défaveur parlementaire le jour, où, en juillet 1909, il fut culbuté par M. Delcassé, qui ne fut jamais mieux en forme. Nous étions à la veille des vacances et l'incident se produisit le dernier jour de la session. Le matin, il m'en souvient, j'étais allé prendre congé de l'ancien ministre des Affaires étrangères et c'est au milieu des malles déjà bouclées pour Ax-les-Thermes, que nous causâmes du départ qui devait avoir lieu le soir même. Mais l'après-midi, M. Clemenceau, par boutade, sans utilité, pour le plaisir d'attaquer, prit M. Delcassé à partie. Celui-ci riposta dans une réplique de dix minutes et le cabinet de M. Clemenceau fut mis à bas à une majorité énorme. C'était ce qu'on appelle en style de couloirs, de « la besogne proprement faite ».

Il n'y eut ni invectives, ni mots violents — un petit coup sec, comme le déclic de la guillotine. Au demeurant les gros mots ne signifient pas grand'chose et Jules Simon disait avec bonhomie : « Oui, vous me traitez de canaille, de bandit, d'assassin ; quelques-uns même me prédisent un bel avenir de cardinal, cela veut dire, tout simplement, que nous sommes pas du même avis sur la manière d'allumer les becs de gaz. »

Ce sont là les petits inconvénients du régime parlementaire. Depuis, nous y avons un peu ajouté et parfois, dans les coins de la salle, on esquisse des scènes de boxe et de chausson. Nous en avons un récent exemple. Certain jour, on vit même un député diriger sur ses adversaires un revolver. Ce qui permit à M. Renaudel de montrer son agilité à se tapir sous les banquettes.

Et M. Pugliesi-Conti, qui s'était livré à ce geste, me disait au sortir de la séance, en riant :

— Il n'y avait pas de danger, le revolver n'était pas chargé et mon étui de pipe braqué aurait fait le même effet.

Le régime parlementaire qu'on attaque beaucoup moins pour le mal qu'il fait que pour le bien qu'il ne produit pas, est cependant le régime le plus calme et le plus tranquille qui soit quand il est bien compris. Un lord anglais définissait ainsi le système à Champfort, lui parlant des ministres de son temps :

« Ce sont des chiens dans un tourne-broche ; il suffit qu'ils remuent les pattes pour que tout aille bien. Que le chien soit beau, qu'il ait de l'intelligence ou du nez, ou rien de tout cela, la broche tourne et le souper sera toujours à peu près bon ».

Ce que Louis XVIII, qui était un humoriste, traduisait dans cette phrase familière, en s'adressant à ses ministres :

« Ça va bien ? Alors, je peux aller me promener ?... Ça va mal ? Dans ce cas, je vous envoie promener. »

A ce sujet, c'est devenu un lieu commun de soutenir que la République est le régime de l'instabilité ministérielle par excellence et on cite toujours ce ministère de combat du Seize-Mai, qui dura vingt jours, et le plus récent de M. Ribot, qui fut renversé à son premier contact avec la Chambre après trois jours d'existence. C'est une page qui n'est guère à la louange de M. Viviani qui étrangla proprement, dans les couloirs, l'homme à qui il avait refusé son concours et à qui il avait hâte de succéder.

La durée moyenne des cabinets, depuis la proclamation de la République, est de huit mois et demi.

D'autres ne firent que passer.

Le ministère Dufaure, en mai 1873, n'eut qu'une existence de sept jours ; en janvier 1883, M. Fallières fut renversé au bout de 23 jours. Le grand ministère de Gambetta en 1881, ne dura que soixante-quinze jours ; M. Jules Grévy s'était appliqué à la faire glisser avec une duplicité toute démocratique. M. Ribot tient le record des ministères courts : 36 jours en décembre 1892, 83 jours en janvier 1893, trois jours en 1914.

Il y en eut de relativement longs, comme ceux de Thiers en 1871, 2 ans et 3 mois ; de Jules Ferry en 1883, 2 ans et 2 mois et demi. On note encore ceux de Méline, 1897 (3 ans et 3 mois) ; Waldeck-Rousseau, 1899 (3 ans) ; Combes, 1902 (2 ans et 7 mois) ; Clemenceau, en 1906 (2 ans et 9 mois).

Mais, courts ou longs, il arrive toujours le moment où les ministères sont renversés et les observateurs sans parti pris répètent une variante du refrain du XVIIIe siècle :

Un bon ministère renversé,
C'est ce qui nous désole,
Mais un meilleur l'a remplaçé,
C'est ce qui nous console !

Peut-être d'ailleurs, se trompe-t-on dans les deux cas.

A ceux qui opposent la stabilité ministérielle des anciens régimes, on peut opposer les dix premières années de Louis-Philippe, pour ne prendre que cette période de comparaison :

Août 1830. — Ministère Dupont de l'Eure : quatre mois de durée.
Novembre 1830. — Ministère Laffitte : trois mois et demi.
Mars 1831. — Ministère Montalivet-Sébastiand : six mois.
Octobre 1832. — Ministère Soult-de Broglie : quinze mois.
Avril 1834. — Ministère Soult-de Rigny : quatre mois.
Juillet 1834. — Ministère Gérard : quatre mois.
Novembre 1834. — Ministère Bassano : trois jours.
Novembre 1834. — Ministère Mortier : quatre mois.
Mars 1835. — Ministère de Broglie : onze mois.
Février 1836. — Ministère Thiers : sept mois.
Septembre 1836. — Ministère Molé : sept mois.
Avril 1837. — Deuxième Ministère Molé : vingt-trois mois.
Avril 1839. — Ministère Montebello : un mois et douze jours.
Mai 1839. — Ministère Soult : neuf mois.
Mars 1840. — Ministère Thiers : huit mois.

Soit quinze ministères en dix ans ; l'avantage est en faveur de la République, tout de même.

Le dernier ministère de cette époque, celui du maréchal Soult (octobre 1840) fut un long ministère ; en octobre 1843, le jour anniversaire de son avènement, et qui marquait l'entrée dans la quatrième

année, Louis-Philippe invita le Cabinet tout entier à déjeuner à St-Cloud ; au dessert levant son verre de champagne, il prononçait le toast assez bref suivant :

— Messieurs, dit le roi, trois, six, neuf ; ceci vous dit assez mes vœux les plus ardents.

Souhaits de politesse, du reste, car cette longue durée ne devait pas se réaliser. Guizot faisait d'ailleurs partie du ministère et il avait l'art de se mettre à la place de ceux dont il était le collaborateur. Malgré ses grandes qualités, il avait une tournure d'ambition spéciale. S'imaginant que nul ne servait mieux le pays que lui-même, il s'imposait le devoir de s'arranger pour prendre la première place. M. Thiers disait : « Ce sacré Guizot a des mains de savon, chaque fois qu'il veut soutenir ses collègues, il les laisse glisser. »

C'est un type de ministre qui a disparu depuis longtemps, m'a-t-on dit. Tous les ministres d'aujourd'hui préféreraient renoncer, à tout jamais, au Pouvoir plutôt que de tirer dans les jambes de leurs collègues. C'est du moins ce qu'on assure, quoiqu'il y ait des gens qui hésitent à le croire.

Ce qu'il y a de certain c'est que jadis, quand il y avait une crise pour remplacer les ministres qui s'en allaient, il y avait une véritable cohue. On ne savait à qui donner satisfaction. C'est ce qui s'est toujours passé. A la formation du Cabinet actuel, il y eut des scènes homériques où l'ambition exacerbée des postulants dépasse tout ce qu'on peut imaginer, et M. Emile Buré, qui en sait plus long qu'il n'en a dit, écrivait dans un de ses éditoriaux récents, de l'*Eclair*, ces observations, qui méritent d'être recueillies comme trait de mœurs parlementaires :

« Nous avons vu se former le dernier Cabinet ; M. Briand, » quand il sortit de l'Elysée, investi de la confiance de M. Millerand, était frais et dispos, plein d'illusions malgré son » expérience. Deux jours après, il était excédé. Les tiraillements des partis, des groupes et des sous-groupes, les misérables intrigues de couloirs, l'assaut incessant des fâcheux lui » auraient presque fait abandonner la partie. C'est à M. Loucheur et à son ami, M. Guist'hau, qu'il dut laisser le soin de » choisir, au mieux des intérêts de la communauté, parmi les » innombrables candidats, les titulaires des derniers postes » vacants. Son successeur, sans doute, en verra bien d'autres. »

Nous sommes loin du temps où Dujardin-Baumetz me racontait :

« Quand le ministère Rouvier fut formé, en janvier 1905, Clémentel et moi avions la promesse d'un sous-secrétariat d'Etat. « On vous préviendra », m'avait dit Rouvier. Clémentel vint coucher chez moi, passa la nuit sur un canapé et nous ne nous déshabillâmes pas, attentifs au moindre coup de sonnette. Ce n'est que dans la matinée qu'on nous fit appeler. Clémentel eut plus qu'il n'attendait : le ministère des Colonies. On me confia les Beaux-Arts ; je n'en demandais pas davantage. »

Ce sont des mœurs anciennes ; aujourd'hui les candidats envahissent le domicile des présidents du Conseil ou de leur représentant. Au moment de la dernière crise, M. Paisant refusait de quitter l'appartement de M. Briand lui répétant :

— Tu m'as promis un portefeuille, il me le faut !

Il eut satisfaction. Quant à M. Vidal, installé dans la salle à manger de M. Guist'hau, il lui prouvait en gesticulant la nécessité de son admission dans le ministère et pour appuyer ses arguments, il brisait quelques chaises, démontrant ainsi son aptitude spéciale à la direction des sports.

Tout cela pour le plus grand bien du pays, car ces messieurs n'ont aucune ambition personnelle. Ah ! certes non.

Ce sont là des miettes de cette histoire anecdotique qui s'écrit avec les ridicules et les ambitions des uns et des autres.

Je vous parlais tout à l'heure d'une scène de boxe légère qui s'est produite à la Chambre. M. Escoffier, pris à partie à la tribune par M. Mandel, s'est élancé sur ce dernier qui, sans se troubler, s'est écrié :

— Je viens de recevoir un coup de poing comme jadis M. de Talleyrand.

En cinquante ans, sauf omission, ce n'est que la cinquième fois que des députés surchauffés par la discussion en viennent aux voies de fait. Une fois tous les dix ans, ce n'est vraiment pas excessif, quelque regrettable que soit le geste [1].

1. Nous ne parlons que pour mémoire d'une scène frappante qui eut lieu il y a quelque temps dans la cour du Palais-Bourbon entre un sénateur et un député de la Martinique. M. La Grosillère et M. Lemery s'étant rencontrés, les deux hommes en vinrent aux mains après s'être copieusement injuriés ; bientôt, ils roulèrent à terre.

Les sergents de ville et les gardes eurent toutes les peines du monde à les séparer — le motif était naturellement politique. — Ces deux honorables avaient fait partie, aux dernières élections, de deux listes différentes et s'étaient combattus avec cette violence des pays chauds qui n'a de pareille nulle part. M. La Grosillère l'emporta et M. Lemery soutint qu'on avait fraudé et falsifié le scrutin comme il est d'usage courant à la Martinique. Aux dernières élections sénatoriales, M. Lémery passa au Sénat, mais sa rancune contre son vainqueur n'était pas apaisée. Et dire que ces messieurs représentent des milliers d'électeurs dont la majorité ne sait ni lire et écrire et ne comprennent même pas le français. Quelques-uns sont venus combattre pour la France pendant la guerre et se sont vaillamment conduits, c'est un devoir de le

Le premier en date fut M. de Douville-Maillefeu, qui, tout radical qu'il se proclamait, tenait à ce qu'on lui donnât son titre de comte. Au cours d'une séance tumultueuse, il gifla un de ses collègues, M. Sans-Leroy, député de l'Ariège. Un duel s'ensuivit ; M. Clemenceau était le témoin du comte. Après les deux balles réglementaires, on alla déjeuner à Suresnes et on n'en parla plus. Ce Sans-Leroy avait largement touché dans la distribution du Panama ; il passa en cour d'assises ; les preuves étaient flagrantes ; mais le gaillard nia avec persistance et fut acquitté. Le seul d'ailleurs des corrompus de Panama qui fut condamné fut le ministre Bahiaut, le seul qui eut avoué : « Devant Dieu et devant les hommes », suivant la formule.

La seconde scène eut pour principal acteur, M. Constans, alors ministre de l'Intérieur. Un jour M. Francis Laur avait annoncé qu'il interpellerait à propos d'un saucisson de Lyon qu'on aurait offert au ministre; au moment où M. Francis Laur se dirigeait vers la tribune, M. Constans se précipita, frappa par deux fois, et vertement, son adversaire au visage. Le ministre, remis de son algarade, monta à la tribune, s'excusa auprès de la Chambre, qui l'applaudit fort et on ne parla plus de la charcuterie lyonnaise dont on avait étrangement exagéré le poids et surtout la valeur. Les plus mauvaises langues prétendaient que le saucisson, d'une belle longueur, était farci de pièces d'or ; simple hypothèse, car on n'en a jamais rien su.

reconnaître. Que ceux-là soient électeurs, rien de plus juste, mais les autres !

La troisième scène du même genre eut lieu entre M. Jaurès et M. de Ramel, député royaliste du Gard. Le célèbre orateur socialiste développait ses idées, qui parurent excessives à M. de Ramel. Celui-ci alla attendre son adversaire à la descente de la tribune et le frappa au visage sans ménagements ; M. Jaurès ne broncha pas, mais le lendemain, les Comités socialistes votèrent un ordre du jour de flétrissure contre le député du Gard.

Enfin, nous eûmes le député Syveton, qui se porta à des voies de fait sur le ministre de la guerre, le général André. C'était en pleine affaire des fiches dont le général André est indiscutablement responsable. Syveton fut traduit en Cour d'assises, mais la veille du procès, il fut trouvé plus ou moins volontairement asphyxié, sous le bec d'une cheminée à gaz. Le drame avait été précédé de polémiques où Syveton était apparu en bien fâcheuse posture. Cette semaine, c'est M. Escoffier qui a malmené M. Mandel de la manière qu'on sait. M. Mandel a aussitôt rappelé l'exemple de Talleyrand recevant un pseudo-coup de poing du comte de Maubreuil, et les interpellations ont continué « comme si de rien n'était [1] ».

1. Le 28 octobre 1921, se produisit une sixième scène du même genre, mais cette fois dans la salle des conférences. Rencontrant son collègue de l'Aube, M. Lacotte, qui, dans un périodique qu'il rédige, avait publié contre ce dernier un article violent visant les interventions vraiment exagérées dans l'affaire Vilgrain ; M. Lesaché, également député de l'Aube, prit son collègue à partie, lui mit la main sur le visage et le griffa.

M. Lacotte riposta par des coups de poing. M. Lesaché rendit ses politesses. A cette heure matinale, la salle des conférences était à peu près déserte. Le match aurait pu durer longtemps sans l'intervention de M. Castel, député

Sauf de très rares exceptions, les interpellations les plus violentes n'ont jamais renversé un cabinet. D'habitude, les ministères, quand ils tombent, glissent sur des questions à côté et d'importance secondaire, ce que, en argot parlementaire, on appelle « la pelure d'orange ». On ne sait pas bien l'origine de cette locution.

Pour le moment le gros danger pour le cabinet paraît être dans la question financière.

De tous côtés, on parle d'économies, mais on n'en fait nulle part. Pour commencer, on pourrait supprimer les milliers de dactylographes que l'on avait prises avant la guerre pour remplacer les hommes qui étaient au front. Allez dans n'importe quelle administration, dans n'importe quel ministère, vous en trouverez dans tous les coins, dans toutes les antichambres. Beaucoup ont, comme dit le poète Trancrède Martel :

La beauté de Laïs et la grâce d'Hébé.

Elles le savent bien et en usent pour se maintenir, malgré vents et marées. A quoi servent-elles ? A pas grand'chose, du moins pour ce que l'on peut dire. Il en est qui emploient leur temps à broder ou à faire de la tapisserie ; d'autres ont des passe-temps plus divers.

A l'hôtel de ville, au lieu de les congédier, on vient d'en nommer de nouvelles, en supprimant, par

de l'Aude, et des huissiers accourus au bruit du pugilat.
Ce n'est pas cette scène regrettable qui détruit les allégations très précises de M. Lacotte ; on donne plus facilement un coup de poing qu'on ne trouve une sérieuse réfutation.

un arrêté du 30 décembre de l'année, 60 commis-dessinateurs des bureaux de l'architecte, pour les remplacer par 60 dames sténo-dactylographes, malgré les protestations des chefs de service. Comment voulez-vous que les conseillers municipaux résistent au plaisir que nous voulons croire platonique, de donner un bon petit emploi de six ou sept mille francs par an aux filles ou femmes de leurs électeurs influents ?

Il n'y a pas de puissance au monde qui puisse aller contre cet abus ruineux ; un hebdomadaire, qui est d'habitude des mieux informé, des petites indiscrétions : *Aux Ecoutes*, rapporte une conversation qui a eu lieu à la Commission du Budget entre M. Paul Doumer et un rapporteur qui lui conseillait des économies :

— Des économies, s'est écrié le ministre des Finances, je ne demande que ça. Seulement, si je propose de supprimer un emploi, je reçois cent lettres de protestation des parlementaires.

— Vous avez trop d'employés ! lui dit-on.

— Hé ! je le sais bien, mais aucun ministre ne pourra demeurer, s'il remercie les dames dactylographes, elles surtout. Les députés voteraient contre ce maladroit comme un seul homme. Et le président du Conseil ne lui pardonnerait pas cette gaffe.

Voilà donc, officiellement constaté, ce mal incurable, cette neuvième plaie administrative que rien ne peut guérir et dont la dépense se solde par de nombreux millions.

Vous comprenez bien que je n'écris pas tout ce que l'on peut en dire ; il y a d'autres inconvénients que vous devinez. Ces demoiselles ont introduit dans l'administration des usages nouveaux, des habitudes incon-

nues jusque-là. Dans certains ministères, elles ont leur petite réunion à quatre heures, où elles s'offrent le thé-causerie, et comme leur travail est à peu près nul, elles s'attardent en bavardages, pour attendre que leurs huit heures soient terminées. L'autre jour, dans un des gros ministères, le ministre, qui sortait d'une Direction où il avait voulu se rendre, entendit du bruit, il ouvrit une porte et tomba en plein dancing. Ces dames, après le thé, avaient organisé un petit tour de valse. Le ministre s'excusa de déranger ces exercices, et se retira au plus vite, n'osant rien dire, sachant que toutes ces danseuses étaient protégées par les cent parlementaires dont parlait M. Paul Doumer.

Mœurs nouvelles et la vie continue suivant nos vieilles habitudes.

Voici la rentrée des théâtres ; on annonce des « matinées » avec des conférences, où des hommes exercés parleront — ou liront — derrière le traditionnel verre d'eau. « Ces messieurs, disait Barbey d'Aurevilly, ressemblent à des perroquets sur leur perchoir. On a toujours envie de leur demander : « As-tu déjeuné, Jacquot ? »

Il faut ajouter que Barbey d'Aurevilly, qui était un des premiers écrivains du siècle dernier, ne pouvait pas prononcer deux mots en public, et la conférence, qui procède d'un art inférieur, mais encore assez difficile, lui était donc interdite. Sa boutade rappelle la fable du « Renard et des raisins ».

Quoiqu'il en soit, les conférences vont reprendre et ceux qui pratiquent cet exercice vous diront que le plus difficile est le commencement.

Vous voilà derrière votre table, vous avez deux

mots à dire : « Mesdames et Messieurs ! » Ça n'a l'air de rien, mais vous vous heurtez là à un premier obstacle. Si vous êtes ridicule dans cette phrase préliminaire, vous êtes perdu. Tout le reste suivra.

Comment prononcer « Mesdames et Messieurs ? » en faisant la liaison ?

Ce n'est guère gracieux et cependant comment faire autrement ? Dans une de ses enquêtes, la *Presse-Associée* vient de poser la question à un certain nombre de personnalités : à MM. Poincaré, Maurice Donnay, Auguste Dorchain, Léo Claretie, Antoine, qui ont donné leur opinion.

Il y a une dizaine d'années, la même question m'avait préoccupé et j'avais demandé l'avis à quelques personnalités qui avaient l'habitude de parler en public. Voici ce qu'elles m'avaient répondu :

Je prononce, après m'être assis ou campé devant l'auditoire, selon que je discours au théâtre ou dans une réunion publique :

Mesdames (un temps)
Messieurs (un temps)

et je commence. Il m'est arrivé d'ajouter « chers camarades » lorsque je m'adressais à un public de jeunes hommes, prenant alors un temps de plus, et ne laissant tomber la voix que sur le mot « camarades ». « Mesdames et Messieurs » m'a toujours paru du style d'emballeur. Pourquoi pas « Sieux-dames » tout de suite, comme dit Sacha Guitry.

Voilà mon avis sur cette grave question : un étranger aux choses de la parole s'en gaussera peut-être, mais quiconque s'est fait ouïr du public en saisira l'importance.

Rien de plus utile pour le dompteur que de savoir composer son attitude première, que de prendre contact avec l'ours et le jaguar.

Laurent Tailhade.

« Le moyen le plus simple, m'écrivait Réjame, est

de dire : « Mesdames... Messieurs ». « Ainsi tout le monde est satisfait ».

C'était aussi l'avis de Paul Déroulède :

Je ne dis ni « Mesdames-z-et-Messieurs, ni Mesdames-et-Messieurs » je dis : « Mesdames, Messieurs... »

De cette vérité dix textes feront foi... que vous trouverez dans mon recueil de discours.

Paul Déroulède.

Jules Lemaître, qui fut un des rares conférenciers, lisant avec franchise, sans se cacher derrière un pupitre et qui obtint de retentissants succès, pensait comme Paul Déroulède :

Je dis : « Mesdames, Messieurs ». Sous l'ancien régime, en faisait le moins de liaison possible, et on disait je crois : Mesdames-et-Messieurs ».

L'abus des liaisons est un effet de l'enseignement primaire.

Jules Lemaitre.

Albert Lambert père, qui était non seulement un acteur excellent et d'une conscience rare, mais encore un conférencier des plus intéressant, conseillait :

Voilà ma réponse : c'est une leçon de diction. Oyez : aussi galamment qu'il convient, je dis : « Mesdames » (un temps, et d'une voix nette j'ajoute : « Messieurs », sans la moindre liaison.

Pourquoi cette conjonction d'ailleurs ?

Albert Lambert.

Enfin, Jean Aicard, mort l'an passé, et pour lequel les jeunes se sont montrés si injustes, Jean Aicard qui lisait d'une façon merveilleuse, formulait ainsi son avis :

Je ne me rappelle pas avoir dit : « Mesdames et Messieurs ». J'ai toujours dit : Mesdames, (virgule, un trait) Messieurs.

Il ne faut pas dire non plus : « Appelé, pour la première

fois, à prendre la parole devant l'honorable société... » ce serait très remarqué.

Jean AICARD.

C'est là un bien mince sujet, il a pourtant son importance, et je puis vous assurer que c'est la seule difficulté d'une conférence. Quand vous avez victorieusement franchi ce premier pas, tout le reste ne compte plus. Il vous suffit d'avoir une douzaine d'anecdotes appropriées, pour vous sortir d'affaire. Car, vous entendez bien, tout le reste est secondaire, — même le talent est négligeable — comme disait Francisque Sarcey, qui fut le maître de la conférence. « En pareille matière, il n'est pas question de talent : il y a ceux qui intéressent le public, et ceux qui l'ennuient. Ne pas ennuyer, tout est là ».

Comme il avait raison ! [1]

1. Voici les principales réponses de l'enquête de cette année de la *Presse-Associée*.

Je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de commencer un discours par « Mesdames et Messieurs ».

Je dis : « Mesdames — un point d'orgue — Messieurs ».

Je tâche de sourire en prononçant *Mesdames* et je m'efforce d'être grave en prononçant « Messieurs ».

Raymond POINCARÉ
de l'Académie Française.

En ce qui me concerne, je n'use pas (dans ce cas-là) de la conjonction et je dis : « Mesdames, Messieurs ».

Maurice DONNAY.

Il y a un moyen bien simple d'éviter ce fâcheux « Mesdames-z-et-Messieurs », c'est de dire : « Mesdames, Messieurs ».

A. ANTOINE.

Je n'avais jamais songé à ce grave problème, car je mets toujours une virgule (instinctivement sans doute) entre Mesdames et Messieurs.

Jean RICHEPIN.
de l'Académie Française.

Memento de la semaine. — NÉCROLOGIE. — CHARLES LUTAUD, 60 ans, ancien gouverneur général de l'Algérie. Après avoir débuté comme attaché au cabinet de M. Waldeck-Rousseau, il occupa les premières préfectures de France. C'était le type du fonctionnaire brutal et à poigne. Ses adversaires l'avaient surnommé « Coco bel œil ». Lorsqu'il servait les modérés, M. Brisson monta à la tribune pour flétrir son attitude intolérable. Lorsque les radicaux furent

---

Je dis : Mesdames, Messieurs.

Léo CLARETIE.

La difficulté n'existe plus dès qu'on emploie la formule :
Mesdames,
Messieurs...
Je crois que beaucoup de conférenciers usent de ce moyen. J'en use.

Marcel PRÉVOST.

« Moi, je supprime la difficulté. Je dis Mesdames (virgule), Messieurs, et j'ajoute même Mesdemoiselles ».

Adolphe BRISSON.

Si j'ai à m'adresser à un public officiel, je ne dis jamais « Mesdames et Messieurs ! » je sépare les deux mots par une virgule qui évite la liaison et je dis : « Mesdames, Messieurs ». Dans une réunion plus intime et plus familière, je dirai : « Mesdames et Messieurs ! » en faisant sentir la liaison. Voilà entre deux étapes, en auto, ma confession.

M. DEVAL,
directeur du « Théâtre Lyrique ».

Je dis : « Mesdames, Messieurs ».

Ernest Charles.

Je tourne la difficulté en disant toujours « Mesdames, Messieurs ».

Funck BRENTANO.

Je ne prononce d'aucune façon « Mesdames et Messieurs ». Pourquoi ? Mais par politesse tout simplement. De même que vous vous adressez tout d'abord aux femmes, moi, je m'adresse tout d'abord aux hommes.

Lorsque je fais des conférences — surtout si c'est sur le féminisme — je suis très heureuse d'avoir un auditoire masculin, et je l'indique par les deux premiers mots que je pro-

les plus forts, il se mit à leur remorque avec les mêmes procédés de partialité. Il fut le modèle du fonctionnaire bourru et toujours du côté du plus fort.

On a enterré M. Lutaud en grande pompe et M. Tompson, député, a prononcé un discours qui est une apologie. Il fut un temps qui n'est pas loin, où on adressait au mort d'hier de vives critiques ; il y a neuf ans, en octobre 1912, MM. Colin, alors sénateur et Hobe, député d'Alger, refusaient publiquement de serrer la main du Gouverneur général de l'Algérie pour des motifs politiques. A ces motifs politiques, les deux Parlementaires ajoutaient des reproches d'ordre administratif. MM. Colin et Hobe reprochaient entr'autres à M. Lutaud ses dépenses inutiles pour des tournées à travers l'Afrique, en faveur de ses amis. La tournée offerte à la famille Tompson et à M. Anatole France avait coûté plus de 50.000 francs.

Le voyage organisé dans l'Aurès à des députés et des journalistes amis avait coûté également très cher et les représentants de l'Algérie estimaient ces dépenses somptuaires dangereuses et superflues. (*La Presse-Associée*).

---

nonce : « Messieurs,... Mesdames », pas de conjonction, un petit temps d'arrêt qu'accompagne une légère inclination de la tête, et l'on peut varier l'intonation pour chacun des mots, ce qui ne gâte rien, au contraire.

Voilà ma recette, elle est simple. Mais c'est comme l'œuf de Christophe Colomb, il fallait y songer.

Maria VÉRONE.
Avocate à la Cour d'appel.

XLIII

3 NOVEMBRE.

Le 2 novembre. — Les cimetières de Paris. — Inhumation ou crémation. — Léon Cladel et Armand Sylvestre. — Les interpellations. — Les femmes qui poussent leurs maris aux ministères. — Un procès passionnel. — Un roman d'amour renié. — Une mère qui précipite son enfant dans la mer. — Le procès Landru. — Le drame du coffre-fort. — « Ubu, Roi ». — Les réputations usurpées. — Le duo du « cocu magnifique ». — Mme Louise Sylvain joue les rôles comiques. — Souvenirs de Rachel.

Luther qui était d'humeur inquiète, a écrit un jour : « Les morts, je les envie, parce qu'ils reposent. » Tous les ans cependant les tombeaux de ceux qui sont ensevelis à Paris sont troublés par les visites de la foule qui va là comme à une partie de curiosité. C'est ce que l'on appelle la courtille de la douleur parisienne. On se rend au Père-Lachaise pour défiler devant les tombeaux des hommes célèbres d'hier.

Ce champ, ce lit fatal de la sieste dernière.

comme dit Victor Hugo, est transformé aujourd'hui en une sorte de musée funéraire. Là, reposent ces grands orateurs qui firent frémir les foules, ces artistes

célèbres de la palette et du pinceau qui créèrent de la beauté pour les générations qui viennent, ces comédiens et ces actrices réputés qui ne connurent pas les tyrannies syndicales et purent avoir du talent tout à leur aise. La renommée de ces morts, fêtés, quand ils étaient de ce monde, survit aux années et dure plus que leurs mausolées de marbre ou de granit dont beaucoup sont endommagés par le temps. Si vous passez devant la tombe de Mlle Mars, par exemple, dans les premières travées du Père-Lachaise, vous verrez que la lèpre ronge la pierre dont l'inscription est à peine visible et dont la rouille dévore la grille de fer. C'est là que dort celle qui, pendant si longtemps, fut la gloire et la grâce charmante du Théâtre-Français. Une main inconnue a déposé hier un gros bouquet de violettes sur ce monument près de la ruine, de ces violettes que l'actrice arborait fièrement en scène aux premiers jours de la Restauration et que les cris de la salle l'obligeaient d'enlever ; c'était l'emblème du bonapartisme déchu après Waterloo.

En remontant, à gauche, nous nous arrêtons devant la tombe de Léon Cladel, l'écrivain robuste qui a laissé ces chefs-d'œuvre : les *Va-Nu-Pieds* et le *Bouscassié*. Il avait désiré reposer là-bas, dans son Quercy, à Bruniquel, près de Montauban. La piété de sa famille l'a retenu ici. Il avait manifesté ce désir dans une lettre qu'il m'adressait, il y a juste trente-cinq ans, pour une enquête assez triste où je demandais à quelques célébrités de l'époque : « Préférez-vous être enterré ou brûlé ? »

Léon Cladel me répondait :

« Quelle question !

» Eh bien, tenez, voici !

» Brûlé mais à la condition que mes cendres aillent rejoindre celles de ma mère et des enfants que j'ai perdus, dans la terre dans laquelle ils sont inhumés.

» Léon CLADEL. »

Une autre méridional qui aimait se flatter en se déclarant de Toulouse, quoiqu'il fut né dans l'Ariège, au Carlã, Armand Sylvestre, dont le nom évoque les éclats de rire un peu gras des contes salés, se prononçait pour le sommeil dans la terre, en ce billet d'une si jolie tournure poétique :

« Devenir un flocon de fumée dans le ciel ou le gazon qui couvre les tombes, voilà le choix qui nous est donné. Ma foi, je préfère la terre d'où montent les fleurs pour les amoureuses, aux espaces infinis, où les étoiles ne sont peut-être qu'un dernier mensonge de Dieu.

» Armand SYLVESTRE. »

Son désir a été réalisé et Toulouse, qu'il aimait tant, lui a élevé dans un de ses jardins publics, au Grand Rond, un monument où son buste rieur semble répéter la célèbre ballade sur la ville d'Isaure, ballade que je ne puis épeler ni écrire, comme disent les francs-maçons, pour le mot de silence, mais qui est bien amusante tout de même dans sa licence rabelaisienne.

Mais nos pensées s'en vont ailleurs, loin, à ces champs défoncés qui gardent encore les restes de ceux qui, pendant quatre ans, sont tombés pour le Pays. Devant ces hécatombes qui ont laissé tant de morts et le mot d'Alfred de Musset nous remonte aux lèvres :

Le seuil de notre siècle est paré de tombeaux.

Le 2 novembre passé, c'est la vie qui vous reprend avec ses commotions politiques, ses débats à la Chambre, ses interpellations suivies avec passion par

les femmes des intéressés. Ah ! les femmes, c'est l'éternel élément passionnel qui se mêle à tous les actes de la vie ; la politique elle-même ne leur échappe pas. Nous l'avons bien vu durant la dernière interpellation où certaines femmes, ou amies des aspirants ministres, suivaient fiévreusement les débats. Le hasard m'avait placé dans la tribune près de deux de ces dames ; rien n'était plus curieux que de suivre leur manège.

On peut affirmer, sans crainte de se tromper que, neuf fois sur dix, ce ne sont pas les hommes qui désirent le plus devenir ministres, ce sont leurs femmes ou leurs maîtresses, quelquefois les deux.

Henry Maret qui fut député pendant plus d'un quart de siècle écrivait quelque temps avant sa mort :

« La femme, avec un égoïsme féroce, ne s'inquiète pas des désagréments de la situation, elle qui n'en a que les avantages. Tandis que le misérable trime, se fatigue, se surmène, reçoit les horions, Madame, qui n'a rien à faire, trône, fait la roue devant ses bonnes amies, qui pâlissent de jalousie. Elle montre son bel hôtel, son magnifique jardin où Monsieur n'est jamais descendu (est-ce qu'il a le temps !) Elle, rend ses visites dans une voiture officielle, va au théâtre dans des loges officielles, commande aux domestiques, en un mot, jouit pleinement, abondamment, surabondamment de ces deux grands plaisirs de la femme : oisiveté, vanité satisfaite.

» Voilà pourquoi il y a des ministres. »

« C'est nous qui *Sons* les princesses ! » s'écriait la femme d'un ministre de 1849[1] ; le mot a eu de l'écho et c'est pour être « princesses » que beaucoup de mes-

1. D'aucuns prétendent que ces paroles typiques ont été prononcées par la maréchale Lefebvre, duchesse de Dantzig, tandis que d'autres les attribuent à Mme Flocon, femme du ministre du Commerce en 1848 (*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 1892, (col. 161).

dames poussent leurs maris à l'assaut d'un portefeuille. Glissons, car même pour l'annaliste, il y a le mur Guilloutet, et il serait peu séant de jeter un coup d'œil indiscret par-dessus la crête.

On a beaucoup reproché Mme de Maintenon à Louis XIV, la Pompadour et la Dubarry à Louis XV, Mme de Bailby et Mme du Cayla à Louis XVIII; nous avons aujourd'hui la monnaie, j'allais dire la poussière de ces inspiratrices si souvent malheureuses.

Souvenez-vous du cri de cette belle-mère dont le gendre n'avait pu encore atteindre le poste élevé qu'elle désirait pour lui :

— Mais, c'est de l'escroquerie au mariage ! Je ne lui avais donné ma fille que pour ça ; et il échoué encore !

Les mariages malheureux conduisent quelquefois en Cour d'assises après les drames sanglants de couteau ou de revolver. D'habitude, quand une femme tuait son mari, à la suite d'une crise passionnelle, le jury de la Seine l'acquittait. C'était réglé comme les prix des petits-pâtés. Le crime d'amour était excusé d'avance.

Voici que ce même jury vient de condamner à cinq ans de prison Mme Juquelier, qui a tué d'un coup de revolver le docteur Juquelier.

Le verdict a paru sévère, et les nombreuses femmes qui assistaient à l'audience ont montré leur surprise, et j'allais presque écrire leur indignation. Beaucoup qui étaient dans la salle, sans être des sentimentaux, à la place du jury, l'auraient acquittée haut la main.

La pauvre Mme Juquelier était coupable au point de vue légal, c'est incontestable ; mais elle avait tant d'excuses, et elle avait tant souffert.

Jeune modiste, elle avait vingt ans, quand un jour

elle se rendit à la consultation de Lariboisière. Un des étudiants en médecine, de service ce jour-là, s'éprit d'elle; il ne lui fut pas indifférent. Ils s'aimèrent. Pour lui, elle rompit une liaison qu'elle avait déjà et depuis, reconnaît le président: « Sa conduite fut tout à fait irréprochable. » Mérite rare, d'une femme qui, après s'être donnée, se reprend et demeure fidèle à celui qui l'a attirée.

Mais l'étudiant est pauvre, la modiste continue à travailler; ils mettent leurs ressources en commun; voilà le jeune homme docteur. Il est travailleur et savant. La notoriété vient vite. Au bout de dix ans, ils se marient. Après dix ans de mariage, le docteur est devenu une personnalité, il est directeur d'un grand asile. Vingt ans se sont écoulés; la pauvre modiste a vieilli. Sans tenir compte des vingt années de dévouement, de bonheur et d'amour qu'il lui doit, le docteur, qui a rencontré dans son hôpital une jeune fille qui lui plaît et qui le lui prouve, décide de se séparer de sa femme, et d'aller créer un autre ménage, où il trouvera la jeunesse de la nouvelle pour contenter ses goûts. Il ne s'agit pas du caprice passager, il s'agit de passion. Parbleu! il faut être indulgent; que celui qui, à ce point de vue, est sans péché lui jette la première pierre. Surtout ne dépavez pas les rues.

Non, il s'agit ici de l'abandon brutal, définitif de la femme vieille, dont on a eu les beaux jours et qu'on rejette comme un fruit desséché pour d'autres plus savoureux. L'épouse malheureuse surprend l'intrigue; désespérée, elle se dit qu'elle n'a qu'à mourir; tout est fini pour elle; elle essaye, en effet, de s'empoisonner avec de la strychnine. Son mari la sauve. Et pourquoi donc, grand Dieu? Il promet un avenir plus

régulier : paroles qu'emporte le vent. Un jour, elle se jette à ses genoux, le supplie de la garder ; il la repousse, et, affolée, un revolver étant à la portée de sa main, elle tire et le tue.

« Je l'adorais », c'est écrié dans tout l'écroulement de son être, cette malheureuse que l'amour trop violent a conduit à l'assassinat.

Le président, qui me semble avoir plus de morale que de psychologie a dit à l'accusée :

— Rien ne prouve que le docteur ait consommé l'adultère. Vous n'avez qu'une lettre où il écrit à sa connaissance : « Je t'aime ». Ça ne prouve rien.

Et Mme Juquelier, avec un accent douloureux qu'il fallait entendre, de répondre :

— Quand un homme écrit à une femme, « Je t'aime », c'est que leur liaison est intime.

Interrogée, la demoiselle cause de ce drame est venue déclarer à la barre :

— J'ai été l'amie de M. Juquelier au point de vue moral, mais jamais au point de vue physique.

Evidemment, il vaut mieux entendre cela que d'être sourd. M. Marcel Prévost qui a écrit *Les Demi-Vierges*, ce bréviaire des natures maladives et perverses, n'est jamais allé, tout de même jusque-là et, sans insister — en face de cette audacieuse affirmation, il ne faut pas se souvenir de ces malfaisants érotiques du XVIIIe siècle, dont les crudités pourraient seules donner l'explication de ces mœurs, incompréhensibles sans cela.

Le jury, se laissant prendre à l'hameçon juridique que lui a tendu le président, magistrat habile, posant la question subsidiaire de « coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner », le

jury a condamné ; quand il a entendu l'arrêt, il a spontanément signé un recours en grâce. Il était bien temps. Il apparaît évident que le jury désirait une condamnation avec la loi de sursis. L'accusée avait déjà tant souffert.

J'entends de braves gens dire : « Si toutes les femmes trompées tuaient leurs maris, il y aurait trop de veuves ». Encore une fois,il ne s'agit pas de cela, de la tromperie banale, j'allais écrire habituelle, mais il est question ici de l'abandon de la femme vieille, pour aller vers la jeunesse recommencer une vie nouvelle de joie et d'amour, tandis que l'ancienne sera livrée aux douleurs de la solitude, de la misère et au désespoir. De quel côté est la justice ? Ah ! oui, certes, j'aurais acquitté l,a conscience bien tranquille.

Après ce procès retentissant, nous avons eu, en province, celui d'une dame Niquet, qui a jeté son fils dans la mer, du haut d'une falaise, puis, c'est le tour de Landru qui, jusqu'à la fin, est demeuré fidèle à son serment du silence. Les débats s'ouvrent en plein mystère. On nous promet même pour la Cour des audiences un coup de théâtre. La défense amènerait, à la barre des témoins, une des femmes que l'on accuse Landru d'avoir brûlée dans le fourneau de sa cuisine [1].

Ce ne serait pas banal, peut-être n'y a-t-il qu'un de ces racontars des couloirs de Palais où l'on n'est pas ennemi de quelques galéjades. Mais comme en matière judiciaire, tout est possible il faut attendre.

Le procès de La Niquet a eu un précédent, il y a

1. Le coup de théâtre rata ; on avait bien trouvé une femme de même nom qu'une des victimes, mais les deux malheureuses n'avaient rien de commun.

une vingtaine d'années. Les débats se déroulèrent devant la Cour d'assises de Bourges. Un châtelain millionnaire, le marquis de Nesles, avait lui aussi précipité son fils, un garçonnet d'une dizaine d'années, du haut d'un rocher. Il s'agissait là d'une question d'héritage et un abbé précepteur jouait un rôle singulier. Tout cela est oublié ; dans vingt ans qui se souviendra de la veuve Niquet ?

A côté de ces crimes certains, que d'autres du même genre sont démeurés ignorés. Un juge d'instruction, récemment nommé conseiller, me racontait hier l'histoire invraisemblable, mais vraie — d'un crime étrange impuni, qui avait été perpétré en plein Paris. Un homme de finances avait épousé une veuve riche qui avait un fils de sept à huit ans ayant hérité de près d'un million de son père. Le remisier ou coulissier — je ne sais pas au juste — éprouva des revers ; il ne lui resta plus rien. Il y avait bien le million du gamin, mais impossible de se l'approprier. Il fallait supprimer le petit. Une idée infernale germa dans la cervelle du beau-père. Il possédait un de ces coffres énormes qui servent si souvent chez les manieurs d'argent louches à masquer le vide de la caisse. Il enferma l'enfant dans ce grand placard de fer, et comme s'exprime Buridan dans la *Tour de Nesles*, ces parois blindées « étouffèrent les sanglots, absorbèrent l'agonie ». Le pauvre petit périt là, étouffé, sans que personne put l'entendre ou le découvrir. La mort dut être atroce. Le crime fut découvert plus de quinze ans après, par hasard ; la prescription était acquise et le financier vit encore, riche, mais déconsidéré. Il y a là matière à un roman-feuilleton dans le genre qu'affectionnent les concierges sentimentales

et les cuisinières qui se passionnent pour les enfants perdus et retrouvés, grâce à la légendaire croix de leur mère. Histoire pas si invraisemblable que l'on croit et qui remonte à la plus haute antiquité. Moïse exposé au milieu des roseaux sur les eaux du Nil n'est-il pas un des premiers romans-feuilletons de misère et de grandeur d'un enfant perdu et reconnu plus tard quand il est puissant ? A peu de choses près c'est l'éternelle intrigue qui a fourni des centaines de drames à l'époque du romantisme et dont le type fut ce *Lazare le Pâtre* où la femme de Cosme de Médicis s'écriait dans un mouvement pathétique : « Ce n'est pas mon amant, c'est mon fils ! » Ce qui comblait de joie le vieux Lazare qui s'était imposé le mutisme pendant plus de vingt ans après avoir été chassé de la ville avec la défense de s'appeler Pietro.

Nous avons beaucoup ri autrefois de cette pénalité ; nous avions tort, car elle constituait une peine grave puisqu'au moyen âge, on croyait ferme comme roc que tous ceux qui portaient le prénom de Pierre allaient tout droit au ciel. En leur enlevant leur nom de baptême, on leur supprimait du coup leur part de Paradis. Oh ! nous avons aujourd'hui des gens qui croient des choses aussi absurdes. Tout n'est qu'une question de mesure.

N'essaie-t-on pas en ce moment de créer un mouvement d'admiration, pour cette œuvre d'un cerveau un peu fêlé et qui s'appelle *Ubu roi* ? Des gens d'intelligence et de savoir affirment, sans rire, qu'il s'agit là d'un véritable chef-d'œuvre. On l'imprime couramment. C'est, dans un autre genre, le pendant de l'école de Caudel qui est tout de même moins farce et de celle de Crommelynck. Tous deux sont aussi, paraît-il, des

hommes de génie ; il ne faut en parler qu'avec discrétion car ils ont tous deux des fidèles, des admirateurs passionnés ; il s'est formé autour d'eux une école, c'est peu dire, un culte ayant ses fidèles, ses prêtres et ses pontifes communient dans des pensées extravagantes exprimées en petit nègre.

Vous croyez que je plaisante ?

On vient d'imprimer une très belle édition du *Cocu Magnifique* et voici un passage du duo d'amour de Bruno et de Stella :

— Stelloû-oûm.
— Oh !... le No-oo à m'-â à m' !
— Que tu me l'as donc fait des tristes, mon Stradivarie !
— Core, core, des baisies, des baisies longues, longues, des l'aime et des l'adore !
— O Colombie ! trois fois Amérique ! la nouve découvrée ! Deborde dans le cœur de lui, Toute-Enchantée, Scanavige ! La dame l'âme dans de l'aurore boréale ! Je boire la fraîche avec des lents chalumeaux, par l'infini et dire merci autant que d'herbes !
— Nô-ô-ôèô !.... Charité, s'il vous plaît, dans le coin des dorme, à gauche.
— Verse tes ciels plein moisque la Stoilée...

Je ne sais pas si vous avez compris, je m'en déclare tout à fait incapable.

Pourtant la pièce a été applaudie ; elle a été acclamée par des publics enthousiastes. Il faut ajouter qu'elle est jouée par un artiste de talent M. Lugne Poë, qui peut imposer au public bien des fantaisies et ne s'en prive pas, mais à qui je demande tout de même la permission de préférer le duo d'amour de *Roméo et Juliette* de Shakespeare dans la plus mauvaise traduction.

Ah ! les gloires fabriquées et les réputations usurpées, quel joli chapitre à écrire de la *Vie de Paris*.

Mais que dis-je ? ce chapitre a été publié par un penseur indépendant doublé d'un observateur sans indulgence, par M. Joseph Galtier, qui écrivait le mois dernier dans une monographie du *Temps* parlant des adeptes de l'archi-confrérie de l'admiration mutuelle :

> Quelquefois, trop souvent hélas ! ils réussissent à donner le change ; ils bénéficient de l'indifférence, de la veulerie contemporaires, qui ne regardent pas de trop près les titres usurpés, qui se prêtent à d'ingénieuses impostures. Il arrive — et ce cas se constate de plus en plus — que les réputations ne sont pas à la mesure du mérite. Nous avons alors le droit de rire ; nous le prenons, si on ne nous l'accorde pas. Les êtres qui flottent dans les oripeaux de la gloire, provenant du décrochez-moi-ça de la foire aux vanités, sont aussi comiques dans leur accoutrement d'emprunt que des soldats sortant du magasin d'habillement, où on les a affublés de ces vêtements qui défient la description et qui relèvent du café-concert ou du cirque. Oui, nos contemporains, perdus dans les uniformes de notoriété ou de célébrité qui n'étaient pas taillés pour leur pointure, nous font l'effet de Gugusses. Ils n'ont qu'à paraître pour que le rire nous prenne, un rire qui soulage — je ne dis pas un rire vengeur puisqu'il ne faut rien exagérer.

Ce feuillet où on retrouve comme des reflets du style de La Bruyère, souligné par le rire amer de Barbey d'Aurevilly, mérite d'être marqué au crayon rouge. C'est du réconfort pour les jours de spleen, comme disait Léon Cladel, qui, le premier, écrivit un roman, âpre et violent sous le titre de *Juive Errante*, titre qui vient d'être repris par un jeune romancier qui a évidemment oublié de consulter le *Journal de la librairie*. Léon Cladel n'est pourtant pas tombé dans le domaine public et un titre est une propriété comme une autre. Mais la vie marche si vite que beaucoup n'ont pas le temps de se tourner vers le passé pour y relever certains détails qui les étonnent quand ils les apprennent.

Quelques critiques influents (connaissez-vous des critiques qui ne le soient pas? C'est comme les économistes qui sont tous distingués); donc des manieurs de férules dramatiques, ont exercé leur verve en raillant l'artiste de rare mérite qu'est Mme Louise Sylvain parce qu'elle a récemment interprété en comique une œuvre gaie. Mais, bonnes gens Mme Sylvain est dans la bonne tradition et les anciens exigeaient qu'un acteur put interpréter à la fois le tragique et le comique. Coquelin avait ce double talent et il joua un rôle de jeune premier dramatique dans *Jean Dacier*, de Charles Lomon, un beau drame en vers représenté avec grand succès à la « Comédie-Française ». Coquelin joua aussi en province et à Bruxelles *Tartuffe* dans la note sombre. Il y était remarquable. Pourquoi une tragédienne ne se montrerait-elle pas dans des pièces gaies ?

Mme Louise Sylvain à de qui tenir ; si vous avez sous la main deux volumes devenus rares *Un anglais à Paris* qu'on a attribués, à tort évidemment, à Richard Wallace, vous lirez :

Régnier avait coutume de dire que si Rachel avait été un homme, on aurait eu en elle le plus grand acteur comique de tous les temps, on ne sait généralement pas qu'elle joua une fois Dorine de *Tartuffe*, et qu'elle souleva la salle entière d'un immense éclat de rire. Mais c'est depuis cette soirée dont je parle que je compris, par moi-même, à quel point Rachel, outre son talent tragique, était douée de cette vis comica qui est l'essence même de la comédie aristophane.

Faire jouer la comédie par des tragédiennes et la tragédie par des comédiennes, est une expérience qui serait curieuse et que pourrait tenter le nouveau directeur de l'*Odéon*, celui qui sera choisi parmi le

quarteron de candidats qui surgissent à chaque coin de rue et j'allais écrire à chaque coin de journal ; chacun a son candidat préféré, naturellement. Le ministre n'a que l'embarras du choix parmi le meilleur et le pire [1].

1. Ce fut M. Firmin Gémier qui fut nommé, quand tout le monde attendait M. P. B. Gheusi à qui on avait fait les promesses les plus formelles. Promesses de ministre : fumée.

XLIV

10 NOVEMBRE.

A propos de l'affaire Landru. — Le petit horloger de Montreuil. — Souvenirs de Palais. — Les troublantes ressemblances. — Les erreurs judiciaires. — Le Courrier de Lyon. — La crise du théâtre. — Le millionnaire accapareur. — La Comédie-Française rend les manuscrits. — La faillite du snobisme théâtral. — Les directions d'actrices. — Un projet du bon vieux théâtre. — Histoire de théâtres. — Le poète et la vieille garde.

A propos de Landru qui comparaît en ce moment devant la Cour d'assises de Versailles pour avoir fait disparaître une douzaine de femmes dont on ne retrouve pas les traces, on a rappelé une affaire analogue quoique de proportions bien moindres, celle du petit horloger de Montreuil, Pel, accusé aussi d'avoir assassiné une demi-douzaine de femmes disparues et qui fut condamné, surtout, pour avoir fait cuire dans un poêle sa vieille domestique, après lui avoir volé ses économies.

L'instruction avait réuni de nombreuses présomptions, mais pas une seule preuve ; devant la Cour d'assises de la Seine, l'avocat général Bernard occupait le siège du ministère ; public Pel fut condamné

à la peine de mort. L'arrêt fut cassé pour vice de forme et le procès recommença devant le jury de Seine-et-Marne, à Melun. Ce fut M. Quesnay de Beaurepaire, alors avocat général à Paris, qui soutint l'accusation. Un jeune avocat, Georges Laguerre, était au banc de la défense ; nous étions des camarades et il m'avait demandé de l'accompagner en cas de besoin ; j'étais assis à côté de lui et là se borna mon rôle car G. Laguerre, que la bonne confraternité n'étouffait point, ne trouva pas nécessaire de me faire une petite place ; son talent supérieur n'avait d'ailleurs pas besoin de collaboration. Je dus me contenter, comme le représenta un journal satirique de l'époque, d'être un presse-papier consciencieux. Pareille aventure m'arriva quelques années après devant la Cour d'assises de la Seine où j'assistais, si on peut dire, Me Chenu, dans l'affaire Edmond Magnier, ancien directeur de *l'Evènement*. Il y aurait eu lieu à mon intervention si on avait ouvert les scellés d'un dossier où quelques parlementaires de marque étaient plus que compromis. L'incident ne se produisit pas et je dus rester silencieux, ce qui est toujours ennuyeux pour un jeune avocat qui a envie de parler. Du moins, quand Me Chenu publia son volume sur les grandes figures du Palais, il me remit son livre si intéressant — carte postale pour une candidature possible à l'Académie — avec cette dédicace : « En remerciement d'une collaboration qui me fut précieuse. » Collaboration bien platonique malgré moi.

G. Laguerre avait été, je dois le reconnaître, plus amical quand nous défendîmes ensemble les anarchistes de Lyon en 1883 et les ouvriers de Montceau-les-Mines devant la Cour d'assises de Saône-et-Loire

l'année suivante. M. Millerand, alors à ses débuts, fut notre compagnon au banc de la défense.

Pour en revenir au second procès Pel, les débats furent passionnés. Le petit horloger parut une pauvre petite chose, falotte, menue, affalée à son banc, n'ayant toujours qu'une même réponse qui revenait comme un refrain : « Je suis innocent ! »

C'est au cours de ce réquisitoire, d'ailleurs remarquable dans l'ensemble, que M. Quesnay de Beaurepaire prononça cette phrase qui lui a été souvent reprochée et qui est en effet un peu ridicule. Parlant des économies de la vieille servante disparue, économies qu'on accusait Pel d'avoir voulu s'emparer, le magistrat, se tournant vert l'accusé, lui dit d'un ton de grand premier rôle de mélodrame :

« Je vous vois, Pel, allonger votre main d'oiseau de proie, pour voler ce petit trésor. »

Sur le premier moment, la phrase passa inaperçue, tant le mouvement de l'orateur était entraînant. Ce fut Georges Laguerre, qui, dans sa plaidoirie, de tout premier ordre, railla l'adversaire en demandant à quelle espèce appartenaient ces oiseaux de proie qui avaient les mains rapaces. Le lendemain, les chroniqueurs s'en donnèrent à cœur joie, ce qui contrista fort M. Quesnay de Beaurepaire qui était un lettré et a écrit plusieurs romans signés Jules de Glouvet, dans le genre d'Octave Feuillet, romans qui ne sont pas sans mérite ; il avait même, tout en étant magistrat, collaboré à *La vie parisienne*, sous le pseudonyme de Lucie Herpin.

Pel, à Melun, s'en tira avec les travaux forcés à perpétuité, et, après sa condamnation, s'adressant aux jurés, il leur dit, d'une voix résignée :

« Messieurs, vous avez condamné un innocent ».

En sortant de la salle d'audience, j'emportai cette impression très nette que le petit horloger de Montreuil pouvait bien avoir été condamné à tort. Il est toujours au bagne. Il n'a cessé, depuis, de protester, tout en réparant, à Nouméa, les montres et les pendules des habitants.

Les crimes d'empoisonnement laissent, la plupart du temps, une incertitude troublante. Le pharmacien Danval fut condamné, lui aussi, à perpétuité pour avoir empoisonné sa femme. On démontra plus tard, scientifiquement, que les experts s'étaient trompés. Danval a été gracié ; il vit, je crois, assez misérablement, dans quelque coin de la banlieue parisienne.

La condamnation type, si on peut dire, de l'empoisonneuse qui a laissé subsister un grand doute que rien n'est venu éclaircir, ni dissiper, est celle de Mme Lafarge. La France se passionna pour ou contre durant le procès; on se disputait dans les familles ; quand la nouvelle de la condamnation arriva à Paris, par la diligence, on se battit sur les boulevards et des parisiens connus s'évanouirent dans un entr'acte au Théâtre-Français.

C'est un rapport d'Orfila qui entraîna la condamnation. Ce célèbre chimiste avait trouvé de l'arsenic dans les entrailles du mari.

« Qu'est-ce que cela prouve, déclarait Raspail, appelé comme témoin à décharge, l'arsenic est à peu près partout dans la nature et je me charge d'en trouver jusque dans le fauteuil du président. »

Le prince Louis Napoléon, élu président, gracia Mme Lafarge qui alla mourir à Ussat, dans l'Ariège, où elle pratiquait la religion avec ferveur. Même

aujourd'hui, les partisans de l'innocence sont nombreux ; ce qu'il y a de certain, c'est que pour elle non plus, la culpabilité n'a pas été établie.

Le procès Landru nous a montré combien les probabilités sont fragiles et les coïncidences dangereuses.

Prenons l'incident de la dame Guillin. Parmi les dix fiancées que Landru est accusé d'avoir fait disparaître figure une dame Guillin. Or, la veille des débats, on découvre une dame Guillin qui présente ces mêmes particularités avec la victime :

Même nom.

Même âge (ou à peu près).

Même profession.

Les deux femmes se ressemblent, leurs écritures sont presque semblables, et toutes deux, à la même époque, ont répondu à la même annonce publiée par Landru dans les journaux pour demander mariage.

Seulement, la première Mme Guillin est allée à Gambais, d'où elle n'est pas revenue ; quant à la seconde, elle ne reçut pas de réponse et ne poussa pas plus loin l'aventure fort heureusement pour elle. Avouez qu'il y a là quelque chose de troublant et que la vérité est séparée parfois de l'erreur par une barrière bien mince et bien fragile.

Dans le fameux procès du *Courrier de Lyon*, Lesurque fut condamné à mort pour bien moins. Deux femmes qui ont assisté à l'assassinat viennent déclarer qu'elles reconnaissent Lesurque pour un des assassins ; c'était la même physionomie, le même costume. Un témoin l'avait vu, quatre jours après l'assassinat, raccommoder un éperon, et la femme qui le reconnaissait lui avait même prêté du fil pour en

rattacher un chaînon. La femme qui déposait ainsi maintint qu'elle ne pouvait pas se tromper. Elle l'affirma jusqu'au jour où on lui présenta Dubosc, dénoncé par un des véritables assassins, Courniol, qui — au moment de monter à l'échafaud — indiqua le véritable complice qui ressemblait à Lesurque.

La femme dont la déposition entraîna la condamnation reconnut cette fois Dubosc, qui avait le même âge, la même taille que Lesurque ; les deux hommes se ressemblaient étrangement ; c'était Dubosc qui avait perdu sur la grand'route l'éperon représenté comme ayant appartenu à Lesurque, et c'était lui qui avait demandé du fil à cette paysanne pour le raccommoder.

Il n'était plus temps de réparer l'erreur, Lesurque avait été exécuté, malgré une double démarche du Directoire auprès du Conseil des Cinq-Cents, dont une Commission avait étudié l'affaire, mais avait été entraînée, comme le jury par ces terribles coïncidences.

A propos de cette affaire, qui causa selon toute vraisemblance une effroyable erreur judiciaire, *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* apporte une explication romanesque du silence gardé par Lesurque sur l'emploi de son temps, la nuit du crime. Lesurque, qui appartenait à la société bourgeoise et était riche, aurait passé la nuit chez une grande dame dont il refusa de prononcer le nom pour ne pas la déshonorer. C'est possible. Mais quelle condamnation des coïncidences et des probabilités !

Il y a trente ans, on aurait mis l'affaire Landru au théâtre comme on le fit pour le *Courrier de Lyon* et pour Mme Lafarge dont Alexandre Dumas a fait *La Dame de St-Tropez* ; aujourd'hui le courant est ailleurs.

D'ailleurs le Théâtre parisien traverse une crise. Les pièces nouvelles ne manquent pas, les acteurs de talent foisonnent. Les salles sont remplies tous les soirs et, cependant, les faillites succèdent aux faillites et plusieurs théâtres qui s'étaient spécialisés dans les œuvres littéraires, renoncent à leurs entreprises après avoir gaspillé des sommes considérables.

Pour commencer, la Comédie-Française a décidé de rendre les trente manuscrits reçus depuis plusieurs annés et que la guerre n'a pas permis de jouer. Ces pièces ont vieilli, naturellement ; attendre encore une dizaine d'années ne les rajeunirait pas et il faut faire de la place aux impatiences nouvelles. Les auteurs remerciés toucheront le dédit prévu par la Société des auteurs, dédit qui varie de 3.000 à 10.000 francs et les cartons seront vidés d'un seul coup. C'est une mesure radicale, qui s'explique cependant.

Où ces trente auteurs iront-ils porter leurs manuscrits ? Car une pièce de théâtre non jouée ne se perd jamais, on la retrouve toujours ici ou là. Seulement, étant donné que les grands théâtres de genre sont sous la dépendance des auteurs millionnaires, le placement d'une œuvre dramatique devient un problème difficile.

Ainsi, on publie dans les journaux spéciaux les accaparements du docteur multi-millionnaire Henri de Rothschild, qui signe des pièces de son pseudonyme « André Pascal ». Comme ses moyens le lui permettent, cet auteur commandite fortement, d'une manière ou d'une autre, le théâtre de la Renaissance et il a, naturellement, des facilités d'y faire jouer ses comédies si l'envie lui en prend. Il est le principal actionnaire du Théâtre-Antoine et il est, pendant six

mois de l'année, le locataire principal du théâtre du Gymnase que M. Henri Bernstein lui sous-loue 4.000 francs par soirée. Il est évident qu'il y a peu d'auteurs dramatiques qui puissent lutter, comme influence, avec un pareil confrère. Que voulez-vous que fasse un simple écrivain arrivant avec son manuscrit pour toute recommandation ? S'il n'est ni commanditaire, ni principal locataire, ni gros actionnaire, il sera laissé à la porte, aurait-il écrit un chef-d'œuvre. Il ne lui reste que la Comédie-Française, fraîchement désembouteillée et où ces questions de mercantilisme n'ont aucune prise, mais, rue Richelieu, on joue trois comédies nouvelles par an à peine, et il y a plus de deux cent cinquante auteurs dramatiques à Paris, plus ou moins producteurs.

Quant aux théâtres prétendument littéraires, qui avaient voulu imposer les œuvres des Paul Claudel, des Crommelynck, des Andreif et autres originaux, on annonce que cinq de ces scènes ne rouvriront pas cet hiver, il n'y a d'ailleurs là rien d'étonnant. On a proclamé, sur tous les tons, que ces excentricités étaient des œuvres d'art incomparables. Le public qui s'y est mortellement ennuyé n'y est plus revenu. Les snobs de la scène et du plateau ont beau se moquer du monde, les spectateurs ne sont pas si bêtes qu'ils le croient et quand on les a bien assommés avec des pièces nébuleuses ou grandiloquentes, ils refusent de se laisser raser à nouveau. Il n'y a que MM. Gémier et Lugné-Poé pour être d'un avis contraire.

D'un autre côté, les directions d'actrices mises dans leurs meubles par leurs riches amants ne réussissent pas. Ces demoiselles, de théâtre et d'alcôve, comme les appelait Aurélien Scholl, ne recevant que

des pièces où, naturellement, elles jouent le grand rôle, fatiguent le public. C'est du cabotinisme féminin exacerbé, ce n'est ni de l'art, ni de la bonne entreprise commerciale. Ces satisfactions de la galanterie théâtrale pour des messieurs très riches et qui donnent un théâtre à leurs maîtresses comme ils se paient une écurie de courses à eux-mêmes, ne peuvent entrer en ligne de compte dans le mouvement dramatique.

Il paraît qu'un directeur s'est trouvé qui va tenter une expérience nouvelle avec des procédés anciens.

« Dès que j'aurai trouvé un théâtre pas trop loin du centre, nous disait-il récemment, je formerai une troupe homogène et jeune, avec des talents moyens, sans vedettes ruineuses ; comme répertoire, sans exclure les nouveautés, les bonnes pièces des cinquante dernières années, je monterai Alexandre Dumas fils, Emile Augier, Sardou, Labiche, Gondinet, Meilhac et Halévy, pour ne citer que les principaux. Cela constituera un répertoire, chaque pièce étant jouée plusieurs fois par semaine, alternativement. Ce sera moins bruyant que toute cette fantasmagorie venue des brumes du Nord dont on nous assomme ; mais, je suis sûr qu'avec des places bon marché, je ferai le maximum et, sinon fortune, du moins très honorablement mes affaires. Je ne cherche pas, comme tant d'autres, qui se cassent les reins, à gagner le million dans un an ».

Des gens expérimentés croient que ce procédé réussira à merveille. Ce sera un essai curieux à suivre.

La comédie, le drame et surtout la farce sont un peu partout.

Dans les polémiques on accuse un avocat commu-

niste, député d'avant-garde, d'avoir reçu cent-mille francs des Syriens révoltés contre la France et internés en Corse. Ce député nie, mais il semble qu'on voudrait vérifier. Dans les réunions communistes, les jeunes révolutionnaires huent leur chef de file, M. Frossard et sifflent le député Cachin qu'ils traitent de « vendu » en lui allongeant de forts coups de pied dans les jambes. Jusqu'ici, les chefs politiques se contentaient de « suivre » leurs adeptes ; voilà maintenant qu'ils sont passés à tabac par les plus zélés ou les plus exaltés. Vraiment, le métier ne devient pas enviable.

Certains se désintéressent de la politique, de ses pugilats, de ses luttes à mains plates et de ses exercices de boxe, préférant s'occuper de questions d'art et de théâtre. C'est ainsi qu'a été créée, récemment, une société qui a pris le beau nom de « Les amis de Molière » et qui voudrait agir, vis-à-vis de la Comédie-Française comme le font les *amis du Louvre* pour notre grand Musée National. Pour commencer, on a offert au Théâtre-Français 200.000 francs par an pour lui permettre de monter des pièces nécessitant de grosses dépenses, hors de proportion avec le budget de la maison. L'Assemblée générale des comédiens a repoussé à la presque unanimité cette obligeante proposition. On a craint que ces mécènes de bonne volonté ne profitent plus tard de leur situation pour pousser un auteur sans talent ou pour imposer quelque actrice médiocre.

— Nous avons assez de ces deux genres dans la maison, me disait hier un sociétaire, nous en avons même trop. Ce sont des cadeaux qui coûtent trop cher.

Les comédiens ont fait là preuve de prudence et de sagesse. M. de Rothschild — M. Pascal — exerce

une influence prépondérante ailleurs ; il serait dangereux, dans l'intérêt de l'art au sens propre du mot, de laisser dominer l'argent d'autres millionnaires, sous une forme nouvelle, rue de Richelieu.

Ah ! l'argent au théâtre, on n'entend pas parler d'autre chose. Ceux qui vivent dans les coulisses racontent des anecdotes effarantes et qui indiquent des mœurs nouvelles. On cite notamment ce poète qui n'est pas le premier venu et qui, quoique marié à une riche américaine, a une petite amie d'un certain âge, ou d'un âge certain comme vous voudrez, et qui elle-même possède des millions. Pour permettre à son poète de faire jouer une œuvre plus brillante qu'intéressante, la dame de cœur a dépensé trois cent mille francs de costumes et de décors et on trouve cela tout naturel. Une fois lancés sur ce terrain scabreux, les initiés ne s'arrêtent plus. Ils vous en disent plus que vous ne voulez en entendre, plus, dans tous les cas, que vous ne pouvez répéter. Il y a toute une histoire de demande en divorce assez réjouissante ; mais attendons que l'affaire vienne au rôle de la 4e Chambre.

Ce sont des mœurs qui n'étaient pas absolument inconnues de nos devanciers, mais qu'on dissimulait tout de même davantage et qui constituaient, dans tous les cas, des exceptions très rares. Aujourd'hui, cela tend à se généraliser. Et on s'étonne ensuite que les théâtres jouent de mauvaises pièces et que les jeunes auteurs qui n'ont pour eux que leur talent, éprouvent des difficultés insurmontables. Tout le monde ne peut pas être millionnaire ou entretenu par de vieilles gardes qui ont amassé de grosses fortunes à la sueur de leur front.

XLV

17 NOVEMBRE.

L'anniversaire du 11 novembre. — On se querelle de nouveau entre français. — Louis Veuillot contre Dupanloup. — Les nouveaux « Courriers Littéraires ». — Les incidents de l'affaire Landru. — Me Lagasse partie civile. — Me Moro-Giafferi. — Les mariages aux Petites annonces. — Coup d'œil rétrospectif. — Les traitements de la Société des Nations. — Petits avantages parlementaires. — Le prince héritier de Perse à Paris. — Les scandales de l'Hôtel des ventes. — Le truc du bordereau.

Le 13 novembre, nous avons fêté à notre manière l'anniversaire du 11 novembre 1918, quand on nous annonça qu'enfin le canon allait se taire, et que des milliers d'êtres humains ne seraient plus massacrés tous les jours. Alors, nous rêvions d'un avenir de paix générale, de bonté entre les peuples, où les bandits teutons seraient mis dans l'impossibilité de recommencer leurs abominables boucheries. Les mères embrassaient leurs enfants avec plus de gloutonnerie que d'habitude.

A ce moment, tous les français s'aimaient.

Il y a trois ans de cela.

Aujourd'hui, nous vivons de ces bons souvenirs.

Les luttes ont recommencé parmi nous. On se déchire principalement sur la crête la plus escarpée de la montagne où l'on se lance les injures les plus grossières et les accusations qui déshonorent. Les libertaires sont aux prises avec les communistes, et des meetings ont eu lieu où un jeune orateur indigné a proclamé « la trahison des citoyens Cachin, Frossard, et Pioch, organisateurs de la défaite du prolétariat ».

Un autre, moins poli, a écrit dans un journal d'extrême-pointe, dans un style naturaliste :

« Quand on a les foies et que l'on serre les fesses, on ne prend pas la direction d'un parti révolutionnaire ».

La même pensée est reproduite sous dix formes différentes sur des affiches, dans des tracts de propagande. Les mots : indignité, corruption, trahison reviennent comme un refrain.

Les plus modérés sont traités de réformateurs en chambre, d'émeutiers de salon et d'aristocrates d'estaminet. Ces primaires, qui ne mettent pas toujours l'orthographe, ne manquent pas une de ces épithètes qui font figure ; ces jeunes gens ont sûrement lu Jules Vallès, qui affectionnait ce cliquetis de mots et en tirait des effets fort originaux. Ils ont repris ce système un peu démodé et accablent de leur mépris les fanfarons de la Sociale, les dandies de la Révolution ; ils ne cachent pas leur joie quand ils ont étrillé les populaciers en plastron de neige et autres bolcheviks en habit noir. C'est un exercice littéraire comme un autre, et fort curieux à observer.

Ces violences n'étonnent ni n'émeuvent ; elles ont toujours animé les exaltés de tous les partis. On a vendu récemment, à Drouet, une lettre de Louis

Veuillot, datée de 1874, lettre adressée à un chanoine qui avait eu maille à partir avec Mgr Dupanloup, à qui il avait adressé une protestation un peu vive.

Louis Veuillot félicite le chanoine :

« Votre lettre, lui écrit-il, est salée, mais il mérite tout cela, et davantage... Il choque le public chrétien par une passion qui semble croître avec l'âge. Son infatuation ne se refuse ni l'injure, ni le mensonge, ni le ridicule ».

Après deux pages d'attaques passionnées contre le caractère et le talent de Mgr Dupanloup, Louis Veuillot termine ainsi :

« Il a bâti sur toile, comme ses frères, les enfants d'Agard. Tout son édifice, roulé sur un seul chameau disparaîtra dans le désert, et bientôt personne ne saura qu'il a vécu ».

Pour un écrivain catholique réputé, parlant d'un évêque célèbre, ce n'est pas trop mal. Ces invectives faisaient le bonheur de Louis Veuillot, dont Alphonse Karr écrivait : « Quelque chose qui le rend ivre de joie, c'est d'avoir trouvé une nouvelle injure pour ses adversaires ».

Louis Veuillot a laissé des disciples dans tous les camps, et les jeunes gens ne dédaignent pas ces procédés anciens, que l'on retrouve dans diverses manifestations du journalisme ; ainsi, depuis quelque temps, les journaux ont pris l'habitude de publier des sortes de « Courriers littéraires » où l'on annonce le livre nouveau, où l'on signale l'article intéressant, où l'on souligne tel ou tel passage de revue ; rien n'est inutile. Ce sont, généralement, des débutants qui sont chargés de ces rubriques, où il faut de l'agilité d'es-

prit et une documentation rapide. Au lieu de se contenter d'informer, quelques-uns de ces jeunes critiques en herbe se sont mis en tête d'attaquer qui leur déplaît et à vitupérer contre ceux qui ne sont pas de leur avis, je ne dis pas de leur opinion, à leur âge, on n'a pas eu le temps de se former une opinion. Ils se congratulent entre eux de ces procédés, et un d'eux parlant d'un de ses confrères, plus agressif que les autres, écrit : « Il sait, quand il le faut, griffer les cuistres et les pédants ».

Les cuistres et les pédants sont, bien entendu, des hommes d'âge mûr, dont les œuvres ne plaisent pas à ces tout jeunes gens à peine sortis du collège. Et c'est ainsi que l'on déforme une rubrique qui aurait pu rendre des services ; on transforme ces « petits courriers » en boîte aux impertinences et aux sottises. C'est dommage.

L'attention est ailleurs, toute au procès Landru.

Landru par-ci, Landru par-là ; c'est le mot que l'on entend de tous côtés, et celà devient assommant. L'acte d'accusation et les premières audiences ne nous ont rien appris que nous ne connaissions déjà, car, depuis près de trois ans et demi que cette affaire dure, les indiscrétions régulières du cabinet d'instruction et les indiscrétions accidentelles et moins bien organisées de la défense nous ont fait connaître tout de ce que l'on avait découvert.

Aussi les journalistes judiciaires en sont-ils réduits à chercher les minuscules petits faits, et nous annoncent-ils, comme une grande nouvelle, que le président, M. Gilbert, a un œil de verre, comme Gambetta, et que l'avocat général, M. Godefroy, a une légère claudication, comme Talleyrand. Oserai-je

dire à ces messieurs que cela nous est tout à fait indifférent.

La première séance a été marquée par un petit incident. La sœur d'une des fiancées disparues s'est portée partie civile par la voix de Me Lagasse. On se demande quel préjudice cette dame a éprouvé par la mort de sa sœur ? Son avocat nous le dira sans doute. M. Lagasse fut un moment un des deuxièmes ténors de la cour d'assises ; parfois, il occupa le premier rang. Il plaida pour Ravachol et pour Renard, le domestique qui avait assassiné son maître dans des circonstances étranges ; depuis, il a été accaparé par les affaires de police correctionnelle.

C'est un vieux routier du Palais, où il vint en sortant du café-concert ; non qu'il chantât lui-même, mais il composait des chansons fort bien tournées, et dont quelques-unes eurent du succès. Dès qu'il fut inscrit, il eut assez d'occupations par ailleurs pour quitter son premier métier de librettiste et gagner des sommes considérables à plaider pour les veuves ou contre elles, suivant l'occurrence.

M. Lagasse voulut, lui aussi, tâter la politique ; ses débuts furent inattendus pour un républicain. Il se présenta dans le quartier de la Folie-Méricourt du XIme arrondissement, contre Floquet, et se désista au deuxième tour pour le socialiste, l'ouvrier chapelier Faberot, qui fut élu. Malgré cette attitude, M. Lagasse se mua en candidat radical dans une circonscription du Midi, il fut élu pendant deux législatures. C'est lui qui, plaidant pour ce Renard dont je parlais tout à l'heure, et prévoyant la condamnation, menaçait de porter la question devant la Chambre ; il prononça cette phrase étonnante :

— Je prouverai, s'il le faut, que sous la robe de l'avocat, il y a le veston du député.

Ce qui se pouvait traduire par : « Si vous condamnez mon client, le député que je suis saura évoquer l'affaire au Parlement ». Théorie nouvelle, et qui n'a pas eu de lendemain.

M. Lagasse est d'ailleurs un avocat qui parle bien, il a de l'action, du mouvement, et sait parfois entraîner le jury, malgré les preuves certaines de la culpabilité de ses clients. Nous allons le voir dans le rôle plus ingrat d'accusateur.

Me Moro-Giafferi lui répondra, et l'on peut être sûr qu'il lui répondra bien. Cet avocat tumultueux a de nombreux partisans qui exagèrent son talent qui, cependant, est de premier ordre et il a aussi des adversaires qui lui dénient les qualités qu'il possède, ce qui est injuste. A vrai dire, son genre un peu mélodramatique ne plaît pas à tout le monde, et sort de la convention des règles oratoires telles qu'on les comprend à Paris. Vous avez vu certains maîtres d'armes italiens réputés qui, dans les matches d'escrimes, accompagnent leurs jeux de sauts étonnants et de cris qui déconcertent leur adversaire. Il y a un peu de cela dans la manière de Me Moro-Giafferi. Mais il y a plus et mieux : il possède l'art d'émouvoir le jury qu'il séduit aussi par des envolées superbes, qui ne rappellent personne, et sont bien personnelles. Somme toute, c'est un avocat d'assises fort original, curieux à entendre et possédant le sens de l'imprévu. La mobilité de son esprit lui a permis de quitter les comités bonapartistes où il jouait un certain rôle, pour devenir un des chefs populaires du parti républicain avancé en Corse, qu'il représente à la Chambre.

Le côté oratoire est donc brillamment représenté au procès Landru.

Les exploits de Landru — si on peut dire — ont eu pour point de départ les petites annonces à fin de mariage parues dans certains journaux ; plusieurs chroniqueurs chargés des comptes rendus ont imprimé que ces petites annonces matrimoniales étaient d'invention moderne.

C'est là une petite erreur, bien excusable ; la vérité est que ce genre d'annonces date du commencement du dix-huitième siècle. Edouard Fournier assure même que, bien avant, on avait pratiqué l'établissement d'un « tarif pour l'évaluation des partis sortables pour faire facilement les mariages ». L'inventeur fut un allemand, qui, dès 1732, publiait à Hambourg un journal *Les petites affiches*, où paraissaient des offres et des demandes.

Contentons-nous d'en citer deux des plus originales :

« Un épicier fraîchement établi, qui a une boutique bien achalandée, et qui a fort bon air, cherche une demoiselle qui n'ait pas dépassé vingt ans, qui soit brune, qui parle un bon français et qui sache dessiner, broder et jouer du clavecin ».

C'était beaucoup demander pour une épicière. Les veuves désireuses de convoler n'étaient pas rares. L'une d'elles exprime ses désirs en quelques lignes brèves, mais significatives :

Une dame, âgée de cinquante-neuf ans, veuve pour la quatrième fois, cherche un homme de vingt-six ans, sain et vigoureux.

La future fiancée promet pour son cinquième mari « une vie de grand seigneur et un magnifique équipage ». En outre l'époux rêvé sera légataire universel.

De Hambourg, l'industrie passe à Londres, où le bureau de communications matrimoniales était tenu par un nommé Kieth ; il n'avait pas de journal, mais faisait imprimer ses avis au milieu de la publicité des grands quotidiens.

De là, cette singulière publicité se propage en France, et, dans le *Mariage singulier*, de Favart fils, représenté le 2 janvier 1787 à la « Comédie-Italienne », un des personnages, un célibataire, cherche à se marier par la voie des journaux.

En 1790 parut à Paris *L'indicateur des mariages*, bi-hebdomadaire. Voici le programme de cette publication imitée de l'anglais :

« Le but de ce journal est d'anéantir les désastres affreux que le célibat produit en France, en offrant à chacun la facilité de se marier dans tous les temps, suivant la réciprocité des droits auxquels on peut également prétendre. On établit pour cet effet un bureau de confiance, où chaque personne, riche ou pauvre, pourra déclarer ses noms et surnoms, sa demeure, son âge, son état, sa fortune, ses espérances de succession et les conditions qu'elle désire pour se marier ou pour établir ses enfants, etc.. On ne recevra de déclarations que celles qui seront faites par des personnes libres d'âge, par des pères et mères pour leurs enfants et par les tuteurs à l'égard de leurs pupilles ».

Le succès fut assez grand pour susciter des concurrents : *L'hymen et les sylphes*, en 1791, et le *Courrier de l'hymen*, en 1792. La province s'en mêla et la librairie Lesourd, de Bordeaux, publia *L'indicateur des mariages*, en 1795. Les *Petites affiches de Paris* introduisirent en 1802 une rubrique spéciale : « demandes en mariage ».

Depuis, ces annonces se répandirent dans divers journaux ; les plus importants refusèrent, tout d'abord, ce genre de publicité ; mais peu à peu, l'usage en

devint presque général, et nous les avons vues s'étaler dans les publications les plus graves. Au début du dix-neuvième siècle, le « Cousin Jacques » écrivait, dans son curieux *Dictionnaire néologique* (1800) : « Cette invention nouvelle est très immorale ; un libertin en profite et l'oisif s'en amuse au coin de son feu ».

Landru s'en est servi pour amorcer ses fantastiques projets de mariage, et c'est, grâce à ces annonces matrimoniales, qu'il a pu attirer dix malheureuses fiancées à Vernouillet et à Gambais, d'où elles ne sont pas revenues.

Pendant ce temps, la Société des Nations organise ses bureaux ; ils sont bien peuplés de sujets de choix royalement payés. Les juges de la Cour permanente recevront 250.000 fr. par an ; ils auront peut-être une demi-douzaine de causes à juger, mais leurs appointements seront magnifiques. Un simple secrétaire débutera à quarante mille francs. Le reste à l'avenant. L'Europe est ruinée, mais quand il s'agit de l'institution nouvelle, elle ne regarde pas à la dépense. On comprend, à merveille, que M. Albert Thomas, mis en demeure d'opter entre ses fonctions de directeur du Bureau du travail à 338.000 fr. par an et son poste de député, 27.000 fr., n'ait pas hésité à abandonner le Palais-Bourbon pour Genève.

Il est vrai que les députés français se sont accordé une petite et bien mince compensation. Quand ils touchaient 15.000 fr. ils payaient l'impôt sur le revenu comme tout le monde ; lorsqu'ils ont augmenté leurs appointements de 12.000 fr., ils ont fait décider, par le ministère de Finances, que cette augmentation serait « franc et quitte » exempte de tous

droits. Ce n'est qu'une petite faveur. D'ailleurs, nos parlementaires ont d'autres soucis. « Les soucis, disait Vauvenargues, sont indispensables pour le bon équilibre du caractère ».

Sous ce rapport, M. Samath Kan, le ministre de Perse à Paris, doit être servi à souhait. Le jeune héritier du trône persan fait en ce moment le tour de l'Europe, mais il s'est arrêté à Paris beaucoup plus que ne le comportait le programme de Téhéran. C'est M. Samath Kan qui est chargé de veiller sur les écarts possibles du prince. Ce n'est pas une sinécure. Le futur héritier est jeune ; il vient d'avoir dix-huit ans ; il est beau et en dehors de l'allocation paternelle, il a eu soin d'emporter une provision de diamants dont il a toujours une collection dans les poches de son habit, taillé à la dernière mode d'ici. Le prince est très curieux de Paris et de certaines parisiennes ; en peu de temps, il est devenu un habitué des petites boîtes de Montmartre et d'ailleurs. Il est quelques dames, dont les nobles étrangers sont la spécialité, qui le poursuivent à travers ses promenades. Le grave Montesquieu a mis sous la plume d'Usbeck, écrivant à son ami Rustan, une description un peu précise des plaisirs de Paris au XVIIIe siècle ; je ne sais si le prince actuel a lu les *Lettres persannes*, c'est peu probable. Dans tous les cas, il est en train d'apprécier les attraits d'aujourd'hui. Il y met, dit-on, un peu trop de complaisance et de ferveur, c'est ce qui désole le ministre de son pays. Il faut bien que jeunesse se passe.

Si le jeune héritier persan avait un peu de loisir, il pourrait se rendre compte de l'établissement, en plein Paris, d'une véritable bande de brigands établis au

centre de Paris, en pleine rue Drouot, à l'Hôtel des ventes. D'ailleurs les journaux commencent des campagnes vives contre ce qu'ils appellent les « Scandales de l'Hôtel ». Des plaintes sont portées au procureur de la République par le comte de Béarn contre les commissaires priseurs ; le préfet de police s'en est préoccupé et on annonce un prochain débat au conseil municipal. Que sortira-t-il de tout ceci ? Nul ne saurait le dire, mais il est certain qu'il se passe d'étranges choses dans les salles de ventes, tout comme s'exprimait Buridan en parlant des orgies de la tour de Nesle.

Depuis longtemps sévit ce qu'on a appelé la « Bande noire », mercantis qui s'entendent comme larrons en foire — c'est bien le cas de le dire — pour détrousser les vendeurs et exploiter les acheteurs. Avec de coupables connivences, ces coquins de la brocante achètent à bas prix les objets de valeur, revisent entre eux les prix d'achats, se partagent les bénéfices et cela constitue un abus insupportable contre lequel on proteste en vain.

Parmi les tours les moins nuisibles, et qui ne portent préjudice qu'à l'acheteur, figure ce qu'on appelle le « truc du bordereau ». Il est aussi simple que canaille.

Un exemple d'hier va le mettre en relief.

On fait publier dans les journaux qu'à la vente de la bibliothèque d'un riche amateur, M. Richtemberger, un exemplaire des *Dieux ont soif*, de M. Anatole France, avec notes manuscrites de l'auteur, a atteint, hier, une vacation de 18.450 fr. Et on se dit : « Il y a vraiment des bibliophiles bien généreux ! »

Que cette fois le bibliophile extraordinaire se soit

rencontré, c'est possible, mais j'en doute et même, si je le voyais de mes yeux, je ne le croirais pas.

N'y a-t-il pas plutôt la mise en œuvre du fameux « truc du bordereau ? »

Voici comment on procède :

Un antiquaire, un marchand de tableaux ou un bouquiniste introduisent dans une vente classée — et l'usage est courant — un bibelot rare, un tableau ou un livre recherché valant de cent à mille francs. Le propriétaire de l'objet pousse lui-même les enchères jusqu'à un prix qui étonne. C'est ainsi que, il y a deux ans, une assiette de la Révolution, dite « patriotique », fut adjugée 1.850 fr., qu'un tableau de Degas atteignit 400.000 fr. et qu'hier le livre d'Anatole France fut poussé jusqu'à 18.450 fr. L'assiette valait 100 francs bien payés. La « Danseuse » de Degas avait été achetée 500 fr. au peintre et le volume d'Anatole France était à son prix à 200 ou 250 fr.

Mais l'antiquaire, le marchand de tableaux ou le libraire, quand le marteau du commissaire priseur s'est abaissé, retire naturellement un bordereau avec la désignation de l'objet et la somme versée. La suite se devine ; c'est l'enfance de l'art. Quand un riche amateur, un collectionneur millionnaire, ou un américain richissime se présenteront, le mercanti leur tiendra avec bonhomie le petit discours suivant :

— Pour entrer en relations avec vous, je veux vous faire faire un marché comme vous n'en rencontrerez de votre vie. Voici une assiette historique, un tableau de choix et un livre unique. Je vous les donne — c'est bien le mot — pour ce qu'ils m'ont coûté. Voici le bordereau.

Neuf fois sur dix, l'acheteur tombe dans le piège ;

le collectionneur est roulé comme poisson en farine. Voilà comment on arrive à vendre à des prix exorbitants des objets en somme ordinaires. Le tour est classique et se renouvelle fréquemment.

Memento de la semaine. — THÉATRE DE L'ODÉON. — *Louis XI curieux homme.* — La critique parisienne à son habitude n'a dit que la moitié de la vérité. L'œuvre de M. Paul Fort, le prince des poètes, à ce qu'il dit, est-ce un four ? Sincèrement non ; c'est une pièce qui n'a pas réussi. D'abord de pièce, il n'y en a pas, puisqu'il n'y a ni intrigue ni développement. Ce sont des tableaux sans suite, pris au hasard, choisis dans les vieilles chroniques et dont Louis XI est le héros principal. Comme dialogue ? ce ne sont pas des vers, puisque M. Paul Fort méprise la rime, la césure et la cadence ; c'est une prose qui étonne et détonne.

La pièce est supérieurement jouée par des acteurs qui méritaient d'autres rôles, la mise en scène est somptueuse, les décors originaux et les costumes très riches.

(*La Presse-Associée*).

XLVI

24 NOVEMBRE.

L'Habit redevenu obligatoire à l'Opéra. — Le nouveau public et les nouveaux riches. — La première soirée à la Présidence de la Chambre. — Le monde dans les salons. — Du temps de Floquet. — Mgr Czacki. — La canne de Mgr Ferrata. — Pourquoi Léon XIII et Benoît X ne furent pas nonces à Paris. — Victor Hugo était bête ! — Impertinences de parole et de plume. — Armand Carrel, Guizot et M. Bonnevay. — La qualités académiques. — Les journalistes et l'Académie. — Les académiciens et les 7 péchés capitaux. — Curieux exemples de prix académiques.

Allons, il faut en prendre notre parti : le règne du veston et du chapeau mou est fini à l'Opéra ; on vient de décider qu'on ne serait plus reçu désormais qu'en tenue de soirée, que l'on indique comme se composant de l'habit noir, de la cravate blanche et du chapeau de haute forme. On nous fait grâce, pour le moment, de la couleur des gants.

Pendant la guerre, un sous-secrétaire, un de ces passagers dans les salons du Pouvoir, et dont le nom s'est perdu, avait signé un décret pour interdire dans les théâtres subventionnés, l'habit et la robe de soirée. La redingote et les robes montantes étaient obliga-

toires. On voulait imposer une sorte de négligé patriotique d'une forme démocratique ; c'était un peu ridicule. Nous voilà revenus à la réglementation d'avant la guerre. On se demande en vertu de quel droit l'on impose une coupe particulière d'habit pour aller écouter la musique. Ecouter est une manière de parler, car l'on va à l'Opéra, pour voir, pour regarder, et la musique est secondaire.

Déjà Béranger, de son temps, disait dans une de ses chansons :

L'Opéra toujours,
Fait bruit et merveilles ;
On y voit les sourds,
Boucher leurs oreilles.

Se boucher les oreilles est évidemment une manière de parler, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a cent ans, comme aujourd'hui, l'on considérait la musique comme accessoire. L'Opéra est une sorte de grand salon où l'on ne se connaît pas, et où l'on essaye d'apercevoir des personnalités en vue d'avant 1914. On y déploie de l'élégance, et l'on y exhibe des bijoux. Les nouveaux riches commencent à s'y risquer ; ils sont visiblement gênés, et ne quittent généralement pas leurs loges pendant les entr'actes. Ils finiront par s'apprivoiser.

Il est assez curieux, pour un observateur, d'assister à la formation d'un public nouveau qui vient là, non pour la musique, à laquelle la grande majorité n'entend rien, mais pour se trouver à un rendez-vous auquel il est de bon ton d'avoir assisté.

On prête à Napoléon Ier cette réflexion : « l'Opéra » est la vanité des Français ; la « Comédie-Française » en est la gloire ! » Vraie ou fausse cette pensée est

toujours exacte, et rue de Richelieu, se réunissent les intelligences, ceux qui comprennent et qui pensent. A l'Opéra, se trouvent ceux qui ont de la fortune — bien ou mal acquise, peu importe ! — et qui ont les moyens de payer très cher des loges où l'on est en vue. C'est une sorte d'exposition mondaine. On y rencontre, pour le quart d'heure, des dames de la haute industrie, des enrichies du commerce et des gens de la petite finance. Tout ce monde est admirablement habillé. Oserai-je dire que ces spectateurs des deux sexes n'ont pas l'air d'intelligence vive ? Ils portent sur la figure une sorte de résignation ; les dames, très parées, très sanglées, très embrillantées. Chacun a l'air de se dire :

« Allons, tenons-nous en bonne posture, le jeu des lorgnettes est commencé, et nous ne sommes pas ici pour nous amuser ! »

Ah ! non ! ça se voit.

La nouvelle consigne sur la tenue de soirée augmentera le nombre des habits noirs et des chapeaux montés, mais ne changera rien à ces façons ankylosées de spectateurs dont beaucoup semblent en bois. Il faut du temps.

C'est par milliers qu'on comptait les habits noirs, l'autre soir, au Palais-Bourbon.

Il y avait longtemps que nous n'avions vu un Nonce dans les salons officiels ; nous avons eu ce spectacle fort intéressant à la dernière soirée, si réussie, quoiqu'il y eut beaucoup trop de monde, du président de la Chambre. A une des réceptions de la Présidence de la République, l'hiver dernier, nous vîmes, avec étonnement, arriver le Cardinal Dubois et son coadjuteur ; les relations avec le Vatican n'é-

taient pas encore officiellement reprises ; le Cardinal resta d'ailleurs à l'écart, tenant cercle, donnant son améthyste à baiser à quelques dames qui se contorsionnaient en tire-bouchon pour saluer à la manière de l'ancienne cour. Le nonce, Mgr Ceretti, était au Palais-Bourbon officiellement, et il promena son manteau cerise à travers les salons, regardant ce public élégant de femmes très décolletées ; il était d'ailleurs impassible et c'était fort curieux à observer.

Un nonce n'est d'ailleurs pas un archevêque comme les autres ; il représente non la religion mais le pouvoir papal et il se doit de se soumettre aux exigences mondaines.

« Douce obligation, madame »

comme chante le personnage de l'Opéra Comique. Le dernier nonce que nous ayons aperçu dans un bal — un vrai — fut Mgr Czacki. C'était en pleine crise de l'application des décrets ; Charles Floquet, nommé préfet de la Seine, donna à l'Hôtel de Ville une fête qui fut des plus brillantes et ajoutons des plus coûteuses.

Floquet que je félicitais le lendemain me disait en riant :

— Oui, je crois que ce n'était pas mal, mais à partir d'aujourd'hui, madame Floquet, quand j'aurai quitté la Préfecture, devra renoncer à la voiture que nous avions.

Pour cette fête et le grand dîner qui avait précédé, on avait dépensé près de trois cent mille francs pris par Floquet sur sa fortune personnelle. Il en coûtait cher alors d'organiser la République athénienne. On sait d'ailleurs que Floquet, qui était la probité même

dépensa largement chaque fois qu'il occupa une fonction publique. Ce qui n'empêcha pas les socialistes du XIe arrondissement de le combattre aux cris stupides de : « Panama ! Panama ! »

Cette fête de la Préfecture de la Seine montra le nonce Czacki dans ses fonctions mondaines. Il était jeune, svelte, portait beau et avait vraiment grand air. Après le dîner, en sa qualité de doyen de droit du corps diplomatique, il donna le bras à Mme Floquet pour passer de la salle à manger dans les galeries [1]. Le bal allait commencer, le nonce conduisit la femme du préfet, qui était décolletée à souhait, dans la grande salle des fêtes ; nous le vîmes causer avec animation et rire avec un plaisir enfantin. L'orchestre entama les premières notes d'un quadrille ; les groupes se formèrent et le prélat ne quittait pas Mme Floquet. On crut un moment qu'il allait participer lui-même à la première figure. Ce fut un moment de curiosité intense. Impassible et souriant, le nonce conduisit au milieu de la salle, la danseuse, et quand elle fut en place, il s'inclina avec élégance, céda le pas à un civil et se retira.

Cela fut vraiment un joli tableau de Paris. L'autre jour, Mgr Ceretti fut plus circonspect et il se contenta de causer avec cette politesse italienne si précieuse avec Mme Raoul Péret dont la grâce souriante et la beauté qu'on compare à celle de l'Impératrice Eugénie, rayonnait au milieu de la haute bourgeoisie de la troisième République.

Un prédécesseur de Mgr Ceretti, Mgr Ferrata

1. Il paraît qu'un prélat ne doit pas donner le bras aux dames; ce soir làce jeune prélat oublia ces règles.

aurait été probablement nommé pape à la place de Benoît XV sans un pamphlet venimeux tout rempli de récits peu catholiques sur la vie privée du prélat, préparé d'avance, et qui fut distribué avec un zèle pieux, le premier jour, aux membres du Conclave. Mgr Ferrata aimait fréquenter les salons parisiens où il montrait un esprit des plus vifs et des plus aisés; il avait même scandalisé, non par ses propos qui étaient toujours d'une correction parfaite, mais par sa canne, un superbe bambou dont la poignée était formée par une femme en ivoire, une de ces académies florentines à la ligne parfaite et sans voiles. En entrant, le prélat remettait son manteau, son chapeau et sa canne au vestiaire et les domestiques des maisons pieuses que fréquentait le nonce s'en montrèrent scandalisés. Une grande dame de l'aristocratie prit sur elle d'en avertir Mgr Ferrata qui renonça à cette canne à laquelle il n'attachait sans doute pas d'importance. Les tombeaux du Vatican où sont sculptées certaines statues d'éphèbes sont bien autrement sujets à caution. Peu de temps après d'ailleurs, il était nommé cardinal et remplacé par Mgr Lorenzelli qui n'avait pas les sentiments francophiles de son prédécesseur. On ignore généralement qu'à ce moment Léon XIII voulut envoyer un jeune prélat, occupant un poste modeste, à la secrétairerie d'Etat, Mgr Della Chiesa. La France pressentie ne montra pas une satisfaction diplomatique suffisante et ce fut Mgr Lorenzelli qui fut agréé. L'initiateur de la candidature de Mgr Della Chiesa avait été un autre prélat du Vatican, Mgr Gasparri, très bien en cour auprès de Rampolla et qui aurait fort désiré éloigner un concurrent sérieux au chapeau que l'ancien professeur à l'Institut catholique

de Paris convoitait, lui aussi, à ce moment. Aujourd'hui, les deux petits prélats d'alors sont les meilleurs amis du monde, ils gouvernent l'Eglise, et le cardinal Gasparri est le collaborateur très dévoué de Benoît XV. Quand il était nonce à Bruxelles Mgr Pecci, qui devait devenir Léon XII, avait désiré passer de Belgique en France, mais Pie IX qui n'appréciait pas son successeur préféra le reléguer dans un petit diocèse italien. C'est ainsi que nous avons manqué avoir à Paris, dans tout l'épanouissement de leur jeunesse, deux futurs papes.

On assure que pour justifier son refus, Pie IX aurait dit :

— Non, Mgr Pecci a une intelligence trop vive dans un poste où il faut surtout de la réflexion.

Une intelligence trop vive ! ce n'est pas le reproche que, s'il faut en croire M. Paul Gsell dans son livre si curieux : *Les propos d'Anatole France*, Leconte de Lisle adressait à Victor Hugo. D'après Anatole France, l'auteur des *Poèmes barbares* aurait dit : « Victor Hugo est bête comme l'Himalaya. » Le propos a-t-il été rapporté par M. A. France avec sa véritable signification ? Quoiqu'il en soit, Leconte de Lisle oublia ce jour-là, que, lorsqu'il se présenta la première fois à l'Académie, il n'obtint qu'une seule voix, celle de Victor Hugo qui déposa ostensiblement son bulletin dans l'urne ; si plus tard même Leconte de Lisle fut nommé, il le dut à l'insistance du grand poète de la *Légende des siècles*. Peut-être Leconte de Lisle avait-il voulu faire un de ces mots amers dont il avait la spécialité. Au surplus, il était assez personnel et dans une lettre du 22 juillet 1883, qui fut vendue il y a trois ans à la vente Jules Claretie, il écri-

vait à un biographe qui lui avait demandé quelques renseignements sur ses auteurs préférés : « Il m'est impossible de parler du talent de Sully Prudhomme avec l'impartialité désirable. Je ne comprends ni la poésie, ni l'art spécial du poète, comme il les comprend. Je ne suis ni un élégiaque, ni un moraliste. »

On pourrait placer en face de cette opinion de Leconte de Lisle, l'opinion qu'avait de ce poète Alphonse Daudet qui n'était pas tendre pour les vers un peu durs des *Poèmes antiques* malgré ses métaphores grandiloquentes. Goncourt ne lui était pas non plus très favorable et, si on publie le fameux *Journal* verrouillé de la Bibliothèque Nationale, on verra qu'il ne s'en prend pas seulement à sa poétique. A propos de Rodembach jeune, le Journal qui a déjà paru contient quelques lignes plus que désobligeantes sur lesquelles il est décent de ne pas insister. C'est peut-être une calomnie.

Ah ! ces haines et ces rancunes d'hommes de lettres, elles n'ont de comparables que les rancunes d'hommes politiques. La semaine passée, le ministre de la Justice, M. Bonnevay, pour montrer son déplaisir des attaques de M. Léon Daudet, lui lançait un dédaigneux : « Le gouvernement aura l'honneur de ne pas solliciter votre suffrage ». C'est, à deux mots près, la riposte de Guizot à M. Granier de Cassagnac : « C'est, pour le Gouvernement, un honneur de ne pas solliciter votre voix ; votre confiance serait pour nous une humiliation. Ne nous en menacez pas. »

Guizot lui-même se souvenait sans doute, en parlant avec cette impertinence déplacée, du passage de l'article célèbre d'Armand Carrel à l'adresse d'Emile de Girardin : « Vous n'avez certainement pas voulu

me menacer de vos éloges [1]. » Vous savez qu'à la suite de cet article, un duel eut lieu entre les deux écrivains ; Armand Carrel fut tué et son enterrement offrit ce spectacle original : le grand écrivain catholique et royaliste, Châteaubriand, tenant un des cordons du corbillard du journaliste républicain et libre-penseur, enterré civilement. Nous sommes moins tolérants aujourd'hui.

Aujourd'hui l'intolérance est partout et nous la retrouvons dans les camps qui se sont formés autour de l'élection qui va avoir lieu à l'Académie. Elle sera aussi disputée que le prix Goncourt. Chaque candidat a de chauds partisans : la lutte sera vive. Quel que soit l'élu, ce sera sûrement un homme de mérite ; car malgré les légendaires plaisanteries faciles, il faut du talent pour être admis. Sans doute, il y a des degrés, et ce n'est pas toujours celui qui est le plus remarquable qui est choisi ; mais ceci est une question d'appréciation, de relations et de hasard. A coup sûr, tous ceux qui mériteraient d'être de l'Académie n'en sont pas, mais tous ceux qui ont été élus méritaient cet honneur ou à peu près.

Le talent plus ou moins grand est donc la première condition. Cela ne suffit pas.

1. Cette idée est bien plus vieille et nous la trouvons notamment dans un quatrain d'un poète oublié du premier empire, P. Villiers, qui répondait à une critique qui l'avait loué, peut-être insuffisamment à son gré :

Tant qu'il n'a fait que censurer
Et ma prose et mes vers, j'ai gardé le silence.
Mais, il me loue !... Ah ! j'en aurai vengeance !
Il cherche à me déshonorer.

Souvenirs et mélanges de M. de Rochefort, (père du pamphlétaire), 26, page 395.

Il faut d'autres qualités ou, tout au moins, d'autres moyens. Une certaine tenue sociale et une réputation générale d'honnêteté privée. Un écrivain qui mène une vie décousue, désordonnée ou sans retenue, ne sera pas admis. Il y a eu de très rares exceptions. Quand M. Jean Richepin se présenta, ceux qui le combattaient lui reprochaient sa jeunesse, dont il avait lui-même exagéré à plaisir le côté aventureux ; ils lui reprochaient aussi d'avoir joué un de ses drames *Nana Sahib* aux côtés de Sarah Bernhardt. On rappela sa condamnation en police correctionnelle pour la *Chanson des Gueux*. Il faillit échouer ; c'eût été dommage. L'Académie n'aime pas les candidats endettés et c'est pour ce motif qu'elle refusa autrefois Balzac et plusieurs autres de nos jours. La tradition est toujours la même.

Il n'y a pas longtemps, un candidat qui avait des mérites fut écarté parce qu'on savait qu'il aimait boire plus que de raison ; c'est un brave homme mais on le jugea indigne de l'habit vert. D'autres défauts et quelques vices encore moins recommandables sont des motifs d'exclusion.

La richesse n'est pas indispensable, mais elle ne nuit pas ; si le postulant sait donner à temps quelques dîners où les mets soient de choix, cela augmentera ses chances.

Il va de soi que les écrivains dont les noms ont été mêlés à des scandales mondains feront bien de s'abstenir. Il est arrivé que des académiciens ont subi des avatars qui ont été blâmés, mais c'était après leur élection, pas avant. Si Mlle Verlain que M. Hanotaux fit arrêter, un peu arbitrairement, le jour de la réception de M. d'Haussonville avait provoqué l'incident

avant, peut-être M. Hanotaux n'aurait-il pas été élu. Ce n'est pas le fait assez ordinaire d'avoir séduit une jeune fille qui aurait constitué l'obstacle, mais le scandale qui s'en est suivi.

Le candidat peut augmenter ses chances en fréquentant deux ou trois salons un peu fermés, mais où des femmes d'âge mûr et de bon conseil font souvent pencher la balance. Au début du siècle dernier, les journalistes étaient assez mal vus, et l'abbé de La Porte écrivait :

« Je n'étais pas académicien et ne devais me flatter de le
» devenir jamais. Le métier de journaliste est un titre exclusif.
» C'est un caractère indélébile qui éloigne pour toujours de
» ce corp savant ceux qui en sont malheureusement revêtus.
» C'est que, en effet, on regarde cette profession comme la
» plus vile de la littérature, comme une tache originelle et un
» exercice de roture qui déroge à cette noblesse littéraire
» dont il faut pouvoir faire ses preuves pour entrer à l'A-
» cadémie ».

Les choses ont bien changé depuis ; on peut même dire que c'est tout le contraire. Evidemment, on élirait difficilement un journaliste au sens strict du mot, un écrivain n'étant que journaliste, mais il en va autrement quand il s'agit de ceux qui sont journalistes d'ornement si je puis parler ainsi. Ces dernières années, des romanciers en renom, des poètes brillants sont entrés dans le journalisme pour augmenter leurs chances académiques. Ils se sont installés dans de confortables rubriques : critique littéraire ou critique dramatique, pour le seul plaisir de louer avec abondance les écrits de leurs électeurs ; le moindre roman est exalté par eux avec une admiration sans réserves ; tout livre d'histoire, même médiocre, les fait tomber en pâmoison, et ces journalistes-là, quand on publie

un volume d'académicien s'écrient : « Que c'est beau ! » avant que les épreuves soient corrigées. Comme le mamouchi de la comédie, ces candidats se prosternent de confiance, en prenant le ciel à témoin, que l'éclat du soleil lui-même est moins brillant que la pensée des académiciens qui seront demain leurs juges. Vous croyez que j'exagère ; je pourrais vous citer des exemples nombreux, mais il faudrait faire des personnalités, ce qui est inutile et désobligeant. Tenons-nous en à ces règles générales des candidats habiles ; la chance fait le reste.

On a écrit de nombreux articles contre l'Académie et parfois contre les académiciens. Je sais quelqu'un que je connais bien qui, pour se distraire, a écrit une étude assez amusante : *Les Académiciens et les sept pêchés capitaux.* Les Quarante sont divisés en sept catégories suivant leurs défauts les plus accentués et on raconte, avec des détails, les aventures, les mésaventures, les incidents fâcheux auxquels ils ont été mêlés. Il y a les envieux, les avares, les orgueilleux, les luxurieux. C'est intéressant au possible. On ne pourrait évidemment pas publier cette curieuse monographie dépassant, en indiscrétion, le *Journal* des Goncourt — celui qu'on refuse d'imprimer. L'auteur aurait la ressource de voiler les noms vrais de chaque immortel sous le masque du pseudonyme conventionnel, comme fit La Bruyère. Il faudra le dire à hauteur.

Dans quelle catégorie, rangera-t-on M. Anatole France dont il est beaucoup question en ce moment ? — Dans deux ou trois assurément — ce caractère complexe et divers peut fournir partout.

Quand on célèbrera son centenaire, les mémorialis-

tes qui nous succéderont ne manqueront pas de rappeler que c'est ce mois-ci que l'auteur du *Lys rouge* obtint le prix Nobel, qu'un de ses volumes, annoté de sa main, fut adjugé 18.450 francs dans une vente à l'Hôtel Drouot (voyez les articles bluff et trucages) et que parut ce livre de M. Paul Gsell, où sont notées, au jour le jour, les confidences et les nasardes du célèbre écrivain. Dans ces *Propos d'Anatole France,* M. Paul Gsell nous enlève quelques illusions sur les prix décernés par l'Académie française ; il nous raconte que, au temps où Mme Collet était la maîtresse de Victor Cousin, avant de devenir celle de G. Flaubert dont on va, dans quelques jours, célébrer aussi le centenaire, l'Académie accordait avec régularité, tous les ans, un prix de poésie à cette dame, poète et romancière. « C'était réglé comme des petits pâtés », dit M. Anatole France.

Une année, la bonne dame était en retard pour confectionner sa poésie habituelle. C'était la veille où on devait remettre les manuscrits. Elle eut une idée de génie ; elle avait précisément à dîner Gustave Flaubert et le poète Louis Bouilhet. Elle les enferma dans son Cabinet de travail et leur demanda de lui composer une poésie de deux cents vers sur *l'Immortalité*. Le romancier de *Salammbô* et son ami n'étaient pas en train ce soir-là ; après deux heures d'efforts, ils n'avaient rien produit.

— Bah ! c'est bien simple, dit Bouilhet. Voici un volume de Lamartine : écris.

Et il dicta à Flaubert deux cents vers du célèbre poète, vers que l'on remit à Mme Collet ; celle-ci les envoya à l'Académie, et ils furent couronnés, sous son nom, avec grandes félicitations.

Cette mystification de G. Flaubert, dévoilée plus tard, ne serait pas, dit-on, isolée dans les annales des concours et des récompenses académiques.

Et c'était le moment où cette même Académie — aujourd'hui, est-ce bien changé ? — refusait de reconnaître le talent poétique de ce vrai poète de grand talent, cette dolente Desbordes-Valmore, dont un érudit, M. Boyer d'Agen, vient de publier chez Lemerre quelques manuscrits inédits dans lesquels palpite, si on peut dire, le cœur toujours meurtri de la pauvre Marceline.

Il fallut l'intervention pressante de Legouvé pour faire obtenir, en 1850, un prix Lambert de 3.000 fr. qui fut une consolation pour l'auteur des *Elégies*, toujours malade, toujours sans argent. « Je serais bien heureux, écrivait M. Ernest Legouvé à M. Valmore, si cette nouvelle pouvait faire descendre un moment de consolation sur son lit de douleur ».

Mme Desbordes-Valmore devait vivre ainsi jusqu'à sa soixante-quatorzième année. Pour attendrir ses collègues, qui se montraient si négligemment indulgents et généreux pour l'amusante et joyeuse Mme Louise Collet, M. Villemain devait insister, dans son rapport auprès de ses collègues, en mettant en avant, non les mérites de Mme Desbordes-Valmore, mais sa misérable situation. « Honorons, disait E. Legouvé à la Commission, par un hommage secourable, les derniers jours d'une femme dont l'infortune a achevé le talent commencé par la passion ».

Le talent n'était qu'un prétexte ; on envoyait à la pauvresse une aumône.

Quelles singulières anecdotes on pourrait recueillir

si on compulsait les dossiers de ces nombreux prix de poésies, accordés forcément à l'aveuglette, car les concurrents sont trop nombreux et les académiciens manquent de temps pour se renseigner. Il y a quelques années, on couronna un très beau poème sur la vertu, et quand l'auteur se présenta, on apprit qu'il avait subi sept condamnations pour escroquerie. L'étonnement ne fut pas moindre quand, ayant donné le prix à une autre poésie où une jeune fille racontait ses premières impressions virginales, on se trouva en présence d'un capitaine de gendarmerie en retraite.

Qu'importe : L'Académie, malgré ces inévitables défaillances, remplit un rôle utile et elle sait bien que l'erreur est un des défauts inhérents à notre pauvre humanité ; puis, comme dit M. J. Chénier :

« L'erreur n'est pas un crime aux yeux de l'Eternel ».

XLVII

1er DÉCEMBRE.

La condamnation de Landru. — Un public de « crapules ». — Les spirites demandent des cheveux du condamné. — Le centenaire de G. Flaubert. — Lettre inédite. — Georges Sand et Flaubert. — La critique injuste. — Louise Collet. — La fille de Flaubert. — Le « Candidat ». — G. Flaubert pensionné. — Le pas de « L'Idiot des salons ». — La réception au Palais-Bourbon.

Après trois ans d'instruction, trois semaines de débats et un million de frais de procédure, Landru, accusé d'avoir assassiné dix femmes, est condamné à mort. Mais, inconséquence des jugements falots de la pauvre humanité, les jurés ont, à l'unanimité, signé un recours en grâce. On ne comprend pas : ou ce coquin est l'assassin que l'on croit, et il ne peut y avoir de grâce pour pareil monstre, ou les douze jurés sont hésitants dans leur conscience, ils ne sont pas sûrs de la culpabilité, et il fallait acquitter. C'est la logique, c'est le bon sens, c'est la moralité la plus élémentaire.

Pour ceux qui ont suivi les débats avec impartialité et ne se laissent impressionner ni par le cabotinisme

de ce public spécial, venu là comme à un spectacle, et à qui l'avocat général dur, pendant une suspension lançait cette rude apostrophe : « tas de crapules, taisez-vous ! » ni par les ferments de doute qu'a essayé de jeter dans les esprits l'avocat du condamné, la culpabilité ne fait pas l'ombre d'un doute. Où trouver, grand dieu ! des motifs d'atténuation ? Landru a été défendu avec éloquence et habileté par Me Moro-Giafferi, qui a ému cet auditoire peu intéressant, venu là pour se procurer des sensations grossières. Parbleu ! comme dit Mme Ackerman :

> Les airs n'ont pas besoin, ni les vagues stupides,
> Pour frissonner, d'avoir compris.

Ah ! ce public des audiences des grandes affaires criminelles, quels esprits bas et quelles intelligences viles ! Les actrices en vue, les demi-mondaines bien entretenues, les détraquées du cœur et du cerveau se donnent rendez-vous là, avec pas mal de snobs qui considèrent comme une heureuse fortune de pouvoir répéter : « J'étais à la condamnation de Landru » [1].

1. L'écrivain anarchiste, M. Ch. Moloto a tracé de ce public ce tableau bien venu :

« Car, c'est à cette clique dorée, dénommée « haute société » « grand monde », que vont les cartes de faveur de cette magistrature, tour à tour galante et inexorable et dont un membre écœuré vient de cracher son dégoût en une apostrophe virulente.

» A quelques rares exceptions près — la plupart professionnels ou artistes étudiant sur le vif, dans ce duel terrible de l'accusation et de la défense, les types révélateurs de la psychologie humaine — c'était toute cette racaille de riches fainéants, de noceuses du grand et du demi-monde, de nobles étrangers et étrangères qui grouillait dans le prétoire, riant, hurlant, fumant, se bousculant..., les belles dames pâmées exhibant leurs dessous, se crêpant le chignon pour conquérir ou garder une bonne place.

C'est un mal qui date de loin, et il existe, depuis un quart de siècle, sept circulaires des ministres de la Justice enjoignant aux présidents d'assises de prendre des mesures pour que les salles d'audience ne soient pas transformées en salles de spectacles, envahies par toute la canaille élégante et dorée qui a toujours été friande de ces sortes de représentations. Le ministre actuel a signé une huitième circulaire qui a été reçue par le président des assises de Versailles au moment où se clôturaient les débâts. Ça fera quelques papiers de plus dans les cartons verts des bureaux de la place Vendôme [1].

Cependant, il ne faut pas exagérer ; on a imprimé que des dames — de vraies dames — avaient sollicité des cheveux ou un poil de la barbe de Landru et on s'est écrié : « Quelle singulière mentalité ? » Ceci demande une petite explication. Il ne s'agit pas là d'un goût pervers qu'on a supposé. Non ! Ces demandes — au courant desquelles nous avons été — ont été faites par des adeptes du spiritisme et des mé-

« Dans cette chienlie de belle société en goguette, il y avait des princesses exotiques, l'une d'elles maîtresse notoire d'un ministre français, des ambassadeurs et des ambassadrices, des théâtreuses à deux mille francs la nuit. Toute une fleur de décadence exhalant un parfum mêlé d'origan et de fumier bonne pour le dépotoir !

» C'est à ce bas-fond de classe dirigeante, vide d'intelligence et d'énergie, que s'est adressé le qualificatif dur et mérité de l'avocat général : « Crapules ! ».

1. Le ministre de la Justice fut interpellé au Sénat au sujet de ces auditoires recrutés dans le monde de la galanterie élégante et promit qu'on ne recommencerait pas. On oublia de rappeler au ministre que le plus grand nombre des cartes avaient été *exigées* du président par les attachés et secrétaires du ministère et ce furent ces jeunes gens qui les distribuèrent à leurs amis et connaissances. D'où le scandale.

diums plus ou moins voyants. « Obtenez-nous, m'écrivait une directrice de revue psychique, un objet ayant appartenu à Landru, une ligne de son écriture et je suis certaine que nous arriverions à découvrir les dix victimes ou ce qui reste. Quel triomphe pour notre cercle ! »

Evidemment, si on était arrivé à indiquer où se trouvaient les dix cadavres ou les fragments qui doivent avoir été enfouis quelque part, quel coup de théâtre ! il n'a pas été donné satisfaction aux spirites et cette dernière épreuve n'a pas été tentée.

Pourquoi n'a-t-on pas essayé, à la cantonade, sans engager l'autorité de la magistrature dans des expériences qui auraient pu réserver des mécomptes de toutes sortes ? Au point où on en était, il n'en aurait pas coûté grand'chose de laisser agir sans les cautionner, ceux qui ont la foi et que rien ne rebute.

Il y a une trentaine d'années, M. Manau, le procureur général près la Cour de cassation dans l'affaire Dreyfus, présidait la chambre des appels correctionnels de la cour de Paris. Dans une affaire de vol, le prévenu, qui avait été condamné à quinze mois de prison en première instance, niait contre d'accablantes présomptions et il ajoutait qu'une somnambule lui avait assuré que les objets qu'on l'accusait d'avoir volés se trouvaient déposés à un endroit qu'elle n'avait pu dire. On accueillit naturellement cette explication avec scepticisme. Mais M. Manau croyait aux phénomènes psychiques ; il décida de tenter l'expérience en chambre du conseil, mais hors des heures d'audience. La somnambule fut amenée, endormie, elle indiqua la place exacte où les objets cherchés avaient été déposés par une personne

morte ; on vérifia ; c'était exact. L'accusé fut acquitté.

M. Manau, mis en goût, voulut renouveler la même expérience dans une autre affaire avec la même somnambule ; on ne put rien obtenir. Tous ces phénomènes sont tellement déconcertants !

Soyez assuré, d'ailleurs, que les spirites n'ont pas renoncé à leurs projets en ce qui concerne Landru et il serait curieux que nous sachions, par cette voie incertaine, ce que sont devenues les dix fiancées, ce que n'a pu établir une longue enquête de trois ans. C'est ça qui serait la véritable surprise de ce drame obscur ; elle ne s'est pas produite.

Pour nous débarbouiller des crapuleries de l'affaire Landru — pour employer le langage de l'avocat général — nous avons le centenaire de Gustave Flaubert. Quoique quelques fats de la nouvelle génération en disent, Gustave Flaubert fut un grand écrivain et il restera un des romanciers les plus originaux, les plus intéressants, du XIXe siècle. On ne peut faire à aucune des larves prétentieuses de la littérature de ces temps derniers, l'honneur de la comparer à l'auteur de *Madame Bovary*. « Quelles fausses couches ! » écrivait Flaubert en parlant de vilains écrivassiers de son temps. Que dirait-il de quelques autres d'aujourd'hui qui prennent le nombril de M. Paul Claudel pour l'Himalaya de la littérature. C'est qu'ils sont convaincus, les pauvres !

Gustave Flaubert, d'ailleurs, était d'une autre époque, et tandis que nos minces auteurs d'aujourd'hui inondent les illustrés de leurs photographies, Flaubert refusait de poser devant les objectifs. On a trouvé à l'exposition organisée par notre confrère, M. Pierre

de la Mazière, à la « Fédération des artistes de l'avenue de Wagram », à l'occasion du centenaire de la naissance du célèbre écrivain, une lettre inédite que m'adressait l'auteur de *Salammbô*, il y a bien longtemps. Comme je lui avais demandé un de ses portraits pour le reproduire avec sa biographie dans un recueil, il me répondit :

Monsieur et cher Confrère,

Il m'est impossible de vous envoyer une photographie, parce que jamais je n'ai fait faire mon portrait.

Il n'existe de moi *aucun portrait*. Chacun a sa toquade (sic), la mienne est de me refuser à toute image de ma personne.

Je vous remercie des choses obligeantes que vous m'envoyez et vous serre cordialement la main.

G. Flaubert.
240, rue du Faubourg-St-Honoré.

Aujourd'hui les choses ont bien changé, et quand un rédacteur se présente chez le moindre conscrit des lettres, celui-ci lui glisse ses portraits dans les mains afin de se voir reproduit entre l'assassin de la veille et le boxeur du jour.

Ce n'est pas que Flaubert méconnut l'efficacité de ces petits moyens de réclame, mais il les repoussait.

Cela fait sourire les quelques nouveaux arrivés, notamment cette camarilla qui prend la jeunesse pour la puissance et qui s'est réunie, l'an passé, sur un divan de librairie — sexes mêlés — (pour décider qu'on ne prononcera jamais le nom d'un écrivain ayant plus de quarante ans. Stupides personnages ! Et dire qu'il n'y a pas de loi permettant de fouetter ces pauvres gens en place publique ! De quel mépris le puissant auteur de la *Tentation de Saint Antoine* ne les eût-il pas accablés !

Avec ses principes de production lente, la profession de journaliste, où il faut écrire vite et bien si on peut, sous le fouet de l'actualité, lui inspirait une sorte de répulsion naturelle : « Pourquoi écrire dans les journaux, disait-il à George Sand en 1869, quand on peut faire des livres, et qu'on ne crève pas de faim. »

A propos des relations de George Sand et de G. Flaubert, on a posé la question de savoir si l'auteur de *Lelia* qui aimait fort le solitaire de Croisset avait été plus qu'une amie pour lui. Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsque Flaubert était à Paris, la vieille George Sand accourait et arborait des robes claires à fleurs qu'affectionnait son confrère, qui d'ailleurs, admirait son talent. Mettre une robe voyante et s'en dépouiller au moindre clignement d'yeux, était pour la bonne dame de Nohant l'affaire d'un instant. Si Flaubert ne fut pas l'élu du moment, c'est qu'il ne voulut pas, tout laisse supposer qu'il ne dédaigna pas. Au surplus, un de plus, un de moins, dans l'existence tumultueuse de George Sand, qu'importe !

G. Flaubert n'avait pas le caractère gai tous les jours, et en 1857, il déclarait : « Bref, la vie m'en... cordialement, voilà ma profession de foi ». Parmi ses haines, mettait au premier rang le catholicisme intransigeant et le socialisme, et d'une lettre adressée à George Sand, en 1868, nous détachons ce passage :

« Le néo-catholicisme d'une part, et le socialisme de l'autre ont abêti la France. Tout se meut entre l'Immaculée Conception et les gamelles ouvrières ».

Ce n'est pas qu'il eut des sentiments bien favorables pour la bourgeoisie qu'il accablait de ses sarcasmes et de ses mépris. C'était un libéral et un indépendant. Le milieu hétérogène de la princesse

Mathilde lui plaisait assez. Il résumait ainsi ses théories.

« Nom de D..... a-t-on été inepte de tout temps dans notre belle patrie ! Pas une idée libérale qui n'ait été impopulaire, pas une chose juste qui n'ait scandalisé, pas un grand homme qui n'ait reçu des pommes cuites ou des coups de couteau. »

Il avait la politique en horreur et avec sa brutalité familière, il confiait, en 1860, à Louis Bouilhet : « Jamais de politique, Nom de D... ! ça porte malheur et ce n'est pas propre. »

On s'était montré particulièrement sévère pour la *Tentation de Saint Antoine* qui est aujourd'hui classée au premier rang de ses œuvres. « Il n'y a rien au monde, avouait-il, de plus désobligeant et de plus stupide qu'une critique injuste, » et revenant sur cette idée, dans une lettre à Ernest Freydau, il ajoutait :

« Comme c'est beau la critique, toujours se f.... le doigt dans l'œil et blâmant justement ce qu'il y a de meilleur dans un livre ».

Il resterait à parler de son supplice amoureux avec cette étonnante Louise Collet, mais à quoi bon remuer les cendres de ces disputes, de ces querelles, de ces nuits sans sommeil ? M. Louis Barthou l'a bien fait pour Victor Hugo, mais il est pour les académiciens des libertés que se refusent les simples chroniqueurs « ces babillards de la plume » comme les a appelés cet académicien.

Il semble qu'en dépit de rares nazardes de quelques jeunes impuissants qui veulent attirer l'attention en se singularisant, il semble, dis-je, que la nouvelle génération rend plus de justice à Flaubert que ses contemporains. Il y a deux ou trois ans, on a joué,

aux matinées littéraires du théâtre du Parc, à Bruxelles, le *Candidat*, qui fut très applaudi et le méritait. Il serait intéressant de reprendre à Paris cette pièce, qui fut bafouée quand on la joua pour la première fois au Vaudeville ; le public fut tellement hostile qu'on ne donna que quatre représentations. Le même public, qui aurait écouté avec déférence un simple vaudeville, se montra cruel et grossier pour l'œuvre d'un grand écrivain qui, dans la coulisse, tandis que les spectateurs éclataient de rire aux passages pathétiques, s'écriait :

— Mais qu'est-ce qu'ils ont à rire ? C'est très beau !

N'y aurait-il pas une revanche à procurer à cet homme d'une rare probité littéraire ? Bruxelles a commencé. Paris devrait bien suivre. Cela vaudrait mieux que leur *Ubu roi* et leur *Cocu magnifique* et autres fantasmagories qu'on impose par la réclame aux snobs et aux désœuvrés qui acceptent, sans mot dire, pour avoir l'air d'y comprendre quelque chose.

Pour l'exposition organisée par M. de la Mazière, on aurait pu demander au ministère de l'Instruction publique de prêter le dossier de la pension de G. Flaubert. Car l'auteur de *Madame Bovary*, qui vivait bourgeoisement dans sa propriété de Croisset près de Rouen, écrivait surtout pour son plaisir : il avait une vingtaine de mille francs de rente ; il y a trente ans, c'était presque la fortune ; dans tous les cas, c'était l'aisance pour un vieux garçon ayant des goût simples. Un jour, le mari de sa nièce fit de mauvaises affaires ; il était à la veille de la faillite quand Flaubert intervint, et, généreusement, sans que rien l'y obligeât, paya tous les créanciers ; l'honneur était sauf, mais

le célèbre écrivain était ruiné ou à peu près. Il dut demander une pension pour ne pas mourir de faim et — après des enquêtes — le ministre de l'Instruction publique de l'époque lui accorda, non une pension, mais un secours annuel renouvelable de 2.000 francs par an.

Oh ! la misère ; après la fortune, le pain sec doit paraître bien amer, et par quelles heures doit passer un homme aussi irritable que l'était Flaubert ? Il put se convaincre personnellement de la vérité de cette phrase qu'il avait autrefois écrite à son ami Louis Bouilhet : « La terre est pleine de ces bons enfants, excellents en paroles et qui ne dépensent pour vous ni un sou de leur poche ni une minute de leur temps ». Il en fit la pénible expérience.

Pauvre, chichement secouru, il se montrait cependant dans une tenue correcte, car, comme il l'avait écrit au même Bouilhet : « Il faut toujours faire belle contenance. Dans ce cher Paris, il est permis de crever de faim, mais on doit porter des gants ».

Cela avait aigri ce caractère que ses amis avaient connu avec des accès de gaieté un peu expansive. Vous trouverez dans les lettres de Goncourt et de Théophile Gautier le souvenir d'une soirée de carnaval, en 1862, dans la petite maison du poète d'*Émaux et Camées*, à Neuilly. On avait un peu bu de champagne, et on demanda à Flaubert de danser le « pas de l'idiot des salons », où l'auteur de *Salammbô* excellait quand il était de bonne humeur. Et Goncourt écrit : « Le voici soudain transformé en une formidable caricature de l'hébétement ».

Th. Gautier veut faire sa partie, et, après avoir ôté sa redingote, son gros derrière écrasant ses jarrets

dansa à son tour le « pas du créancier ». On termina par des chants étrangers dont le prince Radziwil soutint la note discordante.

Mœurs un peu folles d'hommes célèbres qui oubliaient les moments sombres dans le bruit. Aujourd'hui, les voilà sacrés par la postérité ; on ne voit plus que leur grand talent qui submerge ; on oublie leurs défauts et leurs petits ridicules.

Terminons par ce petit détail rétrospectif. G. Flaubert avait eu une liaison avec une de ses servantes, bonne à tout faire, sans grâce, sans beauté, une enfant naquit. Le romancier la fit élever, elle entra plus tard au couvent et y mourut. La servante quitta Flaubert, vint à Paris où elle eut une autre fille, on ne sait avec qui ; celle-ci entra au théâtre où elle eut quelques succès ; elle a disparu depuis la guerre.

Le Centenaire de G. Flaubert a été marqué par l'inauguration de son buste dans le jardin du Luxembourg ; le ministre et M. Paul Bourget ont prononcé l'éloge de l'écrivain, Il y avait là le public ordinaire de ces cérémonies officielles que nous avons retrouvé le lendemain au Palais-Bourbon.

Il y a tous les ans un certain nombre de fêtes auxquelles il est de bon goût de se rendre : telles les réceptions de la présidence de la République et celles de la présidence de la Chambre. On y entend un peu de musique à la cantonnade ; les jeunes gens dansent quelques polkas honnêtes et y exécutent quelques quadrilles vieillots. Les messieurs regardent les toilettes, quand elles sont distinguées, et les dames lorsqu'elles sont jolies. Vers onze heures, on se presse vers le buffet où — comme toujours — certains s'immobilisent avec une désespérante opiniâtreté,

à minuit, chacun rentre chez soi : les uns avec leurs femmes, les autres tout seuls, comme dans la chanson. On a rencontré là les habitués de ces soirées : les ministres d'hier, d'aujourd'hui et de demain ; ils se montrent, d'ailleurs, très cordiaux les uns vis-à-vis des autres ; ils se promènent bras dessus, bras dessous, paraissent les meilleurs amis du monde ; au fond ils se jalousent profondément, et se mangeraient le nez, comme on dit, s'ils suivaient leurs instincts. C'est peut-être, pour l'observateur, le côté le plus amusant de ces représentations.

M. Raoul Péret donnait la seconde réception d'hiver ; elle fut très réussie et très intéressante. Le cadre des grands salons est bien connu ; le public est à peu près toujours le même : parlementaires, diplomates, hauts fonctionnaires, magistrats, généraux, artistes en vue et écrivains. Tout ce monde se connaît, pour s'être rencontré ailleurs, dans d'autres salons moins officiels. On se prodigue ces banales phrases de politesse, d'ailleurs sans importance aucune. La foule des habits noirs et des robes de soirée était telle que l'on avait grand'peine à circuler ; si ce n'était une marque de sympathie pour le président de la Chambre, on pourrait dire que, vraiment, il y avait trop de monde. Il était très difficile de changer de place.

Les députés étaient presque tous là ; seuls, les révolutionnaires, encore irrités de leur algarade de la veille, qui avait obligé le président à prononcer la censure contre deux des plus violents, avaient boudé, et s'étaient abstenus, comme lorsqu'il s'agit de voter le budget de la défense nationale. A vrai dire, personne ne s'en est aperçu, car si ces messieurs font beaucoup

de bruit dans la vie parisienne, comme le Sylphe de Victor Hugo, ils tiennent peu de place.

Le nonce du pape Mgr Ceretti, grand, mince, très droit, l'air très jeune, est arrivé, accompagné par un abbé à longue barbe noire qui faisait valoir l'élégance un peu théâtrale de son chef de file, en soutane violet clair, enveloppé d'un large manteau cerise. Le contraste entre ces milliers de dames décolletées et ce prélat qui n'avait pas les yeux dans sa poche était curieux.

La maîtresse de la maison, dans une belle toilette de satin rose, recevait ces invités avec une grâce charmante et ce ne doit pas être une sinécure. Nous étions dans la République athénienne et les dames avaient inauguré les robes demi-longues qui sont vraiment très coquettes. Mais pourquoi diable ces parisiennes se laissent-elles imposer par leurs couturiers cette espèce de traîne, étroite et étriquée, lambeau d'étoffe qu'elles traînent après elles ? C'est disgracieux, gênant et, oserai-je dire ? — un peu comique — C'est pour cela, peut-être, qu'elles y tiennent.

Memento de la semaine. Nécrologie. — *La doctoresse Madeleine Brès*, 82 ans. — C'était la première femme qui eût été reçue doctoresse en médecine en France. Fille d'un charron, mariée à quinze ans à un conducteur d'omnibus, elle avait fait tardivement ses études et passé son baccalauréat à vingt-huit ans. Quand elle voulut prendre sa première inscription en médecine, la Faculté refusa de la recevoir, il fallut l'intervention personnelle de l'Impératrice pour lever ces difficultés.

Elève de Sainte-Claire Deville, elle créa les premiers instituts de puériculture et exerça la médecine pendant près d'un demi siècle. Atteinte de cécité à quatre-vingt-deux ans — ni à l'honneur du corps médical qui compte tant de millionnaires.

et dans une profonde misère, elle avait demandé à l'Assistance publique une chambre dans un hôpital. On n'avait pu lui accorder qu'un lit au dortoir commun — et elle avait refusé. Cette femme de grand dévouement serait morte de faim — sans une campagne du journal *Excelsior* qui put trouver quelques lecteurs généreux qui ont servi, jusqu'à la fin, une petite pension à cette vaillante femme. Ceci n'est ni à l'honneur de l'Assistance publique — cette grande gaspilleuse de millions.

XLVIII

8 DÉCEMBRE.

Une élection académique ratée. — Un candidat impossible. — M. Maurice du Plessys. — Quand E. Daudet échoua contre Jean Aicard. — Ceux qui persistent sont élus. — Les échecs de M. Abel Hermant. — Le « Cavalier Miserey ». — Pour et contre les courses de taureaux.

Le fauteuil de Jean Aicard a été disputé au sens grammatical du mot, par quatre candidats : M. Maurice du Plessys-Flandre-Noblesse, Porto-Riche [1], Abel Hermant et Madelin.

Ce sont tous des hommes de réel mérite et tous

1. M. Georges de Porto-Riche se présentait pour la troisième fois.

Le 15 février 1900, il était candidat au fauteuil de Cherbuliez — voici le résultat du vote :

Faguet : 14-18 (*élu*) ;

Bazin : 10-11 ;

Porto-Riche : 9-4 ;

Le 18 mars 1900, l'auteur d'*Amoureuse* était candidat au fauteuil Halévy.

Brieux : 11-11-10-11-12-14-18 (*élu*) ;

Capus : 6-4-3-3-2-2-2 ;

Porto-Riche : 10 10-10-9-9-7-4 ;

Delafosse ; 4-6-8-8-8-8-6 ;

bien dignes d'endosser l'habit vert, mais, comme il n'y avait qu'une place, personne ne l'a remportée. Pour M. Maurice du Plessys, il ne pouvait y avoir d'erreur, il n'avait aucune chance, non qu'il manque de mérite, mais il n'est pas dans les conditions sociales exigées par la tradition. Il s'était déjà présenté au fauteuil de Jules Lemaître et je crois bien qu'il n'eut qu'une voix. Il ne put faire ses visites étant en traitement à l'Hôtel Dieu ; quand il est malade, ce poète se réfugie dans quelqu'hôpital, comme le faisait jadis Murger et Paul Verlaine. Alors la pauvreté est une tare ? A l'Académie ce n'est pas une recommandation.

M. Maurice du Plessys a fait partie du groupe Moréas ; il a composé des poèmes en vieux français, dont on dit merveille ; j'avoue ne les avoir jamais lus. Les catalogues de librairie nous apprennent qu'en 1891, il publia *Les étrennes symboliques* et l'année suivante : *Mon premier livre pastoral* et ses *Etudes lyriques*. Il avait alors pour amis Raymond de la Tailhède, Charles Maurras et l'helléniste Alexandre Desrousseaux, qui est devenu un député socialiste-révolutionnaire sous le nom de Bracke.

Il faut ajouter qu'on lui doit la reconstitution de la *Chanson de Roland* avec les parties perdues ; en 1913, l'Académie lui décerna le Grand-Prix Broquette-Genin de 10.000 frs. Ce n'est donc pas un inconnu de la Coupole, où il serait apte à siéger, mais ce grand salon littéraire n'a pas voulu introduire le pauvre hère, malchanceux, mal vêtu, entre les soutanes des prélats et les uniformes des maréchaux.

M. du Plessys est père de famille ; sa femme tient un kiosque de journaux avenue des Gobelins, et, le soir, ses enfants vendent les feuilles qui vien-

nent de paraître. Tout cela n'a rien que d'honorable, mais semble un empêchement pour l'Académie.

Ernest Daudet, qui fut précisément le concurrent malheureux de Jean Aicard, quand François Coppée mourut, écrivit le lendemain de son échec :

« Ah ! l'Académie française est encore la compagnie la plus haute qui soit en Europe, comptant toujours en elle tant d'écrivains merveilleux, d'artistes rares, d'historiens parfaits, d'orateurs éminents, de délicieux esprits d'une observation si fine, et encore, unis à des savants de premier ordre ; tant d'hommes, en un mot, du plus grand talent, quelques-uns de génie. »

On ne peut pas dire que le vaincu de la veille n'avait pas de philosophie ; il préparait évidemment une revanche qui n'est pas venue.

Quand Jean Aicard fut élu, il y eut plusieurs tours de scrutin ; au dernier, E. Daudet n'obtint plus qu'une voix — celle de M. Albert Vandal, croit-on, — car, le lendemain, l'historien de l'émigration reçut cinq lettres d'académiciens, lui disant toutes, ou à peu près : « Cher ami, je vous suis demeuré fidèle jusqu'au dernier moment, et vous restez mon élu ».

« Je garde, au fond de mon cœur, un souvenir reconnaissant, écrivait Ernest Daudet, à celui qui m'a dit la vérité. Mais lequel ? »

Les obtinés, ceux qui persistent, finissent presque toujours par être élus. Il y a de très rares exceptions, et Théophile Gautier, qui, lui, échoua trois fois et mourut sans avoir cette satisfaction, écrivait : « On naît académicien comme on naît archevêque, cuisinier ou sergent de ville, et celui qui doit l'être ne meurt pas avant de l'avoir été ».

Théophile Gautier était fataliste.

Lamartine, qui eut quelque peine à être admis, assurait, de son côté, que c'est l'académicien qui donne du lustre à la célèbre Compagnie, et non celle-ci qui lui procure de la renommée : « La gloire littéraire, écrivait-il, force quelquefois les portes des académiciens, mais elle y entre toute faite, elle n'en vient pas. »

C'est contestable. Sans faire de personnalités déplacées, que serait, dans le monde des lettres, cet académicien-ci ou autre, si la célèbre assemblée ne l'avait élu un jour d'indolence ou de camaraderie ?

Ceux qui ont monté le petit calvaire des visites académiques, où il y a des stations douloureuses, vous diront que la tournée finie, ils ont toutes les raisons de croire qu'ils seront élus, cela prouve que les académiciens veulent être agréables en promettant ce qu'ils sont décidés à ne pas tenir ; au siècle dernier, Camille Doucet disait : « Nous prenons nos promesses pour des politesses et les candidats prennent nos politesses pour des promesses ».

Camille Doucet, qui était l'oncle de Mme Paul Deschanel, occupait les fonctions de secrétaire perpétuel. C'est après lui avoir rendu visite qu'Alphonse Daudet, qui avait envoyé sa lettre de candidature, la retira et écrivit l' *Immortel*, qui lui interdisait de revenir sur sa détermination. Camille Doucet fut-il, comme on l'a raconté, un peu cassant ? C'est possible ; c'était un homme d'habitude accueillant, mais d'un talent médiocre, et la supériorité d'Alphonse Daudet le choqua peut-être ; dans tous les cas, son attitude priva l'Académie d'un des meilleurs romanciers de l'époque.

Pour la dernière élection voici quel a été le résultat :

Votants, 27. Majorité, 14.

MM.	1er tour	2e	3e	4e	5e	6e	7e
Abel Hermant [1].....	9	13	13	12	13	13	13
Madelin..............	9	8	8	7	7	7	7
De Porto-Riche......	9	6	6	7	7	6	6
(Bulletin blanc).......						1	1

Ce qui a nui à M. Abel Hermant, c'est une œuvre de jeunesse, un roman antimilitariste : *Le cavalier Miserey* et qu'écrivit le romancier après son volontariat qu'il avait fait au 12e régiment de chasseurs à cheval, à Rouen, en 1884. Dans ce roman de style encore indécis, on voit défiler, sous des noms très reconnaissables, les officiers du régiment dont les tristes détails de leur vie intime sont étalés sans complaisance. Le colonel du 12e chasseurs, dans un ordre du jour du régiment rempli de colère, déclara que le livre était « digne d'être brûlé sur un fumier » et il s'oublia jusqu'à traiter l'auteur « d'infect drôle ».

Tout cela est bien ancien ; on ne l'a pas oublié et des vieux messieurs veulent venger les injures faites

1. M. Abel Hermant s'était présenté le 2 mai 1918 contre M. Henri Bordeaux pour le fauteuil de Jules Lemaître — voici quel fut le résultat :

Bordeaux : 13-13-12-13 ;

Hermant : 12-11-10 8

L'élection fut renvoyée au 22 mai 1919. M. Bordeaux fut élu au fauteuil de Jules Lemaître et M. Abel Hermant se présentait au fauteuil de M. de Ségur.

Hermant : 10-12-12-13-12 ;

Vallery-Radot : 9-10-11-11-11 ;

D'Avenel : 5-3-1-1-1 ;

De Reiset : 4-1-2 1-1.

L'élection fut renvoyée M. A. Hermant avait enfin brigué le fauteuil de Jean Aicard ; nouveau renvoi.

au 12e chasseurs de 1884 ; n'y a-t-il donc pas prescription ?

D'ailleurs la morale est une chose tellement relative, ce qu'on proscrit au Nord on l'approuve au Midi ; ainsi les populations de Nîmes et des environs sont en ébullition et protestent parce qu'on vient d'interdire, une fois encore, les courses de taureaux. Le *Petit Méridional*, qui est un grand journal de là-bas, publie une protestation de divers conseils municipaux dont je n'apprécie pas beaucoup les raisons historiques. On remonte à la guerre des Albigeois et au traité de Paris de 1229, pour revendiquer la liberté de coutumes régionales. Tout cela est un peu vieux, et j'allais écrire, un peu puéril. En somme, pourquoi le gouvernement interdit-il ces jeux violents où le sang de la bête coule en plein cirque ? Parce qu'ils sont cruels et inhumains. Evidemment, les âmes sensibles ont raison ; il y a là quelque chose de pénible.

Mais, quand de beaux messieurs et de belles dames se réunissent pour la chasse à courre, lancent des meutes de chiens hurlants et féroces sur un pauvre chevreuil, douce et innocente bête qui, lorsqu'elle est forcée, meurt avec de grosses larmes dans les yeux et un regard presque humain, exprimant la douleur lorsque vous l'achevez à coups de couteau, n'est-ce pas aussi cruel que de mettre le taureau à mort ? Comme l'écrivait Henri Maret, il y a un quart de siècle : « dans la course de taureau, l'homme au moins court un danger ; c'est une lutte. Dans la chasse à courre, c'est un assassinat ». La Société protectrice des animaux proteste contre la mise à mort, mais que la bête soit frappée en plein cirque par un prima spada, vêtu de soie chatoyante, ou abattue dans un coin par le

marteau stupide d'un boucher, quelle est la différence ? Il faut voir les choses comme elles sont et ne pas se payer de mots.

Comment ? vous parlez d'humanité ! Mais les courses de chevaux où à chaque « steeple chase », presque immanquablement, un jockey roule sur la piste, se brise les os, se démet quelques membres, ou se fracasse le crâne, est-ce que c'est humain, par hasard ?

Et pourtant, il y a trois mois, je vous ai vus courir, en dépit de la pluie et du vent, cent mille entassés sur la pelouse de Longchamp, et tandis que de pauvres diables de jockeys, laids comme des singes, secs comme des allumettes, roulaient dans la poussière et se faisaient battre les mâchoires sous les sabots des pur sang, vous dansiez comme des fous — car vous dansiez, je vous ai vus — devant le vainqueur du Grand-Prix, agitant vos chapeaux, vos cannes, vos mouchoirs, et criant : « Vive le cheval ! » le fêtant comme si vous aviez acclamé un triomphateur... Est-ce cela, par hasard, que vous appelez les plaisirs délicats de l'intelligence ?

Et quand vous allez dans les cirques où des gymnasiarques risquent de se rompre le cou ? Et dans les ménageries où les dompteurs sont menacés d'être dévorés sous vos yeux, vous ne trouvez pas cela sauvage ?

Et quand vous acclamez votre Carpentier national, dont le talent consiste à briser les mâchoires de son adversaire à coups de poing, vous trouvez cela élégant ?

Et vos jeux de sport, si nécessaires, cependant, est-ce que ce n'est pas le triomphe de la force bestiale ? Depuis un mois, quatre jeunes gens ont été

tués au rugby, à coups de pied dans la figure, par leurs camarades. Dimanche dernier, à Vinça, dans les Pyrénées-Orientales, un lutteur, reçut un coup de pied à la tête et mourut sur le terrain même ; le même jour, à Cusset, dans l'Allier, un jeune homme de 20 ans, Joseph Chevallier, de Clermont-Ferrand, atteint fâcheusement, succomba quelques instants après. C'est autrement grave que de tuer un taureau, et, cependant, personne ne songe à interdire le rugby.

Mise à mort à l'abattoir, chasse à courre, courses de chevaux ; avec les accidents mortels des jockeys, exercices de cirque, exhibitions de ménageries, matches de boxe, jeux de rugby, tout cela est bien plus dangereux, moins humain, plus cruel, plus abominable et parfois plus dégoûtant que les courses de taureaux ; personne de vous ne proteste. La loi Grammont est évidemment une excellente chose, mais à la condition de n'en pas abuser et de ne pas la faire intervenir là, où, en somme, elle n'a rien à faire.

XLIX

13 DÉCEMBRE.

Succès oratoire d'un jeune sénateur. — M. François Albert. — M. Paul Deschanel détruit une légende. — Conversation avec l'ancien président. — Une pièce à succès. — « Chéri ». — Le Théâtre faisandé. — Un critique indépendant. — Comment M. Gémier fut nommé directeur de l'Odéon.

Pour celui qui regarde passer les évènements et évoluer les hommes en vue, c'est un plaisir rare de voir émerger un talent nouveau au milieu du grouillement des médiocrités. Aussi, le succès remporté à la tribune par un des benjamins du Sénat, M. François Albert, sénateur de la Vienne, a heureusement impressionné et n'a surpris que ceux qui ne connaissent pas ce petit homme qui a l'air tout jeune, avec sa figure spirituelle et son accent gouailleur dans la conversation. De la thèse soutenue contre l'ambassade auprès du Vatican, je n'ai cure : c'est de la politique.

Alexandre Dumas père écrivait un jour : « Tout dépend, en ce monde, de la façon dont on débute ». Le premier grand discours de M. François Albert l'achemine vers un ministère, le jour où il aura modifié

ses idées, ou bien, où les circonstances amèneront au gouvernement des hommes de toutes les opinions, et où les principes cramoisis seront atténués par des idées pâles et rosées. Nous avons tant vu ces mixtures hier qu'il n'y a pas de raison pour qu'on ne nous en serve pas encore demain.

Le discours de M. François Albert a été marqué par un incident qui a son importance. Le sénateur de la Vienne avait dit, avec des circonlocutions prudentes, qu'avant la reprise des relations avec le Vatican, Mgr Ceretti était venu à Paris et « cette visite avait été accompagnée de faits qui n'avaient pas été étrangers à l'élection du président de la République en 1920 ».

M. François Albert faisait là allusion au bruit qui avait couru, avec persistance, qu'avant son élection, M. Paul Deschanel avait fait une sorte de compromis, promettant de rétablir l'ambassade auprès du Vatican, s'il était élu.

M. Paul Deschanel, qui assistait à la séance, est alors intervenu.

— Je n'ai pas bien compris, a-t-il dit à l'orateur, le priant de s'expliquer. Celui-ci, très impartialement d'ailleurs, a ajouté que c'était là un écho des couloirs de la Chambre d'après lequel la visite officieuse de Mgr Ceretti avait déterminé un courant en faveur de la candidature de M. Paul Deschanel.

— Mais, visite à qui ? a insisté l'ancien président de la République.

— A certains parlementaires français.

— Sur l'honneur, je l'ai toujours ignorée, a affirmé M. Deschanel.

— Ceci s'est passé à votre insu, derrière vous.

Et voilà, en quelques mots courtois, détruite une légende qui survivait. La vérité, affirmée par M. Paul Deschanel et reconnue par M. François Albert, c'est que si Mgr Ceretti a eu des pourparlers avec des députés, il y a deux ans — ce que celui-ci nie — s'il a entamé des tractations, M. Paul Deschanel ne les a pas connues, n'y a été pour rien, n'a pris aucune espèce d'engagement. S'il est partisan avec tous les hommes politiques qui mettent l'intérêt de la France au-dessus des misérables querelles du café du Commerce, de la reprise des relations avec le Vatican, il reste fidèle à ses opinions de toujours, puisqu'en 1905, en pleine séparation, sous le ministère Combes, il s'était nettement prononcé pour le maintien d'une ambassade auprès du Pape.

— N'est-il pas absurde, me disait M. P. Deschanel, après la séance, que les états protestants, musulmans, aient des représentants au Vatican où se discutent les plus graves questions qui nous touchent de très près, et que la France seule soit absente ? Pendant toute la guerre, les intérêts français auprès de Benoît XV ont été défendus par l'envoyé de l'Angleterre, recevant les instructions de M. Lloyd George !

M. Paul Deschanel était hier très en verve.

— Accompagnez-moi un bout de chemin, me dit-il, nous parlerons de nos vieux souvenirs.

Et sous le ciel bas, gris, de Paris, à demi dans l'obscurité, nous descendîmes jusqu'au Pont des Saints-Pères et, en suivant les quais de la Seine, j'accompagnai l'ancien président de la République jusqu'à son nouveau domicile, près de Trocadéro. Car, M. Paul Deschanel, qui a connu tous les ennuis du locataire sans logement, a fini par trouver, grâce à des

amis, un appartement assez confortable, au rez-de-chaussée, relié à l'entresol par un escalier intérieur. Ce n'est certes pas princier, mais par le temps qui court, il ne faut pas se montrer trop exigeant. C'est là qu'il a pu placer ses livres rares, ses bibelots de prix. La main délicate de Mme Paul Deschanel entretient, dans de vieux cristaux et dans des venises élégants, les fleurs qu'aime l'ancien président et qui mettent une note gaie dans ce cabinet de travail un peu sévère.

L'emménagement est à peine terminé. Les tribulations de locataire de Mme Paul Deschanel ont été assez irritantes ; que d'agences consultées, que de concierges sollicitées en vain. Le lendemain de la démission de son mari, Mme Deschanel et ses enfants se trouvèrent sans domicile à Paris ; personne ne songea à s'assurer si la famille de l'ancien chef de l'Etat pourrait loger les meubles personnels enlevés de l'Elysée, ailleurs qu'au garde-meuble ; on aurait peut-être pu y penser, mais on était si occupé par ailleurs qu'on n'eut pas cette idée si simple, si naturelle. Ce sont là des détails bien secondaires, sans importance en face de l'écroulement de tant de choses. M. Paul Deschanel, aujourd'hui en pleine santé, nous parle des événements du jour avec une aisance d'esprit, une verve et une abondance de détails qui nous rappellent les bonnes et longues causeries d'avant la guerre, là-bas, dans la bibliothèque de la présidence de la Chambre. Sans amertume pour personne, il revient sur les incidents douloureux de ces deux dernières années qu'il explique et qu'il analyse avec une hauteur de vues et un sentiment philosophique rares.

— Voyez-vous, me dit-il en me quittant, ce qui importe, c'est de ne pas laisser des légendes s'accréditer ; cet après-midi, j'en ai supprimé une. Ce n'est que le commencement. Il y en a bien d'autres, dont plusieurs touchent à l'intérêt général. Le pays a le droit de savoir la vérité tout entière. Je la lui dirai, je parlerai quand le moment sera venu. Prochainement d'ailleurs, je monterai à la tribune du Sénat et je m'expliquerai sur la situation qui nous a été faite et sur les dangers qui nous menacent.

Puis après une pause : Oui, il faut dire toute la vérité, nous en reparlerons.

Et d'un pas alerte, il rentra dans son domicile, avec cette allure agile que nous lui connaissions et qui rappelait le temps lointain où il jouait, avec succès, les jeunes premiers dans les salons de la grosse Mme Aubernon chez qui M. Abel Hermant, le vaincu d'hier à l'Académie, se chargeait aussi des jeunes comiques dans les fades comédies de Scribe. Ah ! ce théâtre des familles, quand on le compare à celui d'aujourd'hui ! Lorsque Scribe fit jouer une *Chaîne*, on s'indigna qu'on mit à la scène l'histoire pourtant bien anodine d'une liaison irrégulière. Quand Alexandre Dumas fils donna la *Dame aux Camélias*, ce fut bien pis. On parla de démoralisation, de corruption de l'esprit public, de mœurs du bas Empire, de la décadence, que sais-je ? Depuis, nous devions en voir de toutes les couleurs, et aujourd'hui, on donnerait volontiers le prix Monthyon aux deux héroïnes de Scribe et de Dumas.

En ce moment, on acclame — le mot n'est pas trop gros — des pièces comme *Chéri*, qui a soulevé un véritable enthousiasme et, à la répétition générale, on

a réclamé les auteurs sur la scène. Toute la presse part d'un seul élan et déclare que l'on vient de jouer une œuvre incomparable. Le mot chef-d'œuvre a été prononcé de divers côtés par des critiques d'habitude difficiles.

J'ai lu le volume qui a été un des grands succès de librairie de l'été dernier, on peut même dire le plus grand. Nous connaissons donc le sujet : l'auteur décrit les mœurs d'un milieu plutôt vaseux. Une vieille gourgandine a un fils, Chéri, qui vit aux crochets d'une amie de sa mère qui a vingt ans de plus que lui. Les deux femmes ont ramassé une assez grosse fortune dans la galanterie à laquelle elles n'ont pas renoncé, et ce jeune homme de vingt et quelques années prospère dans ce milieu, bien nourri, bien vêtu, tranquille comme le poisson dans l'eau, c'est bien le cas de le dire. Un jour, il se marie à une jeune fille qui est à peu près innocente quoique ayant grandi, elle aussi, dans une société louche. Mais, à peine de retour de son voyage de noces, le joli monsieur revient à sa vieille maîtresse à laquelle la jeune épouse réussit à l'arracher par sa droiture, son amour et sa sincérité.

Il y a dans le roman trois personnages épisodiques qui ont été conservés dans la comédie, c'est une ancienne danseuse qui cherche une dernière aventure, une vieille baronne qui s'habille en homme et un vieux beau qui fut l'amant de ces dames et combat un sommeil persistant par des pincées de cocaïne.

Voilà le cadre, voilà le sujet de la pièce, voilà le thème sur lequel Mme Colette a brodé ce que plusieurs critiques, et non des moindres, qualifient de chef-d'œuvre d'un genre spécial tout de même.

Pour avoir une opinion, avant de pouvoir juger par moi-même, j'attendais le compte rendu du *Petit Bleu*, qui a comme critique dramatique un homme terrible, M. Emile Mas. Homme terrible parce qu'il dit parfois brutalement ce qu'il pense et ne s'embarrasse ni de camaraderie, ni de questions à côté. Son avis est précieux aux parisiens indépendants qui désirent avant tout la vérité. M. Emile Mas, comme tout le monde, constate le grand, très grand succès de la pièce, l'énorme talent dépensé — je crois bien qu'il écrit « gaspillé » — par l'auteur ; il loue l'interprétation remarquable ; mais ne peut s'empêcher de s'étonner : « Dans quel milieu singulier et malodorant nous mène Mme Colette ! écrit-il. Comment veut-elle que l'on s'intéresse à ce répugnant personnage de Chéri ? »

Et après avoir reconnu que les « tristes personnages de la pièce sont réels », il ajoute : « Il est des êtres en décomposition dont il vaudrait mieux ne point étaler les misères sur une scène française ».

Cela paraît être la raison même. Vous me répondrez que nous avons eu *Maman Colibri* à la Comédie-Française ; sans doute, et ce n'est pas tout de même ce que la Comédie-Française a fait de mieux de nous montrer cette vieille bourgeoise corrompue débauchant, avant leur entrée au régiment, les amis de son fils. Mais ici, c'est encore bien pis ; cette vieille garde de Léa est une *Maman Colibri* de la galanterie de bas étage. Chéri est un monsieur dont les harangères seules prononcent le nom sans difficulté et les autres personnages sont pires. Tout ça n'est guère ragoûtant. Quel dommage qu'un écrivain de si grand talent nous impose des sujets de cette sorte. Au sur-

plus, la faute en est au public qui se pâme et trouve tout cela merveilleux. Alors quoi ?

Ne quittons pas le théâtre sans dire un mot de la façon dont M. Gémier a été nommé directeur de l'Odéon.

C'est un chapitre amusant de la politique et du hasard. Au surplus, j'en tiens les détails d'un collaborateur du ministre, qui ne m'a pas demandé le secret. Vous savez, à coup sûr, que M. Léon Bérard est un des hommes de la Chambre qui ont le plus de talent ; on ne peut pourtant pas louer la fermeté de son caractère. Sachant sa valeur, il aspire aux plus hauts emplois de la République. Il y a deux ans, il essaya de conquérir le fauteuil de la présidence de la Chambre ; — si les circonstances s'y prêtent — il sera, un jour, candidat à la présidence de la République. Il remplace la fermeté par la souplesse.

Quand M. Gavault eut donné sa démission, il désigna lui-même M. P. B. Gheusi à M. Bérard, comme un successeur précieux.

— Gheusi ! s'écria le ministre, c'est un de mes meilleurs amis.

Avant même que M. P. B. Gheusi eut posé sa candidature, il le fit appeler dans son Cabinet, et tout de go :

— Je suis très heureux, mon cher ami, de vous annoncer votre nomination comme directeur de l'Odéon. Nous vous devions bien cela.

M. P. B. Gheusi, qui ne demandait pas mieux, remercia avec effusion le ministre qui — chose rare — se souvenait, quand il était au Pouvoir, de ses amis de la veille.

Il fut seulement convenu que l'on ne rendrait cette

décision publique que lorsque M. Briand, un ami de M. Gémier, mais qui se désintéressait de la question, serait en mer.

M. Gémier se mit sur les rangs. MM. Paul Boncour et Marcel Sembat soutinrent M. Gémier ; finalement, le ministre céda. Il fit appeler de nouveau M. P. B. Gheusi, lui demandant avec insistance de lui rendre sa parole.

— Que voulez-vous, lui dit-il, j'ai la main forcée. Mais je vous revaudrai ça.

M. P. B. Gheusi, qui sait ce que valent les promesses et les engagements, s'effaça donc devant le grand artiste qu'est M. Gémier, et il le fit avec cette bonne humeur souriante de méridional. Il n'y avait pas d'autre attitude à prendre.

M. Gémier, qui est un acteur de premier mérite, sera peut-être un excellent directeur. Tout le monde le souhaite, car pour le public, Gémier ou Gheusi, cela lui est tout à fait indifférent ; ce qu'il demande, c'est que l'on joue à l'Odéon de bonnes pièces, que l'on produise quelques jeunes, et que l'on ne néglige pas les chefs-d'œuvre du répertoire.

L

20 DÉCEMBRE.

Le prix Goncourt de 1921. — « Batouala » de M. Maran. — Le romancier noir. — Une grosse erreur. — Un livre anti-français et un mauvais livre. — Le prix de « Fœmina ». — *Cantegril*. — M. Escholier. — Le jury féminin.— Mme la duchesse de Rohan. — La critique théatrale et ses « services ». — Chacun doit payer sa place. — La théorie de M. Henri Bataille. — Opinion d'Alexandre Dumas fils. — Mort de M. de Montesquiou-Fézensac. — Son opinion sur la noblesse.

Cette attribution du Prix Goncourt devient chaque année de plus en plus mouvementée, et de plus en plus intéressante. C'est la dix-huitième fois qu'on désigne un lauréat, et jamais encore on n'avait fait autant de bruit, preuve évidente de l'importance que le public attache à cette espèce de concours où, même les vaincus, acquièrent un peu de renommée, j'allais dire un peu de gloire [1].

1. Un jeune écrivain déja classé, M. Edmond Jaloux, qui est sur le chemin de l'Académie française, a écrit très judicieusement : « Sans le Prix Goncourt, aucun roman de débutant ne pourrait obtenir ce succès inespéré. Tous les jeunes écrivains, même s'ils n'obtiennent pas le prix, devraient bénir la mémoire des Goncourt, dont la généreuse pensée leur

Cette année, il semble y avoir eu du tirage parmi les Dix, qui, du reste, n'étaient que huit, M. Emile Bergerat étant souffrant et M. Lucien Descaves n'assistant plus aux réunions depuis longtemps, par parti pris ; tous deux avaient envoyé leur bulletin de vote par écrit.

Les huit convives votèrent avant de déjeuner, et l'on fit circuler le chapeau contenant les votes pendant une heure. Il fallut s'y reprendre à six fois. Au premier tour de scrutin, M. Mac Orlan avait obtenu cinq voix et M. Iman quatre, M. René Maran quatre. Au sixième, ce dernier avait cinq voix et M. Jacques Chardonne cinq. En pareil cas, la voix du président, M. Gustave Geffroy, est prépondérante ; il se prononça pour M. René Maran, qui fut proclamé lauréat.

Des indiscrets ont pu savoir que MM. Henri Céard, Jean Ajalbert, Rosny aîné et Gustave Geffroy — plus le bulletin de M. Lucien Descaves — avaient voté pour M. Maran.

MM. Léon Daudet, Elemir Bourges, Rosny jeune, Léon Hennique et Emile Bergerat se sont prononcés pour M. Jacques Chardonne.

Cette discussion terminée, les huit goncouristes déjeunèrent de bon appétit et se payèrent un menu de choix, faisant honneur à la « Semaine de Brillat-Savarin ».

On a publié partout que M. René Maran était un nègre pur sang, ancien élève du lycée de Bordeaux, actuellement administrateur colonial du côté du lac

permet d'exister matériellement. Il est vrai de dire que, la plupart du temps, ils lui témoignent leur reconnaissance en l'ignorant ou en le méprisant lorsqu'ils l'ont lu ! »

Tchad, dans un blockhaus, à Fort-Archambeau. Il a, nous a-t-on raconté, déjà publié deux volumes, dont un de vers : *La Vie intérieure*. Comme détail de famille : orphelin de bonne heure, il s'est chargé de deux frères plus jeunes que lui, et qui font, en ce moment, leurs études dans un collège. Tout cela est bel et bon, mais le roman couronné ?

Il est intitulé *Batouala*, et nous en entendons parler pour la première fois ; aujourd'hui, il est dans toutes les mains. Les librairies ne suffisent pas aux commandes.

Comment un fonctionnaire nègre, vivant à plusieurs milliers de kilomètres, a-t-il pu attirer l'attention des cinq goncouristes qui l'ont élu ?

Rien de plus simple, et M. Guillot de Saix nous en donne l'explication dans le récit qu'il fait d'un déjeuner qui avait lieu à la « Maison des journalistes », au moment même où les « huit » votaient. Il y avait là les libraires Crès, Rouffe, Albin-Michel et A. Valette, le directeur du *Mercure de France*, tous éditeurs de quelque roman susceptible d'avoir le prix. Quand on annonça le résultat : « Aussitôt, écrit M. Guillot de Saix, l'éditeur Albin-Michel commanda le champagne et téléphona à son imprimeur de tirer à vingt mille ».

Un prix Concourt est une superbe affaire, et on comprend que si les auteurs sont au loin, à Paris, les éditeurs ne se désintéressent pas de la question.

Après avoir lu *Batouala*, on demeure sur cette impression que l'on a manqué l'occasion de couronner ce roman d'un mérite rare : *L'Epithalame*, de M. Jacques Chardonne...

Avant le prix des Goncourt, tout le monde parle des livres qu'on doit couronner — desservant d'ailleurs ceux qu'on veut prôner. Quand le prix est décerné, personne ne s'en occupe. C'est, me semble-t-il, mettre la charrue devant les bœufs. Ce n'est que maintenant qu'on peut juger après avoir lu le roman qui a triomphé, car, enfin, il faut tout de même connaître les livres dont on parle. *Batouala*, qui a été vainqueur, est très court et, après avoir lu ces 164 pages, on éprouve une grosse, très grosse désillusion. Sincèrement, sans parti pris, c'est ça que des esprits éminents nous signalent comme un bon et beau livre ! C'est désespérant. Je suis très gêné car j'ai une profonde estime pour les écrivains du Jury et une longue amitié me lie avec quatre d'entre eux, mais quoi, comme dit l'autre, la vérité avant tout.

Il faut trouver une cause raisonnable à cette erreur inexpliquable : probablement, ces cinq goncouriens ont été séduits par la préface qui est d'ailleurs un beau morceau et d'une écriture bien différente du reste du volume. Dans cet avant-propos, l'auteur, ou celui qui a tenu la plume, stigmatise les abus, les injustices et les barbaries coloniales, dont M. Maran, le romancier nègre, prétend avoir été le témoin. Cet administrateur des colonies, qui gouverne un grand territoire du côté du Lac Tchad, représente les noirs comme décimés par les français et il nous parle « d'indigènes cherchant, en un jour d'innommable détresse, parmi les crottins des chevaux appartenant aux rapaces qui se prétendent leurs bienfaiteurs, les grains de maïs ou de mil non digérés ! dont ils doivent faire leur nourriture ».

Civilisation ! s'écrie M. Maran, tu bâtis ton royaume sur des cadavres. « Dans ces terres lointaines » on n'a pas essayé de remédier à ces abus, aux malversations et aux atrocités qui y abondent.

Cette préface est une véhémente protestation contre les méthodes coloniales ; même, ce qui est à démontrer, si les choses étaient telles qu'on nous le dit, ce ne serait pas une raison pour attribuer à l'auteur un prix littéraire de cette importance. Que la question soit portée devant le Parlement, soit ; mais accorder à ce factum une récompense littéraire, glorieuse entre toutes, non.

Mais le roman dans tout cela ?

Batouala est une histoire très simple. Un chef noir possède neuf femmes, ce qui n'est pas trop mal pour un nègre qui cherche sa nourriture dans les crottins de cheval ; un notable de sa tribu, beau, bien râblé, et qui plaît beaucoup à ces dames, trompe Batouala ; celui-ci s'en aperçoit et décide de se venger à la manière nègre, en tuant son adversaire par surprise, traîtreusement, après l'avoir comblé de prévenances et de caresses ; il va mettre son projet à exécution quand une panthère se précipite sur le mari trompé et lui ouvre le ventre avec ses griffes. L'adultère ne sera pas puni et le beau séducteur continuera à vivre heureux avec la favorite des cases chaudes, jusqu'à ce qu'il soit trompé à son tour, au bénéfice de quelqu'autre don Juan de la brousse.

Tout résumé, c'est un mauvais livre à tous les points de vue ; il est mal écrit, en style nègre ; il est anti-français et les Allemands n'en ont jamais dit davantage contre nous. Le roman ravale les noirs

au-dessous des brutes les plus immondes et enfin il est sans intérêt[1].

Comment, encore une fois, des hommes de valeur comme les cinq goncouriens ont-ils pu couronner une pareille chose! Sans doute, comme disait la marquise du XVIII[e] siècle, il n'y a pas si bon cheval qui ne bronche ; mais cinq à la fois ! Le prix Goncourt a une exceptionnelle importance, il a rendu les services les plus signalés à la littérature, il a suffi parfois pour sortir un jeune romancier de l'obscurité. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer ! Mais on peut craindre que des décisions pareilles ne le déconsidèrent. Ce serait un vrai malheur. Déjà, il y a deux ans, on nous a servi M. Marcel Proust qui, quoiqu'on en dise, est un morceau difficile à digérer, mais à cent piques au-dessus de *Batouala* ; ça ne se compare même pas.

Après cela, lisez *Batouala* tout de même, peut-être me suis-je trompé. Il est possible que vous jugiez autrement.

En même temps que les huit goncouriens couronnaient l'écrivain nègre, M. René Maran, un aéropage de vingt et une dames, décernait le prix de cinq

1. Berlin, 29 décembre 1921. — Les agents de la propagande allemande qui font, en ce moment, une active campagne aux Etats-Unis en mettant en avant les cruautés des troupes noires, et excitent le sentiment américain en exploitant la haine des blancs contre les nègres ne cachent pas leur satisfaction de voir le prix Goncourt, accordé au roman d'un écrivain de couleur. On prépare un tract de propagande avec des extraits de « *Batouala* » qui seront représentés comme un réquisitoire contre l'administration coloniale française, réquisitoire couronné par l'Académie des Goncourt dont les dix noms doivent être placés en tête du placard pour les Etats-Unis. *La Presse-Associée.*

mille francs, au nom du périodique « Fœmina ». La somme allouée est la même, mais l'importance morale est moindre, quoique cela constitue, cependant, une retentissante réclame à l'écrivain qui est choisi.

Voici comment est composé ce petit cénacle qui fut autrefois formé par une employée de la maison Hachette, quand cette librairie participait à la petite opération en faveur d'une de ses publications, ce à quoi elle a renoncé depuis.

Par lettre alphabétique, ce sont : Mmes Adolphe Brisson ; de Broutelles, employée chez Hachette ; André Corthis ; Louise Cruppi, femme de l'ancien ministre ; André Chaumeix ; Judith Cladel ; Alphonse Daudet ; Jean Dornis ; Duclaux ; Claude Ferval ; Fernand Gregh ; Delarue-Mardrus ; Catulle-Mendès ; Podanowska ; Gabrielle Reval ; duchesse de Rohan ; Edmond Rostand ; Saint-René-Taillandier ; Marcelle Tinayre ; Hélène Vacaresco et Zanta.

On voit qu'il y a là beaucoup plus de talent qu'il n'en faut pour discerner le mérite. A côté des habituelles garnitures de façade, il y a des esprits du plus grand mérite.

Mmes Rachilde [1] et Séverine, qui faisaient partie de ce divan littéraire, se sont, semble-t-il, retirées à la suite de discussions un peu vives qui eurent lieu l'an passé.

C'est dommage pour les futurs concurrents.

Là aussi on se réunit en un déjeuner somptueux,

1. « Femme », a déclaré à un journaliste, le mari de Mme Rachilde, M. Valette, ne va plus à ces réunions depuis qu'on a couronné, l'an passé, ce poète dont on n'avait pas lu les poèmes avant la séance de concours.

qu'offre la duchesse de Rohan dans son magnifique hôtel. Mais l'on ne vote qu'après le café. Aussi les discussions sont-elles un peu plus animées. La duchesse de Rohan est une personnalité parisienne très en vue ; riche à millions, elle écrit avec charme, compose des vers fort bien venus, et que beaucoup préfèrent à ceux de la comtesse de Noailles. C'est, en outre, une conférencière fort intéressante, très sympathique en somme.

Seulement, le jour où se réunissait ce petit conclave, la duchesse de Rohan faisait une conférence aux *Annales*, avec audition d'actrices de la Comédie-Française ; elle dut quitter ses hôtesses au dessert, et laissa son bulletin de vote avant la vraie séance, qui fut aussi chaude qu'animée, un peu tumultueuse même, malgré le calme de Mme Louise Cruppi, qui présidait.

Après plusieurs tours de scrutin, on arriva à ce résultat : Mme de Pernette-Gille, 10 voix, avec *Un Amour*, et M. Raymond Escholier, 11 voix, avec *Cantegril*.

Mme Cruppi avait fait partout l'éloge de ce dernier roman, et c'est elle qui a assuré le succès de l'auteur.

M. Raymond Escholier est un écrivain de premier mérite, tout le monde le reconnaît ; mais c'est aussi un homme heureux. Tout jeune, il a gagné le ruban rouge à la guerre. Il est conservateur du musée Victor-Hugo, chef-adjoint du cabinet de M. Briand et plus ou moins secrétaire particulier de M. Loucheur ; enfin, il est critique littéraire du *Petit Journal*, où ses articles sortent de la banalité a peu près générale de ces rubriques.

De plus, il est marié à une femme charmante qui

est sa collaboratrice. On en peut parler, puisque c'est lui-même qui nous l'a appris dans une des nombreuses interviews qu'il a données à droite et à gauche.

« Je n'avais pas eu de chance avec mes manuscrits, a dit M. R. Escholier. L'un d'eux m'avait été refusé par M. Marcel Prévost pour la *Revue de France*, et l'autre avait été repoussé par plusieurs libraires... Me voilà ravi, pour moi, oui, mais surtout pour ma femme, qui est ma collaboratrice et qui ne voulait pas l'avouer. Mais, maintenant que le succès est venu couronner notre œuvre commune, je veux qu'elle en ait sa part, et je dévoile ce petit secret. Nous signerons ensemble notre prochain volume. »

Cet aveu est joli ; il est charmant et bien dans le caractère français.

Cette journée de tournois littéraires s'est terminée par un incident un peu gaulois.

Comme ces dames mettaient beaucoup de temps à discuter, on téléphonait de divers journaux chez la duchesse de Rohan, pour connaître le résultat. C'était le valet de chambre qui répondait, engageant les curieux à attendre. A la fin, les coups de téléphone devenaient si nombreux que le valet, impatienté, finit par lâcher le mot légendaire de Cambronne à Waterloo. Les journalistes n'insistèrent pas. Mais si jamais ce domestique demande la médaille des bons serviteurs, il n'aura pas leur appui.

Par contre, gare les prochaines revues.

Le restant de la semaine a été consacré à discuter la *Concession*, la nouvelle pièce de M. Henri Bataille, que le public de la répétition générale a applaudi avec enthousiasme.

Il est vrai qu'un des annalistes les plus avertis des

coulisses théâtrales, et qui signe « Le Monsieur du Foyer » ses chroniques de l'*Eclair*, a écrit à ce sujet :

> Le public avait été méticuleusement choisi. Le poète avait fait, lui-même, les invitations, rayant certains, excluant de la liste des services les critiques douteux et ceux qui avaient osé ne pas admirer dévotement la dernière œuvre de M. Henri Bataille. C'était donc une salle d'amis, une salle fervente, dévouée, admirant d'avance, se pâmant d'aise dès les premières répliques.

Cette exclusion d'une partie de la presse pose une fois de plus la question du service des critiques.

Déjà, l'année dernière, M. Henri Bataille, qui se complaît dans ces procédés, avait exclu plusieurs journalistes du Vaudeville, le soir de la répétition générale de *Tendresse*.

L'auteur, mécontent des appréciations, plus ou moins fondées, de quelques écrivains sur ses pièces antérieures, leur fit, alors comme aujourd'hui, supprimer leurs entrées ; ceux-ci se plaignirent et en appelèrent à leur « Cercle de la Critique », où il y a de nombreux membres qui n'écrivent jamais une ligne. C'est un peu comme ce « Nouveau syndicat des auteurs dramatiques » dont la plupart des associés n'ont jamais pu faire jouer une pièce et qui a été formé avec de braves gens, parmi lesquels on compte un machiniste et jusqu'à un préparateur en pharmacie, et même un ébéniste qui se recommande aux bons soins de ses collègues pour « les réparations soignées, au plus juste prix ».

M. Henri Bataille, mis en cause il y a un an, se défendit, et non sans logique :

> Pardon, dit-il, un critique à qui j'envoie deux fauteuils pour la première de ma pièce est mon invité, je dois donc avoir le droit de n'admettre chez moi que ceux qui me

conviennent. Or, ceux que je refuse ont l'habitude de m'être désagréables. Il n'y a pas de loi au monde qui puisse m'obliger à leur offrir deux bonnes places pour leur permettre de dénigrer ma pièce à l'aise ; qu'ils paient, comme tout le monde, je ne saurais les en empêcher. Une fois qu'ils auront boursillé ils diront, dans leurs articles, ce qu'ils voudront. C'est un droit, qu'à la porte, ils auront acheté en entrant ; mais je n'offrirai pas des billets de faveur pour me faire « dépiauter ». Je suis dans le cas d'un maître de maison ayant l'habitude d'inviter des gens à dîner, mais qui cesserait de convier ceux de ses hôtes habituels qui s'en iraient, répétant que les plats que je leur offre sont de la vulgaire ratatouille.

Un journaliste a le droit d'apprécier comme il lui convient une comédie soumise au jugement du public, mais rien ne l'autorise à réclamer d'entrer gratuitement au spectacle. Certains esprits pointilleux assurent même qu'un critique serait bien plus indépendant et que son jugement aurait bien plus d'autorité s'il ne recevait pas de place gratuite et s'il passait au contrôle comme tout le monde.

Le critique dramatique ne doit obéir qu'à sa conscience, et il n'est responsable de ses opinions que devant ses lecteurs. Pour ne pas être influencé, le critique ne devrait connaître ni les auteurs, ni les acteurs, ni les directeurs. Il devrait surtout payer sa place, comme tout le monde.

Il y a vingt-cinq ans, Francisque Sarcey avait essayé de lancer cette mode, qui ne fut pas alors du goût de tout le monde et valut, au célèbre feuilletonniste du *Temps*, quelques rebuffades. Il me semble, cependant, qu'on devra y revenir, car la chose a existé au siècle dernier, et l'exemple venait de haut.

C'était, autrefois, la règle dans les grands journaux, et le *Journal des Débats*, qui avait confié son feuilleton au célèbre Geoffroy, l'entendait ainsi ; mais Geoffroy

était sensible aux petits cadeaux ; comme son avis était précieux, il se laissait offrir des fauteuils d'orchestre, et M. Bertin, dans une lettre assez pincée, lui rappelait sèchement qu'il ne devait accepter aucune place.

Le journal vous alloue, lui écrivait-il, trois mille francs par an, en dehors de votre traitement, pour payer vos entrées. Je vous prie de vous en tenir là pour la dignité même de notre maison.

Trois mille francs, en 1808, représentaient une somme relativement importante. Aujourd'hui, au prix où sont les loges, ce serait insuffisant.

Les directeurs de journaux eux-mêmes étaient d'ailleurs assez maigrement payés. Celui du *Journal des Débats* ne touchait que mille francs par mois. J'ai là l'autographe d'une quittance de M. Bertin donnant reçu de ses appointements mensuels. On ferait sourire maintenant un modeste reporter, si on lui offrait de si ridicules émoluments. Il faut ajouter qu'à cette époque lointaine on était riche avec six mille francs de rente, et on pouvait même avoir un cabriolet au mois pour aller au Bois. Actuellement, il y aurait à peine de quoi payer le chauffeur de l'automobile.

Il y a bien longtemps, en 1894, M. Georges Bourdon, alors à ses débuts, fit une enquête à ce sujet, dans le *Figaro*, auprès des célébrités dramatiques du jour, et Alexandre Dumas fils lui répondit :

Et d'ailleurs, de qui, je vous le demande, se compose actuellement la critique ? Hormis quelques écrivains de qui nous sommes heureux d'avoir l'opinion, comme Sarcey, Lemaître, deux ou trois autres encore, quelle compétence y trouvons-nous ? Quand les autres ne se bornent pas à leur ignorance, ce sont des complaisants ou des rancuniers, des hommes inféodés à des coteries ou dominés par les plus

misérables influences, et qui, dans la discussion de nos pièces, bonnes ou mauvaises, apportent les préoccupations les plus étrangères, querelles avec les directeurs, ou histoires de petites femmes. Au pas où elle va, la critique est destinée à disparaître : on la remplacera par des articles payés, et il paraît que la chose est en bon chemin[1].

Nous n'en sommes pas tout à fait là.

Au demeurant, le public s'intéresse peu à ces discussions. Ce qu'il veut savoir, c'est si une pièce est bonne ou mauvaise ; si elle vaut la peine de se déranger ; s'il en aura pour son argent. Quand il lit un compte rendu, il ne se décide que si le rédacteur lui inspire confiance. Et que celui-ci ait payé son fauteuil ou qu'on le lui ait offert, c'est bien le souci cadet du bon spectateur, « ce cochon de payant », comme ils disent dans leur argot théâtral.

Au milieu de ces discussions pour ou contre *Batouala*, pour ou contre *La Possession*, la mort de M. Robert de Montesquiou-Fézensac[2], n'a pas fait grand bruit ; l'attention était sollicitée ailleurs ; c'était un des derniers représentants de la vieille noblesse, dont il conservait l'orgueil sans en avoir la morgue.

Quand, il y a une dizaine d'années, il fut question

1. M. Traversi, l'ancien secrétaire général du Théâtre Réjane, qui publie ses souvenirs dans la *Revue Mondiale*, nous donne le tarif de ces réclames dans le *Matin* et le *Journal* (15 décembre 1921).

« Une note de quelques lignes en tête du *Courrier* coûte 300 à 400 francs, et dans l'intérieur de 12 à 15 francs la ligne. La simple annonce quotidienne de spectacle coûte 300 francs par mois. »

2. Robert de Montesquiou, né à Paris en 1855, est mort à Menton le 12 décembre 1921. Il a publié plusieurs recueils de vers dont les plus connus sont : *Les Hortensias bleus* et *Le Chef des Odeurs suaves*.

de supprimer les titres de noblesse, j'eus l'occasion de m'en entretenir avec lui.

— Y a-t-il là, me disait-il, de quoi vraiment se troubler ou même sourire ? Je crois que c'est à ce dernier parti que se rangeront sagement ceux et celles dont les couronnes de leur front, pour dûment portées qu'elles soient, leur sont moins chères que celles de leurs vertus et de leurs mérites.

Et avec sa bonne grâce parfaite, il continuait :

— Croyez-moi, ce n'est plus qu'en province que crépitent encore de leur mince éclat, pour les fournisseurs d'ailleurs peu payés, quelques bouts de titres accolés à des noms inconnus de hobereaux, gentilshommes de basse-cour, seigneurs de ferme ou nobles de village. Une marquise fait encore son effet à Falaise, une comtesse à Vic, une baronne à Mont-de-Marsan. Mais cela ne va pas plus loin.

Comme ces affirmations me paraissaient un peu particulières dans sa bouche, je lui envoyai le texte même de notre conversation, pour qu'il en revît les termes que je voulais publier. Des événements de la dernière heure empêchèrent cette publication, mais je retrouve sa lettre, qui était demeurée inédite.

C'est tout à fait ce que je vous ai dit. Il n'y a rien à y changer. Ailleurs, on se contente d'être un ou une la Rochefoucauld, un Montesquiou, un Mortemart, sans se préoccuper des titres et des particules, bien persuadé surtout que les plus véritables et les plus vénérables titres de noblesse — pour ne pas dire les seuls — sont dans le souvenir de magnanimes aïeux et dans le cœur de ceux qui leur survivent.

C'est vous dire que les plus affectés, soyez-en sûrs, par le projet de loi menaçant pour tant de bandeaux, sont encore ceux qui les portent indûment, tout au moins de par quelque bref récemment arraché à la distraction de notre Saint-Père. Tant d'indulgences sortent de son auguste droit qu'il en a

même pour tous ces fronts niais ou vains, avides de ce cercle de métal et de se hérisser de perles.

La question semblait le préoccuper, puisque, quarante-huit heures après, il m'envoyait une sorte de complément pour ajouter à ma chronique projetée, qui ne parut jamais, ce qui me permet de donner, aujourd'hui, la primeur de ces lettres intéressantes aux lecteurs de *La vie de Paris* :

Vous pouvez ajouter ceci : c'est que la forme comique qui s'attache à ces sortes de prétentions est pour dégoûter de leur ressembler, même de loin, ceux de qui les droits sont légitimes. Le bourgeois gentilhomme est devenu comte du pape. Que dis-je, comte ? Pourquoi pas duc ?

L'histoire qui suit est célèbre. C'est celle d'une comtesse qui vivait mal avec son mari, lequel s'adonnait à l'élevage du bétail pour se consoler des manies nobiliaires de sa femme. Il se contenta de hausser les épaules, quand le hasard lui mit sous les yeux une carte de visite où sa femme s'affublait de son nouveau titre. L'honnête éleveur, s'insurgeant, protesta : « Je vous préviens, lui dit-il, que, si vous persistez, moi aussi je me ferai faire des cartes ainsi conçues : M. de..., marchand de cochons. »

Il aurait été dommage que tant de fine ironie, venant du descendant d'une des plus vieilles familles de France, fût perdue. L'excellent poète qui vient de mourir était, non seulement un grand seigneur et un homme d'esprit, mais encore un homme de bon sens, ce qui est rare.

Memento de la semaine. — Théatre de Paris. — *La Possession*, la nouvelle pièce de M. Henri Bataille, est encore une pièce immorale. L'an passé, on nous représentait sous des traits chevaleresques, un souteneur de barrière, c'était *Mon Homme*, avec lequel, Mme Richepin-Laparcerie obtint du succès et gagna quelque argent. La semaine passée, Mme Colette a fait jouer, au milieu d'un déchaînement d'éloges, *Chéri* où nous voyons un polisson de 24 ans se faire entretenir par une amie de sa catin de mère,

une vieille fille galante de plus de quarante ans. Voici maintenant *La Possession* de M. Henri Bataille ; tout ça, c'est du théâtre faisandé où les pourritures morales sont étalées sur la scène.

Jugez-en : une bourgeoise qui a possédé une grosse fortune se trouve tout à coup ruinée et il ne lui reste que vingt mille francs de rentes ; en se contentant de la médiocrité, elle pourrait vivre honnêtement ; elle ne s'y résigne pas ; elle trafique de la vertu de sa fille — une demi-vierge — qui, au lieu de se mettre au travail, préfère les exercices du canapé et accepte d'être la maîtresse d'un vieux marcheur très riche. Auparavant, elle vit un an, avec un amant jeune, son ami d'enfance et après avoir mené une vie de rasta à Nice, elle devient la maîtresse du fils de son vieux monsieur. Son amoureux se tue et la jeune personne s'en va vivre avec son entreteneur.

Voilà, résumée, cette pièce, qui a été très applaudie. Si c'est ça que nous avons à offrir aux étrangers ! Triste !

(*La Presse-Associée.*)

LI

27 DÉCEMBRE.

Mort de Saint-Saëns. — Quand un ministère est en danger. — Comment Chateaubriand fut renvoyé. — Comme du temps de Mirabeau. — *Aimer* à la Comédie-Française. — Les crises d'amour de la femme de trente ans. — Quelques échecs de Théâtre. — Le Réveillon de 1921. — Les filles joyeuses et les mères en deuil.

Saint-Saëns vient de mourir à 86 ans, à Alger, où il avait l'habitude de passer l'hiver ; c'était la providence des journalistes d'été quand, pendant le chômage de l'actualité, on pose à diverses personnalités en vue des questions parfois intéressantes, parfois baroques. En 1901, il écrivait à un journaliste berlinois :

« Quant à vous donner une audience, je ne le puis, car ce serait forcément une interview ; je n'en accorde jamais, pas plus aux journalistes français qu'aux étrangers. »

C'est exact, mais il répondait à toutes les lettres qu'on lui adressait. Quand, il y a vingt ans, Mme Marie-Louise Néron avait demandé, pour la *Fronde*, à quelques célébrités du moment :

« Quelle femme de l'histoire proposeriez-vous pour nos filles ? », des îles Canaries où il se trouvait, Saint-Saëns répondit ce mot : « Eve. »

Lorsque M. de Rodays me chargea de l'enquête de « l'Idéal à vingt ans » pour le *Figaro*, Saint-Saëns résume sa pensée dans ces trois lignes :

« Mon idéal à vingt ans était de voir figurer mes œuvres au répertoire de la Société des Concerts. »

Et comme la réponse était un peu courte, il la compléta par cette pensée inédite pour être placée en tête de son médaillon :

« Se complaire dans l'obscurité, les grimaces et les convulsions du style, c'est faire foin de l'art : une variété de l'aliénation mentale. St-S. »

Saint-Saëns était né à Paris en 1835. Ce fut un des lauréats du conservatoire les plus jeunes ; il remporta son prix d'orgue à quatorze ans et le premier prix de piano à seize ans. Pour vivre, il donna des leçons et fut organiste à l'église Saint-Méri d'abord et à la Madeleine ensuite. Les églises sont pour les compositeurs ce que sont les journaux pour les écrivains ; elles les aident à vivre et leur permettent d'écrire des œuvres dont le succès assure la renommée... quelquefois.

Catulle Mendès, quoique wagnérien enragé, a tracé un fin portrait de Saint-Saëns en quelques traits de plume :

« M. Saint-Saëns est l'artiste pur et vrai, espérant peut-être la vogue, ne la cherchant jamais, n'obéissant qu'à la loi supérieure qu'il s'est faite. Symphoniste, il égale les anciens, les plus sévères, sans renoncer aux indépendances hardies de l'art moderne. Il a l'inspiration et la science et, chez lui, jamais l'une n'est gênée par l'autre, mais toutes deux concourent à la beauté de l'œuvre. En un mot, par

la hauteur de ses conceptions non moins que par la beauté de sa forme, et aussi par je ne sais quelle lenteur à vaincre l'indifférence de la foule, il occupe dans le monde musical — ceci est un très haut éloge — une place comparable à celle qui est marquée à Leconte de Lisle dans le monde poétique. »

Toute sa vie, Saint-Saëns fut un grand voyageur. Tous les ans, il s'en allait vers les pays chauds : il était tuberculeux au deuxième degré, à ce qu'affirmaient les médecins, et il y a cinquante ans que les docteurs lui répétaient : « Méfiez-vous de l'hiver prochain. »

Aussi, comme je lui parlais un jour de son humeur voyageuse :

—Mais pas du tout, me répondait-il, quelle idée a-t-on de croire que je voyage pour mon plaisir ! C'est pour raisons de santé. Les médecins m'ont ordonné le soleil brûlant à cause de mes poumons ; il faut bien que j'aille le chercher où il se trouve.

Depuis la guerre, il avait entrepris une campagne contre Wagner, dont il avait été autrefois le défenseur. Son succès avait pourtant commencé en Allemagne, car ce fut le duc de Saxe-Weimar qui fit jouer, pour la première fois en 1877, à son théâtre, *Samson et Dalila*.

Dix ans après, en 1887, il était accueilli à Berlin par des sifflets. « C'était une véritable émeute » a dit Saint-Saëns, et rappelant ces incidents en septembre 1901, il y a vingt ans, il écrivait à M. Levin, correspondant du *Boersen Kurier*, de Berlin : « Je puis oublier les injures personnelles ; je puis être reconnaissant au public (berlinois) de ses applaudissements, aux artistes de leur précieux concours, à Sa Majesté de son impériale courtoisie ; mais il y a

autre chose que je ne peux oublier, et que je n'oublierai jamais. J'ai eu trois généraux dans ma famille ; chauvin je suis né, chauvin je resterai jusqu'à mon dernier soupir. »

On devine la joie qu'éprouva ce vieux patriote quand l'Alsace-Lorraine revint à la France. Il est mort content.

On lui a fait des funérailles aux frais de l'Etat. Le jour de son enterrement, il y eut une grosse interpellation à la Chambre et on craignit un moment pour la solidité du Gouvernement.

Aujourd'hui, quand un Cabinet est mis en danger, il est toujours prévenu par les demandes d'interpellation ou par les bruits de couloir. Il n'en a pas toujours été ainsi. Quand Chateaubriand fut remercié par Louis XVIII, il reçut à dix heures du matin, un billet un peu sec, par lequel le roi le relevait de son service.

« J'ai été chassé, écrivait-il avec amertume, comme un laquais qui aurait volé la montre du roi sur la cheminée. »

L'ingratitude des rois n'a d'équivalent que l'ingratitude des démocraties pour ceux qui les servent avec le plus de dévouement.

Le ministre remercié n'eut que le temps d'envoyer un avis aux amis qu'il avait précisément invités le soir même. Comme Chateaubriand était sans fortune et n'avait pas d'économies, il eut beaucoup de difficultés pour payer le traiteur, qui, prévenu trop tard, exigea une indemnité assez forte.

L'auteur du *Génie du Christianisme* se consolait assez philosophiquement de sa déconvenue.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est plaint de

l'instabilité ministérielle, et Alexandre Dumas père, à la chute du Cabinet Martignac, disait : « Ah ! l'admirable chose qu'un ministre à la fois poli et spirituel, *rare avis*, comme dit Juvénal, rare oiseau, et, qui pis est, oiseau de passage. »

— Ce qui me pèse le plus, me confiait un jour M. Lannessan, ancien ministre de la Marine, ce qui me pèse le plus, le lendemain d'une crise ministérielle ayant renversé le Cabinet, c'est la solitude.

Il y a quelques années, en Chine, quand un ministre était disgrâcié, il était condamné par le fait même à venir tous les matins balayer la grande salle de son successeur où s'entassent ceux qui sollicitent une faveur. Je crois que cette habitude est aujourd'hui supprimée ; on a eu bien tort. Il n'y a rien de plus moral.

En France, le prédécesseur ne balaie pas l'antichambre de son successeur, mais il doit obéir aux nécessités politiques et venir demander, pour ses électeurs, les menues faveurs qu'accorde le gouvernement. Il attend à son tour ; il y a des nouveaux ministres qui se procurent une sorte de malin plaisir de faire attendre ceux qu'ils ont remplacés.

Quand un président du Conseil est démissionnaire, les gros personnages sont consultés par le Président de la République pour savoir à qui il convient de confier le Pouvoir. Parfois, certains, sans se nommer, se désignent eux-mêmes, imitant en cela l'exemple bien connu de Mirabeau.

Comme on discutait, à Versailles, sur les qualités que devrait posséder l'homme dont on parlait pour remplacer Necker, Mirabeau, qui aurait voulu être appelé par Louis XVI, énumérait, dans un groupe,

les qualités que devrait posséder l'homme à qui le roi donnerait sa confiance. Il avait fait son propre portrait. Talleyrand, qui l'écoutait, dit malicieusement à ses collègues :

— Il ne manque qu'un trait au portrait que vient de tracer M. de Mirabeau : c'est que le nouveau ministre devra être marqué de la petite vérole.

Aujourd'hui encore, plusieurs imitent Mirabeau, et quand ils donnent des avis pour choisir un premier ministre, ils se dépeignent avec complaisance comme étant le seul à pouvoir diriger les affaires de l'Etat.

Les hommes changent, mais les mêmes ambitions les dirigent toujours.

A côté des conversations politiques sur les crises ministérielles ajournées, il faut causer d'autre chose et on s'occupe de la thèse développée par un jeune auteur de talent, M. Paul Géraldy, qui vient de remporter un grand succès au Théâtre-Français avec *Aimer*.

Ici, les conversations sont d'autant plus intéressantes que toutes les femmes y prennent part et sont du côté de l'auteur. M. Paul Géraldy a joué la difficulté en condensant une thèse contestable dans trois actes joués par trois acteurs. C'est évidemment un tour de force scénique.

L'action — si on peut appeler ainsi cette longue discussion d'amour — est bien simple. Nous avons, comme dans mille autres pièces, le mari, la femme et l'amant. Le mari est confiant jusqu'à l'invraisemblance ; la femme très sympathique, très franche, très loyale, après dix ans de mariage heureux se met à aimer une sorte de grand blond, plein d'intelli-

gence, mais bien râblé, qui la décide à quitter la maison conjugale où elle a été si longtemps heureuse ; à la dernière minute, la femme résiste à son amour nouveau, elle est reprise par les souvenirs qui la rattachent à ce logis familial où son unique enfant est mort lorsqu'il avait quatre ans, et tandis que le mari ulcéré lui rend sa liberté, entre deux sanglots, elle fait un dernier effort, elle ne partira pas ; ils tombent dans les bras l'un de l'autre ; ils essaieront d'oublier et peut-être, de leur bonheur brisé, feront-ils encore un avenir supportable.

La thèse, c'est qu'une femme honnête qui n'a rien à reprocher à son mari, peut, quand la trentaine la tracasse, s'éprendre d'un autre homme et se ressaisir avant la chute irrémédiable pour rester au foyer, fidèle au devoir austère.

C'est là-dessus qu'on discute à droite et à gauche. Chacun donne son avis ; les femmes, je vous l'ai dit, assurent que tout cela est humain et parfaitement possible. Les hommes sont beaucoup moins affirmatifs.

D'abord, est-ce possible ?

Voilà une femme et son soupirant qu'elle finit par aimer, qui est décidée à partir avec lui, et dans ses longues heures d'entretien, elle évite l'acte irrémédiable, non par hasard, mais parce qu'elle ne veut pas et qu'elle se refuse à celui qui l'a conquise. Mahomet, qui avait une mentalité spéciale, et qui était un philosophe assez méprisant pour la femme, a écrit, s'il faut en croire les traducteurs :

« Combien faut-il de temps pour qu'un homme, en tête-à-tête avec une femme qui n'est pas la sienne, puisse la supposer adultère ? Le temps de faire cuire un œuf à la coque. »

Parole de Mahomet n'est pas parole d'Evangile, c'est bien le cas de le dire et puis le prophète envisageait les rencontres en Orient ; chez nous, ça ne se passe tout de même pas identiquement. Enfin, le prophète parle du temps qu'il faut pour faire cuire un œuf à la coque ; ça dépend si on aime l'œuf bien cuit. Dans la pièce de M. Paul Géraldy, la femme et l'amant restent de longues scènes à discuter, à envisager le pour et le contre et pendant ce temps, la femme ne cède toujours pas.

A la sortie du Théâtre-Français, un parisien qui est un financier occupé, mais un homme d'esprit, quoique superficiel, me disait :

— Oh ! moi, vous savez, je m'en tiens, là-dessus, à la vieille histoire de cette dame espagnole qui, lisant dans un roman français une longue conversation, très tendue entre un amant et celle qu'il veut posséder, disait :

« Quel esprit mal employé ! Ils sont ensemble, ils s'aiment et ils sont seuls ! »

C'est évidemment plaisanter agréablement mais ce n'est pas répondre.

On a beaucoup causé des petits incidents du théâtre d'hier et naturellement le vaudeville politico-parlementaire qui a précédé la nomination de M. Gémier à la direction de l' « Odéon », a donné à gloser. Cette nomination était devenue une question politique. Les socialistes, MM. Paul Boncourt, Sembat et Blum, appuyaient M. Gémier à qui on reproche un peu prématurément de vouloir faire du deuxième théâtre français une succursale de « Clarté » et de le livrer aux amis de M. Barbusse. Il faudra voir. C'est dire qu'il y a eu des mécomptes au Sénat et à la Chambre. Les

socialistes l'ont emporté. Du reste, chaque compétiteur était soutenu par un nombre respectable de parlementaires ; certains même — par manière de contre-assurance — patronnent plusieurs des aspirants directeurs. De cette façon, ils espéraient toujours faire valoir leurs droits à une petite compensation de reconnaissance. Vous pensez bien que nos honorables qui se fourrent dans ce guêpier, ont une pensée derrière la tête — si on peut dire. Ils espèrent bien qu'après le succès de leur protégé, ils pourront, avec quelque chance de succès, demander à leur tour l'engagement de telle ou telle actrice à laquelle ils s'intéressent. On citait par avance les noms des artistes qui auraient été engagées si c'eût été celui-ci ou tel autre qui eût été choisi.

Le parisien averti ne songe pas à s'indigner de ces petites manœuvres ; il en a vu bien d'autres et cela date de loin toujours. Les hommes politiques depuis les ministres jusqu'aux plus obscurs représentants des départements ont usé de leur pouvoir pour favoriser les demoiselles de théâtre qui leur sont agréables. Jules Claretie se défendait de son mieux contre ces mœurs qu'il subissait comme les autres, en les déplorant, et il écrivait un jour dans une de ses chroniques : « En vérité, ces messieurs abusent ; ils prennent la rue Richelieu pour leur harem. » Bien avant lui, Dazincourt, un acteur du « Théâtre-Français », le professeur de déclamation de Marie-Antoinette, écrivait avec une brutalité qui nous choque et dont je m'excuse de reproduire les termes : « Nos grands Seigneurs prennent la « Comédie-Française » pour leurs écuries, ils y mettent leurs juments. »

Ce Dazincourt était décidément un homme mal élevé et manquait de respect à ses camarades, il appelait les choses par leur nom.

Mais c'étaient les mœurs du temps ; en termes plus décents, Favart raconte à ce sujet un joli mot de Mlle Collet lors de ses débuts à la « Comédie-Italienne ». Le lieutenant des « Menus », M. de la Ferté, protégeait ouvertement une demoiselle Lafond. Craignant que cette préférence ne nuisit à son succès, Mlle Collet alla trouver M. de la Ferté et, tout en larmes, lui dit :

— Je sais, Monsieur, que vous avez des bontés pour Mlle Lafond, parce qu'elle en a pour vous. Tout le monde dit que vous voulez me nuire, parce que je n'ai pas voulu, mais ce sont de vilains propos. Vous savez bien, Monsieur, que cela n'est pas vrai, et que, si vous m'aviez fait l'honneur de me demander quelque chose, je suis trop attachée à mes devoirs et trop honnête fille pour avoir osé prendre la liberté de vous refuser.

Si on feuilletait l'histoire du théâtre de ces cent dernières années, on trouverait des histoires analogues à chaque page. Précisément, je relisais tantôt dans les « Souvenirs » de Brifaut, l'histoire d'une tragédienne célèbre sous le premier empire. Si nous en croyons cet académicien, un jour le secrétaire du comte Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, rencontra dans l'antichambre du chef du Bureau des théâtres, une jeune femme tout en larmes « dont les vêtements avaient subi un certain désordre ».

— Que vous est-il arrivé ? demanda-t-il avec sollicitude.

— Je sors, lui répondit-elle de chez M. Esmé

nard qui s'est conduit envers moi avec la plus effrayante brutalité.... encore s'il n'était pas si laid.

Le secrétaire mit le ministre au courant de l'incident ; le comte Chaptal demanda qu'on lui présentât la jeune éplorée. L'académicien ajoute comme conclusion : « Chaptal se laissa entraîner à faire de la science et de la chimie, pendant plusieurs années, avec cette séduisante pensionnaire du « Théâtre-Français » ; en peu de temps, elle devint sociétaire. »

Ajoutons pour terminer par un détail moral que devenue vieille, Mlle Bourgoin se lança dans les pratiques rigoureuses de la religion. De tout ceci, que conclure ? C'est que tout ce que nous voyons n'est pas nouveau ; nos ministres et nos hommes politiques ressemblent à leurs devanciers et leurs successeurs seront pareils. Ne nous émouvons donc pas.

Paris a eu un réveillon bruyant, gai ; les gens qui ont de l'argent en ont beaucoup dépensé. Les soupers à cent francs n'ont pas été rares et s'il y a des parisiens qui soient fort gênés pour cette fin d'année, on ne s'en est pas aperçu dans les restaurants où on a refusé du monde. Dans certains, les places et les tables avaient été retenues à l'avance, sur plan. On a beaucoup ri, beaucoup bu, beaucoup chanté et dansé. Par contraste, les églises ont été pleines aussi et partout la foule regorgeait ; on n'entrait dans les grandes paroisses qu'avec des cartes délivrées par les prêtres. La foi ne semble pas diminuer si la gaîté des fêtards augmente. Dans les trois églises où la curiosité m'avait conduit cette nuit-ci, ce qui dominait c'étaient les costumes noirs ; les mères et les veuves — celles qui ne sont pas joyeuses — n'ont

pas quitté le deuil et elles se réfugient dans ces croyances qui les consolent, qui attiédissent tout au moins leur douleur. Une de ses braves femmes, que j'ai connue fort indépendante de caractère, qui pratique maintenant, depuis que son fils a été tué au Chemin des Dames, en avril 1917, et devant qui je m'étonnais de sa foi nouvelle, me disait :

— Vous ne pouvez comprendre ; il ne me reste plus rien maintenant sur cette terre ; je cherche ailleurs. Si vous aviez entendu comme moi le Père Janvier, à la Madeleine, développer ce thème consolant : « Au ciel, on se retrouve et on se reconnaît ! » vous n'auriez plus de ces surprises. Je cherche la voie qui me conduira vers mon enfant.

Que répondre ? Et qui aurait le courage de contredire cette mère qui se souvient, qui souffre et qui pleure ? Et d'ailleurs, qu'avons-nous à proposer à la place de ces espoirs hypothétiques ? C'est Jules Vallès, peu suspect, qui a écrit : « Nulle femme n'a de grâce, ni de tendresse si elle n'a passé par le christianisme », et Jules Guesde a écrit aussi : « Je suis catholique dans le passé ». Les mères souffrantes dont je parle sont maintenant catholiques pour l'avenir ; elles sont nombreuses. On est tenté de répéter avec Mme Ackermann, cette libre-penseuse décidée : « Les croyances religieuses sont comme les vieilles dents : cela branle, mais cela tient. » Dans tous les cas, cela soulage ceux qui sont écrasés par les deuils et les pertes irréparables.

En voyant tous ces hommes en joie et toutes ces jolies filles en fête qui couraient les cabarets de nuit, remplissant les salles brasillantes de lumière, de l'éclat de leurs bijoux et de leurs rires, je me demandais

si tous ces couples joyeux n'iraient pas quelque jour, sous la poussée de deuil, chercher aussi un apaisement au pied des chaires où les prédicateurs promettent les satisfactions morales dont ils ne sont d'ailleurs nullement sûrs. Dans tous les cas, entre ces veuves en deuil s'en allant à la messe de minuit et ces demoiselles en toilettes luxueuses courant aux plaisirs dans les salles de restaurant, il y avait un contraste bien parisien, comme les affectionnait Victor Hugo. Antithèse de tous les temps et de tous les pays, car nous n'avons rien inventé.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

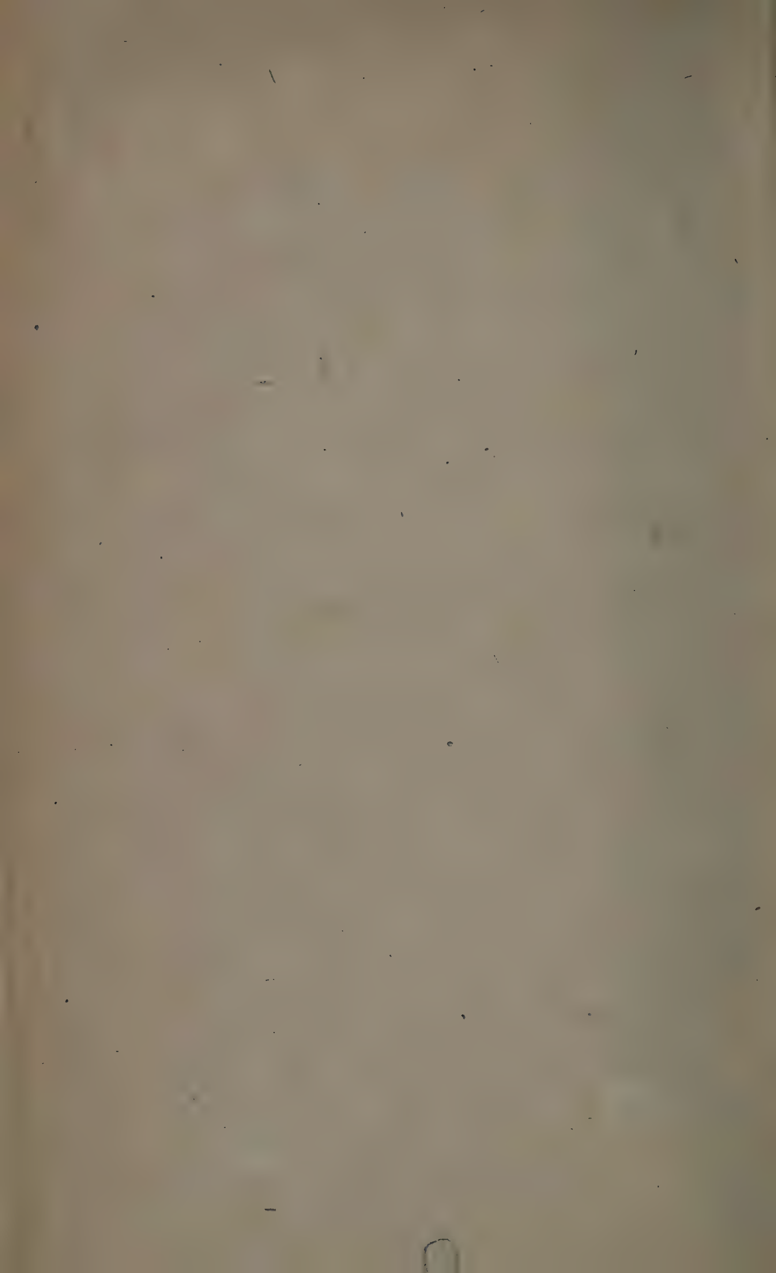
Pages.

Pages.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

INDEX

Mellottée, Imp. — Paris-Châteauroux



DC 715 B46 Bernard, Jean Jacques
La vie de Paris, 1921

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

